2 43

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE,

CONTENANT

Les Événemens considérables de chaque siécle,

AVEC DES REFLEXIONS

TOME SECOND.

Qui renferme une partie du quatriéme siécle, avec le cinquiéme & le sixiéme.

Nouvelle Édition revue par l'Auteur.

A COLOGNE,

Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. LII.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire

Bibliothèque, Le Séminaire de Québec 3, rue de l'Université Québec 4, QUE.

TABLE DES ARTICLES

du ſecond Volume.

Suite du quatriéme Siécle.

ART. X. SAINT *Ambroiſe. S. Martin.* 1.
ART. XI. *Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle.* 24.
ART. XII. *Pluſieurs ſaints Solitaires.* 58.
ART. XIII. *Conciles & Diſcipline.* 86.
ART. XIV. *Etat de l'Empire Romain.* 122.
ART. XV. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le quatriéme ſiécle* 161.

CINQUIÉME SIECLE.

Table Chronologique pour le cinquiéme ſiécle. 192.
ART. I. *S. Jean Chryſoſtôme.* 204.
ART. II. *S. Jérôme.* 232.
ART. III. *S. Auguſtin.* 161.
ART. IV. *Héréſie de Pélage. Travaux de S. Auguſtin pour la faire condamner dans toute l'Egliſe.* 293.
ART. V. *Ouvrages de S. Auguſtin.* 326.
ART. VI. *Héréſie de Neſtorius. Concile général d'Ephéſe. S. Cyrille d'Alexandrie.* 362.
ART. VII. *Héréſie d'Eutychès. Concile général de Calcédoine. S. Léon-le-Grand.* 391.
ART. VIII. *Pluſieurs ſaints & illuſtres Evêques.* 415.
ART. IX. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 444.
ART. X. *Conciles & Diſcipline.* 491.
ART. XI. *Affaires de l'Empire & de l'Egliſe d'Orient. Jugemens de Dieu ſur*

l'Empire d'Occident. Sa chûte. Roiaumes qui s'élevent sur ses ruines. 519.
ART. XII. *Réflexions sur l'état de l'Egliſe pendant le cinquiéme ſiécle* 555.

SIXIÉME SIECLE.

Table Chronologique pour le ſixiéme ſiécle. 586.
ART. I. *Etat de l'Egliſe & de l'Empire d'Orient pendant le cours du ſixiéme ſiécle.* 593.
ART. II. *Egliſes d'Afrique, de France, d'Italie & d'Eſpagne.* 618.
ART. III. *Affaire des trois Chapitres. Cinquiéme Concile général.* 649.
ART. IV. *Saint Fulgence.* 684.
ART. V. *Saint Benoît.* 696.
ART. VI. *Saint Céſaire d'Arles & pluſieurs autres ſaints Evêques.* 709.
ART. VII. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 723.
ART. VIII. *Conciles & Diſcipline.* 734.
ART. IX. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le ſixiéme ſiecle.* 748.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE.

SUITE DU QUATRIEME SIECLE.

ARTICLE X.

Saint Ambroise. Saint Martin.

I.

AMBROISE comptoit parmi ſes Ancêtres des Conſuls & des Préfets. Son pere étoit Gouverneur des Gaules, de l'Angleterre, de l'Eſpagne & d'une partie de l'Afrique, ce qui faiſoit le tiers de l'Empire. Sa mere après la mort de ſon mari alla demeurer

I. S. AMBROISE. Son éducation.

à Rome, où elle fit faire au jeune Ambroise de bonnes études sous d'habiles maîtres, qui cultivoient avec grand soin son esprit, pendant qu'elle veilloit sur ses mœurs. Ambroise avoit un frere aîné nommé Satyre, & une sœur nommée Marcelline qui consacra à Jesus-Christ sa virginité, & à qui il reconnoît avoir de grandes obligations; pour l'attention qu'elle avoit eue de détourner tout ce qui auroit pu lui corrompre le cœur. Son éloquence & ses talens le firent paroître avec éclat dans l'Auditoire de Probus Gouverneur d'Italie, qui le mit au nombre de ses Conseillers.

II. Il est fait Gouverneur d'une Province.

Il l'établit ensuite avec l'agrément de l'Empereur Valentinien I Gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie, dont Milan étoit la Capitale. Le Siége de cette église étoit occupé depuis vingt ans par Auxence fameux Arien. Après sa mort le peuple de Milan se trouva divisé pour l'élection d'un Evêque. L'Empereur fut prié par les Evêques voisins d'en choisir un, afin que son autorité empêchât les Ariens de troubler l'élection. C'est, répondit l'Empereur, une entreprise qui est au-dessus de mes forces. Personne ne peut mieux réussir dans un choix si important, que vous, qui êtes remplis de l'Esprit de Dieu. Nourris comme vous êtes dans l'étude des divines Ecritures, vous sçavez qu'elles doivent être les qualités de celui qu'on éleve à l'Episcopat. Sa vie comme sa doctrine doit servir d'instruction à ceux qu'il gouverne.

Les Evêques délibérerent donc avec le peuple de Milan pour choisir le plus digne. Mais ce choix n'étoit pas aisé à faire. Les Orthodoxes & les Ariens le vouloient cha-

cun de leur croiance ; & l'on étoit prêt à en venir à une ſédition. Ambroiſe l'aiant appris, vint promptement à l'égliſe, pour exhorter le peuple à la paix & à la modération.

III. Il eſt élu Evêque.

Alors tout le peuple ſe trouvant réuni comme par miracle, éleva ſa voix en criant : Ambroiſe Evêque. Ambroiſe autant affligé que ſurpris, ſortit de l'égliſe ; & ſon zéle encore peu éclairé, puiſqu'il n'étoit que Catéchumene, le porta à faire pluſieurs choſes extraordinaires, eſpérant par ces actions choquantes ſe décrier dans l'eſprit du peuple. Il eut enſuite recours à la fuite ; mais tous ſes efforts furent inutiles. Non-ſeulement l'Empereur Valentinien approuva l'élection, mais il ordonna à quiconque ſçauroit où étoit Ambroiſe, de le découvrir. Aiant été pris & mené à Milan, il n'y eut plus moien de réſiſter. Il demanda d'être baptiſé par un Evêque Catholique, & huit jours après il fut ordonné malgré lui ; le beſoin de l'Egliſe diſpenſant en cette occaſion de la regle de l'Apôtre, qui défend d'ordonner un néophyte. Toute l'Egliſe applaudit à l'ordination d'Ambroiſe, qui pouvoit avoir alors trente-quatre ans.

I I.

IV. Son Epiſcopat.

Auſſi-tôt qu'il fut Evêque, il donna tout ſon argent & ſes biens à l'Egliſe & aux pauvres, conſervant une penſion pour ſa ſœur, & chargeant du ſoin de ſa maiſon ſon frere Satyre. Ainſi dégagé de tous les ſoins temporels, il ſe conſacra tout entier à ſon miniſtere. Il s'appliqua avec un travail aſſidu à l'étude des ſaintes Ecritures : car avant ſon baptême, il n'avoit gueres lû que les auteurs profanes. Il em-

ploioit à la lecture tous les momens qu'il pouvoit dérober aux affaires, & même une partie de la nuit. Outre l'Ecriture, il liſoit les Auteurs Eccléſiaſtiques, & ſur-tout ſaint Baſile à qui il s'attacha le plus. Il enſeignoit à meſure qu'il étudioit. Il prêchoit tous les Dimanches; & ſes inſtructions eurent un tel ſuccès, qu'il ramena toute l'Italie à la vraie foi, & en bannit l'Arianiſme. La ſainteté de ſa vie ne contribuoit pas peu à attirer ſur ſes travaux la bénédiction du Seigneur. Il vivoit dans une abſtinence extraordinaire. Il veilloit continuellement & jeûnoit tous les jours. Il n'alloit pas manger en ville, quoiqu'on l'en preſſât; & il preſcrivoit la même choſe à ſes eccléſiaſtiques. Il offroit tous les jours le ſaint Sacrifice pour ſon peuple. Il étoit continuellement accablé de perſonnes qui avoient recours à lui. La porte de ſa chambre n'étoit jamais fermée à perſonne, & tout le monde y entroit librement, ſans le faire avertir.

L'Empereur Valentinien I étant mort, Gratien & Valentinien II ſes enfans lui ſuccéderent. Gratien qui étoit l'aîné aimoit Ambroiſe comme un ami, & le reſpectoit comme un pere. Ce jeune Empereur qui étoit fort attaché à la doctrine Catholique, aiant prié ſaint Ambroiſe de lui donner un Traité qui établît la divinité de Jeſus-Chriſt, le ſaint Evêque pour le ſatisfaire compoſa ſes deux Livres de la foi, qui ont été fort célébres dans l'antiquité. Il y avoit à peine trois ans que S. Ambroiſe étoit Evêque, & on le regardoit déja comme le principal Docteur de l'Egliſe latine. Sa réputation s'étendoit juſqu'en Mauritanie, & en attiroit des vierges qui venoient à Milan recevoir le voile de ſes mains. Sa

exhortations faiſoient tant d'impreſſion, que les meres renfermoient leurs filles, de peur qu'elles n'en fuſſent touchées, & ne renonçâſſent à tout établiſſement. Les ravages des Goths qui s'étendirent juſqu'aux Alpes, donnerent une nouvelle matiere au zéle & à la charité de ſaint Ambroiſe. Il s'appliqua à racheter les captifs, & emploia même à cette bonne œuvre les vaſes de l'égliſe. Les Ariens lui en firent un reproche, auquel il ſe contenta de répondre qu'il étoit plus utile de conſerver à Dieu des ames que de l'or. Quand quelqu'un lui avoit confeſſé ſes péchés, il répandoit tant de larmes, qu'il inſpiroit de la componction aux pénitens.

III.

V. Sa magnanimité. Son zéle pour la foi.

Quoique ſaint Ambroiſe eût toutes les vertus paſtorales dans le plus éminent dégré, on peut dire que la fermeté & le courage furent ſon caractere dominant, comme on le vit dans les deux circonſtances les plus mémorables de ſa vie. L'Impératrice Juſtine favoriſoit les Ariens, & elle exerça long-tems le zéle du ſaint Evêque, malgré les obligations qu'elle lui avoit. Car il avoit détourné Maxime d'entrer en Italie, comme il en avoit deſſein, après avoir fait tuer Gratien, dont la mort fut ſi affligeante pour ſaint Ambroiſe. L'Impératrice qui gouvernoit ſous le nom de ſon fils Valentinien II encore fort jeune, vouloit que les Ariens euſſent au moins une égliſe; mais le ſaint Evéque ne voulut rien accorder aux partiſans de l'erreur. Ni les promeſſes, ni les menaces, ni les mauvais traitemens ne purent abbattre ſa fermeté. On vit éclater dans cette

occasion la douceur, la patience & l'intrépidité du Pasteur, & le tendre attachement du troupeau, qui étoit disposé à mourir pour lui sauver la vie. Cet attachement des fidéles à leur Evêque fut traité de sédition. On condamna tout le corps des marchands à de grosses amendes; on leur fit payer en trois jours trois cens marcs d'or qu'ils donnerent avec joie, disant qu'ils étoient disposés à en perdre encore autant pour conserver leur foi. Calligone Préfet de la chambre de l'Empereur fit dire un jour à saint Ambroise, que puisqu'il refusoit d'obéïr à son maître, il lui couperoit la tête. Le saint Evêque répondit qu'il souffriroit en Evêque, & que Calligone agiroit en courtisan injuste. Calligone lui-même eut la tête tranchée peu de tems après, pour crime d'infamie.

VI.

Bel exemple de générosité dans un Officier de la Cour.

Remontrance de S. Ambroise à l'Empereur.

L'Impératrice toujours animée contre Ambroise, commanda l'année suivante à Benevole premier Sécrétaire d'Etat, de dresser un Edit au nom de Valentinien, pour autoriser les assemblées des Ariens. Mais Benevole s'en excusa; & comme cette Princesse impérieuse le pressoit d'obéïr, qu'elle employoit même les menaces & les promesses les plus séduisantes, cet Officier qui n'étoit point encore baptisé, lui dit: Madame, je ne puis acheter vos dignités à ce prix: ôtez-moi la charge que je possede, & laissez-moi l'intégrité de ma foi. En prononçant ces paroles il mit aux pieds de cette Princesse la ceinture qui étoit la marque de sa charge, & se retira. Dieu récompensa une si grande générosité, en lui inspirant le désir de se retirer à Bresse sa patrie, & lui faisant la grace de recevoir le Baptême, & de passer le reste de sa vie dans l'exercice des

vertus chrétiennes. Un si bel exemple ne fut pas imité de tout le monde. On trouva aisément un Officier qui préférât les bonnes graces du Prince, les faveurs de la Cour, & une charge honorable & lucrative à sa conscience & à son devoir. L'Edit fut signé & publié ; mais il ne fut pas si aisé de le faire éxécuter par saint Ambroise. Comme on vouloit user de violence, il consulta les Evêques qui se trouvoient alors à Milan, & envoia à l'Empereur une remontrance où il disoit : Qui peut nier que dans les causes qui regardent la foi, les Evêques ne soient les Juges des Empereurs ? Ambroise ne mérite pas qu'on avilisse le Sacerdoce à cause de lui. C'est aux Evêques à s'assembler & à déliberer sur les affaires de l'Eglise, comme on a fait à Nicée sous Constantin, qui a laissé une entiere liberté. Il n'en a pas été de même au Concile de Rimini, qui par le défaut de liberté, a eu une très mauvaise fin après d'heureux commencemens.

VII. Le saint Evêque est persécuté.

Saint Ambroise après avoir envoié cette remontrance, se retira dans l'église, où le peuple le garda jour & nuit, dans la crainte qu'il ne se retirât ou qu'on ne l'enlevât de force. En effet cette église fut bien-tôt environnée de soldats qui laisserent entrer tout le monde, & ne laisserent sortir personne. Les églises étoient alors environnées de plusieurs bâtimens qui servoient de logement aux Ecclésiastiques. Le saint Evêque enfermé ainsi avec son fidéle troupeau, le consoloit par ses discours & par le chant des hymnes & des pseaumes, qui se chantoient alternativement à deux chœurs. Cette pieuse coutume, qui s'introduisit alors à Milan, passa ensuite à toutes

les Eglises d'Occident. Je vous vois, disoit-il, plus troublés qu'à l'ordinaire, & plus appliqués à me garder. Mais ne craignez pas que je vous quitte pour me sauver. Je crains plus le Seigneur de l'Univers que l'Empereur de ce siécle. Si Valentinien agit en Souverain, je souffrirai en Evêque. Je ne sçai pas résister à la violence. Les gémissemens & les larmes sont les armes que j'ai à opposer aux soldats. Si on en veut à ma vie, contentez-vous d'être les témoins de ma mort. Laissez-moi être la victime de Jesus-Christ; les souffrances sont mes délices. Que personne ne se trouble en apprenant qu'on a préparé un chariot pour m'emmener en éxil.

VIII. Sa fermeté & son courage.

Un courtisan nommé Euthime avoit acheté une maison voisine de la demeure du saint Evêque, & un chariot pour l'enlever. L'année suivante le jour même qu'Euthime avoit choisi pour exécuter son dessein que Dieu arrêta, il fut mis lui-même sur le chariot & mené en éxil. Saint Ambroise lui fournit de l'argent pour son voïage. L'Impératrice tenta de le faire périr par plusieurs moiens; mais Dieu protégea toujours celui qui s'exposoit à tout plûtôt que d'abandonner la défense de la vérité. L'Empereur, disoit-il, est dans l'Eglise, il est le fils de l'Eglise, mais non au-dessus de l'Eglise. Dieu arrêta enfin la violence de la persécution par les guérisons miraculeuses qu'il fit à l'occasion des Reliques de saint Gervais & de saint Protais. Le saint Evêque disoit en parlant de ces saints martirs: *Tales ambio defensores.* Je me glorifie d'avoir de tels défenseurs. L'Empereur Théodose que Gratien avoit avant sa mort associé à l'Empire, vint en Occident au secours de

Valentinien contre Maxime. Après avoir défait les troupes de cet uſurpateur, Théodoſe éprouva la généroſité épiſcopale d'Ambroiſe. Qui oſera, lui écrivit-il dans une occaſion, vous dire la vérité, ſi un Evêque ne l'oſe faire ? Théodoſe ayant un jour de fête apporté ſon offrande, reſta dans le ſanctuaire, où on le ſouffroit à Conſtantinople. Ambroiſe lui dit : Sortez du ſanctuaire & demeurez debout avec les autres. La pourpre fait des Princes & non des Prêtres. L'Empereur alla auſſi-tôt ſe mettre à la tête des laïcs. Il dit depuis en ſoupirant : Je ne connoît qu'Ambroiſe qui porte à juſte titre le nom d'Evêque. A peine ai-je pu apprendre la différence de l'Empire & du Sacerdoce ; à peine ai-je pu trouver quelqu'un qui me dît la vérité.

IV.

IX. Il met l'Empereur en pénitence publique.

Saint Ambroiſe lui fit voir dans une occaſion plus importante, qu'il avoit raiſon de parler ainſi. La ville de Theſſalonique s'étant révoltée contre le Gouverneur qui perdit la vie dans la ſédition, Théodoſe prit la réſolution d'en tirer une vengeance ſanglante, avant que l'Evêque de Milan ſçût rien de ſon deſſein. Sept mille perſonnes périrent dans le maſſacre qu'on fit dans cette ville. Quelque tems après, le ſaint Evêque ſçachant que l'Empereur venoit à l'égliſe, alla au-devant de lui, & lui en refuſa l'entrée, en lui diſant : Il ſemble, Seigneur, que vous ne compreniez pas toute l'énormité de votre crime. Peut-être que la grandeur de votre dignité vous éblouit, & vous empêche de connoître vos foibleſſes. Sçachez que vous êtes homme comme les autres. Comment oſez-vous entrer

dans le Temple de Dieu que vous avez offenſé ? Oſeriez-vous étendre vos mains teintes du ſang des innocens, pour recevoir le corps ſacré de Jeſu-Chriſt ? Oſeriez-vous recevoir ſon ſang adorable dans une bouche qui a commandé tant de meurtres injuſtes ? Retirez-vous, Prince, & n'ajoutez pas un nouveau crime à celui que vous avez commis. L'Empereur répondit d'un ton modeſte & les yeux baiſſés, qu'il reconnoiſſoit ſon crime, mais qu'il eſpéroit que Dieu le lui pardonneroit comme à David. Puiſque vous l'avez imité dans ſon péché, lui dit Ambroiſe, imitez-le auſſi dans ſa pénitence. L'Empereur ſe retira dans ſon Palais les larmes aux yeux, & y demeura huit mois entiers éloigné des Sacremens & vivant en pénitent. Le jour de Noël il ſe leva fort matin pénétré de douleur de n'avoir point de part à la joie des fidéles dans une ſi grande fête. Rufin un de ſes premiers Officiers, ſe chargea d'aller trouver Ambroiſe, pour le porter à uſer d'indulgence envers l'Empereur, & à abréger le tems de ſa pénitence.

Le ſaint Evêque dit à Rufin, qu'il ne lui convenoit guéres de ſe rendre le médiateur de l'abſolution d'un crime dont il étoit le premier auteur. Rufin après bien des inſtances, lui dit que l'Empereur venoit. Ambroiſe ſans s'étonner lui répondit : Je vous déclare, Rufin, que je l'empêcherai d'entrer : s'il veut changer ſa puiſſance en tyrannie, je me laiſſerai égorger avec joie. Le Miniſtre donna auſſi-tôt avis de cette réſolution d'Ambroiſe à Théodoſe qui étoit déja au milieu de la place, & lui conſeilla de retourner à ſon Palais. Non, dit ce pieux Empereur, j'irai à l'égliſe

& je recevrai l'affront que je mérite. Ambroise s'avança vers lui, & lui parla avec une magnanimité qui pénétra le cœur de Théodose, lequel n'opposa à la généreuse liberté de ce grand Evêque, qu'une profonde humilité. S. Ambroise le mit en pénitence publique, leva l'excommunication, & lui permit l'entrée de l'église. Ce Prince se dépouilla de ses habits impériaux, se prosterna sur le pavé en disant: Ma bouche est collée à la terre, rendez-moi la vie selon vos promesses. Il frappoit sa poitrine, arrosoit le pavé de ses larmes, & demandoit à Dieu miséricorde. Ps. 118.

V.

X. Sa mort.

La réputation de saint Ambroise étoit répandue dans les païs les plus éloignés. L'on venoit de fort loin pour le voir & pour l'entendre, & l'on s'en retournoit saisi d'admiration. Toute la nature lui étoit soumise, & le don des miracles le suivoit par-tout. Quand on vit sa mort approcher, chacun crut que la perte d'un homme si merveilleux menaçoit l'Italie de toute sorte de malheurs. Comme on le conjuroit avec larmes de demander à Dieu de le laisser vivre encore quelque temps, il dit: Je n'ai pas vécu avec vous de maniere que j'aie honte de vivre encore quelque temps. Je ne crains pas aussi de mourir parce que nous avons affaire à un bon Maître. Il désiroit trop d'être réuni à Jesus-Christ, pour demander la prolongation de la vie. Le Vendredi-Saint troisiéme jour d'Avril de l'an 397, conservant toute la liberté de l'esprit dans un corps épuisé par une longue maladie, il demeura en prieres depuis cinq heures du soir

juſqu'après minuit. Il tenoit ſes mains étendues en forme de croix, & remuoit les lévres ſans qu'on pût entendre ce qu'il diſoit. Honorat Evêque de Verceil lui donna le corps de notre Seigneur ; & après l'avoir reçu, ſaint Ambroiſe rendit l'eſprit, aiant été vingt-deux ans Evêque & en aiant vécu cinquante-ſept. Il laiſſa pluſieurs diſciples dont le plus illuſtre fut ſaint Auguſtin.

V I.

XI. Ecrits de S. Ambroiſe.

Dans la derniere édition que l'on a faite des Ouvrages de ſaint Ambroiſe, on les a diviſés en deux parties. La premiere comprend ſes Traités ſur l'Ecriture-ſainte ; la ſeconde, ſes Ecrits ſur différentes matieres. On a mis à la tête de la premiere partie ſon Hexameron ou Traité ſur les ſix jours de la création. Il eſt renfermé en ſix Livres qui répondent chacun à un des ſix jours de la création. Ses autres Ouvrages ſur l'Ecriture ſont deux Livres touchant Caïn & Abel, figures des deux partis des méchans & des bons ; un ſur Noé & ſon arche ; deux ſur Abraham ; un ſur Iſaac & ſur la nature de l'ame ; deux ſur Jacob ; un ſur Joſeph ; un des bénédictions des Patriarches ; un ſur Elie ; un ſur Naboth ; quatre ſur Job & David ; l'explication de pluſieurs Pſeaumes ; dix Livres de commentaires ſur l'Evangile de S. Luc. La ſeconde partie des Oeuvres de ſaint Ambroiſe renferme un Traité ſur le bonheur de la mort ; un ſur la fuite du ſiécle ; trois Livres des Offices ; trois ſur les devoirs des vierges ; un pour les veuves ; pluſieurs ſur la virginité ; un Traité des Myſteres ; ſix Livres des Sa-

cremens ; deux de la pénitence ; cinq ſur la foi ; trois du Saint-Eſprit ; un du Myſtere de l'Incarnation ; un grand nombre de lettres ; deux Livres ſur la mort de ſon frere Satyre ; l'Oraiſon funébre de Valentinien II, celle de Théodoſe & quelques hymnes. Il avoit compoſé divers autres Ouvrages que nous n'avons pas, & on lui en a attribué pluſieurs qui ne ſont pas de lui. Le Cantique *Te Deum* a long-temps paſſé pour être de ſaint Ambroiſe ; mais on convient maintenant qu'il n'eſt pas de lui, quoiqu'il ſoit fort ancien, puiſqu'il en eſt parlé dans la Regle de ſaint Benoît.

Les Ecrits de ſaint Ambroiſe plaiſent & inſtruiſent en même-temps. Ils ſont pleins de force, de vivacité, d'agrémens, de douceur & d'onction. Il y a peu de vérités importantes de la Religion, ſoit ſpéculatives ſoit morales qui ne s'y trouvent ſolidement établies. Quoique ce ſaint Docteur s'attache ordinairement aux ſens ſpirituels & figurés de l'Ecriture, il ne néglige pas le littéral. La connoiſſance de la langue grecque qu'il poſſédoit parfaitement, le mit en état de choiſir dans les Ecrits d'Origene & des autres Peres grecs, ce qu'ils avoient enſeigné de plus important ſur la Religion, & d'en enrichir ſes Ouvrages. Sa morale eſt pure, & tous les Traités qu'il a compoſés ſur ce ſujet ſont excellens. Mais il s'eſt comme ſurpaſſé lui-même dans l'explication du Pſeaume 118. Rien n'eſt plus beau ni plus édifiant : c'eſt un tréſor de vérités morales & de maximes de la vie chrétienne, traitées avec autant d'eſprit & d'éloquence, que de zéle & de piété. Je vais rapporter quelque choſe de ce que dit ſaint Ambroiſe

sur l'Ecriture-sainte, sur la Pénitence & sur l'Eucharistie : on pourra juger par ces étincelles, de la lumiere que renferment les Ouvrages de ce saint Docteur.

VII.

XII. Sentimens de S. Ambroise sur la lecture de l'Ecriture-Sainte.

L'Ecriture-sainte, dit-il, est une mer par rapport aux sens profonds & cachés qu'elle renferme : mais cette obscurité ne doit point servir de prétexte pour se dispenser de la lire ; & il faut s'adresser à Dieu pour en obtenir l'intelligence. Il est le seul véritable Docteur des ames, & lui seul peut leur découvrir les sens cachés de ses Ecritures. Ce divin Livre est pour tout le monde, & chacun y trouve de quoi guérir ses plaies, & de quoi se fortifier dans la vertu. Il donne des forces à l'ame, & affoiblit les passions. L'Ecriture, dit-il encore, est pleine de remedes contre les maladies de l'ame, c'est notre refuge dans les tentations ; nous y trouvons l'onction & la nourriture capable de nous faire croître dans la vie spirituelle. Il faut la lire chaque jour, goûter ce qui y est marqué, méditer sans cesse les vérités que nous y avons appriſes, nous en remplir & nous en pénétrer. C'est dans de tels pâturages que le troupeau du Seigneur s'engraisse. La divine parole est un festin où l'on trouve les mets les plus délicieux. C'est à chacun de nous à s'en nourrir, afin que nous arrivions à la vie éternelle. C'est un écueil pour la piété, dit encore ce saint Docteur, de s'entretenir des choses du monde & de bagatelles dans les conversations ordinaires, tandis que la parole de Dieu, ses œuvres

admirables rapportées dans les Ecritures, devroient en être le sujet & la matiere.

VIII.

XIII. Sur la pénitence.

C'étoit par la pénitence que l'on rentroit dans la participation de l'Eucharistie ; mais il falloit, selon saint Ambroise, que cette pénitence fût sincere, que le pécheur demandât le pardon avec larmes devant tout le peuple. On différoit de le rétablir dans l'usage des Sacremens, jusqu'à ce que l'on vît de la ferveur & des marques non-équivoques d'une vraie conversion. J'ai connu, dit cet illustre Docteur, plusieurs personnes, qui pendant le temps de leur pénitence se sont gâté le visage à force de pleurer leurs péchés, qui ont creusé leurs joues par le cours de leurs larmes continuelles, que leurs jeûnes & leurs austérités avoient rendues si pâles & si défigurées, qu'elles portoient dans un corps vivant, l'image de la mort même. Il ajoûte que pour être vraîment pénitent, il faut que l'homme renonce à soi-même, & qu'il se fasse en lui un changement total. Il faut, dit-il, renoncer absolument au monde, il faut donner moins de temps au sommeil que la nature n'en demande, l'interrompre par des gémissemens & des soupirs, en emploier une partie en prieres. Il étoit si persuadé qu'il est infiniment rare de retourner à Dieu par une véritable pénitence, qu'il assûre qu'il avoit trouvé plus de personnes qui avoient conservé l'innocence du Baptême, qu'il n'en avoit trouvé, qui l'aiant perdue, l'eussent recouvrée par la pénitence. Il y en a, dit-il, qui ne demandent la pénitence, qu'afin

qu'on leur rende auſſi-tôt l'uſage de la communion. Ces perſonnes ne déſirent pas tant d'être déliés que de lier le Prêtre ; ni de décharger leur conſcience, que de charger celle du Prêtre, à qui il eſt ordonné de ne point donner le Saint aux chiens. La grande maxime par rapport à la pénitence, c'eſt, dit-il encore, non-ſeulement d'effacer ſes péchés par ſes larmes, mais de les couvrir par une vie toute remplie de bonnes œuvres.

IX.

XI V. Sur l'Euchariſtie.

Conſidérez, dit ſaint Ambroiſe aux nouveaux baptiſés, quel eſt le plus excellent, ou de la nourriture que Dieu donnoit aux Iſraélites dans le déſert, appellée le pain des Anges, ou de la chair de Jeſus-Chriſt, laquelle eſt le corps de la vie même. Vous me direz peut-être: Je vois autre choſe ; comment m'aſſurez-vous que je reçois le Corps de Jeſus-Chriſt ? Prouvons que ce n'eſt pas ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a conſacré, & que la bénédiction a plus de force que la nature, puiſqu'elle change la nature même. Après avoir rapporté les miracles de Moïſe, il dit : Si la bénédiction des hommes a eu le pouvoir de changer la nature, que dirons-nous de la conſécration divine où les paroles même du Sauveur opérent ? Car ce ſacrement que vous recevez, eſt formé par les paroles de Jeſus-Chriſt. Que ſi la parole d'Elie a pu faire deſcendre le feu du ciel, la parole de Jeſus-Chriſt ne pourra-t-elle pas changer la nature des élémens ? Vous avez lû dans l'hiſtoire de la création du monde, que Dieu aiant parlé, tout a été créé.

La parole de Dieu qui a pû du néant faire ce qui n'étoit pas, ne peut-elle pas changer ce qui est en ce qui n'étoit point ? Car il n'y a pas moins de pouvoir à donner l'être qu'à le changer. Mais pourquoi emploier ici ces raisonnemens ? Servons-nous plûtôt des exemples que Jesus-Christ nous fournit ; & par le Mystere de son Incarnation, établissons la vérité de celui de l'Eucharistie. Est-ce selon l'ordre naturel que Jesus-Christ est né de Marie ? N'est-il pas évident au contraire, que c'est par miracle qu'une Vierge est devenue mere ? Or ce corps même que nous produisons par la parole, est le même qui est né de Marie. Pourquoi chercher l'ordre de la nature dans la production du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, puisque Jesus-Christ est né d'une Vierge contre l'ordre de la nature ? C'est la véritable chair de Jesus-Christ qui a été crucifiée & ensevelie ; c'est donc elle aussi qui est véritablement dans ce Sacrement ; Jesus-Christ le déclare lui-même en disant : Ceci est mon corps.

Avant la consécration qui se fait par ces paroles célestes, continue saint Ambroise, on donne à ce qui est sur l'autel un autre nom ; mais après la consécration cela est nommé le Corps de Jesus-Christ. Il dit lui-même que ce qui est dans le calice est son Sang : avant la consécration cela s'appelle d'un autre nom, mais après la consécration on l'appelle Sang, & vous répondez *Amen*, c'est-à-dire, il est vrai. Croiez donc de cœur ce que vous confessez de bouche, & que vos sentimens intérieurs soient conformes à vos paroles : Jesus-Christ est dans ce Sacrement, parce que ce Sacrement contient le Corps de Jesus-

Chriſt. Cette viande céleſte fortifie notre cœur ; ce breuvage remplit de joie le cœur de l'homme. Saint Ambroiſe dit que quiconque aſſiſte au ſaint Sacrifice, doit avoir conſervé ou recouvré la grace ; qu'on ne doit point approcher des autels ſans la charité, & ſans avoir été auparavant guéri des maladies de ſon ame. Il donne à la célébration des ſaints Myſtéres le nom de Meſſe, remarquant qu'on ne la commençoit qu'après le renvoi des Catéchumenes & des Compétans, à qui on avoit donné le Symbole dans le baptiſtere. Il offroit tous les jours le ſaint Sacrifice pour ſon peuple, & quelquefois dans des maiſons particulieres, comme il fit dans la maiſon d'une Dame qui l'en avoit prié lorſqu'il étoit à Rome. Ce fut dans cette occaſion qu'une femme paralytique qui s'y étoit fait porter, fut guérie par l'impoſition des mains du ſaint Evêque.

X.

XV. S. MARTIN. Ses vertus.

Saint Martin a toujours été conſidéré avec raiſon comme l'ornement & le protecteur de la France ; & c'eſt de nos peres que nous avons reçu la vénération dont nous ſommes remplis pour ſa mémoire. Il étoit né à Sabarie en Pannonie. On croit que c'eſt la ville que l'on appelle aujourd'hui Sarvan en Hongrie. Il fut élevé à Pavie, & n'eut guéres le loiſir d'étudier ; ce qui ne l'empêcha pas de parler fort bien, & avec autant de pureté que de lumiere & d'agrément, quoiqu'il méprisât les vains ornemens de l'éloquence. Dès l'âge de dix ans, il ſe fit Cathécumene, & à douze il voulut ſe retirer dans la ſolitude. Il fut forcé à l'âge de quinze ans de ſervir dans les

troupes, comme étant fils d'un Officier. Il mena une vie admirable dans cet état. Il n'avoit qu'un domestique qu'il traitoit comme son frere. Il se conduisoit comme un parfait Chrétien n'étant que Catéchumene. Il étoit plein de douceur & de charité pour ses compagnons, avoit une patience & une humilité que tout le monde admiroit. Son abstinence étoit extraordinaire. Il donnoit chaque jour aux pauvres ce qui lui restoit de sa paie, après en avoir pris de quoi fournir à son plus étroit necessaire. N'ayant un jour que ses armes & un simple habit de soldats par un froid rigoureux, il rencontra à la porte d'Amiens un pauvre tout nud. Il prit son épée, coupa sa casaque, en donna la moitié à ce pauvre, & s'exposa à la raillerie des autres soldats, en paroissant devant eux avec l'autre moitié. Il vit Jesus-Christ la nuit suivante revêtu de cette moitié de casaque qu'il avoit donnée au pauvre. A l'âge de dix-huit ans il reçut le Baptême, & resta néanmoins encore deux ans dans les troupes par considération pour son Tribun, qui promettoit de renoncer au siécle dans ce tems.

XVI. Son zéle pour la foi.

La grande réputation de saint Hilaire attira saint Martin à Poitiers. Quand saint Hilaire eut connu le mérite de son disciple, il voulut l'élever au diaconat, pour l'attacher à son église; mais tout ce qu'il put obtenir de son humilité, fut de lui faire accepter le rang d'exorciste; encore fut-il obligé peu après de consentir que Martin allât par ordre de Dieu travailler à la conversion de sa famille. Il n'eut pas la consolation de gagner son pere à Dieu, mais sa charité fut plus efficace à l'égard de sa mere & de plusieurs autres. Ce fut dans ce

voiage que saint Martin acquit le titre glorieux de Confesseur. Il se trouva seul en Illyrie qui eut le courage de s'opposer hautement aux Ariens qui y dominoient ; & il fut foüetté publiquement pour avoir rendu témoignage à la divinité du Fils de Dieu. Quand il sçut que saint Hilaire avoit été éxilé, il se retira à Milan d'où l'Evêque Auxence le chassa.

XI.

XVII. Son Episcopat.

Lorsque saint Hilaire fut retourné à son église, saint Martin alla l'y trouver. Comme il avoit aimé la solitude dès l'enfance, il établit à deux lieux de Poitiers un monastere, le premier qu'on sçache avoir été en France. Ce fut-là qu'il commença à faire des miracles. Il en fit un si grand nombre, que toute la nature lui paroissoit soumise. Il fut élu par le peuple de Tours pour succéder à saint Lidoire second Evêque de cette ville. Mais il fallut user d'artifice, tromper sa charité, & emploier même la violence pour l'arracher du repos de son monastere. Ce fut une chose digne de larmes, de voir que pendant que tout le peuple demandoit unanimement ce saint homme pour Pasteur, plusieurs Evêques s'y opposerent à cause de son extérieur vil & humble, lui faisant un crime de ce qui faisoit sa gloire. Il éprouva encore en d'autres occasions que les mauvais Evêques lui étoient les plus opposés, parce qu'ils ne pouvoient aimer en lui ce qu'ils ne voioient point en eux, & ce qu'ils ne vouloient pas imiter : ce sont presque les seuls ennemis qu'il ait jamais eus. Lorsque saint Martin fut à Tours, il établit de l'autre côté de la Loire le célébre monastere de Marmoutier, où

il assembla quatre-vingts moines, dont plusieurs furent ensuite Evêques de diverses villes. Ils étoient pauvres, travailloient à copier des Livres, menoient une vie très-dure & très-austere, quoique la plûpart fussent des gens de qualité qui avoient été élevés avec beaucoup de délicatesse.

XII.

XVIII. Ses miracles. Conversion des idolâtres.

Le Christianisme avoit été prêché dans les Gaules dès le second siécle, & ensuite vers le milieu du troisiéme, & la divine semence avoit été arrosée par le sang d'un grand nombre de Martyrs : Cependant peu de personnes y connoissoient encore la vérité, en comparaison du grand nombre des idolâtres. Dieu choisit saint Martin par un effet tout particulier de sa miséricorde, pour éclairer les Gaules. Il lui donna pour cela une grace vraiment apostolique ; & cet Evêque si zélé remplit non-seulement de Chrétiens, mais même de saints moines, des païs entiers où le nom de Jesus-Christ n'avoit presque pas été connu. Il instruisit les peuples, détruisit les temples des idôles, & fit bâtir des églises. C'étoit particulierement à la campagne que le démon régnoit ; ce fut aussi à la campagne que saint Martin s'appliqua à détruire son régne, comme on le voit par le grand nombre de miracles qu'il y fit. Son zéle s'étendit jusqu'en Bourgogne : rien ne l'arrêta, ni les fatigues, ni les dangers où il fut tant de fois de perdre la vie. Il avoit reçu une grace si puissante à l'égard des malades, que les moindres parties de son habit & de son cilice opéroient des guérisons. L'huile

qu'il béniſſoit ſervoit de reméde contre les maladies, & la ſeule prononciation de ſon nom opéra pluſieurs miracles.

XIII.

XIX. Diverſes actions du ſaint Evêque.

Pendant que pluſieurs Evêques s'aviliſſoient à la Cour de Maxime, ſous prétexte d'obtenir la grace des criminels & le ſoulagement des perſonnes opprimées, ſaint Martin conſervoit toute la dignité ſacerdotale & l'autorité apoſtolique par une généroſité convenable à ſon caractere. Il ſollicitoit les graces d'une maniere ſi noble, qu'il ſembloit plûtôt commander que ſupplier. Ce ſaint orgueil le fit eſtimer de ceux mêmes qu'il ſembloit mépriſer. Maxime regarda comme une inſigne faveur l'honneur que ſaint Martin lui faiſoit de manger à ſa table. Le ſaint Evêque préſenta la coupe à ſon Prêtre avant que de la préſenter à l'Empereur, qui ne put s'empêcher d'admirer cette action.

L'Evêque Ithace & pluſieurs autres pourſuivoient criminellement certains hérétiques d'Eſpagne nommés Priſcillianiſtes, dont les erreurs étoient un mêlange de celles des Gnoſtiques, des Manichéens & des Sabelliens; & qui pour ſe mieux cacher, diſoient qu'il étoit permis de mentir. Saint Martin déteſtoit leur héréſie, mais il ne pouvoit ſouffrir que des Miniſtres de Jeſus-Chriſt pourſuiviſſent la mort de ces hommes. Il eut la condeſcendance de communiquer par une eſpéce de néceſſité, & ſeulement une fois, avec ces Evêques violens & animés d'un faux zéle; & il avoua depuis avec larmes qu'il guériſſoit les poſſédés avec plus de peine. Il évita enſuite

de se trouver dans des assemblées d'Evêques. Il supporta avec une grande patience les insultes d'un de ses ecclésiastiques nommé Brice, qu'il gagna par sa douceur, & qui mérita d'être son successeur.

XX. Sa mort.

Dieu avoit fait connoître à cet admirable Evêque quand sa mort arriveroit. Quoiqu'il vît que ce temps étoit proche, il ne laissa pas d'aller à l'extrémité du diocèse de Tours du côté d'Angers, pour y régler quelques affaires. Il y fut accompagné à son ordinaire d'un grand nombre de ses saints disciples. Quand il eut rendu la paix à l'église de Candé, & qu'il voulut retourner à son monastere de Marmoutier, il se trouva sans forces, & dit à ses disciples que sa derniere heure étoit proche. Les larmes qu'ils répandirent lui en firent verser aussi, & il dit ces paroles : Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail : que votre volonté soit faite. La fiévre le tint plusieurs jours avec violence, sans que pour cela il interrompît ses prieres continuelles, & sans qu'il quittât le cilice, & la cendre qui étoit son lit ordinaire, disant qu'un Chrétien ne devoit mourir que sur la cendre. Voiant le démon auprès de lui, il lui dit, avec le courage que sa confiance en Dieu lui inspiroit : Que cherches-tu ici, cruelle bête ? Tu ne trouveras en moi rien qui t'appartienne. Je vais être reçu dans le sein d'Abraham. En achevant cette parole, il remit son ame à Dieu en l'an 397, ou 400.

ARTICLE XI.

Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle.

I.

I. ARNOBE.

ARNOBE naquit à Sicque dans la Province Proconſulaire d'Afrique. Il y profeſſoit la Rhétorique avec beaucoup de réputation ſous l'Empire de Diocletien, lorſque preſſé par quelques ſonges de renoncer aux ſuperſtitions payennes, il les abandonna entierement, pour ſuivre la vérité de l'Evangile que Jeſus-Chriſt lui-même lui avoit fait connoître, comme il l'aſſure dans ſes écrits. Quoique ſa converſion fut très-ſincere; cependant parce qu'il avoit toujours déclamé contre la religion Chrétienne dans les Ecoles publiques, l'Evêque de Sicque ne voulut point l'admettre au Baptême, qu'auparavant il n'eût rendu un témoignage public de la foi qu'il venoit d'embraſſer, & qu'il avoit auparavant combattue. Pour lever cet obſtacle, Arnobe qui déſiroit ardemment d'être baptiſé, compoſa auſſi-tôt pluſieurs écrits également pleins de force & d'eſprit, dans leſquels il fit voir clairement le ridicule & l'impiété de la religion Payenne. L'Evêque le reçut enſuite dans le ſein de l'Egliſe. On croit qu'Arnobe écrivit ſes ſept livres contre les Païens au commencement du quatriéme ſiécle.

siécle. Comme il n'étoit point encore fort instruit, il n'est pas étonnant que l'on y trouve plusieurs défauts considérables, qui ont porté saint Jerôme à mettre Arnobe au nombre des Auteurs que l'on doit lire avec précaution, en prenant ce qu'ils ont de bon & laissant ce qu'ils ont de mauvais. Si les Ecrits d'Arnobe renferment des défauts, ils contiennent aussi des choses très-précieuses. Il emploie utilement contre les Payens plusieurs preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, les miracles de Jesus-Christ & de ses Disciples, la constance des Martyrs, le progrès merveilleux du Christianisme au milieu même des plus cruelles persécutions. Ses sentimens sur la nature de Dieu sont très-orthodoxes, & il en prouve l'existence, tant par les effets dont il est l'Auteur, que par l'idée que les hommes en ont naturellement. Il parle dignement du pouvoir suprême de Jesus-Christ, dont le nom seul, dit-il, met en fuite les démons, fait taire les Oracles, rend inutiles tous les efforts de la magie. On ignore le tems de sa mort.

II.

II. LACTANCE.

On n'a rien de certain sur le païs & la famille de Lactance. Baronius croit qu'il étoit d'Afrique, ce qui paroît, en ce qu'il étudia sous Arnobe qui, comme nous l'avons dit, professoit la Rhétorique en la Province Proconsulaire d'Afrique. Saint Jerôme l'appelle le plus sçavant homme de son tems, & dit que son style est un fleuve d'éloquence. Il passe communément & avec raison pour le Cicéron des Chrétiens. Il professa long-

tems la rhétorique soit à Nicomédie, soit en Afrique. On ne sçait point les particularités de sa conversion. Il avoit beaucoup lû Tertullien & saint Cyprien. Il passa d'Orient en Occident pour instruire Crispe César fils de Constantin, à qui il enseigna l'éloquence dans les Gaules. Cette qualité de précepteur d'un si grand Prince ne l'empêcha pas de vivre toûjours dans la pauvreté. Il consacra son esprit & ses talens à la réfutation des vaines subtilités des philosophes de son tems ; & il étoit persuadé que son travail & sa vie ne pourroient avoir un meilleur objet, que de retirer quelques personnes de l'erreur & de les faire entrer dans le chemin du ciel.

Il a composé étant encore païen plusieurs Ouvrages de Belles-Lettres. Apres sa conversion il en fit un pour prouver que l'homme a été créé de Dieu ; un sur la colere de Dieu : il en écrivit aussi un sur la persécution, non pour en rapporter l'histoire, mais pour faire adorer la justice de Dieu dans la punition & la mort des persécuteurs. Mais le grand Ouvrage de Lactance est celui des Institutions divines divisées en sept Livres. L'Ouvrage entier est fait pour répondre à tous ceux qui avoient été écris contre la Religion Chrétienne, & pour réfuter non-seulement tout ce qui avoit été dit, mais tout ce qui se pouvoit dire contre l'Eglise. Il y combat avec une extrême force la vanité du paganisme, & il y détruit avec une facilité merveilleuse toutes les illusions de l'idolatrie. Les plus habiles Ecrivains des derniers siécles en ont témoigné une estime extraordinaire. On peut assurer au moins que personne n'a défendu

l'Eglise & combattu l'idolatrie avec plus d'éloquence. A l'égard des Ouvrages de Lactance en général, quoqu'on y trouve partout d'excellentes choses pour le dogme & pour la piété, on y rencontre aussi des fautes & quelques erreurs. Il y en a qui croient que ses Ouvrages ont été altérés par des hérétiques. Au reste ce n'est pas un Auteur qu'on puisse alléguer sur des matieres contestées, parce qu'il paroît avoir été plus Orateur que Théologien, avoir été peu instruit de la doctrine de l'Eglise, & avoir traité la Théologie d'une maniere trop philosophique. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse lire ses Ouvrages avecfruit, & profiter de plusieurs vérités saintes qui y sont développées d'une maniere vive, claire, grande, agréable & éloquente.

III.

III. Eusebe de Césarée.

Sa science & son érudition.

On ne sçait rien de la famille d'Eusebe de Césarée. On croit qu'il étoit de Palestine, & qu'il y a passé la plus grande partie de sa vie, avant même que d'être Evêque. Il avoit étudié l'Ecriture-sainte quelque tems à Antioche sous le prêtre Dorothée. Il eut une intime liaison avec le prêtre saint Pamphile, dans la bibliothéque & en la compagnie duquel il étudioit les Lettres sacrées avec un soin & une application infatigables. Depuis que Constantin se fut rendu maître de l'Orient, Eusebe se servit du grand crédit qu'il avoit auprès de ce Prince, pour amasser de toutes parts les livres dont il avoit besoin. Aussi il paroît par ses Ecrits, qu'il avoit lû toute sorte d'anciens Auteurs Grecs, Philosophes,

Hiſtoriens, Théologiens. Il a compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages dont pluſieurs ſont perdus. Les perſonnes qui lui ont été le plus oppoſées, lui ont accordé la gloire de l'érudition, d'une leéture prodigieuſe, & d'une multitude de connoiſſances. Il paſſe pour un homme éxaét & éclairé dans l'Hiſtoire. Il avoit du diſcernement; & on ne voit pas qu'il ait regardé comme légitimes des Ouvrages apocriphes & ſuppoſés. Il y a pour l'ordinaire de la ſolidité d'eſprit dans ſes raiſonnemens. Il a eu ſoin dans ſon Hiſtoire de rejetter des narrations incertaines & fabuleuſes, que nous voions dans ſaint Epiphane & dans d'autres Anciens, que Dieu avoit relevés au-deſſus de lui par des dons plus utiles. Il trouvoit pour la compoſition de ſes Ecrits beaucoup de ſecours dans la riche bibliothéque, dont le Martyr Pamphile l'avoit fait héritier.

Son Hiſtoire Eccléſiaſtique eſt la plus ancienne qui nous ſoit reſtée. Elle commence à l'avénement du Sauveur, & continue juſqu'à la fin des perſécutions & à la défaite de Licinius. Ce qui rend cet Ouvrage plus précieux, c'eſt le grand nombre de paſſages des Auteurs plus anciens, qui pour la plupart ne nous reſtent plus ailleurs. Sa Chronique eſt une table de l'Hiſtoire univerſelle depuis le commencement du monde, année par année; & c'eſt le principal fond que nous aions pour l'étude de la Chronologie. La vie de Conſtantin eſt diviſée en quatre Livres; il l'a compoſa peu de tems après la mort de ce Prince. C'eſt plûtôt un Panégyrique qu'une Hiſtoire. Mais le grand Ouvrage d'Euſebe, eſt celui de la Préparation &

de la Démonſtration de l'Evangile. Dans le Traité de la Préparation, il montre pourquoi les Chrétiens ont rejetté la doctrine des Grecs & des autres paiens, pour s'attacher à celle des Hébreux. Il eſt diviſé en quinze Livres, dont les ſix premiers contiennent la réfutation la plus parfaite du paganiſme, & de tout ce que les Philoſophes ont dit de plus ſpécieux. Les neuf ſuivans montrent l'excellence de la doctrine des Hébreux. La Démonſtration contient principalement la controverſe contre les Juifs, pour montrer que nous avons eu raiſon de ne pas ſuivre leur maniere de vivre, quoique nous aions embraſſé leur doctrine. Cet Ouvrage étoit diviſé en vingt Livres, dont il ne nous reſte que les dix premiers, encore n'avons-nous ni le commencement du premier, ni la fin du dernier. C'eſt le diſcours le plus fort qui ſoit dans les Anciens, touchant la vérité & la divinité de la Religion Crétienne.

IV. Ses défauts & ſes erreurs.

Je viens de montrer Euſebe de Céſarée par ſon beau côté : mais on le connoîtroit imparfaitement, ſi l'on ne ſçavoit de lui que les traits que j'en ai rapportés juſqu'ici. On trouve dans cet Auteur d'aſſez fréquentes contradictions. Photius lui conteſte la fineſſe & la pénétration d'eſprit. Son ſtyle eſt ſans agrément & ſans beauté. Mais ces défauts d'eſprit & de ſtyle ſont peu de choſe, en comparaiſon des erreurs dont il a été accuſé par les Anciens les mieux informés de ce qui le concernoit, ſaint Euſtathe, ſaint Athanaſe, ſaint Hilaire, ſaint Epiphane, ſaint Jerôme. Ce dernier Pere, qui d'ailleurs eſtimoit beaucoup l'érudition d'Euſebe, & qui lui donne de grandes louanges, ne laiſſe pas de

l'appeller auſſi un hérétique, un Arien, un chef de la faction des Ariens. Il y a quelques perſonnes habiles qui tâchent de juſtifier Euſebe, & qui veulent qu'il ait été orthodoxe depuis le Concile de Nicée. Mais il déclare lui-même qu'en ſignant le Symbole de Nicée il n'a changea point de ſentiment. Comment d'ailleurs excuſer le ſilence qu'il garde ſur l'Arianiſme dans ſon Hiſtoire? Ses Ecrits faits depuis le Concile de Nicée ſont pleins d'expreſſions Ariennes; on n'y trouve jamais celles de l'Égliſe, oppoſées à l'Arianiſme. Il voudroit faire paſſer pour des ſaints les plus inſignes Ariens, tels qu'Euſebe de Nicomedie, dont il loue juſqu'aux défauts, celui, par exemple, d'avoir pluſieurs fois changé d'Evêché.

A l'égard des actions d'Euſebe, on le voit toûjours uni aux ennemis de la foi, toûjours oppoſé à ſes défenſeurs, toûjours à la tête de ceux qui les oppriment par des injuſtices criantes. Eſt-il donc fort avantageux & fort honorable pour l'Égliſe, de forcer le ſens naturel des mauvaiſes expreſſions d'Euſebe, pour défendre, contre l'autorité des Saints & des Peres, un homme qui étoit indubitablement Arien de faction & de cabale, ſans parler de ſon héréſie ſur le Saint-Eſprit? Il eſt vrai qu'il eſt mort dans la communion de l'Egliſe: mais on peut dire la même choſe des plus criminels de la faction des Ariens. Il eſt vrai auſſi qu'Euſebe avoue que le Fils n'eſt point créature; mais il paroît qu'il avoit donné la torture à ſon eſprit pour trouver un milieu entre Dieu & la créature; & c'eſt dans ce milieu que les Semi-Ariens, à ſon exemple, plaçoient le Fils de Dieu.

IV.

V. S. Gregoire de Nyſſe.

Gregoire frere du grand ſaint Baſile, après avoir été engagé dans le mariage, entra dans l'état eccléſiaſtique, & fut fait lecteur. Aiant exercé pendant quelque temps les fonctions de cet Ordre, il quitta par la tentation du démon, la lecture des Livres ſacrés pleins de l'onction de la grace, pour expliquer à de jeunes gens les livres ſecs & ſtériles de la rhétorique. Tout le monde en murmura, mais perſonne n'en parut plus affligé que ſaint Gregoire de Nazianze ſon ami. Il lui en fit des reproches par une lettre également pleine d'eſprit & de charité. Toute la ſuite de la vie de Gregoire nous perſuade qu'il ſe releva promptement de cette chûte. Il paroît qu'il demeura quelque temps dans la ſolitude avec ſa ſœur ſainte Macrine. Dieu qui l'appelloit à l'Epiſcopat, voulut l'y préparer par la retraite, & par l'étude des vérités dont il devoit bien-tôt inſtruire les autres.

VI. Son Epiſcopat.

Son zéle pour la foi.

Le Siége de Nyſſe étant venu à vacquer, Gregoire fut élu pour le remplir. Il fallut lui faire violence pour le déterminer à l'accepter. Saint Baſile Evêque de Céſarée Métropole de Cappadoce, dont Nyſſe dépendoit, lui impoſa les mains, accompagné des Evêques de la Province. La ſuite de ſa vie fit voir que Dieu l'avoit élevé à un dégré de ſainteté & de zéle proportionné à la grandeur de ce Miniſtere. Quoiqu'il eût hérité de grands biens de ſes parens, il ſe réduiſit à une très-étroite pauvreté, pour avoir de quoi ſoulager les pauvres. La fermeté avec laquelle il ſoutenoit la Foi contre les Ariens,

lui attira la haine & la perſécution de ces hérétiques. La violence alla ſi loin, qu'il fut obligé de s'enfuir & de ſe cacher pour éviter de tomber entre leurs mains. Les Ariens mirent à ſa place un indigne ſujet, qui n'avoit d'autre mérite, que de faire une profeſſion ouverte de l'impiété de ceux de qui il tenoit cette dignité. Ils firent enſuite bannir par Valens le ſaint Evêque, qui ne revint à ſon égliſe qu'après la mort de cet Empereur, lorſque tous les exilés furent rappellés.

VII. Diverſes actions du ſaint Docteur. Sa mort.

Saint Gregoire aſſiſta au grand Concile d'Antioche de l'an 379, de qui il reçut commiſſion d'aller viſiter les égliſes d'Arabie & de Paleſtine, pour y corriger quelques déſordres, & rétablir la paix dans celle de Jéruſalem. On lui fournit pour cela par ordre de Théodoſe, une voiture publique dont il fit une égliſe, où lui & ceux de ſa ſuite chantoient des Pſeaumes & jeûnoient pendant tout le chemin. Etant arrivé à Jéruſalem, il trouva cette égliſe déſolée par les ravages des Ariens. Pluſieurs mépriſoient l'autorité de ſaint Cyrille qui en étoit Evêque, & entretenoient un ſchiſme ſcandaleux. Saint Grégoire fit tout ce qu'il put pour les ramener à l'unité; mais il eut la douleur de s'en retourner ſans y avoir pu réuſſir. Il aſſiſta en 381 au grand Concile de Conſtantinople, qui eſt le ſecond Concile œcuménique. Il y prononça l'Oraiſon funébre de ſaint Melece. La pureté de ſa foi étoit ſi univerſellement reconnue, qu'il fut du nombre des Evêques que le Concile choiſit, pour être dans l'Egliſe d'Orient le centre de la communion Catholique; enſorte que nul n'étoit regardé comme Orthodoxe, s'il n'étoit uni de com-

munion avec ſaint Gregoire, ou quelqu'un des Evêques déſignés par le Concile. Après avoir travaillé long-tems par ſes Ecrits comme par ſes diſcours à inſtruire les fidéles, & à combattre les ennemis de la vérité, il mourut vers la fin du quatriéme ſiécle.

VII. Ses Ecrits.

Il nous reſte un grand nombre d'Ecrits de ſaint Gregoire de Nyſſe, dont les principaux ſont le Livre ſur l'Ouvrage des ſix jours; pluſieurs Homélies ſur différens livres de l'Ecriture, ſur l'Oraiſon dominicale & ſur les Béatitudes; un Traité ſur la Trinité contre les Juifs; un ſur la Foi; un de la Virginité; un contre l'héréſie d'Apollinaire; trois ſur la Perfection chrétienne; pluſieurs diſcours ſur les Myſteres de la Religion, ſur la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, ſur ſa Réſurrection, ſur ſon Aſcenſion, ſur la Pentecôte, ſur la Divinité du Fils & du Saint-Eſprit; des Panégyriques & des Vies de pluſieurs Saints; des Lettres ſur divers ſujets; & enfin douze Livres contre Eunomius. Saint Gregoire de Nyſſe écrit d'un ſtyle pur & coulant; il employe des raiſonnemens très-forts & des comparaiſons fort belles. On lit avec un extrême plaiſir les Oraiſons funébres de Pulquérie & de l'Impératrice Flaccille. Le choix qu'on fit de lui pour l'éloge de ces Princeſſes, marque quelle idée l'on avoit de ſon éloquence. Ses autres Ecrits prouvent ſa ſcience & ſon érudition. On voit dans ſes Ouvrages contre Eunomius & contre Apollinaire, beaucoup de pénétration d'eſprit, & une ſagacité merveilleuſe à débrouiller les raiſonnemens captieux, les ſophiſmes & les ſubterfuges de ces héréſiques. Perſonne n'a mieux réfuté que lui Eunomius, le plus dangereux & le plus ſub-

til ſophiſte qui fut jamais, lequel avoit le malheureux talent de répandre des obſcurités ſur les choſes les plus claires, & qui étoit inépuiſable en mauvaiſes difficultés. Eunomius exerçant ſon funeſte talent ſur le Myſtere de la Trinité, il falloit une grande patience à ſaint Gregoire de Nyſſe, pour ſuivre toûjours cet hérétique pied-à-pied, comme il fait, ſans laiſſer rien ſans réplique.

V.

IX. S. Cyrille de Jeruſalem.

Son Epiſcopat.

Apparition d'une croix miraculeuſe.

Nous ne ſçavons rien de S. Cyrille avant ſon Epiſcopat. Il fut ordonné Prêtre par ſaint Maxime de Jéruſalem, qui connoiſſant les talens, la piété & le zéle de ſaint Cyrille, lui confia le miniſtere de la parole & la charge d'inſtruire les Cathéchumenes. Après la mort de ſaint Maxime que les Ariens avoient longtems perſécuté, on choiſit Cyrille pour être Evêque de Jeruſalem. Dieu honora le commencement de ſon Epiſcopat, par une merveille qui étonna tous ceux qui en furent témoins. On vit paroître en l'air le ſeptiéme de Mai de l'an 351 une grand Croix ſi lumineuſe, que l'éclat du ſoleil ne pouvoit l'obſcurcir. Cette Croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire juſqu'à celle des Oliviers, ce qui comprenoit environ trois quarts de lieues; & elle étoit large à proportion. On courut à l'égliſe pour en rendre gloire à Dieu. Saint Cyrille manda ce miracle à Conſtance, par une lettre qui finit en glorifiant la Trinité Conſubſtantielle. Les défenſeurs de la vérité regarderent ce prodige, qui concouroit avec le commencement de la grande perſécution des Ariens, comme un ſujet de conſolation,

& un heureux présage de la victoire que l'Eglise devoit remporter sur l'hérésie, non par la force des hommes, mais par les tribulations & les croix.

X. Il est persécuté pour la foi.

Nous ignorons ce que fit saint Cyrille, depuis cette apparition, jusqu'au tems où il fut déposé par les intrigues & la haine d'Acace Evêque de Césarée, qui prétendoit que Cyrille usurpoit les droits de sa Métropole. Ce différend personnel s'augmenta par la diversité de sentimens : car Acace favorisoit l'erreur de tout son pouvoir, & saint Cyrille étoit attaché à la vérité. Acace étoit un homme de manége & d'intrigue ; & n'osant citer saint Cyrille sur la foi, il eut recours à un prétexte, qui étoit que Cyrille avoit vendu quelques étoffes précieuses de l'église. Cette accusation faisoit honneur à saint Cyrille, qui comprenoit qu'il vaut mieux dépouiller les Temples matériels, que de laisser périr les pauvres, qui sont les Temples vivans du Saint-Esprit. Cyrille n'eut point d'égard à sa deposition, qu'il regardoit comme injuste & faite contre les régles. Il en appella à un Tribunal supérieur, & fit signifier son acte d'appel à ceux qui l'avoient déposé. L'Empereur Constance trouva solides les motifs sur lesquels l'appel de saint Cyrille étoit fondé ; & néanmoins le crédit de ses ennemis empêcha qu'il ne pût le poursuivre. Il se retira à Tarse, où l'Evêque Silvain le fit prêcher & lui fit exercer toutes ses fonctions, tant à cause de l'injustice de la déposition, qu'à cause de l'acte d'appel qui suspendoit l'effet de la sentence. Saint Cyrille fut rétabli sur son Siége dans le Concile de Seleucie ; mais il en fut encore chassé par.

Son exil. Son rappel. Sa mort.

les intrigues d'Acace, qui étoit venu à bout de rentrer en crédit, & qui le fit dépoſer dans un conciliabule dont il étoit l'ame. Après la mort de Conſtance, il retourna à Jéruſalem, d'où les Ariens le firent ſortir de nouveau, & le firent envoyer en éxil par l'Empereur Valens. Cet éxil dura dix ans, & ne finit qu'à la mort de Valens. Enfin Cyrille gouverna ſon égliſe en paix ſous Théodoſe : il ſe trouva l'an 381 au Concile général de Conſtantinople, comme un de ces défenſeurs de la vérité, qui ſont remplis de zéle & de ſageſſe, & il mourut en 386 après 35 ans d'Epiſcopat.

XI. Ses Cathéchéſes.

Les Ecrits de ſaint Cyrille conſiſtent dans vingt-trois Catécheſes, qui ſont des inſtructions très-ſolides, dont il fit les dix-huit premieres pour ceux qui devoient recevoir le Baptême, & les cinq autres pour ceux qui l'avoient reçu. Saint Cyrille a pour méthode dans preſque toutes ſes Catécheſes où il s'agit de matieres controverſées, de rapporter d'abord les ſentimens des hérétiques ou des paiens, & d'établir enſuite la doctrine de l'Egliſe Catholique, qu'il prouve par l'Ecriture & par divers raiſonnemens : après quoi il répond aux objections de ſes adverſaires. Son ſtyle eſt ſimple, net & familier, tel qu'il convient à un maître, qui uniquement appliqué à inſtruire ſes diſciples, s'étudie moins à frapper leurs oreilles par la beauté & l'élégance de ſon diſcours, qu'à éclairer & convaincre leur eſprit. Il s'éleve néanmoins quelquefois, lorſque la grandeur du ſujet le demande, comme dans ſa ſixiéme Catécheſe, où il établit l'unité d'un Dieu & d'un Principe contre les Paiens & les Ma-

nichéens. Il est exact & précis dans l'explication des dogmes de la Religion, marquant en peu de mots, & toujours d'une maniere nette, ce que l'on doit croire sur chaque article ; en sorte qu'on peut regarder ses Catécheses comme l'abrégé de la doctrine Chrétienne le plus ancien, & en même-tems le plus parfait que nous ayons. Je ne rapporterai de cet excellent abrégé de doctrine, que ce qui regarde l'Eucharistie.

XII. Doctrine de S. Cyrille sur l'Eucharistie.

Jesus-Christ, dit saint Cyrille, nous ayant assûré lui-même que l'Eucharistie est son Corps & son Sang, personne n'en doit douter ; mais il doit croire que c'est véritablement son Corps & son Sang, quoique les sens nous annoncent le contraire. Car ce n'est pas sur leur témoignage qu'il en faut juger, mais sur les lumieres de la foi. Les paroles de saint Paul dans la premiere Epître aux Corinthiens, suffisent pour établir la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Si nous croions que le Sauveur ait changé l'eau en vin aux Nôces de Cana, nous ne devons pas hésiter à le croire lui-même, lorsqu'il nous assûre qu'il a changé le pain en son Corps & le vin en son Sang. Nous devons donc être pleinement persuadés que c'est le Corps & le Sang de Jésus-Christ : car sous la figure du pain, on nous donne son Corps, & son Sang sous la figure du vin : & par cette participation nous devenons un même corps & un même sang avec Jesus-Christ ; nous le portons en nous-mêmes, son Corps & son Sang étant distribués dans nos membres. C'est ainsi que selon saint Pierre, nous sommes rendus participans de la nature divine. Saint Cyrille parle ensuite ainsi à celui qu'il instruit & qui

avoit été baptisé : En vous approchant de la Communion, mettez votre main gauche sous la droite, comme pour servir de Trône au grand Roi que vous allez recevoir ; & creusant la main, recevez-y le Corps de Jesus-Christ en disant : *Amen.* Sanctifiez vos yeux par l'attouchement de ce saint Corps, & prenez garde en communiant d'en laisser tomber la moindre parcelle. Approchez-vous ensuite du calice, vous prosternant pour l'adorer, & disant : *Amen.* Sanctifiez-vous par la communion du Sang de Jesus-Christ, & portez la main sur vos lévres encore humectées, pour en consacrer votre front, vos yeux & vos autres sens.

VI.

XIII. S. Ephrem Diacre. Ses vertus. Sa grande perfection.

Saint Ephrem, l'une des plus grandes lumieres de l'Eglise d'Orient, nâquit en Mésopotamie. Son origine n'avoit rien que de bas selon le monde : mais la vraie noblesse, qui vient de la foi, se trouvoit dans sa famille, puisqu'on y comptoit des Martyrs. Son pere & sa mere lui apprirent de bonne heure à craindre Dieu, & à se nourrir des divines Ecritures. Ephrem ne fut pourtant pas exemt de la légéreté & des autres défauts ordinaires aux jeunes gens. Il se mit, étant encore peu avancé en âge, sous la conduite d'un saint Vieillard, qui vivoit sur une montagne voisine de Nisibe. Il commença alors à mener une vie très-pénitente, priant sans cesse, dormant peu, observant un jeûne rigoureux, & vivant dans une pauvreté parfaite. Dieu qui lui avoit inspiré de mener ce genre de vie, l'éleva par ce moien à une haute perfection. Il réprima si parfaitement l'impétuosité naturelle de son ca-

ractere, que l'on ne vit jamais un homme plus doux ni plus patient. Le ſentiment de ſes propres miſéres, & l'idée de la ſainteté de Dieu offenſée par les péchés des hommes, le faiſoit ſoupirer ſans ceſſe, & rendoit ſes yeux une ſource intariſſable de larmes. Cet eſprit de componction dont il étoit plein, & qui faiſoit ſon caractere particulier, donne encore aujourd'hui beaucoup de force & d'onction à ſes Ecrits, comme il en donnoit pendant ſa vie à ſes exhortations. Mais la grande vertu de S. Ephrem étoit l'humilité ; c'étoit elle qui formoit tous ſes ſentimens, qui animoit toutes ſes actions, & qui paroît le plus dans ſes Ouvrages. Il ne pouvoit ſouffrir les moindres louanges, & l'on remarquoit par l'embarras qui paroiſſoit alors dans tout ſon extérieur, quel étoit le trouble de ſon ame. La vue des dignités eccléſiaſtiques lui donnoit une telle frayeur, qu'aiant un jour appris qu'on l'avoit élû Evêque d'une ville, & qu'on cherchoit les moiens de le prendre pour le faire ſacrer, il imita l'action de David chez Achis, en contrefaiſant l'inſenſé. Quand il vit qu'on le laiſſoit, il prit ſon tems pour s'enfuir, & demeura caché juſqu'à ce qu'il ſçut qu'on en avoit élû & ſacré un autre.

Le ſaint Solitaire aiant paſſé pluſieurs années dans les déſerts de Niſibe, alla après la mort de l'illuſtre ſaint Jacques dont il étoit ami, à Edeſſe, ville célébre par la piété de ſes habitans, & environnée d'un grand nombre de ſaints ſolitaires. Il y fut élevé malgré lui au diaconat, & il fut chargé de prêcher la parole de Dieu. Ses diſcours pleins de la lumiere d'une ſcience toute divine, ne reſpiroient que la charité, l'humilité, & la com-

ponction dont ſon cœur étoit pénétré. Ses travaux pour l'Egliſe ne l'empêchoient pas de vivre dans la retraite, d'où il ne ſortoit que par la néceſſité de ſon miniſtere. Peu de tems avant ſa mort, il arriva une grande famine & une maladie contagieuſe, qui l'obligerent de quitter ſa cellule, pour venir aſſiſter les pauvres de la ville & de la campagne. Il parla aux riches avec tant de force, qu'ils firent des efforts extraordinaires pour le ſoulagement de leurs freres. Chargé de la diſtribution des aumônes, il pourvoioit chaque jour à tous les beſoins des pauvres. Il fit diſpoſer environ trois cens lits dans les galleries publiques, pour les malades. Il les ſervoit lui-même, & enſeveliſſoit les morts; ce qu'il continua pendant un an entier; & il ne retourna dans ſa cellule, qu'après que la nouvelle récolte eut ramené l'abondance. Un mois après, il fut attaqué de la maladie dont il devoit mourir. Toute la ville d'Edeſſe accourut à ſon monaſtere, & ce fut en ſa préſence qu'il fit ſon teſtament. Il fit donner aux pauvres tout ce qu'on avoit préparé pour ſes funérailles, qui montoit à de grandes ſommes. Il n'accepta qu'un cercueil, qu'une Dame le conjuroit de recevoir; mais ce fut après lui avoir fait promettre, qu'elle ne ſe feroit plus porter en chaiſe par des hommes, comme la coutume en étoit établie. On ne ſçait préciſément ni ſon âge, ni l'année de ſa mort; mais il y a apparence qu'il a vécu long-tems, & qu'il eſt mort au plûtôt l'an 378.

XIV. Ses Ecrits.

Saint Ephrem a compoſé pluſieurs Ouvrages pour l'inſtruction des Fidéles, & pour la défenſe des vérités de la Foi, contre les en-

nemis de l'Egliſe. Ils étoient écrits en langue Syriaque ; dans la ſuite ils ont été traduits en grec, & tellement eſtimés de toute l'antiquité, que quelques années après la mort du ſaint diacre, on les liſoit publiquement dans les égliſes après l'Ecriture-ſainte.

Nous avons parmi les œuvres de ſaint Ephrem, deux cens dix-neuf Opuſcules qui portent le nom de ce Pere, & dont on ne peut douter que la plûpart ne ſoient de lui ; mais il en avoit compoſé un plus grand nombre. Ceux qui ſçavent le Syriaque, trouvent une ſi grande élégance dans l'original, & tant de traits d'éloquence, qu'ils ont peine à décider, ſi c'eſt de la beauté de ſes expreſſions, ou de la ſublimité de ſes penſes, que ſes diſcours empruntent leur force & leur élévation. On traduiſit en grec pluſieurs de ſes diſcours, même de ſon vivant. Saint Ephrem y fournit des armes, non ſeulement contre les héréſies de ſon tems & celles qui l'ont précédé ; mais encore contre celles qui devoient s'élever dans la ſuite. Ils ſont pleins de force, & en même tems écrits d'une maniere ſi pathétique, qu'on ne peut s'empêcher d'être touché en les liſant. Saint Ephrem avoit le don particulier de répandre par-tout un eſprit de pénitence, de componction & de gémiſſemens, même dans les ſujets qui en paroiſſoient moins ſuſceptibles. On peut dire que ce ſaint Docteur s'eſt peint au naturel dans ſon teſtament, que l'on doit regarder comme le monument de ſes vertus. On y voit ſon attachement inviolable à la foi & à la communion de l'Egliſe, ſon horreur pour toutes les héréſies, ſa charité pour ſes freres, ſon zéle pour la perfection des ſes diſciples, ſa profonde

humilité qui lui faiſoit appréhender les louanges & les honneurs, même après ſa mort, défendant qu'on le louât, qu'on l'enterrât dans l'égliſe, qu'on l'embaumât, qu'on allumât des cierges au tour de ſon corps.

VII.

XV. S. Optat. Evêque de Mileve.

Saint Optat nous eſt moins connu par les actions particulieres de ſa vie que par ſes Ecrits, & par les éloges qu'ont fait de ſa vertu & de ſa ſcience ſaint Auguſtin & ſaint Fulgence. Le premier dit de lui, comme de ſaint Ambroiſe, qu'il pourroit être une preuve de la vérité de l'Egliſe Catholique, ſi elle s'appuyoit ſur la vertu de ſes Miniſtres. Le ſecond l'aſſocie aux grands hommes dont Dieu s'eſt ſervi pour nous découvrir les ſecrets de ſes Ecritures, & qui ont défendu comme il faut la pureté de la Foi. Saint Optat étoit originaire d'Afrique & Evêque de Mileve, ville très-célébre dans l'Hiſtoire de l'Egliſe par les deux Conciles que l'on y tint au commencement du cinquiéme ſiécle. Elle n'eſt plus aujourd'hui qu'une petite ville dans le Royaume d'Alger.

XVI. Ses Ecrits.

Nous n'avons de ſaint Optat que ce qu'il écrivit pour défendre l'Egliſe Catholique contre les Donatiſtes. Parmenien troiſiéme Evêque des Donatiſtes de Carthage, ayant compoſé un écrit contre l'Egliſe, ſaint Optat crut devoir le réfuter pour venger l'honneur de l'Egliſe Catholique, & empêcher le mal que pourroit faire cet Ecrit. L'Ouvrage de ſaint Optat eſt diviſé en ſept Livres, qui prouvent la profonde érudition de leur Auteur, ſon amour pour l'Unité de l'Egliſe,

ſon zéle pour la pureté de la Foi, & ſa piété.

Dans le premier Livre, il prouve que les chefs des Donatiſtes ont livré les ſaintes Ecritures aux perſécuteurs, & que ce ſont eux qui ont rompu l'Unité de l'Egliſe Catholique. Il remonte juſqu'au Concile de Cirthe, & fait retomber ſur les Donatiſtes la honte d'avoir eu pour premiers chefs, des Evêques qui s'étoient tous reconnus coupables, & qui étoient morts ſans avoir donné aucune marque de repentir. Il raconte enſuite comment s'eſt formé ce déplorable ſchiſme. Il prouve après cela que le ſchiſme eſt un crime plus grand que le parricide & l'idolatrie. Les Donatiſtes reprochoient aux Catholiques, de s'être addreſſés aux Puiſſances temporelles pour des affaires de Religion. Saint Optat leur fait voir que ce ſont eux-mêmes qui y ont eu recours les premiers, en s'addreſſant à Conſtantin.

Dans le ſecond Livre, ſaint Optat établit qu'il n'y a qu'une Egliſe qui eſt la Catholique, celle qui eſt répandue par-tout; il fait une énumération de tous les païs, ou cette vigne ſpirituelle avoit étendu ſes branches. Il apporte pluſieurs autorités de l'Ecriture, touchant le progrès que l'Egliſe devoit faire dans toutes les parties du monde. Enſuite il vient aux marques qui la caractériſent & la diſtinguent de toutes les autres ſectes. La premiere de ces marques eſt la Chaire Epiſcopale. Saint Optat s'applique à montrer quelle eſt la premiere. Après avoir prouvé que c'eſt celle de ſaint Pierre, il fait le catalogue de tous les ſucceſſeurs de ce Prince des Apôtres, juſqu'à Sirice qui eſt, dit-il, aujourd'hui notre Confrere. Le but de ſaint Optat dans le troiſiéme Livre, eſt de juſtifier les Catho-

liques de certaines violences dont les Donatiſtes ſe plaignoient. Il oppoſe la douceur de l'Egliſe à la fureur des Circoncellions. Dans le reſte de l'Ouvrage, il examine toutes les plaintes des Donatiſtes, & les tourne contre eux-mêmes.

VIII.

XVII. S. Pacien Evêque de Barcelone.

Saint Pacien l'un des plus grands hommes que l'Eſpagne ait donné à l'Egliſe dans le quatriéme ſiécle fut d'abord engagé dans le mariage, & élevé enſuite aux plus grands emplois : mais s'il étoit grand dans le monde par ſa naiſſance, il l'étoit beaucoup plus devant Dieu par la ſainteté de ſa vie. On croit qu'il fut fait Evêque de Barcelone en 373, & qu'il mourut vers l'an 392. Il nous reſte de ſaint Pacien trois Lettres à Simpronien Donatiſte : une Exhortation à la pénitence, & un Diſcours ſur le Baptême. C'eſt dans la premiere Lettre à Simpronien que ſaint Pacien dit ces paroles ſi connues : Chrétien eſt mon nom, & Catholique mon ſurnom. Voulant rendre raiſon du titre de Catholique, qui a toujours été propre à l'Egliſe, il allégue l'autorité des anciens Evêques, des Martyrs, & en particulier de ſaint Cyprien, dont il fait un bel éloge.

L'Egliſe, dit ſaint Pacien, eſt le Corps de Jeſus-Chriſt, compoſé de pluſieurs membres unis enſemble, & répandus dans tout le monde. Son Exhortation à la pénitence eſt fort importante. Il preſcrit aux pécheurs qui veulent retourner à Dieu les vrais moiens de parvenir à l'heureux terme d'une véritable converſion. Le Prêtre, dit-il, ne doit uſer

de la puiſſance de délier qu'avec beaucoup de circonſpection, & après avoir long-temps éprouvé les pécheurs. Les flatter, c'eſt ouvrir aux innocens mêmes la voie du péché. Les exercices journaliers de la pénitence ſont de pleurer devant toute l'Egliſe, de montrer dans tout ſon exterieur combien on déplore la perte de la juſtice, de jeuner ſouvent, de faire de ferventes prieres, de ſe jetter aux pieds des Fidéles, de faire d'abondantes aumônes, de conjurer toute l'Egliſe de prier pour ſoi, enfin de tenter tous les moiens poſſibles pour ne pas périr. Le ſaint Evêque s'éleve avec une extrême force contre ceux, qui après avoir péché, négligent de faire pénitence, qui portent devant les autels une ame ſouillée.

Les Ouvrages de ſaint Pacien ſont d'une grande beauté. Le ſtyle en eſt poli & châtié, les raiſonnemens juſtes & ſolides, les penſées belles, le tour agréable. Il eſt plein d'onction quand il exhorte à la vertu, plein de feu & de force quand il combat le vice. Il liſoit beaucoup ſaint Cyprien, & il en empruntoit les penſées & les raiſonnemens.

IX.

XVIII. Didyme l'aveugle. Sa ſçience Sa grande réputation.

Didyme, l'un de ces prodiges que Dieu prend plaiſir à montrer de temps en temps, pour donner aux hommes des ſujets d'admiration, nâquit à Alexandrie vers l'an 309. Il perdit entiérement la vue à l'âge de quatre à cinq ans. Cet accident ne fit qu'enflammer davantage l'extrême deſir qu'il avoit de ſçavoir; & il demandoit ſans ceſſe à Dieu, non de lui rendre la lumiere corporelle, mais d'é-

clairer ſon eſprit & ſon cœur. Il joignit à la priere l'induſtrie & le travail. Il alloit écouter aſſidûment ceux qui faiſoient profeſſion d'inſtruire les autres, & emploioit la plus grande partie de la nuit à repaſſer dans ſon eſprit ce qu'il avoit entendu. Il apprit de cette maniere, non-ſeulement la grammaire, la rhétorique, les beaux endroits des poëtes & des orateurs, la dialectique, toutes les opinions des philoſophes, mais encore les Ecritures de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, dont il développoit les divers ſens, & les dogmes de l'Egliſe qu'il expliquoit avec beaucoup d'ordre & de netteté. Il répondoit avec beaucoup de facilité à toutes les objections qu'on lui faiſoit, ſoit ſur la philoſophie, ſoit ſur la théologie.

De ſi rares talens dans un homme qui en paroiſſoit incapable, attirerent à Alexandrie un grand nombre de perſonnes qui venoient pour l'entendre, ou ſeulement pour le voir. Saint Athanaſe l'eſtimoit ſinguliérement, & lui confia le ſoin de l'Ecole d'Alexandrie ſi célébre depuis long-temps. Didyme y rendit un témoignage éclatant à la Foi de la Conſubſtantialité, & s'oppoſa avec autant de zéle que de lumiere à l'impiété des Ariens, renverſant tous leurs ſophiſmes, & diſſipant l'illuſion de leurs diſcours. Saint Antoine lui rendit pluſieurs viſites. Didyme ſe fit auſſi conduire chez ce grand Saint, qui aiant fait tomber la converſation ſur ſon aveuglement, lui demanda s'il n'avoit point de peine d'être privé de la vue. Didyme faiſoit difficulté de répondre; mais voiant que ſaint Antoine inſiſtoit, il avoua ingénuement qu'il en étoit très-fâché. Je m'étonne, lui dit ſaint Antoine,

qu'un homme aussi judicieux que vous, regrettiez une choſe en ſoi ſi peu importante. Il vaut infiniment mieux être éclairé de la lumiere ſpirituelle, qui nous eſt commune avec les Anges & les Saints, que d'avoir des yeux corporels, qui peuvent par un ſeul regard précipiter un homme dans les enfers.

Rufin qui vint à Alexandrie pour voir Didyme & prendre ſes leçons, nous apprend que quelqu'admirables que fuſſent ſes Ouvrages, les diſcours qu'il faiſoit de vive voix avoient encore plus de grace & d'énergie. Saint Jerôme fit auſſi en 386 le voiage d'Alexandrie, pour conſulter Didyme ſur pluſieurs difficultés de l'Ecriture ; & il ſe glorifioit depuis de l'avoir eu pour maître. Il ne paroît pas qu'il ſoit mort avant l'an 399.

XIX. Ses Ouvrages.

D'un très-grand nombre d'Ouvrages que Didyme avoit compoſés, il ne nous en reſte que deux, dont le premier eſt le livre qu'il a intitulé : Du Saint-Eſprit. Nous ne l'avons qu'en latin, de la traduction de ſaint Jerôme, qui l'entreprit à la priere du Pape Damaſe. C'eſt de cet excellent Livre, qu'il dit que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont écrit ſur cette matiere. Il eſt diviſé en trois parties. Didyme s'appliqua à cet objet, tant pour ſatisfaire aux prieres réitérées de ſes freres, que pour empêcher que les Fidéles ne fuſſent ſéduits par ceux qui avançoient ſur ce ſujet beaucoup de choſes, qui n'étoient fondées ni ſur l'Ecriture ni ſur la Tradition. Didyme établit ſolidement la divinité du Saint-Eſprit. Le ſecond Ouvrage qui nous reſte de Didyme, eſt un Traité contre les Manichéens, où il fait un grand uſage de la Méthaphyſique. Comme Didyme s'étoit fort attaché à

Origene, & qu'il avoit pour lui une estime extraordinaire, il se déclara son apologiste contre tous ceux qui le traitoient d'hérétique. Il entreprit de montrer qu'Origene n'avoit point enseigné d'erreurs sur la Trinité, & voulut même justifier le Livre des Principes. Le zéle de Didyme pour Origene indispos saint Jerôme contre lui; & il faut convenir que ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison. Il paroît que c'est dans l'Ecole d'Alexandrie, que se sont formés ceux qui ont été les auteurs des grandes héréfies, qui ont causé de si terribles ébranlemens à l'Eglise Grecque, pendant le quatriéme & le cinquiéme siécle. Les Ouvrages d'Origene qui y étoient admirés, y répandirent un poison subtil dont plusieurs furent infectés. D'ailleurs la possession où étoit cette Ecole d'être regardée comme un oracle que l'on consultoit de tout côtés, engageoit ceux qui en étoient les Docteurs à beaucoup étudier Aristote & Platon, à creuser la Méthaphysique, pour être en état de satisfaire les philosophes & tous les sçavans, qui proposoient des difficultés sur les vérités de la Religion. L'on eut épargné à l'Eglise une infinité de maux, si l'on se fût persuadé que nous ne pouvons sçavoir de vraie méthaphysique que ce que l'Ecriture nous en apprend.

X

XX. S. Epiphane Evêque de Salamine. Sa vie & ses vertus.

Epiphane nâquit en Palestine vers l'an 310. Après avoir eu dans l'enfance une éducation chrétienne, il passa en Egypte où il fut instruit par d'excellens maîtres. Il y demeura longtems, & s'y occupa sur-tout à connoître & à pratiquer

pratiquer ce qu'il y avoit de plus parfait dans les exercices des Solitaires. Il y converſa avec des Gnoſtiques, & apprit de leurs bouches leurs dogmes & leurs myſteres. Ils tâcherent de lui corrompre le cœur ; mais Epiphane fut garanti de leurs piéges, par la grace de celui qui s'étoit rendu autrefois le conſervateur de la chaſteté de Joſeph. La pureté de ſa foi ne fut pas moins à l'épreuve de leurs héréſies ; & loin de s'y laiſſer ſurprendre, il les découvrit aux Evêques des lieux, qui en firent bannir près de quatre-vingts.

Etant retourné dans la Paleſtine, il y fonda un monaſtere, dont il prit le gouvernement, & il fut élevé au Sacerdoce. Il profita de ſa retraite pour étudier l'Ecriture ſainte, & les Auteurs eccléſiaſtiques qui avoient écrit ſur la Religion avant lui. Après avoir gouverné quelque tems ce monaſtere, il fut ordonné malgré lui Evêque de la Métropole de l'Iſle de Chypre nommé auparavant Salamine, & alors Conſtantia. Comme c'étoit une ville maritime & de grand abord, ſon application, même aux affaires temporelles, fit éclater ſa vertu & le rendit très-célébre. Mais ces ſortes d'affaires ne le diſſipoient point, parce qu'il ne perdoit pas Dieu de vue au milieu de ſes occupations, & qu'il n'entreprenoit rien que pour lui plaire.

En devenant Evêque, il n'avoit point quitté l'habit pauvre des Solitaires, & il en avoit conſervé avec encore beaucoup plus de ſoin les pratiques les plus importantes. Un grand nombre de perſonnes ſe rangerent ſous ſa diſcipline, & établirent des monaſteres de tous côtés en l'Iſle de Chypre, pour être plus près de ce ſaint homme. Comme on con-

noiſſoit ſa charité tendre & compatiſſante pour les pauvres, à qui il donnoit tout ce qu'il avoit, chacun s'empreſſoit de lui remettre ſes biens entre les mains, afin qu'il en fût le diſtributeur, & qu'il s'en ſervît à ſoulager tous ceux qui étoient dans le beſoin.

Le ſchiſme d'Antioche l'engagea de faire un voyage à Rome l'an 382. Il logea chez la célébre veuve ſainte Paule, dont nous parlerons dans l'article de ſaint Jerôme. Aiant ainſi paſſé l'hiver chez elle, il retourna à Salamine au Printems de l'an 383, & ſainte Paule le ſuivit peu de tems après. Il la retint pendant dix jours dans ſa maiſon, & admiroit combien elle étoit remplie de l'Eſprit de Dieu. Mais comme elle pouſſoit loin ſes auſtérités, & qu'il craignoit qu'elle ne s'affoiblît trop, il vouloit quelquefois modérer la rigueur de ſa pénitence. S'étant un jour chargé de l'engager à uſer d'un peu de vin, il ne put rien obtenir; & comme on lui demandoit le ſuccès de ſon entretien; tout ce que j'ai gagné, dit-il, c'eſt qu'elle a preſque perſuadé à un vieillard comme moi, de n'uſer jamais de vin. Au reſte ſaint Epiphane étoit lui-même un Evêque très pénitent; mais il ne mettoit pas ſa piété dans la grandeur des auſtérités extérieures. L'aſſiduité à la priere & à l'étude, ſon application aux fonctions Epiſcopales, & un grand zéle pour rendre ſervice au prochain, faiſoient le capital de ſa pénitence, dont l'amour de Dieu étoit l'ame & le principe.

XXI. Zéle exceſſif du ſaint Evêque contre

Saint Epiphane a toujours été fort oppoſé à Origene, parce qu'il le croioit coupable des erreurs qui ſe trouvent dans ſes Ecrits. Il ſe

brouilla pour cela avec pluſieurs perſonnes, entre autres avec Jean Evêque de Jéruſalem, zélé partiſan d'Origene. Il engagea même les Moines du Diocéſe de Jean à ſe ſéparer de la communion de leur Evêque ; & par une autre entrepriſe auſſi contraire à la prudence qu'elle étoit oppoſée aux Canons, il ordonna Paulinien pour être leur Prêtre. En l'an 401 il aſſembla le Concile de ſa Province, où il condamna la lecture d'Origene ; & au commencement de l'an 403 il alla à Conſtantinople, où il ordonna un Diacre ſans le conſentement de S. Jean Chryſoſtome qui en étoit Evêque, & contre qui Théophile d'Alexandrie l'avoit prévenu. Il mourut en s'en retournant à Salamine, étant encore ſur mer l'an 403 âgé d'environ 93 ans. Dieu honora ſon tombeau par beaucoup de miracles. Sa vie qui porte le nom d'un de ſes diſciples eſt une piéce ſans autorité, remplie de fables & d'anachroniſmes. Malgré les grands éloges qui lui ont été donnés pendant ſa vie & après ſa mort par de très illuſtres Peres de l'Egliſe, on ne peut s'empêcher de l'accuſer d'avoir été trop crédule, de s'être lié trop légérement avec les ennemis de S. Chryſoſtome, & d'avoir quelquefois plus conſulté ſon zéle que ſes lumieres.

Origene. Sa mort.

XXII. Ses Ecrits.

Les Ecrits que nous avons de S. Epiphane, ſont le Traité des héréſies, l'Abrégé de ce Traité, l'Ancorat, un Livre des Poids & des Meſures, un ſur les douze Pierres précieuſes de l'habit du grand Prêtre, le Phyſialogue, une Lettre à Jean de Jeruſalem, & une à ſaint Jerôme.

Le Traité des Héréſies eſt le plus conſidérable des Ouvrages de ſaint Epiphane. S.

Auguſtin le préfére au Traité de S. Philaſtre ſur la même matiere. Il en a lui-même ſuivi la méthode & tranſcrit des endroits dans ſon Livre des Héréſies. C'eſt au jugement de Photius, le Traité le plus étendu & le plus utile qu'on eût fait juſqu'alors contre les héréſies, parce qu'on y trouve recueilli tout ce que les autres avoient dit de bon ſur la même matiere. Il eſt cité par les Peres du ſeptiéme Concile, qui donnent à S. Epiphane la gloire d'avoir triomphé de toutes les héréſies en 80 titres. L'Ouvrage eſt en effet diviſé en 80 héréſies.

Par le mot d'héréſie ſaint Epiphane entend une ſecte ou une ſociété d'hommes qui ont ſur la Religion des ſentimens particuliers. Il diſtingue, comme ſaint Philaſtre, entre celles qui ont paru avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & celles qui ne ſont venues qu'après. Les premieres ſont au nombre de vingt, les autres au nombre de ſoixante.

Le ſecond Ecrit de ſaint Epiphane eſt l'Ancorat, dans lequel il traite non-ſeulement de la Trinité, mais encore de l'Incarnation, de la réſurrection des morts, & de preſque tous les dogmes de la Religion. Il poſe pour premier objet de notre foi un ſeul Dieu en trois perſonnes, le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit, toutes les trois éternelles & de même eſſence. Le nom d'Ancorat que ſaint Epiphane donna à cet Ouvrage eſt un mot grec qui ſignifie ancre. Comme il y avoit recueilli tous les paſſages de l'Ecriture qui ſervent à établir notre foi, il déſiroit que ce Livre pût, comme l'ancre d'un vaiſſeau, affermir les fidéles dans la doctrine orthodoxe, au milieu des tempêtes & des

agitations de l'héréſie. Cet Ouvrage devint ſi célébre, qu'il ſe répandit preſque par toute l'Egliſe. Celui dans lequel il fait paroître plus d'érudition eſt ſon Traité des poids & des meſures. Son deſſein paroît être de donner aux fidéles des inſtructions générales pour l'intelligence de la Bible. Le recueil des propriétés de animaux ſous le nom de phyſiologie eſt plus ancien que ſaint Epiphane, puiſqu'il eſt cité par Origene ; mais on ne peut ôter à ce Pere les réflexions myſtiques & morales ſur ce naturaliſte.

Il eſt aiſé de juger par les Ecrits de S. Epiphane qu'il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. En liſant ſon grand Traité contre les héréſies, on y trouve non-ſeulement une expoſition aſſez détaillée des dogmes de la Religion, & des opinions tant des hérétiques que des philoſophes, même les plus éloignés de ſon ſiécle ; mais encore quantité de fragmens des anciens Ecrivains eccléſiaſtiques, & une partie conſidérable de l'hiſtoire de l'Egliſe. C'eſt ſans doute ce qui a fait dire à S. Jerôme que les doctes liſoient les Ouvrages de S. Epiphane à cauſe des choſes qu'ils contenoient. Lorſqu'il ajoute que les ſimples les liſoient pour les paroles, il veut apparemment caractériſer le ſtyle de S. Epiphane qui eſt à la portée des moins intelligens par ſa ſimplicité. Il y a des héréſies qu'il combat foiblement, d'autres avec plus de force & de ſuccès ; mais ſon ſtyle eſt le même par-tout, bas, rampant, & quelquefois obſcur & embarraſſé. Crédule au-delà des regles de la bonne critique, il ajoutoit foi trop légérement aux mémoires qui tomboient entre ſes mains ; de-là vient qu'il ſe contre-

dit quelquefois & qu'il péche ſouvent contre la vérité de l'hiſtoire. Ces défauts que l'on reprend dans ſes Ecrits n'ont pas empêché qu'ils ne ſoient très-eſtimés, & qu'ils n'ayent mérité à leur auteur le titre d'illuſtre Docteur de l'Egliſe.

XI.

XXIII. S. Pamphile Prêtre & Martyr.

Nous pouvons mettre parmi les Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle le célébre Martyr S. Pamphile, dont nous avons déja eu occaſion de parler. Il nâquit en Phenicie d'une famille conſidérable, & ſe rendit de bonne heure très-habile dans les ſciences prophanes. Il renonça à tout pour s'appliquer uniquement à l'étude des ſaintes Ecritures. Afin de s'y perfectionner, il recueillit avec grand ſoin les Ouvrages des Anciens, qu'il put trouver, & ſurtout ceux d'Origene. Il en copia de ſa propre main une grande partie, & ſaint Jerôme fut dépoſitaire d'un de ces précieux manuſcrits. Ce ſaint Docteur aſſure qu'il le conſervoit comme un tréſor, s'imaginant y voir encore les traces du ſang d'un Martyr. Pamphile avoit une ſinguliere affection pour ceux qui s'appliquoient à l'étude de la Religion, & il leur fourniſſoit abondamment tous les ſecours dont ils avoient beſoin. Il tenoit toujours prêts un grand nombre d'exemplaires des ſaintes Ecritures, qu'il diſtribuoit libéralement à ceux qui en manquoient, non-ſeulement aux hommes, mais encore aux femmes, lorſqu'il ſçavoit qu'elles aimoient la lecture. Ayant amaſſé quantité de Livres des Anciens, il en compoſa une riche Bibliotheque, qu'il conſacra à l'égliſe de Céſarée. Saint Pamphile établit dans la

même ville une école, où il enſeignoit les ſaintes Lettres, aidé ſans doute d'Euſebe qu'il avoit aſſocié à ſes études.

En même-tems que Pamphile s'appliquoit à l'étude, il pratiquoit toutes les vertus chrétiennes. Il diſtribua tout ſon bien aux pauvres, pour mener une vie dure & ſe préparer au Martyre. Il eut la gloire de le ſouffrir dans la perſécution de Diocletien l'an 309. On ignore en quel tems il avoit été fait Prêtre de l'égliſe de Céſarée, dont il fut le principal ornement. Ce ſaint Martyr eſt un des plus illuſtres Apologiſtes qu'ait eu Origene. Il ne nous reſte de l'apologie qu'il en avoit faite, que le premier Livre traduit par Rufin. Nous n'avons plus que quelques paſſages des cinq autres Livres. Ce qu'il dit pour juſtifier Origene des erreurs qu'on lui reprochoit ſur pluſieurs dogmes, eſt une preuve de la catholicité de S. Pamphile ſur tous ces points. On y voit en même-tems la ſolidité de ſon eſprit & la juſteſſe de ſes raiſonnemens. Ce ſaint Martyr avoit auſſi rétabli dans ſa pureté originale la verſion des ſeptante, telle qu'Origene l'avoit miſe dans ſes Hexaples, & qui avoit été altérée depuis. Il avoit enfin travaillé à corriger de même les exemplaires du nouveau Teſtament.

XII.

XXIV. S. Methode Evêque & Martyr.

Saint Methode fut Evêque de Tyr, & ſouffrit le martyre à la fin de la perſécution de Diocletien, c'eſt-à-dire, vers l'an 312. Le Menologe des Grecs dit qu'il eut la tête tranchée. Pluſieurs Peres de l'Egliſe font un grand éloge des Ecrits de S. Methode.

S. Jerôme cite souvent un grand Ouvrage que ce S. Martyr avoit composé contre le fameux Philosophe Porphyre. Il ne nous en reste que quelques fragmens. Photius nous a conservé un grand Extrait d'un autre Ecrit de S. Methode, qui a pour titre : Le Banquet des dix Vierges. C'est un Dialogue où dix Vierges s'entretiennent sur l'excellence de la chasteté. On nous l'a donné entier dans le siécle dernier, & le P. Combefis l'a inseré dans son appendix de la Bibliothéque des Peres. Cet Ouvrage donne une grande idée du génie & de la science de S. Methode. Mais on y trouve des expressions auſquelles il est difficile de donner un sens orthodoxe. Quelques Auteurs prétendent que les hérétiques l'ont corrompu. S. Methode après avoir d'abord favorisé Origene, devint ensuite un de ses plus zélés adversaires, & fit contre lui plusieurs Ecrits.

XIII.

XXV. S. Amphiloque Evêque d'Icone.

Théodoret assûre que S. Amphiloque fut un des plus illustres Evêques de son siécle, & l'un des plus généreux défenseurs de la foi ancienne contre les attaques des Hérétiques. Il avoit une liaison intime avec S. Basile & S. Grégoire de Nazianze; & S. Jerôme les joint tous trois pour la science tant ecclésiastique que profane. L'Histoire d'un Evêque aussi celébre dans l'Antiquité que S. Amphiloque, nous est très peu connue. Il fut fait malgré lui Evêque d'Icone capitale de la Licaonie, où il s'acquitta des devoirs de son ministere avec un zéle apostolique. Il assista à divers Conciles, & travailla de concert avec

son cher ami S. Basile à remedier aux maux de l'Eglise. Il combattit avec succès l'héresie des Macédoniens. M. Cotelier a donné au public une Lettre importante de cet illustre Evêque, où il prouve solidement la divinité du Saint-Esprit. Il attaqua aussi les Messaliens & les refuta avec beaucoup de force & de lumiere. Il avoit aussi écrit sur le Mystere de l'Incarnation, & avoit prouvé la distinction des deux natures en Jesus-Christ & l'unité de personne. Mais nous avons perdu la plupart de ses Ouvrages. Les Auteurs Ecclésiastiques & les Conciles ne nous en ont conservé que quelques fragmens. On ignore l'année de sa mort.

Plusieurs Peres des plus célébres, tels que S. Chrysostome, S. Jerôme, S. Augustin répandoient par-tout la lumiere à la fin du quatriéme siécle, & rendoient à l'Eglise de très-importans services : mais comme ces grands hommes ne sont morts que dans le cinquiéme, nous n'en parlerons que dans l'histoire de ce siécle, où nous tâcherons de faire leur portrait, & de donner une idée de leurs Ouvrages.

ARTICLE XII.

Plusieurs Saints Solitaires.

I.

1. S. Antoine. Suite de sa vie. Il sort de sa retraite, fait de grands miracles, & forme des Disciples.

NOUS avons vu à la fin du troisiéme siécle les commencemens de l'illustre S. Antoine. Je vais rapporter la suite de la vie de ce grand Saint, en me bornant aux principaux traits, comme il convient à un Abrégé.

S. Antoine ayant passé près de vingt ans dans une profonde retraite, sans sortir ni se laisser voir, toujours exposé aux plus violentes tentations du démon, mais toujours victorieux par le jeûne & par la priere, sortit de sa caverne comme d'un sanctuaire, où il s'étoit consacré à Dieu & s'étoit rempli de son Esprit. Dieu fit dès-lors par lui plusieurs miracles, & lui donna des paroles pleines de grace pour toucher les cœurs. Il forma en peu de tems un très-grand nombre de disciples, qui abandonnoient leurs biens, & renonçoient à toutes les espérances du siécle, pour mener dans la solitude une vie toute céleste. On vit bien-tôt le désert peuplé de monasteres, qui étoient comme autant de temples, dans lesquels ces admirables Solitaires passoient leur vie à chanter des Pseaumes, à étudier l'Ecriture sainte, à jeûner, à prier, à soupirer après les biens éternels, à travailler de leurs mains pour donner l'aumône, & à vivre tous ensemble dans une charité &

une union parfaite. C'étoit comme une région séparée du reste du monde, où la justice & la piété faisoient leur séjour. Antoine visitoit de tems en tems tous ces monasteres, pour donner aux freres les avis nécessaires, & les encourager par ses exhortations. Du reste il vivoit retiré, ne se communiquant à ses disciples, que pour les animer à faire de continuels progrès dans la vertu.

II. Son ardeur pour le martyre. Sa répugnation.

Pendant la persécution de Maximin, Antoine quitta sa solitude pour aller à Alexandrie chercher le martyre; car il brûloit du désir de donner sa vie pour Jesus-Christ. Il visitoit les Confesseurs qui étoient en prison, & accompagnoit ceux qu'on menoit devant les Juges; il encourageoit les uns & les autres par des discours pleins de zéle, à demeurer fermes dans la foi. Malgré les menaces du Juge, Antoine persista à assister les Martyrs, & il attendit la fin de la persécution pour retourner à son monastere, où il continua de sacrifier à Dieu sa vie par le martyre de la pénitence. Dieu le rendit alors très-célébre par le don des miracles. On venoit à lui de tous côtés pour être guéri de diverses maladies, ou délivré de la possession du démon. Comme ce concours troubloit le repos de sa solitude, il alla au fond du désert, d'où il visitoit de tems en tems les monasteres qu'il avoit établis. Il avoit un très-profond respect pour les loix de l'Eglise, & honoroit l'état ecclésiastique dans la personne des moindres clercs.

III. Son zéle pour la Foi.

Le zéle de S. Antoine pour la pureté de la foi lui faisoit regarder avec horreur les dogmes impies des Ariens. Ce Patriarche des Solitaires étoit fort éloigné de croire qu'en

quittant le monde, & s'enſeveliſſant dans les déſerts, il étoit diſpenſé de travailler pour les intérêts de la vérité. Lorſque la ſéduction eût fait les étonnans progrès que nous avons vus en parlant de l'Arianiſme, Antoine quoique ſimple Laïc, ſortit de ſa ſolitude, à la priere de ſaint Athanaſe & des autres défenſeurs de la vérité, & vint à Alexandrie pour confondre les Ariens, qui avoient publié qu'il tenoit leur doctrine. Il y rendit hautement témoignage à la divinité de Jeſus-Chriſt, & à l'innocence des Saints perſécutés. Il eut même le courage d'écrire à l'Empereur Conſtantin, pour l'avertir de ſe donner de garde des Euſebiens qui abuſoient de ſa confiance. Pendant qu'il étoit à Alexandrie, toute la ville accourut pour le voir : les paiens même s'empreſſoient de le toucher, & il en convertit un très-grand nombre au Chriſtianiſme.

IV. L'Empereur lui écrit.

Conſtantin & ſes enfans lui écrivirent comme à leur pere, & témoignerent un grand déſir de recevoir de ſes Lettres. Antoine parut peu touché d'un tel honneur, & il dit à ſes diſciples : Ne vous étonnez pas ſi un Empereur, qui n'eſt qu'un homme mortel, m'écrit ; mais étonnez-vous de ce que Dieu nous a parlé par ſon propre Fils. Il fit réponſe à ces Princes & leur donna de ſalutaires avis.

V. S. Antoine confond des Philoſophes.

Des Philoſophes païens l'allerent viſiter pluſieurs fois ; & quelques-uns eſſaierent de l'embarraſſer, par la ſubtilité des argumens qu'ils propoſoient contre la Religion chrétienne. Mais Antoine les confondit, en leur montrant par de ſolides raiſons l'excellence de cette Religion & l'abſurdité du paganiſme : & pour leur montrer la puiſſance de la foi

en Jesus-Christ, il fit en son nom des miracles devant eux, & les défia d'en faire autant par la force de leurs syllogismes.

VI. Sa mort.

Saint Antoine sçachant que sa fin étoit proche, alla rendre une derniere visite à ses freres, & leur dit : Mes chers enfans, ne vous relâchez point dans vos travaux & dans vos saints exercices. Vivez comme si vous deviez mourir chaquejour. Travaillez infatigablement à conserver vos ames pures de toute mauvaise pensée. Eloignez-vous de tous ceux qui enseignent l'erreur, & attachez-vous à la Tradition des Peres. Après leur avoir dit adieu, le saint Vieillard s'en retourna sur sa montagne : il tomba malade & rendit l'esprit avec une joie qui paroissoit encore sur son visage après sa mort. Il étoit âgé de cent cinq ans, dont il avoit passé plus de quatre-vingts dans la séparation du monde, & l'exercice des œuvres les plus rigoureuses de la pénitence.

II.

VII. Disciples de S. Antoine.

Les plus illustres disciples de S. Antoine furent Macaire, Pithyrion, Paphnuce, Paul le simple, Pior, Crone.

Macaire qu'il ne faut pas confondre avec les deux célébres Macaires d'Egypte, dont je parlerai, fut Abbé du Mont Pisper, où avoit demeuré saint Antoine, & il avoit sous sa conduite cinq mille Moines. On trouve une Regle qui porte son nom. Pithyrion eut la conduite des Moines qui demeuroient dans les grottes près du dernier hermitage de saint Antoine. Paphnuce est le saint Evêque & Confesseur, qui eut depuis un œil crevé dans la persécution ; qui assista au Concile de Nicée, & qui témoigna tant de zéle con-

tre la faction des Eusebes persécuteurs de S. Athanase. Paul le simple n'embrassa la vie monastique qu'à l'âge de soixante ans, & il fut élevé par son humilité & par son obéissance à un tel dégré de sainteté, qu'il faisoit de plus grands miracles que S. Antoine, qui lui renvoioit ceux qu'il ne pouvoit guérir. Pior arriva si promptement à une haute perfection, que saint Antoine lui permit à l'âge de vingt cinq ansde demeurer seul où il voudroit. Il alla dans le désert entre Nitrie & Scetis, & demeura trente ans dans un lieu où il avoit creusé un puits dont l'eau étoit amere. Il ne mangeoit par jour qu'un pain de si onces, & cinq olives. Il alla par ordre de saint Antoine visiter sa sœur qui le désiroit ardemment: mais il se tint à la porte de la maison les yeux fermés. Sa sœur se jetta à ses pieds transportée de joie, & Pior lui dit: Me voici, voiez-moi tant qu'il vous plaira; & aussi-tôt il retourna à son désert. Crone gouverna une Communauté de deux cens Moines près du Bourg de Phœnix; & pendant soixante ans qu'il servit à l'Autel en qualité de Prêtre, il ne sortit jamais de son désert, & ne vêcut que du travail de ses mains.

Plusieurs des disciples de S. Antoine en formerent d'autres, qui établirent & gouvernerent des monasteres nombreux. Ils n'avoient besoin d'aucun secours humain pour ces établissemens. La place ne leur manquoit pas dans les déserts: en païs chauds il leur falloit peu d'habits, & ils n'avoient besoin de logement que pour se mettre à l'ombre. Leurs bâtimens étoient des grottes, ou des cabanes de roseaux & d'autre semblable matiere selon les lieux. Leur nourriture étoit

un peu de pain qu'ils gagnoient de leur travail, & ils avoient encore de quoi faire aux pauvres des aumônes abondantes. Ainsi ils ne cherchoient personne ; & c'étoient les séculiers qui les alloient chercher dans leur solitude, attirés par leurs vertus & par leurs miracles.

III.

VIII. S. Amon.

Entre les plus illustres habitans des déserts, & ceux qui ont été les premiers auteurs, ou les principaux propagateurs de la vie sainte des Solitaires, un des plus célébres fut S. Amon, qui aiant été contraint à l'âge de vingt-deux ans de céder à l'importunité de ses parens, & de se marier, convertit son épouse le jour même de ses nôces, lui persuada de vivre ensemble dans une parfaite continence, & mena avec elle une vie admirable pendant dix-huit ans.

Quand ils ne furent plus retenus par leurs parens, Amon laissa sa femme dans sa maison où elle assembla en peu de tems un grand nombre de vierges. Pour lui, il se retira sur la montagne de Nitrie, allant voir sa femme deux fois l'année. Ils ne se nourrissoient tous deux que de pain sec, & étoient souvent plusieurs jours sans manger. Amon eut en peu de tems une multitude de disciples, dont plusieurs se sont rendus fort célébres ; & par son moien l'état monastique s'étendit beaucoup dans l'Egypte. Il fut aussi très-illustre par ses miracles, dont la réputation se répandit jusques sur la montagne de S. Antoine. Il semble que S. Amon faisoit encore de plus grandes austérités que S. Antoine. Il mourut à la fin du quatriéme siécle.

IV.

IX. S. Pacome. Sa conversion.

Pacome nâquit à la fin du troiſiéme ſiécle dans la haute Thébaïde. Son pere & ſa mere étoient paiens, & l'eleverent dans leurs ſuperſtitions. A l'âge d'environ vingt ans, il fut pris & enrollé malgré lui avec pluſieurs autres. Ces nouveaux ſoldats aiant été conduits à Thebes, Pacome eut ſon logement dans une maiſon de Chrétiens, qui le gagnerent par leur charité & par l'exemple de leurs vertus. Le jeune ſoldat réſolut dès-lors d'embraſſer une Religion qui formoit des hommes ſi ſaints & ſi parfaits. Aiant eu ſon congé, il retourna dans ſon païs, où il reçut une nouvelle vie par la grace du Baptême. Pacome devenu Chrétien, ne ſongea plus qu'aux moiens de conſerver ſon innocence. Il alla dans ce deſſein trouver un Solitaire nommé Palémon, qui menoit une vie très-pénitente, & il s'aſſocia avec lui. Leur occupation étoit de prier & de travailler des mains, afin d'avoir de quoi ſe nourrir & aſſiſter les pauvres. Pacome n'avançoit pas moins dans l'humilité & toutes les vertus intérieures, que dans la pratique des œuvres de la pénitence la plus auſtére. Il s'appliquoit à obſerver tout ce qu'il liſoit dans l'Ecriture ſainte. Il demandoit ſur tout à Dieu une grande pureté de cœur.

X. Ses auſtérités. Il forme des Diſciples.

Après que Dieu eut rempli Pacome de ſa grace, il lui fit connoître qu'il le deſtinoit à la répandre ſur les autres. Il ſe retira donc à Tabenne avec Palémon, & un de ſes freres qui l'étoit venu trouver. Ils demeurerent ſeuls quelques années, admirant ſans ceſſe la beauté de la loi de Dieu. Ce qui leur reſtoit du fruit de leur travail étoit auſſi-tôt diſtribué aux

pauvres, sans qu'ils se missent en peine du lendemain. Pacome passa quinze années entieres sans se coucher. S'il dormoit quelquefois, c'étoit toujours assis sur une pierre sans même s'appuier contre la muraille. Il reçut par ordre de Dieu ceux qui se présentoient pour être ses disciples. La Regle qu'il leur prescrivit, permettoit à chacun de jeûner & de travailler selon ses forces. Les Solitaires logeoient trois ensemble dans chaque cellule; mais ils se rassembloient tous dans un même refectoire. Ils gardoient un profond silence, & travailloient des mains. Pacome éprouvoit long-tems ceux qui s'adressoient à lui, de peur d'introduire le relâchement parmi ses religieux en admettant des personnes foibles. Il montroit l'exemple à tous; pratiquant plus d'austérités qu'aucun autre, quoique chargé du soin de tout le monastere. Il servoit à table, il travailloit au jardin, il répondoit aux étrangers, il assistoit les malades jour & nuit.

XI. Il établit la vie cenobitique.

Dans le grand nombre de ceux qui se rangeoient sous sa conduite, il y avoit des vieillards & des enfans, & il les conduisoit différemment, aiant égard à leurs forces & à leurs dispositions naturelles. Comme sa Communauté étoit devenue très-nombreuse, il fut obligé de bâtir plusieurs monasteres en différens lieux, & il y mit des Superieurs qu'il avoit formés à la piété, & qui étoient comme lui remplis de l'Esprit de Dieu. Voiant dans son voisinage de pauvres gens occupés à nourrir du betail, il les rassembloit à certaines heures pour leur lire l'Ecriture sainte. Il faisoit cette lecture avec une attention & une piété, qui le faisoit paroitre

aux yeux du peuple plutôt un Ange qu'un homme.

XII. Il reçoit avec reſpect S. Athanaſe.

S. Athanaſe étant venu viſiter les égliſes de la haute Thébaïde, alla auſſi à Tabenne pour y voir S. Pacome, qu'il regardoit comme un homme admirable & un des plus grands ſerviteurs de Dieu. Pacome étoit plein de reſpect pour cet illuſtre Evêque, à cauſe de la ſainteté de ſa vie, & des perſécutions qu'il ne ceſſoit de ſouffrir pour la foi. Aiant donc ſçu ſon arrivée, il ſe hâta d'aller au devant de lui avec tous ſes moines, & ils le reçurent en chantant des hymnes & des pſeaumes. Mais S. Pacome ſe tint caché dans la foule des Solitaires, ſans ſe faire connoître au ſaint Evêque, parce qu'il craignoit toute diſtinction. Il s'intéreſſoit aux affaires de l'Egliſe, & s'en informoit avec ſoin. Les maux que cauſoit l'Arianiſme le touchoient ſenſiblement, & étoient le ſujet de ſes plus ferventes prieres. C'étoit ſon zéle pour la vérité qui lui rendoit S. Athanaſe ſi cher & ſi vénérable.

XIII. Il forme un monaſtere de Religieuſes.

S. Pacome forma auſſi un monaſtere de religieuſes. Ce fut ſa propre ſœur qui y donna occaſion. Etant venue pour le voir, elle ne put obtenir cette conſolation, car il ne parloit jamais aux femmes; mais elle ſuivit le conſeil qu'il lui donna par le portier du monaſtere, de travailler à ſe conſacrer tout entiere à Dieu. Pacome lui fit bâtir par ſes moines un monaſtere éloigné du ſien : il lui donna une regle, & en peu de tems elle devint la mere d'un très grand nombre de religieuſes. Perſonne ne les viſitoit, excepté le prêtre & le diacre deſtinés à leur adminiſtrer les Sacremens, & qui n'y alloient mê-

me que le Dimanche. Quand l'une d'elles étoit morte, les autres portoient le corps sur le bord du Nil qui séparoit les deux monastéres, chantant des Pseaumes selon la coutume; alors les moines passoient avec des palmes d'olivier, & en chantant ils le transportoient de l'autre côté, & l'enterroient dans leur sépulture.

XIV. Ses miracles. Sa mort.

S. Pacome eut aussi le don des miracles, & il en fit un grand nombre; mais il aimoit mieux obtenir de Dieu la conversion des pécheurs, que la guérison des malades. Vers le milieu du quatriéme siécle, Dieu affligea tous les monastéres de sa Congrégation, d'une maladie contagieuse qui emporta en peu de tems plus de cent moines, & même des principaux. S. Pacome en fut aussi attaqué, & sa maladie dura quarante jours, pendant lesquels il donna des preuves d'une grande patience, & témoigna la joie qu'il avoit de voir approcher le terme de son éxil. Après avoir indiqué celui qu'il croioit le plus capable de lui succéder, il fit le signe de la croix, & remit son ame à Dieu.

V.

XV. S. Hilarion. Sa sublime perfection.

La famille d'Hilarion étoit paienne, mais Dieu le prévint dès l'enfance de ses bénédictions. Il embrassa le christianisme dès l'âge de douze ans. Il étoit né près de Gaza en Palestine vers la fin du troisiéme siécle. La fureur de la persécution de Diocletien ne fit point de tort à sa foi. Dès sa premiere jeunesse il transcrivit le livre des Evangiles, qu'il garda jusqu'à la mort. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il alla trouver S. Antoine, pour se rendre son disciple. Ne pouvant souffrir le grand nombre de personnes qui ve-

noient voir S. Antoine, il se retira dans son païs avec quelques moines pour y vivre dans la solitude. Hilarion fut le premier qui forma des Solitaires dans la Palestine & dans la Syrie. Son pere & sa mere étant morts, il distribua tout son bien aux pauvres, & se retira dans la vaste solitude qui est entre Gaza & l'Egypte, sans craindre les voleurs dont elle étoit pleine, & il y mena une vie très-austère. Il étoit souvent trois & quatre jours sans prendre aucune nourriture. Un seul habit de l'étoffe la plus commune le défendoit de l'ardeur du soleil & des injures de l'air. Depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt, il se contenta d'une cabane couverte de joncs & d'épines. Ensuite il se construisit une petite cellule plus basse que son corps, & un peu plus longue, & ainsi elle ressembloit à un sépulcre plutôt qu'à une maison. Il étudioit avec soin le sens des divines Ecritures qu'il avoit appriſes par cœur.

XVI. Il fait des miracles & forme des disciples. Sa mort.

Hilarion après avoir passé vingt deux ans dans sa solitude, devint célébre par un grand nombre de miracles, qui lui attirerent une multitude de disciples. Lorsqu'il faisoit la visite des Solitaires qui étoient sous sa conduite, il s'en rassembloit autour de lui jusqu'à deux & trois mille. On vit bien-tôt toute la Palestine remplie d'un nombre considérable de monasteres. Il retira de l'idolâtrie plusieurs peuples, qui furent touchés des merveilles dont ils étoient témoins ; mais comme la multitude de ceux qui venoient à lui, troubloient sa solitude, & témoignoient un grand respect pour sa vertu, il dit : Hélas ! je suis revenu dans le siécle, & j'ai reçu ma récompense en cette vie : voilà que toute la Palestine & les

Provinces voisines m'estiment quelque chose. Il voulut donc passer dans un lieu où il fût inconnu : mais la nouvelle s'en étant répandue ; comme si la Palestine eut été menacée de sa ruine, plus de dix mille personnes de tout âge & de tout sexe s'assemblerent pour le retenir. Rien ne fut capable de l'arrêter. Il partit donc accompagné de quarante moines ; & après avoir marché trois jours dans un désert affreux, ils arriverent à la montagne de saint Antoine, & de là dans le désert où il demeura trois ans. Mais les honneurs que sa vertu lui attira en ce lieu, le firent résoudre à le quitter pour passer dans le désert d'Oasis. On le suivoit par-tout comme un homme de Dieu, qui avoit le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, & d'obtenir par ses prieres la conversion des ames. Hilarion alla ensuite en Chypre, où il demeura jusqu'à sa mort. Etant sur le point de mourir, comme la fraieur des jugemens de Dieu le saisissoit, il s'excitoit à la confiance par ces paroles : Sors, mon ame, tu as eu le bonheur de servir Jesus-Christ pendant près de soixante & dix ans, pourquoi crains-tu la mort ? Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans.

VI.

XVII. Les deux saints MACAIRES.

Saint Macaire d'Alexandrie, ainsi appellé parce qu'il étoit originaire de cette ville, nâquit au commencement du quatriéme siécle. Après avoir connu les dangers du monde, il alla chercher sa sûreté dans les déserts de l'Egypte, & il vécut long-tems dans les exercices de la plus austére pénitence. Il partageoit son tems entre la priere, qu'il renouvelloit cent fois le jour, & le travail des

mains, dont il gagnoit de quoi se nourrir. Il demeuroit auprès de la montagne de Nitrie dans un lieu qu'on appella le désert des cellules, à cause du grand nombre de cellules des Solitaires dont ce désert étoit rempli. Dans la suite on l'ordonna Prêtre pour le service de ce lieu, & ainsi il se trouva chargé de la conduite de cette multitude de saints pénitens. Il ne relâcha rien pour cela de la rigueur de ses veilles & de ses jeûnes, non plus que de ses fréquentes prieres : mais il fut obligé d'emploier une partie du tems, auparavant destiné au travail, à donner des avis & des instructions à ceux qui le consultoient. Il avoit un si grand amour pour la pénitence, qu'il s'efforçoit d'imiter tout ce qu'il entendoit dire que les autres pratiquoient. Quelque mortifié que fut Macaire dans tous ses sens & dans tous les mouvemens de son cœur, Dieu permit qu'il fût exercé pendant toute sa vie par diverses tentations. Elles étoient fort affligeantes pour une ame aussi pure & aussi élevée que celle de ce saint Solitaire : mais Dieu le permettoit par un effet de sa miséricorde sur lui, pour empêcher qu'il ne fût séduit par la plus dangereuse de toutes, qui est celle de l'orgueil. Il y étoit sans cesse exposé par la grande réputation de sainteté qu'il avoit, & par les dons extraordinaires dont Dieu le favorisoit. Il lui fit connoître un jour les dispositions intérieures des Solitaires pendant les divins Offices ; l'attention & la ferveur des uns, la négligence & la distraction des autres ; & les démons appliqués à troubler le saint exercice de la priere, par mille pensées vaines & frivoles qu'ils excitoient dans

leur imagination. Macaire touché de cette vision jetta de profonds soupirs, & fondant en larmes en la présence de Dieu, il lui dit: Regardez, Seigneur, de quelle sorte le démon nous tend des piéges. Levez-vous, mon Dieu, afin que vos ennemis soient dissipés & prennent la fuite: car vous voyez comment ils rempliſſent nos ames d'illusions. Depuis ce tems-là Dieu continua de lui faire connoître les distractions des freres pendant la priere, & il lui découvrit même l'état de ceux qui approchoient de la Table sacrée.

Dieu accorda aussi à Macaire la grace des miracles. On venoit de fort loin à sa cellule pour implorer son secours. Il guérissoit ordinairement les malades, & délivroit les possédés avec de l'eau benite qu'il versoit sur eux, ou avec de l'huile sainte dont il les oignoit. Pallade qui avoit été son disciple, rapporte comme témoin oculaire plusieurs de ces miracles, & entre autres, celui-ci. Un Prêtre qui avoit le visage rongé par un cancer, vint pour être guéri; mais saint Macaire à qui Dieu avoit fait connoître que ce mal étoit une punition de la témérité sacrilége, avec laquelle ce malheureux Prêtre avoit exercé les fonctions redoutables du sacerdoce, pendant que son cœur étoit livré à l'impureté, lui fit promettre de ne dire jamais la messe, & de se réduire pendant toute sa vie à l'état laïque. Ce Prêtre fut guéri à cette condition, & s'en retourna en glorifiant Dieu.

Saint Macaire d'Alexandrie, dont nous venons de parler, étoit ami de saint Macaire d'Egypte, en qui l'on vit les mêmes vertus,

& les mêmes dons extraordinaires. Il fut auſſi contraint de ſe laiſſer ordonner Prêtre, afin que la multitude de Solitaires qui s'étoient mis ſous ſa conduite, ne fût pas privée de l'oblation du ſaint Sacrifice, & des autres ſecours qui dépendent du miniſtere ſacerdotal. Il s'acquitta de ces fonctions ſacrées avec une pureté de cœur plutôt angélique qu'humaine. Il étoit parvenu à la plus ſublime contemplation, & entretenoit avec Dieu le commerce le plus intime. C'eſt pour cela qu'il aimoit ſi fort le ſilence & la ſolitude, & que dès qu'il avoit ſatisfait aux devoirs de la charité, il rentroit dans un profond recueillement qui tenoit ſon ame toujours unie à Dieu.

Ces deux ſaints eurent le bonheur de ſouffrir pour la foi dans la perſécution des Ariens. Ils furent enlevés durant la nuit, & emmenés dans une iſle où il n'y avoit pas un ſeul Chrétien. Ils convertirent par leurs miracles preſque tous les habitans de l'iſle. Après le retour de ces ſaints Confeſſeurs dans leur ſolitude, ils allerent un jour viſiter un des freres; & étant entrés dans un grand batteau pour paſſer le Nil, il s'y trouva des Tribuns qui avoient chacun un nombreux équipage. Ces Officiers voiant les deux Saints au bout du batteau, vêtus pauvrement, avec un air content, qui s'entretenoient enſemble du bonheur de la vie ſolitaire qui paroiſſoit ſi mépriſable, un d'entre eux leur dit: Que vous êtes heureux de vous jouer ainſi du monde, & de n'y prétendre autre choſe qu'un habit pauvre & une nourriture très-commune! Macaire d'Alexandrie qui étoit naturellement gai, lui répondit: Il eſt vrai que nous ſommes heureux

heureux : mais si c'est un bonheur pour nous de nous jouer du monde : n'êtes-vous pas fort à plaindre, vous autres de ce que le monde se joue de vous ? Cette réponse toucha si vivement cet Officier, qu'étant retourné chez lui, il distribua son bien aux pauvres, & renonça à toutes les espérances du siécle, pour embrasser la vie solitaire. Les deux Saints s'endormirent dans le Seigneur, étant parvenus à une extrême vieillesse.

VII.

XVIII. S. Jean Prophéte.

Entre tous les saints Solitaires qui semblent avoir pratiqué à la lettre, les régles de perfection que Jesus-Christ nous a données dans l'Evangile, on peut dire avec vérité qu'il n'y en a aucun après saint Antoine, qui se soit rendu si célébre que S. Jean de Lycople, à qui l'on a donné le surnom de prophéte. Né de parens fort peu connus dans le monde, il est devenu si vénérable à toute la terre, que les Princes même & les Rois les plus puissans ont eu pour lui un respect singulier, & que les plus grands Docteurs de l'Eglise en ont fait l'éloge.

Il nâquit au commencement du quatriéme siécle, & il fut élévé dans la pauvreté & le travail conformément à l'état de ses parens. A l'âge de vingt-cinq ans, il se retira dans la solitude sous la conduite d'un homme expérimenté dans les voies du salut. Il avoit passé environ douze ans dans cette solitude, lorsque son maître mourut. Il parcourut différens monasteres pendant cinq ans, afin de s'instruire à fond de la discipline monastique. Il se retira ensuite seul sur une montagne située à une lieue de la ville de Licople dans

la Thébaïde. Il choisit le lieu de la montagne dont l'accès étoit le plus difficile, & y fit trois grottes qu'il enferma dans un même enclos, dont il ferma exactement l'entrée, afin que personne ne pût y aborder. Malgré toutes ces précautions, il fut bien-tôt connu. On vint de tous les environs, & ensuite des lieux les plus éloignés pour le voir & se recommander à ses prieres. Mais Jean ne se montroit que le Samedi & le Dimanche; encore ne se laissoit-il voir absolument qu'aux hommes. Ces jours-là donc il s'approchoit d'une petite fenêtre, & il parloit à ceux qui le venoient visiter; il les instruisoit, & tâchoit de leur persuader sur-tout qu'il n'étoit rien, qu'il ne méritoit point d'être vû, & qu'il n'étoit qu'un pécheur qui cherchoit à fléchir la justice de Dieu. A ce sujet il parloit à tous de la nécessité de faire pénitence pour être sauvé, non une pénitence foible & languissante, mais telle qu'elle ait quelque proportion avec les fautes qu'on a commises, & qu'elle soit capable de désarmer la colere de Dieu.

Les instructions de ce saint Solitaire toucherent le cœur de plusieurs, qui voulurent suivre son genre de vie. Le nombre de ceux qui venoient pour le consulter croissant de jour en jour, & plusieurs venant de fort loin, les autres Solitaires qui demeuroient sur la montagne, bâtirent auprès des grottes de Jean une espéce d'avant-cour pour recevoir les étrangers. C'étoit le lieu où on lui parloit. On ne s'y entretenoit que de Dieu & des moiens de le servir. Lorsque Jean avoit répondu à ce qu'on lui demandoit, il retournoit à la priere, & puisoit dans ce saint exer-

cice la sagesse qui éclatoit dans ses réponses. Il joignit une mortification rigoureuse à une priere continuelle. Il ne mangeoit jamais que le soir, & toujours fort peu. Il ne vouloit point cependant qu'on poussât le jeûne à l'excès, de peur que le corps trop affoibli ne rendît l'esprit incapable des exercices qui nourrissent la piété. Le jeûne le plus excellent, disoit-il, est de faire en tout & toujours la volonté de Dieu. Il désaprouvoit toute vertu de caprice & de fantaisie, parce que l'Evangile qui nous commande d'être vertueux, est fondé sur la vérité, qui n'est autre chose que l'amour de l'ordre & de la justice.

Après trente ans passés dans cette vie admirable, Dieu lui accorda le don de prophétie. Il découvroit à ceux qui alloient le voir les vingt dernieres années de sa vie, ce qu'ils avoient de plus caché dans le cœur. Mais il ne leur faisoit connoître que les choses, dont la connoissance leur étoit nécessaire ou utile pour leur salut. Outre ce don de prophétie, Jean avoit aussi celui de guérir les maladies les plus incurables ; & l'on rapporte de lui un grand nombre de miracles, qui font voir la puissance dont Dieu l'avoit revêtu. Cet illustre Solitaire mourut à la fin du quatriéme siécle, dans une extrême vieillesse.

VIII.

XIX. S. Julien Sabas.

Saint Julien, l'un des plus celebres Solitaires du territoire d'Edesse en Mésopotamie, fut au jugement de saint Jerôme, un des plus parfaits modéles de l'état monastique. Sa vertu lui attira le respect de tout le monde ; & le surnom de Sabas, ou vénérable que

les peuples du païs lui donnerent, en eſt une preuve bien ſenſible. Une petite caverne fort humide fut d'abord le lieu de ſa retraite. Là, dans un corps mortel, il imitoit la vie des Anges, ne mangeant qu'une fois la ſemaine du pain de millet, où étoit encore le ſon, avec du ſel & un peu d'eau. En peu de tems ſon corps devint ſi ſec, qu'il n'avoit plus que la peau collée ſur les os. Toute ſa joie étoit de chanter les pſeaumes de David, d'entretenir un commerce continuel avec Dieu, & de travailler uniquement à lui plaire. Sa réputation lui attira un grand nombre de diſciples, dont l'occupation étoit d'aller dans le déſert deux à deux ; & pendant que l'un prioit proſterné, l'autre récitoit debout les ſaints cantiques de l'Ecriture.

Dieu lui accorda le don des miracles ; mais comme il craignoit que leur éclat ne lui causât de l'enflure, il alla au Mont Sinaï pour y être inconnu. Il y bâtit une égliſe, & ne revint à ſa retraite que long-tems après. Outre le don de guérir les malades, Dieu lui avoit auſſi accordé celui de prédire l'avenir. Il ſçut par une révélation divine la mort de Julien l'Apoſtat, le jour même que ce Prince fut tué, à plus de vingt journées de ſon monaſtere.

Quelque attrait qu'il eût pour la retraite, il la quitta néanmoins à la priere des Orthodoxes, pour confondre les Ariens qui ſe vantoient de l'avoir dans leur parti ; à l'exemple de ſaint Antoine qui avoit été à Alexandrie pour un pareil ſujet. Il entra dans les villes, ce qu'il n'avoit point fait depuis plus de quarante ans. Il y avoit plus de concours à ſon entrée, qu'à celle des Prin-

ces. Chacun vouloit voir cet homme si merveilleux. Plusieurs furent guéris de leurs infirmités par ses prieres. Etant lui-même tombé malade ; pressé par les Catholiques de demander à Dieu sa guerison, il le pria de lui rendre la santé, si elle étoit de quelque utilité à l'Eglise. Aussi-tôt une sueur abondante emporta la fiévre qui le consumoit. Il obtint dans le même tems la guérison d'un grand nombre de malades, & en particulier celle du Comte d'Orient. Les Ariens mêmes dont il combattoit l'hérésie, ne purent s'empêcher de rendre un témoignage authentique à ses miracles. Après que saint Julien eut rendu à l'Eglise cet important service, il retourna à sa caverne. En passant par la ville de Cyr, il exhorta le peuple au jeûne & à la pénitence, & obtint de Dieu la mort d'un dangereux hérétique. Enfin il rejoignit ses disciples, vécut encore assez long-tems avec eux, & passa avec joie à une meilleure vie.

IX.

XX
S. Arsene.

Saint Arsene étoit d'une naissance considérable. Il fut fort bien instruit dans toutes les sciences humaines. Le grand Théodose avoit pour lui tant d'estime, qu'il le choisit pour lever des Fonts Baptismaux Arcade & Honoré ses fils, & pour veiller à leur éducation. Il étoit alors vêtu d'habits magnifiques, meublé superbement, environné d'une troupe nombreuse de domestiques couverts d'or & de soie, & il nageoit, pour ainsi dire, dans les délices du siécle. A l'âge de quarante ans, Dieu lui fit connoître combien une telle vie étoit horrible à ses yeux, & il embrâsa tellement son cœur de son amour, qu'il lui fit abandonner toute la gloire du monde, pour

aller s'enſevelir dans le déſert de Sceté. Etant encore à la Cour ; comme il diſoit à Dieu dans ſa priere : Seigneur, apprenez-moi ce que je dois faire pour me ſauver, il entendit une voix qui lui dit : Arſene, fuis la compagnie des hommes & tu te ſauveras. Lorſqu'il fut dans le déſert, il ne ſongea qu'à y mener une vie cachée & mortifiée. Il n'étoit diſtingué entre les moines que par ſes vertus. Ses habits étoient très-pauvres. Il s'occupoit à faire des nates de palmier, & travailloit aſſis, aiant un mouchoir dans ſon ſein, pour eſſuier les larmes qui tomboient continuellement de ſes yeux, ce qui dura toute ſa vie. Il ne changeoit qu'une fois par an l'eau où trempoient les feuilles qu'il emploioit, ſe contentant d'en ajouter de tems en tems. Les anciens du monaſtere lui dirent un jour : Pourquoi ne changez-vous pas cette eau puante ? Il répondit : Je dois ſouffrir cette odeur à cauſe des parfums dont j'ai uſé dans le monde. Ses jeûnes & ſes mortifications étoient incroiables ; ſa priere continuelle ; ſes veilles ſi fréquentes, que quand la nature le forçoit à dormir, il diſoit au ſommeil : Viens donc, méchant ſerviteur ; & après en avoir pris un peu, il ſe relevoit auſſi-tôt. Saint Arſene vécut ainſi juſqu'à quatre-vingt-quinze ans.

La vertu qui éclata le plus en lui, fut l'amour de la retraite. Il ne ſortoit de ſa cellule que pour aller à l'égliſe, où il ſe mettoit derriere un pilier, ne voulant ni voir ni être vû. Il étoit ſi pénétré de l'eſprit de componction, qu'il gémiſſoit ſans ceſſe, & que ſes yeux étoient une ſource intariſſable de larmes. Son humilité étoit ſi profonde, qu'il ne vou-

loit pas même écrire des Lettres de piété, & qu'il refuſoit de parler d'aucune queſtion de l'Ecriture, quoiqu'il fût très en état de le faire. Car on voit quelle étoit ſa lumiere, dans les inſtructions qu'il fut forcé de donner à quelques Solitaires. Comme un des freres lui témoignoit la douleur qu'il reſſentoit, de ſe voir attaqué ſouvent par des penſées contraires à la pureté; Arſene lui dit: Quand vous les ſentez s'élever, & comme parler dans votre cœur, ne leur répondez point, n'y faites point même attention, ne les combattez pas de front; mais levez-vous, priez, gémiſſez, & dites: Jeſus-Chriſt Fils de Dieu, ayez pitié de moi. Le même Solitaire ajouta: Je tâche de méditer ce que j'ai appris par cœur de l'Ecriture-Sainte; mais je n'en ſuis point touché, parce que je n'en comprends pas bien le ſens: cet état m'afflige ſenſiblement. Saint Arſene lui dit: Ne ceſſez pas pour cela de méditer ſans relâche ces paroles de vie & de ſalut. Car quand même nous n'entendrions pas le ſens des ſaintes Ecritures, les démons ne laiſſeroient pas d'être épouvantés par la puiſſance de ces divines paroles. Comme il conſultoit lui-même un jour ſur ſon intérieur un vieillard fort ſimple, mais d'une grande ſainteté, quelqu'un lui dit: Pere Arſene, comment conſultez-vous cet homme groſſier, vous qui avez tant lû & tant étudié? Il répondit: J'ai appris, il eſt vrai, beaucoup de choſes, mais j'ignore encore l'alphabet de ce vieillard. Quand il vit que la fin de ſa vie approchoit, il dit à ceux qui étoient avec lui: Ne vous mettez point en peine d'avoir de quoi faire des aumônes pour moi, quand je ſerai mort; c'eſt aſſez qu'on ſe ſou-

vienne de moi, lorſqu'on offrira le ſaint Sacrifice. Etant prêt d'expirer, ſes larmes coulerent en abondance, & il témoigna combien il étoit effraié à la vue des jugemens de Dieu. Quand il fut mort, un des Abbés dit : Que vous êtes heureux, Arſene, de vous être tant pleuré, puiſque ceux qui ne ſe pleurent pas pendant leur vie, verſeront des larmes éternelles & infructueuſes après leur mort! Saint Arſene mourut vers l'an 445, après avoir paſſé cinquante-cinq ans dans la retraite & dans la pénitence.

X.

XXI. Maniere de vivre des Solitaires d'Egypte.

Le long ſéjour que fit Caſſien chez les moines d'Egypte, lui donna moien de s'inſtruire parfaitement de leur maniere de vivre. On connoît la perfection de ces moines par les relations qu'il nous a laiſſées. Il les viſitoit à la fin du quatriéme ſiécle.

Cet Auteur nous apprend que les moines d'Egypte portoient une tunique de lin qui ne deſcendoit qu'au-deſſous des genoux, & dont les manches ne paſſoient pas les coudes, afin de laiſſer plus de liberté pour le travail. Cette tunique étoit large, & ils avoient une ceinture pour l'arrêter. Ils portoient des capuces qui ne deſcendoient que juſqu'au haut des épaules, & ils ne les quittoient ni jour ni nuit. Ils marchoient nuds pieds pour l'ordinaire, excepté dans les grands froids. Par-deſſus la tunique, ils portoient un manteau de lin qui couvroit le col & les épaules, & par deſſus une melote ou peau de mouton. Ils marchoient un bâton à la main. Leur nourriture n'étoit que du pain & de l'eau. En certains jours de grandes fêtes ils ajoutoient quelques prunes & quelques olives. Ils s'aſ-

sembloient pour prier le soir & la nuit, & ils récitoient douze Pseaumes, auſquels ils ajoutoient deux lectures, l'une de l'ancien, & l'autre du nouveau Teſtament. Après chaque pſeaume, ils prioient debout les mains étendues, ſe proſternoient un moment, & ſe relevoient auſſi-tôt, de peur de s'endormir, ſuivant exactement les mouvemens de celui qui préſidoit à la priere. Un profond ſilence regnoit dans l'aſſemblée, quelque nombreuſe qu'elle fût. On n'entendoit qu'une ſeule voix, ou de celui qui prononçoit le Pſeaume, ou du Prêtre qui faiſoit la priere. Celui qui chantoit étoit debout, tous les autres aſſis ſur des ſiéges fort bas, parce que leur jeûne & leur travail continuel ne leur permettoient pas de demeurer debout. Si les pſeaumes étoient longs, ils les partageoient ne cherchant pas à en dire beaucoup & promptement, mais à y donner une grande attention. Ils n'avoient pour tous meubles dans leurs cellules, qu'une nate pour ſe coucher, & un paquet de groſſes feuilles de la plante nommée *Papyrus*, commune en Egypte, d'où vient le nom de papier, parce qu'on s'en ſervoit auſſi pour écrire. Ce paquet étoit leur chevet pendant la nuit, & leur ſervoit de ſiége pour le jour. Ils demeuroient dans leurs cellules, travaillant & priant ſans ceſſe; & afin que le travail fût compatible avec la priere, ils choiſiſſoient des ouvrages faciles & ſédentaires, comme de faire des nates & des paniers. Ces moines d'Egypte étoient ceux de tous qui recommandoient le plus le travail des mains, comme l'unique reméde à l'ennui de la ſolitude, & à une infinité de maux. Ils ne vouloient pas

que les moines reçuſſent rien de perſonne pour leur ſubſiſtance ; au contraire, leur travail les mettoit en état d'exercer l'hoſpitalité envers ceux qui les venoient viſiter, & d'envoyer de grandes aumômes dans les lieux ſtériles de la Lybie, & même dans les Villes pour les priſonniers.

XI.

XXII. Dénombrement des monaſteres d'Egypte.

Il y avoit alors des monaſtéres dans toutes les parties de l'Egypte. Les plus anciens étoient dans la Thébaïde vers le fonds de la mer rouge. Là étoit le Mont Colzim où mourut ſaint Antoine, & le Mont Piſper, autrement la Montagne extérieure qu'il avoit auſſi habitée, & où demeurerent la plûpart de ſes diſciples. On en comptoit juſqu'à cinq mille, qui après ſaint Antoine furent gouvernés par un ſaint Macaire, autre que les deux dont j'ai parlé, l'Alexandrin & l'Egyptien. Il y avoit un monaſtere de l'autre côté du Nil près de la ville d'Hermopole, où l'on croit que la ſainte Vierge & ſaint Joſeph avoient amené Jeſus enfant, & que l'on nomme aujourd'hui Matarée. Là vivoient environ cinq cens moines, ſous la conduite de ſaint Apollon ou Apollonius, qui fut mis en priſon ſous le régne de Julien. Saint Iſidore gouvernoit auſſi dans la Thébaïde une communauté de mille moines, qui gardoient une cloture très-exacte. Au-dedans de leur enclos, ils avoient des puits, des jardins, & tout ce qui leur étoit néceſſaire. Perſonne n'y entroit que pour y paſſer ſa vie. Un vieillard gardoit la porte, pour répondre aux étrangers & exercer l'hoſpitalité. Le Prêtre Dioſcore en gouvernoit environ deux mille, dont quelques-uns étoient anachoretes, enfermés dans des cavernes.

Mais la grande merveille de la Basse-Thébaïde, étoit la Ville d'Oxyrinque, ainsi nommée en grec du nom d'un poisson à bec pointu, que les Egyptiens adoroient, & qui avoit un temple célébre en cette ville. Elle étoit peuplée de moines dedans & dehors, enforte qu'il y en avoit plus que d'autres habitans. Les bâtimens publics & les temples d'idoles avoient été convertis en monastéres, & on en voyoit par toute la ville plus que de maisons particulieres. Les moines logeoient jusques sur les portes & dans les tours. Il y avoit douze églises pour les assemblées du peuple, sans compter les oratoires des monasteres. Cette ville, qui étoit grande & peuplée, n'avoit ni hérétiques ni payens, mais tous Chrétiens Catholiques. Il y avoit vingt mille vierges & dix mille moines. On y entendoit le jour & la nuit retentir de tous côtés les louanges de Dieu. Il y avoit par ordre des Magistrats, des sentinelles aux portes, pour découvrir les étrangers & les pauvres, & c'étoit à qui les retiendroit le premier, pour exercer envers eux l'hospitalité. J'ai parlé des monastéres que gouvernoit Saint Pacome. Les moines de la Congrégation s'assembloient deux fois l'année, à Pâques & au mois d'Août. Cette derniere assemblée étoit pour pardonner les fautes, & reconcilier ceux qui avoient quelque refroidissement. On y élisoit aussi les Supérieurs & les officiers des monasteres. S. Jerôme dit qu'ils se trouvoient jusqu'à cinquante mille ensemble pour célébrer la Pâque. C'est le premier exemple que nous trouvions de plusieurs monasteres unis en Congrégation sous une même regle. Un monastere comprenoit trente

ou quarante maiſons, dont trois ou quatre faiſoient une tribu, pour aller enſemble au travail, ou ſervir la même ſemaine. Chaque maiſon contenoit environ quarante freres d'un même métier, par exemple, tous natiers, ou tiſſerans, ou couturiers, ou foulons. Chaque maiſon comprenoit pluſieurs cellules où ils logeoient trois à trois, mais ils mangeoient dans un réfectoire commun. Chaque maiſon étoit marquée par une lettre de l'alphabet, que chacun des moines de la maiſon portoit ſur ſon capuce. Dans une ville de la Haute-Thébaïde il y avoit un monaſtere de femmes, au nombre de plus de cent, fort renommées pour leurs vertus. Elles ne mangeoient point de fruits, & jeûnoient ſouvent deux ou trois jours. Elles étoient vêtues d'un cilice qui les couvroit juſqu'aux pieds. Elles travailloient tant qu'elles pouvoient, n'uſoient point de remédes dans leurs maladies, mais les recevoient comme une grande bénédiction, & gardoient une clôture exacte. Euphraſie, veuve d'un homme de grande qualité nommé Antigone, leur ayant offert vingt ou trente livres d'or de revenu, l'Abbeſſe les refuſa & reçut ſeulement de l'huile pour les lampes, & des parfums pour l'oratoire. Euphraſie, ou Euphraxie ſa fille y entra à l'âge de ſept ans, & devint illuſtre par ſes vertus & par ſes miracles. Près d'Antinoüs, il y avoit louze monaſteres de femmes, un entre autres gouverné par une Abbeſſe qui pratiquoit la vie monaſtique depuis quatre-vingts ans. Elle avoit avec elle ſoixante jeunes vierges qui lui étoient tendrement attachées, & qui recevoient d'elle de ſolides inſtructions. Elles ſortoient le Di-

manche pour aller à l'égliſe recevoir la Communion ; mais une d'entre elles nommée Taor, qui n'avoit pû par ſes auſtérités effacer ſa beauté, demeuroit toujours à travailler dans le monaſtere couverte de haillons.

Dans l'Egypte proprement dite près d'Arſinoé, l'Abbé Serapion gouvernoit environ dix mille moines. Le déſert de Nitrie en avoit cinq mille en cinquante monaſteres. Ils avoient une égliſe & huit Prêtres, dont le plus ancien faiſoit ſeul les fonctions. Les ſept autres n'en faiſoient aucune pendant ſa vie. Près de là étoit le monaſtere de Celles & le Mont de Phermé, habité par environ cinq cens moines. Près de là auſſi étoit le monaſtere de Sceté, où demeurerent les deux Macaires & ſaint Arſéne. Près d'Alexandrie il y avoit environ deux mille moines en divers monaſteres. A Canopa étoient pluſieurs monaſteres, entre autres celui de Matanée. A Peluſe il y avoit auſſi des moines, entre autres le célébre ſaint Iſidore qui vivoit dans ce même-tems. Tel étoit l'état des monaſteres d'Egypte à la fin du quatriéme ſiécle. Le nombre de tous les moines qui ont été marqués monte à plus de ſoixante & ſeize mille ; celui des religieuſes à vingt mille ſept cens ou environ, ſans compter les monaſteres dont le nombre n'eſt pas exprimé.

La nature d'un Ouvrage comme celui-ci, ne me permet pas de m'étendre d'avantage ſur l'œuvre des Solitaires. Le peu que je viens de rapporter, fournit une preuve de la divinité de la Religion chrétienne, qui paroît invincible.

ARTICLE XIII.

Conciles & Diſcipline.

I.

I. Concile d'Elvire.

ON croit que ce fut l'an 300 ou 301 que l'on tint un Concile en Eſpagne à Elvire, c'eſt-à-dire, Eliberis ou Illiberis dans la Province Bétique. Il n'en reſte plus que quelques ruines ſur une montagne près de Grenade. Dix-neuf Evêques s'y aſſemblerent, entre autres Oſius de Cordoue, dont nous avons ſi ſouvent parlé, Sabin de Séville, Flavius d'Elvire, Valere de Sarragoce, célébre Confeſſeur, ceux de Mérida, de Léon, de Tolede, d'Evora, de Malaga, de Cadix. Vingt-ſix Prêtres prirent ſéance avec les Evêques, les diacres étant debout & tout le peuple préſent. On y fit quatre-vingts-un Canons de diſcipline. Le premier porte, que quiconque après le baptême, étant en âge de raiſon, aura ſacrifié aux idoles, n'obtiendra pas la communion, même à la mort. Le grand nombre de ceux qui étoient tombé dans la perſécution, obligeoit à cette ſévérité à l'égard de ceux qui auroient apoſtaſié volontairement. On condamne à dix ans de pénitence, quiconque ira au Capitole ſeulement pour voir le ſacrifice des paiens. Si quelqu'un briſe des idoles & eſt tué ſur la place, il ne ſera point mis au nombre des Martyrs. On impoſe des peines très-rigoureuſes contre l'homicide & l'adultere, en

distinguant les cas où l'on ne devoit pas accorder la communion, même à la mort. Il est défendu de donner en mariage des filles Chrétiennes à des païens. Il est défendu d'ordonner dans une Province, ceux qui auront été baptisés dans une autre, parce que leur conduite n'y est point connue. La continence est prescrite aux Evêques, aux Prêtres, aux diacres, & même à tous les clercs qui sont dans l'exercice de leur ministere. L'Evêque ou tout autre clerc n'aura avec lui que sa sœur, qui soit vierge ou consacrée à [illegible] mais point d'étrangere. L'usure est dé[illegible] aux clercs, sous peine de dégradatio[illegible] aux laïcs, sous peine d'excommunicatio[illegible]

Les Evêques, les Prêtres & les diacres ne quitteront point leurs places pour trafiquer, & ne fréquenteront point les foires & les marchés; mais ils pourront envoier quelqu'un, pour se procurer la subsistance & vendre leurs marchandises. (Les églises n'avoient point encore de revenus fixes, & la plupart des clercs, même les Evêques, étoient fort pauvres.) Ceux qui commencent à se convertir à la foi, s'ils ont une conduite irréprochable, doivent être admis à la grace du Baptême dans deux ans, à moins que la maladie n'oblige de les secourir plûtôt. On abolira la mauvaise coutume de mettre de l'argent dans les Fonts, en recevant le Baptême, de peur que l'Evêque ne semble vendre ce qu'il a reçu gratuitement. Si un diacre gouvernant un troupeau, a baptisé quelques personnes sans Evêque & sans Prêtre, l'Evêque doit les perfectionner par sa bénédiction : s'ils meurent auparavant, chacun sera sauvé selon sa foi & ses dispositions. (On voit ici des

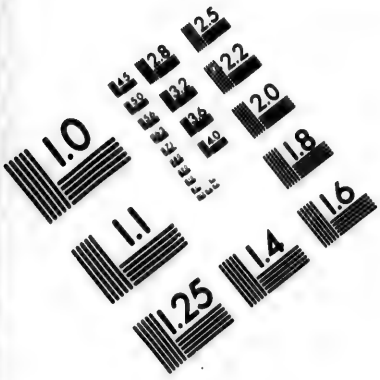

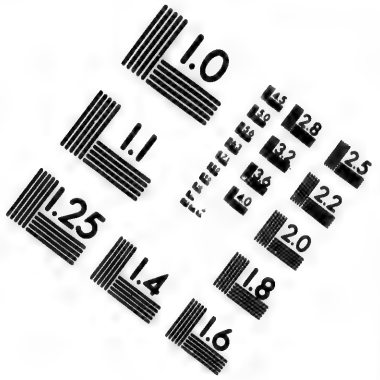

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

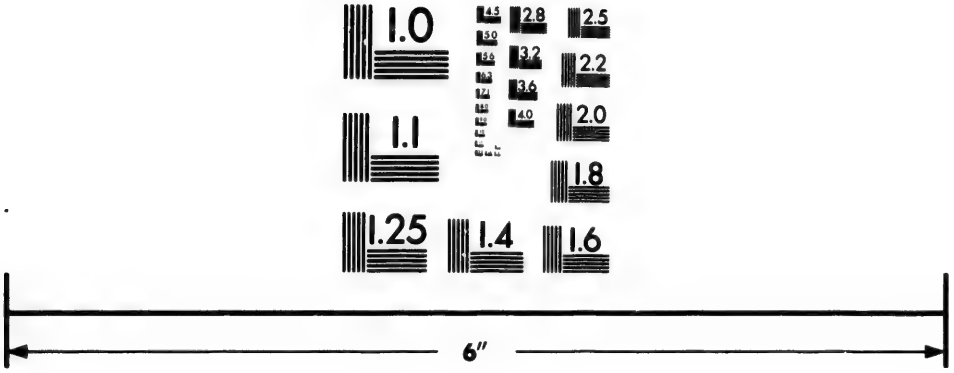

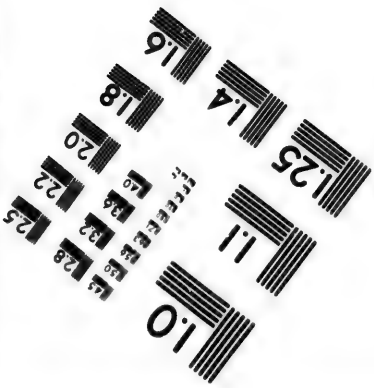

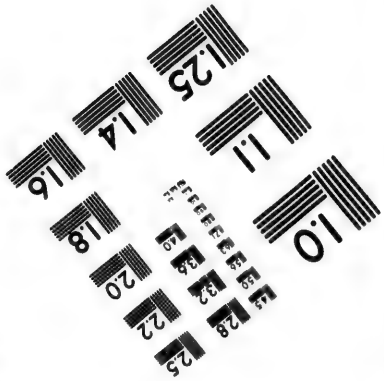

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

diacres qui avoient une espéce de paroisse.) Si un cocher du Cirque ou un Comédien veulent embrasser le Christianisme, qu'ils commencent par renoncer à leur métier, sans espérance de le jamais reprendre. On donnoit le nom de Chrétiens aux Catéchumenes, & celui de Fidéles à ceux qui étoient baptisés. Celui qui étant dans la ville passera trois Dimanches sans venir à l'église, en sera exclu autant de tems pour le punir. Les Evêques ne doivent point recevoir de présens des pécheurs qui ne sont point reconciliés. Les Chrétiens en voïage prenoient des lettres de leurs Evêques pour prouver qu'ils étoient dans la communion de l'Eglise. On interrogeoit ces voïageurs sur l'état de leurs églises : ainsi chaque Evêque pouvoit être aisément instruit de l'état de toutes les églises.

On célébrera tous les mois les jeûnes doubles, excepté les deux mois de Juillet & d'Août, à cause des chaleurs. Le jeûne double ou renforcé consistoit à passer tout le jour sans manger, & à se priver même de l'unique repas que l'on prenoit sur le soir les jours de jeûne ordinaire : on jeûnoit deux jours chaque semaine, & de plus un chaque mois, fixé au samedi. On défend sous peine d'être noté d'hérésie, de célébrer la Pentecôte un autre jour que le cinquantiéme après Pâque. (On traite d'hérésie l'erreur sur le temps & la maniere de célébrer ces fêtes principales.) On n'allumera point de cierges pendant le jour dans les cimetieres, pour ne point troubler l'attention des fidéles. Il est défendu aux femmes d'y veiller pendant la nuit. Le Con-

cile d'Elvire est le plus ancien dont il nous reste des Canons de discipline.

II.

II. Concile d'Arles.

Le Concile d'Arles, qui fut convoqué l'an 314 par l'Empereur Constantin au sujet du schisme des Donatistes, étoit au moins de trente-trois Evêques. Quelques absens y envoierent des Prêtres à leur place. Le nombre des Evêques des Gaules fut le plus grand. On en voit seize dans les souscriptions. Plusieurs églises des Gaules y sont marquées, Arles, Lyon, Vienne, Marseille, Autun, Reims, Treves, Cologne, Rouen & Bordeaux: dans la grande Bretagne Londres & Yorc; il y a quelques Italiens, plusieurs Espagnols & plusieurs Africains. Le Pape saint Silvestre y avoit envoié deux Prêtres & deux diacres. Cecilien fut absous dans ce Concile, & ses accusateurs condamnés. Mais avant que de se séparer, les Evêques firent des Canons de discipline qu'ils adressérent au Pape saint Silvestre avec une Lettre synodale. Plût à Dieu, disent-ils au Pape, que vous eussiez assisté à notre assemblée, notre cher frere; la condamnation (des Donatistes) en eut été plus sévere & notre joie plus grande. Nous avons fait divers réglemens, en suivant le mouvement du Saint-Esprit. Nous avons crû que selon l'ancien usage, c'étoit à vous principalement à les notifier aux autres, puisque vous avez la plus grande part dans le gouvernement de l'Eglise. Les réglemens de ce Concile sont compris en vingt-deux Canons.

La Pâque sera observée par tout le monde le même jour. Tous les ministres de l'Eglise

demeureront dans les lieux où ils auront été ordonnés. S'ils vont ailleurs, ils seront déposés. Il doit y avoir au moins trois Evêques pour l'ordination d'un Evêque. Les gens de théâtre seront excommuniés, tant qu'ils resteront dans cet infame métier. L'Eglise a toûjours suivi la discipline de ce Canon. Elle a toujours regardé comme indignes de la communion des fidéles, ceux qui font profession de divertir le peuple par les spectacles; elle les a toujours interdits aux fidéles, & les anciens Peres ont prévenu tous les vains prétextes dont on se sert aujourd'hui pour justifier les spectacles. Ceux qui après avoir apostasié ne se présentent point à l'Eglise pour demander la pénitence, & qui étant malades demandent la réconciliation, on la leur doit refuser, à moins qu'ils ne reviennent en santé & ne fassent de dignes fruits de pénitence. On ne se fioit point alors à des conversions excitées par la crainte de la mort. Il est défendu aux diacres d'offrir le Sacrifice. Si quelqu'un quitte l'hérésie pour rentrer dans l'Eglise, on l'interrogera sur le symbole, & si l'on voit qu'il a été baptisé au nom du Pere & du Fils & du Saint Esprit, on se contentera de lui imposer les mains, afin qu'il reçoive le Saint-Esprit. Plusieurs Sçavans croient que c'est ce Canon du Concile d'Arles, que saint Augustin a en vue, quand il dit que l'unité du Baptême a été décidée dans un Concile plénier. Les Africains, disent-ils, ont coutume de donner le nom de général à tous les Conciles où il se trouvoit des Evêques de plusieurs Provinces. Ces Sçavans allèguent plusieurs raisons pour prouver que le Concile d'Arles décide plus nettement la

question du Baptême des hérétiques que celui de Nicée. III.

III. Concile d'Ancyre.

On rapporte au même temps le Concile d'Ancyre & celui de Néocésarée, célébres par leurs Canons, & il est certain que les Conciles furent fréquens dès-que l'Eglise fut en liberté. Ancyre étoit Métropole de Galatie. On marque dix-sept Evêques qui assistérent à ce Concile, où l'on fit vingt-cinq Canons, dont les premiers regardent ceux qui étoient tombés dans la persécution. L'on y voit la distinction des fonctions des Prêtres & des diacres. Les Prêtres offroient le Sacrifice, & instruisoient: les diacres présentoient l'offrande & faisoient les annonces; c'est-à-dire, qu'ils faisoient dans l'église ce que faisoient les crieurs publics dans les assemblées civiles. On laisse aux Evêques le pouvoir de prolonger ou d'abréger le temps de la pénitence, & d'user d'indulgence, selon la maniere dont les pénitens se conduiront pendant le temps de leur pénitence. Le Concile en parlant des crimes pour lesquels on mettoit en pénitence toute la vie, dit qu'il est plus humain d'imposer une pénitence de dix ans. Les homicides involontaires devoient faire sept ans de pénitence selon l'ancienne régle. Le Concile d'Ancyre n'en met que cinq. On commençoit dès-lors à adoucir la rigueur de la discipline. On voit par ce Concile, que l'Eglise commençoit à posséder quelques fonds, & qu'ils étoient inaliénables.

IV. Concile de Néocésarée.

Une partie des mêmes Evêques qui avoient assisté au Concile d'Ancyre, assista à celui de Néocésarée. Vital d'Antioche paroît avoir présidé à l'un & à l'autre. Nous avons les

Canons de ce Concile au nombre de quinze. Si un Prêtre se marie, il sera dépoſé. On ne doit point ordonner de Prêtre avant trente ans. On n'ordonnera point celui qui a été baptiſé en maladie, à moins qu'il n'ait un mérite extraordinaire, & que l'on ne manque de ſujets. Voilà des cauſes de diſpenſe. Comme on n'offroit qu'une fois le Sacrifice dans chaque ville, le Concile régla celui qui devoit préſider à l'action, c'eſt-à-dire, offrir le Sacrifice, & donna la préférence aux Prêtres de la ville ſur ceux de la campagne. Il ne doit y avoir que ſept diacres dans chaque ville, quelque grande qu'elle ſoit, ſelon la premiere inſtitution. On la garde encore aujourd'hui à Rome. Il eſt défendu aux Chorévêques d'ordonner des Prêtres ou des Diacres, & de rien faire d'important ſans la permiſſion de l'Evêque. Les Chorévêques n'étoient, à ce que l'on croit, du moins dans la plûpart des Egliſes, que des Prêtres à qui les Evêques donnoient preſque toute leur autorité pour la campagne. On diſtingue dans ce Concile deux ordres de Cathécumenes : les uns n'étoient admis qu'à écouter les lectures & les inſtructions, comme les payens ; les autres plus avancés pouvoient prier avec les fidéles, mais à genoux & avant le Sacrifice. Ceux qui ſe marioient pluſieurs fois, étoient mis en pénitence. Les ſecondes nôces étoient permiſes, mais on les regardoit comme une foibleſſe.

IV.

V. Canons de diſcipline du Concile général de Nicée.

Le Concile de Nicée ayant réglé ce qui regardoit la foi, comme nous l'avons vû, fit des régles générales de diſcipline, non pour en établir une nouvelle, mais pour conſerver

l'ancienne qui se relâchoit. Ces Canons sont au nombre de vingt, reçus de toute l'antiquité.

Les néophytes sont exclus de l'Episcopat & du Sacerdoce. Le mot de néophyte qui vient du grec, signifie jeune plante. On appelloit donc néophytes ceux qui n'avoient été entés sur Jesus-Christ par le baptême, que depuis peu de tems, & qui étant encore de tendres & jeunes plantes, n'avoient pas assez de force & de solidité pour résister aux orages, ni assez de tronc & de branches pour couvrir les environs d'une ombre salutaire. Tel est le sens & la raison de l'ordonnance de l'Apôtre, qui défend d'élever un néophyte à l'Episcopat, de peur que s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que le diable. Les besoins pressans de l'Eglise pendant les persécutions, avoient rendu nécessaire la dispense de cette ordonnance en quelques occasions; mais il étoit à craindre que l'ambition des prétendans, ou la violence du peuple ne vinssent jusqu'à l'abolir entierement; & c'est ce qui engagea le Concile de Nicée à la rappeller & à l'établir de nouveau. Il y avoit néanmoins des occasions, mais extraordinaires & très-rares où la dispense de cette régle avoit lieu. Le grand mérite & les rares qualités d'un homme, à qui Dieu avoit donné dès l'enfance chrétienne la maturité, le zéle & la force d'un Evêque, en étoient un motif légitime.

Le Concile de Nicée défendit généralement que ni Evêque, ni Prêtre, ni diacre, ni aucun autre clerc, ne pût avoir d'autre femme dans sa maison que sa mere, sa sœur, sa tante; encore vouloit-il qu'elles jouissent

d'une réputation entiere. On vouloit faire une loi générale, qui défendît à ceux qui étoient dans les Ordres sacrés, d'habiter avec les femmes qu'ils avoient épousées étant laïques ; mais le Confesseur Paphnuce se leva & fit sentir qu'il étoit plus avantageux de laisser chaque église dans sa coutume. Le célibat des Clercs étoit observé dans les trois grands Patriarchats, Rome, Alexandrie, Antioche. Mais il suffisoit que l'usage ne fut pas universel, pour empêcher le Concile de Nicée d'en faire une loi générale. Car en ces tems-là, on ne faisoit pas des Canons pour introduire de nouvelles pratiques, au hazard d'être mal observées, mais pour confirmer les anciens usages de tradition Apostolique. Le neuviéme Canon pourvoit encore à la pureté des Clercs en ordonnant la déposition de ceux qui avoient été ordonnés, après avoir commis un crime depuis leur baptême. Jusques-là, & long-tems après, le crime étoit une irrégularité, c'est-à-dire, que quiconque en avoit commis un depuis son baptême, n'étoit point admis aux Ordres, quelque pénitence qu'il eût faite.

L'usure fut défendue aux Clercs sous peine de déposition. Comme les loix Romaines la permettoient, il étoit difficile d'en abolir l'usage ; & l'Eglise commença par la défendre expressément aux Clercs, sans pour cela l'approuver dans les Laïcs. On réprima les entreprises des Diacres, qui étant chargés du temporel des Eglises, & de la distribution des aumônes & des pensions, abusoient du crédit que cette charge leur donnoit, jusqu'à s'élever au-dessus des Prêtres.

Le Concile ordonna que tous les Evêques

d'une Province, ou au moins trois concourroient à l'ordination d'un Evêque, avec le consentement par écrit des absens ; mais que le Métropolitain confirmeroit ce qui auroit été fait. On voit par-là que dès-lors la division des Provinces étoit établie, & que l'Evêque de la Capitale avoit le nom de Métropolitain. Ces Provinces étoient réglées selon la division de l'Empire Romain. On défendit sous de grandes peines les translations, dont l'abus commençoit à devenir plus fréquent. La stabilité dans une même Eglise fut ordonnée, même aux Prêtres & aux Diacres.

Nous voyons par les Canons du Concile de Nicée, que dès-lors les Evêques des trois premieres villes du monde, Rome, Alexandrie & Antioche, avoient juridiction sur les Provinces voisines, & avoient un dégré au-dessus des Métropolitains. On les a depuis nommés Patriarches. L'Evêque de Rome étoit regardé comme Patriarche en Occident, sans préjudice de sa qualité de Chef de l'Eglise universelle, si bien établie dans les siécles précédens. Le cinquiéme Canon porte, que l'on tiendra tous les ans deux Conciles dans chaque Province, un avant le Carême & l'autre en automne. Cela n'étoit pas difficile pour des Evêques qui voyageoient sans train & à peu de frais. On rend fréquent l'usage des Conciles provinciaux. Ils ne pouvoient se tenir si réguliérement pendant les persécutions ; mais aussi-tôt que l'Eglise fût en liberté, elle en profita pour les établir ; parce que c'étoit le Tribunal ordinaire, où se devoient juger toutes les affaires importantes de la Religion. On voit aussi qu'il y est parlé

du Carême, comme d'un tems consacré partout à la pénitence; & l'on en parle comme nous en parlons aujourd'hui. Pendant le Carême, les Evêques étoient tellement occupés à l'instruction des fidéles, des Cathécumenes & des pénitens, que ce n'eut pas été un tems propre à tenir des Conciles. On remarque encore dans les Canons de Nicée les différens dégrés de pénitence, les Pleurans, les Auditeurs, les Prosternés, les Consistans. Le Concile donne aux Evêques la faculté d'user d'indulgence, à l'égard des pénitens qui vivent dans les larmes, les souffrances, les bonnes œuvres, & qui prouvent la solidité de leur conversion par des effets réels. Quant aux mourans, on ne les privera point du Viatique, qui est si nécessaire : Ce Viatique est la participation à l'Eucharistie, comme le Concile le dit en termes formels. Il y a d'autres Canons qui regardent les hérétiques qui veulent rentrer dans l'Eglise.

Il est aussi parlé dans les Canons du Concile de Nicée de diaconesses. Elles recevoient l'imposition des mains, portoient un habit particulier, & étoient du nombre des personnes consacrées à Dieu. Elles faisoient à l'égard des femmes, les mêmes fonctions que les Diacres à l'égard des hommes, autant qu'elles en étoient capables, sur-tout pour la visite des pauvres & l'instruction des Catéchumenes. Elles gardoient les portes d'un des côtés de l'église, où les femmes étoient séparées des hommes; & dans l'action du Baptême, elles les aidoient à se déshabiller & à se revêtir, afin que tout se fît avec la plus parfaite bienséance. Le dernier Canon regarde une simple cérémonie; il est ordonné de

de prier debout pendant le tems Paschal. Les Peres étoient attachés aux moindres traditions, quand elles étoient anciennes, comme celle-ci. Le respect que l'on avoit pour ce grand Concile, a fait passer sous son nom plusieurs regles qu'il n'avoit pas établies.

Les principaux Evêques furent chargés de porter dans leurs Provinces, & de faire connoître par-tout les ordonnances du Concile; & voici le catalogue qui nous reste de ces Evêques. Osius les envoya par ses Prêtres à Rome, en Italie, en Espagne, en Gaule, en Germanie, dans la grande-Bretagne. Saint Alexandre d'Alexandrie avec Athanase son Diacre, à toute l'Egypte, la Lybie, la Pentapole & aux Provinces voisines. Les Evêques de Jérusalem & de Césarée, à la Palestine, l'Arabie & la Phénicie. Saint Eustathe d'Antioche, à la Celesyrie, la Mésopotamie & la Cilicie. Jean Evêque Persan, à toute la Perse & aux grandes Indes. L'Evêque de Césarée à la Cappadoce, la Galatie, le Pont, la Paphlagonie, la grande & petite Arménie. L'Evêque de Cyzique par les Evêques de Smyrne & de Troade, à l'Asie, l'Hellespont, la Lydie & la Carie. L'Evêque de Laodicée, à la premiere & à la seconde Phrygie. Alexandre de Thessalonique par ceux qui dépendoient de lui, à la seconde Macédoine avec la Grece, la Thessalie, l'Achaïe, l'Illyrie, l'une & l'autre Scythie. Saint Alexandre de Bizance, à toutes les Isles Cyclades. Protogene de Sardique, à la Dacie, la Dardanie & les païs voisins. L'Evêque de Marcianople, à la Mysie & aux nations voisines. Celien de Carthage à toutes les Provinces

d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie. Ce dénombrement est très-utile pour connoître la subordination des Eglises, & la géographie ecclésiastique.

V.

VI. Concile d'Antioche.

La magnifique église que le grand Constantin avoit commencée à Antioche, ne fut achevée qu'en l'an 341 dix ans après. On en voulut faire la dédicace avec une grande solemnité ; & pour cet effet on assembla à Antioche un grand nombre d'Evêques, dont la moitié étoit Ariens. M. de Tillemont pense après M. Herman, qu'il faut distinguer deux Conciles d'Antioche, celui de la dédicace dont nous venons de parler, dont le fameux Eusebe de Nicomédie fut l'ame, & qu'on peut appeller une assemblée d'iniquité ; & un autre plus ancien tenu sous saint Eustathe. Le même Auteur croit que les Canons si beaux attribués indistinctement au Concile d'Antioche, & qui ont toujours été si célébres dans l'Eglise, doivent avoir été faits dans le plus ancien.

Il est défendu aux Evêques & aux Ecclésiastiques sous peine de déposition, d'aller à la Cour sans le consentement & les Lettres du Métropolitain & des Evêques de la Province. La stabilité des Ecclésiastiques est prescrite sous peine de déposition. Il est défendu aux Evêques de changer de Siége ; & le Concile va au-devant de tous les prétextes qu'on pouvoit alléguer pour justifier les translations, comme la violence du peuple, ou le choix & le jugement des Evêques. On sentoit de quelle conséquence il étoit de ne point laisser introduire un tel abus. Si un Evêque ordonné pour une église, n'en peut prendre possession par le refus du peuple il demeurera vacant & comme particulier

On ne dit point que le peuple auquel il étoit destiné, dût être contraint à le recevoir, tant le gouvernement de l'Eglise étoit doux & volontaire. On établit des régles très-saintes sur l'élection des Evêques. Un Evêque ne doit point se nommer un successeur, ni rien faire dans une autre église. Il ne doit rien entreprendre au-delà du gouvernement de son diocèse sans l'avis du Métropolitain, ni le Métropolitain sans l'avis des autres Evêques. Il est ordonné, comme au Concile de Nicée, de tenir chaque année deux Conciles dans chaque Province.

Les biens temporels de l'Eglise doivent être dispensés avec beaucoup de soin & de fidélité, comme sous les yeux de Dieu: on doit en faire part à tous ceux qui en ont besoin, dans un esprit de religion & de piété. L'Evêque ne doit prendre que son nécessaire que l'Apôtre réduit à la nourriture & au vêtement. Que s'il ne s'en contente pas, & tourne les biens de l'Eglise à son usage particulier; s'il ne fait point part de leur administration aux Prêtres, aux diacres; qu'il s'en serve pour ses domestiques ou ses parens, il en rendra compte au Concile de la Province. Si l'Evêque & les Prêtres sont d'intelligence, pour tourner à leur profit les revenus de l'église, en sorte que les pauvres en souffrent & que la Religion en soit décriée, ils seront corrigés par le Concile. Ce Canon semble s'accorder, dit M. Fleuri, à l'Evêque, & par conséquent aux autres clercs, l'usage des biens ecclésiastiques, qu'en cas qu'ils en aient besoin & ne puissent subsister d'ailleurs. Ces Canons au nombre de vingt-cinq furent envoiés dans toutes les Provinces & reçus par toute l'Eglise.

VI.

VII. Canons du Concile de Sardique.

Le célébre Concile de Sardique dont nous avons parlé dans l'hiſtoire de l'Arianiſme, fit vingt Canons de diſcipline propoſés par divers Evêques, la plûpart par Oſius & approuvés par tous les autres. Il faut déraciner abſolument, dit Oſius, la pernicieuſe coutume des tranſlations, & défendre à tout Evêque de quitter une égliſe pour en aller gouverner une autre. Il ne s'en eſt point trouvé qui ait paſſé d'une grande dans une petite, d'une riche dans une pauvre. Il eſt donc évident qu'ils n'y ſont pouſſés que par l'ambition & par l'avarice. Si vous l'approuvez, cet abus ſera puni plus ſévérement; enſorte que celui qui aura changé d'égliſe, n'aura pas même la communion laïque à la mort. Tous les Evêques répondirent: Nous l'approuvons.

Il eſt défendu d'ordonner un Evêque dans une ville ſi petite, qu'un ſeul Prêtre y peut ſuffire. On ne doit point ordonner un Evêque, qu'il n'ait auparavant fait les fonctions de lecteur & de diacre ou de Prêtre. Il doit paſſer par tous ces dégrés, & y demeurer long-tems, afin que l'on puiſſe éprouver ſa foi, ſa modeſtie, la gravité de ſes mœurs, & l'élever juſqu'à l'Epiſcopat, s'il en eſt trouvé digne. Il y a pluſieurs Canons dans ce Concile touchant la réſidence des Evêques, & particuliérement contre leurs voiages à la Cour: nouvel abus introduit ſeulement depuis la converſion des Empereurs. Il leur eſt défendu de demander à la Cour aucune grace, ſi ce n'eſt en faveur des pauvres, des veuves & des opprimés. Pour ôter aux Evêques, dit Oſius, les prétextes d'aller à la Cour, il vaut mieux que ceux qui auront à ſolliciter

des affaires de charité, le fassent par un diacre; & le Concile l'ordonna ainsi. Il est défendu aux Evêques de séjourner trop long-temps dans une autre église, sous prétexte d'y prêcher & d'y travailler. Ceux qui avoient quelque talent, aimoient à le montrer, sur-tout dans les lieux où l'Evêque n'en avoit point. Le Concile condamne fortement cet abus. La régle est établie de ne pas passer trois dimanches hors de son église, & on l'étend même aux Prêtres & aux diacres.

Le Canon qui régle la maniere de juger les Evêques, est le plus célébre du Concile de Sardique. Que si un Evêque ayant été condamné, se tient si assuré de son bon droit, qu'il veuille être jugé de nouveau dans un Concile; que l'on honore la mémoire de S. Pierre; que ceux qui ont examiné la cause, s'adressent à l'Evêque de Rome, lequel donnera des Juges, s'il juge à propos de renouveller le jugement. On ne peut point faire remonter plus haut les appellations à Rome; encore est-il visible que ce fut la protection accordée par le Pape Jules à saint Athanase, qui donna lieu à ce Canon. C'est la remarque de M. Fleuri. Un Auteur célébre a entrepris de prouver que ce droit nouveau que le Concile de Sardique donna au Pape, n'est point contraire à l'autorité des Conciles de la Province & du Diocèse, & qu'il n'a point introduit les appellations, quoiqu'il se soit servi de ce nom. Le septiéme Canon, dit cet Auteur, leve toutes les difficultés. Il est une preuve que le Pape ne jugeoit pas les causes que le Concile de la Province avoit déja jugées; qu'il ne s'en attribuoit point la connoissance au préjudice

M. Dupin, Differt. LXVII.

des premiers Juges ; qu'il ne cassoit ni ne pouvoit casser leur Sentence ; qu'il n'avoit pas la liberté de nommer tels Commissaires qu'il vouloit ; qu'il étoit obligé de renvoyer l'affaire aux Juges des lieux & au Concile des Provinces voisines ou d'un même département. Il pouvoit au plus y envoyer un Légat, lorsqu'il s'agissoit d'une affaire importante.

Ainsi, selon ce sçavant Auteur, le Concile de Sardique, par le droit qu'il donnoit au Pape, il le faisoit Juge de la révision du jugement pour l'accorder ou la refuser. Le Pape ne suspendoit donc ni ne cassoit le premier jugement ; mais il examinoit seulement sur les allégations du dépose, & sur les procédures de ceux qui l'avoient jugé, si la Sentence méritoit révision ; & en cas qu'elle la méritât, il renvoyoit l'affaire aux Juges des lieux : *Si justum putaverit ut revocetur examen, scribere his Episcopis dignetur, qui infinitimâ & propinquâ Provinciâ sunt, &c.*

C'est ce que porte le septiéme Canon. C'étoit un assez grand embarras que celui des révisions ; car elles devenoient très-fréquentes, n'y ayant pas un Evêque dépose qui ne crût l'avoir été injustement. Et cependant elles ne pouvoient se faire canoniquement, que dans l'Assemblée générale de plusieurs Provinces voisines. Ainsi il falloit que les Evêques fussent toujours hors de leurs églises, & souvent pour des affaires qui n'en valoient pas la peine. Il fut donc jugé à propos par les Evêques de Sardique, de nommer une personne que sa dignité & sa prudence rendroient vénérable, pour juger quelles seroient les affaires qui mériteroient

révision. Et comme il n'y avoit dans tout l'Occident aucun Evêque qui ne fût beaucoup au-dessus de celui de Rome, tout le monde convint aisément de donner cet honneur au Pape Jules, qui venoit de servir si utilement l'Eglise, & qui étoit si capable de bien conduire une affaire importante. Ce qui s'étoit fait dans le Concile de Tyr contre Saint Athanase, fit juger aux Peres de Sardique, qu'en pareil cas il ne falloit pas laisser sans ressource l'innocence opprimée.

VII.

VIII. Concile de Laodicée, & de Gangres. Décrétales du Pape saint Sirice.

On tint vers l'an 367 à Laodicée dans la Phrygie, un Concile célébre par ses soixante Canons sur diverses matieres de discipline. Il défend d'élever au Sacerdoce les nouveaux baptisés, de laisser au peuple seul le choix de ceux qui doivent être ordonnés Evêques; mais il veut que ce choix soit fait de concert avec le Métropolitain & les Evêques circonvoisins, qui doivent avoir fort long-tems éprouvé la foi & les mœurs de ceux qui sont choisis. Le Concile distingue ces différens Ordres, les Prêtres, les diacres, les ministres ou soûdiacres, les lecteurs, chantres, exorcistes, portiers. Il défend la danse à tous ceux qui assistent aux nôces, leur permettant seulement de faire un repas modeste, comme il convient à des Chrétiens. On ne doit lire dans l'église d'autres livres que les Ecritures Canoniques de l'ancien & du nouveau Testament. On ne doit faire en Carême ni nôces ni fêtes. Il faut jeûner le Carême entier en n'usant que de viandes séches. Les pénitens qui ont persévéré dans la priere & dans les exercices qui leur ont été prescrits, & qui ont donné des marques d'une

parfaite converſion, doivent être admis à la communion en vue de la miſéricorde de Dieu, après qu'on leur aura donné quelque tems pour faire des ſatisfactions proportionnées à leurs péchés.

Le tems précis de la tenue du Concile de Gangres n'eſt point connu. On le met vers l'an 376. Gangres étoit la Capitale de la Paphlagonie. Les Canons du Concile qui s'y tint, condamnent ceux qui blâment le mariage, qui embraſſent la virginité non pour la beauté de la vertu, mais parce qu'ils croient le mariage mauvais; les parens qui quittent le ſoin de leurs enfans ſous prétexte de vie aſcétique; les enfans qui ſous le même prétexte, abandonnent leurs parens, & les eſclaves leurs maîtres. Ces Canons montrent que pluſieurs abuſoient de la vie monaſtique, en l'embraſſant ſans vocation & ſans conſidérer ſi c'étoit l'ordre de Dieu. Le Concile ajoûte: Notre intention n'eſt pas de retrancher de l'Egliſe, ceux qui ont véritablement deſſein de ſe conſacrer à la piété, mais ceux qui s'élevent avec orgueil au-deſſus de ceux qui menent une vie commune. Nous admirons la virginité & l'entiere ſéparation du monde, pourvû que l'humilité & la modeſtie n'en ſoient point ſéparées. Mais nous honorons auſſi le mariage, & nous ne condamnons pas les riches qui ſont juſtes & charitables. En un mot nous ſouhaitons que l'on pratique tout ce qui eſt conforme aux divines Ecritures, & aux traditions Apoſtoliques. Ainſi parloient les Peres du Concile de Gangres.

Le Pape ſaint Sirice qui ſuccéda à ſaint Damaſe, fut conſulté ſur divers points de diſcipline par Himerius Evêque de Tarragone,

Métropole d'une grande partie de l'Espagne. Sirice répondit par une lettre célébre, la premiere des lettres semblables qui soient venues jusqu'à nous, & que l'on nomme Décrétales, parce que ce sont des décisions qui ont force de loi. Les Décrétales étoient pour l'ordinaire le résultat d'un Concile. Après avoir dit qu'il avoit fait part de la consultation à l'assemblée des Freres, c'est-à-dire, sans doute, aux Evêques qui avoient assisté à son élection, il fait part à Himerius de sa promotion, ce qui montre que les Papes se croioient obligés d'avertir de leur ordination les Evêques des grands Siéges. Saint Sirice propose ensuite des régles pour réformer divers abus, qui régnoient dans les églises d'Espagne. On voit par cette premiere Décrétale, que l'exercice des armes & le mariage étoient défendus aux pénitens publics. On voit aussi, qu'il y avoit dès-lors eu Espagne des Communautés Religieuses. Cette Décrétale est aussi la premiere Ordonnance Ecclésiastique, où l'âge des ordinans & les interstices soient marqués distinctement. Il faut avoir trente ans pour être acolyte & soûdiacre, n'avoir eu qu'une seule femme & l'avoir épousée vierge, & avoir mené une vie irréprochable. Il pourra ensuite monter au dégré du diaconat, s'il en est jugé digne, aiant auparavant promis la continence. Après avoir passé dignement cinq ans dans le diaconat, il pourra recevoir la prêtrise; dix ans après, l'Episcopat, s'il s'est distingué par sa foi & ses mœurs. Il n'est point permis d'admettre à la cléricature ceux qui ont fait pénitence publique, quoiqu'ils se soient purifiés de leurs péchés.

VIII.

IX. Concile général de Constantinople.

L'Empereur Théodoſe n'aiant rien plus à cœur que la réunion des égliſes, avoit réſolu dès le commencement de ſon régne, d'aſſembler à Conſtantinople tous les Evêques d'Orient. Il ſe tint donc un Concile l'an 381, & il s'y trouva cent cinquante Evêques Catholiques. Les plus célébres ſont S. Melece d'Antioche, Hellade de Ceſarée ſucceſſeur de ſaint Baſile, ſaint Gregoire de Nyſſe, ſaint Pierre de Sebaſte, tous deux freres de ſaint Baſile, ſaint Amphiloque d'Icone, ſaint Cyrille de Jéruſalem. Théodoſe y appella auſſi les Evêques Macédoniens au nombre de près de quarante. Ce Concile n'étoit compoſé que d'Evéques d'Orient, parce que les erreurs que l'on y vouloit condamner n'avoient cours qu'en Orient. On n'y voit perſonne qui y ait aſſiſté de la part de ſaint Damaſe & des autres Occidentaux. Cependant il eſt reconnu pour le ſecond Concile œcuménique ou général, par le conſentement que l'Occident a donné depuis à ce qu'il avoit décidé touchant la foi.

Saint Melece préſida d'abord à ce Concile, & il reçut des honneurs extraordinaires de l'Empereur Théodoſe, qui témoigna auſſi beaucoup d'amitié à tous les autres, & les pria comme ſes peres, de délibérer ſur les affaires de l'Egliſe. On commença par forcer ſaint Gregoire de Nazianze d'accepter le Siége de Conſtantinople, dont on le mit ſolemnellement en poſſeſſion. Saint Melece mourut avant la fin du Concile, & le Concile délibéra pour lui donner un ſucceſſeur. Saint Gregoire de Nazianze s'y oppoſa de toutes ſes forces, & vouloit que tout le

monde reconnût Paulin, afin d'éteindre le schisme funeste qui duroit depuis si longtems. Mais ses raisons qui étoient très-fortes & très-solides ne l'emporterent pas; & les jeunes Evêques qui s'élevérent contre l'avis de saint Grégoire, entraînerent les anciens. Leur meilleure raison étoit que l'Eglise d'Orient devoit l'emporter sur celle d'Occident qui avoit toujours favorisé Paulin, parce que notre Seigneur avoit vécu en Orient. On élut donc Flavien Prêtre d'Antioche, qui n'étant que laïc, avoit soutenu les Catholiques après l'éxil de saint Eusthate, & qui avoit toutes les vertus qui peuvent former un grand Evêque. Dans toute autre circonstance l'Eglise eut été trés-heureuse d'avoit un aussi saint Evêque. Mais son élection replongeoit encore l'église d'Antioche dans de nouveaux malheurs, & perpétuoit le schisme entre l'Orient & l'Occident. Comme l'Evêque Paulin mourut peu de temps après, saint Flavien travailla à se réunir avec les Occidentaux, & eut la consolation d'y réussir; mais il n'eût pas celle d'éteindre entiérement le schisme d'Antioche.

Saint Grégoire de Nazianze se retira du Concile, & profita pour donner sa démission, des plaintes que firent quelques Evêques d'Egypte & de Macédoine, de ce qu'étant Evêque d'un autre Siége, on l'avoit mis sur celui de Constantinople. Les raisons publiques des Evêques pour accepter si facilement cette démission, furent le trouble que causoit l'élection de saint Grégoire, & ses infirmités corporelles, mais les motifs secrets étoient la jalousie qu'ils avoient de son éloquence & de sa doctrine, & la sévérité de ses mœurs,

qui condamnoit leur faſte & leur luxe. On nomma en ſa place Nectaire, qui n'étoit point encore baptiſé, & qui devint preſque auſſitôt Evêque que Chrétien. Les Evêques qui avoient fait une premiere faute, en recevant aiſément la démiſſion d'un auſſi ſaint Evêque que ſaint Gregoire de Nazianze, méritoient d'en faire encore une plus grande, qui paroît même incompréhenſible, en mettant ſur le Siége de Conſtantinople un homme dont les cheveux blancs faiſoient tout le mérite.

X. Symbole de Conſtantinople.

On ne ſçait pas bien en quel tems précis, & ſous quel Préſident ſe paſſérent les actions du Concile. Saint Melece avoit d'abord préſidé, enſuite ſaint Grégoire de Nazianze, après lui Timothée d'Alexandrie, & enfin Nectaire. On voulut réunir les Macédoniens, & on leur propoſa de recevoir le Concile de Nicée; mais ils aimerent mieux ſe retirer. Ils écrivirent par-tout à ceux de leur parti de ne jamais conſentir à la foi de Nicée, & le Concile les traita comme des hérétiques déclarés. Il confirma le Symbole de Nicée, & anathématiſa toutes les héréſies. En confirmant le Symbole de Nicée, on y ajoûta quelques paroles touchant le Myſtere de l'Incarnation, à cauſe des Apollinariſtes & des autres nouveaux hérétiques; & une explication plus ample de l'article du Saint-Eſprit, à cauſe des Macédoniens. Voici les paroles que le Concile de Conſtantinople ajoûta au Symbole de Nicée. Après ce mot du Symbole de Nicée, il s'eſt incarné, celui de Conſtantinople mit ceux-ci: Par le Saint-Eſprit & de la Vierge Marie. Le Symbole de Nicée diſoit ſeulement: Il a ſouffert, eſt reſſuſcité le troiſiéme jour, eſt monté aux Cieux & viendra

juger les vivans & les morts. Mais le Symbole de Constantinople dit ainsi : Il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate ; il a souffert & a été enseveli ; & il est ressuscité le troisiéme jour suivant les Ecritures. Il est monté aux Cieux : il est assis à la droite du Pere ; & il viendra encore avec gloire juger les vivans & les morts : son Royaume n'aura point de fin. Le Symbole de Nicée disoit simplement : Nous croions aussi au Saint-Esprit, & ne parloit point de l'Eglise. Celui de Constantinople porte : Nous croions aussi au Saint-Esprit, Seigneur & vivifiant, qui procéde du Pere, qui est adoré & glorifié avec le Pere & le Fils : qui a parlé par les Prophétes. Nous croyons en une seule Eglise sainte, Catholique & Apostolique. Nous confessons un Baptême pour la remission des péchés ; Nous attendons la résurrection des morts, & la vie du siécle futur. *Amen*. Tout le commencement du Symbole de Constantinople est le même que celui de Nicée ; c'est ce Symbole de Constantinople que nous disons à la Messe.

A l'égard de la discipline, le Concile de Constantinople confirme les droits de chaque église, n'établissant rien de nouveau, mais ordonnant de garder les anciennes coutumes. Il les confirme aussi à l'égard des Païs barbares, parce qu'il falloit s'accommoder à l'état des lieux & aux mœurs des peuples. Ainsi les Scythes n'avoient qu'un seul Evêque non plus que les Goths. Tout l'ordre de la Hiérarchie Ecclésiastique étoit réglé par une ancienne tradition. Le second Canon du Concile de Constantinople donne aux Conciles provinciaux toute autorité pour les affaires ecclé-

siastiques, & par-là semble favoriser l'explication qui a été donnée plus haut au Canon du Concile de Sardique, qui regle la maniere de juger les Evêques. Il est aussi ordonné dans ce Concile, que l'Evêque de Constantinople aura la prérogative d'honneur après l'Evêque de Rome, parce que Constantinople étoit la nouvelle Rome. Ce Canon est le plus célébre de tous ceux du Concile : les suites en furent très-importantes ; & au lieu d'une simple dignité, ce fut bien-tôt une juridiction fort étendue.

L'Empereur Théodose fit une loi pour confirmer tout ce qu'avoit ordonné le Concile, & voulut que toutes les églises fussent cédées aux Evêques qui confessoient la Sainte Trinité, reconnoissant une seule divinité en trois personnes égales, & qui étoient dans la communion de quelqu'un des Evêques, qui sont nommés comme centre de la Communion Catholique ; enforte qu'on ne devoit regarder comme Catholiques que ceux qui avoient la Communion de ces Evêques.

IX.

XI. Concile d'Aquilée.

Peu de tems après le Concile de Constantinople, ou peut-être dans le même tems, on tint en Occident celui d'Aquilée, convoqué par ordre de l'Empereur Gratien. Il n'y avoit que trente-deux Evêques, la plûpart d'Italie ; mais les autres Provinces y envoyerent des députés, excepté l'Espagne, en sorte que presque tout l'Occident y prit part. Saint Valerien d'Aquilée y tenoit le premier rang, & saint Ambroise en étoit l'ame. On y voit l'Evêque de Sirmium Capitale de l'Illirie, saint Just de Lyon, & les Evêques d'Orange & de Marseille, comme députés

des Gaules ; deux Evêques d'Afrique, celui de Gênes, & d'autres qui pour la plûpart sont honorés par l'Eglise comme saints. Il n'y avoit que deux Evêques & un Prêtre Ariens, qui refuserent persévérammment de reconnoître le Concile, réclamant les Orientaux & s'enveloppant dans des réponses ambigues. Quand on les pressoit, ils revenoient à leur premier refus de reconnoître le Concile. Ils furent condamnés & dépossés. La vérité triomphoit en Occident comme en Orient, & l'Empereur Théodose faisoit chaque jour de nouvelles Loix pour les Catholiques & contre toutes les héréſies.

X.

XII. Premier Concile de Carthage.

Je marquerai ici de suite les quatre Conciles d'Afrique, tenus pendant le quatriéme siécle.

Vers l'an 348 un grand nombre de Donatistes se réunit à l'Eglise Catholique. Après cette réunion, Gratus Evêque de Carthage assembla un Concile nombreux de toutes les Provinces d'Afrique, que l'on compte pour le premier de Carthage, parce que c'est le plus ancien dont nous ayons les Canons : car au reste, nous y avons déja vû plusieurs Conciles, particulierement sous saint Cyprien. Celui dont je parle ne peut avoir été tenu plutôt que l'an 348, ou plus tard que l'an 349. Gratus en fit l'ouverture, en remerciant Dieu d'avoir réuni plusieurs membres de son Eglise, & proposa aux Evêques de faire les réglemens nécessaires pour conserver la discipline, sans altérer l'union par une sévérité excessive. Ils firent quatorze Canons. Le premier défend de rebaptiser ceux qui l'ont été dans la foi de la Trinité. C'étoit

condamner l'erreur capitale des Donatiſtes. On défend de profaner le nom de Martyr, en le donnant à ceux qui en étoient indignes. C'étoit encore pour remédier à un grand abus des Donatiſtes, qui regardoient comme Martyrs, des furieux qui avoient été punis pour leurs crimes. On condamne, même dans les Laïcs, l'uſure comme contraire à l'Evangile. Il eſt défendu aux Evêques d'entreprendre les uns ſur les autres. On déclare que pour juger un diacre, il faut trois Evêques, ſix pour un Prêtre, douze pour un Evêque.

XIII. Second Concile de Carthage.

L'an 390 ſe tint le ſecond Concile de Carthage, ſous l'Evêque Genethlius. Il y avoit pluſieurs Evêques de diverſes Provinces. On y voit que l'Evêque étoit le Miniſtre ordinaire de la pénitence, & le Prêtre ſeulement en ſon abſence, en cas de néceſſité, & par ſon ordre. La plûpart des Canons de diſcipline que fit ce Concile, ſont pour empêcher les entrepriſes des Prêtres ſur les Evêques, & des Evêques ſur leurs confreres. On y renouvella la Loi de la continence impoſée aux trois premiers dégrés du Clergé, l'Evêque, le Prêtre & le Diacre, comme étant d'inſtitution Apoſtolique. Genethlius avoit fait l'ouverture de ce Concile, en diſant qu'il falloit commencer par faire profeſſion de la foi de l'Egliſe, & après cela régler les affaires particulieres & l'ordre eccléſiaſtique par un commun conſentement; principalement, ajoûta-t-il, pour fortifier les Evêques nouvellement ordonnés, afin que, comme nous l'avons appris par une tradition certaine de nos Peres, nous enſeignions au peuple qu'il n'y a qu'un Dieu en trois perſonnes, le Pere, le Fils & le

Saint-Esprit. Tous les Evêques protesterent qu'ils tenoient l'unité de la Trinité, selon la foi qu'ils avoient reçue des Apôtres.

XIV. Troisiéme Concile de Carthage.

Aurele succéda à Genethlius sur le Siége de Carthage. Ce fut sous lui que se tint le troisiéme Concile auquel assista saint Augustin l'an 397. Quarante-quatre Evêques y assisterent, & firent cinquante Canons dont la discipline est très-sainte. Il est ordonné que le Concile général d'Afrique s'assemblera tous les ans, & que toutes les Provinces qui ont des premiers Siéges, y enverront trois députés de leur concile particulier. Sur les ordinations, il est dit que l'on n'ordonnera aucun clerc qui n'ait subi l'examen des Evêques & qui n'ait le témoignage du peuple; que l'on n'ordonnera point de Diacre avant l'âge de vingt-cinq ans. Les translations sont défendues, comme les réordinations & les rebaptisations. Un Evêque nommé Crescónius avoit quitté son église pour en usurper une autre. Le Concile ordonne qu'après l'avoir averti charitablement, on s'adressera au Gouverneur de la Province, pour le faire chasser par l'autorité séculiere, selon les ordonnances des Empereurs. On gardera l'ancienne coutume, que trois Evêques suffisent pour l'ordination d'un Evêque. Elle ne se faisoit pas toujours sur les lieux; car il n'y avoit guéres de Dimanche où il ne s'en fit à Carthage, comme Aurele le dit formellement. Le Prêtre ne consacrera point de vierges sans l'ordre de l'Evêque, & ne fera jamais le saint crême. Il y a à la fin des Canons de ce Concile un catalogue des saintes Ecritures, entiérement conforme à celui que nous avons aujourd'hui.

XV. Quatriéme Concile de Carthage.

Le Concile national d'Afrique ſe tint l'an 398. C'eſt le quatriéme de Carthage. Aurele y préſida avec le Primat de Numidie. Saint Auguſtin y aſſiſta & il y eut en tout deux cens quatorze Evêques. On fit cent quatre Canons, la plûpart touchant l'ordination & les devoirs des Evêques & des Clercs. Le premier marque l'examen qui ſe doit faire avant que d'ordonner un Evêque, d'abord ſur les mœurs, enſuite ſur la foi; & il eſt à peu près ſemblable à celui par lequel commence à préſent la céremonie de la conſécration d'un Evêque. L'examen de la foi a principalement rapport aux erreurs qui étoient alors répandues, ſur-tout en Afrique. Enſuite eſt marquée la forme des ordinations, premiérement de l'Evêque. Deux Evêques doivent tenir ſur ſa tête & ſur ſes épaules le Livre des Evangiles. Un troiſiéme prononce la bénédiction, & tous les autres qui ſont préſens lui impoſent les mains. Pour le Prêtre, tandis que l'Evêque fait les prieres de l'ordination & lui impoſe les mains, tous les autres Prêtres qui ſont préſens lui mettent auſſi les mains ſur la tête. L'Evêque ſeul met la main ſur la tête du Diacre, parce qu'il n'eſt pas conſacré pour le Sacerdoce, mais pour le miniſtere. Le Soûdiacre ne reçoit point l'impoſition des mains, mais l'Evêque lui donne la patene & le calice vuide, & l'Archidiacre la burette avec l'eau & l'eſſuie-main; l'Acolythe reçoit de l'Evêque l'inſtruction qui regarde ſon emploi, mais c'eſt l'Archidiacre qui lui donne le Chandelier avec le cierge & la burette vuide. L'exorciſte reçoit de la main de l'Evêque le Livre des exorciſmes. En ordonnant le lecteur, l'Evê-

que doit informer le peuple de sa foi, de ses mœurs & de ses vertus ; ensuite il lui donne le Livre en présence du peuple. L'Archidiacre doit apprendre au portier ses devoirs ; ensuite, à sa priere, l'Evêque lui donne les clefs de l'église de dessus l'autel. Dans toutes ces ordinations des quatre ordres mineurs, le Concile de Carthage fait dire à l'Evêque les mêmes paroles que l'on dit encore aujourd'hui. Le Prêtre seul peut donner au Chantre sa charge.

Le Concile régle ensuite la conduite des Evêques & des Clercs. L'Evêque doit avoir son petit logis près de l'église. Ses meubles doivent être de vil prix, sa table pauvre : il doit soutenir sa dignité par la grandeur de sa foi & par la sainteté de sa vie. Il ne lira point les livres des payens, & lira ceux des hérétiques seulement par nécessité. Il ne se chargera ni d'exécution de testamens, ni même du soin de ses affaires domestiques, & ne plaidera point pour des intérêts temporels. Il ne prendra pas soin par lui même des veuves, des orphelins & des étrangers : il s'en déchargera sur l'Archiprêtre, & s'occupera entierement de la lecture, de la priere & de la prédication. Il n'ordonnera point de clercs sans le conseil de son clergé & le consentement du peuple. Il ne jugera qu'en présence de son clergé sous peine de nullité. L'Evêque usera du bien de l'Eglise comme dépositaire & non comme proprietaire. Il aura un siége plus élevé dans l'église ; mais dans la maison il reconnoîtra les Prêtres pour ses collégues, & ne souffrira point qu'ils soient debout, lui étant assis, en quelque lieu que ce soit. L'Evêque ne doit empêcher per-

ſonne, ſoit payen, ſoit hérétique, ſoit Juif d'entrer dans l'égliſe pour entendre la parole de Dieu, juſqu'à la Meſſe ou Renvoi des Catéchumenes. Il ne ſe diſpenſera point ſans cauſe grave, d'aller au Concile, & en ce cas, il y enverra un député. Les tranſlations ſont défendues, ſi ce n'eſt pour l'utilité réelle de l'Egliſe, par l'autorité d'un Concile pour les Evêques, & par l'autorité de l'Evêque pour les Prêtres & les autres clercs. Les Prêtres qui gouvernent les Paroiſſes demanderont le crême avant Pâques à leurs propres Evêques, en perſonne ou par leur ſacriſtain. Le Diacre eſt le miniſtre du Prêtre comme de l'Evêque. Il ne diſtribuera point l'Euchariſtie au peuple en préſence du Prêtre, ſi ce n'eſt par ſon ordre. Il portera l'aube pendant l'oblation ou la lecture. C'eſt la premiere fois qu'il eſt parlé d'habits deſtinés au ſervice de l'autel. Les clercs ne doivent nourrir ni leurs cheveux, ni leur barbe. C'étoit l'uſage des Romains en ce tems-là. Ils doivent faire paroître leur état dans tout leur extérieur; n'y chercher aucune parure, ni dans les habits, ni dans la chauſſure. Ils ne doivent point ſe promener dans les rues & dans les places. Celui qui manque aux prieres de la nuit ſans cauſe de maladie, ſera privé de la rétribution.

Tous les Clercs qui ont la force de travailler, doivent apprendre des métiers & gagner leur vie, c'eſt-à-dire, de quoi ſe nourrir & ſe vêtir, ſoit par un métier, ſoit par l'agriculture, quelque inſtruits qu'ils ſoient de la parole de Dieu, ſans préjudice de leurs fonctions. L'Evêque doit reconcilier les Clercs diviſés ou les dénoncer au Concile.

Ceux qui ayant observé exactement les loix de la pénitence, meurent en voyage ou autrement sans secours, ne laisseront pas de recevoir la sépulture ecclésiastique. Ceux qui doivent être baptisés, donneront leur nom & seront long-tems éprouvés. On aura soin de ceux qui souffrent persécution pour la foi, & les Diacres leur fourniront leur subsistance. Ceux qui refusent ou rendent avec peine les oblations des défunts, seront excommuniés comme meurtriers des pauvres. On ne recevra point les oblations de ceux qui sont en inimitié avec leur prochain, ou qui oppriment les pauvres. Les veuves que l'Eglise nourrit, doivent être uniquement occupées de Dieu. Voilà les principaux Canons du quatriéme Concile de Carthage, très-célébres dans l'Antiquité. Le travail des mains recommandé aux Clercs dans ce Concile, étoit encore plus recommandé aux moines.

XI.

XVI. Discipline de la Pénitence.

Les bornes d'un Ouvrage comme celui-ci, ne permettent pas de s'étendre sur la discipline. Je me contenterai de rapporter quelques réfléxions de M. Fleuri sur celle de la pénitence. « L'on a dû remarquer, que les plus anciens Canons pénitenciaux sont toujours les plus rigoureux. Il en faut par conséquent conclure, que cette sévérité venoit de la tradition des Apôtres, & qu'ainsi c'est notre faute si elle nous paroît excessive. Mais dira-t-on, ne devoit-on pas craindre de rendre la Religion odieuse, & de désespérer les pécheurs, en imposant pour un seul péché une pénitence de quinze ou vingt ans, & quelquefois de toute la vie, en les obligeant

d'être des années entieres, hors de la porte de l'égliſe, expoſés à la vue de tout le monde, enſuite proſternés dans l'égliſe pluſieurs autres années ; les condamnant à porter des cilices, à jeûner au pain & à l'eau, à renoncer au commerce de la vie ?

Les faits doivent répondre à ces difficultés. Ils ſont conſtans, & il n'eſt pas poſſible de les révoquer en doute. En examinant les raiſons ſur leſquelles étoit fondée la conduite des Evêques des beaux ſiécles dont nous parlons, on ne peut s'empêcher de les trouver très-ſolides. Le péché, diſoient-ils, eſt la maladie de l'ame : or les maladies ne ſe guériſſent pas en un moment. Il faut du tems pour éloigner les occaſions, & diſſiper les images criminelles, pour guérir les paſſions, faire concevoir l'énormité du péché, ſonder à fond tous les replis d'une conſcience, déraciner les mauvaiſes habitudes, en acquérir de contraires, former des réſolutions fermes & ſolides, & s'aſſûrer ſoi-même de la ſincérité de ſa converſion ; car ſouvent un homme ſe trompe, ſans le vouloir, par une ferveur ſenſible mais paſſagere. D'ailleurs la longueur de la pénitence étoit propre à imprimer l'horreur du péché & la crainte de la rechûte. Celui qui, pour un ſeul adultére, ſe voyoit exclus des ſacremens pendant quinze ans, & condamné aux exercices les plus humilians & les plus pénibles, avoit le loiſir de connoître le crime qu'il avoit commis, & de penſer combien il ſeroit plus horrible d'être privé à jamais de la vue de Dieu, & condamné aux ſupplices éternels. Celui qui étoit tenté de commettre un pareil péché, y penſoit à deux fois, pour peu qu'il lui reſtât de reli-

gion, quand il prévoyoit qu'un plaisir d'un moment auroit infailliblement dès cette vie de si terribles suites, ou de faire pendant quinze ans une rude pénitence, ou d'apostasier & de retourner au paganisme. Car un an de souffrances présentes frappe plus l'imagination, qu'une éternité après la mort. L'éclat des pénitences faisoit son effet, non-seulement sur les pénitens, mais sur les spectateurs. Si l'homme, dit saint Augustin, rentroit si promptement dans son premier état, il regarderoit comme un jeu de retomber dans le péché.

Que si nous en jugeons par les effets, nous verrons encore combien cette rigueur étoit salutaire. Jamais les péchés n'ont été plus rares parmi les Chrétiens que quand la discipline étoit plus sévere; au lieu que les mœurs se sont corrompues, à proportion que la discipline s'est relâchée. Jamais aussi il ne s'est converti plus d'infidéles, que quand l'examen des Catéchuménes étoit le plus rigoureux, & les pénitences des baptisés les plus séveres. Les œuvres de Dieu ne se conduisent point par une politique humaine. Nous le voions en petit dans les communautés religieuses. Les plus relâchées ne sont pas celles qui ont le plus de novices; quoique le prétexte du relâchement soit d'attirer plus de sujets, en s'accommodant à la foiblesse humaine: au contraire les maisons les plus régulieres & les plus austeres, ont toujours été celles où l'on s'est empressé le plus de trouver place.

Aussi faudroit-il être bien téméraire, pour accuser de dureté ou d'indiscrétion, je ne dis pas les Apôtres inspirés de Dieu, mais saint Cyprien, saint Basile, saint Ambroise,

& les autres qui nous ont laiſſé ces régles de pénitence. A ne conſidérer que les diſpoſitions naturelles, nous ne connoiſſons point d'hommes plus ſages, plus doux, plus polis. La grace n'avoit fait qu'ennoblir ces belles diſpoſitions naturelles. Les peuples qu'ils avoient à gouverner, n'étoient pas non plus des nations dures & ſauvages. C'étoit des Grecs & des Romains, dont les mœurs dans la décadence de l'Empire, n'étoient que trop amollies par le luxe & la fauſſe politeſſe.

La rigueur de la diſcipline venoit uniquement de l'ardente charité de ces ſaints Paſteurs, accompagnée de prudence & de fermeté. Ils vouloient ſérieuſement la converſion des pécheurs, & n'épargnoient rien pour y parvenir. Ils travailloient à former de véritables juſtes, & c'eſt à quoi tendoient tous leurs ſoins. Un médecin flatteur, intéreſſé, pareſſeux ou ignorant, ſe contente de donner des remédes palliatifs, qui appaiſent la douleur dans le moment, ſans fatiguer le malade. Il ne ſe met pas en peine s'il retombe fréquemment, s'il dépérit, & s'il méne une vie languiſſante, pourvû qu'il ſoit bien payé, ſans ſe donner beaucoup de peine; & qu'il contente les malades dans le moment qu'il les voit. Un vrai médecin aime mieux n'en traiter qu'un petit nombre, & les guérir. Il éxamine tous les accidens de la maladie, en approfondit les cauſes & les effets, & ne craint point de preſcrire au malade le régime le plus exact & les remédes les plus violens, quand il les juge propres pour tarir la ſource du mal. Il abandonne le malade indocile, qui ne veut pas ſe ſoumettre à

ce

ce qui est nécessaire pour guérir.

Ainsi nos saints Evêques n'accordoient la pénitence, qu'à ceux qui la demandoient, & qui témoignoient vouloir sincérement se convertir. Ces Pasteurs les conduisoient suivant les régles qu'ils avoient reçues de leurs Peres, & qu'ils appliquoient avec autant de fermeté que de discrétion, selon les besoins de chacun, en prenant toutes les précautions possibles pour s'assurer de leur conversion, & les préserver des réchutes. Que tout homme véritablement Chrétien juge en sa conscience, si cette conduite étoit cruelle ou charitable: aussi ne se plaignoit-on point; & on ne blâmoit dans les Conciles que le relâchement qui commençoit à s'introduire dans quelques églises. Nous verrons dans la suite que si le relâchement s'est si fort augmenté, on doit l'attribuer d'un côté à la dureté & à l'indocilité des peuples barbares, & de l'autre à l'ignorance & à la lâcheté des Pasteurs.

XII.

XVII. Suite des Papes qui ont occupé le saint Siége pendant le quatriéme siécle.

Je marquerai ici la suite des Papes qui ont occupé le saint Siége pendant le quatrieme siécle.

Saint Marcellin mourut l'an 304 après huit ans de Pontificat, & son Siége vaqua trois ans & demi. Marcel fut élu l'an 308 au mois de Mai, & gouverna environ vingt mois. Son successeur fut Eusebe, qui ne vécut que quatre mois après son élection. Miltiade lui succéda & tint le saint Siége pendant deux ans & demi. Après lui fut élu saint Silvestre, dont le Pontificat fut de vingt-deux ans moins un mois. Etant mort le dernier de Décembre 335, Marc fut mis en sa place le dix-hui-

tiéme de Janvier 336, & mourut la même année. Son ſucceſſeur fut Jules, qui gouverna quinze ans. Libere lui ſuccéda, tint le ſaint Siége quatorze ans & quelques mois, & mourut l'an 366. Après lui fut élu Pape ſaint Damaſe dont le Pontificat fut de dix-huit ans. Nous avons de ce Pape pluſieurs poëſies, entre autres des épitaphes. Il avoit auſſi fait la ſienne, où il marque ſa foi ſur la réſurrection. Son ſucceſſeur fut ſaint Sirice, qui tint le ſaint Siége près de quatorze ans, & mourut l'an 398. On élut auſſi-tôt après, Anaſtaſe dont ſaint Jérôme fait un grand éloge : il occupoit le ſaint Siége au commencement du cinquiéme ſiécle.

ARTICLE XIV.

Etat de l'Empire Romain.

I.

I. L'Empereur Conſtantin eſt mis au rang des Catéchumenes.

LE grand Conſtantin étant âgé de ſoixante-cinq ans, jouïſſoit encore d'une ſanté ſi parfaite, qu'il faiſoit ſans peine tous les exercices militaires. Aiant célébré à ſon ordinaire la Pâque de l'année 337, il tomba malade & demanda à recevoir le Baptême. Faiſant enſuite de profondes réflexions ſur la néceſſité & les effets merveilleux de ce ſacrement, il ſe proſterna, confeſſa ſes péchés, & reçut l'impoſition des mains, pour être mis au rang des Catéchumenes. Il étoit alors à Helenople, où il s'étoit fait tranſporter pour prendre les bains. Il voulut

qu'on le portât de là à Achiron, près de Nicomédie, où aiant fait venir les Evêques, il leur parla ainsi : Voici le tems après lequel j'ai toujours soupiré, où j'espere obtenir de Dieu la grace du salut, & ce sacrement si saint qui procure l'immortalité. Si Dieu permet que je passe encore quelque tems sur la terre, je suis résolu de me mêler avec tous les fidéles, dans les assemblées de l'Eglise, & de me conduire en tout d'une maniere digne de la sainteté de Dieu.

II. Baptême de cet Empereur. Sa mort.

Après que Constantin eut ainsi parlé, Eusebe de Nicomédie & les Evêques qui l'accompagnoient, lui donnerent le Baptême & les autres sacremens en observant toutes les cérémonies. Ils lui firent ensuite quitter la pourpre, & on le revêtit d'habits blancs, mais dont la magnificence convenoit à sa dignité. Son lit fut aussi tout couvert de blanc. Alors Constantin élevant la voix, adressa sa priere à Dieu pour le remercier d'un si grand bienfait, & la finit par ces paroles : C'est maintenant que je m'estime véritablement heureux, puisque je suis éclairé de la lumiere divine, & que j'ai reçu le sçeau de la vie éternelle. Comme ses premiers Officiers s'affligeoient de la perte que l'Empire alloit faire, & prioient Dieu de prolonger ses jours, Constantin dit, qu'il connoissoit mieux que personne les biens inestimables qu'il venoit de recevoir, & qu'il ne vouloit plus différer d'aller à son Dieu. Tout cela se passoit à la fête de la Pentecôte. Il avoit fait son testament, par lequel il partageoit l'Empire entre ses trois fils & ses deux neveux. On dit qu'il ordonna alors que saint Athanase fût rappellé de son éxil, quoiqu'Eusebe de Ni-

comédie s'efforçât de l'en détourner. Nous avons parlé du prêtre Arien qui fut dépositaire du testament. Constantin aiant donné ordre à tout, mourut sur le midi le jour de la Pentecôte vingtiéme de mai, après avoir régné trente & un an. C'étoit le plus long régne que l'on avoit vû depuis Auguste.

III. Ses funérailles.

Son corps fut mis dans un cercueil d'or, & porté à Constantinople, en attendant que quelqu'un de ses Fils fût arrivé. On le déposa dans la principale chambre du Palais, élevé sur des dégrés couverts de pourpre, & environné de quantité de flambeaux dans des chandeliers d'or : plusieurs personnes y veilloient jour & nuit, & ce spectacle étoit tout-à-fait nouveau. Constance fut le seul de ses fils qui vint assez tôt pour prendre soin de sa sépulture : car comme il étoit le plus proche, il reçut le premier la nouvelle de la maladie de son pere, qu'il trouva mort en arrivant. Il fit porter le corps avec pompe dans l'église des Apôtres, & suivit lui-même le convoi. Ensuite il se retira avec les soldats n'étant que Catéchumene ; mais le clergé & les fidéles firent les prieres, & offrirent le saint Sacrifice. Le corps de l'Empereur étoit élevé sur une hautre estrade pendant les prieres, & fut enterré dans le vestibule de la basilique près de la porte. Il y eut des personnes destinées pour demeurer en ce lieu & y faire des prieres.

II.

IV. Partage de l'Empire entre ses trois Fils.

Les trois fils de Constantin partagerent l'Empire, comme il l'avoit ordonné. Constantin qui étoit l'aîné, eut l'Espagne, la Gaule, & tout ce qui est au-delà des Alpes. Constant qui étoit le plus jeune, eut

l'Italie, l'Afrique, la Sicile & l'Illirie. Conſtance qui étoit le ſecond, eut l'Aſie, l'Orient & l'Egypte. Ils avoient un oncle nommé Jules-Conſtance fils de Conſtance-Chlore, mais d'une autre mere que Conſtantin-le-Grand; & de la même femme, Conſtance-Chlore avoit eu un autre fils nommé Dalmace Hannibalien, qui laiſſa en mourant deux fils, Jules Dalmace & Claude Hannibalien. Conſtantin avoit donné à Dalmace le titre de Céſar avec la Thrace, la Macedoine & l'Achaïe; à Hannibalien le titre de Roi avec la Cappadoce, le Pont & l'Arménie. Quelque tems après la mort de Conſtantin, les ſoldats ne voulant, à ce qu'ils diſoient, obéïr qu'aux enfans de ce Prince, firent mourir ſon frere Jules & ſes deux neveux Dalmace & Hannibalien. Conſtance en profita pour ajoûter à ſon Empire la Thrace & la Cappadoce, & Conſtantin pour joindre au ſien l'Achaïe & la Macédoine. Il reſta deux fils de Jules, Gallus & Julien qui étant encore enfans furent épargnés par mépris.

V. Mort du jeune Conſtantin.

Le jeune Conſtantin conſidéroit fort ſaint Athanaſe, & il procura ſon retour à Alexandrie, auſſi-tôt après la mort de ſon pere, comme je l'ai dit, mais il ne vécut pas long-tems après. Il étoit entré en différend avec Conſtant au ſujet de l'Afrique & de l'Italie. Conſtant diſſimula ſa haine pendant trois ans, afin de prendre ſon frere par ſurpriſe; enfin le voiant entré ſur ſes Terres, il envoia des troupes qui le tuerent près d'Aquilée. Conſtant joignit à ſon partage celui de Conſtantin, & tout l'Empire fut réduit à deux parties, l'Orient & l'Occident. La mort du jeune Conſtantin ôta une puiſſante protection

à saint Athanase & à toute l'Eglise Catholique. Il ne nous reste rien de certain touchant les mœurs de ce Prince. Mais l'action où il périt, dit M. de Tillemont, le fait paroître ambitieux & intéressé jusqu'à oublier les devoirs les plus naturels, & avec cela sans jugement & sans conduite. Ce que dit ici de Constantin cet Historien judicieux, est bien fondé, s'il a attaqué Constant de son propre mouvement, & s'il s'est exposé aussi témérairement que la plûpart des Historiens le rapportent.

VI. Mort de Constant.

La Guerre de Perse commença à s'allumer après la mort de Constantin, & elle donna beaucoup d'occupation à Constance. Dieu témoignoit d'ailleurs qu'il étoit irrité contre les hommes par de grands tremblemens de terrer, qui furent si horribles en Orient, qu'ils ruinerent beaucoup de villes. L'Occident étoit aussi affligé par les ravages que les François faisoient dans les Gaules. Constant aiant fait un accommodement avec eux, s'adonna beaucoup à la chasse. Magnence se ligua pendant ce tems-là avec Marcellin Intendant des Finances; & aiant pris le titre d'Empereur, il envoia des gens affidés pour assassiner Constant, qui périt ainsi misérablement à l'âge de trente ans. Constant s'étoit rendu recommandable par son zéle contre les Donatistes & les Ariens. Saint Athanase loue sa libéralité pour l'Eglise, son amour pour Jesus-Christ, & nous assûre qu'il avoit reçu la grace du Baptême. Les Historiens disent que son régne fut heureux, qu'il se rendit illustre par plusieurs grandes actions daus la guerre, qu'il fit paroître dans ses commencemens de la vigueur & de

la justice, & que le changement qu'on remarqua en lui dans la suite, vint de ses mauvais Ministres, & de la foiblesse de sa santé qui ne lui permettoit pas d'agir & de voir par lui-même. Il avoit été fiancé à Olympiade fille d'Ablave, premier Ministre de son pere. Il attendoit qu'elle fût en âge d'être mariée, mais il mourut avant que de l'avoir épousée.

III.

VII. Constance Empereur.

Son caractere.

Ses qualités estimables.

Constance devenu seul maître de tout l'Empire, eut différentes guerres à soutenir pendant son régne, sur-tout contre les Perses qui faisoient de tems en tems de grands ravages en Orient. Ce Prince étoit fort petit de taille, mais il supportoit aisément toute sorte de fatigues, & faisoit fort bien tous les exercices militaires. Il mangeoit peu, & ses habits étoient modestes. Il fit dès-lors des loix séveres contre ceux qui commettoient des crimes infâmes. Ses discours avoient de l'élégance & de l'agrément, & il paroît qu'il possédoit assez les Belles-Lettres. On voioit quelquefois du discernement dans le choix qu'il faisoit des Officiers généraux, des Juges, des Gouverneurs, & de ceux qui manioient les finances. Il étoit maître de sa colere, & souffroit patiemment les injures en plusieurs occasions. Il avoit du zéle contre l'idolâtrie, & témoignoit du respect pour la Religion & un grand désir de l'étendre. On ne connoîtroit pas Constance, si l'on n'en jugeoit que par les traits que je viens de marquer; car s'il avoit quelques bonnes qualités, il en avoit aussi plusieurs très-mauvaises.

VIII. Ses vices.

Sa vanité étoit si grande, qu'il ne pouvoit

souffrir auprès de lui que ceux qui étoient habiles à le louer ; enſorte qu'il n'étoit environné que de flatteurs, dont les louanges outrées ſervoient à augmenter encore ſon orgueil. Il s'attribuoit des victoires qu'il n'avoit pas remportées, & ſe faiſoit des arcs de triomphe pour des ſuccès qu'il n'avoit point eus. Il avoit un génie foible ; & ceux qui l'avoient gouverné étant jeune, le gouvernerent juſqu'à la mort. Toute la conduite de l'Etat étoit abandonnée à de miſérables eunuques, qui mettoient en place ceux qui ſçavoient mieux les flatter. Conſtance étoit outre cela fort inconſtant. Sur les moindres ſoupçons il exerçoit les plus rigoureux châtimens, & ſes oreilles étoient toujours ouvertes aux calomniateurs.

IX. Son dévouement aux Ariens. Sa mort.

Mais on ne peut douter que ſon plus grand crime, n'ait été de donner toute ſa confiance aux Ariens. Il a preſque toujours emploié ſon autorité à perſécuter les défenſeurs de la Vérité, & à accréditer l'erreur. Quand il aſſiſtoit à quelque Concile, il vouloit examiner la déciſion des Evêques, s'établiſſant l'arbitre de la foi ; & l'on ſe ſervoit de ſon nom pour exercer par-tout les plus horribles violences, afin de faire recevoir les formules Ariennes. Il avoit une confiance ſans bornes dans les plus zélés Ariens, qui lui perſuadoient que ſa proſpérité & le ſuccès de ſes armes, étoit la récompenſe de la pureté de ſa foi ; car c'eſt ainſi qu'ils parloient de leur déteſtable doctrine. Conſtance étoit occupé à la guerre contre les Perſes, lorſqu'il apprit les progrès que Julien faiſoit en Occident. Voulant s'y oppoſer, il s'avança vers la Cappadoce pour aller à Conſtantinople ; mais il ſe

sentit tout d'un coup attaqué d'une maladie qui en peu de jours devint mortelle. Se voiant près de mourir, il voulut recevoir le Baptême qu'il avoit différé jusques-là, & il le reçut de la maind'EuzoiusEvêqueArien de la ville d'Antioche : Ainsi il mourut dans l'hérésie, après avoir emploié toute son autorité à la faire dominer par-tout.

IV.

X. Julien Empereur. Son portrait.

Après la mort de Constance, Julien fut reconnu Empereur. Il étoit, comme je l'ai dit, fils de Jules-Constance frere du grand Constantin, & de Basiline sortie d'une famille illustre ; & il avoit pensé périr, aussi-bien que son frere Gallus, dans la sanglante tragédie qui suivit de près la mort de Constantin, & dans laquelle son pere & ses proches parens furent enveloppés. Le fameux Eusebe de Nicomédie fut chargé de faire élever ces deux jeunes Princes, & il leur donna un Gouverneur, qui ne songea pas moins à former les mœurs de ses éleves, qu'à leur cultiver l'esprit. Il s'appliqua surtout à leur inspirer de la gravité, de la modestie & du mépris pour les plaisirs des sens. Dès l'enfance de Julien, une curiosité insatiable tourna son génie vif & ardent du côté des sciences. Sa pénétration & sa présence d'esprit étoient soutenues par une mémoire prodigieuse. Il lisoit continuellement, retenoit tout ce qu'il lisoit, & n'oublioit rien de ce qu'il avoit une fois appris. Le latin étoit la langue de l'Empire ; on s'en servoit dans les Actes ; mais depuis la fondation de Constantinople, le grec se parloit même à la Cour. Julien s'appliqua entierement à la lecture des Ecrivains de l'ancienne Grece, sans négliger

M. De la Blêterie. Vie de l'Empereur Julien.

abſolument le latin qu'il parloit avec aſſez de facilité.

Julien alla à Athenes à l'âge de 24 ans, & il trouva dans cette ville, qui depuis tant de ſiécles étoit le centre de la littérature, ſaint Baſile & ſaint Grégoire de Nazianze. Celui-ci apperçut le déréglement de ſon eſprit dans ſa phyſionomie & dans ſon maintien. En effet la figure de Julien & tout ſon extérieur n'étoient pas moins ſingulier que ſon caractere. Il avoit une taille médiocre, la démarche peu aſſûrée, des épaules larges qui ſe hauſſoient & ſe baiſſoient tour-à-tour, le cou fort gros & penché, la tête toujours en mouvement, le regard d'un feu ſurprenant; mais on y liſoit de l'inquiétude & de la légéreté; l'air railleur, une barbe hériſſée qui finiſſoit en pointe: il parloit & rioit avec excès. La vivacité lui faiſoit ſouvent faire des queſtions & des réponſes hors de propos, ou qui manquoient de juſteſſe.

Ceux qui n'avoient pas les mêmes lumieres que ſaint Gregoire, ne faiſoient attention qu'à ce qu'ils croyoient voir d'eſtimable dans Julien. Ils admiroient ſa pénétration, l'étendue & la variété de ſes connoiſſances, la douceur de ſon commerce. Il n'y a gueres de Prince dont les Auteurs ayent parlé plus diverſement; mais c'eſt qu'ils ne l'ont pas regardé dans le même point de vue, & que d'ailleurs Julien étoit lui même un amas de contradictions. Il y avoit en lui, dit M. Fleuri, un tel mélange de bonnes & de mauvaiſes qualités, qu'il étoit facile de le louer & de le blâmer ſans altérer la vérité. Pluſieurs qui ne le connoiſſent que par ſon apoſtaſie, en font un monſtre ſemblable aux Nérons &

aux Domitiens. D'autres éblouis de ses qualités brillantes, voudroient l'égaler aux Trajans, aux Antonins, & aux Marc-Aureles. Mais il y a un milieu entre ces deux jugemens. Julien a eu sans doute de grandes qualités; mais il eut aussi de grands défauts: en sorte qu'après avoir distingué avec précision l'Apostat, du Philosophe & de l'Empereur, on trouve qu'il ne fut point un grand homme, mais un homme singulier. Une passion déréglée pour la gloire le porta avec une espéce de fanatisme, à tout ce qui lui parut estimable; & par un goût faux, il estima tout ce qui pouvoit le singulariser. Exempt des vices grossiers qui humilient l'orgueil, il eut des défauts qui le flattent. Tandis qu'il fut dans l'oscurité de la vie privée, ou qu'il n'occupa que le second rang, la crainte de l'Empereur Constance régla en lui les bonnes qualités & réprima les mauvaises; mais l'indépendance & le pouvoir souverain le développerent tout entier.

Constance avoit eu soin de donner à Julien des maîtres Chrétiens; mais dès qu'il fut libre, il usa de sa liberté pour aller écouter les maîtres les plus pernicieux, qui lui apprirent l'astrologie & toutes les illusions de la magie. Il s'attacha sur-tout au Philosophe Maxime, qui flattoit son ambition en lui promettant l'Empire. Ce fut proprement la curiosité détestable & sacrilége de connoitre l'avenir, enflammée par le désir de dominer, qui le précipita dans l'apostasie. Il étoit à Athenes, quand il vint un ordre de Constance pour le rappeller en Italie. Le mauvais état des Gaules que les Barbares ravageoient, obligea ce Prince de le déclarer César, & de

l'y envoyer. Il y fit en peu de tems de grands progrès. Il vainquit plusieurs fois les Barbares, qui faisoient effort depuis long-tems pour s'établir sur les terres de l'Empire, particulierement les François & les Allemans; mais bien-tôt après on le rendit suspect à Constance naturellement méfiant; en sorte que pour l'affoiblir, il lui envoya demander une partie considérable de ses troupes, sous prétexte de la guerre contre les Perses. Les soldats de Julien, qui avoient leurs femmes & leurs enfans en Gaule & en Germanie, croyant qu'on vouloit les reléguer au bout du monde, se mutinerent, quoique Julien les exhortât à obéir, & le déclarérent Empereur malgré sa résistance. Il étoit alors à Paris, où il séjournoit volontiers, & où il avoit fait bâtir un Palais dont nous voyons encore les restes magnifiques.

L'Empereur Constance indigné de ce qui s'étoit passé, vouloit marcher contre Julien; mais il mourut lorsqu'il songeoit aux moyens de le soumettre. Julien ayant appris sa mort, alla en Orient où il fut reconnu Empereur, comme il l'avoit été en Occident. Il établit un tribunal extraordinaire à Calcédoine contre ceux qui avoient eu plus de pouvoir sous Constance. On peut regarder ce tribunal, comme celui de la justice de Dieu contre les ennemis de ses serviteurs. On fit le procès au Consul Taurus, qui avoit mérité le Consulat par les violences qu'il exerça au Concile de Rimini. On exécuta à mort l'eunuque Eusebe, ce souverain distributeur des graces sous Constance, ce puissant protecteur de l'Arianisme, qui d'esclave de Constance, étoit devenu son maître, & ne lui avoit conseillé que

du mal. Comme la molleſſe & le luxe étoient exceſſifs à la Cour de Conſtance, Julien voulut la réformer. En entrant dans le Palais à Conſtantinople, il avoit été frappé de la multitude de bouches inutiles dont il étoit rempli: on y comptoit mille officiers de cuiſine, autant de barbiers, beaucoup plus d'échanſons: pour les eunuques, il n'étoit pas poſſible de les compter. Julien les chaſſa tous, & remplit le Palais de philoſophes, de magiciens, de devins & de charlatans.

XI. Julien s'efforce de rétablir l'idolâtrie.

Il ordonna par un Edit général d'ouvrir les temples, & leur aſſigna des revenus auſſi-bien qu'aux pontifes & aux prêtres. On vit auſſitôt couler de toutes parts le ſang des victimes: ſon Palais devint comme un vaſte temple, auſſi-bien que ſes jardins. Tous les dieux y avoient leurs ſtatues. On trouvoit un autel dans chaque boſquet. Julien exerçoit en perſonne les fonctions du ſacerdoce payen. On le voyoit ſe proſterner devant les idôles, fendre le bois, attiſer le feu, le ſouffler avec la bouche juſqu'à perdre haleine, égorger les victimes. Les payens ſenſés avoient peine à tenir leur ſérieux. Mais le peuple étoit charmé de trouver dans le Prince ſon propre goût pour la ſuperſtition. Au reſte Julien n'obligeoit perſonne de prendre part à ſes ſacrifices. Les Galiléens, diſoit-il, [c'eſt ainſi qu'il appelloit les Chrétiens,] ſont plus inſenſés que méchans. Il faut tâcher de les gagner par la raiſon & par la douceur. Ils ne ſont déja que trop malheureux de ſe tromper dans la choſe du monde la plus eſſentielle. Ainſi ils ſont plus dignes de compaſſion que de haine.

XI. Apoſtaſie.

La compaſſion inſultante & les railleries

d'un grand nombre de Chrétiens. Constance de plusieurs autres.

de l'Empereur, ses exhortations, ses caresses, & ses bienfaits démasquerent une foule de prétendus Chrétiens, qui n'ayant embrassé le Christianisme que comme on prend une mode, le quitterent avec la même facilité. Julien les accabloit d'honneurs & de dignités. L'apostasie conduisoit à tout : elle tenoit lieu de tout mérite : elle couvroit les fautes passées, & donnoit droit d'en commettre de nouvelles. La plûpart de ceux qui étoient en place, s'accommoderent au tems : Catholiques sous le grand Constantin, Ariens sous Constance, adorateurs des idôles sous Julien. Mais au milieu d'une prévarication si universelle, il y eut dans tous les états, des Chrétiens généreux qui signalerent leur courage. Jovien & Valentinien furent les plus distingués. Ils succédérent à Julien l'un après l'autre, & retrouverent au centuple, même dans cette vie, ce qu'ils avoient perdu pour Jesus-Christ. Cesaire, frere de saint Gregoire de Nazianze, qui outre sa profession de médecin, possédoit toutes les sciences, & qui au milieu d'une Cour Arienne & très-corrompue, avoit conservé la pureté de sa foi & l'innocence de ses mœurs, se joua de la vaine dialectique de Julien, & ne fut point ébloui par les promesses les plus flatteuses : il s'exila lui-même, & se retira dans sa famille.

XIII. Raisons qui empêchoient Julien d'employer d'abord la violence contre les Chrétiens.

Julien ne crut pas d'abord devoir employer la violence pour abolir le Christianisme, sçachant qu'elle avoit contribué à donner à l'Eglise une plus grande fécondité. D'ailleurs il craignoit de ne plus trouver cette patience sans bornes, qui enhardissoit les anciens persécuteurs. Une longue paix au-de-

hors, de cruelles divisions au-dedans avoient éteint ou affoibli dans plusieurs le véritable esprit de l'Evangile. Les Ariens qui avoient régné sous Constance, & qui paroissoient le parti le plus nombreux, sçavoient trop bien faire des Martyrs, pour être d'humeur à le devenir impunément; & quand Julien n'auroit pas craint de compromettre son autorité, il eût été retenu par le désir qu'il avoit de passer pour clément. Il sçavoit que la violence est au moins un préjugé très-puissant contre le parti qui s'en sert, parce qu'il ne sied point à la vérité de contraindre, ni d'avoir d'autres armes que la persuasion. Il eut voulu imiter cette douceur & cet amour envers tous les hommes, qui avoit fait fleurir l'Evangile au milieu des persécutions. Il s'y prit donc d'une maniere moins odieuse que n'avoient fait ses prédécesseurs, & s'appliqua à détruire le Christianisme sourdement & sans éclat. Il entreprit de pervertir les Chrétiens par les caresses & les avantages temporels, par des vexations colorées de quelque prétexte étranger.

XIV. Caractere de la persécution de Julien.

Il rappella tous ceux qui avoient été exilés sous Constance à cause de la Religion, sans distinction d'hérétiques & de Catholiques; afin que les différens partis travaillassent à leur destruction mutuelle; espérant qu'à la faveur de la liberté, la confusion augmenteroit, que le Christianisme déchiré par ses propres mains tomberoit dans le décri; que les mœurs s'y corromproient, & qu'on s'en dégouteroit enfin, pour retourner au paganisme. Ensuite il dépouilla les églises de tous leurs revenus, pour en faire des largesses aux soldats, ou les réunir à son domaine, afin, disoit-il, d'aider

les Galiléens à pratiquer leur admirable loi, & de leur faciliter l'entrée du Royaume des Cieux ; & que devenant pauvres ils ſoient plus ſages, & ne ſoient pas privés du Royaume céleſte qu'ils eſpérent. Tel fut le caractere de la perſécution de Julien : la douceur apparente & la dériſion de l'Evangile. Il révoqua enſuite tous les priviléges que les Empereurs chrétiens avoient accordés à l'Egliſe. Il ôta les penſions que Conſtantin avoit données pour nourrir les clercs, les vierges & les veuves. Il exigea même la reſtitution du paſſé avec une extrême rigueur. Il fit auſſi enlever l'or, l'argent, les vaſes précieux & les autres richeſſes des égliſes, ſous prétexte de faire pratiquer aux Chrétiens la pauvreté Evangélique ; & parce que l'Evangile ordonne de ſouffrir les injures & de fuir les honneurs, il défendit aux Chrétiens de plaider, de ſe défendre en juſtice & d'exercer les charges publiques.

XV. Julien interdit aux Chrétiens l'étude des Belles-Lettres. Généroſité de pluſieurs Profeſſeurs.

Julien fit plus : il défendit aux Chrétiens d'enſeigner les Belles-Lettres ; n'étant pas juſte, diſoit-il, d'expliquer aux jeunes gens les anciens Auteurs en condamnant leur religion. Son vrai motif étoit d'empêcher les grands avantages que les Chrétiens tiroient des livres profanes, pour combattre le paganiſme, ſoit par l'abſurdité des fables en elles-mêmes, ſoit par la méthode de bien parler & de raiſonner que l'on apprend dans ces auteurs. Il y entroit auſſi de la jalouſie contre pluſieurs Chrétiens ſçavans tant Catholiques qu'Ariens. La plûpart des Profeſſeurs chrétiens aimérent mieux quitter leur chaire que leur Religion. On remarque ſur-tout Victorin qui étoit d'Afrique, & enſeignoit

à Rome la Rhétorique depuis long-tems. Il avoit eu pour disciples les plus illustres Sénateurs, & on lui avoit érigé pour son mérite une statue dans la Place de Trajan. Il ne s'étoit converti que dans sa vieillesse ; mais il persévéra, & son exemple fut utile à plusieurs autres.

XVI. Il veut réformer le paganisme.

Dans toutes les occasions Julien témoignoit un souverain mépris pour les Chrétiens. Cependant il sentoit l'avantage que leur donnoit la pureté de leurs mœurs, & l'éclat de leurs vertus. Il voulut donc les imiter, & profiter de leur exemple pour réformer le paganisme, qui faisoit peu de progrès. Il exhorta les sacrificateurs & tous ceux qui paroissoient zélés pour l'idolatrie à réformer leurs mœurs, à porter à la vertu les enfans & tous ceux sur qui ils avoient de l'autorité, à établir des hopitaux, à avoir soin des pauvres : il leur conseilloit de fuir les théâtres & les lieux de débauches, de ne jamais lire les poésies capables de porter à l'impureté, de prier souvent les dieux, même pendant la nuit, de méditer les régles de la sagesse, & de purifier sans cesse leurs pensées. Pour pousser encore plus loin l'imitation du Christianisme, il vouloit bâtir des lieux de retraite, de méditation, & de sanctification pour les hommes & pour les vierges.

XVII. Il emploie la violence contre les Chrétiens.

Les Paiens exercent à leur égard les plus horribles cruautés.

Quoique Julien affectât une si grande douceur, & qu'il voulût priver les Chrétiens de la gloire du martyre, il en vint cependant à les persécuter ouvertement, quand il vit que tous les autres moyens étoient inutiles. Il donnoit les charges publiques à leurs plus cruels ennemis, qui leur faisoient tous les maux possibles. Les ordres que l'Empereur

avoit donnés de rétablir l'idolatrie, & de rebâtir ou réparer les temples, étoient une occaſion pour les payens de remplir toutes les villes de troubles & de ſéditions. Il y eut des Martyrs dans la plûpart des provinces. Un des plus célébres eſt ſaint Baſile prêtre d'Ancyre, qui avoit toujours réſiſté aux Ariens ſous Conſtance, & qui ſous Julien confeſſa généreuſement la foi, & mourut dans les tourmens avec un courage admirable. Dans la Phénicie, les payens tuerent un Diacre qui avoit briſé pluſieurs idoles du tems de Conſtantin; ils lui fendirent le ventre & mangerent de ſon foie. La punition divine éclata ſur tous ceux qui avoient pris part à cette inhumanité, les dents leur tomberent toutes à la fois, leur langue ſe corrompit, & ils perdirent la vue. Dans la même Province, des vierges conſacrées à Dieu, qui ne ſe laiſſoient voir à perſonne, furent produites en public, dépouillées & expoſées aux inſultes de tout le peuple. On leur ouvrit le ventre, & l'on y jettoit de l'orge qu'on faiſoit manger à des pourceaux, afin qu'ils mangeaſſent en même-tems leurs entrailles. En d'autres lieux, il ſe fit de pareilles inhumanités, enſorte que le démon réunit dans la perſécution de Julien, tous les moyens qu'il avoit emploiés avant le régne de Conſtantin pour éteindre le Chriſtianiſme, les plus horribles ſupplices pour abbattre les plus forts; les richeſſes, les dignités pour ſe rendre maître des foibles; tout ce que la philoſophie avoit de plus ſéduiſant, pour attirer ceux qui ſe piquoient de ſcience & de ſageſſe. Mais tout ce que fit Julien pour abolir le Chriſtianiſme ne ſervit qu'à le relever davantage.

XVIII. Julien tente de rebâtir le Temple de Jérusalem. Dieu confond cette entreprise par un miracle éclatant.

Il emploia sa puissance impériale pour rebâtir le Temple de Jerusalem ruiné par Tite plus de trois cens ans auparavant. Son dessein étoit de convaincre de faux la prédiction de Notre-Seigneur, & de détruire le témoignage subsistant que l'état des Juifs rendoit à la Religion chrétienne. Le Temple sorti de ses ruines contre le plan des Ecritures, eût été le monument éternel d'une victoire remportée par l'idolâtrie sur les deux Religions qui faisoient profession de la combattre : c'étoit le dessein que Julien se proposoit. Mais il ne servit qu'à vérifier plus parfaitement la prédiction de Jesus-Christ. Les Juifs que Julien fit venir de tous côtés à Jerusalem pour rebâtir le Temple, travaillerent avec zéle à arracher les anciens fondemens, dans l'espérance d'en creuser de nouveaux ; mais quand ils eurent ôté jusqu'à la derniere pierre, & qu'ils eurent ainsi exécuté la Prophétie du Sauveur, il sortit de l'endroit même d'effroïables tourbillons de flammes, dont les élancemens redoutables consumerent les ouvriers. La même chose arriva à diverses repriſes ; & l'opiniâtreté du feu rendant la place inaccessible, obligea d'abandonner pour toujours l'ouvrage. Il n'y a point dans l'antiquité de fait qui soit plus certain.

XIX. Mort de Julien.

L'extinction du Christianisme étoit le grand objet de l'Empereur Julien ; mais il vouloit auparavant terminer la guerre contre les Perses, & réparer les pertes que les Romains avoient faites de ce côté-là depuis le regne de Diocletien. Son naturel inquiet ne lui permettoit pas de demeurer en repos ; & les victoires qu'il avoit remportées en Gaule lorſ-

qu'il n'étoit que Céſar, lui enfloient le cœur, & lui faiſoient déſirer de pouvoir ajouter à ſes titres celui de vainqueur des Perſes. Les perſonnes ſages, & ſur-tout les Chrétiens diſoient qu'il ſe preſſoit trop, qu'il n'étoit pas tems d'attaquer les Perſes, avant que l'Empire fût bien paiſible au-dedans. Mais Julien mépriſoit tous ces avis, & continuoit ſes préparatifs, parmi leſquels étoient des ſacrifices ſans nombre. Il n'y avoit point de ridicule ſuperſtition dans laquelle il ne donnât. Il s'attiroit le mépris de tout le monde par les baſſeſſes qu'il faiſoit, dans le deſſein de paſſer pour populaire & religieux. Ayant enfin pris la réſolution de marcher en perſonne contre les Perſes, dès la premiere attaque, il fut frappé d'un dard qui le bleſſa à mort. Il témoigna beaucoup de joye de mourir, & employa ſes derniers momens à s'entretenir avec le Philoſophe Maxime de la nobleſſe des ames. Il a compoſé beaucoup d'ouvrages; mais le plus fameux eſt celui qu'il fit contre la Religion chrétienne. Les objections les plus ſpécieuſes que cet ouvrage renferme, ſont celles qui avoient été faites par Celſe & réfutées par Origene & Euſebe de Céſarée. Julien ne régna guéres qu'un an après la mort de Conſtance.

V.

XX. Jovien Empereur. Son zéle pour la Religion & pour la foi. Sa mort.

Le méme jour que Julien mourut, les principaux officiers de l'armée s'aſſemblerent pour le choix d'un Empereur, preſſés par la néceſſité de s'éloigner des ennemis qui les environnoient de toute part. On choiſit Jovien le premier des gardes de l'Empereur, fils du Comte Varonien, homme illuſtre, &

d'un grand mérite. Il étoit extraordinairement grand, & gros à proportion, quoiqu'il n'eût que trente-deux ans. Il étoit naturellement gai, populaire, bon & bienfaisant. Il avoit donné en plusieurs occasions des preuves de son courage dans la guerre, & il avoit eu l'honneur d'être exilé pour sa Religion sous le regne précédent. Il commença par déclarer publiquement qu'il étoit Chrétien; & l'armée aiant applaudi à cette déclaration, il ne songea qu'à la tirer du païs ennemi où Julien l'avoit engagée imprudemment, après avoir fait brûler sa flotte. Après quelques jours de marche pendant laquelle les Romains se défendoient vaillamment, le Roi de Perse envoia leur offrir la paix, & Jovien l'accepta pour trente ans, quoiqu'à des conditions fort désavantageuses. Aussi-tôt qu'il fut rentré sur les terres de l'Empire, il rappella tous les éxilés, & ordonna que les églises seroient rendues à ceux qui avoient conservé la foi de Nicée dans sa pureté; & comme il sçavoit que S. Athanase en étoit le principal défenseur, il s'adressa à lui, & l'honora d'une maniere particuliere. Il n'avoit point encore régné huit mois, lorsqu'on le trouva mort, aiant été étouffé, à ce que l'on croit, par la vapeur du charbon que l'on avoit mis dans sa chambre, pour en sécher les murailles.

VI.

XXI. Valentinien Empereur. Ses belles qualités. Sa mort.

L'Armée étant arrivée à Nicée capitale de Bithinie, on élut Empereur tout d'une voix Valentinien, qui étoit d'une famille peu considérable, mais dont le pere s'étoit élevé par tous les dégrés militaires jusqu'à la dignité de Préfet du Prétoire. L'état de l'Empire attaqué de tous côtés par les barbares le fit

reſoudre à s'aſſocier à l'Empire ſon frere Valens. Celui-ci étoit Chrétien, comme Valentinien, mais il n'étoit pas encore baptiſé. Ils partagerent l'Empire, les officiers & les armées, enſorte néanmoins qne la principale autorité demeura toujours à Valentinien, qui prit l'Occident pour lui, comme le plus violemment attaqué par les barbares, & laiſſa l'Orient à Valens. Ils firent d'abord pluſieurs loix en faveur du Chriſtianiſme, & leverent la défenſe d'inſtruire la jeuneſſe, établie par Julien. Valentinien fut toujours attaché à la foi de Nicée, & il a rendu pluſieurs ſervices importans à l'Egliſe. Etant allé en Pannonie, pour réprimer les Sarmates & les Quades, qui avoient fait des courſes ſur les terres des Romains, les députés de ces peuples vinrent le prier d'oublier le paſſé, & lui offrirent des conditions avantageuſes. Il les reçut avec hauteur & dans un mouvement de colere. Il commençoit à s'adoucir, quand tout à coup il fut frappé d'apoplexie. Après pluſieurs remedes, & différens efforts, il mourut âgé de cinquante-trois ans, en aiant regné près de douze. On l'accuſa d'avoir été toute ſa vie ſujet à la colere; mais les paiens mêmes ont reconnu en lui de grandes vertus, la valeur & la ſcience militaire, une prudence & une vigilance infatigable pour la ſureté de l'Empire contre les barbares, le choix des perſonnes dignes pour les grandes charges. Nous avons dit ce qu'il recommanda à ſaint Ambroiſe en l'envoiant à Milan, & la joie qu'il eut d'apprendre qu'on avoit jugé digne de l'Epiſcopat un de ſes gouverneurs. Il étoit de plus éloquent, quoiqu'il parlât peu. Sa table étoit propre, ſans ſuperfluité. On

admiroit son amour pour la chasteté, qui étoit telle, qu'il retenoit toute sa Cour par son exemple.

VII.

XXII. Gratien & Valentinien Empereurs en Occident.

Les chefs de l'armée craignant les entreprises des troupes Gauloises qui vouloient s'attribuer la disposition de l'Empire, firent aussitôt venir le jeune Valentinien fils du dernier Empereur, âgé seulement de quatre ans, & le déclarerent Empereur. Ils n'attendirent pas la permission de l'Empereur Gratien son frere aîné, qui étoit demeuré à Treves par ordre du pere. Mais ce Prince étoit si bon, qu'il ne s'en plaignit point, & traita toujours son jeune frere, comme s'il eût été son fils. Il partagea avec lui l'Empire d'Occident. Valentinien eut l'Italie, l'Illirie & l'Afrique; Gratien eut les Gaules, l'Espagne & la Grande-Bretagne; mais tant qu'il vécut, il gouverna tout l'Occident. Son pere l'avoit déclaré Auguste, lorsqu'il n'étoit âgé que de huit ans. Ce fut à Amiens l'an 367. Valentinien avoit eu ce fils de Severa qu'il répudia ensuite, pour épouser Justine veuve du tyran Magnence, dont il eut le jeune Valentinien & trois filles. Il nous reste deux loix célébres de Gratien en faveur de l'Eglise. La premiere est contre les hérétiques, & renouvelle les défenses qui leur avoient été faites de s'assembler. L'autre regarde les jugemens ecclésiastiques, & porte que les causes les plus legeres & qui regardent la Religion doivent être jugées sur les lieux, & par les Conciles de chaque Diocèse. On croit que ce que la loi appelle jugement sur les lieux, est celui de l'Evêque avec son Clergé, ou du Métropolitain avec les Evêques de la Province.

Zele de Gratien pour la foi.

Gratien refusa l'habit de souverain Pontife que les payens lui présenterent, disant qu'il n'étoit pas permis à un Chrétien de le porter. Les payens ne laisserent pas de lui en donner le titre comme aux autres Empereurs, même depuis Constantin : car les Empereurs Chrétiens ne jugeoient pas à propos de réprimer encore toutes leurs entrepriſes ; toutefois dès le commencement du regne de Gratien, Gracchus Préfet de Rome, encore catécumene, travailla puiſſamment à la ruine de l'idolâtrie. Il renverſa la caverne de Mithra, rompit & brûla les idôles monſtrueuſes qu'elle renfermoit.

XXIII. Valens Empereur en Orient. Son dévouement aux Ariens. Sa mort. Qualités admirables de Gratien.

Valens qui avoit l'Empire d'Orient, donnoit auſſi des loix contre l'idolatrie, mais il n'étoit véritablement zélé que contre les Catholiques. Ayant donné ſa confiance aux Ariens, il ſuivoit tous leurs conſeils, & fit des maux infinis à l'Egliſe ; j'ai parlé ailleurs de cette horrible perſécution. Valens avoit néanmoins pluſieurs qualités eſtimables. Ce qu'on loue ſur-tout en lui, c'eſt le ſoin qu'il prit que les Provinces ne fuſſent ruinées par les impôts. Il regardoit tout l'Empire comme s'il eût été ſa maiſon. Il ſe paſſa ſous ſon regne de grandes affaires en Orient : la révolte de Procope qui fut défait & tué après avoit remporté pluſieurs avantages, la guerre contre les Goths qui firent de grands maux aux Romains, la défaite des Perſes par les Romains, les courſes des Sarrazins. Dieu fit éclater ſa colere ſur l'Orient par des tremblemens de terre, la famine & d'autres fléaux, & elle éclata enſuite ſur Valens, qui fut puni par les mêmes Goths qu'il avoit infectés de ſon héréſie. Leur ayant livré bataille près d'Andrinople,

d'Andrinople, son armée fut défaite, & à peine le tiers des troupes put-il se sauver. Valens y périt lui-même, & on ne trouva point son corps: il passa pour constant qu'aiant été blessé d'un coup de fléche, il fut porté dans une cabane à laquelle les ennemis mirent le feu. Il étoit âgé de près de cinquante ans, & en avoit regné quatorze. Sa mort si funeste fut regardée comme une punition divine de la cruelle persécution qu'il avoit faite aux Catholiques. Comme il ne laissa point de fils, tout l'Empire revint à ses deux neveux, & Gratien eut toute l'autorité : car Valentinien n'étoit pas encore en âge d'agir par lui-même. Gratien fut toujours sincérement attaché à la foi Catholique : étant prêt de marcher au secours de Valens, il voulut se munir d'un préservatif contre la mauvaise doctrine qui avoit cours en Orient. Il s'adressa à S. Ambroise & lui demanda un traité qui établit la divinité de Jesus-Christ. Quand il fut maître de tout l'Empire, il employa toute son autorité pour le bien de l'Eglise. Ce jeune Prince voyant l'Empire attaqué de tous côtés par les barbares, voulut s'associer un homme de mérite pour l'aider à soutenir un si grand poids. Il fit donc venir d'Espagne Théodose, & partagea avec lui l'Empire, lui laissant tout l'Orient, & gardant pour lui & pour son frere l'Occident.

XXIII. Mort de l'Empereur Gratien. Son portrait.

Pendant que Gratien étoit dans les Gaules, faisant la guerre aux Germains, il se forma un parti contre lui. Maxime Espagnol de naissance commandoit dans la Grande-Bretagne, où il avoit servi sous Théodose, dont il souffroit avec peine l'élevation. Il profita de la mauvaise disposition des soldats

Romains contre Gratien, pour se faire reconnoître Empereur, & recevoir d'eux le diadême. Gratien lui présenta bataille près de Paris; mais ses troupes le quitterent pour s'attacher à Maxime : il fut pris près de Lyon, & tué par la perfidie d'Andragotius. On l'invita à un festin, on lui promit par un serment sur les Evangiles, qu'il seroit en sûreté; mais aussi-tôt on le fit mourir, & on lui refusa même la sépulture. Ainsi mourut l'Empereur Gratien le vingt-cinq d'Août 383, âgé de vingt-quatre ans, après en avoir regné seize, en partie avec son pere, & en partie avec son frere & Théodose. Il étoit bienfait & d'une figure avantageuse, d'un excellent naturel, bien instruit dans les belles-Lettres, & dans la Religion, qu'il conserva toujours très-pure par le moyen de saint Ambroise, dont il regretta l'absence en mourant, & dont il parloit souvent. Il n'étoit addonné ni au sommeil, ni au vin, ni à aucune débauche, sur-tout à l'égard des femmes; il étoit doux, modéré, & néanmoins actif & vigoureux à la guerre. Il se livroit extraordinairement aux exercices du corps, comme la chasse, & il se laissoit un peu gouverner par ceux qui l'approchoient, qui travailloient à fomenter son aversion pour les affaires.

VIII.

XXIV. Maxime usurpe l'Empire. Son caractere.

Maxime associa à l'Empire son fils Victor, & établit sa résidence à Treves, possédant tout ce que Gratien s'étoit réservé, les Gaules, l'Espagne & la Bretagne. Peu de tems après que Maxime fut entré dans Treves, S. Ambroise y arriva de la part de Valentinien ou plutôt de l'Impératrice Justine sa mere. Il obtint la paix qu'il désiroit, empêcha Ma-

xime de passer en Italie, & donna du tems à Valentinien pour se mettre en sûreté. Pendant le séjour que saint Ambroise fit à Treves, il ne communiqua point avec Maxime, le regardant comme le meurtrier de son Maître.

Maxime ayant appris la persécution que Justine faisoit souffrir aux Catholiques, écrivit à Valentinien pour l'exhorter à la faire cesser. Il lui représenta que s'il n'avoit pas dessein de conserver la paix avec lui, il ne lui donneroit pas un tel avis, puisque cette division seroit utile à ses intérêts. Il lui fit voir le danger qu'il y avoit de changer la foi établie depuis tant de siécles. Au reste l'attachement de Maxime à la foi Catholique n'empêchoit pas que les saints Evêques ne refusassent de communiquer avec lui. S. Martin faisoit même d'abord difficulté de manger à sa table. Maxime assuroit qu'il n'avoit point pris l'Empire volontairement ; que les soldats l'y avoient contraint ; que le succès incroyable qui lui avoit donné la victoire, sembloit être une marque de la volonté de Dieu, & qu'aucun de ses ennemis n'étoit mort que dans le combat. Saint Martin se rendit à ses prieres, & l'Empereur en eut une joie extrême. Le saint Evêque prédit à Maxime, que s'il alloit en Italie faire la guerre à Valentinien, comme il le désiroit, il seroit d'abord vainqueur, mais qu'il periroit peu de tems après. Maxime le faisoit souvent venir au Palais. Ils ne s'entretenoient que de la vie future & de la gloire des Saints dans le Ciel.

L'Imperatrice appliquée jour & nuit à écouter les discours du saint Evêque, demeuroit as-

ſiſe à ſes pieds ſans le pouvoir quitter. Elle le ſervoit à table ; & pendant qu'il mangeoit, elle étoit debout dans la poſture d'une ſervante modeſte, & elle conſervoit juſqu'aux moindres miettes qui étoient reſtées de ſon pain.

XXV. Défaite de Maxime.

Cependant Maxime continuoit d'amuſer Valentinien par des propoſitions de paix & une apparence d'amitié, lorſqu'il s'avança ſans bruit vers l'Italie, paſſa les Alpes & alla à Aquilée pour le ſurprendre ; mais Valentinien s'embarqua avec Juſtine ſa mere, & vint à Theſſalonique ſe jetter entre les bras de Théodoſe. Maxime ſe rendit aiſément maître de l'Italie, & de Rome même. Il ſoumit auſſi l'Afrique. Théodoſe alla trouver Valentinien à Theſſalonique, ſe déclara pour lui contre Maxime, & ſe prépara à la guerre. S'étant avancé promptement en Pannonie, il y défit en deux combats les troupes de Maxime. Celui-ci abandonné des ſiens fut amené les pieds nuds & les mains liées devant Théodoſe & Valentinien. Les ſoldats l'emmenerent, & lui trancherent la tête, & Valentinien rentra en poſſeſſion de ſes Etats. Il n'avoit encore que vingt ans, & ne ſe trouvoit point aſſez fort pour réſiſter à la puiſſance des payens. Il y en avoit encore pluſieurs à Rome dans le Senat, entre autres le fameux Symmaque ; mais le plus puiſſant de tous étoit le Comte Arbogaſte, qui avoit eu la meilleure part à la défaite de Maxime, & étoit devenu très-inſolent, juſqu'à vouloir maîtriſer Valentinien, qui s'en plaignit ſouvent à Théodoſe. Ce jeune Prince étoit aimé de tout le monde, excepté des payens. Juſtine ſa mere étoit

morte pendant la guerre de Maxime, & les mauvaises impressions qu'il avoit reçues d'elle, étoient effacées par les instructions & les exemples de Théodose. Il avoit déja beaucoup de gravité & sçavoit se vaincre lui-même.

XXVI. Portrait du jeune Valentinien. Sa mort.

On l'accusoit d'aimer les combats des bêtes. Il se corrigea si bien de ce défaut, qu'il ne faisoit pas célébrer ces jeux, même aux jours solemnels, & qu'il fit tuer toutes les bêtes en même tems. Il donna des exemples admirables de tempérance, de modération & de désintéressement. La calomnie n'avoit auprès de lui aucun accès. Il défendit qu'on chargeât les provinces de nouvelles impositions. Elles ne peuvent, disoit-il, acquitter les anciennes charges, comment en porteront-elles de nouvelles? Il avoit néanmoins trouvé le trésor épuisé. Tel étoit Valentinien, aimé des Romains & respecté des barbares. Il étoit en Gaule quand le Sénat de Rome députa vers lui, pour lui demander encore une fois le rétablissement des priviléges que son frere Gratien avoit ôté aux temples des idoles. Mais il le refusa absolument, quelques instances que fissent les paiens qui l'environnoient. Il apprit vers le même tems, que du côté de l'Illirie les barbares menaçoient les Alpes. Il voulut donc aller au secours de l'Italie; mais le seul bruit de sa marche fit retirer les barbares, tant ils le respectoient. Il écrivit à saint Ambroise de le venir trouver à Vienne dans les Gaules, afin de lui donner le Baptême: car il avoit en lui une grande confiance, & il le regardoit comme son pere; mais comme il se retiroit dans l'enceinte de son Palais, sur le bord du

Rhône, Arbogaſte le fit étrangler par quelques-uns de ſes gardes. Valentinien n'avoit guéres que vingt ans quand il fut tué, & il en avoit régné dix-ſept. Arbogaſte ne pouvant prendre lui-même le titre d'Empereur à cauſe de ſa naiſſance, le donna à un nommé Eugene, qui étoit homme de Lettres, & très-favorable aux paiens. Théodoſe lui fit la guerre; & après avoir remporté ſur lui une victoire, où le doigt de Dieu étoit viſiblement marqué, il ſe contenta de faire mourir les deux chefs Arbogaſte & Eugene. Ce fut ainſi que Dieu ſoumit tout l'Empire à Théodoſe, dont il eſt à propos de tracer le portrait en peu de mots.

IX.

XXVII. Théodoſe Empereur. Son caractere & ſon portrait.

Théodoſe naquit & fut élevé en Eſpagne. Il tîroit ſon origine de Trajan, à qui il reſſembloit par toutes ſes grandes qualités, ſans avoir ſes défauts. Il étoit comme lui d'une figure & d'une taille avantageuſe, d'un port grand & majeſtueux. Son viſage, ſes yeux, ſa voix marquoient la douceur de ſon eſprit, & la tranquillité de ſon ame. Il prenoit les exercices du corps avec beaucoup de modération, il avoit un grand génie, & étoit aſſez bien inſtruit dans les Lettres. Il étoit bien aiſe de lire & d'apprendre les actions des anciens, mais il y déteſtoit tout ce qu'il voioit de mauvais : & ſçavoit fort bien en faire le diſcernement. Il ſe diſtingua en pluſieurs occaſions par ſa valeur. Sa politeſſe & ſa généroſité lui gagnerent tous les cœurs. Il étoit d'un caractere fort vif & ſe laiſſoit aller à quelques promptitudes, mais il revenoit auſſi-tôt, & il étoit toujours prêt à pardonner. Gratien qui connoiſſoit ſon mérite,

le fit d'abord général d'une armée ; mais se voiant accablé par les barbares, il le fit Auguste & ensuite maître de l'Empire d'Orient. Quand Théodose se vit à la tête de cet Empire, il songea à reprendre les provinces dont les barbares s'étoient emparés. Il les chassa à plusieurs repriſes, & les défit entiérement. Il eut aussi à soutenir une guerre contre Maxime, qui s'étoit emparé des Etats de Gratien, après l'avoir fait tuer, & il fut encore obligé d'attaquer Eugene qui avoit fait mourir le jeune Valentinien. Dans toutes ces guerres Théodose se conduisit avec une prudence & une valeur extraordinaire, & il reçut des marques singulieres de la protection de Dieu, qui avoit sur lui de grands desseins.

XXVIII. Son zéle pour la foi.

Une éminente piété relevoit toutes les grandes qualités de Théodose. Il est le premier qui ait travaillé à bannir entiérement l'erreur de l'Egliſe. Tous les ennemis du dehors & du dedans furent sous son régne également confondus. Il fit par-tout publier un Edit, qui déclara qu'on ne devoit regarder comme Catholiques, que ceux qui croioient une seule divinité du Pere & du Fils & du Saint-Esprit. Les hérétiques furent obligés de laisser aux Catholiques toutes les égliſes; & il leur fut même défendu de s'assembler. Les diverses loix que publia Théodose n'exceptoient aucune hérésie, & ne furent favorables qu'à l'Egliſe ; ensorte que la vérité seule fut en honneur, & cela à proportion des humiliations dont elle avoit été auparavant couverte.

XXIX. Théodose travaille à la

Ce pieux Empereur ne travailla pas avec moins de zéle à la ruine de l'idolatrie, qui

ruine de l'idolatrie.

Renverſement de la fameuſe idole de Serapis.

avoit encore ſous ſon régne de puiſſans protecteurs dans l'Empire Romain. Il ne négligea rien pour la détruire juſques dans les fondemens. Le grand Conſtantin s'étoit contenté de défendre de ſacrifier aux démons, & d'abbattre quelques temples les plus odieux, & d'interdire l'entrée des autres. Ses enfans ſuivirent ſes traces : Julien s'efforça de rétablir l'idolatrie ; Jovien la condamna de nouveau : mais Valens ne fit la guerre qu'aux Catholiques, & ſous ſon régne on ſacrifioit publiquement aux idoles. Théodoſe aiant trouvé les choſes en cet état, entreprit de détruire entierement l'idolatrie. Comme l'Egypte étoit le païs où elle avoit jetté de plus profondes racines, il voulut l'y attaquer & l'y abolir. Il fit abbattre un grand nombre de temples, & ſur-tout celui de Serapis, qui étoit ſi reſpecté des paiens, qu'ils regardoient comme ſainte la ville d'Alexandrie où il étoit. L'idole de Serapis étoit d'une ſi énorme grandeur, que de ſes deux mains étendues elle touchoit aux deux murailles du temple, qui étoit grand & magnifique, bâti de marbre, & ſoutenu de colonnes précieuſes. Il étoit au milieu d'une immenſe cour quarrée, environnée de galeries & de bâtimens pour les officiers du Temple. Théodoſe avoit donné des ordres abſolus de détruire ce temple. Il vouloit punir les paiens qui avoient tué un grand nombre de Chrétiens, pour venger leurs idoles que l'Evêque Théophile avoit fait expoſer à la dériſion publique. C'étoit une ancienne opinion, que ſi la main d'un homme touchoit l'idole de Serapis, le monde reviendroit à l'ancien cahos. Un ſoldat

aiant pris une coignée par ordre de l'Evêque, l'enfonça de toute sa force dans la machoire de Serapis : à ce premier coup tout le peuple jetta un grand cri ; mais on se rassura, quand on vit le soldat redoubler ses coups sur le genou de l'idole, qui tomba & fut mise en piéces. Quand on l'abbattit, il en sortit une grande quantité de rats ; on traîna par toute la ville les membres dispersés de l'idole, & on les brûla l'un après l'autre.

XXX. Conversion des paiens. Piété de Théodose.

On démolit ensuite le temple jusqu'aux fondemens, & ce ne fut plus qu'un monceau de ruines. On y trouva des croix gravées sur quelques pierres ; & des Chrétiens qui connoissoient les hieroglyphes des Egyptiens, c'est-à-dire, l'écriture qu'ils tenoient pour sacrée, découvroient que cette figure signifioit chez eux la vie future. Ce fut une occasion à un grand nombre de paiens d'embrasser le Christianisme. Quand Théodose sçut ce qui s'étoit passé à Alexandrie, & que le débordement du Nil, que les paiens attribuoient à Serapis & qu'ils croioient devoir cesser, avoit été plus grand que jamais, il leva les mains au ciel & dit transporté de joie: Je vous rends graces, ô Jesus, de ce qu'une si ancienne erreur est abolie, sans que cette grande ville soit renversée. Quelques années après, le Nil se déborda plus tard qu'à l'odinaire, & les paiens demanderent qu'on leur permît de sacrifier à Serapis ; & comme ils étoient près d'en venir à une sédition, le Gouverneur en écrivit à Théodose, qui répondit : Il faut préférer la Religion aux eaux du Nil & à l'abondance qu'elles produisent. Que ce fleuve ne coule jamais, s'il

faut pour l'attirer des enchantemens & des sacrifices diaboliques. Peu de tems après, le débordement fut plus grand qu'il n'avoit encore été, & ce fut une occasion à plusieurs paiens de se convertir. On bâtit deux églises à la place du temple de Serapis, dans l'une desquelles on mit les Reliques de S. Jean-Baptiste, qui avoient été apportées à saint Athanase du tems de l'Empereur Julien.

XXXI. Ruine de l'Idolatrie.

Après la chûte de Serapis, il n'y eut plus de temple ni d'idole qui pût tenir dans toute l'Egypte. Chaque Evêque en procura la destruction dans les villes & les bourgs, dans la campagne, sur les bords du Nil, jusques dans les deserts. En ruinant les temples d'Alexandrie, on découvrit les cruels mysteres de Mythra. On trouva dans les lieux secrets des têtes d'enfans coupées, & à la vue de ces horreurs les paiens se convertissoient en foule. Il en restoit peu qui fussent attachés aux anciennes superstitions. Les temples étoient pleins de toiles d'araignées & tomboient en ruine : les idoles demeuroient abandonnées sous leurs toits avec les hiboux & les chouettes. Théodose permit de conserver pour l'ornement des villes les statues antiques qui étoient les chef-d'œuvres des plus grands maîtres.

XXXII. Conduite particuliere de Théodose. Sa grande Piété.

La conduite particuliere de Théodose achevera de nous en donner une juste idée. Toute la vie de ce Prince étoit une priere continuelle, selon le témoignage d'un Auteur paien, qui ne doit pas être suspect d'avoir voulu le flatter. Il se préparoit à la guerre par des exercices de piété, par les jeûnes, les prieres & les veilles. Il visitoit avec les Evêques & le peuple tous les lieux

d'oraison, se prosternoit devant les tombeaux des Martyrs & des Apôtres, implorant leur protection auprès de Dieu ; mais rien ne fait mieux connoître la piété de Théodose, que la pénitence publique que lui imposa saint Ambroise, & qu'il accomplit avec tant d'humilité. Quand ce saint Evêque lui eût permis d'entrer dans l'église, il ne fit pas sa priere à genoux ; mais aiant ôté ses habits impériaux, il demeura prosterné sur le pavé, l'arrosant de ses larmes, & il conserva toute sa vie la douleur du massacre fait à Thessalonique. Il avoit une si haute idée de la sainteté des Mysteres, qu'il s'abstint pendant quelque tems d'y participer, à cause du sang qui avoit été répandu dans la guerre si juste qu'il avoit déclarée à Eugene.

X.

Avant que de terminer cet article, je rapporterai un trait de la vie de Théodose, qui lui fait un honneur infini, & qui montre quelle étoit la grandeur de sa piété.

XXXIII. Sédition à Antioche. S. Flavien va demander grace à Théodose.

Théodose avoit été obligé d'établir de nouveaux impôts, pour fournir aux frais de diverses guerres qu'il avoit à soutenir. La rigueur avec laquelle on levoit ces impôts, mit le peuple d'Antioche en fureur : ils renverserent & traînerent par les rues les statues de l'Empereur, des Princes ses enfans, & de Flaccille son épouse morte auparavant, Princesse dont la mémoire étoit en bénédiction dans tout l'Empire, à cause de sa vertu.

L'émotion fut telle par toute la ville, que les Magistrats ne purent l'empêcher, & n'oserent même se montrer, craignant pour leur propre vie. Quand le feu de la sédition fut un peu ralenti, le peuple passa tout d'un

coup d'un excès de fureur à la plus grande consternation. On s'attendoit aux plus rigoureuses extrémités. En même tems les Magistrats de la ville qui commençoient à rechercher les coupables, augmenterent partout la terreur. Les uns abandonnoient la ville, & s'enfuioient en divers lieux. Les autres se cachoient dans les maisons. Personne n'osoit paroître, les rues & les places publiques étoient désertes. Toute la consolation d'Antioche dans cette extrême affliction vint principalement de saint Flavien & de saint Jean-Chrysostome. Le saint Evêque malgré son grand âge & ses infirmités, résolut d'aller à la Cour pour essaier d'adoucir l'Empereur. Il partit dans une saison fort incommode, car c'étoit un peu avant le Carême, laissant sa sœur malade à l'extrémité. Pendant son voiage saint Chrysostome qui n'étoit encore que prêtre, profita de l'état où il voioit le peuple, pour l'instruire & le porter à se convertir sérieusement au Seigneur.

XXXIV. Discours admirable du saint Evêque à Théodose.

Lorsque Flavien fut admis à l'audience de l'Empereur, il se tint éloigné, baissant les yeux, répandant des larmes, & cachant son visage de honte, comme s'il eût été seul coupable du crime d'Antioche. L'Empereur vint à lui le premier, & prenant la parole comme pour se justifier lui-même, il lui représenta avec beaucoup de douceur & de gravité les graces qu'il avoit faites à la ville d'Antioche, ajoutant à chaque bienfait qu'il racontoit: Est-ce donc là leur reconnoissance? Que leur ai-je fait, pour mériter de leur part un tel traitement? Mais quand je serois coupable, ne devroient-ils pas au moins épar-

gner les morts ? N'ai-je pas toujours préféré Antioche à toutes les autres villes, & même à celle qui m'a donné la naissance ? A ces mots le saint Evêque soupirant amerement, & redoublant ses larmes, avoua sans détour le crime de ses citoiens, & reconnut que les plus grands supplices n'égaleroient jamais l'énormité de leur ingratitude. Mais plus le crime est grand, ajouta-t-il, plus il vous sera glorieux de pardonner. Vous pouvez en cette occasion orner votre tête d'une couronne plus brillante que celle que vous portez ; puisque vous la devez en partie à la générosité d'un autre, au lieu que celle-ci sera le fruit de votre seule vertu. On a renversé vos statues, mais vous pouvez en élever de plus précieuses dans le cœur de vos sujets, & avoir autant de statues vivantes qu'il y aura jamais d'hommes sur la terre.

Ensuite il lui rapporta l'exemple de Constantin, qui étant pressé par ses courtisans de se venger de quelques séditieux, qui avoient défiguré une de ses statues à coups de pierres, ne fit que passer la main sur son visage, & leur répondit en souriant qu'il ne se sentoit point blessé. N'écoutez pas, Seigneur, ajouta le saint Evêque, ceux qui diront, que la grace accordée à Antioche rendra les autres villes plus insolentes. Vous le pourriez craindre, si vous pardonniez par impuissance, & si ses forces ou supérieures ou égales aux vôtres vous mettoient hors d'état de la punir. Mais qu'avez-vous à craindre de gens qui sont morts de peur, qui n'attendent à tout moment que le supplice, & qui n'ont d'autres armes pour leur défense

que les larmes & les prieres ? Quelle gloire pour vous, quand un jour on dira qu'une ſi grande ville étant coupable, tous les habitans conſternés, les Magiſtrats, les Gouverneurs, les Juges, perſonne n'oſant ouvrir la bouche, un ſeul vieillard revêtu du Sacerdoce de Dieu s'eſt montré, & a touché le Prince par ſa ſeule préſence & par un diſcours ſimple & ſans raiſonnement ? Car notre ville, Seigneur, ne vous fait pas peu d'honneur, en me chargeant de cette députation, puiſqu'elle juge que vous faites plus de cas des prêtres du Seigneur, quelque mépriſables qu'ils ſoient par eux-mêmes, que de tous vos autres ſujets. Mais ce n'eſt pas ſeulement le peuple d'Antioche qui m'a envoié vers vous ; c'eſt le Maître des Anges qui m'a commandé d'y venir pour vous dire de ſa part, que ſi vous pardonnez aux hommes leur faute, votre Pere céleſte vous pardonnera auſſi vos péchés. Penſez donc à ce jour terrible où les hommes rendront compte de leurs actions. Penſez que ſi vous avez quelques péchés à expier, vous le pouvez ſans aucune peine, en prononçant un arrêt de miſéricorde & de douceur. Les autres deputés vous apportent de l'or, de l'argent, des préſens de grand prix ; pour moi je ne vous offre que les loix ſaintes & ſacrées, vous exhortant à imiter notre Maître, qui ne laiſſe pas de nous combler de ſes biens, quoique nous l'offenſions tous les jours.

XXXV. Théodoſe pardonne aux ſéditieux.

Ce diſcours de Flavien pénétra le cœur de Théodoſe. Quelque effort qu'il fît pour retenir ſes larmes, il fallut enfin les laiſſer couler, & il répondit au ſaint Evêque en peu de mots : Si le Fils de Dieu attaché en

Croix par ceux qu'il avoit comblés de graces, a bien voulu prier pour eux; dois-je faire difficulté de pardonnner à mes ſujets, moi qui ne ſuis qu'un homme mortel comme eux? Flavien plein de reconnoiſſance ſe proſterna & lui ſouhaita toutes les proſpérités qu'il meritoit par cette action de clémence; & comme ce ſaint Evêque témoignoit quelque envie de paſſer la fête de Pâques à Conſtantinople, Théodoſe le preſſa de partir. Allez, lui dit-il, les conſoler par votre préſence: Je ſçai qu'ils ſont dans le trouble & dans la crainte: quand ils verront le pilote, ils ſe tiendront aſſurés contre la tempête.

Son arrivée à Antioche fut comme un triomphe. Il y eut des illuminations par toute la ville, la place publique fut ornée de feſtons, & l'on ſema des herbes odoriférantes dans toutes les ruës par où il devoit paſſer. Enfin il eut la joie de retrouver en vie ſa ſœur, qu'il avoit laiſſée malade à la mort. Au reſte ce ſaint Prélat ne s'attribuoit rien du ſuccès de ſa négociation; & quand on lui demandoit comment il avoit fait pour appaiſer l'Empereur; je n'y ai contribué en rien, répondit-il, c'eſt Dieu qui lui a attendri le cœur: il s'eſt appaiſé de lui-même, avant que j'euſſe ouvert la bouche pour lui parler.

XI.

XXXVI. Mort de ce grand Empereur.

Le trait admirable que je viens de rapporter de la vie de Théodoſe, arriva huit ans avant ſa mort. Mais je n'ai pas ſuivi exactement les années de ſon regne, parce que je n'avois pas deſſein d'écrire ſa vie, mais de marquer les principaux traits capables de donner une idée de ce pieux Empereur. Il retournoit à Conſtantinople au

commencement de l'an 395, lorſqu'il fut attaqué d'une hydropiſie mortelle, cauſée par les fatigues de la guerre qu'il avoit faite à Eugene. Dès qu'il ſe ſentit malade, il ſe ſouvint de la prophetie de ſaint Jean de Licople, qui avoit dit que Théodoſe ſeroit victorieux d'Eugene, mais qu'il ne ſurvivroit pas long-tems à cette victoire. Théodoſe étant donc perſuadé qu'il ne releveroit pas de ſa maladie, s'appliqua à régler les affaires de l'Empire, dont il prévoioit les déſordres après ſa mort. Il le partagea à ſes deux fils Arcade & Honorius, & les exhorta à avoir tous deux également beaucoup de zéle pour la Religion, & à regarder la piété comme le ſoutien de leur Empire. Il ne fit ſon teſtament que pour le bien des peuples, & la paix de l'Egliſe. Il confirma le pardon à ceux qui avoient porté les armes contre lui, & dont les lettres n'avoient pû encore être expédiées; & il laiſſa une loi toute dreſſée pour la décharge d'une impoſition, qu'il avoit promiſe. Ce grand Empereur mourut à Milan le dix-ſept de Janvier 395, après avoir regné ſeize ans & en avoir vêcu ſoixante.

XXXVII. Son oraiſon funébre prononcée par S. Ambroiſe.

Saint Ambroiſe fit ſon oraiſon funébre dans l'égliſe, au ſervice que l'on fit le quarantiéme jour en préſence de l'Empereur Honorius. Il exhorta les ſoldats à garder une fidélité inviolable à ſes enfans, conſidérant non la foibleſſe de leur âge, mais les obligations qu'ils avoient au pere. J'eſpere, ajouta-t-il, que Théodoſe ſera auprès de Dieu un puiſſant protecteur pour la jeuneſſe de ſes enfans. Le corps qui avoit été embaumé, fut enſuite tranſporté à Conſtantinople, & reçu par l'Empereur Arcade, qui le fit enterrer dans le

tombeau des Empereurs. Ainsi finit le regne de Théodose que tous les auteurs Chrétiens & même la plupart des paiens ont relevé par les plus grandes louanges, & dont Dieu a voulu se servir pour détruire l'hérésie, & faire par-tout triompher la vérité.

ARTICLE XV.

Réflexions sur l'état de l'Eglise pendant le quatriéme siécle.

I.

I. Etats différens de l'Eglise dans le cours du quatriéme siécle.

NOUS avons vu l'Eglise dans des états fort différens, pendant le cours du quatriéme siécle ; & la conduite de Dieu sur elle a dû nous paroître très-étonnante. Pendant les douze premieres années elle fut exposée à des agitations terribles. Toutes les puissances de la terre s'armerent contre elle, & firent couler dans tout l'Empire le sang des Chrétiens. Tout fut mis en œuvre pour abolir le Christianisme ; & une persécution aussi longue & aussi violente que celle de Dioclétien l'auroit infailliblement fait périr, si elle n'eût point été un Ouvrage divin. Lorsque les maux furent montés à leur comble, & que l'Eglise sembloit réduite de la part des persécuteurs à la derniere extrémité, Dieu la rendit tout d'un coup victorieuse de tous ses ennemis, & lui procura par la conversion de Constantin, un honneur & une gloire proportionnée à la profonde humiliation dans laquelle elle avoit été si long-tems. Nous

avons fait des réflexions sur ce grand événement dans l'article troisiéme.

II.

II. Réflexions sur le regne de Constance.

Mais qui se seroit attendu qu'après un triomphe si complet & si éclatant, l'Eglise dans le cours du même siécle dût passer par des épreuves si extraordinaires, & souffrir des maux qui lui faisoient en quelque sorte regretter les persécutions des païens? Qui auroit cru que les Empereurs étant devenus Chrétiens, emploieroient leur puissance contre les vrais interêts de l'Eglise, en même-tems qu'ils faisoient profession de la favoriser? Pouvoit-on prévoir qu'un Prince tel que Constantin, dont Dieu s'étoit servi pour rendre la paix à l'Eglise & abbattre l'idolâtrie, dût faire aussi servir son autorité à persécuter saint Athanase, le plus grand défenseur de la foi? Constance se porta à des excès dont Constantin auroit eu horreur; mais le fils avoit malheureusement pris ses préventions à la Cour de son pere; & en exerçant les plus horribles violences pour faire triompher l'erreur, il pouvoit se vanter de marcher sur les traces du grand Constantin, & de ne faire que suivre les engagemens d'un pere si respectable. Cette triste expérience à laquelle personne ne s'attendoit, apprenoit aux Chrétiens, que ce n'est point sur la terre que l'Eglise doit jouïr d'une paix entiere & parfaite; que dans les momens mêmes de repos qui lui sont accordés, elle doit s'attendre à être troublée par l'irréconciliable ennemi de sa tranquillité, qui est le démon; que toujours & jusqu'à la fin des siécles le peuple de Dieu doit avoir les armes à la main; qu'au défaut des ennemis extérieurs,

on éprouvera la malice des ennemis du dedans ; que les attaques de ceux-ci ſeront infiniment plus dangereuſes que les attaques des autres. Dieu en permettant que les premiers Empereurs Chrétiens perſécutaſſent ſes plus fidéles ſerviteurs, vouloit encore apprendre à tous les ſiécles futurs, qu'il n'a pas beſoin des grands de la terre, pour ſoutenir ſon Egliſe, que l'épée dont ils ſont dépoſitaires peut bien, quand Dieu le veut, protéger les Saints ; mais qu'elle peut auſſi, par l'artifice des méchans qui environnent le trône, ſe tourner contre les plus gens de bien, & les réduire à des épreuves d'autant plus ſenſibles, qu'ils ſe verront opprimés par des Princes qui auroient dû les protéger, & qui ſe glorifieront de porter la croix ſur leur diadême. Quelle foule d'exemples dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de ce genre de perſécution ! Ne ſemble-t-il pas que c'eſt pour nous y préparer que Dieu a permis que les premiers Princes qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, (ſur-tout Conſtance & Valens,) portaſſent le trouble par-tout, & allumaſſent le feu de la guerre la plus dangereuſe ns le ſein même de l'Egliſe dont ils étoient membres, & dont ils prétendoient ſoutenir les intérêts ?

III.

III. Suite des réflexions ſur le regne de Conſtance.

A peine Jeſus-Chriſt commençoit-il à regner dans l'Empire Romain, que pluſieurs de ceux qui faiſoient profeſſion d'être ſes ſujets, lui conteſterent ſa Divinité. Nous avons vû la vérité combattue & outragée par une multitude de paſteurs: les uns auteurs ſecrets des troubles, vouloir tout renverſer pour établir leur fauſſe doctrine ; les autres trompés

par de vaines apparences, se prêter aux démarches qui favorisoient l'erreur ; plusieurs enfin se laisser entraîner au torrent, malgré la réclamation de la conscience. De-là vint l'étrange obscurcissement qui suivit le concile de Rimini. Quel spectacle ! & quelle terrible leçon pour la suite des tems ? N'est-ce pas dans ces conjonctures extraordinaires que s'accomplit cette parole de l'Ecriture : Si mon ennemi déclaré m'avoit outragé, je l'aurois souffert, sans en être surpris ; j'aurois pû même me mettre aisément à l'écart, & me soustraire à ses poursuites. Mais vous qui étiez mon chef & mon conducteur, qui preniez avec moi la même nourriture, avec qui je marchois avec tant d'union dans la maison de Dieu ! Un tel prodige cause au Prophète un si grand étonnement, qu'il interrompt ici son discours & le laisse en suspens. Ne nous marque-t-il pas la surprise où seroient les gens de bien, en voiant des Pasteurs dépositaires de l'autorité de l'Eglise, l'employer contre l'Eglise elle-même, & faire usage, pour obscurcir la vérité & opprimer ses défenseurs, de la puissance spirituelle qu'ils n'avoient reçue, que pour condamner l'erreur & ses partisans, pour réprimer les désordres & corriger les abus ?

Ps. 14.

IV.

IV. Réflexion sur le regne de Julien.

Le regne de Julien nous présente des événemens nouveaux ; & ces événemens font naître à leur tour des réflexions nouvelles. Si quelqu'un témoin de la conversion des Empereurs, eût entendu prédire que dans peu d'années l'Empire seroit encore soumis à un Empereur paien, auroit-il pû croire qu'un tel changement procureroit à l'Eglise une es-

pace de délivrance & de soulagement ? C'est néanmoins à la lettre ce qui arriva. La foi Catholique persécutée elle & ses défenseurs sous le regne de Constance, se trouva tout-à-coup en liberté sous le regne de Julien. Ce Prince rappelle les exilés. Il laisse à la vraie doctrine le moien de se manifester & de confondre l'erreur. Les Conciles se tiennent pour remettre tout en regle. Ceux des Pasteurs qui étoient tombés par surprise ou par foiblesse, se rétractent & réparent leur faute. Les illustres Défenseurs de la foi leur tendent la main & les relevent de leur chûte. Les seuls partisans de l'erreur sont déconcertés, aiant perdu l'appui de la puissance impériale. Encore une fois auroit-on pu prévoir que l'Eglise dût recueillir de tels avantages, au moment même où elle rentroit sous la domination d'un Prince idolâtre ? Quelle profondeur dans les conseils de Dieu, & combien est-il vrai que sa seule protection fait tout le bonheur & la sûreté de son peuple !

V.

V. Autre réflexion sur le regne de Julien.

Mais ce même régne de Julien favorable sous une face, préparoit sous une autre une nouvelle épreuve dans les combats que les Chretiens eurent à soutenir de nouveau contre l'idolatrie. Le culte des idoles tout insensé qu'il étoit, fit alors tous ses efforts pour se revêtir des apparences de la sagesse. On avoit eu le loisir pendant trois siécles de se convaincre de l'absurdité de ce culte, qui ne pouvoit soutenir l'éclat de la lumiere de l'Evangile. Julien formé à l'école des Chrétiens, avoit senti plus qu'aucun autre tout le foible du paganisme. Il ne pouvoit se dissimuler la vanité des dieux de bois &

de pierre, l'extravagance de leurs fêtes, la diſſolution des mœurs qui en étoit inſéparable, la turpitude & la folie des fables qui ſervoient de fondement à toute cette religion. Julien entreprit donc de faire diſparoître cette laideur du paganiſme. Il appella à ſon ſecours la philoſophie : il fit uſage de tout ce qu'elle avoit de plus ſpécieux. Il emprunta même des Chrétiens ce qui pouvoit entrer dans le plan de réforme qu'il méditoit. On vit dans toute ſa conduite combien le démon cherche à copier les œuvres de Dieu, & comment cet eſprit de ténébres tâche de ſe couvrir des plus belles apparences, quand il ne peut plus ſe montrer dans ſon état naturel. Cependant Julien eut beau faire : le voile dont il couvroit l'idolatrie étoit tranſparent. L'on appercevoit aiſément le ridicule des objets qu'il s'efforçoit de cacher. Tel ſera toujours le ſort des œuvres du démon. Toujours elles ſe trahiront par quelque endroit. Au tems de Julien, les plus ſimples d'entre les Chrétiens furent en état d'inſulter à l'idolatrie ornée de toutes les couleurs de la philoſophie paienne. La lumiere de la foi étoit alors dans ſon plus grand éclat. Elle fit diſparoître le culte des idoles, lui arracha le maſque de la fauſſe ſageſſe, & en triompha pour toujours. Que l'on remarque bien cette derniere victoire de la Religion chrétienne ſur le paganiſme, & ſur les philoſophes qui en furent les plus dangereux appuis. Cette époque mémorable eſt fixée au regne de Julien.

VI.

VI. Sur le regne de Jovien.

Jovien renverſa en un moment tout ce que Julien avoit fait. Il renouvella toutes les

loix de Constantin contre l'idolatrie, & en fit de nouvelles encore plus severes. Ce ne fut plus comme sous Julien un simple soulagement que Dieu procura à son Eglise, accompagné d'une persécution couverte, & d'une violence très-marquée en plusieurs provinces, où l'on répandoit le sang des Chrétiens. Ce fut une délivrance entiere & un triomphe complet sur l'idolatrie & sur l'erreur. Julien avoit rappellé sans distinction tous ceux que Constance avoit persécutés : les Donatistes avoient été confondus avec les Catholiques. Le dessein de ce Prince étoit que les Chrétiens s'affoiblissent par leurs propres divisions. Jovien au contraire n'est favorable qu'à ceux qui avoient été exilés pour la foi. Il honore particulierement le grand Athanase qui en étoit regardé comme le chef. Il n'a d'autre but que de procurer à la vérité un honneur proportionné à l'humiliation qu'elle avoit éprouvée. Quelle consolation pour les Chrétiens de voir reparoître un regne plus heureux encore que celui de Constantin ! Jovien avoit le zéle de ce grand Prince contre l'idolatrie, sans avoir ses préventions contre les défenseurs de la vraie foi. Que ne pouvoit-on pas se promettre d'un Empereur si jeune & si attaché à la vérité ? Mais tout d'un coup Dieu l'enleva, aïant a peine regné huit mois; & par un événement si peu attendu, toutes les mesures que cet excellent Prince avoit prises pour affoiblir l'erreur en Orient, furent sans effet.

VII.

VII. Sur le regne de Valenti-

Après la mort de Jovien, l'Empire fut partagé, l'Occident fut soumis à Valentinien, &

nien en Occident & de Valens en Orient

l'Orient à Valens. On vit alors clairement combien les Souverains peuvent influer dans les biens & dans les maux de l'Eglise. Valentinien étoit attaché à la vraie foi : aussi l'Eglise latine jouit-elle sous son regne d'une profonde paix. Les partisans de l'erreur qui y étoient en assez petit nombre avoient peu d'autorité, & l'on étoit attentif à empêcher qu'ils ne fissent aucun progrès. Mais le sort de l'Eglise grecque fut fort différent. On y éprouva combien le levain de l'erreur qui y avoit été répandu, avoit d'efficace. Valens en travaillant à le faire étendre, replongea cette Eglise dans les mêmes malheurs qui l'avoient accablée sous le régne de Constance. On eut encore lieu de regretter la domination des Empereurs payens ; & S. Basile se plaignoit de ce que les serviteurs de Dieu, en souffrant de plus grands maux que sous les persécuteurs idolâtres, n'avoient point la consolation de porter le titre glorieux de Martyrs. L'Eglise eut aussi la douleur de voir une foule de Pasteurs succomber à la persécution, abandonner la cause de la foi, & préférer leur dignité & leur repos aux intérêts de Dieu & de sa vérité.

Depuis la mort de Constance l'erreur ne se donnoit point de mouvement, & le zéle de ses partisans paroissoit amorti. Mais c'étoit un feu caché sous la cendre. A peine Valens à la persuasion des Evêques Ariens eut-il commencé à le souffler, qu'il causa dans tout l'Orient un embrasement épouvantable. Une persécution si violente qui suivit de si près celle de Constance, causa à l'Eglise grecque un ébranlement terrible qui auroit pû la réduire aux dernieres extrémités, si Dieu par sa

sa bonté n'eût abrégé le regne de Valens, & n'eût fait passer l'Empire à Théodose sous qui tout changea de face.

VIII.

VIII. Sur le regne de Gratien & du grand Théodose.

Ce fut au regne heureux de ce grand Prince qu'aboutirent tous les maux que l'Eglise avoit soufferts. Gratien avoit commencé à condamner l'erreur, à protéger la foi & à honorer ses défenseurs. Théodose mit la derniere main à cet important Ouvrage; ensorte qu'après toutes les alternatives si étonnantes que nous avons admirées jusqu'ici, l'Eglise à la fin du quatriéme siécle se trouva dans un état où elle ne s'étoit point encore vue; tranquille & heureuse au-dedans, glorieuse & triomphante au-dehors. Théodose porta les derniers coups à l'idolatrie, qui avoit encore sous son regne de puissans protecteurs dans l'Empire Romain. Il prit tous les moyens propres à la détruire jusqu'aux fondemens. Pendant des années entieres, on ne cessoit d'abbattre des Temples, & de bâtir à leur place des églises & des monasteres.

L'Eglise ne triompha pas seulement de l'idolatrie sous Théodose; elle fut aussi pleinement victorieuse de toutes les héréſies. Ce fut pour les confondre toutes, & faire rendre à la vérité seule les hommages qui lui sont dus, que Dieu fit donner par les Empereurs Gratien, Valentinien, & Théodose l'an 380 la loi célébre *Cunctos populos*. Nous voulons, disent les Empereurs, que tous les peuples de notre obéissance suivent la Religion que l'Apôtre S. Pierre a enseignée aux Romains, celle que l'on voit suivre au Pontife Damase, & à Pierre Evêque d'Alexandrie, homme d'une sainteté Apostolique; en-

L'Eglise triomphe de l'idolatrie & de toutes les héréſies.

ſorte que ſelon l'inſtruction des Apôtres & la doctrine de l'Evangile, nous croyions une ſeule divinité du Pere & du Fils & du Saint-Eſprit ſous une égale majeſté & une ſainte Trinité. Nous voulons que ceux qui ſuivront cette loi prennent le nom de Chrétiens Catholiques, & que les autres que nous jugeons inſenſés portent le nom infâme d'hérétiques, & que leurs aſſemblées ne prennent point le nom d'égliſes, reſervant leur punition, premierement à la vengeance divine, & enſuite au mouvement qui nous ſera inſpiré du ciel.

Je ne pouvois mieux terminer mes réflexions, que par l'expoſition de cette loi ſi ſolemnelle qui fut envoyée à Conſtantinople, & de-là dans toutes les parties de l'empire. Ce fut le terme heureux de toutes les épreuves par leſquelles l'Egliſe avoit paſſé depuis quatre-vingts ans. Auroit-on oſé eſpérer que l'Edit ſanglant de Diocletien pour abolir la Religion chrétienne, les loix de Conſtance & de Valens pour faire regner l'Arianiſme, celles de Julien pour rétablir l'idolatrie, deviendroient toutes avant la fin du même ſiécle, l'objet de l'éxécration de tout le monde ? Dieu n'accorde pas toujours à ſa cauſe une ſi prompte victoire ; mais quand on la voit dans l'oppreſſion & dans l'humiliation, on doit être pleinement aſſuré qu'elle triomphera un jour avec éclat, & que tous ceux qui auront eu part à ſes opprobres, auront auſſi part à ſa gloire & à ſon triomphe.

Après avoir conſidéré les grands traits des révolutions ſurprenantes qui partagent ce ſiécle, il eſt tems de venir au récit hiſtorique des faits qui font connoître l'état extérieur & intérieur de l'Egliſe.

IX.

Pendant le cours du quatriéme siécle, la Religion chrétienne fit de grands progrès dans l'Empire Romain. Il se convertit un nombre infini de payens, qui reconnoissoient l'absurdité du paganisme, & la force invincible des raisons sur lesquelles le Christianisme est appuyé. On vit des villes & des peuples entiers entrer dans l'Eglise, abbattre d'eux-mêmes leurs temples & leurs idoles, & demander à être Chrétiens. Les plus nobles Sénateurs, les Aniciens, les Probes, les Paulins, les Gracques, embrasserent la foi avec toute leur famille. Quoique l'idolatrie eût à Rome de puissans défenseurs, elle ne put s'y soutenir. Le peuple Romain couroit en foule au Vatican révérer les tombeaux des Apôtres, ou à Latran recevoir le Baptême. Il ne restoit à la fin de ce siécle que peu de personnes attachées aux anciennes superstitions.

IX. Etat extérieur de l'Eglise. Progrès du Christianisme dans l'Empire Romain.

J'ai marqué dans l'article de la discipline, le dénombrement des païs & de toutes les provinces où l'Eglise s'étendoit. Il est utile de se rappeller ce dénombrement, qui est une espece de géographie ecclésiastique, qui sert à montrer l'étendue extérieure de l'Eglise universelle, & la subordination des églises particulieres.

La Religion chrétienne ne fit pas seulement des progrès dans l'Empire Romain où elle étoit dominante; elle pénétra aussi pendant le cours de ce siécle hors de l'Empire Romain, & s'étendit dans de vastes régions, où le zéle de plusieurs Missionnaires porta la lumiere de l'Evangile.

X.

Les nations des environs du Rhin, les par-

X. Conquêtes de

l'Eglise hors de l'Empire Romain.

ties les plus reculées de la Gaule vers l'Orient, furent éclairées de cette divine lumiere. Les Goths & les autres peuples voisins du Danube le furent aussi. Les incursions que ces barbares avoient faites dans l'Empire Romain, leur avoient procuré de saints captifs, dont les instructions leur avoient donné des mœurs plus douces, & des sentimens plus raisonnables. Leurs vertus & leurs miracles les avoient touchés, & leur avoient fait désirer d'embrasser une Religion, qui rendoit si sages ceux qui en faisoient profession. Les Armeniens avoient reçu l'Evangile depuis long-tems ; & le commerce de l'Osroëne avec l'Arménie l'avoit fait passer en Perse, où il y avoit des églises nombreuses. Le Christianisme s'étendit encore plus loin.

Conversion de plusieurs Nations barbares, des Abyssins, des Iberiens.

Mission de S. Frumence.

Frumence qui avoit été mené fort jeune en Ethiopie, & fait captif par ces peuples, s'attira l'affection du Roi par ses grandes qualités, & fut même élevé à la dignité de Ministre. Il employa son crédit à attirer en Ethiopie des Chrétiens de l'Empire Romain, qui pussent l'aider à y planter & à y faire fructifier la foi. Ayant voulu revenir à Tyr sa patrie, il passa par Alexandrie, où il raconta à saint Athanase tout ce qu'il avoit fait, & le pria d'envoyer un Evêque à toutes ces églises fondées dans les terres des barbares. Saint Athanase dit à Frumence dans une assemblée d'Evêques, comme Pharaon à Joseph : Quel autre pourrons-nous trouver qui ait l'esprit de Dieu comme vous, & qui puisse exécuter de si grandes choses ? Il l'ordonna Evêque, & lui commanda de retourner avec la grace de Dieu, au païs d'où il venoit. Frumence obéit, & retourna dans

cette partie de l'Ethiopie, qu'on nomme l'Abyssime, & fixa son séjour à Auxume. Il fit un grand nombre de miracles, & convertit une infinité de barbares. Il fut toujours très attaché à la vraie foi, & continua son œuvre jusqu'à sa mort, malgré les efforts des Ariens, qui engagerent l'Empereur Constance à écrire au Roi des Abyssins, de livrer ce saint Evêque à George Evêque intrus d'Alexandrie. Tout ce que fit cet Empereur pour pervertir ces nouveaux Chrétiens, fut inutile.

La conversion des Iberiens, peuples voisins du Pont-Euxin, ne fut pas moins merveilleuse. Une femme Chrétienne étant captive chez eux, attira leur admiration par la pureté de sa vie & par la sainteté de ses actions. Elle fit plusieurs miracles qui toucherent ces peuples; & la Reine aiant été guérie d'une dangereuse maladie par l'attouchement d'un cilice de cette sainte captive, exhorta le Roi à se faire Chrétien. Par le conseil de cette femme, il envoia une Ambassade à Constantin, pour le prier de lui envoier des Evêques capables d'instruire ses sujets de la Religion chrétienne. Constantin lui en envoia, & sentit plus de joie de cette conversion que d'une grande conquête.

XI.

XI. Conversion des Sarrasins.

Les Sarrasins, qui devinrent dans la suite si fameux par leur attachement à Mahomet, & par les grandes conquêtes qu'ils firent en Orient & en Occident, habitoient dans le quatriéme siécle en divers endroits de l'Arabie. Ils s'étendoient aussi dans le desert de la Mésopotamie & de la Syrie. Les Sçavans prétendent qu'on leur a donné le nom de Sar-

rasins, parce que Sarac en Arabe signifie voleur; & que ce nom exprimoit bien leur occupation, qui étoit de faire par-tout des courses, & de piller tous les pais où ils alloient. Ils firent parler d'eux sous Marc-Aurele, & battirent les Romains. Ils étoient divisés en plusieurs Tribus, dont chacune avoit son Prince; & ils se donnoient, les uns aux Romains, les autres aux Perses, selon qu'on leur faisoit un meilleur parti. On croit qu'ils tiroient leur origine d'Abraham & d'Agar. Ils conservoient de la religion des Juifs, la circoncision & quelques cérémonies.

Plusieurs d'entre eux, touchés de la sainteté & des miracles de quelques Solitaires, embrasserent la Religion chrétienne, un peu avant le regne de Valens. Saint Hilarion en guérit un grand nombre dans une ville nommée Eluse, d'où ils ne lui permirent point de sortir, qu'après qu'il leur eut tracé la place d'une église.

Un Solitaire nommé Moyse fit aussi par ses miracles, que presque tous les Sarrasins du canton qui borne le desert de Pharan, embrasserent le Christianisme. Il convertit même leur Prince, en le délivrant du démon; & ce Prince se fit baptiser avec beaucoup d'autres de sa nation. Ils n'eurent néanmoins aucun Evêque avant un autre saint Moyse, qu'une Reine nommée Mavie demanda pour condition de la paix que les Romains lui proposoient. Moyse étoit un Solitaire, Sarrasin de naissance, qui demeuroit dans les deserts voisins des pais de cette Reine, entre l'Egypte & la Palestine, où ses vertus & ses miracles l'avoient rendu très-célébre. Valens

accepta volontiers la condition que Mavie éxigeoit pour accorder la paix, & ordonna qu'on conduisît Moyſe à Alexandrie, pour y être ſacré par Luce, qui avoit uſurpé cette égliſe après la mort de ſaint Athanaſe. Auſſi-tôt que Moyſe le vit venir pour faire la cérémonie, il lui dit en préſence de tout le monde, & des Généraux Romains qui hâtoient cette ordination : Je ſuis indigne d'un miniſtere ſi ſaint & ſi redoutable. Mais ſi c'eſt l'ordre de la Providence qui m'y appelle, je prends à témoin le Dieu du ciel & de la terre, que Luce ne mettra point ſur ma tête ſes mains teintes du ſang des Confeſſeurs de la foi : les prieres d'un tel homme ne ſont pas propres à m'attirer la grace du Saint-Eſprit.

Luce qui ne s'attendoit point à ces foudroiantes paroles, répondit que Moyſe ne devoit pas ſi aiſément condamner un Evêque dont il ignoroit la croiance, qu'il étoit prêt à faire ſa profeſſion de foi, qu'il falloit plutôt le croire lui-même ſur ſes déclarations, que ſur les accuſations de ceux qui avoient intérêt de le décrier. Le ſerviteur de Dieu ne prit point le change, & fut peu touché d'un diſcours qui paroiſſoit ſi moderé & ſi raiſonnable. Ceſſez, dit Moyſe, ceſſez, Luce, de vouloir me tromper par vos artifices, comme vous en avez trompé tant d'autres. Je ne ſçaurois ignorer quelle eſt votre croiance. Les gens de bien condamnés aux mines, les Evêques exilés, les Prêtres & les diacres maltraités ou relégués, en ſont des preuves manifeſtes. Croirons-nous plutôt à des paroles, qu'à ce que nous voions de nos yeux ? Ceux qui défendent la vraie

foi, ne se portent point aux excès, ni aux injustices & aux violences dont vous êtes coupable.

Il fallut céder à la crainte de rallumer la guerre des Sarrasins. Moyse fut mené en un lieu où étoient plusieurs Evêques éxilés, qui lui imposerent les mains. Il alla ensuite chez les Sarrasins ; dont il convertit un grand nombre par ses instructions & par ses miracles. Que l'on juge du bien qu'a du faire parmi ces peuples, un Evêque si plein de foi, qui étoit entré dans l'Episcopat d'une maniere si sainte & si merveilleuse, & pour qui les Sarrasins avoient tant d'estime & de respect.

XII.

XII. Missions dans les Indes.

Constance envoia une Ambassade aux peuples que l'on nommoit alors Homerites, qui habitoient l'extrémité de l'Arabie heureuse, vers l'Océan. Un des principaux de cette ambassade étoit Théophile l'Indien, qui aiant été envoié en ôtage, très-jeune, au grand Constantin, par les habitans de l'Isle Diu sa patrie, avoit demeuré longtems chez les Romains, & embrassé la vie monastique avec une grande réputation. A l'occasion de cette ambassade, les Ariens le firent ordonner Evêque, car il étoit de leur parti ; & peut-être ne procurerent-ils cette mission, que par jalousie de celle que saint Frumence avoit faite de l'autre côté de la mer rouge en Ethiopie, & pour laquelle saint Athanase l'avoit fait Evêque. Ce qui est certain, c'est que Théophile étoit fort lié avec les Ariens, qui l'élevoient jusqu'au ciel, & lui attribuoient le don des miracles. L'ambassade eut un grand succès, malgré l'opposition des Juifs mêlés parmi ces

peuples. Le Prince des Homerites ſe convertit, & fit bâtir des égliſes que Théophile dédia. Il paſſa enſuite dans l'Iſle Diu ſa patrie, & de là en d'autres parties des Indes où il réforma quelques abus.

Rappellons maintenant les principaux objets propres à nous faire connoître l'état intérieur de l'Egliſe.

XIII.

XIII. Etat intérieur de l'Egliſe. Ses maux. Chûte de pluſieurs Chrétiens dans la perſécution de Diocletien.

Il y eut dans la perſécution de Diocletien beaucoup plus de chûtes que l'on n'en avoit vu dans les perſécutions précédentes. Le grand nombre des Apoſtats obligea le Concile d'Elvire de faire de rigoureux Canons contre ceux qui participeroient à l'idolatrie. Ces Canons & les regles de ſaint Pierre d'Alexandrie font voir un affoibliſſement conſidérable dans beaucoup de Chrétiens, qui s'enveloppoient dans des équivoques, ou qui inventoient des moiens peu légitimes pour ſe tirer d'affaire, quand ils étoient pris. Il falloit qu'il y eût à Rome un grand nombre de tombés, puiſque la diviſion qu'il y eut au ſujet de la pénitence ſous le pontificat du Pape Marcel, alla juſqu'à cauſer un ſcandale dont on n'avoit point encore vu d'éxemple. L'Egliſe eut la douleur de voir l'Evêque de Laodicée tomber dans l'apoſtaſie, & par ſa chûte ébranler toute ſon égliſe.

Nous avons vu un concile (celui de Cyrthe) qui n'étoit compoſé que d'Evêques coupables d'avoir livré les Livres ſaints. Ces Evêques loin de ſe mettre en pénitence, renvoierent leur affaire à Dieu, qui les punit d'une maniere terrible, en permettant qu'ils devinſſent les premiers fauteurs du ſchiſme des Donatiſtes.

XIV.

XIV. Schismes & hérésies.

L'Eglise n'eut pas seulement la douleur de voir le démon lui enlever plusieurs de ses enfans par l'apostasie, & vaincre leur patience par la violence & la durée des supplices qu'il inventoit. Elle gémit aussi des pertes que lui causerent les schismes qui déchiroient son sein, & les hérésies qui corrompoient sa doctrine. Que devoient penser du Christianisme les Païens qui étoient témoins de la fureur des Donatistes, qui en se vantant d'être zélés défenseurs de la pureté de la discipline, commettoient par-tout des violences, & se portoient à des excès dont les païens eux-mêmes n'étoient pas capables ? C'étoit une grande amertume pour l'Eglise de voir que ces malheureux s'étoient si fort multipliés en Afrique, qu'ils y avoient plus de quatre cens Evêques ; & que l'Eglise Catholique y paroissoit accablée par leur grand nombre. D'autres schismatiques tels que les Audiens répandus en Mésopotamie, étoient d'autant plus dangereux, qu'en combattant l'unité, ils conservoient toutes les apparences de la piété & de la vertu. L'esprit séducteur avoit aussi laissé les plus beaux dehors aux Apollinaristes qui attaquoient l'Incarnation du Fils de Dieu & aux Macédoniens qui combattoient la divinité du Saint-Esprit.

Mais les maux que l'Eglise éprouva dans son propre corps de la part des Ariens, lui furent infiniment plus sensibles. L'Arianisme est un si grand objet dans l'histoire ecclésiastique du quatriéme siécle, qu'il reparoit toujours, quand on examine les autres objets, par la liaison qu'il a avec eux. Nous avons vu combien ce mal en entraîna d'autres avec

foi. Nous avons considéré dès son origine cette œuvre de séduction & de ténébres. Nous en avons suivi les progrès, l'étendue, la durée, les différentes époques. Nous n'en parlerons point ici, aiant fait ailleurs assez de réflexions sur ce grand événement.

XV.

XV. Schisme à Rome.

Ce qui arriva à Rome après la mort du Pape Libere mérite d'être rapporté, & d'être mis au nombre des maux de l'Eglise.

On élut à la place de Libere, Damase, Espagnol de naissance, dont le pere avoit été successivement écrivain, lecteur, diacre, & enfin prêtre de l'église de Rome, attaché au titre de saint Laurent. Damase avoit accompagné Libere dans son éxil étant alors diacre, & avoit plus de soixante ans quand il fut élu Pape. Ursin aussi Diacre de l'église de Rome, ne pouvant souffrir que Damase lui eût été préféré, se fit ordonner par l'Evêque de Tibur, après avoir mis dans son parti une portion du peuple. Le Préfet de Rome voulant prévenir la sédition, envoia en éxil Ursin avec ses principaux adhérens : mais le peuple du parti d'Ursin les arracha des mains des officiers qui les menoient, & les conduisit aussi-tôt à la Basilique de Sicine où Ursin avoit été ordonné. C'est aujourd'hui l'église de sainte Marie majeure. Le peuple attaché à saint Damase s'assembla avec des épées & des bâtons, & assiégea la Basilique où il y eut un grand combat. On rompit les portes de la Basilique, on y mit le feu, on en découvrit le toit ; & on y trouva les corps de cent trente-sept personnes tuées de l'un & de l'autre sexe. Le Préfet ne pouvant appaiser la sédition, fut contraint de

ſe retirer à une maiſon de campagne.

Ammien Marcellin auteur paien qui vivoit alors, rapportant cette même hiſtoire, blâme également l'animoſité des deux partis, & ajoute : Quand je conſidére la ſplendeur de Rome, je conviens que ceux qui en veulent être Evêques, ont quelque raiſon de faire tous leurs efforts pour y réuſſir, parce que cette place leur procure un établiſſement ſûr, où ils s'enrichiſſent des offrandes des Dames. Ils ſortent dans des chars, aiant de beaux habits, & ont une table qui ſurpaſſe celle des plus grands Seigneurs. Ils pourroient être véritablement heureux, ajoute ce paien, ſi mépriſant la grandeur de Rome, ils imitoient la vie de pluſieurs Evêques des provinces, qui par la frugalité de leur nourriture, la pauvreté de leurs habits, & la modeſtie de tout leur extérieur, ſe rendent recommandables à toutes les perſonnes ſenſées. Ces dernieres paroles d'Ammien méritent plus de créance, que ce qu'il dit des Papes. Il falloit cependant qu'ils euſſent beaucoup dégénéré de leur ancienne ſimplicité, & qu'ils fuſſent environnés d'un aſſez grand éclat extérieur, puiſqu'au rapport de ſaint Jerôme, Pretextat qui étoit paien, & qui fut depuis Préfet de Rome, diſoit en plaiſantant au Pape ſaint Damaſe: Faites-moi Evêque de Rome, & auſſi-tôt j'embraſſerai le Chriſtianiſme.

XVI.

XVI. Autres maux.

Les Courtiſans, les politiques, & tous ceux qui cherchoient à s'avancer, montrerent combien ils tenoient peu à la Religion. Payens ſous Diocletien, Chrétiens ſous Conſtantin, Ariens ſous Conſtance, la plûpart renonce-

rent au Chriſtianiſme pour plaire à Julien, & abandonnerent auſſi aiſément la foi de Nicée pour faire leur cour à Valens, étant toujours diſpoſés à ſuivre la volonté de l'Empereur, & à ſacrifier leur Religion & leur conſcience à leur fortune.

Pluſieurs Evêques, & d'autres perſonnes du clergé ſe relâchoient depuis que l'Egliſe n'avoit plus rien à ſouffrir de la part des payens. Ils recherchoient les commodités de la vie, les compagnies [illegible]mes & de femmes, & des riches veuv[illegible] obtenir des donations ou des leg[illegible]pereur Valentinien fut obligé de faire une loi honteuſe pour le clergé, en défendant aux uns & aux autres ce commerce intéreſſé. Pluſieurs Evêques en Orient vivoient dans le faſte & dans le luxe, & s'offenſoient même de la régularité de ceux qui ſe conduiſoient en tout ſelon les Canons. Saint Grégoire de Nazianze étoit ſi mécontent de voir des Evêques dont la conduite ne répondoit pas à la ſainteté de leur état, qu'il réfuſoit à la fin de ſa vie de ſe trouver dans leurs aſſemblées. Saint Martin avoit la même répugnance fondée ſur les mêmes motifs. Il gémiſſoit comme les autres ſaints Evêques, d'en voir pluſieurs qui étoient plus ſouvent à la Cour que dans leurs égliſes ; & quelques-uns animés d'un eſprit ſi contraire à celui de l'Egliſe, qu'ils ſollicitoient la mort des hérétiques, & les pourſuivoient criminellement, au lieu de travailler à les ramener par leur douceur, par leurs inſtructions, & ſur-tout par la ſainteté de leur vie. Saint Jerôme dans ſon Commentaire ſur Sophonie, blâme fortement la conduite de pluſieurs clercs de Rome. Le Con-

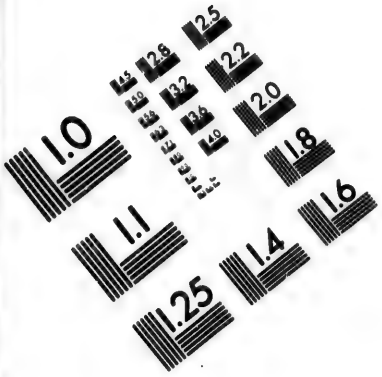

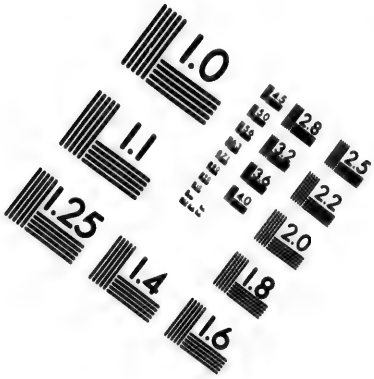

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

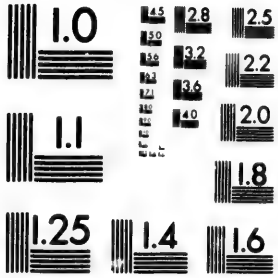

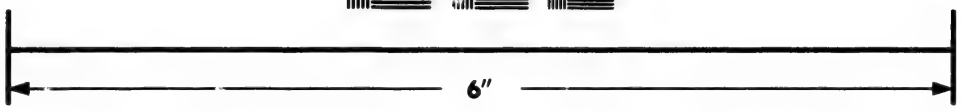

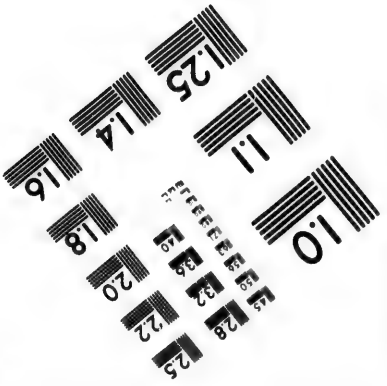

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

cile de Sardique fit plusieurs Canons touchant la résidence des Evêques, & particulierement contre leurs voyages à la Cour : Nouvel abus, dit M. Fleuri, introduit depuis la conversion des Empereurs. Notre importunité, dit Osius en plein Concile, nos assiduités, & nos sollicitations nous ôtent le crédit & l'autorité que nous devrions avoir : car il y a des Evêques qui ne cessent point de venir à la Cour. Il fut défendu à tout Evêque de s'absenter plus de trois semaines. Osius se plaignit aussi que quelques Evêques alloient prêcher dans des villes dont les Evêques étoient peu éloquens ; & cela pour s'attirer de la réputation.

Saint Basile étoit inconsolable de voir combien on étoit peu touché en Occident des maux que causoit le schisme d'Antioche, & il gémissoit du peu de zéle que l'on témoignoit pour y remédier.

Saint Gregoire de Nysse fut surpris des désordres qui regnoient dans la Palestine, où l'on alloit en pelerinage de tous les pais pour visiter Bethléem, le Calvaire, le saint Sépulcre, le mont des Olives. Il nous apprend que les mœurs d'un grand nombre d'habitans étoient très corrompues. Il ne conseilloit pas ces sortes de voyages ; & il y trouvoit de grands inconvéniens, sur-tout celui de trouver dans les hôtelleries & dans les villes d'Orient, des objets capables de salir les yeux & les oreilles. Plusieurs Chrétiens prirent part à la sédition d'Antioche. S. Chrysostome étoit obligé de parler avec force contre les juremens. Quelques-uns se précautionnoient contre le jeûne par de grands repas, & se réjouissoient quand la moitié du

Carême étoit passée. Théodose fut affligé de se voir dans la nécessité de punir des Chrétiens qui avoient brûlé une Synagogue de Juifs, & des moines qui avoient mis le feu à un temple de Valentiniens, & avoient enlevé quelques offrandes précieuses, parce que les Valentiniens avoient dérangé la procession de ces moines. Enfin l'on voyoit dans plusieurs églises à l'occasion des fêtes des Martyrs, des abus que les saints Evêques avoient beaucoup de peine à détruire.

Nous voyons donc des maux déja très-grands & diversifiés en plusieurs manieres. Ce progrès de l'iniquité est sans doute affligeant; mais il ne doit pas nous faire perdre de vue les richesses spirituelles que l'Eglise possédoit dans le quatriéme siécle.

XVII.

XVII. Biens de l'Eglise.

Quelle force ne devoit point avoir l'Eglise, pour enfanter cette multitude innombrable de Martyrs au commencement du quatriéme siécle! Rappellons-nous l'étendue, la durée, la violence de la persécution de Diocletien, & en même-tems la patience invincible de tant de milliers de Chrétiens, qui souffrirent les tourmens les plus affreux avec les dispositions les plus saintes.

La grace du martyre très-commune.

La paix rendue par Constantin donna lieu à un affoiblissement, dont l'Eglise se plaignit par la bouche de ses plus saints Pasteurs; mais elle eut encore assez de vigueur, pour supporter la persécution de Julien, & pour envoyer au Pere céleste un grand nombre de Martyrs. L'heureux siécle que celui où la grace du martyre est si commune! Pour mieux sentir l'étendue de ce premier bien, il est bon de considérer les Martyrs que l'Eglise produi-

sit dans la Perse, depuis même que les Empereurs Romains furent devenus Chrétiens.

XVIII.

XVIII. Martyrs dans la Perse.

La Religion chrétienne avoit fait de si grands progrès dans la Perse, que l'on voyoit dans la plûpart des provinces des églises nombreuses. Les Mages engagerent le Roi Sapor à arrêter ce progrès. Saint Siméon étoit Evêque de Seleucie ou Salec & de Cteſiphonte, les deux villes royales de Perse. On l'accusa auprès du Roi d'être ami de l'Empereur des Romains, & de lui découvrir les affaires des Perses. Sapor ajoutant foi à la calomnie commença par accabler les Chrétiens d'impositions excessives, pour les réduire à la derniere pauvreté. Quand on vit qu'ils n'avoient que du mépris pour les richesses, on fit mourir les Prêtres & les autres Ministres, & on abbatit les églises. Cette persécution commença l'an 343. Saint Simeon fut pris & chargé de fers. Un Eunuque fort âgé nommé Usthazade qui avoit élevé le Roi ne fut pas épargné. Sapor lui fit couper la tête pour épouvanter les Chrétiens. Saint Siméon eut le même sort. Mais on fit mourir avant lui cent autres Chrétiens, qui étoient des Evêques, des Prêtres, & des Clercs de divers dres.

L'Année suivante, on publia par toute la Perse un Edit de Sapor, qui condamnoit à mort tous ceux qui se confesseroient Chrétiens. On dit qu'il y en eut alors une multitude innombrable qui rendirent témoignage à Jesus-Christ. Les Mages faisoient par-tout des recherches. Ils présenterent à Sapor saint Sadoth qui avoit succédé à saint Siméon, avec son clergé, des moines & des vierges au

nombre de cent vingt-huit personnes. On les chargea de fers & on les mit dans une prison obscure ; où ils demeurèrent cinq mois dans de grandes souffrances. On leur lioit les jambes avec des cordes, & on leur serroit les épaules & les reins avec des piéces de bois pour les étendre. En les tourmentant on leur disoit : Adorez le Soleil, obéïssez au Roi, & vous vivrez. S. Sadoth répondit pour tous, qu'ils adoroient le Créateur, & non le Soleil qui est son ouvrage. Enfin ils furent condamnés à perdre la tête. On les mena hors de la ville, & ils ne cessérent point de louer Dieu jusqu'à ce qu'on les eût éxécutés.

Sous ce même regne il y eût un très-grand nombre de Prêtres, de Diacres, de Moines, de vierges & d'autres personnes qui souffrirent le martyre. On a conservé les noms de vingt-trois Evêques, dont quelques-uns firent de grands miracles. Il y eut aussi une foule de simples fidéles qui souffrirent de très-cruels tourmens : car les Perses étoient habiles à en inventer d'extraordinaires. On en avoit conservé les noms de seize mille tant hommes que femmes ; le reste étoit en si grand nombre, que l'on n'avoit jamais pû le sçavoir, quoiqu'on s'en fût informé avec soin.

XIX.

Tandis que les Chrétiens répandoient leur sang pour Jesus-Christ dans la Perse, plusieurs illustres Confesseurs combattoient contre l'erreur dans l'Empire Romain, & souffroient tout pour conserver le sacré dépôt de la foi. Quels Evêques que ceux que Dieu s'étoit réservés pour les opposer à la séduction ! Que l'Eglise étoit heureuse d'avoir pour défenseurs de sa foi des Pasteurs aussi

XIV. Saints Défenseurs de la foi.

saints, aussi intrépides, aussi éclairés, aussi vigilans que S. Athanase, S. Hilaire, S. Basile, saint Eusebe de Verceil, saint Grégoire de Nazianze, saint Melece, saint Ambroise, saint Martin, & plusieurs autres! Dans des siécles postérieurs, on se croiroit fort riche de posséder un seul des saints Docteurs qui sont en grand nombre dans celui-ci. L'attachement des fidéles pour ces incompatables Pasteurs alloit jusqu'à être disposés à mourir plutôt que de recevoir un intrus. Ils s'intéressoient aux affaires de l'Eglise, & entroient, autant qu'il convenoit à leur état, dans les combats que leurs saints Evêques soutenoient pour la foi. Ils se bouchoient les oreilles, quand ils entendoient prêcher quelque nouveau dogme. Ils présentoient des Requêtes à l'Empereur, quand on leur enlevoit leurs guides & leurs Pasteurs. Ils souffroient la perte de leurs biens pour conserver leur foi. Combien la piété étoit-elle donc abondante, même au milieu d'un scandale qui n'avoit point encore eu d'exemple!

XX.

XX. L'œuvre des Solitaires dans sa ferveur.

L'œuvre des Solitaires étoit pendant le quatriéme siécle dans sa plus grande ferveur. Ces hommes si merveilleux qui peuploient les désert, marchent à la suite des Martyrs, & présentent après eux des merveilles sans nombre. Ils s'exerçoient à un nouveau genre de martyre, d'autant plus digne d'admiration, qu'il étoit plus long & plus volontaire; & qu'au lieu d'un supplice de quelques jours ou de quelques mois, ils portoient fidélement leur croix pendant cinquante & soixante ans. Quelle gloire pour la Religion chrétienne d'avoir produit tant de justes si parfaits! Ne sem-

bloient-ils pas être d'une nature différente de celle des autres hommes ? Ils se retiroient du monde, pour aller s'ensevelir tout vivans dans des antres & des solitudes affreuses. Là ils trouvoient leurs délices à prier Dieu, à contempler ses grandeurs, à méditer ses bienfaits, à admirer la beauté de sa loi, à purifier leur cœur. Ils se cachoient aux hommes, autant qu'ils pouvoient, ne cherchant qu'à plaire à Dieu & qu'à marcher en sa présence, à l'exemple d'Abraham. C'étoit l'éclat de leurs vertus & de leurs miracles, qui les faisoit connoître malgré eux. Ils se seroient consumés comme des victimes de la pénitence sous les yeux de Dieu, sans jamais avoir été connus, s'il ne s'étoit trouvé des curieux, comme Rufin & Cassien, qui les allerent chercher dans le fond de leurs déserts, & les forcerent de parler. Non-seulement ils fuioient la compagnie des hommes, pour n'avoir de commerce qu'avec Dieu ; mais ils évitoient même avec soin tout ce qui pouvoit les amuser & les distraire, comme les beaux paisages & les demeures agréables.

Dans des besoins extraordinaires, & quand la foi étoit en péril, ils venoient au secours de l'Eglise, & vouloient participer aux opprobres & aux souffrances des défenseurs de la Vérité. Les persécuteurs étoient déconcertés, en voyant des hommes sur qui leurs promesses & leurs menaces ne pouvoient rien. De quoi pouvoient-ils dépouiller ceux qui s'étoient eux-mêmes dépouillés de tout, pour embrasser la pauvreté la plus parfaite ? Où pouvoit-on exiler ces saints pénitens, qui ne cherchoient que les lieux les plus incommodes à la nature ? Que pouvoit-on gagner par

les mauvais traitemens, sur ceux qui croioient ne jamais assez souffrir, & qui n'avoient d'autres désir que de verser leur sang pour Jesus-Christ ?

Ils avoient sans cesse devant les yeux la fin & le but du Christianisme, qui est de détacher les hommes de l'amour des richesses, des honneurs & des plaisirs. Ils combattoient l'avarice par leur extrême pauvreté, & par leur fidélité à distribuer aux pauvres ce qui leur restoit chaque jour du prix de leur travail ; & ces aumônes étoient si abondantes, que saint Augustin nous apprend dans un Ouvrage écrit à la fin du quatriéme siécle, que l'on en chargeoit des vaisseaux entiers. Ils combattoient la sensualité par le jeûne, la mortification & par des austérités dont le récit nous effraie. Enfin l'orgueil étoit réprimé par l'obéissance & l'assujettissement à un supérieur, par leur extérieur vil & méprisable, qui leur attiroit les railleries des hommes sensuels & des Chrétiens charnels. Ils observoient un silence rigoureux, en travaillant à des ouvrages qui ne les empêchoient pas de méditer les divines Ecritures, & d'avoir toujours Dieu présent à leur esprit.

XXI.

XXI. Pureté du Clergé,

Quelque grande que fût la piété des Solitaires & des Moines, il y avoit dans l'Eglise un autre ordre de Chrétiens encore plus parfaits : c'étoit ceux qui dans l'Episcopat & les autres fonctions du ministere, travailloient à leur sanctification au milieu des plus grands périls, & étoient encore assez forts pour travailler à celle des autres. A l'exemple des Apôtres, ils menoient la vie la plus sainte,

quoiqu'exposés au milieu du monde, & sans être soutenus par le silence, la retraite, l'éloignement des occasions & les exercices des Solitaires. Il falloit qu'ils fussent bien affermis dans la vertu, pour vivre ainsi parmi les hommes, sans participer à leur corruption, sans se laisser affoiblir par leurs discours & par leurs exemples, & même en s'efforçant de préserver de la contagion ceux qui étoient sous leur conduite. L'Eglise possédoit dans le quatriéme siécle un grand nombre de Pasteurs, qui avoient une piété assez éminentepour remplir des devoirs si difficiles.

Aussi prenoit-on des précautions infinies, pour en avoir qui fussent en état de soutenir une charge si pésante. Quand une église avoit besoin d'un Evêque, on choisissoit un ancien Prêtre ou un ancien diacre de la même église, qui y eût reçu le Baptême, & n'en fût point sorti depuis, enforte que sa vie & sa capacité fussent connues de tout le monde. Il connoissoit de son côté le troupeau qu'il devoit gouverner, ayant servi sous plusieurs Evêques de suite, sous qui il avoit appris la doctrine qu'il devoit enseigner, & les canons selon lesquels il devoit gouverner. Il ne faisoit que monter à la premiere place, & continuer ce qu'il avoit fait & vu faire toute sa vie. On ne croioit pas que le peuple ou le clergé d'une église pût donner sa confiance à un inconnu, ni qu'un étranger fût en état de conduire un troupeau qu'il ne connoissoit pas. Le choix se faisoit par les Evêques les plus voisins, de l'avis du clergé & du peuple de l'église vacante. Les Evêques ainsi choisis vivoient pauvrement; quelques-uns travailloient de leurs

mains. Le titre de serviteur des serviteurs de Dieu, & les autres semblables n'ont passé en formule, que parce qu'ils ont été pris d'abord très-sérieusement. Le Clergé & les Evêques n'étoient pas distingués du peuple par leur commodité temporelle; mais par leur application à instruire les fidéles, & à les soulager dans tous leurs besoins spirituels & corporels. Les Prêtres étoient le conseil de l'Evêque & le Sénat de l'Eglise, étant élevés à ce rang par leur science, leur sagesse, & leur sainteté. Tout se faisoit de concert dans l'Eglise, parce qu'on ne cherchoit qu'à y faire regner la vérité, la régle, la volonté de Dieu. Les Evêques avoient toujours devant les yeux le précepte de saint Pierre & de Jesus-Christ même, de ne pas imiter la domination des Rois de la terre, qui tend toujours au despotisme. N'étant point présomptueux, ils ne croioient point connoître seuls la vérité. Ils se défioient de leurs lumieres, & n'étoient point jaloux de celles des autres.

XXII.

XXII. Autres biens qui étoient dans l'Eglise.

L'Eglise renfermoit dans son sein une multitude de fidéles, qui menoient une vie très-pure & digne de leur vocation. La piété étoit en honneur dans tous les états. On voyoit même les personnes les plus illustres de l'Empire, la regarder comme leur tréfor. La modestie & la régularité regnoient à la Cour de Constantin, de Gratien, du jeune Valentinien & de Théodose. Ces Empereurs étoient eux mêmes des modéles de vertu, & travailloient à inspirer la crainte de Dieu à tous leurs sujets. Plusieurs Impératrices faisoient de grands biens dans l'Eglise, & rempliſſoient

sout l'Empire de l'odeur de leurs vertus.

La discipline étoit en vigueur, les saints Canons étoient observés, les abus condamnés, les Conciles très-fréquens. Les églises particulieres entretenoient une correspondance mutuelle, & chacune s'intéressoit aux biens & aux maux des autres. Les fidéles étoient instruits; les Pasteurs leur rompoient sans cesse le pain de la divine parole; les regles de la pénitence s'observoient par-tout; personne n'en étoit dispensé. Tout ce que l'on voyoit dans les églises étoit édifiant, & élevoit l'esprit à Dieu; l'ordre qui y regnoit, la gravité du clergé, le recueillement du peuple, la majesté des cérémonies, tout contribuoit à rendre les assemblées des Chrétiens vénérables. Enfin les dons surnaturels étoient communs, & Dieu faisoit par un grand nombre de ses serviteurs une infinité de miracles.

Fin du quatriéme siécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE,

Pour le cinquiéme siécle.

400. TRavaux de S. Chryſoſtome.
Cinquiéme Concile de Carthage.
Le Pape ſaint Anaſtaſe ſucceſſeur immédiat de ſaint Sirice mort l'une des dernieres années du quatriéme ſiécle, condamne la traduction du Livre des Principes d'Origene, faite par Rufin.
Saint Auguſtin compoſe pluſieurs Ouvrages.
Premier Concile de Tolede.
S. Jérôme écrit contre Rufin.
401. Théophile condamne Origene, & chaſſe les Grands Freres.
Rufin traduit en latin l'Hiſtoire d'Euſebe.
Rufin répond à S. Jérôme.
Conciliabule du Chêne, dans lequel Théophile Patriarche d'Alexandrie fait condamner S. Chryſoſtome.
S. Nilammon aime mieux mourir que d'être Evêque.
402. Premier Concile de Mileve.
Saint Innocent ſuccéde au Pape ſaint Anaſtaſe.
Sainte Mélanie l'aieule revient à Rome où elle fait beaucoup de bien.
Concile de Turin vers ce tems-ci.
403. Mort de S. Epiphane.
Concile général d'Afrique pour remé-

die

dier aux maux causés par les Donatistes.

S. Maruthas en Perse.

404. Le Pape Innocent se déclare pour S. Chrysostome. Différend entre S. Jérôme & S. Augustin.

Horribles violences à Constantinople la veille de Pâques. S. Chrysostome chassé. Ses amis persécutés.

405. Décrétale du Pape Innocent à S. Exupere Evêque de Toulouse.

Mort de sainte Paule.

Souffrances de S. Chrysostome. L'Occident députe pour lui à l'Empereur Arcade.

Saint Jérôme écrit contre l'hérétique Vigilance.

Pélage commence à découvrir son hérésie.

S. Sulpice Sévere écrit son Histoire sacrée & ses Dialogues.

406. Loix de l'Empereur Honorius pour l'Eglise.

Les Vandales, les Bourguignons, les François & d'autres barbares entrent dans les Gaules.

407. Mort de S. Chrysostome. Division entre l'Orient & l'Occident.

408. Mort de l'Empereur Arcade. Theodose II lui succede dans l'Empire d'Orient.

Alaric assiége Rome qui se rachete par ses richesses. Il fait Attale Empereur & le défait peu après.

409. Barbares en Espagne.

Celestius le Pélagien enseigne ses erreurs.

S. Paulin est fait Evêque de Nole.

410. Rome prise & pillée. Romains disper-

394 fés. Alaric ravage toute l'Italie.
Mort de sainte Marcelle & de sainte Mélanie l'aieule.
Mort de Rufin.
411. La grande conférence de Carthage. Exemple admirable de désintéressement dans les Evêques Catholiques.
Les Donatistes condamnés. Plusieurs se convertissent.
Les Barbares partagent entre eux les Provinces de l'Espagne.
Celestius condamné à Carthage.
412. Saint Augustin prêche contre les Pélagiens, & commence à écrire contre eux.
Mort de Théophile d'Alexandrie. Son neveu S. Cyrille lui succéde.
S. Siméon Stylite devient célébre par ses austérités.
413. Les Bourguignons dans les Gaules deviennent Ariens.
S. Augustin commence son grand Ouvrage de la Cité de Dieu.
Lettre de Pélage à la vierge Démétriade.
414. S. Augustin continue d'écrire contre les Pélagiens.
415. S. Jérôme écrit contre les mêmes hérétiques.
Conférence de Jérusalem entre Orose & Pélage, devant l'Evêque Jean qui favorise Pélage.
Concile de Diospolis, où Pélage trompe les Evêques.
Invention des Reliques de S. Etienne.
Juifs chassés d'Alexandrie par saint Cyrille.
Fin du Schisme d'Antioche.

Mémoire de S. Chryſoſtome rétablie.

S. Auguſtin travaille à achever ſes explications des Pſeaumes.

On trouve le corps de Zacharie fils de Joiada.

Caſſien écrit ſes inſtitutions monaſtiques.

416. Oroſe apporte en Occident des Reliques de S. Etienne, qui y font de grands miracles.

Décrétale du Pape ſaint Innocent à Décentius.

Ecrits de Pélage & de Théodore de Mopſueſte.

Conciles de Carthage & de Mileve qui écrivent au Pape Innocent contre les Pélagiens.

417. S. Innocent condamne Pélage & Céleſtius.

Mort de S. Alexandre d'Antioche.

Mort du Pape S. Innocent. Zoſime lui ſuccéde.

Mort de S. Victrice de Rouen vers ce temps-ci.

S. Auguſtin écrit ſes Livres de la Trinité, & des Actes de Paleſtine.

Le Pape Zoſime ſe laiſſe ſurprendre par Pélage & par Céleſtius. Il écrit pour eux.

Zèle & ſageſſe des Evêques d'Afrique qui travaillent à ouvrir les yeux au Pape.

Grand Concile d'Afrique contre les Pélagiens.

Oroſe écrit ſon Hiſtoire à la priere de S. Auguſtin.

Pharamond Roi des François vers ce temps-ci.

418. Saint Cyrille rétablit la mémoire de saint Chrysostome, & se réconcilie avec Rome.

Les Juifs de Minorque convertis par de grands miracles.

Le Pape Zosime condamne les Pélagiens.

L'Empereur Honorius confirme leur condamnation.

Concile de Carthage qui fait neuf Canons contre ces hérétiques. Dix-sept Evêques Pélagiens qui refusent de se rendre, sont dépossés. Ils sont condamnés à Constantinople.

S. Germain succéde à S. Amateur sur le Siége d'Auxerre.

Affaire d'Apiarius qui a de grandes suites.

Mort du Pape Zosime.

Schisme à Rome. Boniface & Eulale ordonnés le même jour pour succéder à Zosime.

S. Augustin écrit contre les Pélagiens plusieurs Ouvrages.

419. L'élection de Boniface confirmée par l'Empereur.

Le schisme éteint.

Grand Concile de Carthage compté pour le sixiéme. On y examine le fondement des Appellations à Rome. On envoie demander en Orient les Canons de Nicée.

S. Euthyme convertit un Prince des Sarasins qui devient Evêque de sa nation.

420. S. Augustin répond aux Ecrits de Julien le Pélagien.

Mort de saint Jérôme.

Derniers Ouvrages de S. Auguſtin contre les Donatiſtes.

421. Perſécution en Perſe.

On met vers ce tems-ci la mort de Ste Marie Egyptienne.

422. Mort du Pape Boniface. Céleſtin lui ſuccéde.

Naiſſance de ſainte Geneviéve vers ce tems-ci.

423. Mort de l'Empereur Honorius. Théodoſe devient maître de tout l'Empire.

Théodoret eſt fait Evêque de Cyr.

Saint Siméon Stylite monte ſur une colonne.

425. Miracles à Hippone.

Valentinien III déclaré Empereur d'Occident.

Ravenne érigée en Métropole ſous l'Epiſcopat de S. Pierre Chryſologue.

Caſſien écrit ſes Conférences.

426. S. Honorat Abbé de Lerins, eſt élevé ſur le Siége d'Arles.

Les Evêques d'Afrique déclarent au Pape Céleſtin, qu'ils ne ſouffriront plus les appels à Rome. Ils lui envoient les vrais Canons de Nicée qu'ils avoient reçus d'Orient.

S. Loup eſt fait Evêque de Troies.

427. Héréſie des Semi-Pélagiens. S. Auguſtin écrit pluſieurs Ouvrages contre cette pernicieuſe erreur.

428. Neſtorius Evêque de Conſtantinople. Mort de Théodore de Mopſueſte ſon maître.

Les Vandales font de grands ravages en Afrique.

Neſtorius répand ſon héréſie.

Saints Prosper & Hilaire écrivent à S. Augustin contre les Semi-Pélagiens de Marseille.

429. Mort de S. Honorat d'Arles. S. Hilaire lui succéde.

S. Cyrille écrit contre l'hérésie de Nestorius.

Marius Mercator présente un mémoire contre les Pélagiens qui s'étoient refugiés à Constantinople.

Saint Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies sont députés en Angleterre pour combattre les Pelagiens.

Ecrits de Théodoret.

430. Hippone assiégée par les Vandales.

Hérésie de Nestorius condamnée à Rome.

Mort de S. Augustin le 28 d'Août.

S. Cyrille dresse ses douze Anathêmes contre l'hérésie de Nestorius.

Convocation du Concile d'Epheſe.

Cassien écrit sur l'Incarnation contre Nestorius.

S. Prosper écrit à Rufin & compose son Poëme contre les ingrats.

Mort de S. Alexandre fondateur des Acemetes.

431. Mort de S. Paulin de Nole.

Le Concile d'Epheſe établit la vraie doctrine, & condamne l'hérésie de Nestorius. Troubles excités par le puissant parti de Nestorius. Division dans tout l'Orient. L'erreur chassée de l'Eglise emporte une portion de l'Eglise Greque.

Lettre du Pape S. Celestin pour la doctrine de S. Augustin.

432. Mort de saint Célestin. Sixte III élu Pape.

433. Ecrits de Vincent de Lerins.

434. Saint Isidore de Peluse écrit plusieurs Lettres.

S. Eucher est fait Evêque de Lyon.

438. On publie le Code Théodosien, qui est un recueil des Loix des Empereurs Chrétiens, composé par ordre de Théodose.

439. Carthage prise par les Vandales.

Ecrits de Salvien.

Mort de Saint Sixte. Saint Léon est élu Pape.

Persécution en Afrique.

441. Premier Concile d'Orange. Concile de Vaison.

444. Mort de S. Cyrille d'Alexandrie.

Second voiage de saint Germain d'Auxerre en Angleterre. En passant par Paris il justifie sainte Genevieve de toutes les calomnies dont on la chargeoit.

448. Mort de ce saint Evêque.

Hérésie d'Eutichés. Saint Flavien de Constantinople la condamne dans un Concile, à la poursuite d'Eusebe de Dorylée.

449. Brigandage d'Ephese. S. Léon le condamne.

450. Mort de l'Empereur Théodose. Marcien lui succéde.

451. Attila ravage les Gaules.

Ouverture du Concile de Calcédoine. La vérité y triomphe. L'erreur y est confondue: ses partisans condamnés.

453. Mort de sainte Pulquerie.

Mort de S. Agnan Evêque d'Orléans.

454. Mort de Théodoret.

Mort de saint Eucher de Lyon vers ce tems-ci.

455. Mort de l'Empereur Valentinien III. Maxime & Avitus Empereurs.

Mort de S. Prosper vers ce tems-ci.

Genseric persécute les Catholiques en Afrique.

457. Mort de Marcien. Léon Empereur.

460. S. Patrice Apôtre d'Irlande, meurt vers ce tems-ci.

461. Mort de S. Siméon Stylite.

Plusieurs Conciles dans les Gaules, pour remédier aux maux causés par les Barbares.

Mort de S. Léon. Hilarus élu Pape.

468. S. Mamert Evêque de Vienne, institue les Rogations.

Naissance de S. Fulgence.

473. Mort de S. Euthyme.

Le Pape Hilarus meurt & a pour successeur Simplicius.

Mort de Léon. Zénon Empereur d'Orient.

475. Fuite de Zénon. Basiliſque se fait reconnoître Empereur. Sa femme l'engage dans l'hérésie des Eutychéens. Il vient à bout de faire condamner le Concile de Calcédoine par cinq cens Evêques. Calamités de l'Empire d'Orient.

476. Fin de l'Empire d'Occident. Plusieurs Roiaumes se forment de ses débris.

Claudien Mamert écrit vers ce tems-ci.

477. Retour de l'Empereur Zénon.

Mort de Genseric Roi des Vandales, en Afrique. Hunéric son fils aîné lui succéde.

479. Mort de S. Loup de Troies.

481. Saint Eugene ordonné Evêque de Cartage.

482. Hénotique de l'Empereur Zénon cauſe de grands troubles dans l'Egliſe d'Orient.

Mort de ſaint Severin d'Autriche, appellé alors Norique.

Cruelle perſécution en Afrique. Hunneric ordonne une conférence entre les Catholiques & les Ariens. Il la fait rompre & envoie en éxil une multitude d'Evêques, de Prêtres & de diacres.

483. Grand nombre de Martyrs en Afrique.

Mort du Pape Simplicius. Felix lui ſuccede. Il écrit à Acace de Conſtantinople, pour ſe plaindre de ſes variations ſur la foi. Il condamne Pierre Monge d'Alexandrie, qui l'avoit déja été.

484. Les Légats que le Pape Félix avoit envoiés à Conſtantinople, ſont maltraités & mis en priſon. Ils cédent à la violence & reçoivent l'Hénotique de Zénon. A leur retour le Pape Félix les excommunie, condamne dans un Concile Pierre Monge d'Alexandrie & Acace de Conſtantinople.

486. L'Egliſe d'Orient eſt dans un état déplorable.

Acace ôte le nom du Pape des Dyptiques. Il fait dépoſer les Orthodoxes & mettre en leur place ceux qui rejettoient le Concile de Calcédoine.

487. Victor de Vite écrit l'Hiſtoire des maux de l'Egliſe d'Afrique.

488. Mort de Pierre le Foulon Evêque d'Antioche, qui avoit été pluſieurs fois condamné comme Eutichéen.

489. Mort d'Acace de Conſtantinople.

490. Euphemius eſt élevé ſur le Siége de

Constantinople. Il condamne Pierre Monge. Il rétablit le nom du Pape dans les Dyptiques. Il lui écrit pour lui demander sa communion. Il témoigne son attachement au Concile de Calcédoine.

Saint Daniel Stylite meurt sur sa colonne.

491. Mort de l'Empereur Zénon. Il a pour successeur Anastase. Euphemius lui fait faire une exacte profession de foi, avant que de le couronner. Le même Patriarche confirme dans un Concile celui de Calcédoine.

Saint Sabas est ordonné Prêtre.

492. Saints moines en Palestine conduits par Saint Théodose.

Mort du Pape Félix. Gélase est élu son successeur.

Gélase éxige qu'Euphemius condamne la mémoire d'Acace, & ne veut lui accorder sa communion qu'à cette condition.

493. Théodoric Roi des Goths se rend maître de l'Italie, & fait mourir Odoacre qui y régnoit.

Clovis Roi des François épouse Clotilde fille de Chilperic Roi des Bourguignons.

Les peuples de la Cité de Reims se donnent à Clovis par l'entremise de saint Remi.

Le Pape Gélase écrit contre les Pélagiens.

Gennade de Marseille écrit son Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques, où l'on voit qu'il étoit infecté du Semi-pélagianisme.

495. Mort de Saint Épiphane de Pavie.

Le Pape Gélaſe écrit pluſieurs Décrétales.

Le Patriarche Euphémius eſt dépoſé. Macédonius mis en ſa place. Elie de Jeruſalem communique avec Macédonius, en même-temps qu'il improuve l'injuſte dépoſition d'Euphémius.

496. Mort du Pape Gélaſe, à qui on attribue un ancien Sacramentaire qui eſt fort important.

Baptême de Clovis, qui eſt le ſeul Roi Catholique qu'il y eût dans l'Empire tant d'Orient que d'Occident.

Anaſtaſe eſt élu Pape. Il exige comme avoit fait Gélaſe, la condamnation de la perſonne d'Acace, comme une choſe abſolument néceſſaire pour avoir ſa communion.

498. Ce Pape meurt, & a pour ſucceſſeur Symmaque.

Schiſme de l'Archi-prêtre Laurent, qui eſt ordonné le même jour que Symmaque.

499. Le Roi Théodoric, quoiqu'Arien, ordonne que Symmaque élu le premier, demeure en poſſeſſion du ſaint Siége.

Vigile Evêque de Tapſe, meurt à la fin de ce ſiécle. Concile de la Palme.

500. Conférence entre S. Avit & les Ariens.

CINQUIE'ME SIECLE.

ARTICLE I.

Saint Jean Chryſoſtome.

I.

I. Son éducation.

SAint Jean à qui ſon éloquence a fait donner le ſurnom de Chryſoſtome, c'eſt-à-dire, bouche d'or, nâquit à Antioche vers l'an de Jeſus Chriſt 347. Sa famille étoit l'une des premieres de la ville. Son pere étant mort lorſque Jean étoit encore au berceau, ſa mere Anthuſe prit elle-même ſoin de ſon éducation & le forma à la piété, tandis que ſes Maîtres l'inſtruiſoient dans les ſciences. Il y fit de grands progrès en peu de tems; & un génie auſſi heureux que le ſien, cultivé par de bonnes études, l'auroit bien-tôt conduit aux plus hautes dignités, s'il n'eût mieux aimé travailler uniquement à acquérir le Ciel.

II. Sa retraite & ſes auſtérités

Il s'appliqua à l'étude de l'Ecriture-Sainte & à la priere, prit un habit ſimple & modeſte, & montra par ſa conduite qu'il ne vouloit plus étudier d'autre Philoſophie, que celle de Jeſus-Chriſt. Il ſe ſeroit même dès-lors retiré dans les déſerts; mais il ne put réſiſter aux prieres & aux larmes d'une mere à qui il devoit tout. Ainſi il ſe contenta de mener dans ſa maiſon la vie d'un ſolitaire: il jeunoit, veilloit, couchoit ſur la terre, & domptoit ſa

chair par pluſieurs auſtérités. Afin d'étouffer tous les mauvais déſirs, il s'éloignoit avec ſoin de tous les objets capables de les exciter. C'eſt pour cela qu'il ſe tenoit enfermé dans ſa chambre, ſans faire de viſite & ſans avoir aucun commerce avec le monde. Tandis qu'il ne penſoit qu'à ſe ſanctifier dans la ſolitude, il ſe vit en danger d'en être tiré pour être fait Evêque. Pour l'éviter, il prit la fuite, & juſtifia ſa conduite par l'admirable Traité du Sacerdoce.

Après avoir paſſé ſix ou ſept ans à Antioche, dans le genre de vie dont je viens de parler, il crut avoir beſoin d'exercices de pénitence plus rigoureux pour dompter l'ardeur de ſa jeuneſſe. Il demeura donc pendant quatre ans ſur les montagnes de Syrie, où il ſe mit ſous la conduite d'un vieillard très-pénitent; & enſuite afin d'être plus inconnu, il ſe retira ſeul dans une caverne, où il vécut deux ans ſans ſe coucher ni jour ni nuit, occupé de la priere & de la méditation des ſaintes Ecritures, dont il apprit par cœur une bonne partie. De ſi grandes auſtérités affoiblirent tellement ſa ſanté, qu'il fut obligé de revenir à Antioche, où ſaint Melece l'ordonna Diacre. Peu de tems après, ſaint Flavien ſucceſſeur de ſaint Melece l'éleva au Sacerdoce, & le chargea de prêcher la parole de Dieu, fonction qui juſques-là avoit été réſervée aux ſeuls Evêques. Saint Chryſoſtome s'en acquitta avec un zéle infatigable, & un très-grand fruit. Il expliquoit l'Ecriture avec beaucoup de netteté & de juſteſſe. Ses inſtructions étoient ſolides & lumineuſes; ſes exhortations vives & touchantes: auſſi le peuple d'Antioche écoutoit-il

ſes ſermons avec une avidité incroiable. On l'interrompoit ſouvent par des acclamations qui bleſſoient ſon humilité ; car il ne cherchoit point à plaire à ſes auditeurs, mais à les convertir, comme il le leur diſoit lui-même. L'éloquence de ſes diſcours étoit ſoutenue par une vie très-ſainte, par un déſintéreſſement parfait & par une charité ſans bornes. Il donna des preuves éclatantes de cette charité, après la ſédition d'Antioche; il conſola par pluſieurs diſcours ce peuple conſterné, & profita de la fraïeur dont ils étoient tous ſaiſis, pour les porter à la pénitence. Il engagea les Commiſſaires à remettre à l'Empereur le jugement de ceux qui étoient arrêtés comme coupables, ce qui leur ſauva la vie.

II.

III. Son Epiſcopat.

Après la mort de Nectaire, comme le nom de ſaint Chryſoſtome étoit célébre dans l'Empire, on le propoſa pour lui ſuccéder dans le Siége de Conſtantinople. Tous les ſuffrages ſe réunirent en ſa faveur, hors celui de Théophile Patriarche d'Alexandrie, qui fut dans la ſuite ſon plus cruel perſécuteur. Rien n'eſt plus capable de nous faire connoître S. Chryſoſtome, que de conſidérer tout ce qu'il a fait & ſouffert pour l'Egliſe. Ayant été contraint de monter ſur le premier Siége d'Orient, il travailla à faire fleurir la piété, non-ſeulement à Conſtantinople, mais par tout l'Empire. Il commença donc à s'appliquer au renouvellement de ſon Diocèſe, à étudier les beſoins de ſon troupeau, pour en guérir les maladies. Elles étoient ſans nombre & d'une cure très difficile, dans une grande ville où la Cour Impériale faiſoit ſon ſéjour, & qui

avoit eu pour Evêque pendant ſeize ans un homme également deſtitué de zéle & de lumiere. Pour donner d'abord l'exemple, le ſaint Evêque commença par retrancher de la maiſon Epiſcopale toutes les dépenſes ſuperflues, & ſe réduiſit à une vie pauvre. Il uſoit de viandes ſimples & légeres, & ne bûvoit point de vin, ſi ce n'eſt dans les grandes chaleurs : il mangeoit preſque toujours ſeul à cauſe de ſes fréquentes maladies, & pour éviter l'inconvénient des compagnies, & les frais des grands repas. Ces retranchemens l'enrichirent en peu de tems, & lui donnerent le moyen de ſoulager tous ceux qui étoient dans le beſoin. Il fonda pluſieurs Hôpitaux, il aſſiſtoit lui-même les pauvres, ſecouroit les malades, viſitoit les priſonniers, conſoloit les affligés, & protégeoit ceux qui étoient dans l'oppreſſion. Non content d'annoncer publiquement à ſon peuple la parole de Dieu, il invitoit ceux qui avoient beſoin d'éclairciſſement à venir le demander chez lui ; toujours prêt à répondre à tout le monde quand il s'agiſſoit d'affaires ſérieuſes ; mais fuiant les converſations & les viſites inutiles, & ſe tenant dans la retraite, autant que ſes fonctions le pouvoient permettre.

IV. Son zéle & ſes travaux.

Sa charité & ſon application infatigable à remplir ſes devoirs, lui gagnerent bientôt l'amour & la confiance de ſon peuple. On couroit en foule à ſes ſermons ; & Dieu y répandoit une telle bénédiction, qu'en peu de tems on vit Conſtantinople changer de face. Il vint à bout de corriger pluſieurs déſordres, il établit l'Office de la nuit dans les égliſes, introduiſit le chant des Pſeaumes dans les maiſons mêmes des particuliers, en détourna plu-

sieurs de l'oisiveté & des spectacles, & les rappella à une vie sérieuse & occupée. Les mœurs du Clergé étoient fort relâchées. Le saint Evêque entreprit de les reformer, & de faire vivre ses Ecclésiastiques selon les loix de l'Eglise. Il dépossa ceux qui étoient d'une conduite scandaleuse, & fit entrer dans son clergé des gens d'une vie éxemplaire. La Cour même éprouva son zéle : il reprit avec une généreuse liberté l'avarice, le faste & l'orgueil des Grands ; & il parla souvent à l'Empereur & à l'Impératrice de leurs obligations, & de la nécessité de faire pénitence. Il faisoit profession d'ignorer l'art des ménagemens, sans lequel il n'est guéres possible de plaire aux Grands du siécle, & il mettoit sa gloire à annoncer la vérité simplement & sans détour. Ce fut ce qui lui attira beaucoup d'ennemis à la Cour, & plus encore dans son clergé ; & il parut bien-tôt que Dieu, en le tirant d'Antioche où il n'avoit jamais essuié de contradiction, ne l'avoit élevé sur le Siége de Constantinople, que pour achever de le sanctifier par les persécutions. Elles lui furent suscitées, non par des payens ni par des héretiques, mais par des Catholiques, par des Evêques, par des Prêtres.

Mais avant que de raconter toutes les persécutions qu'eut à souffrir ce grand Evêque, il faut dire quelque chose des biens qu'il fit dans toute l'Eglise. Car il ne bornoit pas ses soins à son Diocèse. Sa sollicitude Pastorale & sa charité vraîment catholique embrassoient tous les besoins. Il réforma les six Provinces de Thrace, les onze d'Asie & celles du Pont. Il travailla à la conversion des Scythes, & en fit entrer un grand nombre dans l'Eglise. Il

instruisit de la vraie foi les Goths, & donna un Evêque Catholique à ceux qui profiterent de ses instructions. Enfin il travailla à éteindre le schisme d'Antioche, qui divisoit depuis si long-tems l'Orient de l'Occident. Un Evêque qui faisoit de si grands biens, ne pouvoit manquer de s'attirer la contradiction des mauvais Evêques & des grands du siécle; & c'est ce qui excita contre lui la jalousie & la haine du fameux Théophile, qui fut toujours son implacable ennemi.

III.

V. Il est persécuté.

Théophile avoit reçu ordre de l'Empereur Arcade, qui régnoit en Orient depuis la mort du Grand Théodose son pere, de venir à Constantinople se purger des accusations dont plusieurs Solitaires le chargeoient. Il y vint & amena des Evêques de sa faction. Saint Chrysostome le prévint par des honnêtetés, & le fit prier instamment de venir prendre un logement dans la maison Episcopale. Mais Théophile ne voulut jamais ni lui parler ni le voir. Il chercha les moyens de le perdre, de concert avec ceux qui étoient ennemis de la réforme à laquelle saint Chrysostome travailloit.

L'Impératrice Eudoxie étoit irritée contre le saint Evêque, à l'occasion d'un Sermon dont on disoit que le peuple avoit fait l'application à cette Princesse. La conjoncture étoit heureuse pour Théophile, & il en profita habilement; de sorte qu'en peu de jours, toutes choses changerent à son égard, & que d'accusé qu'il étoit, il se vit en état d'être le Juge des autres.

VI. Brigandage du Chêne.

Les ennemis de saint Chrysostome, quoique sûrs d'être soutenus par la Cour, n'ose-

Exil de S. Chrysostome.

rent s'assembler à Constantinople. Ils choisirent un lieu proche de Calcédoine appellé le Chêne, où Théophile avec trente-six Evêques tint son Concile contre saint Chrysostome. Pendant la tenue de ce conciliabule, le saint Evêque continuoit d'instruire son peuple à Constantinople. Un de ses sermons commence ainsi : Voici, mes freres, une terrible tempête ; mais nous ne craignons point d'être submergés, car nous sommes établis sur la pierre. Que puis-je craindre en effet? La mort ? Mais Jesus-Christ est ma vie, & la mort m'est un gain. L'éxil ? La terre est au Seigneur & tout ce qu'elle contient. La confiscation ? Nous n'avons rien apporté en ce monde & nous n'en emporterons rien. Il fait voir ensuite que l'Eglise est invincible, que rien ne peut le séparer de son peuple dont il portera l'affection par-tout. Il le loue de celle qu'il lui témoigne. Vous sçavez, ajoûte-t-il, mes chers freres, pourquoi on me veut déposer. C'est que je n'ai pas de tapisseries ; que je ne suis pas vêtu de soie ; que je ne tiens pas de table ; faisant entendre clairement que la réforme qu'il vouloit établir dans le clergé, étoit la principale cause de la persécution qu'on lui faisoit souffrir. Ayant été cité au Concile, il répondit qu'il étoit prêt d'y comparoître, pourvû que Théophile & quelques autres qui étoient ses ennemis déclarés, ne fussent point ses Juges. On ne procéda pas moins à sa condamnation. Il fut déposé, & l'Empereur ordonna qu'il seroit chassé de son église & conduit en éxil. A cette nouvelle le peuple s'assembla autour de l'église, & y fit garde jour & nuit pour empêcher qu'on n'enlevât son

Paſteur. Mais le troiſiéme jour ſaint Chryſoſtome trouva le moyen de ſortir ſécrétement ; & s'étant livré volontairement à ceux qui avoient ordre de l'arrêter, il fut mis vers le ſoir ſur un vaiſſeau qui le conduiſit en Bythinie.

LV.

VII. Son rappel. Ses ennemis méditent ſa perte de nouveau.

Il y eut le lendemain à Conſtantinople un furieux tremblement de terre, que tout le monde regarda comme un effet de la vengeance divine. L'Impératrice elle-même en fut ſi effraiée, qu'elle conjura l'Empereur de rappeller le ſaint Evêque. Auſſi-tôt les ordres furent expédiés pour le faire revenir. Quand on ſçut qu'il approchoit, tout le peuple courut au-devant de lui, la plûpart ayant à la main des cierges allumés & chantant des hymnes. Il fut conduit comme en triomphe juſqu'à l'égliſe des Apôtres, où le peuple impatient le contraignit malgré ſa réſiſtance, de ſe placer ſur le Siége Epiſcopal. Car il auroit ſouhaité ne pas reprendre ſes fonctions, juſqu'à ce que la ſentence injuſte prononcée dans le brigandage du Chêne, eût été caſſée par un Concile plus nombreux. A ſon arrivée Théophile & ceux de ſon parti prirent la fuite. Pour lui, plus aimé du peuple que jamais, il s'acquittoit en paix des fonctions de ſon miniſtere, en attendant la tenue du Concile qu'il ſollicitoit, pour y juſtifier ſon innocence : mais un incident changea la face des affaires, & replongea ſon égliſe dans de nouveaux malheurs. On avoit dreſſé une ſtatue de l'Impératrice dans une place voiſine de la grande égliſe appellée ſainte Sophie. Il y eut des danſes & des ſpectacles de farceurs, dont le bruit troubla l'Office divin. Saint

Chryſoſtome parla contre ces déſordres avec une ſainte liberté, blâmant ceux qui les commettoient & ceux qui les commandoient. L'Impératrice Euxodie outrée de dépit jura ſa perte une ſeconde fois, & fit revenir les Evêques ſes ennemis. On prit des meſures pour le condamner de nouveau dans un Concile. Théophile, quoique abſent, conduiſit toute l'intrigue; & il fournit pour moyen de le condamner, le prétendu crime d'avoir repris ſes fonctions, avant que d'avoir été juſtifié dans un Concile. On s'attacha à ce moien, & on le condamna, malgré l'oppoſition de quarante-deux Evêques qui demeurerent fermes à prendre ſa défenſe.

VIII. Il eſt perſécuté avec plus de cruauté & de violence.

Le jour du Samedi-Saint on lui défendit de la part de l'Empereur l'entrée de ſon égliſe. Le peuple ne voiant plus ſon Paſteur, ſortit de la grande égliſe, & alla ſous la conduite des Prêtres qui étoient fidéles à leur Evêque, célébrer l'Office de la veille de Pâques dans un lieu appellé Thermes Conſtantiennes. On envoya des troupes pour diſſiper cette aſſemblée. Quatre cens ſoldats y entrerent l'épée à la main, pendant que l'on faiſoit la cérémonie du Baptême. Pluſieurs Prêtres furent bleſſés; d'autres traînés en priſon; les filles & les femmes qui ſe préparoient au Baptême furent outragées; les eaux du Baptiſtere teintes de ſang: les vaſes ſacrés pillés, & la ſainte Euchariſtie foulée aux pieds. Les violences recommencerent le lendemain dans un autre lieu, ou les nouveaux baptiſés étoient aſſemblés. Car les égliſes étoient vuides, & le peuple fidéle s'aſſembloit où il pouvoit, dans les campagnes, dans les bois, dans le fond des vallons; & les ennemis de ſaint Chryſo-

stome leur donnoient le nom odieux de Joannites, comme s'ils eussent fait une secte opposée à l'Eglise.

L'Empereur Arcade, dont l'autorité étoit emploiée pour ces violences, ne haïssoit pas saint Chrysostome ; il avoit même quelque peine qu'on en fût venu à ces extrêmités contre lui. Quand il fut question de le chasser, il ne put s'empêcher de dire à deux Evêques, de bien penser au conseil qu'ils lui donnoient. A quoi ils répondirent sans crainte : Seigneur, nous en chargeons volontiers notre conscience. Ainsi ce Prince devenu par sa foiblesse l'instrument d'une cabale d'Evêques & de Prêtres forcenés, fit enlever le saint Evêque. Le peuple faisoit garde autour de la maison. Saint Chrysostome pour donner le change, fit tenir un cheval prêt devant le grand portail de l'église; & pendant que tout le monde l'attendoit, il sortit par un autre endroit, & se livra aux soldats qui devoient le mener en éxil. On mit sur son Siége le Prêtre Arsace son ennemi & son accusateur. La plus grande partie du peuple refusa de le reconnoître, & l'on exerça contre eux d'horribles cruautés à ce sujet. De saints Evêques qui demeuroient attachés à saint Chrysostome, furent chassés de leurs Siéges, & l'on mit en leur place des hommes d'une vie si scandaleuse, que le peuple aimoit mieux abandonner les églises, que de voir les Mysteres profanés par ces indignes Ministres.

V.

IX. Martyre de S. Tigre & de S. Eutrope amis de saint Chrysostome.

Peu de tems après le départ du saint Evêque, le feu prit, par je ne sçai quel accident, à la grande église & à la Chambre du Conseil. On ne manqua pas de rejetter

le crime de cet incendie ſur les amis du ſaint Patriarche. Optat, Gouverneur de la ville, eut ordre d'en informer. Il étoit Payen, & il ſaiſit avec joye cette occaſion de faire ſa Cour, en ſuivant les mouvemens de ſa haine contre les fidéles ſerviteurs de Jeſus-Chriſt. Il fit arrêter le Prêtre Tygre & le Lecteur Eutrope, ſur qui tomboit principalement le ſoupçon, parce qu'ils étoient regardés comme les plus zélés d'entre les amis du ſaint Evêque. Eutrope fut appliqué le premier à la queſtion. Optat le fit fouetter d'abord, & battre enſuite à coups de bâtons & de nerfs de bœufs. Il lui fit déchirer les côtés avec des ongles de fer, enſorte qu'on voioit ſes os à découvert. Enfin on appliqua des torches ardentes ſur ſon corps couvert de plaies. Au milieu de ces tourmens, ſon ame demeura invincible; mais la foibleſſe de ſon corps y ſuccomba. Il expira ſur le chevalet, ſelon Pallade; ou ſelon d'autres, après qu'on l'eût remené en priſon.

Après lui, le Gouverneur fit amener ſaint Tigre, qu'il fit fouetter & étendre ſur le chevalet. On lui tira les mains & les pieds avec tant de violence, que tous ſes os en furent diſloqués: il ne mourut pourtant pas dans les ſupplices, & il fut renvoyé. Mais dans la ſuite ayant refuſé de communiquer avec Arſace, on l'envoya en éxil en Méſopotamie, où il mourut. L'Egliſe l'a aſſocié à ſaint Eutrope comme Martyr, perſuadée qu'il merite ce titre glorieux, après avoir ſouffert les tourmens & l'éxil pour la cauſe d'un ſaint Evêque dont tout le crime étoit d'avoir dit la vérité

VI.

X. Second exil de S. Chryſoſtome. Ses ſouffrances.

Saint Chryſoſtome fut exilé à Cucuſe petite ville d'Arménie ſur les confins de la Ciſicie. Il y fut conduit par des ſoldats & un capitaine, qui le faiſoient marcher jour & nuit ſans lui donner de repos. La fatigue & l'inſomnie lui cauſerent une fiévre tierce dont les accès étoient très-violens. Il étoit fort mal, quand il arriva à Céſarée en Cappadoce. Ses gardes lui permirent d'y faire quelque ſéjour, & il y fut ſecouru par la charité des fidéles. L'Evêque de cette ville avoit témoigné un grand déſir d'embraſſer l'illuſtre exilé; mais la crainte de ſe mettre mal à la Cour lui fit bien-tôt changer de diſpoſition. Il ſouleva une troupe de moines qui vinrent autour du logis de ſaint Chryſoſtome, ménaçant d'y mettre le feu, s'il ne ſortoit. Le Gouverneur ne put obtenir de l'Evêque aucun délai. Les moines étoient ſi furieux, que les gardes du ſaint Evéque en furent effrayés, & le firent partir malgré ſa fiévre. Enfin après ſoixante & dix jours de marche, dont il paſſa plus de trente dans une fiévre violente, il arriva à Cucuſe. Il y fut reçu avec beaucoup d'affection par l'Evêque du lieu. Un homme de qualité nommé Dioſcore, le logea dans ſa maiſon, & lui fit accommoder exprès un appartement, pour le garantir du froid auquel il étoit fort ſenſible. Ainſi ce lieu, quoique déſert & à l'extrêmité de l'Empire, lui fut agréable par le repos & les ſoulagemens qu'il y trouva. Mais ſon repos ne fut pas inutile. Il inſtruiſoit les peuples du païs, aſſiſtoit les pauvres, rachetoit les captifs, conſoloit & encourageoit par lettres ceux qui ſouffroient pour ſa défenſe, prenoit

soin des églises nouvellement fondées, & animoit les ouvriers évangéliques par ses exhortations & par les secours qu'il leur envoyoit.

XI. Les Evêques d'Occident prennent sa défense.

Cependant le Pape Innocent I informé de l'injuste persécution que souffroient S. Chrysostome & ses défenseurs, leur conserva sa communion & celle des églises d'Occident, & travailla même à faire cesser ces scandales. Les Evêques d'Italie s'assemblerent, & il fut résolu qu'on solliciteroit la tenue d'un Concile général, pour examiner cette grande affaire. L'Empereur Honorius écrivit sur ce sujet une lettre à Arcade son frere. Le Pape, les Evêques de Milan, d'Aquilée, & plusieurs autres y joignirent les leurs en faveur de saint Chrysostome.

Ses ennemis qui ne craignoient rien tant que le jugement d'un Concile général, mirent tout en œuvre pour en empêcher la convocation, & ils en vinrent à bout. Ils maltraiterent même les Députés d'Honorius, & leur arracherent les lettres qu'ils portoient. Enfin ces lâches & cruels persécuteurs s'ennuiant de voir le saint Evêque vivre trop long-tems, & ne pouvant souffrir la gloire que son éxil lui procuroit, obtinrent un ordre pour le faire transporter à Pithyonte, ville déserte & la derniere de l'Empire, sur le bord oriental du Pont-Euxin. On le confia à deux gardes, à qui on promit de les avancer, s'il pouvoit mourir en chemin. L'un des deux étoit si brutal, qu'il s'offensoit même des honnêtetés qu'on lui faisoit, pour obtenir de lui qu'il épargnât le saint Evêque. Il le faisoit partir par la plus forte pluie, & l'exposoit aux plus grandes ardeurs du soleil, sçachant qu'il

qu'il en étoit incommodé, parce qu'il avoit la tête chauve. Il alloit loger dans de méchans villages où tout manquoit.

VII.

XIII. Sa mort. Son triomphe. son éloge.

Saint Chryſoſtome alla ainſi juſqu'à Comane dans le Pont, qu'on lui fit traverſer, pour le mener à deux lieues de-là loger dans les bâtimens du Martyr ſaint Baſiliſque Evêque de Comane. Ce ſaint Martyr apparut la nuit à ſaint Chryſoſtome, & lui dit : Courage, mon frere Jean ; demain nous ſerons enſemble. Le lendemain le ſaint Evêque s'appuiant ſur cette révélation, pria ſes gardes d'attendre à partir à onze heures du matin : mais il ne put l'obtenir. Ils marcherent environ une lieue & demie : après quoi ils furent contraints de revenir à l'égliſe d'où ils étoient partis, tant l'illuſtre perſécuté ſe trouvoit mal. Etant arrivé, il prit un habit blanc ; & après avoir diſtribué aux aſſiſtans le peu qui lui reſtoit, il reçut à jeun la ſainte Euchariſtie ; il prononça ſa derniere priere, ajoutant ces mots qu'il avoit ſouvent dans la bouche : Dieu ſoit loué de tout. Il fit enſuite le ſigne de la croix, & en diſant *Amen* il rendit l'eſprit. Ce fut le quatorziéme de Septembre de l'an 407, la ſoixantiéme année de ſa vie, après neuf ans & demi d'Epiſcopat, dont il en avoit paſſé plus de trois dans ſon éxil. Il y eut un concours extraordinaire à ſes funérailles, & ſon corps fut inhumé auprès de celui de ſaint Baſiliſque.

On refuſa en Occident de communiquer avec ceux des Orientaux, qui refuſeroient de rétablir la mémoire de ce grand & admirable Evêque. Pluſieurs mirent ſon nom dans la liſte des Evêques Catholiques. Atticus de

Constantinople les imita, & se rendit au désir que le peuple & la Cour même en témoignoient. Enfin Théodose le jeune fit apporter son corps de Comane. La cérémonie se fit avec une grande pompe. Tout le peuple alla au-devant. Le détroit fut tout couvert de barques & éclairé de flambeaux, comme quand le saint Evêque avoit été rappellé de son premier éxil. A l'arrivée du corps, l'Empereur, les yeux & le visage baissé sur la châsse, demanda humblement pardon pour son pere & sa mere, des péchés qu'ils avoient commis par ignorance contre ce saint & zélé Pasteur. Cette translation se fit le 27 Janvier de l'an 438.

Sa mort ne fit donc qu'augmenter sa gloire; & la haine & les persécutions de ses ennemis ne servirent qu'à donner plus d'éclat à sa mémoire & à sa réputation. Quelle fureur dans ces lâches ennemis, d'avoir persécuté jusqu'à la mort un homme si plein de douceur, & qui étoit si digne d'être aimé de tout le monde! L'Eglise le regretta comme l'un de ses Docteurs les plus éclairés, comme l'une de ses plus fermes colomnes. Saint Augustin le met parmi les Peres de l'Eglise les plus respectables; il dit que sa gloire brille de toutes parts, qu'il avoit la foi la plus pure, l'esprit le plus élevé, la science la plus profonde, & la réputation la plus étendue. Il fut l'honneur de l'Episcopat, & remplit la terre de la lumiere de sa doctrine. Si sa voix n'a pu se faire entendre qu'à quelques endroits, il n'y en a point, dit le Pape Célestin, qu'il n'instruise par ses Ouvrages; & *i* prêche par-tout, puisqu'on les lit par-tout.

VIII.

Les Ecrits de ce ſaint Docteur ſont des Homélies ou Diſcours ſur les Livres de Moïſe, ſur les Livres des Rois, ſur les Pſeaumes, ſur les Prophetes, ſur ſaint Matthieu, ſur ſaint Jean, ſur les Actes des Apôtres, ſur les Epîtres de ſaint Paul. Il a fait auſſi un grand nombre d'Homélies, ſur divers endroits détachés, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, & ſur différens points de morale, ſur les fêtes de la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, de ſon Baptême, de ſa Paſſion, de ſa Réſurrection, de ſon Aſcenſion, ſur celle de la Pentecôte; un grand nombre de Panégyriques des Martyrs; ſix Livres du Sacerdoce; divers Traités de controverſe contre les Anoméens, contre les Juifs, contre les Gentils, & contre ceux qui parloient mal de l'état monaſtique; pluſieurs Homélies ſur la Pénitence, ſur les ſtatues, ſur le Baptême, ſur l'Aumône & d'autres vertus morales. Nous avons auſſi de lui pluſieurs Lettres. Il nous a donné une Synopſe, qui eſt comme une Table des Livres ſacrés de l'ancien Teſtament, & qui repréſente en abregé ce qu'ils contiennent.

XIV. Ses Ecrits.

Saint Chryſoſtome nous apprend que les Syriens, les Egyptiens, les Indiens, les Perſes, les Ethiopiens & pluſieurs autres peuples, avoient fait traduire en leur langue les ſaints Evangiles & les Epîtres de ſaint Paul. L'Ecriture, dit ce ſaint Docteur, ſert à former nos mœurs, entretient dans notre ame le ſouvenir des dons de Dieu, tourne nos penſées vers les biens éternels, nous fait connoître juſqu'où s'étend la Providence divine envers les hommes, la grandeur du

XV. Doctrine de S. Chryſoſtome ſur l'Ecriture Sainte.

courage des juſtes, la bonté de Dieu, la magnificence de ſes récompenſes. Les Livres ſaints ont été compoſés par des hommes ſans lettres, afin que les plus ſimples ne puſſent alléguer pour ſe diſpenſer de les lire, la difficulté de les entendre. Que ſi malgré une grande aſſiduité à les lire, vous ne pouvez découvrir le ſens de quelques endroits, adreſſez-vous à quelqu'un plus habile que vous, témoignant un extrême déſir d'en être inſtruit. Ne négligeons donc pas notre ſalut, ajoûte ſaint Chryſoſtome; chacun de nous trouve dans l'Ecriture les remédes convenables à ſes maux. Cette lecture fait à l'ame ce que les alimens ſont au corps, dont ils reparent & augmentent les forces. C'eſt riſquer ſon ſalut que de négliger de lire les divins Livres. C'eſt ce qui a produit les héréſies, qui a cauſé la corruption des mœurs, & des maux ſans nombre, n'étant pas poſſible qu'un homme qui lit aſſidûment & attentivement l'Ecriture, n'en retire de grands avantages. Ce Pere juge cette lecture ſi néceſſaire aux fidéles, qu'il n'en diſpenſe pas même ceux qui ſe trouvent chargés d'affaires & engagés dans le commerce du monde; & il réfute les excuſes frivoles de ceux qui la négligent ſous prétexte qu'ils ſont accablés d'affaires. Je voudrois bien, dit-il, demander aux pauvres qui ſe croient hors d'état de ſe procurer l'Ecriture-Sainte, ſi leur pauvreté les empêche d'avoir tous les outils de leur métier: d'où vient donc qu'ils peuvent avoir tout ce qui eſt néceſſaire pour leur art, & qu'ils n'alleguent leur pauvreté, que quand il s'agit d'acheter les livres qui ſont ſi utiles pour le ſalut de leurs ames?

IX.

Il parle de l'Euchariſtie d'une maniere admirable. Les Myſteres terribles & ſalutaires, dit-il, que nous célébrons dans toutes nos aſſemblées, s'appellent *Euchariſtie*, c'eſt-à-dire, action de graces, parce qu'ils ſont le monument des bienfaits ſans nombre dont Dieu nous a comblés, & du principal & du plus grand des dons de ſa charité, & qu'ils nous obligent à renouveller ſans ceſſe notre reconnoiſſance envers Dieu. Après avoir rapporté les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, il ajoute : Croions Dieu en toutes choſes & ne le contrediſons point, quoique ce qu'il nous dit ſemble contraire à notre raiſon & à notre intelligence : que ſa parole faſſe plus d'impreſſion ſur nous que nos raiſonnemens : car elle ne peut nous tromper. Puis donc que cette parole nous aſſure que c'eſt ſon Corps, ſoions en perſuadés, croions-le. Combien y en a-t-il qui diſent : Je voudrois bien voir notre Seigneur revêtu de ce même corps, dans lequel il eſt venu ſur la terre ? Et moi je vous dis que c'eſt lui-même que vous voiez, que c'eſt lui-même que vous touchez, que c'eſt lui-même que vous mangez. Veillez donc ſans ceſſe ſur vos actions ; prenez garde de vous rendre coupable de la profanation de ſon Corps & de ſon Sang. Jeſus-Chriſt ne s'eſt pas contenté de ſe faire homme & d'être crucifié pour nous ; il ſe mêle lui-même en nous & nous rend ſon propre Corps, non-ſeulement par la foi, mais d'une maniere très-réelle. Quelle doit donc être la ſainteté de celui qui participe à un tel Sacrifice ? Les raions du Soleil n'approchent pas de la pureté que doit avoir la main qui

XVI. Sur l'Euchariſtie.

touche cette Chair, la bouche qui reçoit ce feu ſpirituel, la langue qui eſt teinte de ce Sang redoutable. Repréſentez-vous l'honneur que vous recevez, & à quelle table vous êtes aſſis. Celui que les Anges ne regardent qu'en tremblant, ou plutôt qu'ils n'oſent regarder, à cauſe de l'éclat de ſa Majeſté qui les éblouït, c'eſt celui-là même qui nous ſert de nourriture, qui s'unit à nous, & avec qui nous ne faiſons plus qu'une même chair & un même corps. Qui ſera capable de parler aſſez dignement de la Toute-puiſſance du Seigneur, & de publier les louanges qui lui ſont dues ? Quel eſt le Paſteur qui ait jamais donné ſon ſang pour la nourriture de ſes brebis ? Jeſus-Chriſt nous nourrit lui-même de ſon propre Sang, & nous incorpore avec lui. Que notre unique douleur ſoit donc de nous voir privés de cette nourriture céleſte.

Approchons-nous de cette table ſacrée avec une ferveur & avec une charité ardente, de peur que nous n'attirions ſur nous la ſévérité des châtimens de Dieu. Que perſonne ne s'en approche avec dégoût, avec négligence & avec froideur ; que tous au contraire y participent avec ardeur & avec amour, imitant l'impétuoſité & l'avidité avec laquelle les enfans ſe jettent au ſein de leurs nourrices & en ſucent le lait. Suçons, pour ainſi dire, le lait ſpirituel de ces mamelles divines. Ce myſtere exige de ceux qui s'en approchent, qu'ils ſoient entierement purs. Lorſque le Miniſtre de l'Autel dit à haute voix ces paroles : *Les choſes ſaintes ſont pour les Saints*; c'eſt comme s'il diſoit : Si quelqu'un n'eſt pas ſaint, qu'il ne s'approche pas de cette Table. Il ne dit pas ſeulement : Si quelqu'un n'eſt

pas purifié de ſes péchés ; mais s'il n'eſt pas ſaint. Car ce n'eſt pas la ſimple rémiſſion des péchés qui rend un homme ſaint ; c'eſt la préſence du Saint Eſprit & une abondance de bonnes œuvres. Pluſieurs ne s'approchent du ſacrement de l'Autel qu'une fois l'année, les autres deux fois ſeulement, & d'autres pluſieurs fois. C'eſt à toutes ces ſortes de perſonnes, dit S. Chryſoſtome, que mon Diſcours s'adreſſe, non-ſeulement à ceux qui ſont préſens en ce lieu, mais à ceux-là même qui demeurant dans les deſerts, ne communient que deux fois pendant toute l'année, ou même qu'une fois. Leſquels eſtimerons-nous davantage, ou ceux qui ne communient qu'une fois ou ceux qui communient ſouvent, ou ceux qui communient rarement ? Nous n'eſtimons ni ceux qui communient ſouvent, ni ceux qui ne communient que rarement, mais ceux qui communient avec une conſcience ſincere, un cœur pur & une vie irréprochable. Que ceux qui ſont dans cette diſpoſition s'en approchent toujours : & que ceux qui n'y ſont pas ne s'en approchent jamais, parce qu'ils ne feroient qu'attirer ſur eux les jugemens de Dieu, & ſe rendre dignes des plus grands ſupplices.

X.

XVII. *Sur le Sacerdoce.*

Les Livres que S. Chryſoſtome a écrits ſur le Sacerdoce ont toujours été regardés comme ſon chef-d'œuvre. Ils ſont en forme de dialogue. Pour montrer combien il avoit eu raiſon de fuir l'Epiſcopat, il en fait une peinture qui prouve que très-peu ſont dignes de cette dignité. Le Sacerdoce, dit-il, s'exerce ſur la terre, mais il tire ſon origine du Ciel. C'eſt le Saint-Eſprit qui a fait l'honneur aux hom-

mes de les élever à un miniſtere ſi ſublime. C'eſt pourquoi un Evêque doit être auſſi pur, que s'il étoit déja placé parmi les eſprits bienheureux. Peut-on en effet ſe figurer que l'on eſt parmi les hommes & ſur la terre, lorſqu'on voit le Seigneur immolé, & le Prêtre appliqué à cet auguſte Sacrifice ? N'a-t-on pas ſujet de croire qu'on eſt tranſporté dans le Ciel, & qu'on voit tout ce qui s'y paſſe ? O merveille ! ô prodige de la bonté de Dieu ! Celui qui eſt aſſis à la droite de Dieu eſt en même-tems dans les mains de ſes créatures. Le ſaint Docteur entre dans le détail des vertus que doit avoir un Paſteur, pour en conclure que ne les ayant pas, il avoit eu raiſon de fuir un fardeau ſi redoutable. Il ſe plaint de ce que dans le choix des Evêques, au lieu d'avoir uniquement égard à ces qualités eſſentielles, on conſidéroit quelquefois la naiſſance & d'autres qualités humaines. Il ne ſuffit pas qu'un homme ait de la piété pour être un bon Evêque : il faut qu'il y joigne une ſinguliere prudence, & une grande capacité pour la conduite des ames. On ne doit point ſe raſſurer ſur la canonicité de ſa vocation. Quand tout le monde voudroit nous forcer à accepter un emploi, nous ne ſerions pas moins obligés de conſidérer notre capacité, nos forces, nos talens. Le talent de la parole eſt néceſſaire à un Paſteur, de même qu'une connoiſſance profonde de tous les dogmes de la Religion. Il doit être en état de confondre les hérétiques, & de découvrir leurs ruſes & la ſubtilité de leurs vains raiſonnemens. Il montre avec quelle rigueur les Prêtres ſeront punis pour les péchés du peuple, ſans qu'ils puiſſent s'excuſer ſur leur

incapacité, ou ſur la violence qu'on leur a faite, pour les charger du miniſtere. Il fait voir auſſi avec quelle pureté & quelle précaution les Evêques & les Prêtres doivent vivre, pour ſe préſerver de la contagion du ſiécle, pour conſerver la beauté ſpirituelle de leurs ames; avec combien de zéle, de dignité, d'exactitude & de vigilance ils doivent s'acquitter de leurs fonctions, eux qui ſont les Ambaſſadeurs de Dieu pour tous les hommes, eux qui tiennent ſi ſouvent entre leurs mains le Maître & le Seigneur de l'Univers, qui offrent ce Sacrifice ſi digne de vénération, & dont on ne doit approcher qu'en tremblant.

Quand on compare ce que dit ici S. Chryſoſtome, avec la conduite d'un ſi grand nombre de Prêtres, qui offrent le ſaint Sacrifice avec une indécence & une précipitation ſcandaleuſes, on ne peut s'empêcher d'être effrayé, s'il reſte encore une étincelle de foi. Cependant quelque ſublime que ſoit la doctrine de cet illuſtre Pere ſur le Sacerdoce, elle eſt encore fort au-deſſous de la majeſté de nos myſtéres. Le ſcandale dont nous venons de parler, & que nous avons déploré ailleurs, pour être commun, n'en eſt pas moins affligeant; & il eſt inconcevable qu'il ne ſoit point l'objet de l'attention des premiers Paſteurs. XI.

Tom. I. voir la fin.

XVIII. Sur la Divinité de Jeſus-Chriſt, qu'il prouve par la toute-puiſſance de ſa grace.

Saint Chryſoſtome a compoſé un Livre pour prouver que Jeſus-Chriſt eſt Dieu, ainſi que le titre le porte. Il employe quatre ſortes de preuves. Il tire la premiere de la création du ciel & de la terre, montrant que tout a été fait par lui; la ſeconde des miracles qu'il a operés; la troiſiéme, de la réſurrection générale des morts qui arrivera à la fin du mon-

de ; la quatriéme enfin, de l'établiſſement de ſa Religion par toute la terre. Le ſaint Docteur ne croit pas devoir s'étendre ſur les trois premieres preuves, ayant à combattre les payens qui ne reconnoiſſent point les vérités qui devroient ſervir de fondement à ces preuves. Ils'attache donc à la derniere, qui ſuppoſe un fait dont les payens mêmes ne pouvoient diſconvenir. Il emploie auſſi contre les Juifs la preuve de l'accompliſſement des prophéties. Mais attaquant d'abord les payens, il dévéloppe contr'eux ſa preuve invincible qui conſiſte dans ce raiſonnement. Celui qui eſt Tout-puiſſant, eſt Dieu. Or Jeſus-Chriſt eſt Tout-puiſſant. Donc il eſt Dieu. Voici de quelle maniere il démontre la ſeconde propoſition. Il faut être Tout-puiſſant pour convertir tous les peuples, ſans armes, ſans ſecours humain, malgré toutes ſortes d'obſtacles ; pour perſuader aux hommes d'embraſſer une doctrine conrraire à leurs paſſions, à des coutumes anciennes, & pour leur faire mener une vie conforme à cette doctrine. Or c'eſt ce que Jeſus-Chriſt a fait en établiſſant par-tout ſa Religion. Donc il eſt Dieu. Il eſt évident que S. Chryſoſtome ne trouve pas moins déciſive la preuve de la Divinité de Jeſus-Chriſt, qui ſe tire de la toute-puiſſance qu'il a fait éclatter en changeant la volonté des hommes, que celle qui ſe tire de la toute-puiſſance qu'il a fait paroître, ſoit en créant le ciel & la terre, ſoit en reſſuſcitant les morts. Ainſi la converſion des Gentils prouve la toute-puiſſance de Jeſus-Chriſt; & ſa toute-puiſſance prouve ſa Divinité.

Saint Chryſoſtome employe auſſi dans ſes homélies la preuve tirée de la toute-puiſſance de la grace, pour démontrer la toute-puiſ-

ſance de Jeſus-Chriſt. Cela eſt d'autant plus remarquable, que ce Pere n'avoit point de Pélagiens à combattre ; qu'au contraire il étoit obligé d'attaquer les Manichéens, & d'autres hérétiques ennemis de la nature & du libre arbitre. Auſſi eſt-il ſans ceſſe occupé dans ſes homélies à parler contre le deſtin : ce qui fait voir que cette impiété avoit cours dans les grandes villes, telles que Conſtantinople & Antioche où le ſaint Docteur prononçoit ſes diſcours. On le voit toujours en garde contre les hérétiques qui nioient le libre arbitre : c'eſt pour cela qu'il parle ſouvent de ſon activité, du domaine que nous exerçons ſur nos actions, du droit qu'ont aux récompenſes ceux qui font bien, & de la juſtice des châtimens à l'égard de ceux qui font mal. Cette ſituation de S. Chryſoſtome doit rendre infiniment précieux les témoignages qu'il rend aux vérités de la grace.

On peut dire que ce ſaint Docteur méritoit à plus juſte titre qu'aucun autre, par l'élégance & par la beauté de ſes diſcours, le nom de Chryſoſtome qui lui a été donné. Son ſtyle eſt clair, élevé, pur, ſimple, coulant, naturel, exempt de tous ces ornemens inutiles que le mauvais goût a introduits.

Je crois pouvoir joindre à l'article de ſaint Chryſoſtome, la vie d'une illuſtre veuve, qui a eu avec le ſaint Docteur une liaiſon très-étroite.

XII.

XIX. Ste. Olimpiade. Sa Lettre à l'Empereur Théodoſe.

Olympiade, née vers l'an 368, étoit d'une famille des plus conſidérables de l'Empire, & par ſa nobleſſe & par ſes immenſes richeſſes. Elle perdit ſon pere & ſa mere étant encore fort jeune ; mais Théodoſie ſœur de ſaint Amphiloque lui en tint lieu, en lui donnant une

éducation très-chrétienne. Olympiade profita beaucoup de ſes ſoins & de ſes inſtructions. Elle avoit l'ame grande & élevée, l'eſprit juſte & pénétrant, & un courage au-deſſus de ſon ſexe. Au lieu de s'amuſer aux bagatelles & aux niaiſeries, qui ont coutume d'occuper les perſonnes de ſon ſexe & de ſon rang, elle s'appliqua à l'étude des ſciences, & ſur-tout de l'Ecriture-ſainte. Procope Gouverneur de Conſtantinople qui étoit ſon oncle & ſon tuteur, la maria à Nebride qui avoit été Préfet de Conſtantinople. Nebride mourut après vingt mois de mariage. Olympiade veuve à dix-ſept ans, recommandable par toutes les qualités de l'eſprit & du cœur, fut bientôt recherchée par les plus grands Seigneurs de la Cour. L'Empereur Théodoſe voulut lui faire épouſer un de ſes couſins, nommé Elpide, & lui fit de grandes inſtances. Mais elle répondit : Si Dieu avoit voulu que je vécuſſe dans le mariage, il ne m'auroit pas ôté mon mari : il ne m'a pas jugée propre à cet engagement, puiſqu'il m'a remiſe en liberté. L'Empereur piqué de ſon refus, ordonna que tous ſes biens fuſſent en la garde du Préfet de Conſtantinople, juſqu'à ce qu'elle eût trente ans. Le Préfet qui vouloit la faire conſentir à un nouveau mariage, ne lui permettoit pas de voir les Evêques, ni d'aller à l'égliſe. Olympiade rendit graces à Dieu de l'avoir déchargée de ſes richeſſes, & elle en remercia l'Empereur en ces termes : Vous avez fait paroître envers moi, Seigneur, une bonté digne d'un Empereur & d'un Evêque, en me déchargeant du peſant fardeau de mes biens dont j'étois embarraſſée ; vous ferez encore mieux, ſi vous les faites diſtribuer aux

égliſes & aux pauvres. Car il y a long-tems que j'appréhende les mouvemens de vanité que peut cauſer cette diſtribution, & que je crains que l'embarras de ces biens temporels ne m'empêche de rechercher autant que je le dois les véritables richeſſes.

XX. Ses grandes vertus. Sa charité & ſes aumônes immenſes.

Théodoſe touché de cette réponſe, & informé de la vie ſainte & pénitente de cette jeune veuve, la rétablit dans tous ſes biens & la laiſſa vivre en liberté. Olympiade ne ſe ſervit de ſa liberté, que pour avancer à grands pas dans la perfection chrétienne. Quoique d'une complexion foible & délicate elle pratiqua les exercices de la pénitence la plus auſtére. La vie dure qu'elle mena, lui cauſa des maladies qui la faiſoient vivre dans des douleurs continuelles. Elle n'interrompoit jamais ſes jeûnes & ſes veilles, & elle joignoit aux plus étonnantes rigueurs de la pénitence, une humilité qui lui cachoit à elle-même toutes ſes vertus. Ses habits étoient ſi pauvres, qu'à peine les mandians les auroient voulu ramaſſer. Sa priere étoit ſi continuelle, qu'elle n'étoit pas plus interrompue la nuit que le jour. Son cœur étoit pénétré de conponction, & ſes yeux étoient une ſource intarriſſable de larmes. Elle avoit la douceur & la ſimplicité d'un enfant : elle ne parloit jamais au déſavantage du prochain : elle s'abaiſſoit avec un profond reſpect devant les ſaints Evêques, honoroit les Prêtres, chériſſoit les ſolitaires, aimoit les vierges, ſecouroit les veuves, aſſiſtoit les orphelins & les vieillards, viſitoit les malades, pleuroit avec les pécheurs, tâchoit de contribuer à la converſion de ceux qui s'éloignoient de Dieu. Elle avoit une compaſſion tendre pour

tous les indigens : elle inſtruiſoit dans la foi pluſieurs femmes mariées à des infidéles, & leur fourniſſoit dequoi vivre. Elle affranchit un très-grand nombre d'eſclaves : elle ornoit les égliſes de tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſervice des Autels : elle donnoit aux monaſteres, aux hôpitaux, aux priſonniers, & ſur-tout aux Exilés : elle fourniſſoit aux dépenſes que l'on faiſoit pour la converſion des infidéles : elle envoioit de grandes ſommes aux Evêques qui bâtiſſoient de nouvelles égliſes. Ceux de Perſe même s'en reſſentirent. Elle répandoit ſes aumônes par toute la terre, dans les villes, dans les campagnes, dans les iſles, dans les deſerts. Sa charité étoit ſans bornes, & S. Chryſoſtome crut devoir l'avertir de régler ſes largeſſes ſur les beſoins réels de ceux qui lui demandoient : conſeil qui attira au ſaint Evêque la haine de pluſieurs de ſon clergé.

XXI. Son attachement à S. Chryſoſtome injuſtement perſécuté. Sa mort.

Nectaire prédéceſſeur de S. Chryſoſtome ſur le Siége de Conſtantinople avoit fait Olympiade diaconeſſe de ſon égliſe, & la conſultoit même ſur les affaires eccléſiaſtiques. Saint Amphiloque, S. Gregoire de Nyſſe, S. Pierre de Sebaſte, S. Epiphane, & d'autres grands Evêques étoient fort liés avec cette veuve incomparable. Mais aucun n'eut avec elle une liaiſon ſi étroite que S. Chryſoſtome, qui fut toujours ſon guide & ſon Paſteur. Elle le déchargeoit du ſoin de ſa nourriture. Il ne prenoit rien du revenu de l'égliſe qu'il laiſſoit aux pauvres, & il recevoit d'elle le peu qu'il lui falloit chaque jour pour vivre, afin d'être uniquement occupé de ſon miniſtere. Pendant qu'on exécutoit l'ordre qui éxiloit le ſaint Evêque, il s'éleva

dans l'église une grande flamme, qui en un moment embrasa le dedans & le dehors avec tous les bâtimens qui l'environnoient. Le feu poussé par un grand vent prit au Palais, & le consuma tout entier en trois heures. Ce terrible embrasement fut accompagné de circonstances, qui le firent regarder comme un effet de la vengeance divine. Les ennemis du saint Pasteur éxilé accuserent ses amis d'avoir mis le feu à l'église, & sous ce prétexte en tourmenterent cruellement plusieurs, comme nous l'avons dit, en parlant de *S.* Tigre & de S. Eutrope. Sainte Olympiade fut enveloppée dans cette persécution. Mais comme elle fit voir l'injustice d'une si attroce accusation, on l'abandonna, & on se borna à la presser de communiquer avec l'Evêque intrus. Elle répondit : Quelque chose qu'il faille souffrir, je n'embrasserai jamais sa communion. On la condamna à une amende de deux cens livres pesans d'or. Mais rien ne put lui faire abandonner son saint Pasteur injustement persécuté. Elle fut obligée de changer souvent de demeure, parce qu'on la recherchoit par-tout en haine de saint Chrysostome à qui elle fut toujours unie. Dans toutes ces traverses, après Dieu, elle n'avoit pas de plus douce consolation, que celle qu'elle recevoit des lettres du saint Evêque éxilé. Il nous en reste dix-sept qui lui sont adressées. On y voit que quelque grande que fût l'affliction de cette sainte veuve, de se voir ainsi obligée de mener une vie errante & privée de la présence de son guide, elle étoit encore plus touchée des maux de l'Eglise, & du scandale que causoit par-tout cette conduite des Evêques. Sainte

Olympiade ſurvêcut à S. Chryſoſtome ; mais on ne ſçait pas le tems qui mit fin à ſa pénitence & à ſes ſouffrances, & qui couronna ſes mérites.

ARTICLE II.

Saint Jerôme.

I.

I. Son éducation.

JERÔME naquit à Stridon en Dalmatie vers l'an 340 de parens Chrétiens & riches. Son pere nommé Euſebe perſuadé que la bonne éducation qu'on donne à ſes enfans, eſt l'héritage le plus précieux qu'on puiſſe leur laiſſer, s'appliqua lui-même à former Jerôme à la piété. Voiant qu'il avoit d'heureuſes diſpoſitions pour les ſçiences, il l'envoya à Rome, où Jerôme fit de grands progrès dans les Lettres humaines & dans l'éloquence. Mais comme il n'étudioit point par eſprit de piété & par religion, Dieu permit pour l'humilier, qu'il tombât dans des fautes conſidérables. Il amaſſa à Rome une bibliotheque choiſie avec beaucoup de ſoin & de travail, & il vint enſuite dans les Gaules, où il vit tous ceux que leur ſçience & leur piété rendoient recommandables. Ce fut dans ce voiage que Dieu lui fit connoître la néceſſité de joindre la piété à la ſcience : la ſeconde ſans la premiere n'étant capable que de faire tomber dans toutes ſortes d'égaremens. Jerôme docile à la voix de Dieu, fit ſervir ſes talens à la gloire de celui de qui il les avoit reçus.

II. Son Baptême. Sa piété.

Il retourna à Rome, où il fut baptisé dans un âge mûr, & après avoir connu toute l'étendue des devoirs d'un Chrétien. Rome ne fut plus pour lui une ville de dissipation & une occasion de chûte. Il fut solitaire au milieu du monde, & innocent au milieu de la corruption. Tous les Dimanches il alloit visiter les Reliques des Martyrs, il demandoit à Dieu par leur intercession l'esprit de foi & de vérité dont ils avoient été animés. Ensuite il alla à Aquilée & se retira dans la maison des Ecclésiastiques, qui vivoient dans une piété éminente sous la conduite de saint Valerien. Il en sortit, parcourut plusieurs Provinces, & se retira l'an 374 dans le desert de Calcide en Syrie.

III. Sa retraite. Ses austérités. Il est élevé au Sacerdoce.

C'etoit une vaste solitude brûlée par les ardeurs du Soleil, & qui étoit neanmoins habitée par quelques Solitaires que l'amour de la pénitence y avoit conduits. Jerôme effraié des jugemens de Dieu, chercha dans cette affreuse retraite à prévenir les rigueurs de la justice divine. Livré aux jeûnes & aux veilles, il croioit entendre le son de la trompette qui doit faire sortir les morts de leurs tombeaux, & cette seule pensée le saisissoit d'effroi. Son imagination vive & les tentations qu'il éprouvoit, ne servoient pas peu à augmenter son trouble. Il redoubloit ses jeûnes, & adressoit à Dieu de fréquentes prieres : il ajoûta à ses mortifications l'étude de l'hebreu, qu'il regardoit comme très-capable de l'humilier par les difficultés qu'il y trouvoit. La persécution que quelques moines schismatiques exciterent contre lui, le fit errer de solitude en solitude, visitant tous ceux qu'une grande vertu avoit rendus re-

commandables. Etant à Antioche l'an 377, Paulin l'ordonna prêtre malgré lui ; mais Jerôme ne voulut demeurer attaché à aucune église, & son humilité ne lui a jamais permis d'exercer les fonctions du Sacerdoce. Etant venu à Constantinople, il étudia sous saint Gregoire de Nazianze l'Ecriture sainte, qui faisoit de plus en plus ses chastes délices. Il alla à Rome en 382, & le Pape Damase le retint auprès de lui. Il étoit principalement occupé à répondre à ceux qui le consultoient sur l'Ecriture, ou sur quelque question de morale ; & c'est ce qui a produit la plûpart de ses Lettres.

IV. Il se fixe à Bethléem. Ses vertus. Sa mort.

Après la mort du Pape Damase, saint Jerôme ne resta point à Rome. La réputation de sa doctrine avoit excité la jalousie de plusieurs du clergé, & sa liberté à reprendre leurs vices avoit attiré leur haine. C'est ce qui l'obligea de retourner en Palestine, où il avoit déja fait quelque séjour. Il emmena avec lui Paulinien son frere encore jeune, & quelques autres moines ; & aiant visité les monasteres d'Egypte, & écouté à Alexandrie les leçons que Didyme l'aveugle y donnoit sur l'Ecriture sainte, il alla à Jerusalem ; & fixa sa demeure à Bethléem. Il conduisoit les monasteres que sainte Paule y avoit fait bâtir. Il instruisoit aussi de jeunes enfans qu'on lui avoit donnés à élever dans la crainte de Dieu. Il fut ensuite éprouvé par diverses contradictions, & purifié par de grandes maladies. Il en fut sur-tout attaqué violemment les dernieres années de sa vie, & il les accepta avec le même esprit de pénitence & de foi, qui l'avoit soutenu dans toutes ses autres afflictions. Souffrons, disoit-il, tant qu'il

plaira au Seigneur, trop heureux, s'il fait servir mes souffrances à l'expiation de mes péchés. Ses amis & ses disciples étant venus peu de tems avant sa mort lui rendre les derniers devoirs, il les reçut avec un visage serein & leur dit : Venez-vous, mes amis, m'annoncer qu'il faut partir ? Que cette nouvelle m'est agréable ! Voici donc le moment précieux qui va me rendre libre pour toujours. La mort n'est affreuse que pour les méchans : depuis que Jesus-Christ a voulu la souffrir, elle plaît même au milieu des tourmens. Voulez-vous la trouver telle que je la dépeins ? Faites pénitence, mortifiez vos sens, haïssez-vous vous-mêmes, détachez-vous de tout, n'aimez que Jesus-Christ, & vous éprouverez un jour combien il est doux de mourir, quand on a sçu bien vivre. Tels furent les sentimens dans lesquels saint Jerôme remit son ame à Dieu l'an quatre cent vingt, étant âgé de quatre-vingts ans.

II.

V. Son caractere.

Ce saint Docteur a été haï durant sa vie, par les hérétiques, par les moines & par les ecclésiastiques déréglés, parce qu'il combattoit les erreurs des uns & les vices des autres ; il a au contraire été aimé & admiré par les Saints qui ont honoré sa vertu, & qui ont applaudi aux Ouvrages qu'il fit pour l'utilité de l'Eglise. Ils ont continué de le louer après sa mort, & l'Eglise a eu pour lui tout le respect qu'elle rend à ses Docteurs & à ses Peres ; au lieu que beaucoup d'hérétiques de ces derniers tems en ont parlé avec un extrême mépris. Il faut, au reste avouer qu'il a eu même des personnes de piété pour adversaires, & que ce qu'ils ont

dit contre lui n'a pas été absolument sans fondement, à cause de quelques défauts mêlés parmi ses grandes vertus. Aiant une imagination vive, un génie grand, élevé, plein de feu, plutôt d'un orateur que d'un historien ou d'un critique, il a été quelquefois peu exact à rapporter les choses comme elles étoient, suivant plutôt l'idée qu'il en avoit conçue, que la simple vérité. Il se laisse encore assez souvent aller à sa chaleur & à sa promptitude naturelle. Il n'a point évité le malheur commun à presque tous les hommes, de se laisser prévenir par ceux en qui il avoit de la confiance, ce qui l'a engagé à parler de saint Chrysostome autrement qu'il ne devoit. A l'égard des méchans mêmes, il n'a pas toujours montré la même équité que saint Augustin, à discerner ce qu'il y avoit de bon en eux, de ce qui étoit blamable. Quiconque l'a eu pour adversaire a presque toujours été le dernier des hommes. Il avoit dans son caractere quelque chose d'aigre & de chagrin, qui faisoit peine à ses meilleurs amis. Au reste, plus on exagerera les défauts de saint Jerôme, plus on prouvera qu'il a eu de grandes vertus, puisqu'elles doivent avoir couvert & effacé tout ce qu'il y avoit en lui de défectueux. Les services qu'il a rendus à l'Eglise par ses Ouvrages ne sont pas précisément des vertus, & ce n'est pas ce qu'on doit principalement opposer à ceux qui osent juger ce grand homme avec trop de sévérité. Aquila, Symmaque, & Théodotion ont traduit l'Ecriture comme lui, & ces demi-Juifs n'ont pas laissé d'être réprouvés, parce qu'ils n'ont aimé que l'écorce de l'Ecriture, sans y apprendre la vraie foi & la

vraie piété. Mais les mortifications incroiables qu'il a pratiquées, son amour pour la retraite & pour la pauvreté, lorsqu'il avoit pour lui toute la faveur du Pape Damase, & qu'il pouvoit disposer des richesses de sainte Marcelle & de sainte Paule, le soin qu'il a eu de fuir ceux qui l'honoroient le plus, l'humilité profonde qui l'a toute sa vie éloigné de l'autel, sont des vertus qui ne se rencontrent gueres que dans les Saints. Son zéle pour la vérité paroît très-grand, & doit être regardé comme l'effet d'une ardente charité. Saint Augustin l'appelloit un saint homme & un homme admirable, dont le cœur lui paroissoit si rempli d'amour & de zéle pour la gloire de Jesus-Christ, qu'il ne craint point de le comparer à celui de saint Paul.

III.

VI. Ses Ecrits. Sa version de l'Ecriture sainte.

Saint Jerôme fut suscité de Dieu pour travailler sur l'Ecriture, & pour en renouveller par toute l'Eglise le goût & l'intelligence. Les Catholiques jouissant d'une profonde paix à la fin du régne de Théodose, il étoit naturel qu'ils songeassent à mettre leurs titres en ordre, & à les rendre aussi clairs & aussi intelligibles qu'il étoit possible. Admirons comment Dieu avoit permis que des Ecrits dont il est lui-même l'auteur, fussent dans l'état où les trouva saint Jerôme, quand il commença à s'appliquer à cet important travail. On se servoit de l'italique, qui étoit une assez mauvaise traduction des Septante, dont la version, quoique infiniment respectable, s'éloigne de l'hebreu en plusieurs endroits. On s'étoit accoutumé à l'italique; & des personnes d'ailleurs fort éclairées

cherchoient des sens mystiques dans des paroles où ils n'en auroient point trouvé, s'ils eussent connu le texte original. Saint Jerôme commença par sentir la nécessité de bien posséder la langue hébraïque. Il s'informa par-tout de qui il pourroit l'apprendre, & il fut étonné de ne trouver personne dans l'Eglise, qui la connût assez pour la lui pouvoir enseigner. Il fut obligé d'avoir recours à un Juif & de se rendre son disciple. Il travailla ensuite infatigablement à éclaircir les difficultés de l'Ecriture, & à en inspirer l'amour par-tout où il alloit. Il fit à Rome des Conférences qui furent très-goûtées. Des Dames illustres témoignerent beaucoup de zéle pour encourager saint Jerôme dans ce travail, & lui proposerent beaucoup de difficultés, qui obligerent ce grand homme de s'y consacrer entierement. Le Pape Damase prit aussi à cœur cette bonne œuvre, & empêcha que saint Jerôme ne l'abandonnât, étant rebuté par les contradictions qu'une si louable entreprise lui avoit attirées. Dieu la bénit si visiblement, que ceux mêmes qui l'avoient d'abord blâmée, à la fin y applaudirent, & profiterent des travaux de saint Jerôme.

Avant que de traduire l'Ecriture sainte sur l'hébreu, le saint Docteur avoit long-tems auparavant donné en latin une version corrigée avec soin sur les septante, non de l'édition commune qui étoit pleine de fautes, mais de celle qu'Origene avoit mise dans ses Héxaples, qui étoit beaucoup plus correcte, & dont on se servoit dans le chant des Offices divins des églises de Palestine. On ne sçait point s'il renferma dans sa version latine tous les Livres de l'ancien Testament.

VII. Avec quel soin il s'applique à cet important travail.

Quelques soins que saint Jerôme se fût donné pour corriger la Bible latine sur le grec des septante, tel qu'il se trouvoit dans les Héxaples d'Origene, il crut devoir faire plus, & recourir à la source. En effet la version des septante ne se trouvoit presque plus parmi les grecs dans toute sa pureté, & telle que ces habiles traducteurs l'avoient faite. Comme il y en avoit autant d'éxemplaires différens que de Provinces chrétiennes, cette version ancienne & commune autrefois à toutes les églises, s'y trouvoit visiblement corrompue & altérée. Les éxemplaires de la Bible n'étoient pas moins différens entre eux chez les latins, que chez les grecs; enforte que les plus sçavans d'entre eux souhaitoient ardemment une nouvelle traduction. Saint Jerôme ne s'assujettit point dans la version qu'il donna, à l'ordre que les Livres saints tiennent [illegible] nos Bibles, ni au tems qu'ils ont été [illegible]s, mais il se regla dans ce travail sur le désir de ses amis. Il les commença par les livres des Rois, & les finit par les cinq livres de Moyse, Josué, les Juges, Ruth. Il n'y avoit pas moins de différence dans les traductions latines du nouveau Testament, que dans celles de l'ancien, & on pouvoit dire qu'il y avoit presque autant de versions différentes, que de manuscrits répandus dans l'Eglise. On avoit même confondu tous les Evangelistes, en n'en faisant qu'un des quatre, & en rapportant à l'un ce que disoient les autres. Le Pape Damase engagea donc saint Jerôme à revoir le nouveau Testament sur le grec, pour en ôter toutes les fautes qui s'étoient glissées dans les versions latines. Outre l'autorité si res-

pectable qui lui avoit imposé ce travail, il sentoit que la vérité ne peut gueres subsister avec tant de variations & de diversités dans les textes. Car, disoit-il, s'il faut nécessairement se déterminer entre les éxemplaires latins, lequel choisirons-nous, pour en faire la régle de notre foi, puisqu'il s'en trouve aujourd'hui tant de différens? Pourquoi en recourant au texte grec qui est l'original, ne pourroit-on pas rétablir ce que l'ignorance ou la négligence des copistes ont si fort altéré? Saint Jerôme se borna à revoir sur le grec les Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc & de S. Jean, les seuls qu'il reconnoissoit comme nous pour authentiques. Il les corrigea sur les plus anciens manuscrits grecs, ausquels il se conforma tellement en tout, qu'il ne changea que ce qui lui parut en altérer le sens. Il adressa son Ouvrage au Pape Damase, en joignant à l'éxemplaire qu'il lui présenta, dix tables qu'Ammonius d'Alexandrie, & à son éxemple Eusebe de Césarée avoient faites en grec, pour trouver tout d'un coup le rapport ou la différence qu'il y a entre les Evangelistes.

VIII. *Succès des travaux de S. Jerôme sur l'Ecriture.*

Saint Jerôme en travaillant si utilement pour l'Eglise, trouvoit beaucoup d'opposition de la part de ses envieux & de ses ennemis, qui toutefois cédant aux remords de leur conscience, lisoient en secret ses traductions, tandis qu'ils les déchiroient en public. C'est ce qui obligeoit ce Pere de s'écrier avec le Prophéte: Seigneur, défendez-moi contre la médisance & l'injustice. Il se plaint souvent des calomnies dont on le chargeoit, pour avoir ou traduit ou revû les textes de l'Ecriture. Saint Augustin qui avoit

avoit prévu ces contrariétés, lui avoit conseillé en ami de discontinuer les traductions, qu'il avoit commencées sur l'hebreu, & de se contenter de revoir les livres de l'Ecriture sur la version des septante : mais lorsqu'il eut vu les raisons qu'en avoit eues S. Jerôme, il changea de sentiment, & trouva que ses traductions sur l'hebreu ne pouvoient qu'être utiles, puisqu'il y corrigeoit divers endroits corrompus par les Juifs, & qu'il y en mettoit d'autres qu'ils avoient malicieusement supprimés. S. Augustin ne fut pas le seul qui reconnut l'utilité des versions de S. Jerôme sur l'hebreu. D'autres personnes très-respectables les reçurent avec joie. Les églises d'Espagne voulurent les avoir, & Lucinius de Betique, pour s'en procurer plutôt des exemplaires, & en plus grand nombre, lui envoia six copistes ; ensorte que dès l'an 394 on avoit en Espagne tout l'ancien Testament traduit de l'hebreu, excepté l'Octateuque, dont S. Jerôme n'avoit pas encore achevé la traduction, lorsque Lucinius lui envoia des copistes, & qui ne fut achevé que vers l'an 404. Dans une lettre écrite l'an 403 S. Augustin témoigne qu'un Evêque d'Afrique faisoit lire publiquement dans l'Eglise la version que S. Jerôme avoit faite sur l'hebreu. Ce qu'en dit Gennade de Marseille qui écrivoit dans le cinquiémesiécle, ne nous permet pas de douter qu'elle ne fût dès-lors en usage dans les églises de France. Dans le siécle suivant elle étoit aussi commune à Rome que l'ancienne vulgate, & marchoit de pair avec elle. C'est ce que nous apprenons de S. Gregoire le grand, qui vivoit à la fin du sixiéme siécle. La version de S. Je-

rôme prit bientôt le dessus, & elle fut la seule dont on se servit dans toutes les églises du monde, parce qu'elle passoit pour la plus exacte & la plus claire. C'est ce que témoigne S. Isidore de Seville qui écrivoit au commencement du septiéme siécle.

IX. Ce que c'est que notre vulgate.

Mais à mesure que les exemplaires de cette version se sont multipliés, il y est survenu divers changemens par la négligence & par la faute des copistes. On travailla sous Charlemagne à rendre à cette version sa premiere pureté; & quoiqu'on y ait plusieurs fois travaillé depuis, on doit dire que les exemplaires dont on se sert aujourd'hui dans l'Eglise sous le nom de Vulgate, ne sont pas entiérement conformes à la version originale de S. Jerôme, quoique ce soit la même aux petits changemens près qui s'y sont glissés par la succession des tems. Les livres où l'on trouve plus de différence entre notre vulgate & la version originale de saint Jerôme, sont les livres des Rois & des Proverbes, où il est resté quelque chose de l'ancienne vulgate. Il faut aussi remarquer que les livres de l'ancien Testament, tels que nous les lisons dans notre vulgate, ne sont pas tous de la traduction que S. Jerôme en avoit faite sur l'hebreu : les pseaumes y sont suivant la vulgate que ce Pere avoit revue exactement, & réformée sur le grec des hexalpes d'Origene; les livres de Tobie & de Judith, quoique non compris dans le Canon des hébreux sont de la version de S. Jerôme. Les additions au livre d'Esther & de Daniel, les livres de Baruch, de la Sagesse, de l'Ecclésiastique & des Machabées, sont de l'ancienne version vulgate. Tout le reste de l'ancien Testamen

est de la version que saint Jerôme a faite sur l'hébreu.

X. Saint Jerôme traduit le nouveau Testament sur l'original

La version que fit ce Pere des quatre Evangiles par ordre du Pape Damase, n'eut pas moins de succès. S. Augustin rendit de très-grandes actions de graces à Dieu de ce que S. Jerôme avoit entrepris une chose si utile, jugéant qu'il avoit très-bien réussi dans ce travail, puisqu'il n'y avoit presque aucun endroit, où l'on ne vît qu'il suivoit le grec. Que s'il y en a quelques-uns, ajoute-t-il, où S. Jerôme se soit effectivement trompé; qui peut être assez déraisonnable, pour ne pas pardonner aisément quelques défauts à un Ouvrage si utile, & qu'on ne sçauroit assez louer? Il assure qu'il avoit lui-même confronté cette version sur le grec, & soutient que ceux qui voudront l'attaquer, se convaincront aisément par eux-mêmes, de sa fidélité & de sa pureté, s'ils veulent prendre la peine de la comparer avec le texte original. Ce que ce Pere avoit fait sur le nouveau Testament, fut mieux reçu que sa version de l'ancien Testament sur l'hébreu, & S. Jerôme trouva moins de censeurs qu'il n'avoit cru. Ce fut apparemment parce que le grec étant une langue entendue d'un grand nombre de personnes, il étoit aisé de vérifier les changemens que S. Jerôme avoit faits, en revoïant les versions latines sur le grec; ce qu'on ne pouvoit pas faire si facilement à l'égard de ses versions sur l'hébreu, n'y aiant gueres alors que les Juifs qui entendissent cette langue. On continua néanmoins de lire le nouveau Testament, suivant l'ancienne vulgate; mais insensiblement elle fut réformée sur l'édition de S. Jerôme, qui devint la plus com-

mune, & qui eſt aujourd'hui la ſeule en uſage dans l'Egliſe Catholique.

IV.

XI. Traités ſur l'Ecriture en général, & Commentaires particuliers.

Saint Jerôme ne ſe contenta pas d'enrichir l'Egliſe de cette nouvelle verſion de l'Ecriture, il fit encore des Traités pour en applanir les difficultés & en faciliter l'intelligence. Dans celui des noms hébreux, ce Pere expliqua les Etymologies de tous les noms propres qui ſe trouvent dans l'ancien & dans le nouveau Teſtament. Il profita de ce que Philon & Origene avoient déja fait; il y ajoûta du ſien & changea les mots altérés par les copiſtes, ou mal expliqués par les auteurs. Ce Dictionnaire Etymologique eſt terminé par une lettre de ſaint Jerôme à ſainte Marcelle, où il donne l'interprétation des dix noms donnés à Dieu par les Hébreux. Le livre intitulé *Lieux hébreux* eſt proprement d'Euſebe de Céſarée. Saint Jerôme n'a fait que le traduire du grec en latin, en ſe donnant néanmoins la liberté d'en retrancher & d'y ajoûter ce qu'il voudroit. On y apprend la Géographie ſacrée, néceſſaire pour l'intelligence de l'Ecriture ſainte; & l'on doit d'autant plus aiſément ajouter foi à ce qu'Euſebe & S. Jerôme diſent de la ſituation des lieux, qu'aiant vécu tous deux dans la Paleſtine, ils étoient bien informés de ce qu'ils en ont écrit. L'Ouvrage intitulé *Queſtions hébraïques ſur la Geneſe* renferme les ſentimens de quelques Juifs & de pluſieurs anciens interprétes grecs & latins, ſur divers endroits de ce livre. Son but dans cet écrit eſt de faire voir la pureté du texte hébreux, de refuter ceux qui le croioient corrompu, & d'y donner les Etymologies des choſes, des noms &

des païs marqués dans la Geneſe ſelon l'hébreu. Il promettoit de faire la même choſe ſur les autres livres de l'ancien Teſtament ; mais il n'a point rempli cet engagement.

Nous avons pluſieurs Commentaires de S. Jerôme : un ſur l'Eccléſiaſte qui eſt fait avec beaucoup de préciſion & de netteté, où l'Auteur explique le ſens ſpirituel & le littéral ; un ſur le Prophéte Iſaïe qu'il adreſſa à ſainte Euſtoquie. Il dit dans la Préface qu'il ne conſidére pas Iſaïe ſeulement comme un Prophéte, mais comme un Evangeliſte & un Apôtre ; ajoûtant qu'il renferme dans ſes Prophéties tous les Myſteres du Sauveur, ſa naiſſance d'une Vierge, les merveilles de ſa vie, l'ignominie de ſa mort, la gloire de ſa réſurrection, l'étendue de ſon Egliſe par toute la terre. Iſaïe, dit encore S. Jerôme, parle avec tant de clarté de toutes ces choſes, qu'il ſemble plutôt compoſer une hiſtoire d'évenemens paſſés qu'une prédiction de l'avenir. Ce Pere combat l'opinion de Montan qui s'imaginoit que les Prophétes avoient parlé dans l'aliénation de l'eſprit, enſorte qu'ils ne ſçavoient ce qu'ils anonçoient ; & il ſoutient que devant enſeigner les autres, ils devoient comprendre eux-mêmes ce qu'ils avoient à leur dire.

Saint Jerôme, après avoir achevé en 410 l'explication d'Iſaïe, s'étoit propoſé de donner de ſuite celle d'Ezechiel, que ſainte Paule & ſainte Euſtoquie lui avoient ſouvent demandée. Mais à peine avoit-il commencé à la dicter, qu'il apprit la mort de pluſieurs de ſes amis, & la nouvelle de la priſe de Rome. Sa douleur le retint long-tems dans le ſilence, croiant que c'étoit plutôt le tems de pleurer,

que d'écrire. Cédant néanmoins aux instances d'Eustoquie, il continua ce qu'il avoit commencé sur Ezéchiel. Il paroît par divers endroits de ce Commentaire, que S. Jerôme fut obligé de l'interrompre souvent, & même de quitter presque entiérement l'étude de l'Ecriture sainte, à cause du grand nombre de personnes qui fuioient de Rome pour se refugier à Béthléem, où l'on voioit tous les jours aborder des hommes & des femmes, qui autrefois dans l'abondance de toutes sortes de biens & de commodités, se trouvoient alors réduits à l'aumône. Comme il n'avoit pas le moien de les soulager tous, il mêloit ses larmes aux leurs; & leur rendoit tous les devoirs ds charité qui dépendoient de lui, tâchant de réduire en pratique les paroles de l'Ecriture, & s'occupant non à écrire sur la Religion, mais à faire de bonnes œuvres. Le Commentaire sur Daniel est fort court; excepté les deux dernieres visions du Prophéte, sur lesquelles saint Jerôme s'étend davantage à cause de leur obscurité. Il avertit dans la Préface qu'aucun des Prophétes n'a parlé si clairement de Jesus-Christ; que Daniel a marqué le tems précis auquel il devoit venir, la suite des Rois qui précéderoient sa venue, le nombre exact des années, & les signes très-évidens par lesquels on pourroit le reconnoître. S. Jerôme dit encore dans sa Préface, que les égliſes lisoient les Prophéties de Daniel, non selon les septante, mais selon la version de Théodotion. S. Augustin trouvoit ce Commentaire écrit avec beaucoup de soin & d'érudition, & y renvoioit ceux qui voudroient s'assurer, que les anciens ont eu raison d'ex-

pliquer les quatre monarchies de Daniel par les quatre Empires des Assyriens, des Perses, des Macédoniens & des Romains. Saint Jerôme ne suivit point dans ses Commentaires sur les douze petits Prophétes l'ordre qu'ils ont dans nos Bibles, mais il y travailla à mesure que ses amis l'en prioient. Ils sont divisés en 20 livres. Jeremie fut le dernier des Prophétes que saint Jerôme entreprit d'expliquer : il ne put l'achever, & n'en expliqua que les trente-deux premiers chapitres. Il dit en général du Prophéte Jeremie, qu'autant il paroît aisé & simple dans ses paroles, autant il est profond par la sublimité des sens qu'elles renferment. Saint Jerôme travailla aussi sur le nouveau Testament. Il fit le Commentaire sur saint Matthieu, divisé en quatre livres qui n'ont qu'une seule préface. Il répondit aussi à plusieurs questions qu'on lui faisoit sur un grand nombre d'endroits difficiles du nouveau Testament ; & nous avons de ce sçavant Docteur trois livres sur l'Epître aux Galates, trois sur celle aux Ephesiens, un sur l'Epître à Philemon, & un sur celle à Tite.

V.

XII. Autres Ouvrages de S. Jerôme. Son zéle contre les hérétiques.

Saint Jerôme a écrit un très-grand nombre de Lettres, dans lesquelles on trouve plusieurs difficultés de l'Ecriture-sainte approfondies & résolues, & beaucoup de questions sur la morale, décidées avec autant de sagesse que de solidité. Il composa l'an 392 le Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques, pour lequel l'Histoire d'Eusebe lui a beaucoup servi. Il est le premier qui ait entrepris cet Ouvrage. Il y comprit quelques Juifs & quelques hérétiques dont il marqua

les Ouvrages, ſans parler de leurs erreurs. Ce Catalogue comprend 135 chapitres. Dans le dernier, ſaint Jérôme parle de ſes propres Ecrits. Nous avons encore de ce ſaint Docteur une traduction de la Chronique d'Euſebe, avec la continuation depuis l'an 325 juſqu'en 378. Il nous a auſſi donné les Vies de ſaint Paul hermite, de ſaint Hilarion, & de pluſieurs perſonnes d'une grande ſainteté avec qui il avoit été lié. Enfin il a écrit contre pluſieurs hérétiques ; contre Jovinien moine de Milan, qui enſeignoit que l'état du mariage étoit auſſi parfait que celui de la virginité ; que c'étoit une dévotion mal entendue que de jeûner & de s'abſtenir de certaines viandes par principe de pénitence ; que tous les péchés étoient égaux. Il combattit Vigilance Prêtre de Barcelone, qui attaquoit la vénération des Reliques, l'invocation des Saints, & qui enſeignoit d'autres erreurs qui lui étoient communes avec Jovinien. Le Dialogue contre les Luciférien s fut compoſé à l'occaſion d'une diſpute élevée à Antioche entre un Luciférien & un Catholique. Saint Jérôme fait comme s'il ne rapportoit que les actes de cette diſpute ; mais on ne peut douter qu'il n'y ait mis du ſien. Il fait l'hiſtoire du Concile de Rimini, & loue très-fort la conduite de ſaint Athanaſe & du Concile d'Alexandrie, où l'on reçut les Evêques qui s'étoient laiſſé ſurprendre par une artificieuſe formule de foi. Lucifer de Cagliari qui avoit mieux aimé faire un ſchiſme que d'uſer de cette ſage condeſcendance, à l'imitation des autres Confeſſeurs de la foi, avoit donné dans un moindre excès, que pluſieurs de ſes ſecta-

teurs, qui joignirent l'héréſie au ſchiſme, en ſoutenant qu'il falloit rebaptiſer les Ariens. C'eſt ce que ſaint Jérôme nous apprend dans ce Dialogue. Ce ſaint Docteur couronna tous ſes travaux pour l'Egliſe, par le zéle qu'il fit paroître contre l'erreur de Pelage. Il compoſa contre cet héréſiarque un Dialogue qu'il diviſa en trois Livres. Il y fait parler un Catholique & un Pélagien; il y refute plus au long qu'il n'avoit fait dans ſa Lettre à Ctéſiphon, les erreurs de Pelage. Il y marque en paſſant, que les Evêques, les Prêtres & les diacres portoient des habits blancs dans la célébration du ſaint Sacrifice. A la fin il dit un mot du péché originel, & emploie le paſſage de ſaint Cyprien. Il ſe ſert par-tout des mêmes preuves que ſaint Auguſtin; & le cite en ces termes: Le ſaint & éloquent Evêque Auguſtin a écrit il y a long-tems à Marcellin deux Livres du Baptême des enfans contre votre héréſie; on dit qu'il en compoſe encore actuellement d'autres contre vous: c'eſt pourquoi je ſuis d'avis de ceſſer ce travail; car je redirois inutilement les mêmes choſes; ou ſi j'en voulois dire de nouvelles, cet excellent eſprit m'a prévenu en en diſant de meilleures. Telle étoit la ſincérité & l'humilité de ſaint Jérôme en ſon extrême vieilleſſe.

VI.

XIII. *Sa diſpute avec S. Auguſtin.*

Saint Auguſtin, en liſant le Commentaire de ſaint Jérôme ſur l'Epître aux Galates, fut ſurpris d'y voir que lorſque ſaint Paul a repris ſaint Pierre, c'étoit une diſſimulation, & que ſaint Paul ne croioit pas pour cela ſaint Pierre répréhenſible. S. Auguſtin écrivit à ſaint Jérôme, pour lui repréſenter combien

cette opinion étoit dangereuſe, & combien il étoit à craindre qu'on n'en abusât pour ruiner toute l'autorité des Ecritures, n'y aiant rien qu'on ne pût leur attribuer, s'il étoit une fois permis de leur faire dire le contraire de ce qui y eſt formellement. Il le pria en même tems de corriger cet endroit, & acccompagna ce charitable avis de tous les rémoignages de l'amitié la plus ſincere. Cette Lettre ne fut pas rendue à S. Jérôme, & ſaint Auguſtin lui écrivit une ſeconde fois à ce ſujet. Cette ſeconde Lettre eut encore un ſort plus malheureux que la premiere. Celui qui s'en étoit chargé, ne s'embarqua point; & au lieu de rendre à ſaint Auguſtin ſa Lettre, il en laiſſa prendre des copies, en ſorte qu'elle ſe répandit à Rome & en Italie. Saint Jerôme croiant que ſaint Auguſtin avoit écrit contre lui, s'en plaignit fortement, & lui manda qu'il ne devoit pas s'amuſer à provoquer un vieillard comme lui, ni imiter les jeunes-gens qui tâchoient de ſe rendre illuſtres en accuſant de grands hommes. Saint Auguſtin lui répondit par une Lettre, qu'on peut appeller un chef-d'œuvre de charité & d'humilité. Il dit que puiſque ſaint Jerôme s'eſt trouvé offenſé, il lui demande pardon. Quelque déſir que j'aie, ajoûte ſaint Auguſtin, d'examiner avec vous diverſes difficultés avec une liberté vraîment chrétienne, pour approuver ce qui peut me paroître ſolide, & vous propoſer avec ſimplicité mes objections; ſi cela ne ſe peut pas faire ſans que l'amitié en ſoit bleſſée, laiſſons-là toutes nos queſtions, pour conſerver ce qui fait la vie & la ſanté de l'ame: donnons moins à la ſcience qui enfle, de peur de bleſſer la cha-

rité qui édifie. La dispute de saint Jerôme contre Rufin faisoit trembler saint Augustin, qui voioit à quelles extrémités pouvoient se porter des personnes qui avoient été les plus unies. C'est ce qui l'engagea à demander à saint Jerôme de terminer leur dispute. En effet elle n'eut point de suite, & saint Jerôme ne paroît pas avoir eu dessein de la continuer : il semble même qu'il a reconnu depuis que saint Augustin avoit raison.

VII.

XIV. Son démêlé avec Rufin.

Saint Jerôme & Rufin avoient été amis intimes pendant plus de vingt-cinq ans ; mais les Livres d'Origene furent l'occasion d'une division qui dura jusqu'à leur mort. Rufin publia à Rome une traduction latine de l'Apologie d'Origene attribuée au Martyr saint Pamphile, avec une lettre pour montrer que les Ouvrages d'Origene ont été falsifiés. Il traduisit ensuite le Livre des Principes avec une Préface où il dit : Je sçais que plusieurs de nos freres ont désiré qu'Origene fût traduit en latin par quelques sçavans hommes : & en effet notre confrere (il entend saint Jerôme) aiant traduit deux Homélies sur le Cantique, à la priere de l'Evêque Damase, y a mis une Préface si magnifique, qu'il n'y a personne à qui il ne donne envie de lire Origene, & il promet de traduire plusieurs autres de ses Ouvrages. Je veux donc faire connoître cet homme que (Jerôme) appelle le second Docteur de l'Eglise après les Apôtres, & dont il a traduit plus de soixante & dix Homélies. Je suivrai aussi sa méthode, en supprimant ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'il a dit ailleurs touchant la foi Catholique. S. Jerôme fut d'autant plus piqué des louan-

ges que lui donnoit Rufin, qu'il voioit que ſa traduction du Livre des Principes étoit fort improuvée à Rome. Il déclara que quand il avoit parlé avantageuſement d'Origene, il n'avoit prétendu louer que ſon eſprit, ſon érudition, ſes travaux pour l'Egliſe, qu'il s'en étoit ſervi comme ſaint Cyprien de Tertullien, ſans approuver ſes erreurs. Croiez-moi, ajoutoit-il, en écrivant à ſes amis, j'ai bien étudié les Livres d'Origene, & je ſçais mieux que perſonne combien eſt dangereux le poiſon dont ils ſont infectés. Saint Jerôme traduiſit en même tems le Livre des Principes d'Origene, ſans en rien retrancher, comme avoit fait Rufin; mais y laiſſant toutes les erreurs qui y étoient, afin d'en inſpirer plus d'horreur. Nous n'avons plus cette traduction de S. Jerôme, qui irrita fort Rufin.

Le Pape ſaint Anaſtaſe s'éleva avec zéle contre celle de Rufin, comme étant capable de faire beaucoup de mal dans l'Egliſe, & d'infecter les fidéles d'une mauvaiſe doctrine. Rufin qui s'étoit retiré à Aquilée, envoia à Rome ſa profeſſion de foi, que ſaint Jerôme trouva inſuffiſante. Rufin fit ſon Apologie, dans laquelle il s'éleve avec force contre ſaint Jerôme, qui ne répondit pas avec moins de vivacité. Saint Auguſtin à qui ſaint Jerôme avoit envoié ſon dernier Ecrit contre Rufin, lui répondit en des termes qui nous apprennent ce que nous devons penſer de cette diſpute. J'ai lû avec douleur votre Ecrit, en voiant deux perſonnes autrefois ſi unies, être maintenant ſi diviſées. En le liſant, j'ai ſenti mon cœur ſaiſi de douleur & de crainte. Que ſeroit-ce donc ſi je voiois ce que l'autre a écrit contre vous? Combien doit-on peu

compter sur les amitiés humaines, en voiant ce qui est arrivé entre deux hommes, en qui l'on admiroit une union si chrétienne ? Si je pouvois vous trouver quelque part l'un & l'autre, je me jetterois à vos pieds, dans le transport de ma douleur, je les arroserois de mes larmes, & je vous conjurerois avec tout ce que j'ai de tendresse & de charité pour vous de ne pas répandre l'un contre l'autre des Ecrits qu'on ne pourra plus supprimer, & qui par cela seul seront un obstacle éternel à votre réunion. Je vous représenterois ce que chacun de vous se doit à lui-même, ce que vous vous devez l'un à l'autre, & ce que vous devez à tous les fidéles, & sur-tout aux foibles pour qui Jesus-Christ est mort, & à qui vous donnez sur le théâtre de cette vie, un spectacle si digne de larmes. Soit qu'une Lettre si sage eût fait impression sur l'esprit de saint Jerôme, soit qu'il eût résolu lui-même de s'en tenir à sa derniere réplique, il n'écrivit plus rien dans la suite contre Rufin.

Saint Jerôme a pû faire des fautes dans la maniere dont il s'est conduis dans cette dispute : mais son zéle contre les erreurs répandues dans les Livres d'Origene, est très-digne de louanges. Le Pélagianisme qui y a sa source, & qui parut dans l'Eglise avant la mort de saint Jerôme, ne justifie que trop le zéle de ce grand homme.

VIII.

XV. Vies de plusieurs Saintes écrites par S. Jerôme.

Nous trouvons dans les Lettres de saint Jerôme les vies de plusieurs personnes recommandables par leur piété, avec qui cet illustre Docteur avoit été étroitement lié. J'en rapporterai ici quelques traits.

Sainte Marcelle & sa famille.

Sainte Marcelle ; sainte Aselle sa sœur, &

Albine leur mere, étoient autant illuſtres par leur piété que par leur nobleſſe. Elles méditoient ſans ceſſe les ſaintes Ecritures, & conſultoient ſaint Jerôme ſur les endroits les plus difficiles. Marcelle demeura veuve le ſeptiéme mois après ſes nôces, & ne voulut pas s'engager dans un nouveau mariage, quoiqu'on lui propoſât les partis les plus avantageux. Pendant ſa longue viduité, elle ſe conduiſit toujours d'une maniere irréprochable. Elle ſe retira dans une maiſon de campagne près de Rome, où elle pratiqua long-tems la vie monaſtique avec ſa fille la vierge Principia, & leur éxemple produiſit à Rome un grand nombre de monaſteres d'hommes & de filles. C'étoit ſaint Athanaſe qui pendant ſon ſéjour à Rome, avoit inſpiré le goût de la piété à Marcelle, alors encore fort jeune, qui y fit toujours depuis de nouveaux progrès.

XVI. Sainte Paule & ſa famille.

Sainte Paule amie de ſainte Marcelle, étoit d'une des plus illuſtres maiſons de Rome. Sa mere deſcendoit des Scipions & des Gracques. Elle eut quatre filles, dont la premiere fut Bleſilla qui demeura veuve à vingt ans, qui étudia l'Ecriture ſous ſaint Jerôme, & mourut fort jeune. La ſeconde fut Pauline, qui épouſa Pammachius couſin de ſainte Marcelle, de la famille Furia, qui comptoit pluſieurs Conſuls entre ſes ancêtres. Pauline mourut avant lui, & Pammachius ſe trouvant veuf ſans enfans, ſe conſacra tout entier au ſervice de Dieu & aux bonnes œuvres, embraſſa la vie monaſtique, & emploia tout ſon bien à ſecourir les pauvres dans un hôpital qu'il établit près de Rome. La troiſiéme fille de ſainte Paule fut Euſtoquie, qui ne

la quitta jamais & demeura vierge. La quatriéme fut Rufine qui épouſa Alethius du rang des Clariſſimes. Le fils de ſainte Paule, qui fut le dernier de ſes enfans, s'appelloit Toxotius comme ſon pere. Il épouſa Léta fille d'Albin paien & Pontiſe des Idoles, mais qui ſe convertit dans ſa vieilleſſe, aiant été inſtruit par ſa fille & par ſon gendre. Du mariage de Toxotius & de Léta nâquit la jeune Paule, au ſujet de laquelle ſaint Jerôme écrivit à Léta une inſtruction ſur la maniere de l'élever chrétiennement. Telle fut la famille de ſainte Paule.

XVII. Elle viſite les ſaints Lieux.

Elle quitta Rome pour aller viſiter les plus ſaints monaſteres. Elle étoit montée ſur une âne, au lieu d'être portée par ſes eunuques comme autrefois. Elle traverſa la Syrie & vint à Sion : elle entra à Sarepta dans la petite tour d'Elie. A Céſarée, elle vit la maiſon du centenier Corneille changée en égliſe. Le Gouverneur de Paleſtine qui connoiſſoit ſa famille, envoia des officiers pour lui préparer un Palais : mais elle aima mieux une pauvre cellule. Elle viſita tous les ſaints Lieux avec tant de piété, qu'elle ne pouvoit quitter les premiers, que par l'empreſſement de voir les autres. Proſternée devant la Croix, elle y adoroit le Sauveur comme ſi elle l'y eût vû attaché. Entrant dans le Sépulcre, elle baiſoit la pierre que l'Ange avoit ôtée pour l'ouvrir, & ſur-tout le lieu où le corps du Sauveur avoit été mis : au mont de Sion on lui montra la colonne où il avoit été attaché pendant la flagellation, encore teinte de ſon ſang, & ſoutenant alors la gallerie d'une égliſe. On la mena dans l'endroit où le Saint-Eſprit deſcendit ſur les Apô-

tres le jour de la Pentecôte. Après avoir distribué des aumônes à Jérusalem, elle prit le chemin de Bethléem & vit en passant le sépulchre de Rachel. Etant entrée dans la caverne où le Sauveur étoit né, elle croioit y voir l'enfant Jesus adoré par les Mages & par les Pasteurs. Elle vit à Bethphagé le sépulcre de Lazare & la maison de Marthe & de Marie. Elle entra à Sychar dans l'église bâtie sur le puits de Jacob, où le Sauveur parla à la Samaritaine. Elle vit à Samarie le sépulcre de saint Jean-Baptiste, où elle fut épouvantée de la tyrannie que le démon exerçoit sur les possédés qu'on y amenoit pour être délivrés.

XVIII. Elle visite les Solitaires.

Sainte Paule accompagnée de sa fille Eustoquie & de plusieurs autres vierges, passa ensuite en Egypte. Elle alla au désert de Nytrie, où Isidore Evêque d'Hermopole & Confesseur vint au-devant d'elle avec une multitude innombrable de moines; elle visita les plus célébres solitaires, entra dans leurs célules, se prosterna à leurs pieds; & elle seroit volontiers demeurée dans ce désert avec ses filles, si l'amour des saints Lieux ne l'en eût rappellée. Elle revint donc en Palestine & s'établit à Béthléem, où elle demeura trois ans dans un petit logement jusqu'à ce qu'elle fit bâtir des cellules, des monasteres & des maisons d'hospitalité près du chemin, pour recevoir les étrangers. Ce fut là qu'elle passa le reste de ses jours appliquée à l'étude des saintes Ecritures & à toutes sortes de bonnes œuvres.

XIX. Sainte Lea & Ste. Azelle.

Saint Jerôme nous a encore fait connoître deux illustres veuves Lea & Fabiole, & sainte Azelle vierge. Lea gouvernoit un monastere de vierges, qu'elle formoit plus par

son éxemple que par ses paroles. Son habit étoit pauvre, sa nourriture étoit simple, & ses ptieres si continuelles, qu'elle passoit souvent les nuits dans ce saint éxercice. Sa profonde humilité la faisoit paroître la servante de toutes, elle qui avoit eu autrefois un grand nombre d'esclaves.

Azelle avoit été consacrée à Dieu dès l'âge de dix ans. A douze elle s'enferma dans une cellule; couchant sur la terre nue, ne vivant que de pain & d'eau, jeûnant toute l'année, & passant souvent deux ou trois jours sans manger, & en Carême les semaines entieres. A l'age de cinquante ans ses austérités n'avoient point encore altéré sa santé. Elle travailloit de ses mains, & ne sortoit que pour aller à l'église. Elle n'avoit jamais parlé à aucun homme, & à peine sa sœur sainte Marcelle la voioit-elle. Sa vie étoit simple & uniforme, & elle gardoit au milieu de Rome la plus parfaite solitude.

XX. Sainte Fabiole.

Fabiole étoit de l'illustre famille Fabia. Elle avoit épousé un homme si corrompu, qu'elle se crut obligée de le quitter. Mais se trouvant encore jeune, elle usa de la liberté que lui donnoient les loix civiles, & se remaria à un autre. Après la mort de ce second mari, elle rentra en elle-même & fit une pénitence publique de cette faute. La veille de Pâques elle se présenta à la basilique de Latran avec les pénitens, les cheveaux épars & dans le triste état des autres, tirant les larmes des yeux de l'Evêque, des Prêtres & de tout le peuple; elle demeura hors de l'église jusqu'à ce que l'Evêque l'y appellât, comme il l'en avoit chassée: ensuite elle vendit tout son bien, & fut la premiere

qui établit à Rome un hôpital de malades, où elle les servoit de ses propres mains.

IX.

XXI. Sainte Melanie & sa famille.

Je crois pouvoir joindre à ces illustres saintes, la célébre Mélanie a à qui saint Jerôme, saint Augustin, & saint Paulin ont donné les plus grands éloges.

Melanie étoit petite fille de Marcellin qui avoit été Consul. Elle perdit en un an deux de ses enfans & son mari. Elle n'avoit alors que vingt-deux ans. Elle souffrit ces pertes avec une foi si vive, qu'elle ne répandit pas une seule larme. Se voiant libre, elle quitta le fils unique qui lui restoit encore enfant, & qui fut depuis Préteur de Rome, & s'embarqua pour passer en Egypte. Quand elle fut arrivée à Alexandrie, elle y trouva saint Isidore Prêtre qui gouvernoit l'hôpital, & qui étoit très-connu à Rome depuis le voiage qu'il y avoit fait avec S. Athanase. Comme il avoit autrefois demeuré au mont de Nitrie, il parla à Mélanie des vertus de ceux qui habitoient ce désert. Elle désira d'y aller, & saint Isidore l'y conduisit. Elle s'appliqua de tout son pouvoir à soulager les saints Confesseurs, qui avoient été bannis après la mort de saint Athanase. Elle emploia à faire subsister tous les éxilés, ses richesses qui étoient immenses. Elle en nourrit jusqu'à cinq mille pendant trois jours. Elle les reçevoit dans leur fuite, & les accompagnoit quand ils étoient pris. Elle suivit ceux qui furent rélégués en Palestine jusqu'au nombre de cent-douze, leur fournissant tout ce qui leur étoit nécessaire : & comme on les gardoit étroitement sans permettre de les visiter, elle prenoit un habit d'esclave, & venoit le soir leur apporter les choses néces-sai-

res à la vie. Le Consulaire de Palestine le sçut, & la fit mettre en prison. Elle lui envoia dire qui elle étoit, ajoûtant qu'elle préféroit à tous ses titres, celui de servante de Jesus-Christ. Le Gouverneur vint aussi-tôt lui faire des excuses, lui rendit les honneurs dus à sa naissance, & lui permit de voir les éxilés autant qu'elle voudroit. Elle demeura ensuite à Jérusalem vingt-sept ans, assistant les étrangers qui y venoient de toutes parts, & faisant toute sorte de bonnes œuvres. Elle n'avoit pour habit qu'une étoffe grossiere, pour lit qu'un cilice & une grosse couverture étendue sur la terre. Elle passoit une partie de la nuit à prier & à lire l'Ecriture-sainte. Cependant son fils Publicola étoit devenu un des grands hommes de son siécle par sa science & par ses belles qualités, qui l'éleverent aux plus grands honneurs. Il épousa une femme d'une naissance très-illustre, nommée Albine, dont il eut deux enfans, un fils & une fille qui fut sainte Mélanie la jeune. Elle fut mariée fort jeune à Pinien fils de Severe, qui avoit été Préfet de Rome. Ils eurent deux enfans qui moururent aussi-tôt après leur naissance. Mélanie qui n'étoit entrée dans le mariage que malgré elle, vouloit se retirer pour vivre dans la continence & dans la retraite: mais comme son mari n'y voulut pas consentir, on lui fit comprendre que son devoir étoit de rester avec lui. Elle mena dans le mariage une vie très-austere & très-sainte; & par ses prieres elle obtint pour son mari la disposition où elle étoit elle-même de renoncer à toutes les choses de la terre, pour ne s'occuper que de la grande affaire du salut.

Il y avoit trente-sept ans que Mélanie l'an-

cienne avoit quitté Rome, lorſqu'elle apprit les ſaintes diſpoſitions de Pinien & de Mélanie ſa petite fille. Elle réſolut d'y retourner pour les affermir dans la piété. Elle fut accompagnée depuis Naples juſqu'à Rome, par tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable dans l'Empire. On voioit l'humble Mélanie au milieu d'une multitude de perſonnes qui avoient un train magnifique. On pouvoit regarder cette marche comme le triomphe de la pauvreté & de l'humilité chrétienne. Les perſonnes riches & puiſſantes parées des habits les plus précieux, s'eſtimoient heureuſes de baiſer les haillons de la ſervante de Jeſus-Chriſt. Mélanie fit à Rome un ſéjour de près de quatre ans, qui ne fut interrompu que par un voiage qu'elle fit en Afrique, où elle apprit la mort de ſon fils Publicola. Elle donna quelques larmes à ſa tendreſſe, mais elle ſe ſoumit parfaitement à la volonté de Dieu. Cette femme vraîment courageuſe, travailla avec tant de zéle & de bénédiction à étendre le Roiaume de Jeſus-Chriſt, qu'elle gagna à Dieu preſque toute ſa famille. Les Romains étonnés de ces converſions éclatantes, ne ſe laſſoient point d'admirer la vertu de Mélanie. Pour éviter les viſites & les complimens importuns, elle vendit tout ce qui lui reſtoit de bien, & ſe retira à Jéruſalem où elle mourut âgée d'environ 68 ans. Albine, Mélanie la jeune, & Pinien vendirent auſſi tous les biens qu'ils avoient en Italie, en Sicile & en Afrique, pour être en état de faire plus de bonnes œuvres. Ils affranchirent huit mille eſclaves, & ſe retirerent dans la ſolitude, où ils menoient une vie admirable. Pinien avoit aſſemblé trente ſolitaires, avec qui il prioit, liſoit

l'Ecriture, & travailloit au jardin. Mélanie les surpassoit en ferveur & en austérités. Elle alloit avec son mari visiter les pauvres malades, & leur rendre les services les plus bas. Ils exerçoient l'hospitalité envers les étrangers avec tout l'acueil possible. La grande réputation de saint Augustin les porta à l'aller voir à Hyppone. Le peuple se jetta sur Pinien, & vouloit forcer saint Augustin à l'ordonner Prêtre. Pinien eut peine à se tirer de leurs mains. Il partit d'Afrique avec Mélanie, & ils passerent tous les deux le reste de leur vie dans la retraite, la pauvreté & la mortification. Mélanie sur-tout, se livra à des austérités presque incroiables. Elle ne mangeoit qu'une fois la semaine, & ne prenoit qu'un peu de pain & d'eau. Elle s'occupoit à transcrire des livres, à lire & à méditer l'Ecriture-sainte. Elle ne dormoit que deux heures couchée par terre, & passoit le reste de la nuit en prieres. Albine mourut l'an 433, Pinien l'an 435, Mélanie l'an 434.

ARTICLE III.

Saint Augustin.

I.

I. On donne une idée générale de S. Augustin.

JE n'ai garde d'entreprendre l'éloge de S. Augustin. Plus il est éminent en sainteté, plus il faut que les louanges qu'on lui donne soient grandes, pour être dignes de lui. L'abondance même des choses qu'on en peut dire, en rend le choix plus difficile. Il est impossible de dire tout, & l'on ne sçait ce que

l'on peut omettre. Que si les éloges des Saints ne sont pas pour eux, puisque toute leur gloire est en Dieu seul, mais pour animer les hommes à les imiter; le simple récit des principales actions de saint Augustin suffiroit pour faire son véritable éloge. Mais dans un abrégé comme celui-ci, il est impossible de montrer comme il faut un aussi grand objet. Je me contenterai donc de donner très-sommairement une idée générale de sa vie, de ses Ouvrages & de ses travaux contre les schismatiques & les hérétiques. J'ai cru seulement devoir m'arrêter un peu aux principales circonstances de sa conversion, parce qu'elles sont très-édifiantes, & très-propres à faire impression sur les pécheurs qui ont quelque désir de retourner à Dieu. Au reste, saint Augustin n'a pas besoin d'être relevé par des paroles, puisqu'il l'est par la vénération de tous les enfans de l'Eglise & de ses ennemis mêmes. Tout ce que j'en pourrois dire, n'égaleroit jamais l'idée que son seul nom forme dans tous ceux qui aiment véritablement l'Eglise.

II. S. Augustin suscité de Dieu pour enseigner toute vérité.

Il paroît visiblement que S. Augustin étoit particuliérement suscité de Dieu, pour developper tout ce que la Religion Chrétienne a de plus sublime, & embrasser toutes les vérités qu'elle enseigne. Avant lui, les vérités n'avoient été développées qu'à mesure que les nouvelles hérésies donnoient occasion de les mettre dans un nouveau jour. Aucun des Peres & des saints Docteurs n'avoit encore entrepris de donner un corps entier de Religion; & il faut avouer qu'il leur eût été difficile de rien faire de semblable, se trouvant dans des conjonctures pénibles, qui

ne leur laiſſoient aucun loiſir. Mais l'Egliſe étant aſſez tranquille du temps de ſaint Auguſtin, Dieu ſuſcita cet incomparable Docteur, pour embraſſer toutes les vérités de la Religion, & faire connoître aux Chrétiens les immenſes richeſſes qu'ils poſſédoient, peut-être ſans en connoître aſſez le prix. Saint Auguſtin fut par excellence l'homme de Dieu ſur la terre. Ce qui avoit été partagé dans les autres Peres, ſe trouva réuni en lui dans un dégré éminent. Il défendit l'unité indiviſible de Dieu contre les paiens : la bonté de ſes œuvres, la pureté de ſa loi, la ſainteté de la Religion, la vérité des ſaintes Ecritures, la réalité de l'incarnation dn Verbe, & pluſieurs autres vérités contre les Manichéens : la divinité de Jeſus-Chriſt contre les Ariens : l'unité de l'Egliſe contre les Donatiſtes & tous les ſchiſmatiques qui pourroient s'élever dans la ſuite : la néceſſité, l'efficacité & la gratuité de la grace du Redempteur contre les Pelagiens. Il détruiſit même par avance les erreurs qui devoient naître après ſa mort, en établiſſant ſolidement l'unité de perſonne, & la diſtinction des deux natures & des deux volontés en Jeſus-Chriſt. Il donna des armes invincibles à tous les Docteurs qui le devoient ſuivre, pour combattre toutes les erreurs qui s'éleveroient dans la ſuite des ſiécles.

II.

III. Sa naiſſance. Son éducation.

Saint Auguſtin nâquit à Tagaſte ville de Numidie en Afrique le 13 de Novembre de l'an 354. Ses parens étoient de condition honnête : ſon pere ſe nommoit Patrice & ſa mere Monique. Né avec les qualités les plus eſtimables de l'eſprit & du cœur, il avoit un eſ-

prit juſte, ſolide & élevé ; une pénétration vive & aiſée, une mémoire prodigieuſe, une équité naturelle, & un amour extrême pour la vérité, beaucoup de politeſſe, une humeur douce & bienfaiſante, qui lui gagnoient le cœur de tout le monde. Il fit de grands progrès dans l'étude du grec & du latin, s'appliqua enſuite à l'éloquence & à toutes les parties de la philoſophie, & pénétra en peu de tems tout ce qu'il étudioit. Sa mere ſainte Monique ne ceſſoit de demander à Dieu, qu'il le fît croître dans la piété à meſure qu'il avançoit dans les ſciences.

IV. *Ses égaremens.*

Dieu fut long-tems ſans l'exaucer, & permit qu'Auguſtin, qui devoit un jour emploier toute la force de ſon eſprit à défendre la grace divine, fût livré pendant un grand nombre d'années aux erreurs des Manichéens, qui étoient les plus grands ennemis de la grace, puiſqu'en détruiſant la vérité de l'Incarnation, ils ruinoient la grace chrétienne dans ſa ſource & dans ſon principe. Dieu permit en même-tems que ſon cœur, qui devoit être un des plus précieux vaſes du ſaint amour, fût près de la moitié de ſa vie livré à l'amour impur. Il falloit que ſaint Auguſtin le Docteur de la grace, connût par ſa propre expérience, comme ſaint Paul l'Apôtre de la grace l'avoit fait avant lui, le beſoin infini qu'ont les pécheurs de cette grace divine pour ſe convertir à Dieu, & la force toute-puiſſante qu'elle a ſur les cœurs, pour les tourner du côté qu'il lui plaît.

V. *Sainte Monique demande à Dieu ſa converſion.*

Monique qui ne ceſſoit de pleurer les égaremens de ſon fils, eut la conſolation de voir la converſion de ſon mari, qui mourut peu de tems après ſon Baptême. Cette ſainte mere étant

étant enſuite uniquement occupée du ſalut de ſon fils, s'adreſſa à un bon Evêque, & le pria de parler à Auguſtin. Il eſt encore trop enflé de ſa ſcience & trop indocile, lui dit l'Evêque: Laiſſez-le & contentez-vous de prier pour lui. Comme Monique continuoit de le preſſer de parler à ſon fils, & qu'elle pleuroit amérement, l'Evêque lui dit qu'il étoit impoſſible que Dieu laiſſât périr un fils, pour qui elle répandoit tant de larmes. Auguſtin demeura neuf ans Manichéen, depuis l'âge de dix-neuf ans juſqu'à vingt-huit. Aiant eu occaſion alors de remarquer le foible de Fauſte leur plus fameux docteur, il commença à ſe dégoûter d'eux. Ce fut par le crédit de ces hérétiques, qu'il obtint la chaire de rhétorique de Milan, où il alla l'an 384 étant âgé de trente ans.

VI. Il ſe dégoûte des Manichéens.

Saint Ambroiſe qui en étoit Evêque, le reçut avec une bonté paternelle qui lui gagna le cœur. Auguſtin écoutoit aſſidûment les ſermons de ſaint Ambroiſe, & trouvoit que ſon diſcours étoit infiniment plus ſolide que celui de Fauſte; il en étoit touché, & convenoit que la doctrine Catholique étoit du moins ſoutenable. Sainte Monique étoit venue le trouver à Milan avec une ferme confiance que Dieu convertiroit ſon fils. Quand il lui eut dit qu'il n'étoit plus Manichéen, mais qu'il n'étoit pas encore Catholique; elle n'en fut point ſurpriſe, & lui répondit tranquillement, qu'elle s'aſſûroit de le voir fidéle Catholique avant qu'elle ſortît de cette vie.

VII. Vertus de Monique.

Cependant elle continuoit ſes prieres, & écoutoit les diſcours de ſaint Ambroiſe qu'elle aimoit comme un Ange de Dieu, ſçachant que c'étoit lui qui avoit amené ſon fils à cet état de doute où elle le voioit. Comme elle

avoit coûtume en Afrique de porter aux églises des Martyrs du pain, du vin & des viandes, elle vouloit faire la même chose à Milan; mais le portier de l'église l'en empêcha, & lui dit que l'Evêque l'avoit défendu. Elle obéit aussi-tôt, sans être attachée à cette dévotion. Saint Ambroise avoit aboli ces repas dans les églises, parce qu'au lieu des anciens Agapes sobres & modestes, c'étoit souvent alors une occasion de débauche. Ce saint Evêque de son côté estimoit fort sainte Monique à cause de sa piété & de ses bonnes œuvres, & souvent il félicitoit Augustin d'avoir une si sainte mere. Elle avoit été toute sa vie vertueuse. Elle étoit née dans une famille chrétienne, où elle avoit eu une bonne éducation. Elle avoit été parfaitement soumise à son mari, souffrant ses débauches & ses emportemens, avec une patience qui servoit d'exemple aux autres femmes; & elle le gagna à Dieu sur la fin de sa vie. Elle avoit un talent particulier pour réunir les personnes divisées. Depuis qu'elle fut veuve, elle se consacra toute entiere aux œuvres de piété: elle faisoit de grandes aumônes, servoit les pauvres, ne manquoit aucun jour à l'oblation du saint Autel, & alloit à l'église le matin & le soir, pour entendre la parole de Dieu, & vaquer à la priere qui faisoit ses délices. Elle trouvoit un plaisir infini à lire les saintes Ecritures. Dieu se communiquoit à elle par des visions & des révélations; & elle sçavoit les distinguer des songes & des pensées naturelles. C'est saint Augustin qui nous donne cette idée de la vertu de sainte Monique.

III.

VIII. Commen- Augustin avoit avec lui deux amis intimes,

Alipe & Nebride. Alipe étoit né comme lui à Tagaſte où ſes parens tenoient le premier rang. Il étoit plus jeune qu'Auguſtin dont il avoit été diſciple. Nebride étoit d'auprès de Carthage ; & il avoit quitté ſon païs & une belle terre qu'il poſſédoit, pour venir à Milan vivre avec Auguſtin, & chercher la vérité. C'étoit le plus grand déſir de ces trois amis. Auguſtin s'adreſſa au Prêtre Simplicien, qui depuis ſa jeuneſſe juſqu'à un âge avancé avoit vécu dans une éminente piété. Il avoit inſtruit ſaint Ambroiſe qui l'aimoit comme ſon pere. Auguſtin lui raconta tout le cours de ſes erreurs, & lui dit qu'il avoit lu quelques livres des Platoniciens. Simplicien l'en félicita, & enſuite lui raconta la converſion d'un célebre Rhéteur nommé Victorin, à laquelle il avoit eu lui-même beaucoup de part. Auguſtin en fut ſenſiblement touché, & déſiroit de l'imiter, non ſeulement en recevant le Baptême, mais en renonçant comme lui à la profeſſion de la rhétorique.

ment de la converſion de S. Auguſtin.

IX. Peinture qu'il fait du triſte état auquel les mauvaiſes habitudes l'avoient réduit.

Il eſt bon d'entendre ſaint Auguſtin lui-même raconter ce qui ſe paſſoit alors en lui. Je ſoupirois, dit-il, après le bonheur qu'avoit eu Victorin : mais j'étois enchaîné, non d'une chaîne extérieure, mais par ma volonté même, qui m'étoit une chaîne plus dure que le fer. Le démon s'en étoit rendu le maître, & en avoit fait une chaîne dont il me tenoit lié. Car cette volonté en ſe déréglant étoit devenue paſſion, & à force d'avoir ſuivi cette paſſion, elle s'étoit tournée en habitude ; & faute de réſiſter à cette habitude, elle étoit devenue néceſſité ; & c'étoient comme autant d'anneaux engagés les uns dans les autres ; dont l'ennemi avoit compoſé cette

chaîne, par où il me tenoit dans une cruelle & honteuse servitude. Cependant il s'étoit déja formé en moi une volonté nouvelle, qui commençoit à me faire désirer de vous servir de ce culte pur que vous demandez, & de jouir de vous, ô mon Dieu, en qui seul on trouve un plaisir solide & durable. Mais comme cette nouvelle volonté ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître, elle n'étoit pas encore assez forte pour vaincre l'autre, qui avoit toute la force qu'une longue habitude peut donner. Cependant ces deux volontés, l'une ancienne & l'autre nouvelle, l'une charnelle & l'autre spirituelle, se combattoient dans mon cœur; & chacune le tirant de son côté, elles le mettoient en piéces. C'est ainsi que ma propre expérience me rendoit sensible la vérité de cette parole de votre Apôtre : La chair forme des désirs contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit en forme de contraires à ceux de la chair. Au reste quoique j'eusse bien voulu ne pas être dans la servitude où je me trouvois, c'étoit volontairement que je m'y étois mis. Ainsi je n'avois aucun sujet de m'en plaindre; puisque ce n'étoit qu'une suite & une juste punition de mon péché.

X. Progrès du grand Ouvrage de sa conversion.

Un jour qu'il étoit à son logis avec Alipe, un Africain nommé Pontitien, qui avoit une charge considérable à la Cour, vint les trouver. Quand ils se furent assis pour s'entretenir, Pontitien apperçut un livre qui étoit sur la table devant eux; il l'ouvrit & trouva que c'étoit saint Paul. Il fut surpris de trouver là ce seul livre, au lieu de quelque ouvrage de belles Lettres. Il regarda Augustin avec un souris mêlé d'admiration & de joie : car il étoit chrétien, servoit Dieu fidélement,

& aimoit fort la priere, à laquelle il donnoit beaucoup de tems, proſterné dans l'égliſe devant la majeſté de Dieu. Auguſtin lui aïant dit qu'il s'appliquoit fort alors à ces ſortes de lectures; la converſation tomba ſur ſaint Antoine, dont Pontitien raconta la vie comme très-connue des fidéles. Auguſtin & Alipe n'en avoient jamais ouï parler : ils étoient ſurpris d'apprendre des merveilles ſi grandes & ſi récentes ; & Pontitien n'étoit pas moins étonné qu'ils les euſſent ignorées juſqu'alors. Il leur parla de la multitude des monaſteres qui rempliſſoient les déſerts, & dont ils n'avoient aucune connoiſſance. Ils ne ſçavoient pas même qu'à Milan où ils étoient, il y en avoit un hors des murs de la ville ſous la conduite de ſaint Ambroiſe. Enfin Pontitien leur raconta la converſion de deux Officiers de l'Empereur, qui ſe promenant avec lui à Treves, & aiant trouvé chez des moines la vie de ſaint Antoine, en furent tellement touchés, qu'ils embraſſerent ſur le champ la vie monaſtique.

Auguſtin fut profondément touché de ce diſcours. Il y avoit douze ans que l'Hortenſe de Ciceron l'avoit excité à l'étude de la ſageſſe. Il avoit cherché la vérité, il l'avoit trouvée ; il n'étoit plus retenu que par la tyrannie de l'impureté. Pontitien s'étant retiré, Auguſtin ſe leve, & s'adreſſant à Alipe, lui dit avec émotion & d'un ton de voix extraordinaire, qui faiſoit aſſez connoître tout ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur : Qu'eſt-ce donc que ceci ? Qu'eſt-ce que nous venons d'entendre? Quoi, des ignorans viennent à bout de ravir le Ciel ; & nous avec toute notre ſcience, nous ſommes aſſez miſérables & aſſez lâches

pour demeurer abîmés dans la chair & dans le sang ! Ne devrions-nous pas mourir de honte de n'avoir pas le courage de faire ce qu'ils ont fait ?

XI. Violens combats qu'il éprouve.

J'étois tout-à-fait hors de moi, dit saint Augustin, & je frémissois d'indignation contre moi-même, de ce que je refusois encore de me donner tout entier à vous, ô mon Dieu ; quoique toutes les puissances de mon ame me criassent qu'il n'y avoit de bon parti, que celui de faire une démarche si heureuse & si salutaire. Il ne falloit pour la faire, ni vaisseaux, ni chariots, ni chevaux. Car pour aller à vous, ô mon Dieu, & même pour y arriver, il ne faut autre chose que le vouloir : mais d'une volonté pleine & entiere, & non pas d'une demie volonté, qui ne fait que se débattre & lutter contre elle-même par les divers mouvemens qui la partagent. Dans les cruelles agitations que me faisoit souffrir la contrariété de volontés que j'éprouvois, je me condamnois moi-même, me roulant & me débattant dans mes liens pour tâcher de les rompre : car ils étoient presque réduits à un filet ; mais c'étoit encore assez pour me retenir. Je me disois au dedans de moi-même : C'est dans ce moment qu'il faut me donner à Dieu. Il ne s'en falloit presque rien que ces paroles n'eussent leur effet. Elles ne l'avoient pourtant pas : mais aussi je ne retombois plus dans l'abîme de mes anciennes habitudes. Les passions basses & honteuses, ausquelles mon cœur s'étoit livré dès ma premiere jeunesse, venoient derriere moi me dire tout bas : Quoi, vous nous quittez ? De ce moment telle & telle chose vous sera interdite pour jamais ? Et qu'étoit-ce, ô mon Dieu, que ces

choſes dont elles me rappelloient les idées ? Quelles ordures, quelles infamies ! Plaiſe à votre miſéricorde de ne pas permettre qu'il m'en reſte le moindre ſouvenir. Ces malheureuſes paſſions n'oſoient plus m'attaquer de front : elles ne faiſoient plus que murmurer d'une voix ſourde ; & ſentant que je leur échappois, elles venoient comme à la dérobée me tirer par derriere, pour voir ſi je tournerois la tête, & elles me diſoient : Croiez-vous donc pouvoir vous paſſer de nos plaiſirs ?

XII. Il ſent approcher le moment de ſa converſion.

Mais elles ne me le diſoient plus que d'une voix foible & mourante, qui n'avoit preſque plus aucun effet. Car du côté où j'avois déja tourné tous mes regards, quoique je craigniſſe encore un peu de m'y ranger, je voiois la continence qui ſe préſentoit à moi avec une majeſté ſans pareille, & qui, d'un air gai & careſſant, accompagnée d'une douce gravité & d'une ſainte modeſtie, m'exhortoit à ne plus différer d'aller à elle, & me tendoit les bras pour me recevoir. C'eſt à quoi elle m'encourageoit par des exemples d'une multitude de Saints qu'elle avoit autour d'elle, & où je voiois des perſonnes de tout âge, des enfans, de jeunes hommes, des filles & des perſonnes de tout état, qui avoient vieilli dans la chaſteté. Elle me diſoit donc avec un air infiniment propre à me mettre au-deſſus de mes lâchetés & de mes foibleſſes : Quoi ! vous ne pourrez pas ce qui eſt poſſible à tant d'autres, de tout âge & de tout ſexe ? Eſt-ce par eux-mêmes qu'ils le peuvent ; & n'eſt-ce pas par la force toute-puiſſante de leur Seigneur & de leur Dieu ? Car c'eſt Dieu qui me donne à eux. Pour-

quoi vous appuiez-vous donc sur vous-même ; & ne voiez-vous pas que c'est être sans soutien, que de n'en avoir point d'autre que soi-même ? Dieu vous tend les bras : jettez-vous dans son sein, il ne se retirera pas, & ne vous laissera pas tomber. Jettez-vous y donc hardiment : il vous recevra & vous guérira de toutes vos foiblesses. N'écoutez plus la voix de votre chair de péché, & par-là tous ses mouvemens s'éteindront. Elle vous étale des douceurs : mais sont-ce des douceurs comparables à celles que vous trouverez dans la Loi de votre Seigneur & de votre Dieu ? Voilà ce qui se passoit dans mon cœur, & ce n'étoit autre chose qu'un combat de moi-même contre moi-même.

XIII. Dernier accomplissement de sa conversion.

Alipe étonné du changement qu'il voioit dans son ami, le suivit pas à pas dans le jardin, où l'emporta le mouvement qui l'agitoit, ne sçachant pas que l'agonie où étoit Augustin, alloit bien-tôt lui donner entrée dans la véritable vie. Ils s'assirent le plus loin qu'ils purent de la maison. Augustin frémissoit d'indignation de ne pouvoir se résoudre à ce qui sembloit ne dépendre que de sa volonté : il s'arrachoit les cheveux, il se frappoit le front, il s'embrassoit le genou avec les mains jointes. Alipe ne le quittoit point, & attendoit en silence l'événement de cette agitation extraordinaire. Augustin se sentant pressé de répandre sa douleur par des cris & par des pleurs, se leva pour s'éloigner de lui ; & le laissant au lieu où ils étoient assis, alla se coucher sous un figuier, où ne se retenant plus, il versoit des torrens de larmes, & crioit : Jusques à quand, Seigneur, quand finira votre colere ? Pourquoi démain ? Pourquoi non maintenant ?

Alors il entendit comme d'une maiſon voiſine, une voix qui répétoit ſouvent ces deux mots latins, *Tolle*, *lege*, c'eſt-à-dire, Prenez, liſez. Il changea de viſage, & crut que Dieu lui commandoit d'ouvrir le livre qu'il avoit laiſſé auprès d'Alipe, & de lire le premier article qu'il trouveroit, ſe ſouvenant que ſaint Antoine avoit été converti à la lecture de l'Evangile. Il revint donc promptement au lieu où Alipe étoit demeuré : il prit le livre de ſaint Paul qu'il y avoit laiſſé, l'ouvrit & tomba ſur ces paroles qu'il lut tout bas : Ne vivez pas dans les feſtins & dans l'ivrognerie, ni dans les impudicités & les débauches, ni dans les contentions & les envies : mais revêtez-vous de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & ne cherchez pas à contenter votre chair en ſes déſirs. Auguſtin n'en lut pas davantage : & auſſi-tôt toutes ſes incertitudes ſe diſſiperent. Il ferma le livre après avoir marqué l'endroit ; & d'un viſage tranquille, il dit à Alipe ce qui venoit de ſe paſſer. Alipe voulut lire lui-même les paroles qui avoient touché ſon ami, & illui fit remarquer celles-ci qui ſuivoient : Recevez celui qui eſt foible dans la foi, s'appliquant à lui-même ces derniers mots.

Ils rentrerent, & vinrent dire cette heureuſe nouvelle à Monique, qui en fut tranſportée de joie, ſur-tout lorſqu'elle en apprit les circonſtances. Elle ne pouvoit, dit ſaint Auguſtin en parlant à Dieu, ſe laſſer de vous bénir, ô mon Dieu, qui ſçavez faire au-delà de tout ce que nous ſommes capables de demander & de comprendre. Graces à votre miſericorde, Seigneur, ajoûte ce grand homme ſi touché, de ce qu'après m'avoir fait naître

d'une de vos plus fidéles servantes, vous m'avez mis moi-même au nombre de ceux qui ne veulent vivre que pour vous servir. Il est bien juste qu'en reconnoissance de ce que vous avez brisé mes liens, je vous offre un sacrifice de louange. Que mon cœur & ma langue ne cessent donc jamais de vous louer, & que toutes les puissances de mon ame s'écrient : Seigneur, qu'y a-t-il de semblable à vous ?

XIV. Il benit Dieu de cette grande miséricorde.

Qu'étois-je, & combien y avoit-il en moi de corruption & d'iniquité ! Combien y en avoit-il dans mes actions, dans mes paroles & dans ma volonté ! Mais vous avez eu pitié de moi ; & par un effet de votre bonté, de votre miséricorde & de votre toute-puissance, vous m'avez tiré de l'abîme de mort où j'étois plongé ; & vous avez purifié mon cœur de ce cloaque d'impureté dont il étoit rempli. Et par où avez-vous fait en moi cet heureux changement, sinon en faisant que je cessasse de vouloir ce que je voulois, & que je commençasse de vouloir ce que vous vouliez ? Mais où étoit donc mon libre-arbitre durant tant d'années, Jesus-Christ mon Sauveur, mon Rédempteur & mon soutien, & quelle est cette profondeur où il étoit comme enseveli, & d'où vous l'avez rappellé & retiré dans un moment, pour me faire subir votre joug si doux & si aimable, & me faire porter votre fardeau si heureux & si léger ? Mon esprit étoit enfin affranchi des inquiétudes auxquelles sont exposés ceux qui cherchent des biens ou des honneurs, ou qui plongés dans la boue de la volupté, ne songent qu'à contenter l'ardeur de cette infâme passion : & tout mon plaisir étoit de m'entretenir avec vous, ô mon Dieu, en qui je trouvois désormais ma gloire, mes

richeſſes, mes délices & mon ſalut.

IV.

XV. Son baptême. Sa retraite.

Quand Auguſtin fut libre, il ſe retira à la campagne avec ſainte Monique, ſon ami Alipe & trois autres. Après les vacances, il manda aux citoiens de Milan de ſe pourvoir d'un autre profeſſeur d'éloquence. Il écrivit auſſi à ſaint Ambroiſe pour lui faire connoître ſes égarements paſſés, & les diſpoſitions préſentes que Dieu avoit miſes dans ſon cœur, en le priant de lui indiquer ce qu'il devoit lire des ſaintes Ecritures. Saint Ambroiſe lui conſeilla de lire le Prophéte Iſaïe ; & quand le temps fut venu où Auguſtin devoit donner ſon nom avec ceux qui ſe préparoient au Baptême, il quitta la campagne & retourna à Milan vers le carême de l'an 387. Alipe ſe diſpoſoit auſſi au Baptême par une ſincere humilité & une mortification extraordinaire. Ils furent tous deux baptiſés la veille de Pâques par S. Ambroiſe. Saint Auguſtin voulut retourner auſſitôt après en Afrique. Sa mere ſainte Monique mourut à Oſtie, & ſaint Auguſtin après lui avoir rendu les derniers devoirs, continua ſon voiage. A ſon retour en Afrique, il ſe retira à la campagne avec quelques-uns de ſes amis qui ſervoient Dieu comme lui. Il y demeura environ trois ans, dégagé de tout ſoin temporel, ne vivant que pour Dieu dans les jeûnes, les prieres & les bonnes œuvres. Il méditoit la loi du Seigneur le jour & la nuit, & inſtruiſoit les autres par ſes diſcours & par ſes Ecrits.

XVI. Il eſt élevé au Sacerdoce.

Quoiqu'il eût été lavé de tous ſes péchés dans les eaux ſacrées du Baptême, il ne ſongeoit qu'à ſe purifier toute ſa vie par les travaux de la pénitence. Mais il fut contraint de

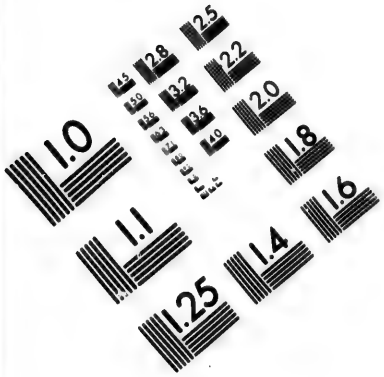

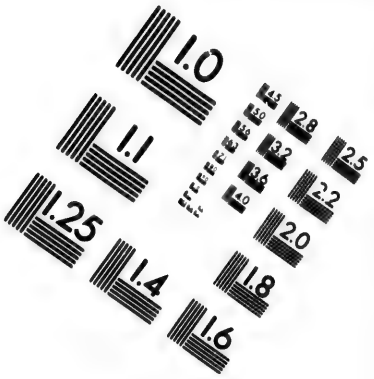

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

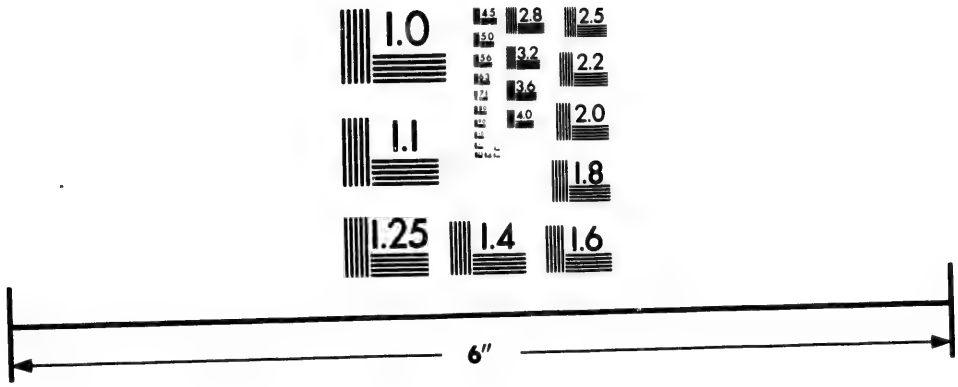

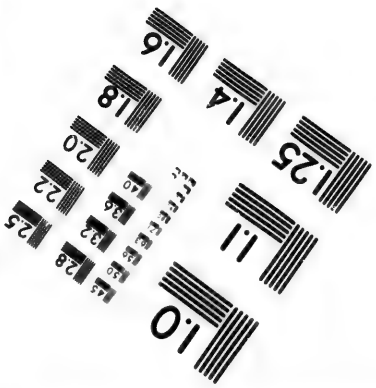

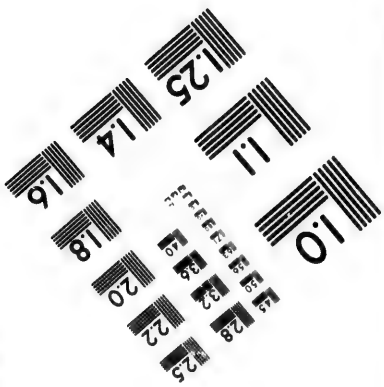

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

se consacrer au service de l'Eglise ; & Valere Evêque d'Hyppone l'ordonna Prêtre malgré sa résistance & ses larmes. Dieu vouloit en faire un modéle achevé pour tout l'ordre sacerdotal, par la pureté de sa vocation, par la haute estime & le profond respect qu'il lui avoit inspiré pour le ministere sacré, par l'innocence baptismale qu'il y apportoit, par la sainte fraieur avec laquelle il l'a toujours regardé, & par le vif sentiment de sa propre indignité. Après avoir été ordonné Prêtre, il espéroit passer le reste de ses jours dans la retraite & dans le saint exercice de la priere ; mais l'Evêque l'obligea d'annoncer au peuple la parole de Dieu ; & forcé d'obéir, il se prépara à ce saint ministere par l'étude des saintes Ecritures, par la retraite, la pénitence & la priere. Chargé de cet important emploi par un privilége singulier & inconnu dans l'Afrique avant lui, il travailla de tout son pouvoir à engendrer des enfans à Dieu par la parole de la vérité ; & non-seulement des enfans, mais encore des ministres sages & fidéles, qui rendirent ensuite à l'Eglise de très-importans services. Car Dieu lui inspira le dessein d'établir dans l'église d'Hyppone & ailleurs, de saintes sociétés d'hommes & de filles, & des séminaires qui furent une source de bénédiction pour toute l'église d'Afrique. La régle qu'il leur donna & qu'il y fit observer, est tout-à-fait propre à nous faire connoître l'esprit du saint Fondateur, son désintéressement, son amour pour la pauvreté, sa sagesse, sa charité, sa prudence, & sur-tout son ardent amour pour l'Eglise, qui l'avoit porté à faire des établissemens si utiles.

V.

Quand ſaint Auguſtin n'étoit point emploié aux fonctions publiques, il s'occupoit dans ſa retraite à compoſer des Ouvrages, ſoit pour combattre les héréſies, ſoit pour inſtruire les fidéles de ce qu'ils devoient faire pour plaire à Dieu. Les hérétiques le craignoient, parce qu'ils ſentoient la ſupériorité de ſon génie, & la force des raiſons & des autorités dont il ſe ſervoit pour les combattre. Fortunat, le héros des Manichéens, en fut terraſſé dans une conférence qu'il eut avec ce ſaint Docteur. Les Evêques d'Afrique aſſemblés à Hyppone l'an 393, pour un Concile convoqué par Aurele Evêque de Carthage, admirerent auſſi la force & la ſolidité de ſes paroles, dans un diſcours qu'ils lui firent faire dans cette aſſemblee, ſur la foi & ſur le ſymbole. La grande réputation de ſaint Auguſtin fit craindre à l'Evêque Valere, que quelque égliſe dépourvûe de Paſteur, ne lui enlevât un ſi précieux tréſor. Pour l'empêcher, il le demanda pour ſon Coadjuteur; & l'aiant obtenu, il fit aſſembler les Evêques de ſa Province, & ſaint Auguſtin y fut ſacré Evêque Coadjuteur de celui d'Hyppone, malgré les remontrances qu'il fit pour empêcher cette ordination. C'étoit l'an 395, & il étoit dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge. S. Auguſtin ſentit toute ſa vie le poids de la charge Epiſcopale. En même-tems, diſoit-il à ſon peuple, que nous vous parlons d'un lieu éminent, comme élevés au-deſſus de vous, notre crainte nous met ſous vos pieds, parce que nous ſçavons que nous ſommes expoſés à un grand danger à cauſe du compte qu'il nous faudra rendre. Il ne fut donc ni ébloui par l'éclat de ſa dignité, ni amolli

XVII. Son Epiſcopat.

Ses travaux pour ſon égliſe particuliere.

Ses vertus, ſon zéle

par l'amour des commodités de la vie, qu'elle pouvoit lui procurer. Il n'eut jamais d'autre regle que la néceſſité, & l'amour de la pauvreté. Ses habits & ſes meubles étoient d'autant plus dignes d'un Evêque, que la ſimplicité en faiſoit le plus bel ornement. Les légumes étoient les ſeules délices de ſa table : & ce qui s'y ſervoit de plus, étoit pour les hôtes. On y liſoit l'Ecriture-Sainte, ou des diſcours de piété, & la médiſance en étoit ſévérement bannie.

Dans toute ſa maiſon, on ne voioit ni une propreté recherchée, ni une pauvreté affectée. Tout le temps que lui laiſſoient ſes occupations, étoit emploié à la lecture, à la méditation des ſaintes Ecritures, & à la priere. Il travailloit infatigablement à conſerver, ou à faire revivre parmi ſon peuple l'eſprit de charité, en accommodant les différends & terminant les procès, juſqu'à négliger les beſoins de ſon corps pendant des journées entieres. Mais autant il étoit dur pour lui-même, autant il étoit tendre & compatiſſant pour les autres, pour ceux ſur-tout qui ſe trouvoient ſans appui & ſans ſecours. Sa charité pour eux étoit ſans bornes ; & quand il ne pouvoit plus rien prendre ſur lui-mê pour les aſſiſter: il y faiſoit ſervir les vaſe crées. Il étoit vraiement le pere des affligés, des pauvres & des orphelins, & il leur avoit fait bâtir un hôpital à Hyppone. Souvent en impoſant les mains ſur les malades, il leur rendoit la ſanté, & il couroit à eux quand ils lui demandoient ce ſecours. Il a ſouvent forcé l'eſprit malin par ſes prieres, par ſes larmes, par la vertu & l'autorité ſacerdotale, de ſe retirer de ceux dont il s'étoit rendu maître. Mais il

s'appliquoit ſur-tout à guérir les maladies ſpirituelles de ſon troupeau. Il s'emploioit tout entier à l'inſtruction de ſon peuple, juſqu'à prêcher cinq ou ſix jours de ſuite, & cela deux ou trois fois chaque jour. On accouroit en foule à ſes diſcours, & l'on amenoit des écrivains pour les conſerver. Souvent il ſe voioit interrompu par des acclamations & des battemens de mains; mais il ne ceſſoit de parler, juſqu'à ce qu'il vît ſon auditoire fondre en larmes. Il ſupportoit les foibles, inſtruiſoit les ignorans, animoit les lâches, ſoutenoit les bons, ſouffroit les méchans, mettoit en pénitence ceux qui avoient commis des fautes conſidérables, & chaſſoit les incorrigibles. Jamais il ne vouloit rien faire de lui-même, mais il prenoit toujours conſeil de ſon clergé & de ſon égliſe, les inſtruiſoit même ſouvent des conteſtations qu'il avoit avec les hérétiques, les conſultoit ſur l'ordination des miniſtres, & vouloit toujours avoir leur conſentement, quand il formoit quelque entrepriſe. Il demaddoit quelquefois comme une grace aux fidéles, d'admettre à la communion ceux qui en avoient été ſéparés, & qui avoient donné des preuves d'une véritable converſion. La tendreſſe que ſaint Auguſtin témoignoit à ſon peuple, n'étoit point en lui un effet de la foibleſſe du caractere. Il ſçavoit montrer de la vigueur & du courage quand il le falloit; & ſa fermeté étoit inflexible, lorſqu'on vouloit donner quelque atteinte à la diſcipline eccléſiaſtique.

VI.

XVIII. Ses travaux pour l'Egliſe univerſelle.

Le ſaint Evêque ne borna pas ſes ſoins à ſon égliſe particuliere. L'amour qu'il avoit pour toute l'Egliſe le rendoit ſenſible à ſes

intérêts, & le portoit à faire tout ce qui étoit en lui pour ſon utilité. Il ne vivoit que pour elle, & il n'avoit nuit & jour dans le cœur que la ſainte paſſion d'y faire regner la charité par la ſanctification de ſes enfans, d'en réparer l'unité, en y rappellant ceux que le ſchiſme en avoit ſéparés, & d'y faire triompher la vérité par la converſion des hérétiques. Sa ſcience & ſon étude profonde de la Théologie le faiſoit regarder comme la plus grande lumiere qui eût encore paru dans l'Egliſe, & comme le Docteur de toutes les égliſes du monde. Les plus ſaints & les plus ſçavans Evêques lui écrivoient ſouvent, & lui faiſoient des queſtions ſur les endroits difficiles de l'Ecriture; lui propoſoient leurs doutes, & lui demandoient des avis pour le gouvernement de leur troupeau, ou pour leur propre conduite. Il leur répondoit avec ſimplicité & avec humilité; mais toutes ſes réponſes portoient un caractere de vérité & de ſageſſe, qui diſſipoient tous les doutes, & faiſoit ſouvent revenir ceux qui étoient un peu trop attachés à leur ſentiment; comme dans la diſpute qu'il eut avec ſaint Jerôme, où il fit paroître tant de modération & de charité. Il n'y avoit que les hérétiques qui demeuroient quelquefois dans leur obſtination, quoiqu'ils ne puſſent rien répliquer. Auſſi étoit-ce contre eux que ce ſaint Docteur réuniſſoit tous ſes efforts. Voyons ce qu'il fit contre les Donatiſtes.

VII.

XIX. Ses travaux contre les Donatiſtes.

Saint Auguſtin, dès le commencement de ſon Epiſcopat, prouva invinciblement contre les Donatiſtes la néceſſité d'être dans l'Egliſe Catholique, dans laquelle ſeule on peut

recevoir la vie, & rendre à Dieu le culte qui lui eſt dû. C'étoit ſapper par les fondement toutes les héréſies & les ſchiſmes. Mais il fut obligé enſuite d'entreprendre de grands travaux pour s'oppoſer aux progrès des Donatiſtes, & pour les réunir à l'Égliſe. Il les combattit avec beaucoup de force, d'éloquence, & de ſageſſe ; & il fut l'ame de cette Conférence célébre, dans laquelle il fit publiquement triompher la vérité, & defendit la cauſe de l'Egliſe avec une ſupériorité, qui le rendoit l'admiration de tous les Evêques Catholiques & la terreur des ſchiſmatiques. Cette Conférence eſt un événement ſi célébre & ſi remarquable, que je crois devoir m'y arrêter un peu.

Les Donatiſtes s'étoient ſi fort multipliés en Afrique, qu'ils ſembloient y avoir opprimé les Catholiques. Depuis qu'ils étoient venus à bout d'obtenir une loi qui leur donnoit toute liberté, ils exerçoient par tout des violences inſuportables. Ces hommes qui faiſoient profeſſion de ne vouloir communiquer qu'avec des Saints, étoient la plûpart coupables des plus grands excès ; & leurs circoncellions étoient ſi furieux, qu'on auroit peine à croire tous les crimes qu'ils commettoient, ſi l'on ne ſçavoit que l'eſprit de ſchiſme rend capables de tout, ceux qui en ſont poſſédés. Ils pilloient les maiſons, brûloient les bâtimens, portoient par-tout la déſolation. Quand ils trouvoient des clercs Catholiques, non-contens de les couvrir de plaies, ils leur mettoient dans les yeux de la chaux & du vinaigre. Saint Auguſtin apprit un jour qu'en une ſeule occaſion ils avoient rebaptiſé quarante-huit perſonnes, qui n'avoient point eu

la force de soutenir ces cruautés. Pour remédier aux maux que ces forcenés faisoient par-tout, les Evêque Catholiques s'assemblerent à Carthage l'an 410, & résolurent d'envoier des députés à l'Empereur Honorius, qui regnoit en Occident depuis la mort du grand Théodose son pere. Ces députés obtinrent ce qu'ils avoient eu ordre de demander, sçavoir qu'il fût ordonné aux Donatistes de venir à une conférence publique. Saint Augustin qui avoit fait prendre ce parti aux évêques, croioit que c'étoit le meilleur moien de désabuser les peuples. Marcellin Tribun & Notaire (dignité alors considérable) fut établi Juge de la conférence, pour y maintenir la tranquillité. Les Donatistes eurent ordre de s'assembler à Carthage, afin que les Evêques choisis d'entre les Catholiques & les Donatistes, pussent conférer ensemble. On leur promit toute liberté & une sûreté entiere.

XX. Préparatifs de la célébre conférence de Carthage.

Les Evêques Donatistes se rendirent à Carthage, au nombre de deux cens soixante & dix. Ils y entrerent en procession, & attirerent par leur extérieur composé l'attention de toute la ville. Les Evêques Catholiques entrerent simplement & sans éclat, au nombre de deux cens quatre-vingt-six. Quand ils furent tous arrivés, Marcellin publia au nom de l'Empereur une Ordonnance, où il avertit les Evêques d'en choisir sept de chaque côté pour conférer, sept autres pour leur servir de conseil, qui garderoient le silence, pendant que les autres parleroient. Il y aura, portoit encore l'Ordonnance, quatre notaires ecclesiastiques de chaque côté; & pour plus grande sûreté, quatre Evêques de chaque côté pour veiller sur les écrivains & les notaires. Au-

cun du peuple, ni même aucun autre Evêque n'y viendra, pour éviter le tumulte. Mais avant le jour de la Conférence, tous les Evêques de l'un & de l'autre parti promettront par leurs lettres avec leurs ſouſcriptions, de ratifier tout ce qui aura été fait par leurs ſept députés. Ainſi il ne devoit y avoir en tout que trente-ſix Evêques à la Conférence, dix-huit de chaque côté, ſept pour conférer, ſept pour leur donner conſeil, quatre pour garder les actes.

XXI. *Saint Auguſtin perſuade aux Evêques d'Afrique de ſacrifier leur dignité aux intérêts de l'Egliſe.*

Les Evêques Donatiſtes donnerent leur déclaration, par laquelle ils témoignoient avoir obéï à l'Ordonnance de Marcellin, mais ils demanderent à être tous admis à la Conférence. Les Evêques Catholiques ſatisfirent auſſi de leur côté à l'Ordonnance de Marcellin, promettant de s'y conformer en tout. Ils ajouterent : Si ceux avec qui nous avons affaire, nous peuvent montrer que l'Egliſe n'eſt demeurée que dans le ſeul parti de Donat, nous céderons l'honneur de l'Epiſcopat, & nous nous mettrons ſous leur conduite. Mais ſi au contraire nous leur faiſons voir que l'Egliſe répandue par toute la terre, n'a pû périr par les péchés de qui que ce ſoit, & qu'ils ont eu tort de s'en ſéparer, nous conſentons qu'en ſe réuniſſant à nous, ils conſervent l'honneur de l'Epiſcopat : ceux de nous qui auront un collegue, pourront préſider chacun à ſon tour ; & l'un des deux venant à mourir, il n'y en aura plus qu'un à la fois dans la ſuite, ſelon l'ancienne coutume. Peut-on s'empêcher d'admirer ici la douceur & la modération de tant d'Evêques? Quelle gloire pour S. Auguſtin de la leur avoir inſpirée, lui qui dirigeoit toute cette grande action! Mais ce qui fait eſt

encore bien plus admirable ; & l'on peut dire que ce trait eſt unique dans toute l'hiſtoire Eccléſiaſtique. Que ſi, ajoûtent les deux cens quatre-vingts-ſix Evêques Catholiques, les fidéles ont de la peine de voir enſemble deux Evêques dans une même égliſe contre l'uſage ordinaire, nous nous retirerons, & nous laiſſerons nos Siéges à ceux qui ſe ſeront réunis à l'Egliſe. Il nous ſuffit pour notre ſalut d'être Chrêtiens & fidéles à Dieu. C'eſt pour le peuple que l'on nous ordonne Evêques ; & s'il eſt utile aux fidéles que nous renoncions à notre dignité, nous y conſentons de tout notre cœur. Quelle charité dans un ſi grand nombre d'Evêques ! quel déſintéreſſement ! quel amour pour l'Egliſe & pour l'unité ! Quelles louanges ne mérite point un acte de généroſité ſi héroïque ! Mais que ne mérite point celui qui avoit ſçû le perſuader ? Comme S. Auguſtin s'entretenoit avec les plus forts d'entre ſes confreres ſur cette obligation où ils ſe trouvoient, d'être prêts à quitter l'Epiſcopat pour procurer le bien de l'Egliſe ; en conſidérant tous leurs Collegues ; ils craignoient de n'en pas trouver beaucoup qui fuſſent capables d'une telle réſolution, & de faire à Dieu le ſacrifice de leur dignité. Ils diſoient entre eux : un tel Evêque pourra le faire ; tel autre ne le fera pas : celui-ci eſt aſſez fort ; celui-là ne l'eſt pas. Mais Dieu benit ſi viſiblement le zéle de S. Auguſtin, que quand la choſe fut propoſée en pleine aſſemblée, tous les Evêques furent charmés de la propoſition, & déclarerent qu'ils quitteroient l'Epiſcopat pour procurer la paix de l'Egliſe, & le ſalut de ceux qui s'en étoient ſéparés. Il n'y en eut que deux qui en parurent d'abord attriſtés, mais qui auſ-

ſi-tôt changerent de viſage, & temoignerent le même zéle que leurs illuſtres Collegues.

XXII. Diſcours de S. Auguſtin avant la conférence.

Les Evêques Catholiques exhorterent les peuples à demeurer tranquilles, comme Marcellin l'avoit demandé. Saint Auguſtin expoſa dans un ſermon qu'il fit quelques jours avant la conférence, les avantages de la paix & de l'unité, & la néceſſité d'employer la douceur pour ramener les Donatiſtes. Que perſonne, dit-il, n'entreprenne même de défendre ſa foi, de peur de leur donner l'occaſion qu'ils cherchent. Si vous entendez dire des injures contre vous & contre nous, ſouffrez & ne répliquez rien. Souvenez-vous que c'eſt un malade qu'il faut guérir. Mais, direz-vous, je ne puis entendre blaſphémer contre l'Egliſe. L'Egliſe vous prie de le ſouffrir. Il calomnie mon Evêque. Laiſſez-le dire & taiſez-vous. C'eſt obliger votre Evêque, que de ne point prendre ſon parti dans les circonſtances où nous nous trouvons. Appliquez-vous à la priere. Ne parlez point à celui qui vous outrage; mais parlez beaucoup à Dieu pour lui. Dites paiſiblement à celui qui vous attaque & qui vous charge d'injures: Quelque choſe que vous puiſſiez me dire & me faire, je vous aime, parce que vous êtes mon frere. Priez avec ferveur dans ces jeûnes ſolemnels que nous célébrons après la Pentecôte [c'étoit ceux des quatre-tems] & que nous obſerverions, quand même nous n'aurions pas cette nouvelle raiſon de jeûner. Joignons-y des aumones abondantes, exerçons l'hoſpitalité. Dans un ſecond ſermon, S. Auguſtin déclara que les Evêques Catholiques étoient diſpoſés à céder leurs chaires, & il ajoûta : Que

perſonne de vous, mes freres, n'aille au lieu de la Conférence ; évitez même de paſſer par cet endroit, pour ne point donner occaſion de querelle à ceux qui la déſirent. Priez pour nous, tandis que nous diſputerons pour vous; & ſoutenez vos prieres par les jeûnes & les aumônes. Nous vous donnons pour votre partage la portion la plus utile.

XXIII. 3. Auguſtin eſt l'ame de la conférence.

Saint Auguſtin non-ſeulement fut un des ſept choiſis pour ſoutenir la cauſe de l'Egliſe; mais les ſix autres ſe repoſerent ſur lui, perſuadés que l'Egliſe ne pouvoit point avoir un plus habile défenſeur. Les Donatiſtes donnerent à leurs Députés une procuration qui ne contenoit que ces mots : Nous vous commettons la cauſe de l'Egliſe, & nous vous chargeons de ſes intérêts contre les Traditeurs qui nous perſécutent. Nous approuverons tout ce que vous ferez pour le bien de la ſainte Egliſe. Ils voulurent être admis tous à la Conférence, mais les Catholiques n'y allerent qu'au nombre de dix-huit; & enſuite les Donatiſtes demandant que tous les Catholiques ſe préſentaſſent pour conſtater leurs ſouſcriptions, on eut égard à leur demande. Tout ſe paſſa avec beaucoup d'ordre, & avec des précautions infinies de la part de Marcellin, des Officiers laïques & des Evêques Catholiques. On y traita la queſtion de droit & la queſtion de fait. Les Donatiſtes alléguerent ſur la premiere pluſieurs paſſages de l'Ecriture-ſainte, pour montrer que l'Egliſe eſt pure & ſans tache, & qu'elle rejette de ſon ſein tous les méchans. Saint Auguſtin en allégua d'autres, en diſant que les paſſages rapportés de part & d'autre, étant d'une égale autorité, devoient être con-

Points de doctrine qu'il établit contre les Donatiſtes.

ciliés par quelque diſtinction, puiſque la parole de Dieu ne peut ſe contredire. Il faut diſtinguer les deux états de l'Egliſe; celui de la vie préſente, où elle eſt mêlée de bons & de méchans; & celui de la vie future, où elle ſera ſans aucun mélange de mal. Il montra auſſi comment on eſt obligé en cette vie de ſe ſéparer des méchans, en ne communiquant point à leurs péchés, mais non pas en ſe ſéparant extérieurement; & il développa cette importante diſtinction, en prouvant combien la ſéparation de ſentimens eſt différente de la communion. Il faut être dans le ſein de l'Egliſe Catholique; ſans cela il n'y a point de ſalut à eſperer, parce que la charité ne ſe tranſporte point hors de cette Egliſe unique. Quand on a le bonheur d'y être, il ne peut y avoir aucun ſujet légitime de s'en ſéparer, & c'eſt un crime horrible de rompre ſa communion. Les vices, les ſcandales, les erreurs, ne peuvent autoriſer perſonne à ſe ſéparer de l'unité, & à faire bande à part. L'Egliſe ſur la terre eſt mêlée de bons & de méchans. On doit ſe ſéparer de ceux-ci, mais de cœur & d'inclination; c'eſt-à-dire, qu'il faut penſer & agir autrement qu'eux, & diſtinguer toujours l'unité de ſentiment, de l'unité de communion. La véritable Egliſe, qui eſt la ſeule légitime épouſe, doit être ſelon les promeſſes, répandue par toute la terre, & non pas renfermée dans un coin de l'Afrique.

XXIV. Il les pourſuit juſques dans leurs retranchemens. Fin de la conférence.

Tels étoient les points de doctrine que S. Auguſtin prouvoit contre les Donatiſtes, qui n'entroient pas volontiers dans cette queſtion de droit & dans ce fond de doctrine. Quand ils ne pouvoient reculer, ils diſoient ſans détour, qu'il ne leur étoit pas permis d'exercer

aucun acte extérieur de religion avec ceux qui n'étoient pas justes & saints. C'est pour cela qu'ils regardoient comme nuls tous les Sacremens qui n'étoient pas conférés par des ministres irréprochables. Saint Augustin combattit avec force cette erreur capitale, en faisant voir qu'elle tendoit à renverser tout le culte extérieur de la Religion, puisqu'on pourroit faire des difficultés sans fin sur la sainteté des ministres. Comme les Donatistes n'étoient entrés qu'avec peine dans la question de droit, ils insisterent beaucoup sur celle de fait, & sur la premiere cause de leur séparation, prétendant qu'ils avoient eu raison de se séparer de Cecilien, ordonné Evêque de Carthage par des Traditeurs. On auroit pu éviter d'entrer dans cette question de fait: mais on les poursuivit jusques dans leur retranchement, en rapportant les actes de tout ce qui s'étoit passé dans les Conciles tenus un siécle auparavant. Saint Augustin sçut débrouiller avec une grande pénétration, toutes les subtilités de ces hommes qui possédoient parfaitement l'art de chicanner, qui avoient le malheureux talent de tout obscurcir, & qui faisoient naître à chaque instant de nouveaux incidens. Ils furent confondus par les piéces les plus authentiques, par les actes du Concile de Rome, où Cecilien avoit été absous par le jugement du grand Constantin, auquel eux-mêmes en avoient appellé. Tous ces éclaircissemens ouvrirent les yeux aux Evêques qui conservoient quelque amour pour la vérité; & les peuples qui furent informés de tout ce qui s'étoit fait dans cette célébre Conférence, admirerent comment un schisme qui n'étoit appuié que sur de si fri-

voles

voles prétextes, avoit pu faire de ſi grands progrès. La Conférence fut terminée en trois journées, qui furent, le premier, ſecond & troiſiéme jour de juin de l'an 411. Quand le Tribun Marcellin vit à la fin de la troiſiéme journée, que les Donatiſtes ne pouvoient plus rien oppoſer aux raiſons invincibles qu'alléguoit S. Auguſtin, & qu'ils ne faiſoient que répéter les mêmes chicannes qui avoient été pluſieurs fois miſes en poudre, il pria les uns & les autres de ſortir, afin que l'on pût prononcer la Sentence. On ſe retira donc : la Sentence fut dreſſée ; & les parties étant rentrées, on leur en fit la lecture. Il étoit déja nuit, & cette action finit aux flambeaux, quoiqu'elle eût commencé dès la pointe du jour, & qu'on fût au milieu de l'été. Auſſi les Actes en étoient très-longs, & contenoient cinq cens quatre-vingts ſept articles. Il nous en reſte 281. On a perdu le reſte qui contenoit pluſieurs actes importans & curieux ; mais ſaint Auguſtin nous en a conſervé la ſubſtance, & nous avons la table entiere des articles, dreſſée par un des officiers de l'Empereur, qui accompagnoit Marcellin.

XXV. Sentence contre les Donatiſtes. Un grand nombre ſe réunit à l'Egliſe.

La Sentence du Tribun Marcellin portoit que Cecilien avoit été juſtifié ; & que quand les crimes dont on l'avoit chargé auroient été prouvés, ils n'avoient pû porter aucun préjudice à l'Egliſe univerſelle : qu'ainſi tous les Donatiſtes qui ne voudroient pas ſe réunir à l'Egliſe, ſeroient ſoumis à toutes les peines portées par les loix. Il étoit ordonné aux Magiſtrats d'empêcher par-tout les aſſemblées des Donatiſtes. L'Empereur Honorius à qui les Donatiſtes avoient appellé de cette Sen-

tence, la confirma en rappellant toutes les anciennes loix faites contre eux. Cette Conférence fut le coup mortel du schisme des Donatistes ; & depuis ce tems-là, ils vinrent en foule se réunir à l'Eglise, les Evêques avec leurs peuples. C'est ainsi que Dieu bénit le zéle & les travaux de S. Augustin, qui avoit senti que c'étoit là le seul remede qui pût guérir un si grand mal. En effet il n'eût servi de rien de condamner ces schismatiques, même dans un Concile général, puisqu'ils auroient refusé d'y assister. La Sentence qui les auroit retranchés de l'Eglise, n'eût été d'aucune utilité pour des hommes, dont le plus grand crime étoit de se retrancher eux-mêmes, & de vouloir faire une église à part. Il n'étoit donc question que de montrer la lumiere, pour dissiper un schisme qui ne s'étoit fortifié qu'à la faveur des ténébres. Les chefs des Donatistes recommandoient à leurs Evêques, de ne se trouver jamais à aucun concile d'Evêques Catholiques. Comment donc ceux d'entre eux qui avoient quelque droiture de cœur, auroient-il pû reconnoître leur aveuglement ? Les peuples qu'ils séduisoient avoient perdu de vue tout ce qui s'étoit fait sous Constantin. Une Conférence purement civile, dans laquelle les torts des schismatiques fussent mis en évidence, étoit donc le seul moyen qui pût éteindre un feu qui avoit embrasé toute l'Afrique.

XXVI. Mort du Tribun Marcellin Juge de la conférence.

Le zele que le Tribun Marcellin fit paroître dans cette occasion contre les Donatistes, lui attira la haine du Comte Marin, qui le fit mourir comme ayant eu part à la revolte d'Heraclien, ce qui étoit une pure calomnie. La Cour fut persuadée de l'innocence de Mar-

cellin, dont la mort affligea ſenſiblement S. Auguſtin, qui a fait ſon éloge dans une de ſes lettres.

VII.

XXVII. Dernieres actions de S. Auguſtin. Sa mort.

Nous verront dans l'article ſuivant tout ce qu'a fait ſaint Auguſtin pour défendre la foi contre les Pélagiens. Le ſaint Docteur ſe voiant âgé de près de ſoixante-douze ans, voulut pourvoir à ſon ſucceſſeur. Il aſſembla donc ſon peuple dans la grande égliſe d'Hyppone le 26 de Septembre 426, & lui parla ainſi : Nous ſommes tous mortels ; dans la jeuneſſe on eſpére un âge plus avancé, mais après la vieilleſſe, il n'y a plus d'autre âge à eſpérer. Je ſçai combien les égliſes ſont ordinairement troublées après la mort de leurs Evêques, & je dois, autant que je puis, empêcher que ce mal n'arrive parmi vous. Afin donc que perſonne ne ſe plaigne de moi, je vous déclare ma volonté, que je crois être celle de Dieu : je ſouhaite que le prêtre Heraclius ſoit mon ſucceſſeur. Tous applaudirent à ce choix ; & dès ce moment, ſaint Auguſtin ſe déchargea ſur lui du poids de ſes occupations. Mais il l'aſſiſtoit de ſes conſeils, & ſe prêtoit encore aux affaires qui le demandoient abſolument. Il employa le reſte de ſa vie à méditer l'Ecriture ſainte, à prier & à compoſer encore quelques Ouvrages pour défendre la foi de l'Egliſe, & donner des régles pour les mœurs. Enfin pendant que les Vandales aſſiégeoient ſa ville d'Hyppone, il fut attaqué d'une fievre violente qui le conduiſit au tombeau. Pendant ſa maladie il fit attacher contre le mur près de ſon lit les pſeaumes pénitentiaux, & il demandoit ſans ceſſe à Dieu avec larmes de

pénétrer ſon cœur des ſentimens qu'ils renferment. De peur d'être détourné de ce pieux exercice, il défendit environ dix jours avant ſa mort, qu'on laiſſât entrer perſonne dans ſa chambre, excepté à de certaines heures qu'il marqua. Ainſi il paſſoit tout ce temps en prieres & en réfléxions. Il conſerva une entiere connoiſſance juſqu'à ſa mort qui arriva le vingt-huitiéme d'Aout de l'an 430. Il avoit vécu ſoixante & ſeize ans, dont il avoit paſſé environ quarante dans la cléricature. A ſes funerailles on offrit à Dieu le ſaint Sacrifice en préſence des Evêques. Il ne fit point de Teſtament, parce qu'il étoit ſi pauvre, qu'il n'avoit pas de quoi en faire: mais il recommandoit toujours de conſerver avec grand ſoin la bibliotheque & tous les livres de ſon égliſe. Nous apprenons ces particularités de Poſſidius, qui avoit vécu avec lui près de quarante ans.

ARTICLE IV.

Hérésie de Pelage. Travaux de S. Augustin pour la faire condamner dans toute l'Eglise.

I.

L'Eglise avoit à peine triomphé de l'hérésie des Donatistes, qu'il s'en éleva une autre dans son sein, d'autant plus dangereuse, qu'elle attaquoit non le corps de la société chrétienne, comme avoient fait les Donatistes, mais l'ame même de cette Société, c'est-à-dire, la grace du Sauveur, par laquelle nous sommes Chrétiens.

I. Combien cette nouvelle hérésie étoit pernicieuse.

Pelage, auteur de cette hérésie, étoit né dans la grande Bretagne. Il embrassa la vie monastique, & demeura simple laïque; aussi ne lui donnoit-on d'autre qualité que celle de moine. Il demeura très-long-tems à Rome, y fit beaucoup de connoissances, acquit une grande réputation de vertu, fut aimé de saint Paulin, & estimé de saint Augustin. Il passoit pour habile dans la doctrine de l'Eglise, & il composa quelques Ouvrages utiles, sçavoir trois livres de la Trinité, & un recueil de passages de l'Ecriture pour la morale. Ce fut pendant son séjour à Rome, que Pelage tomba dans l'hérésie qui attaque la grace du Sauveur. Il reçut ce poison d'un nommé Rufin Syrien, différent de celui dont nous

II. Pelage répand son erreur à Rome. De qui il l'avoit reçue. Combien il étoit propre à seduire.

avons parlé dans l'article de ſaint Jerôme. Car cette erreur avoit déja cours en Orient. Théodore Evêque de Mopſueſte l'enſeignoit dans ce même temps, & on en rapportoit la ſource aux principes d'Origene. Rufin le Syrien étant donc venu à Rome ſous le Pape Anaſtaſe vers l'an 400, y apporta le premier cette déteſtable doctrine : & comme c'étoit un ſerpent plein de ruſes, il n'oſa pas la publier lui-même de peur de ſe rendre odieux ; mais il ſéduiſit le moine Pelage, & l'inſtruiſit à fond de ſes pernicieuſes maximes & de ſon malheureux ſyſtême. Ainſi Pelage commença à diſputer ſur la grace l'an 405 ; & dans une converſation, un Evêque ayant rapporté ces paroles de ſaint Auguſtin dans ſes Confeſſions : Seigneur, donnez-nous ce que vous nous commandez, & commandez ce que vous voudrez, Pelage ne les put ſouffrir, & s'échauffa juſqu'à blâmer hardiment l'Evêque qui les avoit rapportées. Au reſte il avoit grand ſoin de diſſimuler ſes erreurs, & de s'envelopper dans des paroles équivoques & pleines d'artifice. Il les faiſoit propoſer plus clairement par ſes diſciples, pour voir comment elles ſeroient reçues, afin de les approuver ou de les abandonner, ſelon qu'il le jugeroit plus utile pour ſes deſſeins. Il vouloit groſſir le nombre de ſes diſciples, avant que de publier ſa doctrine. Il appréhendoit de dévélopper trop tôt ſon ſyſtême, & il redoutoit l'enſeignement public, qui ſuffiſoit ſeul pour renverſer ſes profanes nouveautés. Sa réputation & ſes talens furent cauſe que ſa doctrine fit d'étranges progrès en peu de temps, d'autant plus qu'elle eſt tout-à-fait favorable à l'orgueil de l'homme

& aux préventions de la nature corrompue.

Le principal disciple de Pelage fut Celestius, dont le nom fut aussi donné à la même hérésie. Il étoit d'une famille considérable. Après avoir exercé quelque temps la fonction d'Avocat, il entra dans un monastere, d'où il écrivit à ses parens trois lettres qui ne contenoient que des exhortations à la vertu. Ensuite il s'attacha à Pelage, & commença à parler contre le péché originel, qui lui paroissoit contraire à la justice & à la bonté de Dieu. Le maître & le disciple avoient tous deux beaucoup d'esprit & de subtilité. Mais Celestius avoit plus de hardiesse, & de facilité pour parler & pour écrire. Ils sortirent de Rome avant sa prise, & passerent, comme on croit, en Sicile & en Afrique. Pelage arriva en 410 à Hyppone, où il ne fit que passer, sans oser y répandre ses erreurs. Il alla à Carthage où S. Augustin, qui étoit alors occupé de la Conférence avec les Donatistes, le vit une ou deux fois. Pelage s'embarqua à Carthage & passa en Palestine, où il demeura long-temps. Celestius tâcha de se faire ordonner prêtre à Carthage; mais comme il ne déguisoit point sa doctrine, & qu'il n'avoit point inventé assez de subtilités pour l'envelopper, il fut accusé devant l'Evêque Aurele vers le commencement de l'an 412 par le diacre Paulin de Milan, celui qui dans ce même tems écrivoit la vie de saint Ambroise à la priere de saint Augustin. Aurele assembla donc un concile de plusieurs Evêques, où Paulin présenta deux requêtes contenant les erreurs dont il accusoit Celestius. Celui-ci prétendit que la question du péché originel & celles qui y ont rapport, étoient des questions problémа-

III. Celestius veut répandre les mêmes erreurs en Afrique où il est condamné.

tiques, ſur leſquelles il étoit permis à chacun d'abonder en ſon ſens; que c'étoit des opinions qu'il étoit libre de ſoutenir ou de combattre; qu'il connoiſſoit à Rome pluſieurs perſonnes de mérite qui penſoient comme lui. Au reſte, ajouta-t-il, pour moi, j'ai toujours enſeigné que les enfans devoient être baptiſés, & avoient beſoin de rédemption. Malgré cette déclaration artificieuſe qu'il donna de vive voix & par écrit, aiant été entendu pluſieurs fois, il en confeſſa aſſez pour être convaincu d'héréſie & d'opiniâtreté dans les erreurs dont il étoit accuſé. Il fut donc condamné & privé de la communion eccléſiaſtique. C'eſt ainſi qu'on découvrit d'abord l'erreur, qui vouloit ſe gliſſer dans l'Egliſe, & qu'on la rejetta comme étrangere, quoiqu'elle ſe contentât de demander à être tolerée. Admirons le zéle du diacre Paulin, & la fidélité de l'Evêque de Carthage qui remédie au mal dès ſa naiſſance, & qui ne ſe laiſſe point tromper par l'hypocriſie de Celeſtius. Ce maître d'erreur avoit formé des diſciples à Carthage, qui furent fort étonnés de cette condamnation, & qui n'oſerent plus attaquer la foi de l'Egliſe que par de vains diſcours, & des plaintes vagues de la prétendue rigueur exercée contre Céleſtius.

II.

IV. S. Auguſtin attaque l'erreur dans ſes Sermons & par ſes Ecrits.

Saint Auguſtin n'avoit pas aſſiſté à ce concile de Carthage, & il ne ſe preſſa pas d'écrire contre les Pélagiens: mais lui & les autres Evêques Catholiques travaillerent à les combattre dans leurs Sermons & dans leurs converſations particulieres. Ces ſaints Evêques étoient donc fort éloignés de croire que les fidéles ne doivent point prendre part aux af-

faires de l'Eglise, & qu'on ne doit point leur parler souvent des vérités de la grace. Saint Augustin exhortoit fortement son peuple à demeurer inébranlable dans l'ancienne doctrine de l'Eglise. Mais voiant que le mal gagnoit, il écrivit dès la même année 412 au Tribun Marcellin, qui étoit à Carthage, & qui se trouvoit embarrassé des disputes dont il étoit tous les jours témoin. Il lui envoia deux livres intitulés, *Du mérite & de la rémission des péchés*, autrement *du Baptême des enfans*. Il y ajouta ensuite un troisiéme livre sous le même titre, pour répondre à un nouvel argument de Pelage. Il crut devoir encore taire les noms des nouveaux hérétiques, espérant de les ramener par la douceur. Il fit un Traité sur la grace, qu'il envoia à Honorat, & qui est parmi ses lettres. Il y fut engagé par le progrès qu'il sçavoit que faisoit la nouvelle doctrine. A l'occasion d'une difficulté que lui proposa le Tribun Marcellin, il composa le livre de l'esprit & de la lettre, où il parle fortement contre les ennemis de la grace, & où il explique en quoi consiste le secours que Dieu nous donne pour faire le bien. La lettre, c'est-à-dire, la loi qui nous instruit, ne suffit pas, quoiqu'elle soit bonne & sainte : au contraire si elle est seule elle nous rend plus coupables, puisqu'alors nous connoissons notre devoir, sans le pouvoir accomplir. Il faut donc que nous soyons mûs par l'Esprit de Dieu, qui répand la grace dans nos cœurs, & qui nous fait aimer & pratiquer le bien qui nous est commandé.

V. Il détruit les vaines subtilités des partisans de l'erreur.

Cependant les erreurs de Pelage & de Celestius se répandoient en Afrique. Leurs disciples prétendoient que c'étoit la doctrine des

égliſes d'Orient, & menaçoient ceux qui ne vouloient pas la recevoir, d'être condamnés par le jugement de ces égliſes. C'eſt ce qui obligea S. Auguſtin qui ſe trouvoit à Carthage, d'en parler encore au peuple dans un ſermon. Il y combattit les Pelagiens, ſans les nommer. Ils conviennent, dit-il, qu'il faut baptiſer les enfans, afin qu'ils puiſſent entrer dans le Royaume des Cieux, ſoutenant en même-tems que ſans le Baptême ils ne laiſſeront pas d'avoir la vie éternelle. C'eſt une doctrine inouie dans l'égliſe qu'il y ait une vie éternelle hors du Royaume des Cieux. L'Ecriture, ajoûte le ſaint Docteur, ne marque point de milieu entre la gauche & la droite, le Royaume de Dieu & le feu éternel. Quiconque eſt exclus du Royaume, eſt condamné au feu. Les Pelagiens nioient la damnation des enfans morts ſans baptême, parce qu'ils nioient le péché originel. Saint Auguſtin prouve donc le péché originel par la pratique du baptême. Quoique tous les raiſonnemens de ces hérétiques tendiſſent à anéantir la néceſſité du baptême des enfans, néanmoins accablés par l'autorité de l'Egliſe, ils ne faiſoient point difficulté d'avouer que les enfans avoient beſoin d'être baptiſés. Saint Auguſtin prouvoit encore le péché originel par les paroles de ſaint Paul, qui dit que le péché eſt entré dans le monde par un ſeul homme en qui tous ont péché. A quoi les Pelagiens répondoient, qu'Adam ayant péché le premier, ſon péché avoit paſſé à tous les autres, par l'imitation de ſon mauvais exemple. Nous rapportons cette diſtinction des Pelagiens, comme un exemple de la maniere dont ils ſe débarraſſoient des paſſages les plus formels de l'Ecriture. A la fin de ce ſermon ſaint Auguſtin lut aux fidéles

des passages de S. Cyprien. Ecoutez, dit-il, comment cet ancien Evêque de ce Siége de Carthage a montré ce que l'Eglise a toujours cru du péché originel : car ces gens-ci ne se contentent pas d'avancer des nouveautés impies, ils veulent encore nous accuser nous-mêmes de nouveauté. Cette méthode de S. Augustin, de lire aux fidéles des passages des Peres contre des erreurs que l'on veut répandre, est remarquable, de même que la hardiesse des Pelagiens à traiter de novateurs ceux qui défendoient l'ancienne & perpétuelle doctrine de l'Eglise. Saint Augustin ayant lu les passages de S. Cyprien, ajouta : On peut supporter ceux qui se trompent en d'autres questions qui ne sont point assez éclaircies, ni assez fermement établies par la pleine autorité ecclésiastique, mais non pas ceux qui veulent ébranler le fondement même de la Religion.

Il y avoit un grand nombre de Pelagiens en Sicile, particulierement à Syracuse : c'est ce qui porta un nommé Hilaire à écrire à saint Augustin pour le consulter sur plusieurs erreurs de ces hérétiques. Le saint Docteur lui répondit par une lettre pleine de lumiere, qui est la 157. Il dit que les Pelagiens étoient en plus grand nombre qu'on ne pensoit; mais que l'Eglise les toléroit encore, pour les guérir dans son sein, s'il étoit possible, plutôt que de les retrancher comme des membres incurables. Peu de tems après, il écrivit le livre de la nature & de la grace, qu'il intitula ainsi, parce qu'il y défendoit la grace de Jesus-Christ, sans blâmer la nature en elle-même ; mais en montrant qu'étant corrompue & affoiblie par le péché, elle a be-

ſoin d'être délivrée par la grace.

VI. Conférence de Jeruſalem. Zéle du Prêtre Oroſe, Jean de Jeruſalem favoriſe Pelage.

III.

Cependant un jeune prêtre nommé Paul Oroſe, attiré par la réputation de S. Auguſtin, vint d'Eſpagne par le ſeul déſir de recevoir la lumiere de ce grand Docteur. Saint Auguſtin, qui étoit encore plus humble que ſçavant, lui conſeilla d'aller conſulter en Paleſtine S. Jerôme & de repaſſer par l'Afrique. Oroſe entreprit ce voyage, & trouva ſaint Jerôme occupé à écrire contre les Pelagiens. Il ſe retira à Bethléem pour s'inſtruire auprès de ce ſaint Docteur, comme il avoit fait auprès de ſaint Auguſtin, & il eſperoit y vivre caché & inconnu, lorſqu'il fut appellé à Jeruſalem par les prêtres de cette égliſe. Y étant arrivé, l'Evêque Jean le fit aſſeoir avec les prêtres, qui lui demanderent s'il ſçavoit quelque choſe de ce qui s'étoit paſſé en Afrique touchant l'héréſie de Pelage & de Celeſtius. Oroſe expoſa ſimplement tout ce qui s'y étoit fait. Alors l'Evêque Jean fit entrer Pelage, & les prêtres lui demanderent s'il ſoutenoit la doctrine que l'Evêque Auguſtin avoit combattue. Il répondit : Qu'ai-je affaire d'Auguſtin ? Chacun fut ſurpris qu'il oſât parler avec ſi peu de reſpect, d'un Evêque dont Dieu s'étoit ſervi pour rétablir l'égliſe d'Afrique. On diſoit qu'il méritoit pour cela ſeul d'être chaſſé de l'aſſemblée ; & même de toute l'Egliſe. Mais l'Evêque Jean fit aſſeoir Pelage au milieu des Prêtres, quoiqu'il fût ſimple laïque & accuſé d'héréſie. Jean vouloit qu'Oroſe ſe déclarât accuſateur devant lui ; mais Oroſe le refuſa, en diſant que la doctrine de Pelage avoit été condamnée en Afrique, & qu'elle n'avoit plus beſoin d'être examinée.

Cependant l'Evêque interrogea Pelage, qui s'enveloppa dans mille subtilités. Oroſe parloit latin, & Jean parloit grec. Ils ne s'entendoient que par le ſecours d'un interpréte, qui s'acquittoit fort mal de cette fonction. Oroſe s'en étant apperçu, & voyant combien le Juge lui étoit peu favorable, s'écria : L'hérétique eſt latin : nous ſommes latins ; il faut reſerver à des Juges latins cette héréſie, qui eſt plus connue chez eux ; l'Evêque Jean veut ſe mêler de juger cette affaire, quoiqu'il ſoit lui-même ſuſpect. On convint de s'en rapporter au jugement du Pape Innocent. Cependant Jean s'aviſa d'impoſer ſilence aux deux partis ; mais Oroſe, loin d'y avoir égard, crut devoir réprimer l'inſolence des hérétiques, qui devenoient chaque jour plus hardis, & abuſoient de la patience avec laquelle l'Egliſe les toléroit. Il écrivit donc une apologie contre Jean de Jeruſalem, dans laquelle il attaque les hérétiques à découvert, ſans uſer des ménagemens que S. Jerôme & S. Auguſtin avoient cru pouvoir employer. Il finit par cette proteſtation : Je prends Jeſus-Chriſt à témoin que je hais l'héréſie & non l'hérétique : je le fuis à cauſe de l'héréſie ; qu'il la déteſte & la condamne ; & nous le regarderons comme notre frere.

IV.

La Conférence dont je viens de parler eſt de l'an 415. La même année il ſe tint en Paleſtine à Dioſpolis un concile de quatorze Evêques. Le ſujet du Concile étoit l'examen d'un mémoire préſenté par deux Evêques Gaulois, Heros d'Arles, & Lazare d'Aix, injuſtement chaſſés de leurs Siéges, à l'occaſion des troubles excités par l'irruption des bar-

VII. Concile de Dioſpolis. Pelage cache ſon impiété, trompe les Evêques & ſe fait abſoudre.

bares. Ces deux Evêques, choqués de la doctrine de Pelage, firent un abrégé des erreurs qu'ils avoient recueillies de ſes livres & de ceux de Celeſtius, y ajoutant les articles ſur leſquels Celeſtius avoit été condamné au concile de Carthage, & ceux qu'Hilaire avoit envoyés de Sicile à Saint Auguſtin. Ils préſenterent ce Mémoire en latin à Euloge de Céſarée qui préſidoit au Concile : mais ils ne purent s'y trouver eux-mêmes au jour marqué, parce que l'un d'eux étoit dangereuſement malade. Pelage au contraire y aſſiſta pour s'y juſtifier ; ce qui ne lui fut pas difficile, n'y ayant perſonne qui fût capable de démêler toutes ſes ſubtilités ; car Oroſe n'y étoit pas non plus. On ſoupçonna Jean Evêque de Jeruſalem d'avoir aidé Pelage à prendre ſi bien ſon temps. Ce ſéducteur voulant donner bonne opinion de lui aux Evêques du concile, ſe vanta d'être lié d'amitié avec pluſieurs ſaints Evêques, & produiſit des lettres, entre autres une petite de ſaint Auguſtin, écrite dans un temps où ce ſaint Docteur eſpéroit encore le ramener de ſes erreurs. Il fallut enfin lire le Mémoire des Evêques Heros & Lazare ; & comme les Evêques Juges en ce concile n'entendoient pas le latin, il ſe le faiſoient expliquer par un interpréte, au lieu que Pelage répondoit lui-même en grec. A chaque accuſation Pélage s'échappoit comme un ſerpent, & par le moyen d'une diſtinction il ſe tiroit d'affaire. Perſonne ne pouvoit découvrir ſes artifices : ainſi quand il avoit jetté de la pouſſiere aux yeux des Evêques par une explication captieuſe & qui préſentoit un ſens catholique, les Evêques y applaudiſſoient. Quand on liſoit des propoſitions qui

contenoient clairement l'hérésie, comme celles-ci : Le péché d'Adam n'a nui qu'à lui seul : la loi a envoyé des Saints au ciel comme l'Evangile : les enfans sans être baptisés ont la vie éternelle, quoiqu'ils n'entrent point dans le Royaume des Cieux : la grace n'est pas nécessaire pour chaque action particuliere : le libre arbitre suffit avec la loi & la doctrine : la grace de Dieu est donnée selon nos mérites : la grace dépend de ma volonté ; Pelage voyant que de telles propositions révoltoient les Evêques ; prenoit le parti de les condamner, disant que si elles étoient de Celestius, on ne devoit pas l'en rendre responsable. Les Evêques dirent que le saint concile & la sainte Eglise Catholique rejettoient cette doctrine, & Pelage déclara aussi qu'il anathématisoit toutes les erreurs condamnées par l'Eglise, ajoutant qu'il croyoit le mystere de la Trinité, & tous les autres dogmes, dont il n'étoit point question. Le concile en conséquence le jugea digne de la Communion ecclésiastique. Telle fut la conclusion du concile de Diospolis. Pelage y fut absous, parce qu'il parut Catholique, à la faveur des subtilités dans lesquelles il s'enveloppa. Mais sa doctrine y fut condamnée, & il fut forcé de la condamner lui-même. Il est vrai qu'il ne le fit que de bouche : car il ne changea point de sentiment, & trompa les Evêques. Après ce concile il devint plus fier, & il fit beaucoup valoir l'absolution qu'il y avoit reçue. Il n'osa cependant en montrer les actes, parce qu'on y auroit vu comment il avoit dissimulé ses erreurs devant les Peres du concile ; mais il se contenta de répandre partout une lettre où il disoit que quatorze Evêques l'avoient ju-

gé innocent. Il écrivit auſſi une petite apologie, où il ſe défendoit par l'autorité de ce concile ; & il l'envoya à ſaint Auguſtin. Le ſaint Docteur ſe douta bien que Pelage n'avoit été abſous qu'en cachant ſes impiétés ; mais n'ayant point encore de quoi l'en convaincre, il n'écrivit point ſur ce ſujet. Pelage crut pouvoir alors publier ſes quatre livres du libre arbitre, où il expliqua tout le fond de ſa doctrine pour réfuter ſaint Jerôme.

V.

VIII. Conciles de Carthage & de Milève où l'erreur eſt condamnée,

Cependant Oroſe de retour en Afrique, préſenta les lettres d'Heros & de Lazare au concile que tenoient a Carthage, ſelon la coutume, les Evêques de la Province Proconſulaire en 416 au nombre de ſoixante-huit. Après la lecture de ces lettres & des actes du concile de Carthage, où Celeſtius avoit été condamné cinq ans auparavant, les Evêques furent d'avis que Pelage & Celeſtius devoient être anathématiſés, s'ils ne condamnoient leurs erreurs clairement & ſans détour. Ils jugerent ce reméde abſolument néceſſaire pour arrêter le progrès du mal ; car tout étoit plein de gens qui à force de parler & de diſputer, entraînoient les foibles, & ébranloient les plus fermes dans la foi. Le concile jugea auſſi à propos de faire part de ſon jugement au Pape S. Innocent, afin d'y joindre l'autorité du Siége Apoſtolique. Dans leur lettre ils marquent les principales erreurs de Pelage qu'ils refutent par l'Ecriture, & diſent que cet hérétique a beaucoup de partiſans à Rome, qui font valoir le concile de Paleſtine. Pelage, ajoûtent ces Evêques, ſe montre dans tous ſes Ecrits ennemi de la gra-

ce, dont la néceſſité eſt ſi bien conſtatée par les prieres de l'Egliſe.

Vers le même tems il ſe tint à Milève un concile des Evêques de Numidie au nombre de ſoixante-un, dont S. Auguſtin étoit l'ame. Ces Evêques ayant appris ce que venoient de faire leurs illuſtres collegues du concile de Carthage, écrivirent à leur exemple au Pape ſaint Innocent, lui demandant de même la condamnation des erreurs de Pelage & de Celeſtius. Outre ces lettres ſynodales, ſaint Auguſtin en écrivit encore une au Pape ſaint Innocent, de concert avec quatre autres Evêques, Aurele de Carthage, Alype, Evodius & Poſſidius. Ils lui expliquoient amplement toute cette affaire & les ſuites qu'elle pouvoit avoir, & lui envoyoient les Ecrits faits de part & d'autre, inſiſtant ſur ce qu'il étoit évident que Pelage ne reconnoiſſoit point la grace propre aux Chrétiens. Ces lettres des conciles de Carthage & de Miléve, & celle des cinq Evêques, furent portées à Rome par un Evêque nommé Jule.

IX. Le Pape S. Innocent condamne l'erreur.

Vers le même tems ſaint Auguſtin ayant appris que Jean de Jeruſalem avoit beaucoup d'affection pour Pelage, lui écrivit de s'en donner de garde, & de le faire expliquer nettement ſur la néceſſité de la priere, & ſur le péché originel. Il le pria auſſi de lui envoyer les actes du concile de Paleſtine. Je vous le demande, dit-il, au nom de pluſieurs Evêques, qui ſont à ce ſujet dans la même inquiétude que moi. Le Pape Innocent écrivit auſſi à Jean de Jeruſalem ſur les violences faites en Paleſtine par une troupe de Pelagiens. Ils attaquerent S. Jerôme & les perſonnes pieuſes de l'un & de l'autre ſexe dont

Horribles violences des Pélagiens.

il prenoit ſoin. Il y en eut de tués : on brûla & on pilla les monaſteres. Sainte Euſtoquie & ſainte Paule ſa niéce virent maſſacrer leurs gens & ſe ſauverent à peine. Ce fut le ſujet de la lettre du Pape ſaint Innocent, qui diſoit à Jean, que l'auteur ſecret de ces violences n'étoit que trop connu. Cette lettre ne trouva plus en vie Jean de Jeruſalem, qui mourut l'an 417, après avoir tenu le Siége de Jéruſalem plus de trente ans. Le Pape ſaint Innocent écrivit auſſi une lettre de conſolation à ſaint Jerôme. Il répondit aux Lettres Synodales des Evêques d'Afrique, & les loua d'abord de ce qu'ils avoient conſulté le ſaint Siege, dont il ne manqua point de relever l'autorité & la dignité. Il établit ſolidement la doctrine Catholique ſur la grace, & condamna Pelage, Celeſtius & leurs ſectateurs, les déclarant ſéparés de la communion de l'Egliſe. Dans la réponſe aux cinq Evêques, le Pape ſaint Innocent dit : Nous doutons de la vérité des actes du concile dans lequel Pelage dit qu'il a été abſous, car il ne nous ont point été envoyés de la part du concile. Et dans ces actes mêmes il ne s'eſt point juſtifié nettement, mais il n'a cherché qu'à s'eſquiver & à embrouiller la matiere. Nous avons lû le livre qu'on dit être de lui & que vous nous avez envoyé. Nous y avons trouvé beaucoup de propoſitions contre la grace, beaucoup de blaſphêmes, rien qui nous ait plu, & preſque rien qui ne doive être rejetté de tout le monde. Ce ſaint Pape mourut peu de tems après avoir ainſi condamné la doctrine de Pelage & de Celeſtius.

VI.

Ces hérétiques chercherent les moyens d'effacer cette tache aux yeux des hommes. Pelage écrivit à Rome pour sa justification. Il espéroit y trouver de l'appui & mettre dans ses intérêts plusieurs du clergé. Celestius ayant été condamné à Carthage, comme nous l'avons dit, s'en alla à Ephese où il fut ordonné prêtre par surprise. Ensuite il alla à Constantinople. L'Evêque Atticus s'étant apperçu de son caractere inquiet & remuant, l'en chassa & en écrivit aux Evêques d'Asie. Celestius vint à Rome avec toute la diligence possible, & se présenta au Pape Zozime, Grec de naissance, qui venoit de succéder à saint Innocent, pour se justifier des erreurs dont on l'avoit accusé devant le saint Siége. Il présenta une confession de foi où il parcouroit tous les articles du symbole, depuis la Trinité jusqu'à la résurrection des morts, expliquant en détail sa créance sur tous les articles dont il n'étoit point question. Mais quand il venoit à celui dont il s'agissoit, il disoit: *S*'il y a des disputes sur des questions qui n'appartiennent point à la foi, je n'ai point prétendu les décider; mais je soumets tout à votre jugement, afin que si je me suis trompé par ignorance, vous me corrigiez par votre jugement. Il disoit ensuite sur le péché originel: Nous confessons que l'on doit baptiser les enfans pour la rémission des péchés; mais nous ne prétendons pas pour cela établir le péché transmis par les parens, ce qui est fort éloigné de la doctrine Catholique. Car le péche ne naît pas avec l'homme; c'est l'homme qui le commet après sa naissance. Telle fut la profession de foi de Celestius.

X.

Le Pape Zozime se laisse surprendre,

XI. Conduite étonnante de ce Pape.

Le Pape Zozime étoit alors occupé de pluſieurs affaires qu'il eſtimoit plus importantes, quoiqu'il ne s'agît de rien moins que du fondement même de toute la Religion. Pour ne pas tenir néanmoins plus long-temps en ſuſpens les Evêques d'Afrique qui ſçavoient que Celeſtius étoit à Rome, il voulut donner une déciſion. Il marqua le jour & le lieu de ce jugement. Outre le clergé de l'égliſe de Rome, il s'y trouva pluſieurs Evêques de divers païs. On y examina tout ce qui avoit été fait juſques-là : on fit entrer Celeſtius, on lut ſa profeſſion de foi : pluſieurs du clergé de Rome témoignerent approuver ſes ſentiments. Le Pape lui-même touché de la ſoumiſſion qu'il promettoit d'avoir pour ſon jugement, le regarda comme catholique. Il lui fit diverſes queſtions, & Celeſtius confirma de vive voix ce que contenoit ſon pernicieux écrit. Il promit en général de condamner tout ce que le ſaint Siége condamneroit. Etant néanmoins preſſé par le Pape Zozime de condamner ce qui lui avoit été reproché par le diacre Paulin ; cet homme, qui pour mieux ſurprendre le Pape, lui avoit témoigné tant de ſoumiſſion & de dévouement, ne voulut jamais condamner les erreurs qu'on lui ſpécifioit. Zozime donna un délai de deux mois, dans une affaire qui étoit ſi claire. Qu'onſe ſouvienne que Celeſtius avoit nié nettement le péché originel, dont la croyance eſt la baſe de toute la Religion. Etoit-ce donc là ce qu'on devoit attendre de celui qui par la prééminence de ſa dignité, auroit dû montrer plus de zéle qu'aucun autre pour les intérêts de Dieu & de la vérité ? Ce n'eſt pas tout. Le Pape Zozime mit de niveau Celeſtius &

ceux qui défendoient la vérité, & les exhorta d'éviter à l'avenir *ces vaines diſputes & ces queſtions curieuſes.* Il alla même juſqu'à dépoſer de l'Epiſcopat, & excommunier Heros & Lazare, quoiqu'ils fuſſent abſens, qu'ils n'euſſent point été entendus, & qu'ils n'euſſent d'autre crime, que d'avoir montré du zéle contre la déteſtable doctrine de Pelage & de Celeſtius. Le Pape Zozime écrivit enſuite à Aurele & aux autres Evêques d'Afrique ce qu'il avoit fait, & leur envoya les actes de ſon jugement. Il ſe plaignoit de ce qu'ils avoient ajouté foi trop légérement aux lettres d'Heros & de Lazare.

XII. On ſe laiſſe éblouir à Rome par les artifices des Pelagiens.

Après que le Pape Zozime eut écrit cette lettre, il en reçut une de Prayle Evêque de Jeruſalem, qui lui recommandoit très-affectueuſement l'affaire de Pelage. Cet hérétique avoit joint à cette lettre de Prayle, ſa confeſſion de foi & une lettre, adreſſées l'une & l'autre au Pape Innocent, dont il ne ſçavoit point encore la mort. Pelage diſoit dans ſa lettre, qu'on vouloit le décrier ſur deux articles, l'un de refuſer le Baptême aux enfans, l'autre de nier la néceſſité de la grace. Il rejettoit la premiere erreur, comme évidemment contraire à l'Evangile, & diſoit: Qui eſt aſſez impie pour refuſer à un enfant la rédemption commune du genre humain, & pour empêcher de renaître pour une vie certaine, celui qui eſt né pour une incertaine? Il ſe ſauvoit par ces dernieres paroles: car quand on l'interrogeoit ſur cette matiere, il diſoit: Je ſçais où ne vont pas les enfans qui meurent ſans Baptême, mais je ne ſçais pas où ils vont. Sur l'article de la grace, il diſoit: Dans toutes nos bonnes œuvres, no-

tre libre-arbitre eſt toujours aidé du ſecours divin. Sa confeſſion de foi, que nous avons encore, étoit ſemblable à celle de Celeſtius. Il expliquoit fort au long tous les articles de foi dont il n'étoit point queſtion, depuis le myſtere de la Trinité, juſqu'à la réſurrection de la chair. Cette confeſſion de foi étoit faite avec tant d'art, qu'elle paroiſſoit Catholique, en même-tems qu'elle laiſſoit la porte ouverte à ce qui fait le fond de ſon impiété.

Fleuri t. 5. p. 450.

Ces écrits ayant été lus à Rome publiquement, tous les aſſiſtans, & le Pape même en furent ébloüis. Ils trouverent que Pelage parloit à Jeruſalem comme Celeſtius à Rome. Ils furent remplis de joie & d'admiration. A peine pouvoient-ils retenir leurs larmes, tant ils étoient touchés qu'on eût pû calomnier des hommes d'une foi ſi pure. Il leur ſembloit que ces Ecrits ne parloient que de la grace de Dieu. Heros & Lazare parurent comme des brouillons, qui ne cherchoient qu'à troubler l'Egliſe. Le Pape Zozime écrivit donc une ſeconde lettre à tous les Evêques d'Afrique, plus forte que la premiere, où il témoigne être content de la profeſſion de foi de Pelage & perſuadé de ſa ſincérité, après quoi il parle ainſi contre les Evêques Héros & Lazare: Eſt-il poſſible, mes chers freres, que vous ne ſçachiez pas encore que ce ſont eux qui mettent le trouble dans l'Egliſe? Telle étoit l'idée que le Pape Zozime avoit des accuſateurs de Pelage; il les excommunioit, tandis qu'il regardoit comme des innocens injuſtement accuſés, les plus dangereux ſéducteurs que l'Egliſe pût porter dans ſon ſein. Ces Evêques ſi maltraités par le Pape ſont reconnus pour très-gens de

bien par saint Augustin ; & saint Prosper donne à Heros le titre de Saint & de disciple de saint Martin. Le Pape blâme ensuite les Evêques d'Afrique, d'avoir cru trop legerement les accusations portées contre Pelage, & les exhorte à être plus circonspects à l'avenir, à se réjouïr de ce que Pelage & Celestius n'ont jamais été séparée de la vérité Catholique.

VII.

XIII. Zéle de S. Augustin & des Evêques d'Afrique. Ils travaillent à éclairer le Pape Zozime. Leur sagesse & leur prudence.

Les Evêques d'Afrique ayant reçu la lettre du Pape Zozime en faveur de Celestius, furent pénétrés de la plus sensible affliction. Ils montrerent dans une occasion si importante & dans une conjoncture si délicate, combien ils étoient remplis de l'esprit de sagesse & de prudence. Ils sçurent allier tous les devoirs, le zéle pour la foi avec la modération & les égards dûs au premier des Pasteurs. Ils se hâterent de lui répondre, pour le prier instamment de laisser les choses en l'état où elles étoient, jusqu'à ce qu'il fût instruit plus à fond de cette affaire. Cette lettre fut envoyée promptement, parce qu'on sentoit que l'important étoit d'empêcher que le Pape ne s'engageât plus avant, & qu'il ne fit de nouvelles fautes. Par une conduite si sage, on n'aigrissoit point le mal, & on alloit même au-devant du progrès qu'il pouvoit faire. Après cette démarche si mesurée, saint Augustin engagea tous les Evêques d'Afrique à tenir le Concile le plus nombreux qu'il seroit possible, pour y décider clairement la foi, afin d'opposer à l'erreur un témoignage d'autant plus nécessaire, que la démarche du Pape Zozime tendoit plus à la favoriser. Ils s'assemblerent donc à Cartha-

Fleuri t. 5. p. 417.

ge au nombre de deux cens quatorze. Ils firent dans ce célébre Concile des décrets ſur la foi, que Rome & toute l'Egliſe ſuivit enſuite. A la tête de ces décrets, on mit une ſeconde lettre au Pape Zozime, où ils lui diſoient, qu'ils avoient commencé par ordonner que la ſentence portée par le vénérable Evêque Innocent contre Pelage & Celeſtius ſubſiſtât, juſqu'à ce qu'ils reconnuſſent nettement que la grace de Jeſus-Chriſt nous eſt néceſſaire pour chaque action, enſorte que ſans elle nous ne pouvons rien avoir, penſer, dire, ou faire qui appartienne à la vraie piété; que Celeſtius devoit anathématiſer clairement ce qu'il avoit mis de mauvais dans ſon écrit, de peur que pluſieurs ne cruſſent non que Celeſtius avoit rétracté ſes erreurs, mais que le Siége Apoſtolique les avoit approuvées. Ils parloient enſuite avec force & avec dignité de l'importance de la cauſe qu'ils défendoient, juſtifioient en tout leur conduite, & lui envoioient les actes de tout ce qui s'étoit paſſé. Cette lettre fut portée par Marcellin ſoudiacre de Carthage.

XIV. Concile d'Afrique où l'erreur eſt ſolemellement condamnée. Le Pape Zozime le confirme, & termine ainſi cette grande affaire.

L'année ſuivante les Evêques de toute l'Afrique, infatigables dans la pourſuite de l'erreur, s'aſſemblerent encore tout de nouveau à Carthage en Concile national, au nombre de plus de deux cens. On y décida neuf articles de doctrine contre les Pélagiens. Ils furent dreſſés par ſaint Auguſtin qui étoit l'ame de ce Concile. Dieu bénit le zéle de ce ſaint Docteur & des Evêques d'Afrique, qui eurent la conſolation d'apprendre que le Pape Zozime avoit reconnu qu'on l'avoit ſurpris. Pluſieurs fidéles de Rome, qui ſentoient combien la doctrine de Pelage & de Celeſtius

Celestius étoit dangereuse, firent connoître au Pape plusieurs Ecrits de ces hérétiques, & le Pape les condamna autentiquement. L'héréſie avoit cependant à Rome un grand nombre de défenseurs, & il y eut une division, qui servit de prétexte aux Pélagiens d'accuser les Catholiques de sédition. Le Pape aiant voulu tirer de la bouche de Celestius, une réponse préciſe aux questions que les Evêques d'Afrique lui avoient conseillé de faire à cet hérétique, il n'osa se présenter à cet examen, & s'enfuit de Rome. Alors le Pape Zozime donna sa sentence, par laquelle il confima les décrets du Concile d'Afrique; & conformément au jugement du Pape Innocent son prédécesseur, il condamna de nouveau Pelage & Celestius, les réduisant au rang des pénitens, s'ils abjuroient leurs erreurs, sinon les retranchant absolument de la communion de l'Egliſe. Le Pape Zozime en écrivit aux Evêques d'Afrique en particulier, & en général à tous les Evêques une lettre fort ample. Au lieu de s'humilier, comme il semble qu'il l'auroit dû faire, & de reconnoître le tort qu'il avoit eu en favoriſant des hérétiques ſi dangereux, il commence sa lettre par exalter la gloire & la prééminence de son Siége, ne considérant pas que plus sa place l'élevoit au-deſſus des autres, plus la faute qu'il avoit faite étoit considérable. Le Pape, après ce préambule, établit la saine doctrine, conformément à tout ce qu'avoient décidé les Evêques d'Afrique.

XV. L'erreur chaſſée de l'Egliſe. Triomphe de la vérité.

Cette lettre du Pape Zozime fut envoyée à toutes les égliſes du monde, & tous les Evêques Catholiques y souscrivirent. L'Empereur Honorius fit une Ordonnance contre les Pela-

giens, & appuia de son autorité la décision de l'Eglise. Les Evêques qui ne voulurent pas souscrire à la condamnation des Pelagiens, furent dépossés par les jugemens ecclésiastiques, & chassés de l'Eglise par l'autorité Impériale. Plusieurs renoncerent à l'erreur & rentrerent dans leurs églises. Il y en eut dix-huit qui demeurerent obstinés, dont le plus fameux fut Julien évêque d'Eclane. On les somma de condamner avec toute l'Eglise les erreurs de Pelage & de Celestius. Ils le refuserent, & dirent qu'ils en appelloient à un Concile plenier. Mais saint Augustin fit voir combien cet appel étoit illusoire. Toute l'Eglise n'auroit fait autre chose en plein Concile, que confirmer les articles de doctrine clairement décidés dans les conciles d'Afrique & dans la lettre du Pape Zozime. C'est ainsi que fut chassée de l'Eglise, une erreur d'autant plus pernicieuse, qu'en attaquant la Religion dans le cœur, elle laissoit subsister tout le culte extérieur; & qu'en faisant à l'Eglise une plaie mortelle, il n'en paroissoit rien au-dehors. Ceux qui lui servoient d'organe, avoient une grande apparence de piété, tandis qu'ils en ruinoient l'esprit. L'erreur s'étoit glissée comme un serpent dans l'Eglise. mais elle ne put échapper à la vigilance des Pasteurs. Elle ne demandoit qu'à être tolérée, mais on ne voulut entrer en aucune composition avec elle. Elle séduisit un grand nombre de personnes; elle trouva même le secret de cacher sa laideur, & de prendre une forme assez spécieuse pour en imposer au Pape Zozime; mais la lumiere des évêques d'Afrique perça toutes les ténébres dans lesquelles elle s'efforça de se cacher. Ces Pasteurs vraîment dignes

du nom de sentinelles en Israël, la poursuivirent jusques dans ses retranchemens. Dieu bénit leurs travaux & leur zéle, & leur donna la consolation d'être témoins du triomphe de la vérité.

VIII.

L'on voit clairement par l'histoire du Pelagianisme, dont je viens de donner un abrégé, que le Pape S. Innocent I. ne prononça contre cette hérésie qu'après les conciles de Carthage & de Milève. S. Prosper dit expressément que ce fut la décision du grand Concile d'Afrique, qui fut reçue avec respect de tout le monde chrétien ; & il ajoute ailleurs, que l'Afrique eut la gloire dans ses célébres assemblées, de former des décrets que Rome a approuvés, & que les Royaumes ont suivis. Les Empereurs dans leurs Rescrits contre les Pelagiens, s'appuyerent uniquement sur le jugement qui avoit été porté avec maturité par les évêques d'Afrique, sans faire mention des lettres des Papes.

XVI. Observations sur la condamnation du Pelagianisme.

Poëme contre les Ingrats ch. 2.

Enfin ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ce jugement porté par le Pape, avoit un objet clair & déterminé. L'erreur des Pelagiens étoit si notoire & si manifeste, que les plus simples d'entre les fidéles sentoient l'accord de ce jugement avec les vérités qu'on leur avoit apprises dès l'enfance. Ces hérétiques nioient le péché originel, & la nécessité d'une grace qui nous fît faire le bien, en nous inspirant la bonne volonté. Toute l'Eglise s'élevoit contre eux pour les condamner. Les exorcismes, les prieres de l'Eglise, la doctrine des Peres qui avoient vécû depuis les Apôtres, tout concouroit à les convaincre d'impiété. Ce sont là, disoit S. Au-

guſtin, en citant un grand nombre de paſſages des Peres des ſiécles précédens qui formoient le canal de la tradition, ce ſont là les juges devant leſquels vous devez être jugés : voilà le Synode reſpectable que j'ai à vous oppoſer. Si on aſſembloit un Concile de tout le monde, pourroit-il y avoir dans ce Synode autant de Docteurs auſſi reſpectables que ceux qui dans tous les temps ont dépoſé contre vous ? Toute la multitude des fidéles répandus par toute la terre, diſoit encore le ſaint Docteur, conſpiroit unanimement à affermir ce fondement de la foi que les Pélagiens vouloient ébranlar. Falloit-il aſſembler un Concile général pour condamner une héréſie auſſi notoire que la vôtre ? C'eſt dans de telles circonſtances que ce Pere diſoit avec vérité, que la cauſe étoit finie.

Contre Jul. l. 3. n. 31.

Ep. 2. ch. 10.

XVII. Pourquoi S. Auguſtin diſoit qu'après le jugement du Pape la cauſe étoit finie.

Le jugement du Pape ſaint Innocent, après lequel ſaint Auguſtin diſoit que la cauſe étoit finie, avoit tous les caracteres d'un véritable jugement eccléſiaſtique. Premierement, il avoit un objet très-clair & très-déterminé. Il préſentoit une erreur déteſtable à condamner, il la ſpécifioit, & expoſoit le dogme précis qu'il falloit croire. Il ſuffit, diſoit ce ſaint Pape, de lire les Pſeaumes, pour y apprendre le beſoin infini que nous avons de la grace, pour être délivrés de l'abîme de miſere où le péché nous a précipités. Secondement, ſaint Auguſtin montroit l'accord parfait du jugement du Pape Innocent avec l'autorité de tous les ſaints Peres. J'ai rapporté ſes paroles. Troiſiémement, ce jugement du Pape venoit à l'appui des Conciles d'Afrique, & ne faiſoit que confirmer ce qui y avoit été ſi clairement décidé : Saint In-

nocent le dit formellement. Quatriémement, les fidéles en lisant ce jugement, y reconnoissoient la foi qui leur avoit été toujours enseignée, & saint Augustin faisoit beaucoup valoir ce témoignage des fidéles, témoignage d'autant plus précieux, que les fidéles étoient mieux instruits. Cinquiémement enfin, les Pelagiens ne pouvoient tirer aucun avantage du jugement du Pape Innocent; au contraire ce jugement jetta parmi eux la consternation, & ne réjouit que les défenseurs de la grace. Les Pelagiens avoient esperé obtenir un décret qui leur seroit favorable, par le crédit de plusieurs du Clergé de Rome qui étoient dans leurs intérêts; mais Dieu trompa leur attente, & ne permit pas un si grand scandale. Si malheureusement le Clergé de Rome eût approuvé les erreurs de Pelage & de Célestius, on l'auroit accusé lui-même de prévarication: ce sont les paroles de S. Augustin: *Ex hoc potius esset prævaricationis nota Romanis clericis inurenda. IX.*

XVIII. Etat de la dispute entre S. Augustin & les Pelagiens.

Il étoit fort naturel que dans un temps où les Chrétiens vivoient en paix, & où toutes les vérités de la Religion étoient développées avec une nouvelle clarté, on agitât la question la plus simple, la plus intéressante pour l'homme, & celle qui devoit se présenter le plus naturellement à l'esprit. L'unique affaire de l'homme sur la terre, est de se mettre dans la voie du salut. On y est, quand on a le bonheur de vivre dans le sein de l'Eglise catholique. Mais le plus grand nombre de ceux qui ont cet avantage extérieur, n'arrive pas pour cela au salut. Pour être sauvé, il faut vivre dans la justice, avoir une véritable piété, une bonne volonté: or, demandoit saint Augus-

tin, Qui est-ce qui fait que l'un possède ce trésor & que l'autre en est privé ? *unde bona voluntas* ? C'étoit proprement à l'examen de cette question si simple, que se réduisoit la grande controverse de saint Augustin contre Pelage. L'un & l'autre convenoient que l'homme a tort quand il péche, & qu'il mérite punition ; qu'il est au contraire digne de louange & de récompense, lorsqu'il fait le bien. Mais en débarrassant la dispute de toutes chicanes, elle se réduisoit à sçavoir de qui venoit en premier la décision. Or les Pelagiens pensoient que c'est l'homme & non pas Dieu qui décide de ce point capital. Il est vrai qu'ils évitoient de s'exprimer si clairement. Ils s'enveloppoient de mille subtilités, pour ne pas faire l'aveu formel d'un principe dont la piété est effraiée, mais c'étoit à quoi tendoit toute leur doctrine.

Saint Augustin au contraire & toute l'Eglise avec lui, soutenoient que c'est de Dieu en premier que vient la décision & non pas de l'homme. Saint Augustin & Pelage reconnoissoient l'un & l'autre, que l'homme veut & agit quand il fait le bien & le mal & qu'il veut & agit librement. Mais Pelage prétendoit qu'il est impossible que Dieu opere proprement dans l'homme une action libre. S. Augustin soutenoit au contraire, qu'il est aussi facile à Dieu de créer dans l'homme un bon vouloir libre, que de créer toutes sortes de créatures. Il ajoutoit qu'en effet il n'y a en nous aucune bonne œuvre que Dieu ne crée de la sorte ; mais il enseignoit en même-temps, que Dieu en faisant agir la volonté, ne détruit pas en elle le pouvoir de ne pas agir, qui subsiste toujours dans cette vie ;

il empêche seulement qu'elle n'en fasse usage. Le saint Docteur soutenoit encore que l'homme ne manque jamais de faire le mal, lorsque Dieu ne l'empêche point de le faire; qu'alors l'homme a néanmoins tort, puisqu'il se détermine librement au mal & avec un vrai pouvoir de ne le pas faire; qu'ainsi l'homme est dans une souveraine dépendance de Dieu pour n'avoir point tort, parce que Dieu est souverainement puissant pour lui faire faire le bien, comme il est aussi souverainement juste en permettant qu'il tombe dans le péché.

Pelage convenoit avec saint Augustin, que Dieu sçait qui sont les Elus qui regneront avec Jesus-Christ dans la gloire, & qui sont les réprouvés qui brûleront éternellement dans l'enfer; mais saint Augustin disoit que c'est Dieu qui a séparé gratuitement les Elus d'avec les réprouvés; & Pélage soutenoit que ce n'est point Dieu qui est l'auteur de cette séparation, mais le libre arbitre de l'homme à qui il plaît de bien ou mal user des secours de Dieu. A l'égard du péché originel, lorsque les Pelagiens étoient forcés d'en admettre le nom, ils en détruisoient la réalité, disant que ceux qui au sortir de cette vie paroissent devant Dieu étant chargés de ce seul péché, sont dans un état où ils n'éprouvent aucune peine. Saint Augustin enseignoit que ce péché est incompréhensible, mais réel, & que les enfans morts sans Baptême sont justement damnés à cause de ce péché, & éternellement malheureux.

X.

XIX. Vérités capitales établies par S.

L'un des plus grands avantages qu'ait tiré l'Eglise des disputes des Pelagiens, & des Ecrits de saint Augustin contre eux, a été

Auguſtin contre les Pelagiens.

d'avoir clairement ſéparé la grace de Jeſus-Chriſt, telle que les Ecritures nous la font connoître, de tout ce qui en empruntoit le nom; d'avoir démêlé toutes les équivoques dont cette queſtion ſi importante eſt embarraſſée, & que les Pelagiens avoient affecté de multiplier; d'avoir marqué le commencement de cette grace au commencement de la foi; d'avoir établi que ce qui eſt commun à tous les hommes eſt la nature, mais que la grace eſt libre, gratuite, donnée ou refuſée ſelon les jugemens de Dieu, juſtes à la vérité, mais impénétrables; que cette grace conſiſte dans l'inſpiration de l'amour; qu'elle ſeule délivre & guérit la volonté, & que tout ce qui n'a point cette vertu, appartient à la loi & à la lettre qui tue, & non à l'eſprit qui vivifie. Dieu, diſoit Pelage, opére en nous de bons vouloirs & de ſaints deſirs, lorſque nous voyant livrés à nos paſſions, & n'aimant que les choſes préſentes, il nous embraſe par la promeſſe des récompenſes, & par la grandeur de la gloire future; lorſqu'en révélant les myſteres de ſa ſageſſe, il excite dans la volonté ſtupide & languiſſante le déſir de le poſſéder; lorſqu'il nous fait connoître tout ce qui eſt bon.

Ce paſſage de Pelage eſt très propre à montrer le point précis de la controverſe qui étoit entre ſaint Auguſtin & lui. Qui n'auroit cru que dans cette variété de dons & d'opérations, Pelage confeſſoit la vraye grace de Jeſus-Chriſt? Cependant le ſaint Docteur, avoué en cela de toute l'Egliſe, n'y reconnoiſſoit rien de cette grace, parce qu'il n'y trouvoit point l'opération de la charité dans le cœur, & que tout le reſte ſéparé de la charité peut être en nous ſans la grace de J. C.

C'étoit cette grace que ce Pere vouloit que Pelage confessât pour être véritablement Chrétien: *Grace qui non-seulement nous fait croire ce que nous devons aimer, mais qui nous fait aimer ce que nous devons croire. Hanc debet Pelagius gratiam confiteri, si vult non solum vocari, verum etiam esse Christianus.* *De la Grace de Jesus-Christ. c. 12. n. 13.*

La charité est la grace du nouveau Testament: Charitas gratia est novi Testamenti. Si la charité ne vient pas de Dieu, mais des hommes, les Pelagiens sont victorieux; mais si elle vient de Dieu, les Pelagiens sont vaincus. Le saint Docteur établit par-tout les mêmes principes. Il définit la grace une inspiration de la charité qui nous fait faire par un saint amour ce que nous connoissons de nos devoirs, & c'est là proprement la grace: *Inspiratio dilectionis, ut cognita sancto amore faciamus, quæ propriè gratia est.* C'est de cette grace qu'il s'agissoit uniquement dans la dispute de l'Eglise contre les Pelagiens; c'est celle que S. Augustin a reconnue si glorieusement, & dont l'Eglise a défendu la nécessité pour toutes les actions de la piété chrétienne; *gratia ad singulos actus datur;* & sans laquelle elle a défini qu'on ne fait jamais un bon usage de son libre arbitre; parce qu'en effet cette grace est le don par lequel on use bien des autres dons, & sans lequel on n'en use jamais bien. C'est la charité seule qui, à l'exclusion de tous les autres dons, est proprement la grace de Jesus-Christ répandue dans nos cœurs; charité commencée, s'il s'agit d'un commencement de grace; charité actuelle, s'il s'agit du secours actuel de la grace; charité habituelle, s'il s'agit de la sainte habitude de la grace. En un mot, c'est

à la charité ſeule, ou ce qui eſt la même choſe, au ſaint amour, que la grace doit être rapportée, ſoit dans ſon commencement, ſoit dans ſon progrès, ſoit dans ſa perfection. S. Auguſtin admire la puiſſance de la grace, en ce qu'elle fait paſſer un cœur ennemi & rebelle, de l'averſion pour Dieu à l'amour de Dieu, & en ce que de non voulant elle le rend voulant : *Eos ad ſeipſum omnipotentiſſimâ facilitate convertit, ac volentes ex nolentibus facit.*

Lettre 217. ch. 6.

XX. Précis de la doctrine de S. Auguſtin ſur la grace.

Enfin, pour donner en peu de mots, un précis de la doctrine que ſaint Auguſtin a défendue contre les Pélagiens, il faut conſidérer qu'il y a deux vérités qui paroiſſent d'abord oppoſées, mais qui en effet ne le ſont pas, & que nous devons tenir également avec l'Egliſe catholique. La premiere, c'eſt que l'homme eſt libre ; la foi s'accorde en ce point avec le ſentiment intérieur, que tous les hommes ont de leur liberté. La ſeconde, c'eſt que pour faire actuellement le bien, il a beſoin du ſecours de la grace efficace. L'homme eſt libre, même après le péché. Par-là il eſt ſuſceptible de loix, de conſeils, de punition, de récompenſe. Il eſt digne d'être récompenſé, s'il obſerve la loi ; il eſt coupable & digne de punition, s'il la viole. Il a donc un vrai & réel pouvoir de l'obſerver, s'il le veut ; car il n'y a point de vraie liberté, ſans un vrai pouvoir actif. Il n'eſt pas moins indubitable, que l'homme dans l'état où il eſt tombé par le péché, a beſoin du ſecours de la grace efficace : parce qu'il ne veut jamais effectivement le bien d'une maniere utile au ſalut, ſi cette bonne volonté ne lui eſt donnée. Sans cette grace, il eſt vrai de dire, ſelon le langage de l'Ecriture même, autoriſé

par toute la Tradition & par les prieres de l'Egliſe, & qu'il n'eſt pas permis d'abandonner, que l'homme ne peut faire aucun bien, parce que cette grace eſt néceſſaire pour le faire, & que c'eſt par elle ſeule qu'il le peut faire, de cette ſorte de pouvoir qui eſt inſéparable de l'effet même. Ainſi quoiqu'il puiſſe obſerver la loi, s'il le veut, il ne le veut pourtant jamais, ſi Dieu par ſa grace intérieure & efficace qu'il ne doit à perſonne, ne le lui fait vouloir. Il eſt vrai, dit ſaint Auguſtin, que tous les hommes peuvent obſerver la loi de Dieu, s'ils le veulent; mais c'eſt le Seigneur qui prépare leur volonté, ou, comme il dit ailleurs, & ce qui revient au même: Mais c'eſt la grace qui le leur fait vouloir. A l'égard du mal, la volonté ſe ſuffit à elle-même pour le commettre effectivement. Elle ne trouve en elle-même que penchant & inclination pour le mal; & elle demeure toujours eſclave du péché, tant qu'elle n'eſt point délivrée par la grace du libérateur. C'eſt pour lors, dit Jeſus-Chriſt, que vous ſerez vraîment libres, lorſque le Fils de l'Homme vous aura délivrés. Saint Auguſtin & ſaint Proſper ne font point même difficulté de dire que le libre arbitre n'a de force que pour pécher, s'il n'eſt ſecouru par la grace de Jeſus-Chriſt, laquelle, ſelon ſaint Paul, ceſſeroit d'être grace, ſi elle n'étoit entierement gratuite. *S. Jean. VIII. 36.*

XXI. Importance des vérités de la grace.

Les vérités de la grace ſont une des portions les plus précieuſes de la doctrine de l'Egliſe; car comme l'œuvre propre du Meſſie a été de donner aux hommes la juſtice & l'accompliſſement de la loi, de les faire paſſer du péché à un état de ſainteté, & de

les y conſerver juſqu'à la fin par la vertu efficace de ſon opération : de même une des principales vérités qu'il eſt venu leur apprendre, eſt que ce bienfait leur vient de Dieu par ſon entremiſe. Nul autre ſecret n'étoit plus important pour eux, nulle autre vérité ne leur étoit plus néceſſaire, puiſque c'eſt celle qui leur fait connoître Jeſus-Chriſt pour leur Sauveur, & qui les porte à s'approcher de lui avec confiance, afin d'en recevoir un ſi grand bienfait. La doctrine de la grace eſt donc le tréſor des Chrétiens ; & c'eſt en faiſant uſage & en ſe nourriſſant de cette céleſte doctrine, qu'ils entretiennent & font croître la vie de leur ame.

Saint Auguſtin établit pour principe, que les ſaintes Ecritures nous inculquent partout la grace de Jeſus-Chriſt : *In omnibus Scripturis ſanctis, gratia Dei quæ liberat nos commendat ſe nobis.* C'eſt, dit-il encore, par un myſtere profond mais ſalutaire, que l'Ecriture a par-tout un plan ſuivi & ſoutenu, qui eſt de ramener toujours ceux qui y font attention, à cet avertiſſement, que celui qui ſe glorifie, doit ſe glorifier dans le Seigneur. De quoi en effet l'Ecriture nous entretiendroit-elle, ſinon de Jeſus-Chriſt qui eſt la fin de la loi, & de la grace qui la fait accomplir ? Que doit-elle montrer à l'homme, ſi non ſes beſoins, & en même-temps ſon unique reſſource ? Une pareille inſtruction eſt digne de Dieu, & elle eſt vraiment utile à l'homme. Saint Auguſtin a raiſon de conclure qu'elle dévoile toutes les anciennes Ecritures ; car c'étoit l'oppoſition à ces vérités qui empêchoit & qui empêche encore le Juif d'y voir Je-

Sur le Pſ. 70.

Manuel ch. 98.

sus-Christ, selon la doctrine de saint Paul.

Les vérités de la grace ne sont pas seulement la matiere des leçons que l'Ecriture nous donne, on peut dire encore qu'elles sont très-fecondes, & qu'elles influent dans toute la morale. En effet si la Justice vient de Dieu, & s'il la donne à qui il lui plaît, il faut le prier sans cesse, mettre en lui & non dans le libre arbibre toute sa confiance, lui rapporter tout ce qu'il y a de bien en nous, lui en demander l'accroissement, lui rendre de continuelles actions de graces, l'aimer comme celui de qui nous tenons tout. Mais comment les ennemis de la grace s'y prendront-ils pour rendre à Dieu un tel culte ? Lui demanderont-ils la bonne volonté, tandis qu'ils refusent de connoître que c'est Dieu qui la donne ? Mettront-ils leur confiance dans son secours, tandis que selon eux ce secours ne décide de rien, & que c'est au libre arbitre à en faire usage ?

ARTICLE V.

Ouvrages de Saint Auguſtin.

I.

I. Idée générale des Ouvrages de S. Auguſtin.

LEs Ouvrages de ſaint Auguſtin ſont eux ſeuls une Théologie complette. Ce Pere s'eſt appliqué dans tous ſes Ecrits, à expliquer avec une merveilleuſe netteté les vérités chrétiennes, à les bien digerer, à les débarraſſer de toutes les chicanes des hérétiques, & à les mettre dans un ordre méthodique. Il a marqué avec préciſion ce qu'on doit croire de chaque myſtere, ce qu'on doit répondre aux objections que l'on y oppoſe, & comment on doit tirer de l'Ecriture de quoi appuyer chaque dogme & chaque vérité. Quelqu'abſtraites que ſoient les matieres qu'il traite, il les met dans un ſi grand jour, qu'elle deviennent intelligibles à tout le monde. Il ſçait répandre dans tous ſes Ouvrages un goût de piété, qui dégage inſenſiblement ſon lecteur de l'amour des créatures, pour le porter à n'aimer que celui dont il a reçu l'être & la vie. L'idée que je vais tacher d'en donner, fera ſentir quel eſt le bonheur de ceux qui ſont les fidéles diſciples de ce grand maître, & combien l'un des plus grands hommes de notre temps avoit raiſon de dire, qu'un Eccléſiaſtique ne doit ambitionner d'autre fortune, que de goûter les Ecrits de cet

M. Dupuis.

incomparable Docteur, & d'en bien connoître tout le prix.

II.

Il n'est presque pas possible de compter les éditions particulieres qui se sont faites des œuvres de S. Augustin. Les livres de la Cité de Dieu furent mis au jour aussi-tôt après l'invention de l'Imprimerie. Dans la premiere édition qui est de 1467, il n'y a ni nom d'Imprimeur, ni nom du lieu où elle fut faite. Amerbach fut le premier qui entreprit une édition générale des Oeuvres de S. Augustin, laquelle parut au commencement du seiziéme siécle. Erasme en donna une plus complette en 1529 à Basle en dix tomes à longues lignes. Il en parut ensuite plusieurs autres, à Venise, à Lyon, à Paris. Les Docteurs de Louvain travaillerent à donner quelque chose de plus correct & de plus ample que tout ce qui avoit paru. Leur édition est d'Anvers en 1677 en dix vol. in folio dont il se fit un grand nombre de réimpressions.

II. Editions qui se sont faites des Ouvrages de S. Augustin.

Après tant de recherches, de soins & de travaux, les Ouvrages de saint Augustin ne se trouvoient point encore dans l'état où ils devoient être pour contenter le public. Un illustre Docteur, la lumiere & la gloire du siécle dernier, inspira aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, le dessein d'en donner une nouvelle édition, leur représentant toutes les raisons qui lui faisoient juger que l'Eglise attendoit d'eux cet important service. L'avis fut goûté & suivi. Les Supérieurs chargerent de ce travail Dom Blampin, homme d'un esprit juste & solide, de beaucoup de vertu & d'une application infatigable. Il examina tous les manuscrits qu'il put rassem-

M. Arnaud.

bler, en confronta les différentes leçons, & consulta tous les anciennes éditions. Il fut ensuite secondé par plusieurs Sçavans de sa Congrégation. Cette edition, qui est très-correcte & la plus complette de toutes, est distribuée en dix tomes in folio. Les deux premiers parurent en 1679 à Paris ; les autres dans le cours des années suivantes jusqu'en 1690, que le dixiéme sortit de dessous la presse. L'onziéme ne fut rendu public qu'en 1700. Il contient la vie de saint Augustin, une table générale de tous ses Ouvrages, & une autre des matieres contenues dans chacun. Cette vie n'est qu'une traduction latine de celle que M. de Tillemont avoit faite en françois, mais qui ne fut imprimée que deux ans après. La table des matieres est ce qu'on a de mieux en ce genre, soit pour le choix, soit pour l'arrangement. L'Epître dédicatoire est de D. Mabillon, qui du soir au matin la mit dans l'état où elle est. Elle passe néanmoins pour un chef-d'œuvre.

III. L'édition des Bénédictins attaquée par les nouveaux ennemis de la doctrine de saint Augustin. Elle est justifiée à Rome.

Dès qu'on eut commencé à débiter le premier tome, les ennemis trop connus de la doctrine de S. Augustin engagerent un Capucin à déférer la nouvelle édition à M. de Harlay Archevêque de Paris. Le délateur fut méprisé, & ses accusations convaincues de faux. A peine le dixiéme tome fut-il achevé, que les mêmes ennemis, qui n'osoient se montrer, se cacherent sous le nom d'un Abbé d'Allemagne, & publierent une lettre contre l'édition des Bénédictins. Personne n'en fut la dupe. On découvrit bientôt de quel corps étoit ce prétendu Abbé d'Allemagne, qui fut convaincu de n'avoir ni science ni bonne foi. Les sçavans éditeurs mirent en poudre

les calomnies répandues dans la lettre. Ceux qui en étoient les vrais auteurs la firent courir à Rome comme à Paris. Ils semerent ensuite de nouvelles piéces, & mirent en œuvre tous les ressorts secrets de leur politique pour traverser ce bien, en faisant passer les Editeurs pour des gens dont la foi étoit suspecte. Les Bénédictins se justifierent dans la préface, à laquelle l'Archevêque de Paris fit ajouter certaines déclarations que l'on y trouve. Le grand Bossuet, qui connoissoit tout le prix de cette édition, en avoit donné une idée avantageuse à Louis XIV, qui fit défendre de rien dire ou écrire touchant l'édition de saint Augustin. Le Pape Clement XI adressa en 1706 au Supérieur général des Bénédictins, un Bref qui mettoit cette édition, comme toutes les autres sorties de cette Congrégation, à couvert de toute contradiction; & l'on donna à Rome un décret qui proscrivoit les libelles pleins de calomnies, répandus contre la nouvelle édition de saint Augustin.

III.

IV. Ecrits contenus dans le premier tome.

Le premier tome des Oeuvres de S. Augustin renferme ce qu'il écrivit étant encore jeune, & avant qu'il fût élevé au Sacerdoce. On a cru néanmoins devoir y faire entrer ses deux livres des Retractations qu'il composa sur la fin de sa vie, comme pour servir d'introduction à ses autres Ouvrages, & les treize livres de ses Confessions, qu'il ne publia que pendant son Episcopat; afin que le lecteur vît dans le premier de ces Ouvrages combien saint Augustin avoit de modestie & d'amour pour la vérité, & dans l'autre quels étoient les sentimens de son cœur.

V. Les deux livres de Retractations.

Les Retractations sont divisées en deux livres, dont le premier est emploié à la revision des Ecrits de saint Augustin jusqu'à son Episcopat. Le second comprend tout le reste de ses Ouvrages. Il y en a qui s'imaginent que le saint Docteur ne fait dans ces deux livres que retracter des erreurs. Mais ils font voir qu'ils n'entendent pas même le sens de cette expression. Le mot latin *retractare* signifie proprement, revoir, retoucher, manier de nouveau. La seule erreur que saint Augustin ait retractée dans ces deux livres, est celle des Semi-Pelagiens, dont il ne s'étoit point assez donné de garde avant qu'il eût étudié à fond les vérités de la grace. Le saint Docteur dans ses Retractations ne fait autre chose que s'expliquer lui-même, afin qu'on n'abuse point de quelques termes moins clairs. L'exactitude de saint Augustin dans cette revision, va jusqu'à marquer sur chaque Ouvrage quelle en a été l'occasion, son titre, la matiere qui y est traitée, de combien de livres il est composé, les paroles par lesquelles il commence. C'est ce qui donne une grande facilité pour distinguer ses véritables Ecrits, de ceux qui lui sont supposés.

VI. Ses Confessions.

Les Confessions de saint Augustin sont le témoignage de son ardent amour pour Dieu. Il y est grand par-tout, soit qu'il déplore les déréglemens de sa jeunesse, soit qu'il rende graces à son libérateur. Cet Ouvrage, infiniment précieux, sera toujours les délices des personnes qui ont une sincere piété, & on ne l'estimera jamais autant qu'il mérite de l'être. Ce livre est une peinture vive & animée de son cœur, faite par lui-même avec toute la fidélité d'un homme qui parle à Dieu.

On y apprend de cet habile maître à connoître Dieu & à se connoître soi-même, & cela non par des traits languissans qui chargent plus qu'ils n'instruisent, mais d'une maniere vive, qui fait qu'on ne sçauroit lire cet incomparable Ouvrage, sans ressentir quelques étincelles du feu divin dont le cœur de ce grand homme étoit embrasé.

VII. Livre contre les Académiciens.

Saint Augustin retiré à la campagne quelque temps après sa conversion, s'y occupoit avec ses amis & ses disciples de diverses matieres, & avoit soin de faire tout rédiger par écrit, afin de ne rien laisser perdre de ce qu'on y avoit dit de bon. C'est de ces Conférences que sont venus la plûpart des Ouvrages qu'il fit vers ce temps-là. Le premier de tous ceux qui nous restent, est intitulé *des Académiciens*. Ces Philosophes faisoient profession de douter de tout. Saint Augustin prouve contre eux qu'on peut trouver la vérité. Il combat dans ces livres la pernicieuse maxime de quelques misérables Philosophes payens, qui assuroient qu'on ne péchoit point en suivant une opinion probable. Il dit qu'elle ouvre la porte à tous les crimes, & que les Juges punissent dans la pratique ceux que ces Philosophes justifient dans la spéculation. Il prétend que les anciens Académiciens n'ont jamais autorisé cette pernicieuse maxime.

VIII. De la vie bienheureuse.

Le livre de la Vie bienheureuse a pour objet de prouver que pour être véritablement heureux, il faut s'attacher à un bien solide, permanent & qu'on ne peut nous enlever. Ainsi pour être heureux, autant qu'on peut l'être sur la terre, il faut ne désirer que Dieu & accomplir en tout sa vo-

De l'Ordre

De l'Ordre. lonté. Les deux livres de l'Ordre suivent celui de la Vie bienheureuse. On voit dans le premier que tous les biens & les maux sont compris dans l'ordre de la providence; que l'amour de l'ordre porte à tout faire de la maniere que Dieu l'a ordonné. Les sciences humaines servent à former l'esprit, mais on peut donner dans l'excès en s'y appliquant, & ainsi pécher contre l'ordre qui est ennemi de tout excès. Dans le second saint Augustin examine ce que c'est qu'être dans l'ordre de Dieu. Après avoir traité plusieurs questions métaphisiques, il passe aux préceptes de morale, & donne à ses disciples des régles & des avis excellens.

IX.

Soliloques. De l'immortalité de l'ame. De sa grandeur.

Les Soliloques sont ainsi intitulés, parce que dans cet Ouvrage saint Augustin s'entretient seul avec lui-même, au lieu que dans les précédens il parle & dispute avec ses amis & ses disciples. Ils sont divisés en deux livres, où le saint Docteur a pour but de se perfectionner dans la connoissance de Dieu & de son ame. Le livre de l'immortalité de l'ame n'est qu'une suite, & comme un supplément des Soliloques. Il pose un grand nombre de principes pour prouver l'immortalité de l'ame. Celui de la quantité ou de la grandeur de l'ame, a pour objet d'examiner en quoi consiste la véritable grandeur de l'ame, sa nature, ses propriétés, son origine.

X.

Sur les Sciences & les Belles-Lettres.

Pendant le séjour que saint Augustin fit à Milan pour se disposer au Baptême, il travailla à des Ouvrages sur les belles Lettres & les sciences; mais il n'y acheva que celui de la grammaire, ayant laissé imparfaits ceux qui traitoient de la Logique, de la Réthorique, de la Géométrie, de l'Arithmétique, de la

Philosophie & de la Musique. De retour en Afrique après son Baptême, il reprit ce qu'il avoit commencé sur la Musique, & composa six livres sur cette matiere. Il fait voir que la Musique doit contribuer à élever le cœur & l'esprit à une harmonie toute céleste & toute divine. Le livre du Maître est un Dialogue entre saint Augustin & Adeodat. Il y est dit que ce ne sont pas les paroles que les hommes font retentir à nos oreilles, qui enseignent la science à l'homme ; mais que la vérité éternelle, Jesus-Christ, le Verbe de Dieu est notre véritable Maître, & que tout le bonheur de l'homme consiste à le connoître & à l'aimer.

XI. Livres contre les Manichéens.

Les trois livres du Libre arbitre furent écrits contre les Manichéens. Saint Augustin y prouve que le libre arbitre est la cause du mal, & il [illegible]nd sur plusieurs vérités contestées par les Manichéens. Pelage cita depuis quelques endroits de ces livres comme lui étant favorables; mais S. Augustin montra qu'il n'en pouvoit tirer aucun avantage, parce que dans ces livres il n'avoit point entrepris de faire voir d'où venoit le bien dans l'homme, mais d'où venoit le mal. Quoiqu'il ne fût point encore question des Pelagiens, on y lit néanmoins que tout bien vient de Dieu, les moindres comme les plus grands. Les deux livres de la Genèse furent aussi composés contre les Manichéens. Le saint Docteur y montre par des preuves claires & manifestes la vanité & l'extravagance de ces hérétiques.

XII. Des mœurs des Chrétiens.

Le but des deux livres intitulés des Mœurs des Chrétiens & des Manichéens, est de faire voir combien la fausse vertu dont ces derniers

ſe glorifioient, étoit éloignée de la vertu des vrais diſciples de Jeſus-Chriſt. Il y oppoſe donc les mœurs des vrais fidéles à celles des Manichéens. Il faut, dit-il, juger de la ſainteté de l'Egliſe, non par les mauvais Chrétiens, mais par les bons qui y ſont en grand nombre.

XIII. De la vraie Religion.

Le livre de la vraie Religion eſt un des plus beaux & des plus importans que S. Auguſtin ait compoſés, lorſqu'il n'étoit que ſimple fidéle. Le ſaint Docteur commence par confondre les Philoſophes qui ont pris part à l'idolatrie, quoiqu'ils en connuſſent l'abſurdité. Il releve la grande merveille de la Religion chrétienne, qui a enfanté des milliers de Martyrs, & une infinité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, leſquels ont mené la vie la plus pure & la plus parfaite. On ne doit point chercher la vraie Religion chez des Philoſophes, qui approuvent par leurs actions un culte qu'ils condamnent dans leurs diſcours. On ne doit pas non plus la chercher dans les honneurs du paganiſme, ni dans l'impureté de l'héréſie, ni dans la langueur du ſchiſme, ni dans l'aveuglement du Judaïſme. Elle ne ſe trouve que dans l'Egliſe Catholique, qui eſt répandue par toute la terre. Elle invite les payens, elle chaſſe les hérétiques, elle abandonne les ſchiſmatiques, elle s'éléve au-deſſus des Juifs. A l'égard des Chrétiens charnels, elle les ſouffre pour un tems, comme une paille qui met à couvert le froment dans l'aire; mais elle retranche ceux qu'elle n'a pu ni corriger, ni ſouffrir dans leurs déſordres. La Providence de Dieu permet même ſouvent, que des hommes vertueux ſoient chaſſés de la communion

de l'Eglise par des troubles que des personnes charnelles excitent contre eux : mais après qu'ils ont souffert avec une patience extraordinaire cette ignominie, pour conserver la paix de l'Eglise, sans faire aucun schisme contre elle, & sans former aucune nouvelle hérésie, ils sont couronnés en secret par le Pere qui les voit dans le secret. Ces exemples paroissent rares, ajoute S. Augustin, mais il y en a néanmoins, & plus qu'on ne sçauroit croire. Dieu en usant ainsi pour l'instruction des Chrétiens de toute sorte d'états.

XIV. Regles aux serviteurs de Dieu.

La Regle aux serviteurs de Dieu, que l'on a mise à la fin du premier volume des Oeuvres de saint Augustin, est de lui ; mais il l'avoit composée pour des filles & non pour des hommes.

IV.

XV. Second tome des Oeuvres de S. Augustin.

Le second tome contient les Lettres, disposées selon l'ordre chronologique, & divisés en quatre classes. La premiere contient celles que saint Augustin écrivit avant son Episcopat, c'est-à-dire, depuis l'an 386 jusqu'en l'an 395. La seconde contient celles qui furent écrites depuis l'an 396 jusqu'au tems de la Conférence de Carthage, & de l'éclat que fit en Afrique, l'hérésie Pélagienne en 410. La troisiéme, celles qu'il a écrites depuis l'an 411 jusqu'à sa mort en 430. La quatriéme celles dont l'époque n'est pas certaine, quoiqu'on sçache qu'elles n'ont été écrites que depuis son Episcopat. Il y en a en tout 270. On en a depuis trouvé deux dans les Bibliothéques d'Allemagne, qui furent imprimées à Paris en 1734.

Ses Lettres. Combien elles sont importantes.

Quelle idée elles donnent de cet illustre Docteur.

On voit dans les Lettres de saint Augustin un fond de génie qui étonne, une vaste éten-

due de connoiſſance, une éloquence naturelle, une prudence conſommée, un zéle ardent pour les intérêts de l'Egliſe, un amour conſtant de la vérité, une piété ſolide, une bonté qui ne ſe refuſoit à perſonne, une modeſtie ſans égale. Conſulté de tous côtés & ſur toutes ſortes de matieres, il ſçait proportionner ſon ſtyle à la portée & à la condition des perſonnes, ne l'aiſſant aucune difficulté ſans l'éclaircir. La plupart de ſes Lettres peuvent être regardées comme des Traités achevés. On y trouve preſque entiere l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ſon tems, avec un grand nombre de queſtions très-importantes, ſur le dogme, la morale & la diſcipline. Ces Lettres tiennent parmi les Ouvrages de ſaint Auguſtin, le même rang qu'il tient lui-même entre les Peres de l'Egliſe. On y découvre non-ſeulement la ſainteté éminente de ce grand homme, ſa ſageſſe, ſon humilité, ſa modération, qu'il conſervoit toujours pleine & entiere, quoiqu'il eût ſouvent affaire à des eſprits très-déraiſonnables; mais encore tout le fond de ſa doctrine, dont on peut dire que ſes Lettres ſont un excellent abrégé. Tous ſes principes y ſont établis avec une clarté & une préciſion admirable; enſorte que c'eſt bien connoître ſaint Auguſtin que de bien poſſéder ſes Lettres. Les premieres ſont ſur des matieres philoſophiques, dont ce ſaint Docteur s'entretenoit avec ſes amis dans les premiers tems de ſa converſion. On y voit combien il étoit tendre pour ſes amis, régulier & éxact à tous les devoirs de la vie civile, appliqué à la recherche de la vérité, plein de Dieu, & attentif à travailler ſur lui-même. Dans les ſuivantes, ce ne ſont plus

que

que des sujets de doctrine & de piété, surtout depuis qu'il fut Prêtre & Evêque. Dans ses Lettres contre les Donatistes, toute la matiere de l'unité de l'Eglise, du Baptême, des effets de ce Sacrement, de la patience avec laquelle on doit tolerer les méchans, se trouve divinement traitée. Dans celles contre les Pélagiens, les vérités de la grace sont dévéloppées avec une merveilleuse précision. Enfin dans toutes les autres Lettres, outre une infinité de choses curieuses sur la discipline de l'Eglise, on voit avec quel empressement on l'emploioit dans les grandes affaires de l'Eglise, quelle vénération on avoit pour lui, combien les plus grands hommes désiroient de ne rien faire sans son conseil.

V.

XVI. Ecrits contenus dans le troisiéme tome.

Le troisiéme tome renferme les Traités sur l'Ecriture-sainte. Comme les quatre Livres de la doctrine Chrétienne sont une clef de la méthode que saint Augustin a suivie dans ses explications de l'Ecriture, on les a mis au commencement de ce tome, pour servir de préface à ces explications. Il y donne des regles pour l'intelligence des Livres saints, & en montre l'application. Le devoir d'un interpréte de l'Ecriture est d'en donner le vrai sens, & d'en tirer des instructions qui portent le lecteur à la piété. Saint Augustin fait l'un & l'autre dans ses Commentaires, où il donne ordinairement des explications qui lui sont propres, n'ayant que rarement recours à celles des autres. Les plus grands Evêques recouroient à lui pour l'éclaircissement des endroits obscurs de l'Ecriture. Il fut chargé par les Conciles de Numidie &

Commentaires sur l'Ecriture sainte.

Livre de la Doctrine Chrétienne.

Caractere particulier de S. Augustin.

de Carthage, de la commenter toute entiere. Il avoit reçu de Dieu le don d'en pénétrer les ſecrets, & d'en découvrir les ſens ſpirituels. C'eſt toujours ſelon la verſion des Septante qu'il l'explique, la ſeule qui fût autoriſée depuis les Apôtres. A la fin de ſa vie, il eut recours à la verſion latine de ſaint Jerôme ſur l'hébreu. Il avoit étudié le grec depuis ſon Epiſcopat, afin de mieux entendre le nouveau Teſtament. Tous les Peres ont travaillé ſur l'Ecriture, & chacun d'eux en a développé divers endroits détachés. Mais ſaint Auguſtin l'a embraſſée toute entiere, & en a connu toute l'économie & le plan. Il n'y a en cela rien de ſurprenant. Le caractere de ſaint Auguſtin eſt unique. On n'a gueres vû d'homme d'un eſprit auſſi étendu & auſſi juſte que le ſien; un eſprit d'ordre & de ſyſtéme, où toutes choſes ſe rangent d'elles-mêmes; un eſprit de préciſion & de méthode, qui fait toujours ſuivre ce qu'il établit, de vérités capitales qui en ſont les principes, qualité néceſſaire à un interpréte. Saint Auguſtin l'avoit, & c'eſt ce qui fait qu'il a ſçu ſi bien démêler toute la ſuite des deſſeins de Dieu & de ſa conduite ſur les hommes; qu'il a ſi clairement compris le caractere des deux alliances, les divers états des hommes ſous la loi & ſous la grace, la corruption de la nature par le péché d'Adam & ſa réparation par par la grace de Jeſus-Chriſt, enfin les fondemens & les premiers principes des devoirs de l'homme envers Dieu, envers ſoi-même, & envers le prochain, ce qui comprend toute la morale chrétienne. De tout cela S. Auguſtin forme un corps de vérités toutes liées les unes avec les autres, & dont l'aſſem-

blage compose le plan général de la Religion Chrétienne. C'est l'esprit qui regne dans tous les Ouvrages de ce Pere sur l'Ecriture, dont voici le catalogue.

1. Le Livre imparfait sur la Genése contre les Manichéens.

2. Les douze Livres sur la Genése à la lettre. Il fait à peu près comme dans le précédent : il explique tous les mots du texte, & se propose un grand nombre de questions dont il résout seulement quelques-unes.

3. Les sept Livres des Locutions ou façons de parler sur les sept premiers Livres de l'Ecriture, le Pentateuque, Josué & les Juges; & sept autres Livres des Questions sur les mêmes Livres de l'Ecriture.

4. Les Notes sur Job, qui peuvent être regardées comme une espéce de paraphrase ou d'explication littérale du Livre de Job.

5. Le Miroir, qui n'est qu'un recueil de passages de l'ancien & du nouveau Testament, que saint Augustin fit pour ceux qui ne peuvent pas lire beaucoup, afin qu'ils s'y considérent eux-mêmes, & qu'ils voyent l'état de leur ame.

6. L'accord, ou la Concorde des Evangélistes, divisée en quatre Livres. Cet Ouvrage lui coûta beaucoup, puisque n'ayant sur cette matiere aucun secours, il n'a laissé presque rien à ajouter aux découvertes qu'il a faites.

7. Deux Livres de l'explication du Sermon de Jesus-Christ sur la Montagne, & un autre pour répondre aux difficultés proposées au sujet de ces deux Livres.

8. Quarante-sept Questions sur divers endroits de l'Evangile de saint Matthieu. Cinquante & une sur saint Luc. Les dix-sept au-

tres sur saint Matthieu paroissent être aussi de saint Augustin, à cause de la conformité du style.

9. Les Traités sur l'Evangile, & sur la premiere Epître de saint Jean. Ils sont au nombre de 124 en forme d'Homélies. On les écrivoit pendant que saint Augustin les prononçoit devant le peuple, & ensuite il les revoyoit & les mettoit en l'état où ils sont aujourd'hui.

10. Quatre-vingts-quatre Questions sur l'Epître aux Romains vers l'an 394. Il reconnoît dans ses Rétractations, que n'ayant point encore alors assez étudié la matiere de la Prédestination, il en avoit parlé dans ce Livre, comme si le commencement de la foi venoit de nous & non de la grace. Les Sémi-Pélagiens ne manquerent pas de citer cet Ouvrage; mais saint Augustin les exhorta à sortir de l'erreur, comme il en étoit sorti lui-même. Il n'étoit que Prêtre quand il fit cet Ouvrage, de même que quand il entreprit d'expliquer de suite la même Epître aux Romains; mais il fut obligé de quitter ce dessein, pour travailler à d'autres Ouvrages. Il n'acheva que l'explication du titre & de la salutation de cette Lettre.

11. L'explication de l'Epître aux Galates, qui est de suite & toute entiere.

VI.

XVII. Ecrits contenus dans le quatriéme tome.

Explication des Pseaumes.

Le quatriéme tome contient l'explication des Pseaumes. Cet Ouvrage est infiniment important de quelque côté qu'on le considére. Toute la morale & même tout le dogme s'y trouvent renfermés. On y apprend la maniere de traiter dignement la Religion. Saint Augustin s'y aplique principalement à faire con-

noître Jesus-Christ & à nous le montrer dans tous les Pseaumes ; à faire entrer les Fidéles dans les sentimens d'humilité, d'adoration & de priere, qu'inspirent ces saints Cantiques; à ne leur découvrir de bonheur que dans l'espérance d'une autre vie, & à les bien convaincre qu'il n'y a de véritable justice, ni de solide vertu que par Jesus-Christ, qui seul guérit le cœur & inspire la bonne volonté. Il est vrai que S. Augustin insiste quelquefois sur des mots qui eussent cessé de lui paroître mystérieux, s'il avoit sçû la langue originale; mais il faut aussi convenir de deux faits certains : l'un, que quand il s'agit du dogme, il n'employe jamais que le sens littéral ; l'autre, que personne n'a mieux entendu que lui l'Ecriture, quoiqu'il paroisse donner en certains endroits quelques interprétations peu naturelles. On ne craint pas même d'avancer, qu'il n'est presque pas possible qu'on entre dans l'intelligence de l'Ecriture & de la Religion, si l'on ne prend S. Augustin pour guide & pour maître. Le plus grand nombre des Pseaumes a été expliqué de vive voix, parce que le saint Docteur se plaisoit à nourrir son peuple des vérités de l'Ecriture. Ils sont aussi plus animés & plus étendues que les explications qu'il dictoit. Il y mêle quelquefois des exhortations si vives & si tendres, qu'on ne peut même les lire sans en être touché, & sans se sentir le cœur embrasé du même feu, qui embrasoit le cœur des disciples, tandis que J. C. leur expliquoit les Ecritures. Saint Augustin ne s'arrête pas beaucoup ordinairement à developper le sens littéral des Pseaumes. Pour peu qu'il soit intelligible, il passe au sens spirituel, cherchant & trouvant par-tout Jesus-

Idée de cet important Ouvrage.

Christ, & son corps qui est l'Eglise, avec l'amour de Dieu & du prochain qui comprend toute la Loi & les Prophétes. Quelquefois il donne jusqu'à trois sens d'un même Pseaume, l'entendant premierement de Jesus-Christ, ensuite de l'Eglise qui est son corps, & enfin de chacun des fidéles.

XVIII. Ecrits contenus dans le cinquiéme tome. Ses Sermons.

VII.

Saint Augustin prêchoit n'étant que Prêtre, mais il le fit depuis son Episcopat avec plus d'application & plus d'autorité, non dans un seul païs, mais par-tout où on l'en prioit. Il continua cette importante fonction de son ministere jusqu'à la mort, avec la même assiduité & la même ardeur. Le peuple l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Souvent pour lui marquer qu'il comprenoit les choses les plus difficiles, il l'interrompoit par des applaudissemens. Le saint Evêque ne s'en contentoit pas dans les choses importantes, mais il continuoit jusqu'à ce qu'il vît son auditoire touché & verser des larmes. Il cessoit aussi-tôt, jugeant que l'on étoit pénétré de la vérité. Les hérétiques comme les Catholiques venoient en foule à ses sermons. Ils en faisoient un tel cas, qu'ils les écrivoient eux-mêmes dans le tems qu'il les prêchoit, ou ils employoient des écrivains en notes pour ne rien laisser échapper. Il ne prêchoit point en langue Punique, parce qu'à Hyppone, qui étoit un port de mer & une ville considérable où il venoit beaucoup d'érrangers, tout le monde entendoit le Latin & le sçavoit parler.

Tous les Sermons de saint Augustin, qui jusqu'ici se trouvoient dans une grande con-

fusion, sont rangés dans un très-bel ordre dans le cinquiéme tome de la nouvelle édition. Ils y sont divisés en cinq classes, dont la premiere contient cent quatre-vingt-trois Sermons sur divers endroits de l'Ecriture-sainte. La seconde classe en comprend quatre-vingt-huit, qui sont tous sur les grandes fêtes de l'année, intitulés ordinairement, Sermons du tems. La troisiéme classe est composée de soixante neuf Sermons sur les fêtes des Saints; il y en a deux sur la dédicace de l'Eglise & deux au jour de son ordination. Il n'y a dans la quatriéme classe que vingt-trois Sermons, qui sont tous sur différens sujets, les uns sur la divinité de Jesus-Christ; les autres en l'honneur de quelques Saints, & d'autres sur l'amour de Dieu, sur la pénitence, sur le mépris du monde, sur les mœurs & la vie des clercs, sur la paix & la concorde, & sur la résurrection des morts. On a mis dans la cinquiéme classe trente & un Sermons qu'on n'est pas assuré être de S. Augustin, quoiqu'on n'ait pas aussi de certitude qu'ils n'en soient pas. Ceux qui lui ont été supposés sont dans l'Appendice en plus petit caractere, ce qui est observé dans tous les volumes à l'égard des Ouvrages qui ne sont pas du saint Docteur, & qui lui ont été faussement attribués.

Saint Augustin ne s'étudioit point à se concilier la faveur de ses auditeurs par des exordes composés avec art: il ne divisoit point ses discours avec méthode. Ce n'étoit point faute de connoître les régles & les moyens de rendre la vérité sensible & agréable; mais c'est que la plûpart ont été faits sur le champ, & ne sont que des Homélies familieres, où

un Pasteur instruit ses brebis, un maître ses disciples, un pere ses enfans. Dans ceux mêmes auxquels il s'étoit préparé, il cherchoit non à se faire une réputation d'éloquence, mais uniquement à éclairer les esprits, à enflammer les cœurs & à déraciner les vices. Ses discours au reste, quoique peu véhémens, étoient néanmoins fort applaudis, & on en étoit souvent touché jusqu'aux larmes.

VIII.

XIX. Ouvrage contenus dans le sixiéme tome.

Un grand nombre d'excellens Traités sur le dogme & sur la morale.

Le sixiéme tome contient, 1. Les 83 Questions. Peu de tems après la conversion de saint Augustin, à son retour d'Italie en Afrique, ses amis lui proposoient diverses questions, lorsqu'ils ne le voyoient pas occupé. Il leur répondoit sans garder d'autre ordre dans ses réponses, que celui qu'ils gardoient eux-mêmes dans leurs questions. Depuis qu'il fut Evêque, il fit recueillir toutes celles qu'on lui avoit faites, & les réponses qu'il y avoit données, & il en composa un Livre. Elles sont au nombre de 83.

2. Les deux Livres à Simplicien Evêque de Milan. Ce saint Evêque fut le successeur immédiat de saint Ambroise. Saint Augustin les composa en 397. C'est en écrivant ces deux Livres, qu'il approfondit ces paroles de saint Paul : Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu ? Dieu l'éclaira de sa lumiere, comme il le déclare, & lui fit connoître que le commencement de la foi vient de la grace, comme toute la suite des bonnes œuvres. Il établit solidement cette vérité Catholique, qu'il soutint depuis contre les Semi-Pélagiens, & prouve que la grace n'est point donnée selon nos mérites.

3. Les réponses à huit Questions que lui

avoit proposées Dulcitius Tribun, le même à ce que l'on croit, qui étoit en Afrique vers l'an 420 en qualité d'exécuteur des loix Impériales contre les Donatistes.

4. Le Livre de la Croyance des choses qu'on ne voit point. Ce Livre est du style de S. Augustin; il est digne de lui, & lui a été restitué dans la nouvelle édition.

5. Le Livre de la Foi & du Symbole, dans lequel il explique tous les articles du Symle. La matiere de cet Ouvrage fut un discours que les Evêques d'Afrique assemblés à Hyppone, ordonnerent à saint Augustin, qui n'étoit alors que Prêtre, de faire en leur présence sur la Foi & sur le Symbole.

6. Le Livre de la Foi & des Oeuvres, qui fut composé pour répondre à des Ecrits dangereux que quelques bons laïcs lui avoient envoyés afin qu'il les réfutât. Les auteurs de ces Ecrits prétendoient que pourvû qu'on eût la foi en Jesus-Christ, les bonnes œuvres étoient inutiles.

7. L'Enchiridion ou Manuel à Laurent, ou Traité de la foi, de l'Espérance & de la Charité. Saint Augustin y montre d'une maniere admirable, que l'on sçait toute l'œconomie de la Religion, quand on sçait ce qu'on doit croire, ce qu'on doit espérer, & ce qu'on doit aimer. Cet Ouvrage ne peut être trop lû. C'est un excellent abrégé de toute la Théologie. XX. L'Enchiridion.

8. Le Combat du Chrétien que saint Augustin intitula ainsi, parce qu'il y apprend aux Chrétiens à combattre contre le démon & contre eux-mêmes.

9. Le Cathéchisme, ou Traité de la maniere d'enseigner les principes de la Religion chré- XXI. Le Cathéchisme, ou

Traité de la maniere d'enſeigner les vérités de la Religion.

tienne à ceux qui n'en ſont pas encore inſtruits. Il eſt adreſſé à un diacre de l'égliſe de Carthage nommé Deogratias, qui ſe trouvant chargé d'inſtruire un grand nombre de perſonnes des premiers élémens du Chriſtianiſme, avoit prié ſaint Auguſtin de lui preſcrire la maniere dont il devoit s'acquitter de cet emploi. Il y trouvoit quelquefois du dégoût, & il étoit ſouvent embarraſſé ſur la méthode qu'il devoit ſuivre; il ne ſçavoit par où il devoit commencer ou finir ſes inſtructions; s'il étoit néceſſaire d'y ajoûter quelques exhortations, ou expoſer ſimplement les dogmes de la foi & les maximes eſſentielles de la morale. Saint Auguſtin conſole d'abord ce diacre, qui croyoit n'avoir pas les talens néceſſaires pour s'acquitter avec fruit d'une fonction ſi importante. Venant enſuite à la maniere dont il devoit cathéchiſer ceux qu'on lui envoyoit, il lui conſeille de commencer ſes inſtructions par l'hiſtoire de la Création du monde, & d'aller de ſuite juſqu'au tems préſent où il vivoit. Ce n'eſt pas, dit-il, qu'il faille pour cela leur réciter tout le Pentateuque avec les Livres des Juges, des Rois & d'Eſdras, & enſuite tout l'Evangile & les Actes des Apôtres. Il n'eſt pas néneſſaire d'entrer dans tout ce détail. Il ſuffit d'en faire un abrégé, dans lequel il eſt à propos de faire entrer les événemens les plus conſidérables, les plus dignes d'admiration, & les plus capables de faire impreſſion. Le ſaint Docteur propoſe deux Diſcours très-beaux & très-inſtructifs, l'un plus long, l'autre plus court, pour ſervir d'exemple & de modéle des inſtructions que l'on doit donner ceux qui demandent le Baptême. Le pre-

mier renferme un précis des événemens les plus remarquables depuis la création du monde jusqu'après la dispersion des Apôtres, c'est-à-dire, pendant les cinq premiers âges du monde & les commencemens du sixiéme. Le premier âge s'étend depuis la création d'Adam jusqu'à Noé. Le second depuis Noé jusqu'à Abraham. Le troisiéme depuis Abraham jusqu'à David. Le quatriéme depuis David jusqu'à la captivité de Babylone. Le cinquiéme depuis cette captivité jusqu'à Jesus-Christ. Le sixiéme depuis l'avenement de Jesus-Christ. Cette méthode que S. Augustin désiroit que l'on suivît, est tout-à-fait remarquable. Il étoit donc persuadé que la meilleure maniere de s'instruire de la Religion, est d'étudier les principaux faits que renferme l'Histoire de l'ancien Testament, celle de l'Evangile, & l'Histoire Ecclésiastique. Il souhaittoit qu'on en fît des abrégés, & que l'on y joignît des réflexions propres à rendre utile l'étude de ces faits. Cette méthode est celle que Dieu a employée lui-même pour instruire les hommes; ce qui montre quelle est son importance & son utilité. Saint Augustin établit pour principe, que celui qui instruit les autres doit toujours avoir en vue la fin de tous les préceptes, qui est la charité, & faire ensorte que ceux qu'il instruit, croyent ce qu'on leur dit, qu'ils espérent ce qu'ils croyent, & qu'ils aiment ce qu'ils espérent. Enfin le saint Docteur veut qu'un Catéchiste, pour parler avec succès, ait beaucoup de zéle pour le salut du prochain, & qu'il ait soin d'attirer dans son cœur la grace de J. C. par de ferventes prieres.

10. Le Livre de la Continence, qui est

un discours fort long, est employé pour la grande plus partie à réfuter les Manichéens, dont saint Augustin au commencement de sa conversion avoit coutume de combattre les erreurs toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion.

11. L'Ouvrage intitulé du Bien du mariage, fut composé pour refuter Jovinien, qui prétendoit que la virginité n'étoit pas plus excellente que la chasteté conjugale. Saint Augustin fit deux Traités, l'un du Bien du mariage, qui est celui dont nous parlons, où il prouve qu'on peut défendre la sainteté du mariage contre les Manichéens, sans enseigner, comme faisoit Jovien, qu'il étoit un état aussi excellent en soi que la virginité. L'autre Ouvrage est de la sainte Virginité.

12. Saint Augustin fait voir dans celui-ci, que la sainte virginité est un don de Dieu, combien ce don est grand, & combien l'humilité est nécessaire pour le conserver.

13. Dans le Livre du Bien de la viduité, le saint Docteur donne d'excellens avis à toutes les veuves Chrétiennes, & leur apprend à faire un saint usage de leur liberté.

14. Dans les deux Livres à Pollentius, intitulés des Mariages adultéres, saint Augustin prouve qu'il n'est jamais permis à un homme de se séparer de sa femme que pour cause d'adultere, & qu'après cette séparation, qui est légitime, il n'est pas permis d'en épouser une autre.

15. Deux Livres contre le mensonge, dans lesquels saint Augustin fait voir par l'autorité de l'Ecriture, qu'il n'est permis en aucun cas de mentir, non pas même pour sauver la vie à un innocent, qu'on sçait devoir pé-

rir si on découvre le lieu où il s'est caché. Il faut dire, quand on est obligé de répondre, je sçais où il est, mais je ne vous le montrerai pas.

16. Le Livre du Travail des moines, dans lequel le saint Docteur prouve que selon le précepte de l'Apôtre, les moines doivent travailler de leurs mains pour se procurer les choses nécessaires à la vie, plûtôt que de se reposer sur la charité des fidéles en vivant dans l'oisiveté.

17. Celui des Prédictions des démons. Saint Augustin y soutient que les démons peuvent produire tous les effets surprenans qu'on leur attribue, & qui, quoique prodigieux pour nous, ne sont qu'une suite de leur nature & de leur expérience. Il dit qu'ils prédisent les choses qu'ils doivent faire eux-mêmes, recevant souvent de Dieu la puissance d'envoyer des maladies, de corrompre l'air, & de persuader le mal aux méchans, en agissant sur leur imagination. S. Augustin soutient aussi que les démons peuvent connoître les dispositions intérieures de l'homme. Il y a au reste, dit-il, une différence infinie entre les prédictions des Prophétes, & celles des démons : celles-ci sont souvent fausses, celles des Prophêtes au contraire ne le sont jamais.

XXII. Livre des Prédictions du démon & autres Traités.

18. Le Livre du Soin pour les morts. Il y enseigne que les prieres pour les morts ne leur sont utiles, qu'autant qu'ils ont mérité pendant leur vie qu'elles leur pussent servir après leur mort.

19. Le Discours sur la Patience.

20. Les quatre discours sur le Symbole, portent le nom de saint Augustin, mais on

convient qu'il n'y a que le premier qui ſoit de ſon ſtyle & digne de lui.

21. Les Diſcours ſur la Diſcipline Chrétienne, ſur l'Utilité du jeûne, ſur la Priſe de Rome.

IX.

XXIII. Ouvrages contenus dans le ſeptiéme tome.

Le ſeptiéme tome des Oeuvres de ſaint Auguſtin contient les Livres de la Cité de Dieu. C'eſt un Ouvrage admirable, où l'on voit tout ce que l'érudition profane & ſacrée peut fournir pour combattre le paganiſme. Saint Auguſtin n'avoit d'abord d'autre deſſein en l'entreprenant, que de réfuter les blaſphêmes des payens, qui attribuoient les calamités de l'Empire à l'abolition de l'idolatrie. Mais de ce ſujet particulier, il paſſa à la matiere de la Cité de Dieu & de la Cité du démon, c'eſt-à-dire, de la ſociété des bons, & de la ſociété des méchans, & à défendre la premiere contre la ſeconde. Tout l'Ouvrage eſt diviſé en vingt-deux Livres. Dans les dix premiers, le ſaint Docteur s'applique à renverſer tout ce qu'on pouvoit alléguer de plus ſpécieux pour la défenſe du paganiſme. Dans les douze derniers, il établit d'une maniere invincible la vérité de la Religion Chrétienne. Ce grand Ouvrage eſt plein d'eſprit, de ſcience & de piété. On y admire une connoiſſance profonde de l'Hiſtoire, des réfléxions d'un prix infinie ſur la conduite de Dieu, une érudition extraordinaire, une éloquence qui charme & qui enleve. On y trouve les plus beaux principes de morale établis avec une force & une onction merveilleuſe. C'eſt de cette ſource que tous ceux qui depuis ſaint Auguſtin ont combattu les ennemis de la Religion Chrétien-

Les Livres de la Cité de Dieu contre les Pelagiens.

Idée de cet admirable Ouvrage.

ne, ont tiré ce qu'ils ont dit de plus solide pour sa défense. Charlemagne ne se lassoit point de lire cet important Ouvrage; & le Roi Charles V. surnommé le Sage, crut devoir récompenser magnifiquement celui qui le lui dédia traduit en françois.

X.

Le huitiéme tome renferme, 1. Le Traité des héréſies, composé à la priere & aux vives instances de Quodvultdeus diacre de Carthage. Saint Augustin compte quatre-vingt-huit héréſies depuis Jesus-Christ jusqu'à son tems, commençant aux Simoniens & finissant aux Pélagiens.

XXIV. Ouvrages contenus dans le huitiéme tome. Traités contre différentes héréſies.

2. Le Traité contre les Juifs. Le saint Docteur y parle de la réprobation des Juifs & de la conversion des Gentils.

3. Le Livre de l'Utilité de la foi; celui des deux ames; un contre Adymante; la Dispute contre Fortunat; l'Ouvrage contre l'Epître de Manichée; le Traité contre Fauste le Manichéen, diviſé en 33 Livres; deux Ecrits contre Felix le Manichéen; un autre de la Nature du bien; un contre Secondin aussi Manichéen; l'Apologie de la Loi & des Prophétes. Tous ces Traités dans lesquels saint Augustin combat les Manichéens, sont très-propres à nous apprendre à connoître Dieu, à respecter l'Ecriture, & à nous défier de l'orgueil & de la témérité de l'esprit humain, qui veut juger de tout, & qui ne mérite pas néanmoins d'être écouté sur rien.

4. Le Livre à Oroze contre les Priscillianiſtes & les Origéniſtes.

5. Une réfutation des discours des Ariens à la conférence avec Maximin Evêque Arien,

& deux Livres contre cet hérétique.

XXV. Traité de la Trinité contre les Ariens.

6. Le Traité de la Trinité contre les Ariens. Ce grand Ouvrage eſt diviſé en quinze Livres, dont les ſept premiers ſont employés à expliquer ce qui nous a été révélé ſur ce myſtere. Saint Auguſtin y établit principalement l'égalité des Perſonnes divines, répond aux objections des Ariens, & décide nettement la queſtion des hypoſtaſes, ſi célébre entre les Grecs & les Latins. Dans le huitiéme Livre & les ſuivans, il montre que nous trouvons en notre ame une image de la Trinité. Les derniers Livres contiennent ce qu'il y a de plus élevé & de plus ſolide dans la Métaphyſique, principalement ſur la diſtinction de l'ame & du corps, & ſur la ſubſtance ſpirituelle. C'eſt un des plus importans Ouvrages de ſaint Auguſtin.

XI.

XXVI. Ouvrages contenus dans le neuviéme tome.

Le neuviéme tome contient les Ecrits contre les Donatiſtes, ſçavoir un Cantique contre le parti de Donat, un Livre contre Parmenien, ſept Livres du Baptême, trois contre les Lettres de Petilien Evêque Donatiſte, le Traité de l'Unité de l'Egliſe, quatre Livres contre Creſconius, un de l'Unité du Baptême contre Petilien, une Relation de la Conférence avec les Donatiſtes, un Livre addreſſé à ces ſchiſmatiques après la Conférence, un Diſcours en préſence d'Emerite Evêque Donatiſte, & deux Livres contre Gaudance l'un des Evêques Donatiſtes, qui avoit aſſiſté à la Conférence de Carthage, & qui étoit ſi opiniâtre dans le ſchiſme, qu'il menaçoit de ſe brûler lui & les ſiens avec ſon égliſe, en cas qu'on voulût les contraindre à ſe réunir. Dans le Li-

Ecrits contre les Donatiſtes.

Combien ils ſont propres à inſpirer de l'horreur du ſchiſme.

vre contre Parmenien, saint Augustin prouve invinciblement qu'il n'est jamais permis de se séparer de l'Eglise, & qu'il ne peut y avoir aucune raison légitime de rompre l'unité. Il insiste sur les promesses faites à l'Eglise, & établit cette maxime importante dans la discipline Ecclésiastique, que quoique l'Eglise ait le droit d'employer l'excommunication à l'égard des pécheurs opiniâtres, elle désire qu'un Pasteur n'use de ce remède, que quand il n'y a point de schisme à craindre, que ceux que l'on retranche sont sans suite & sans appui, & que le Pasteur a pour lui la multitude. Le Traité du Baptême est divisé en sept Livres. Le saint Docteur y prouve que la validité des Sacremens ne dépend pas des dispositions du Ministre; & il répond aux objections que les Donatistes tiroient de la conduite & des Ecrits de saint Cyprien. Il montre la validité du Baptême des hérétiques par le sentiment de toute l'Eglise; mais il fait voir en même-tems que ce sacrement ne sert de rien aux adultes baptisés hors de l'Eglise. Il ne parle de saint Cyprien qu'avec un extrême respect, & il invoque cet illustre Martyr, afin d'être aidé par ses prieres, pour resister aux schismatiques qui abusoient de quelques-uns de ses Ecrits.

Le Livre de l'Unité de l'Eglise, est une grande Lettre que saint Augustin adressa aux fidéles de son Diocèse. Il y traite la question de la vraie Eglise, & y établit tout ce qu'il avance par des passages clairs & précis de l'Ecriture-sainte. Il prouve que la vraie Eglise doit être universelle, & ne sçauroit être renfermée dans un coin de l'Afrique. Il réfute

les passages dont les Donatistes abusoient, pour prouver qu'ils étoient la vraie Eglise. Saint Augustin dans les autres Ouvrages contre les Donatistes, ne fait que développer les principes qu'il établit dans ceux dont je viens de parler. Ces Ecrits sont infiniment propres à affermir un Chrétien dans l'amour de l'Eglise, à le prémunir contre les scandales, & à lui faire discerner, jusques dans les Communions schismatiques, l'autorité de Jesus-Christ qui rend les sacremens valides, de l'indignité des Ministres. Il est étonnant que depuis que l'Eglise a été si solidement défendue, il y ait encore eu des hommes qui se soient séparés de sa Communion; car on ne sçauroit lire ces admirables Ouvrages sans être forcé de convenir, que le plus grand de tous les crimes est de rompre l'unité de l'Eglise.

XII.

XXVII. Ouvrages contenus dans le dixiéme tome.

Le dixiéme tome des Ouvrages de saint Augustin, renferme les Ecrits contre les Pelagiens & les Semi-Pelagiens.

Ecrits contre les Pélagiens.

1. Deux Livres des Mérites des péchés, & de leur Rémission, ou du Baptême des enfans.

2. Un de l'Esprit & de la Lettre.

3. Un de la Nature & de la Grace contre Pélage.

4. Un de la Perfection & de la Justice de l'homme.

5. Un des Actes de Pélage, ou de ce qui est arrivé en Palestine dans le Concile de Diospolis.

6. Deux Livres de la Grace de Jesus-Christ & du Péché originel.

7. Deux Livres du Mariage & de la Concupiscence.

8. Quatre Livres sur l'Ame & sur son origine.

9. Quatre autres à Boniface contre les Pélagiens.

10. Six Livres contre Julien.

11. Un Traité de la Grace & du Libre-arbitre.

12. Le Livre de la Correction & de la Grace.

13. Ceux de la Prédestination des Saints & du Don de la persévérance.

14. L'Ouvrage imparfait contre Julien, qui est divisé en six Livres.

J'ai parlé de quelques-uns de ces Ouvrages dans l'histoire abrégée du Pélagianisme. Les autres furent écrits après la condamnation solemnelle de cette hérésie. Saint Augustin a beaucoup travaillé les six Livres contre Julien, qui passent pour un de ses plus beaux Ecrits contre les Pélagiens. C'est dans cet Ouvrage qu'il examine la question des œuvres des infidéles. Il distingue le devoir extérieur & la fin. Pour prouver qu'il n'y a aucune bonne action chez les infidéles, il insiste sur cette parole de saint Paul, que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. Si un payen, disoit Julien, revêt un homme nud, cette action est-elle un péché, parce qu'elle n'est point faite selon la foi? Oui, répond saint Augustin, il est indubitable que cette action est un péché, en tant qu'elle n'est point faite selon la foi, & que la gloire n'en est pas rapportée à Dieu; il n'y a qu'un impie qui le puisse nier. *Solus impius negat esse peccatum.*

XXVIII. S. Augustin explique ces

Saint Augustin s'est appliqué à réfuter certaines objections populaires que les Péla-

paroles: Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.

giens ne cessoient de lui faire. Ils s'attachoient sur-tout à cette parole de saint Paul : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.* Saint Augustin explique en trois sens différens le passage de saint Paul. Le premier sens, c'est que Dieu veut sauver tous ceux qui seront sauvés, en sorte que personne ne sera sauvé que par sa volonté. Le second sens qui paroît le plus conforme au dessein de l'Apôtre, dans cet endroit où il veut qu'on prie pour toutes sortes de personnes, c'est que Dieu veut qu'il y ait des hommes sauvés de tout âge, de tout sexe, de tout païs, de tout état, & de toute condition. Le troisiéme sens, dit saint Augustin, c'est que Dieu répandant la charité dans le cœur des Saints & des Justes, leur fait désirer le salut de tous les hommes, en les faisant prier pour tous sans exception, parce qu'ils ne sçavent point qui sont ceux que Dieu a prédestinés. Il permet de donner d'autres sens aux paroles de saint Paul, pourvû qu'on ne donne aucune atteinte à cette vérité capitale, que la volonté de Dieu est toujours accomplie. J'ai rapporté cette objection des Pélagiens, comme un exemple de l'abus qu'ils faisoient de certains passages de l'Ecriture, auxquels saint Augustin donnoit toujours un sens restraint par quelque endroit, pour laisser dans toute son étendue le sens des autres textes de l'Ecriture, où il est expressément marqué que la volonté de Dieu est toujours accomplie.

XXIX. Il répond aux Pélagiens qui allé-

Les Pélagiens s'étant vûs condamnés unanimement en Occident, réfutés avec une force merveilleuse par saint Augustin & par tous les Peres d'Afrique, combattus par le Saint

Siége, qui accompagnoit ses condamnations d'explications claires & précises de la foi de l'Eglise, & de preuves convaincantes contre les erreurs, ils eurent recours à l'Orient. Ils alléguoient sans cesse dans leurs Ecrits des passages des Peres Grecs. Saint Augustin après avoir fait sentir à Julien de quel poids étoit le témoignage de tout l'Occident, lui disoit dans son premier Livre, qu'il n'avoit pas raison d'en appeller aux Evêques d'Orient, parce qu'ils étoient aussi eux-mêmes Chrétiens, & que l'une & l'autre partie de la terre n'avoit qu'une même foi. Julien rapportoit des passages de saint Chrysostome & des autres Peres Grecs; mais saint Augustin, en avouant que ces passages auroient pû être plus clairs, disoit que ces saints Docteurs parloient sans garder toutes les précautions qu'ils auroient gardées, s'ils eussent eu connoissance des disputes des Pélagiens, *vobis nondum litigantibus, securiùs loquebatur.* Les Peres Grecs étoient environnés d'hérétiques qui nioient le libre-arbitre, & ils ne pensoient pas qu'il dût s'élever après leur mort une hérésie, qui sous prétexte de soutenir la liberté de l'homme, détruiroit la grace de Jesus-Christ, & renverseroit le premier article du Symbole. Cependant, ajoûte saint Augustin, ces saints Docteurs montroient assez combien ils croyoient la grace nécessaire, par le soin qu'ils avoient de la demander sans cesse.

guoient pour eux les peres grecs.

XXX. Livre de la Grace & du Libre-arbitre, & celui de la correction & de la Grace.

Le Livre de la Grace & du Libre-arbitre fut composé pour quelques moines d'Adrumet, qui trouvoient de grandes difficultés dans la doctrine de saint Augustin sur la Grace. Le saint Docteur leur apprend dans ce

Livre, qu'en établiſſant les vérités de la grace, on ne doit point nier le libre-arbitre. Il prouve dans cet Ouvrage d'une maniere invincible, la gratuité & l'efficacité de la grace; & il montre ſenſiblement que Dieu n'eſt pas moins le maître ſouverain dans l'ordre de la grace, que dans celui de la nature, & que la grace n'eſt pas un effet de nos mérites, mais de la bonté infinie de Dieu.

Les fauſſes conſéquences que quelques moines d'Adrumet tiroient de la doctrine de ſaint Auguſtin, l'obligerent d'écrire le Livre de la Correction & de la Grace, ainſi intitulé, parce qu'il y fait voir comment le devoir de la correction fraternelle s'accorde avec la doctrine de l'Egliſe ſur la grace. Ce Livre eſt un des plus beaux de ſaint Auguſtin: il y réfute puiſſamment les ennemis de la grace; & ce qu'il y dit ſur la différence des deux états, ne préjudicie point aux principes qu'il a établis dans ſes autres Ouvrages ſur la dépendance où l'homme eſt de Dieu dans tous les états.

XIII.

XXXI. Ouvrages de S. Auguſtin contre les Semi-pelagiens. Celui de la Predeſtination des Saints, & celui du Don de la perſévérance.

Les Semi-Pélagiens s'éléverent ſur les ruines des Pélagiens: ils admettoient avec les Catholiques le péché originel, & la néceſſité d'une grace intérieure pour faire le bien; mais ils croyoient que l'homme pouvoit mériter la premiere grace, le premier dégré de foi. Ainſi, ſelon ces hérétiques, Dieu faiſoit tout dans l'affaire du ſalut, excepté le premier mouvement de foi qu'ils attribuoient à l'homme, ſans reconnoître que Dieu en fût l'auteur. Ce fut pour réfuter cette pernicieuſe erreur, que ſaint Auguſtin compoſa ſon Livre de la Prédeſtination

des Saints. C'étoit sur-tout le dogme de la Prédestination gratuite que les Semi-Pélagiens attaquoient ; c'est pour cela que le saint Docteur l'établit avec beaucoup de force & de solidité. La prédestination, dit-il, n'est autre chose que la prescience & la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels sont délivrés très-certainement tous ceux qui sont délivrés. La seule différence qu'il y a entre la Prédestination & la Grace, c'est que la Prédestination est la préparation de la Grace, & que la Grace est l'effet de la Prédestination. Saint Augustin donne dans ce Livre deux exemples sensibles de la Prédestination gratuite : l'un regarde les enfans qui sont sauvés par le Baptême, sans qu'il y ait rien de leur part qui ait pû leur mériter cette grace ; l'autre exemple est l'humanité sainte de J. C. Quelle marque plus illustre, dit-il, pouvons-nous avoir de la vérité du mystere de la Prédestination & de la Grace que J. C. même, homme & médiateur entre Dieu & les hommes ? Car où est la foi, où sont les œuvres qui ont précédé de la part de sa nature humaine, pour mériter cette admirable qualité ? Qu'on nous dise quel est le bien que cet homme a fait auparavant, pour se rendre digne d'être le Fils unique de Dieu, par le moyen de cette union ineffable qui fait qu'il est une même Personne avec le Verbe ? Peut-on dire qu'avant que d'être élevé à cette dignité, il ait ou cru, ou prié, ou fait quoi que ce soit pour se la procurer ? N'a-t-il pas commencé d'être Fils de Dieu dès qu'il a commencé d'être homme, le Verbe s'étant uni à lui dès le premier moment ? *Ch. XV.*

XXXII. Jesus-Christ chef & modéle des prédestinés.

Ouvrons donc les yeux, continue saint Augustin, pour voir les mysteres de la grace dans notre Chef, comme dans la source d'où cette grace se répand en chacun de ses membres selon la mesure qui lui est destinée. Cette même grace, qui l'a fait le Christ du Seigneur dès qu'il a commencé d'être, est celle-là même qui nous a fait Chrétiens au moment que nous avons commencé d'avoir la foi. Nous renaissons en lui par l'opération du même Esprit qui l'a fait naître ce qu'il est. Or Dieu a sçû très-certainement de toute éternité qu'il devoit faire toutes ces merveilles. Voilà donc ce que c'est que la Prédestination des Saints, qui éclate particulierement dans le Saint des Saints, & que personne ne sçauroit nier. Car nous sçavons que le Roi de gloire, en tant qu'homme, est lui-même du nombre des Prédestinés. De même donc que celui-là seul entre plusieurs a été prédestiné pour être notre Chef; de même aussi plusieurs ont été prédestinés pour être ses membres. Loin d'ici tous les mérites que l'homme voudroit avoir de son propre fond, puisqu'ils sont anéantis par la chûte d'Adam; mais que la grace de Dieu triomphe, comme elle fait, par Jesus-Christ notre-Seigneur.

XXXIII. L'Eglise veut que les Fidéles reglent leur foi sur la doctrine de S. Augustin.

Saint Augustin dans le Livre du Don de la perséverance, ne fait que developper les principes établis dans celui de la Correction & de la Grace. Ces deux Ouvrages, qui ont été traduits en françois, comme un très-grand nombre d'autres Ecrits de saint Augustin, sont très-precieux & très-utiles au commun des fidéles, parce qu'il s'y est principalement appliqué à montrer que les vérités de la

la grace ont une liaison intime avec la piété, & que ce sont elles qui rendent toute la Religion intéressante à l'homme. C'est dans les Livres qu'il a composés sur la grace, que les fidéles trouveront les sentimens d'humilité, d'amour & de confiance dans lesquels ils doivent s'affermir de plus en plus. L'Eglise par la bouche de ses premiers Pasteurs a toujours adressé ses enfans aux Ouvrages de saint Augustin, pour y apprendre ce qu'elle pense sur cette matiere. Elle veut qu'ils aillent puiser dans ces sources pures la connoissance salutaire de la vérité. Heureux ceux, qui dociles à la voix de l'Eglise, prennent pour guide cet incomparable Docteur.

En terminant cet article, je ne puis m'empêcher de faire admirer la conduite de Dieu, qui a voulu que les vérités de la grace, qui sont l'ame de la Religion, fussent décidées solemnellement par toute l'Eglise, que les ennemis de ces vérités saintes fussent chassés de son sein, & qu'une doctrine si essentielle au Christianisme, qui devoit dans la suite éprouver diverses contradictions, fût consignée dans les Ouvrages de saint Augustin, que l'Eglise a déclaré plusieurs fois être le fidéle interprête de ses sentimens sur la Grace, la Prédestination & les autres vérités qui en dépendent.

ARTICLE VI.

Héréſie de Neſtorius. Concile général d'Epheſe. Saint Cyrille d'Alexandrie.

I.

I. Héréſie de Neſtorius.

Caractere de Théodore de Mopſueſte maître de Neſtorius.

ON peut regarder Théodore Evêque de Mopſueſte, comme le premier auteur de l'héréſie qui conſiſte à diſtinguer deux perſonnes en Jéſus-Chriſt. Quand on étudie cet homme important, on voit qu'il avoit dans l'eſprit le principe qu'ont eu depuis les Sociniens, qu'il faut déférer tout au tribunal de la raiſon, & n'admettre que ce qu'elle approuve. Il n'a fait uſage de ce principe pernicieux qu'à l'égard des Myſteres de la grace & de l'incarnation; mais il auroit pû s'en ſervir de même pour renverſer tous les autres Myſtéres, comme les Sociniens ont fait depuis. Théodore avoit une grande réputation de ſcience & de vertu, & paſſoit pour un des plus illuſtres Docteurs de tout l'Orient. Il avoit écrit contre S. Jerôme, pour défendre l'héréſie de Pélage, dont on le regardoit comme le premier auteur. Le fameux Julien ayant été chaſſé de ſon Siége, ſe réfugia chez Théodore, & augmenta le nombre de ſes diſciples. Théodore en formoit beaucoup dans le ſecret, & leur inſpiroit du zéle contre ceux qui prétendoient que l'Ecriture eſt pleine d'obſcurités & de myſteres. Ce ſéducteur s'attacha à vouloir approfondir le Myſtere de l'Incarna-

tion. Il est aisé de prévoir qu'en se servant de son principe, que tout doit être soumis à la raison de l'homme, il n'y laissera plus de mystere.

II. Il expose clairement sa doctrine.

Il y avoit encore beaucoup de payens qui reprochoient aux Chrétiens la même erreur, par laquelle on vouloit rendre le paganisme ridicule. Dire que Dieu est mort, qu'il a eu une mere, un Dieu de trois mois : quelle absurdité ! On n'avoit point encore pensé dans l'Eglise à entreprendre de satisfaire aux difficultés des payens sur le fond des Mysteres de la Religion. Théodore osa le faire. Le fils de Dieu, selon son systeme, est né de Marie, c'est-à-dire, que dans le sein de Marie a été conçu l'homme en qui le Fils de Dieu a habité comme dans son temple. Un Dieu est mort : cela veut dire dans le nouveau système, l'homme le plus favorisé de Dieu. Si le peuple croit autre chose, c'est faute de lumiere : les personnes éclairées sçavent à quoi se réduisent ces mots, un Dieu s'est fait homme. Telle étoit la doctrine impie de Théodore de Mopsueste. Il faut convenir qu'elle est fort simple, fort claire, & très-facile à comprendre. Mais c'étoit cette clarté là même qui devoit la faire rejetter avec horreur. Car on a toujours cru dans l'Eglise que l'Incarnation du Fils de Dieu est un Mystere très-profond. Dès-lors qu'un système n'y en laisse plus, il faut conclure, sans autre examen, qu'il doit être rejetté.

III. Combien Nestorius étoit propre à séduire.

Théodore crut qu'il étoit temps d'éclater, & de produire au grand jour sa doctrine, quand il vit Nestorius l'un de ses plus fidéles disciples, élevé sur le Siége de Constantinople. Cette ville étoit dans un état très-flo-

riſſant. L'Empereur y faiſoit ſa réſidence : Ses Evêques avoient une très grande autorité, & ſembloient même ſe prévaloir de l'état triſte & humiliant où ſe trouvoient les Evêques de Rome : car l'Occident étoit ravagé par les barbares, & Rome avoit été priſe. Les qualités perſonnelles de Neſtorius donnoient un nouvel éclat à la grandeur de ſon Siége. Il avoit été élevé dans un Monaſtere voiſin d'Antioche, où il s'étoit toujours conduit d'une maniere irréprochable. Il avoit eu pendant du tems l'emploi de Cathéchiſte. Il s'étoit toujours montré plein de zéle contre les hérétiques dans la charge qu'on lui avoit donnée de défendre la foi contre eux. Il faiſoit profeſſion d'être admirateur & imitateur de S. Jean Chryſoſtome. Il avoit un bel extérieur & parloit très-facilement. Il attiroit les regards de tout le monde par ſon air mortifié, par la modeſtie de ſes habits, & par la gravité de ſa démarche. On admiroit ſon amour pour la retraite, & l'aſſiduité avec laquelle il méditoit l'Ecriture ſainte, & liſoit les Auteurs Eccleſiaſtiques.

IV. Artifice avec lequel Neſtorius manifeſte ſon erreur. Premier cri de l'ancienne foi qui repouſſe la nouveauté.

Neſtorius n'expoſa pas d'abord lui-même ſa doctrine. Il chargea Anaſtaſe ſon ami & ſon confident de le faire. Par ce moyen, ſi cette doctrine éprouve de la contradiction, Neſtorius ſera juge & non partie. Anaſtaſe, pour moins choquer les oreilles des fidéles, ne voulut point parler de Jeſus-Chriſt ; mais il ſoutint qu'on ne devoit point appeller la ſainte Vierge Mere de Dieu. L'attaque étoit indirectement livrée à Jeſus-Chriſt même. Car ſi la ſainte Vierge n'eſt point Mere de Dieu, l'homme en Jeſus-Chriſt n'eſt point Dieu. Anaſtaſe employa divers raiſonnemens

pour établir ſa doctrine. Les fidéles en furent choqués : Ils dirent hautement que c'étoit pour eux une doctrine nouvelle, & qu'ils étoient ſcandaliſés d'entendre des principes contraires à ceux dans leſquels ils avoient été élevés. Ce premier cri de la foi doit être toujours remarqué avec ſoin. Neſtorius prêcha lui-même le jour de Noël, & dévoila ſon pernicieux ſyſtême. Non, dit-il, Marie n'a point enfanté un Dieu ; car ce qui eſt né de la chair eſt chair : la créature n'a pu mettre au monde le Créateur, mais un homme inſtrument de la Divinité. Voulant néanmoins montrer qu'il croioit que le Verbe s'étoit uni au Fils de Marie, il ajouta : Dieu a reſſuſcité celui dans lequel il s'eſt incarné. J'adore l'habit à cauſe de celui qui le porte. J'adore celui qui paroît au dehors, à cauſe du Dieu caché qui en eſt inſéparable. La poſſeſſion où étoient les fidéles de l'ancienne doctrine, étoit contre Neſtorius une preuve dont il ſentoit toute la force. C'eſt pourquoi il s'attacha à l'éluder, en inſinuant que ſes prédéceſſeurs étant accablés de ſoins, n'avoient pu les inſtruire à fond ſur cette matiere, & les avoient laiſſés dans les préjugés populaires.

V. Zéle admirable de l'Avocat Euſebe pour la conſervation du ſacré dépôt de la foi.

On croit que ce fut alors qu'Euſebe, Avocat à Conſtantinople, ſimple laïc, mais très-vertueux & très-bien inſtruit de la Religion, s'éleva contre Neſtorius en pleine égliſe, & enflammé de zéle, dit à haute voix : C'eſt le Verbe éternel lui-même qui a ſubi la ſeconde naiſſance ſelon la chair, & d'une femme. Le peuple s'émut. Les mieux inſtruits donnerent de grandes louanges à Euſebe ; les autres l'accuſerent d'indiſcrétion & s'emporterent contre lui. Neſtorius ſoutint ces der-

niers, & déclama contre Eusebe dans un troisiéme sermon prononcé quelque tems après, au commencement de Janvier 429, & selon les apparences, le jour de l'Epiphanie. Il soutint encore dans ce Discours qu'on ne doit pas dire que le Verbe divin soit né de Marie, ou qu'il soit mort, mais seulement l'homme en qui étoit le Verbe. L'Avocat Eusebe qui fut depuis Evêque de Dorylée, voyant le progrès du mal, ne se contenta pas de rendre témoignage à la vérité de vive voix; il fit une protestation qu'il addressa aux Evêques, aux Prêtres & à tous les Fidéles. Qu'il est étonnant de voir le Patriarche de Constantinople devenu l'instrument de Satan, & pour ainsi dire sa bouche, tandis que la cause de Dieu est défendue par un simple laic! Eusebe montra dans sa protestation combien la doctrine de Nestorius étoit opposée aux symboles de toutes les égliſes, & en particulier à celui d'Antioche où Nestorius avoit été instruit, & il rapporta les passages de quelques Peres. C'étoit sans doute rendre un grand service à l'Egliſe, que de faire voir la conformité de la doctrine de Nestorius avec celle des anciens hérétiques; mais Nestorius montroit qu'il y avoit des différences. Les autorités que vous m'alléguez, disoit-il, prouvent que Jesus-Christ est Dieu, & je n'ai garde de le nier; mais il faut entendre ces passages du Verbe & non de Jesus-Christ homme. C'est ainsi qu'il éludoit les passages les plus clairs par sa distinction des deux personnes, en quoi consistoit précisément son hérésie: distinction inouie jusqu'alors, & qui par conséquent n'avoit pû être formellement réfutée par les anciens.

En peu de temps l'héréſie fit des progrès ſurprenans. Neſtorius eut l'adreſſe de mettre la Cour dans ſes intérêts, & s'appliqua à inſinuer ſa doctrine, & à la faire goûter au peuple dans ſes prédications. Proclus évêque de Cyzique eut le courage de défendre l'ancienne foi en préſence de Neſtorius lui-même, & celui-ci répondit ſur le champ pour ſoutenir ſon impiété; enſorte que le combat de la vérité contre l'erreur ne pouvoit être plus ſenſible. Neſtorius dans tous les ſermons qu'il faiſoit pour établir ſon héréſie, feignoit toujours d'attaquer les Ariens, les Apollinariſtes & les autres hérétiques; mais ce zéle apparent n'étoit qu'un voile ſous lequel il vouloit cacher ſon erreur. Ses diſciples recueillirent ſes ſermons dans un livre où ils étoient rangés par ordre, avec des chifres, & tout ce qui pouvoit ſervir à les faire retenir. Ils ſe répandirent bien-tôt dans toutes les Provinces d'Orient & d'Occident, & furent portés juſqu'à Rome, mais ſans nom d'Auteur. On en multiplia les copies dans les monaſteres d'Egypte, où ils exciterent des diſputes fort vives.

VI. Progrès de l'erreur. Témoignages rendus à la vérité.

Saint Cyrille d'Alexandrie qui en fut averti, craignant que l'erreur ne prît racine, écrivit une lettre générale aux moines d'Egypte, où il dit qu'ils auroient bien fait de ne point s'embarraſſer dans ces queſtions ſi difficiles, & ce qu'il leur en écrit, n'eſt pas pour entretenir leurs diſputes, mais pour leur donner de quoi défendre la vérité. J'admire, ajoute-t-il, comment on peut mettre en queſtion ſi la ſainte Vierge doit être appellée Mere de Dieu. Car ſi notre Seigneur Jeſus-Chriſt eſt Dieu, comment la ſainte

VII. S. Cyrille ſe met à la tête des défenſeurs de la vérité. Il écrit à Neſtorius qui cherche à s'envelopper.

Vierge sa Mere, n'est-elle pas Mere de Dieu? C'est la foi que les Apôtres nous ont enseignée, quoiqu'ils n'ayent pas employé ce mot; c'est la doctrine d'Athanase d'heureuse mémoire; & saint Cyrille en rapporte deux passages. Il dit ensuite: Vous direz peut-être, La Vierge est-elle donc Mere de la Divinité? Nous répondons qu'étant mere de l'homme uni personnellement avec le Verbe elle doit être appellée Mere de Dieu, quoiqu'elle ne soit point Mere de la Divinité. Dans l'ordre de la nature les meres n'ont point de part à la création de l'ame; ce seroit néanmoins une impertinente subtilité de dire, qu'elles ne sont meres que du corps. Cette lettre de saint Cyrille fut bien-tôt portée à Constantinople, où le saint Docteur avoit des ecclésiastiques pour les affaires de son église. Elle y fut d'une grande utilité, & plusieurs Magistrats l'en remercierent. Mais Nestorius en fut très-choqué, & chercha tous les moyens de nuire à ce redoutable adversaire. Dans le même-temps saint Cyrille reçut une lettre du Pape Celestin & de plusieurs Evêques d'Occident, qui témoignoient avoir été très-scandalisés des sermons qu'on leur avoit envoyés, comme étant de Nestorius. Il venoit aussi de toutes les églises d'Orient des personnes qui en murmuroient. Saint Cyrille voyant tout cela, prit la résolution d'écrire à Nestorius, pour lui tendre la main & essayer de le ramener. Comme Nestorius se plaignoit principalement de sa lettre aux Solitaires, saint Cyrille dit: Ces disputes n'ont pas commencé par ma lettre, mais par des Ecrits pernicieux qui vous étoient attribués. Faites cesser le scandale,

en nommant Mere de Dieu la ſainte Vierge. Au reſte, ſoyez perſuadé que je ſuis préparé à ſouffrir tout, la priſon & la mort pour la foi de Jeſus-Chriſt.

Neſtorius ne vouloit point répondre à cette lettre de ſaint Cyrille ; mais preſſé par les inſtances du prêtre qui la lui avoit remiſe, il fit une réponſe qui n'étoit qu'une lettre de complimens. L'expérience, ajoutoit-il, fera voir quel fruit nous tirerons de cette diſpute. Pour moi, je conſerve la p[illegible] & la charité fraternelle, quoique v[illegible]ez pas gardée à mon égard, pour [illegible]ire de plus fort. Saint Cyrille avoit parlé nettement dans ſa lettre, du fond de la doctrine ; Neſtorius évita d'y entrer, & ſe renferma dans un diſcours vague qui n'éclairciſſoit rien. C'eſt ce qu'il eſt bon de remarquer.

VIII. Les partiſans de l'erreur deviennent plus hardis & ſe portent à des violences. Les défenſeurs de la vérité demandent un Concile.

Saint Cyrille vit bien qu'il n'y avoit rien à eſpérer de Neſtorius ; & tout ce qu'il apprit enſuite, le montra encore plus clairement. Il y avoit à Conſtantinople un Evêque nommé Dorothée, intéreſſé, flatteur, étourdi, qui en pleine aſſemblée, Neſtorius étant aſſis dans ſa chaire, ſe leva & dit à haute voix : Si quelqu'un dit que Marie eſt Mere de Dieu, qu'il ſoit anathême. Les fidéles pouſſerent un grand cri, & s'enfuirent, ne voulant plus communiquer avec ceux qui tenoient de tels diſcours. Neſtorius, loin de blâmer cet Evêque, l'admit ſur le champ à la participation des ſaints Myſtéres. Quelques-uns des prêtres de Conſtantinople, après avoir averti pluſieurs fois Neſtorius d'abandonner ſon erreur, ſe ſéparérent de ſa communion ; d'autres pour avoir prêché con-

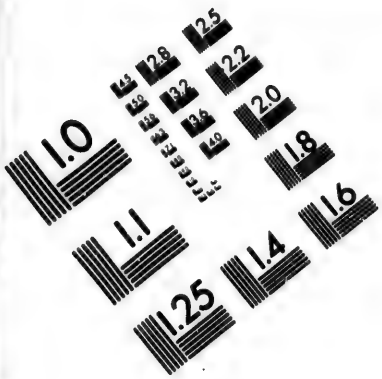

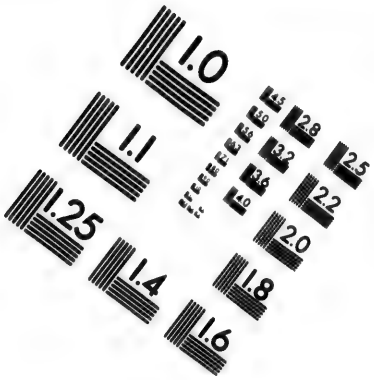

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

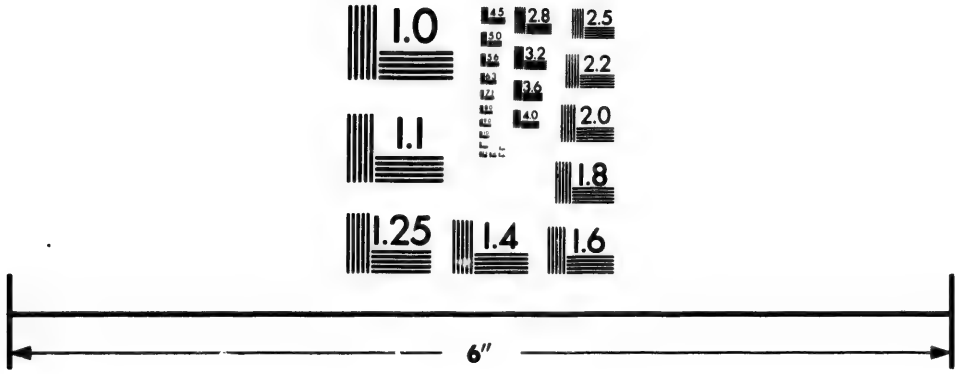

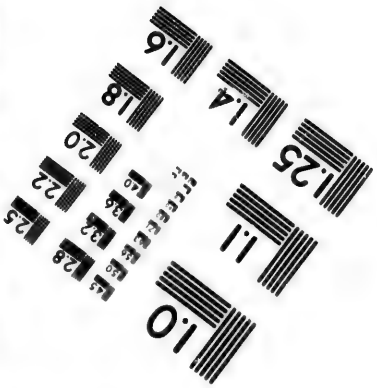

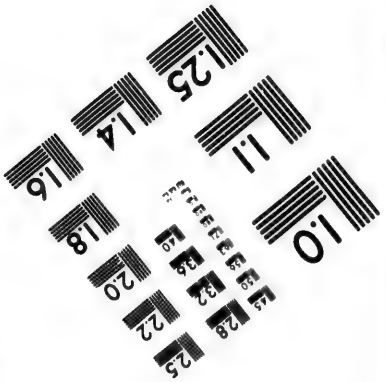

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

tre le nouveau dogme, furent interdits de la prédication. Les Fidéles les plus zélés reprirent Neſtorius en face dans l'égliſe, & furent fort maltraités. Pluſieurs moines ayant eu le courage de repréſenter à Neſtorius combien ſa doctrine étoit dangereuſe, furent attachés à des poteaux & conduits en priſon, où on leur fit long-tems ſouffrir la faim. Il préſenterent enſuite une requête à l'Empereur, pour le prier de ne pas ſouffrir que l'Egliſe fût corrompue par une erreur ſi capitale. Nous vous conjurons, ajouterent-ils, d'ordonner la tenue d'un Concile œcumenique, pour réunir l'Egliſe, & pour empêcher que l'erreur ne faſſe un plus grand progrés. Que ſi vous mépriſez notre requête, nous proteſtons devant le Roi des ſiécles, qui viendra juger les vivans & les morts, que nous ſommes innocens des maux qui pourront arriver.

IX. **Neſtorius s'efforce de ſurprendre le Pape Celeſtin**

Cependant Neſtorius, voyant que pluſieurs ſe plaignoient de ce qu'il communiquoit avec les Pélagiens réfugiés à Conſtantinople, en prit occaſion d'écrire au Pape ſaint Celeſtin. Après avoir fait ſemblant de le conſulter ſur le parti qu'il devoit prendre à l'égard de ces hérétiques, il paſſa au vrai motif qui l'avoit porté à écrire. Nous avons trouvé dans cette ville, dit ce ſéducteur, une altération conſidérable de la vraie doctrine. Nous employons la ſévérité & la douceur pour guérir cette maladie. Quelques-uns parlent du Verbe Conſuſtantiel au Pere, comme s'il avoit pris ſon origine de la Vierge Mere de Chriſt, qu'ils ne craignent pas d'appeller Mere de Dieu, quoique les Peres de Nicée ne lui ayent jamais donné ce titre. Nous avons déja ſoute-

nu de grands combats, qui n'ont pas été inutiles ; car plusieurs ont enfin reconnu que l'enfant doit être consubstantiel à sa mere, qu'il n'y a aucun mêlange du Verbe avec l'homme, mais une simple union. On pourroit au reste donner le nom de Mere de Dieu à la Vierge ; parce que le temple du Verbe, inséparable de lui, est tiré d'elle ; non qu'elle soit mere du Verbe ; car une personne ne peut enfanter celui qui est plus ancien qu'elle. Avec cette lettre Nestorius envoya au Pape par un homme de qualité, ses écrits sur l'Incarnation souscrits de sa main.

X.

S. Cyrille écrit à Nestorius, à l'Empereur, & au Pape.

Saint Cyrille écrivit une seconde lettre à Nestorius, pour l'exhorter à faire cesser le scandale, en s'attachant à la doctrine des Peres. Il explique ensuite le Mystere de l'Incarnation, & dit qu'il faut admettre dans le même Jesus-Christ les deux générations, l'éternelle & la temporelle. Nous ne disons pas que le Verbe ait souffert en sa propre nature ; car la Divinité est impassible ; mais comme la nature qu'il s'étoit rendue propre a souffert, on dit qu'il a souffert lui-même. Nous ne disons pas que nous adorons l'homme avec le Verbe, de peur que le mot, avec, ne donne quelque idée de division ; mais nous l'adorons, comme une seule & même personne. Saint Cyrille employe souvent dans cette lettre le mot d'union hypostatique, pour exprimer combien l'union des deux natures en Jesus-Christ étoit réelle. C'est la premiere fois que l'on trouve cette expression. Saint Cyrille qui voyoit à quel danger la foi étoit exposée, écrivit plusieurs autres lettres dans lesquelles on voit quel étoit son zéle & son courage. Il représentoit aux Evêques, qu'é-

tant tous chargés du ſacré dépôt, ils devoient le tranſmettre à la poſtérité tel qu'ils l'avoient reçu. Je mépriſe, diſoit-il, les injures & les calomnies ; Dieu en fera juſtice : ſauvons ſeulement la foi, & je ne céderai à perſonne en amitié pour Neſtorius. S'il nous eſt ordonné d'aimer nos ennemis, combien plus devons nous aimer nos freres & nos Collégues ? Mais ſi quelqu'un trahit la foi, nous ſommes réſolus de ne point trahir notre conſcience, quand il devroit nous en couter la vie : autrement, de quel front oſerions-nous faire devant le peuple l'éloge des Martyrs ?

Neſtorius ayant reçu la ſeconde lettre de ſaint Cyrille, y répondit aſſez au long. Il l'exhorte à lire avec plus d'application les Ecrits des anciens, & l'accuſe d'avoir dit que le Verbe divin étoit paſſible, quoique ſaint Cyrille l'eût nié expreſſément. Il ſemble admettre l'unité de Perſonne, mais il n'entendoit qu'une union de volonté, une union morale. Il en impoſe continuellement à ſaint Cyrille, lui faiſant dire que la Divinité étoit née de Marie, ou étoit morte ; au lieu qu'il diſoit que le Verbe eſt né & mort ſelon l'humanité qu'il a priſe. Saint Cyrille voyant par la lettre de Neſtorius & par ce qu'il en ſçavoit d'ailleurs, qu'il étoit appuyé de la Cour & que ſon héréſie faiſoit par-tout du progrès, envoya à l'Empereur Théodoſe le jeune & aux Princeſſes ſes ſœurs des Traités ſur la foi. Il y réfute les diverſes héréſies qui attaquoient l'Incarnation, & s'étend ſur celle de Neſtorius. Il y rapporte les paſſages de pluſieurs Peres, pour prouver l'union réelle du Verbe avec l'humanité. Il écrivit auſſi au

Pape saint Celestin, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé, & de l'état où étoit l'église de Constantinople. Ayez la bonté, dit-il, de déclarer votre sentiment; s'il faut encore communiquer avec Nestorius, ou lui déclarer nettement que tout le monde l'abandonnera, s'il persiste à soutenir son erreur.

XI. Le Pape S. Celestin se déclare contre Nestorius qui persiste dans son impiété.

Le Pape saint Celestin ayant reçu toutes les piéces qui lui avoient été envoyées d'Orient, les fit traduire en latin; il fit même composer un Traité pour soutenir la doctrine Catholique contre cette nouvelle héréſie; & saint Léon, alors le premier des Diacres de l'église de Rome, en chargea Jean Cassien, qui entendoit parfaitement le grec, & qui d'ailleurs étoit sçavant dans la Théologie. Ce Traité de l'Incarnation de Cassien est divisé en sept livres: Il prétend que les erreurs des Pelagiens ont donné lieu à l'héréſie de Nestorius. Car, dit-il, ils s'imaginent que Jesus-Christ par le bon usage de son libre-arbitre, a mérité de devenir le temple du Fils de Dieu. Saint Celestin assembla ensuite un Concile à Rome, où les écrits de Nestorius furent éxaminés & comparés avec la doctrine des Peres. La doctrine de Nestorius fut condamnée, & saint Cyrille chargé de l'exécution du jugement du concile. Le Pape écrivit sept lettres de même date aux Evêques des plus grands Siéges de l'Empire d'Orient. Dans celle à saint Cyrille, le Pape loue son zéle & sa vigilance, & lui déclare qu'il est entierement dans ses sentimens sur l'Incarnation; qu'il faut tâcher de ramener Nestorius; mais que s'il continue de combattre la doctrine Apostolique, & si

dans dix jours, à compter depuis cette admonition, il n'anathématiſe en termes formels ſa doctrine impie, il ſera retranché du corps de l'Egliſe. Il déclara la même choſe à Neſtorius lui-même dans la lettre qu'il lui adreſſa, & lui dit qu'il devoit ſçavoir que les Evêques Pelagiens, ſur leſquels il avoit fait ſemblant de conſulter, avoient été juſtement condamnés & chaſſés de leurs Siéges. Ce qui nous étonne, ajoute le Pape, c'eſt que vous ſouffriez des gens qui nient le péché originel. La lettre au clergé & au peuple de Conſtantinople, eſt pleine d'exhortations à demeurer fermes dans la foi catholique, & de conſolation pour ceux que Neſtorius perſécutoit. N'eſtorius ayant reçu la lettre du Pape, demeura opiniâtre dans ſon erreur. Jean d'Antioche, qui avoit beaucoup d'eſtime pour lui, l'exhorta à rectifier ſes expreſſions, & à donner à la ſainte Vierge le titre de Mere de Dieu; mais Neſtorius lui répondit qu'il ne ſe ſeroit jamais attendu à être calomnié au ſujet de ſa foi, lui qui avoit tant combattu contre les hérétiques. Demeurez donc en repos, lui dit-il, & ſoyez perſuadé que ma foi eſt pure. Si nous nous voyons dans le Concile que nous eſpérons tenir, nous réglerons toutes choſes. Vous devez vous étonner moins que perſonne de la préſomption ordinaire de l'Egyptien, dont vous avez tant d'exemples. C'eſt ſaint Cyrille qu'il a en vue. Il ajoûte : Bien-tôt, s'il plaît à Dieu, on louera notre conduite.

XII. Zéle de S. Cyrille.

Cependant ſaint Cyrille aſſembla un concile à Alexandrie de tous les Evêques de la Province d'Egypte ; & au nom de ce concile, il écrivit une lettre ſynodale pour ſer-

vir de derniere monition, déclarant que si dans dix jours après la reception de cette lettre, Nestorius ne renonce à ses erreurs, ils ne veulent plus avoir de communion avec lui. La lettre synodale contient ensuite la profession de foi, & une explication exacte du mystere de l'Incarnation. On y répond aux principales objections de Nestorius, & l'on tire un argument de l'Eucharistie en ces termes : Nous annonçons la mort de Jesuu-Christ en célébrant dans les églises le sacrifice non-sanglant. Ainsi nous sommes sanctifiés, participant à la chair sacrée & au précieux sang de notre Sauveur Jesus-Christ, & nous ne la recevons pas comme la chair d'un homme enqui la divinité ait habité, mais comme vraiment vivifiante & propre au Verbe. Cette lettre finit par douze célébres anathêmes qui en renferment toute la substance, & qui ont rapport à toutes les propositions hérétiques que Nestorius avoit avancées.

II.

XIII. Concile général d'Ephese.

L'Empereur Théodose le jeune, voyant que saint Cyrille qu'il croyoit auteur de tous les troubles, avoit pour lui tout l'Occident, & que Nestorius dont il croyoit la foi pure, étoit lié avec un grand nombre d'Evêques d'Orient, crut qu'il étoit nécessaire d'assembler un Concile général, qui étoit d'ailleurs sollicité par plusieurs Catholiques & par Nestorius lui-même. Car il espéroit y prévaloir par la puissance séculiere, & y faire condamner saint Cyrille contre qui on avoit répandu diverses calomnies. Le Concile fut indiqué à Ephese, parce que cette ville étoit de facile accès par mer & par terre, & abondante en toutes les choses nécessaires à la

Etat où étoit l'affaire qui devoit y etre jugée.

vie. Saint Auguſtin y fut appellé nommément ſur ſa grande réputation, car on ne voit point d'autre raiſon de le diſtinguer entre tant d'Evêques. Mais l'officier chargé de la lettre de l'Empereur, apprit ſa mort étant à Carthage, & retourna à Conſtantinople. Pour juger ſainement de tout ce qui s'eſt paſſé dans le Concile d'Epheſe, il eſt néceſſaire de faire attention à l'état où étoit alors la grande affaire pour laquelle il étoit convoqué. Le mal avoit fait des progrès étonnans. L'Empereur étoit favorable à Neſtorius, & l'on conçoit aiſément ſur combien de perſonnes devoit influer la prévention d'un Empereur, qui avoit autant de bonnes qualités que Théodoſe. Il y avoit un nombre conſidérable d'Evêques très-attachés à Neſtorius; d'autres peu en garde contre ſes ſubtilités, & qu'il eſpéroit gagner aiſément; pluſieurs qui étoient indifférens; quelques-uns enfin, qui ayant étudié à la même école que Neſtorius, avoient un zéle incroiable pour faire prévaloir ſa mauvaiſe doctrine.

Neſtorius étoit plus fier qu'il n'avoit encore été. Selon lui, ce qui devoit principalement occuper le Concile, n'étoit point la doctrine, mais les accuſations faites contre Cyrille. Pour la doctrine, diſoit-il, il ne s'agit pas de diſputer ſur des mots. La ſainte Vierge eſt Mere du Chriſt; on n'en doit pas demander davantage. Il n'eſt pas étonnant que l'Egyptien m'en veuille: qui ne ſçait que les Evêques d'Alexandrie ſont depuis long-temps pleins d'envie contre ceux de Conſtantinople? Perſonne n'ignore de quelle maniere ſaint Jean Chryſoſtome a été traité par le fameux Théophile oncle de Cy-

rille. Ainsi parloit la séduction par la bouche de Nestorius. Il sçavoit que saint Cyrille étoit de tous les Evêques, le mieux instruit de la dispute, le plus puissant & le plus ferme. Il n'omit donc rien pour diminuer son autorité & le rendre suspect. Il travailla même à le faire passer pour criminel, & l'accusa de l'attaquer avec des fléches d'or, voulant faire croire que saint Cyrille gagnoit par argent ceux qui se séparoient de Nestorius. Ce séducteur, si plein d'artifices, consentoit au reste à nommer Marie Mere de Dieu, pour montrer qu'on devoit moins disputer sur la doctrine, que condamner l'insigne témérité de l'Evêque d'Alexandrie, qui avoit osé, contre toutes les regles, dresser des anathêmes. Il prétendoit d'ailleurs que ces anathêmes renfermoient une doctrine erronée; & de grands Evêques, tels que Jean d'Antioche & Théodoret, étoient persuadés qu'elle étoit au moins outrée. Si Nestorius se donnoit tant de mouvemens pour soutenir l'erreur, saint Cyrille ne travailloit pas avec moins de zéle pour faire triompher la vérité.

XIV. Raisons qu'eut S. Cyrille de ne point attendre les Orientaux.

Les Evêques arriverent à Ephese : le jour auquel le Concile devoit s'ouvrir arriva : on attendit encore quinze jours, quoique l'on vît bien à quel dessein plusieurs Evêques différoient à s'y rendre. Alors saint Cyrille tint son Conseil, pour examiner comment il devoit se conduire dans une affaire si importante & en même-temps si délicate. Il voyoit de près la grandeur du mal, le crédit de Nestorius sur les Evêques qui étoient en route, les intrigues qu'on ne manqueroit pas d'employer, la violence qu'exerceroient les offi-

ciers de l'Empereur, dont Neſtorius diſpoſoit à ſon gré. Le terme marqué par l'Empereur étoit expiré depuis quinze jours; la doctrine étoit claire; plus de deux cens Evêques préſens n'avoient aucune difficulté; le Pape & tout l'Occident s'étoient expliqués nettement ſur le fond de la diſpute. Toutes ces conſidérations firent juger à ſaint Cyrille, que puiſque la foi étoit certaine, il falloit la décider. Il ſemble qu'il y auroit beaucoup de témérité à condamner la conduite de ce grand homme. L'oppoſition des officiers de l'Empereur, la proteſtation de ſoixante & huit Evêques, la crainte d'un ſchiſme, rien ne l'arrêta, parce qu'il voyoit à quel péril la foi ſeroit expoſée, ſi l'on différoit plus long-temps à la décider, & ſi l'on attendoit que le puiſſant parti de Neſtorius ſe fut fortifié par les Evêques qui étoient en chemin. Il eſt vrai qu'il auroit pu agir autrement, & par une confiance en Dieu pleine & entiere, s'élever au-deſſus des inconvéniens terribles qu'il appréhendoit; mais qui oſeroit le blâmer d'avoir uſé dans cette occaſion de la prudence que l'on employe dans les affaires ordinaires?

XV. Regularité du concile d'Epheſe.

L'on doit remarquer avec ſoin que dans le Concile d'Epheſe, tout ſe paſſa ſelon les regles. En l'abſence du Pape, ſaint Cyrille préſida, comme occupant le ſecond Siége de l'Egliſe, & chaque Evêque fut placé enſuite ſelon ſon rang & ſa dignité. On invita Neſtorius & tous les autres Evêques. On fit les monitions en forme avec toute la douceur & la modération poſſible. On ſuivit en tout la lettre de convocation de l'Empereur. Tous les faits que l'on avança furent appuyés de

bonnes preuves, & ſur des piéces authentiques. On voit que les Evêques n'avoient d'autre but dans toutes leurs démarches, que de mettre la foi en ſûreté. Quelques-uns qui avoient été liés avec Neſtorius, déclarerent en plein Concile ce qui s'étoit paſſé dans des converſations particulieres. Le rapport qu'ils en firent, prouvoit combien Neſtorius & ſes partiſans avoient médité le nouveau dogme, & en avoient prévû toutes les conſéquences. Pouvons-nous donc, diſoient-ils, adorer un Dieu de trois mois ? Si le Verbe a été homme, le Pere l'a donc été auſſi, car on ne peut point les diviſer. Les Evêques attachés à la vraie foi, qui entendoient des paroles ſi impies, prenoient un ton convenable. Je n'y puis tenir, dit par exemple Acace de Melitine, trouvez bon que je me retire. Le Concile fut ſenſiblement touché des faits particuliers, qu'il apprit de la bouche de ceux qui avoient été liés avec Neſtorius. On compara la doctrine nouvelle avec celle des Symboles ; on cita les autorités des Peres ; chaque Evêque rendit témoignage de la foi de ſon égliſe ; tous concoururent à maintenir les anciens dogmes, & à rejetter les nouveaux.

XVI. Troubles excités par les Orientaux. Travaux des défenſeurs de la foi.

Quand la ſentence de Neſtorius eut été prononcé, ſaint Cyrille écrivit à l'Abbé Dalmace chef de tous les monaſteres de Conſtantinople. Il étoit très-célébre par ſa ſainteté. L'Empereur le viſitoit, & le Sénat avoit pour lui un extrême reſpect. Saint Cyrille l'inſtruiſit de tout ce qui s'étoit paſſé dans le Concile, du retardement affecté de Jean d'Antioche, de la dépoſition de Neſtorius, & conclut ainſi : Puiſque le Comte Candi-

dien a envoyé une relation ; veillez de votre côté, & avertiſſez que bien-tôt nous enverrons les Actes de tout ce qui s'eſt paſſé. Que ſi on ne les reçoit point, concluez-en qu'on ne nous permet pas de les envoyer. Neſtorius de ſon côté, appuyé du crédit du Comte Candidien, envoya une relation à l'Empereur, où il parloit ainſi : Nous nous ſommes rendus à Epheſe, pour obéïr à vos ordres ; nous avons voulu attendre les Evêques qui venoient de tous côtés ; mais les Egyptiens s'y ſont oppoſés. Nous avons promis de nous aſſembler quand le Comte Candidien le voudroit : ce Comte ſçachant que Jean d'Antioche & ceux de ſa ſuite étoient proches, & qu'il en venoit d'autres d'Occident, a ſignifié à tous d'attendre leur arrivée : les Egyptiens & les Aſiatiques, au mépris des loix Eccléſiaſtiques & Impériales, ſe ſont aſſemblés à part, ont rempli la ville de confuſion, & exercé d'horibles violences. Cette Lettre à l'Empereur fut ſouſcrite par onze Evêques ; & comme elle fut envoyée par l'Officier en qui l'Empereur avoit confiance, elle fit beaucoup d'impreſſion ſur ſon eſprit.

XVII. Faux concile qui excommunie S. Cyrille.

Jean d'Antioche arriva cinq jours après la dépoſition de Neſtorius, qui lui tint le même langage qu'à l'Empereur. Cet Evêque & ceux de ſa ſuite, furent extrêmement choqués du parti que ſaint Cyrille avoit pris. Quarante-trois Evêques, dont pluſieurs étoient Métropolitains, ayant à leur tête Jean d'Antioche, s'aſſemblerent, excommunierent ſaint Cyrille & Memnon d'Epheſe, & condamnerent tout ce qui s'étoit fait par les deux cens Evêques. C'eſt à quoi aboutirent toutes les intrigues de Neſtorius, & tous les ſecrets

reſſorts que l'erreur avoit fait jouer juſqu'ici. Ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée fut fort différent de ce qui s'étoit fait dans le vrai Concile. On y reçut des accuſations vagues, on n'entendit aucun témoin, on ne produiſit aucune piéce, on ne cita perſonne, & tout ſe fit dans le ſecret & dans l'obſcurité.

XVIII. Arrivée des Légats du Pape qui ſe joignent aux orthodoxes.

Cet événement cauſa une grande affliction aux défenſeurs de la vraie foi. Mais Dieu les conſola par l'arrivée des Légats du Pape, qui apportoient le témoignage de toute l'Egliſe d'Occident. Ils approuverent la dépoſition de Neſtorius, & tout ce qui s'étoit fait. Ce fut dans la troiſiéme ſeſſion, dont on rendit compte à l'Empereur par une Lettre ſynodale. Dans les ſeſſions ſuivantes, on examina ce qu'avoit fait Jean d'Antioche, on le fit citer, & on procéda à ſa condamnation. Le Concile le dépoſa, lui & trente-trois autres, entre leſquels étoit Théodoret. Le Concile en écrivit au Pape ſaint Céleſtin, & l'avertit qu'il avoit examiné les Actes de la dépoſition des impies Pélagiens, & avoit ordonné que le jugement porté contre eux par ſa Sainteté, demeureroit ferme. C'eſt ainſi que le Concile d'Epheſe condamna les Pélagiens, confirmant le jugement du Pape contre eux. Dans la ſeptiéme ſeſſion du Concile qui fut la derniere, on traita quelques affaires particulieres, & l'on dreſſa quelques Canons. Le Concile trouva le moyen d'envoyer à Conſtantinople une relation de ce qui s'étoit paſſé. Les ſchiſmatiques de leur côté écrivirent une Lettre très-pathétique, qui montre combien l'erreur peut quelquefois tenir un langage ſéduiſant.

XIX. L'Empereur

L'Empereur envoya en diligence le Comte

punit les chefs des orthodoxes & des hérétiques.

Jean grand Tréſorier de l'Empire, pour remédier à la confuſion qui régnoit à Epheſe, avec des ordres contre les chefs des deux partis. Théodoſe avoit de très-bonnes intentions ; mais n'étant pas en état de diſcerner qui avoit raiſon pour le fond, & voyant l'embarras & l'obſcurité croître tous les jours, il crut que ceux contre qui on ne ceſſoit de lui parler, étoient au moins des brouillons ; & qu'en puniſſant ceux qui étoient à la tête des deux partis, il pourroit ramener la paix & réunir les eſprits. Cet expédient paroiſſoit conforme aux régles d'une ſage politique ; mais il étoit très-injurieux à la vérité. Il mettoit de niveau ceux qui avoient le plus de zéle pour la vraie doctrine, avec ceux qui en étoient les plus grands ennemis, & couvroit d'ignominie ceux qui méritoient les plus grands honneurs.

XX. Fermeté des Evêques orthodoxes.

Le Comte Jean fit tout ce qu'il put pour concilier les eſprits, mais il ne put en venir à bout. Les Evêques du vrai Concile demeurerent inébranlables dans la réſolution de n'écouter aucune propoſition d'accommodement, que préalablement on n'approuvât tout ce qu'ils avoient fait. Une conduite molle eût été très-dangereuſe dans de telles circonſtances. Ce qui les rendoit ſi fermes, c'eſt qu'ils connoiſſoient, premierement, la certitude & l'importance de la doctrine décidée dans le Concile : ſecondement, les artifices profonds des partiſans du nouveau dogme : troiſiémement, le grand nombre des égliſes qui approuvoient leur conduite. Saint Cyrille ne ceſſoit d'écrire de tous côtés, & d'expoſer en quel péril étoit la foi. Il mandoit au clergé & aux fidéles de Conſtantinople tout

ce qui ſe paſſoit, & il ajoutoit : Inſtruiſez tout le monde de ces faits ſi intéreſſans, & ſur-tout les Abbés, de peur que le Comte Jean ne rapporte à ſon retour les choſes autrement qu'elles ne ſont. Ne vous rebutez pas de travailler à cette bonne œuvre. Nous ſommes dans une grande affliction, ayant des ſoldats qui nous gardent, & qui couchent à la porte de nos chambres : pluſieurs Evêques ſont morts, les autres ſont réduits à vendre ce qu'ils ont pour ſubſiſter.

XXII. Requête du clergé de Conſtantinople à l'Empereur.

Le Concile écrivit auſſi à Conſtantinople ; & ſes lettres avec celles de ſaint Cyrille furent portées par un mendiant, qui les cacha dans le creux d'une canne qu'il tenoit à la main, demandant l'aumône par les chemins.

On fut obligé d'uſer de cette induſtrie, parce que les partiſans de Neſtorius à Conſtantinople gardoient les vaiſſeaux & les chemins, pour empêcher d'entrer dans la ville & d'en ſortir, tous ceux qui auroient pu venir de la part du Concile. Le mandiant arriva heureuſement à Conſtantinople, & rendit les Lettres du Concile aux Evêques, au Clergé, aux Abbés & particulierement à ſaint Dalmace. Le Clergé de Conſtantinople préſenta en cette occaſion à l'Empereur une requête, également ferme & reſpectueuſe. Si votre Majeſté, diſent-ils, approuve la dépoſition de Cyrille & de Memnon, nous ſommes prêts à nous expoſer tous avec le courage qui convient à des Chrétiens, aux mêmes périls que ces grands Evêques. Ne ſouffrez pas que l'Egliſe qui vous a nourris, ſoit ainſi déchirée, ni que l'on voye des Martyrs de votre temps ; mais imitez la piété de vos ancêtres, en obéiſſant au Concile, & ſoutenant ſes

décrets par vos Ordonnances.

XXII. S. Dalmace vient au secours de l'Eglise. Il ouvre les yeux à l'Empereur.

Saint Dalmace s'étant mis en prieres sur ce sujet, entendit une voix du ciel qui lui ordonnoit de sortir de son monastere, où il étoit enfermé depuis quarante-huit ans, sans en avoir voulu sortir, quoique l'Empereur l'eût souvent prié d'assister aux processions qui se faisoient à l'occasion des tremblemens de terre. Il sortit alors, & avec lui tous les moines de tous les monasteres, conduits par leurs Abbés. Ils marcherent vers le Palais, chantant à deux chœurs, & une multitude de Catholiques les suivit. Quoique l'Empereur fût prévenu contre le Concile d'Epheſe par les lettres très-séduisantes des schismatiques, rien ne put contrebalancer auprès de lui le poids de l'autorité de saint Dalmace & des saints moines. Cette démarche fit plus d'impression sur lui, que les lettres, les raisons, & les larmes des Evêques. Les Abbés ayant eu une audience de l'Empereur, pendant que les moines avec le peuple demeurerent dehors continuant à psalmodier, ils sortirent en faisant entendre qu'ils avoient ouvert les yeux à l'Empereur, & qu'il falloit aller à l'église en rendre graces à Dieu.

La procession continua, les moines marchoient en chantant & portant des cierges, & ils arriverent à l'église de saint Mocius au bout de la ville, en chantant le dernier pseaume. Quand on fut entré dans l'église, saint Dalmace monta à la tribune & rendit compte de l'audience favorable qu'il avoit eue de l'Empereur. Le peuple s'écria : Anathême à Nestorius. L'Empereur donna ordre aux deux partis d'envoyer des députés à la Cour. Quand ils furent arrivés à Chalcédoine, ils y furent retenus

retenus, & l'Empereur s'en rendit, ne voulant point les laiſſer venir à Conſtantinople, de peur qu'il n'y eût une ſédition. Il les entendit cinq fois, & demeura convaincu que le Concile avoit procédé ſelon les regles. Il tâcha de réunir les ſchiſmatiques, mais il lui fut impoſſible d'y réuſſir. Ils lui préſenterent même des requêtes où ils parloient comme les anciens Martyrs.

XXIII. Triomphe de la vérité.

Au commencement de cette grande affaire, il y avoit trois partis : les fidéles diſciples de la Tradition, qui combattoient pour conſerver le ſacré dépôt de la foi ; les novateurs, qui vouloient faire prévaloir leur pernicieuſe doctrine ; & ceux qui étoient attachés à l'ancienne foi, mais qui favoriſoient Neſtorius, & qui croyoient que ſaint Cyrille donnoit dans l'excès oppoſé. Lorſque l'Empereur ſe fut déclaré nettement pour le Concile d'Epheſe, les mitoyens, à la tête deſquels étoit Jean d'Antioche, ſe réunirent aux premiers. Ceux qui tenoient un peu plus à la perſonne de Neſtorius, ſe rendirent lorſque la force fut employée contre eux, enſorte qu'on ne vit plus que deux partis, celui des Catholiques qui triompha, & celui des zélés partiſans de l'erreur qui diminua conſidérablement. L'état auquel ces derniers ſe trouverent réduits, & la ſévérité dont on uſa à leur égard, les rendit plus opiniâtres, plus ardens & plus hardis.

XXIV. Etonnant caractere de ceux qui perſiſtent dans l'erreur.

Rien n'eſt plus étonnant que le langage que la ſéduction mit dans la bouche des Evêques qu'elle avoit gagnés. Quel homme, par exemple, qu'Alexandre Métropolitain d'Hyéraple ! On croiroit entendre parler un Athanaſe. Il déclare hautement que tout diſpa-

roit à ſes yeux, excepté la vérité & la foi. Je ne crains, dit-il, que le Tribunal redoutable de Jeſus-Chriſt. L'éxil, les tourmens, la mort, tout m'eſt indifférent, pourvû que j'obéiſſe à Dieu. Quand il fut chaſſé de ſon Siége, toute la ville étoit en pleurs, & les fidéles inconſolables de voir qu'on leur enlevoit un Paſteur auquel ils étoient très-attachés. Neſtorius fit auſſi paroître une grande générosité. Il ſe remit de lui-même ſous l'autorité publique, dans un tems où il pouvoit s'échapper. Il ſouffrit quatre éxils différens avec une conſtance ſurprenante. D'autres Evêques proteſterent qu'ils aimoient mieux tout abandonner, que de trahir la vérité: mais c'eſt la cauſe qui fait les Martyrs, & non préciſément les ſouffrances. En approfondiſſant les choſes, on eût aiſément remarqué l'eſprit de menſonge qui tâchoit de contre-faire le langage de la vérité. Mais il y eut beaucoup de perſonnes qui ſe laiſſerent prendre aux apparences; & ces hommes en qui la ſéduction ſe concentra, formerent une œuvre qui eut des ſuites terribles, qui emporta une portion conſidérable de l'Egliſe Grecque; & ce mal ſubſiſte encore aujourd'hui en pluſieurs endroits de l'Orient.

III.

XXV. S. Cyrille d'Alexandrie.

Ses belles qualités & ſes vertus.

Saint Cyrille doit être regardé comme un des plus intrépides défenſeurs de la foi, & un des plus ſçavans Docteurs de l'Egliſe. Il étoit neveu du fameux Théophile Patriarche d'Alexandrie, & il fut nourri dès ſon enfance dans l'étude des Lettres ſaints. Il ſe trouva l'an 403. avec ſon oncle au conciliabule du Chêne, où ſaint Chryſoſtome fut condamné.

Il avoit l'esprit naturellement pénétrant, très-propre à entrer dans des matieres abstraites, & très-subtil dans la dispute. Il avoit eu soin de le cultiver par de bonnes études, & par la lecture des Peres, dont il sçavoit parfaitement la doctrine. Dieu lui avoit donné un goût extraordinaire pour l'Ecriture-sainte; & on peut dire qu'il est entré plus qu'aucun autre Pere dans la profondeur des sens spirituels & figurés. A de si heureuses dispositions, il joignoit un grand amour pour la vérité, une fermeté d'ame admirable, une sagesse, une prudence qu'on ne sçauroit assez louer. C'est ce qu'on a dû remarquer dans tout cet article, où je n'ai pû me dispenser de parler souvent de saint Cyrille, qui étoit à la tête des défenseurs de la vérité.

XXVI. Ses défauts.

Je ne dissimulerai pas que ce grand homme avoit des défauts, & que Dieu qui l'avoit destiné pour être le défenseur de sa cause, ne lui avoit pas donné les vertus sublimes & éclatantes que nous admirons dans saint Athanase, dans saint Basile, & dans saint Augustin. On l'a accusé d'avoir eu des manieres hautes & impérieuses. C'est depuis son oncle & lui, que les Evêques d'Alexandrie commencerent à passer les bornes de la Puissance Ecclésiastique, pour entrer, du moins en partie, dans le gouvernement des affaires civiles. Les premiers sur qui il exerça son autorité, furent les Novatiens. Il fit fermer les églises qu'ils avoient à Alexandrie, s'empara de tous les vases & de tous les meubles qu'il y trouva, & dépouilla leur Evêque de tous ses biens. Quelque temps après, il fit aussi chasser les Juifs d'Alexandrie, où ils avoient demeuré depuis le temps d'Alexan-

dre-le-Grand fondateur de cette ville, & ils n'y revinrent plus. Les entrepriſes de Cyrille ſur l'autorité civile, lui attirerent la haine d'Oreſte Gouverneur de la ville. Cette diviſion du Gouverneur & de l'évêque eut des ſuites funeſtes. Cinq cens moines de Nitrie vinrent dans la ville, y attaquerent Oreſte, le chargerent d'injures & de coups, juſqu'à le mettre tout en ſang. Hypacie, fille ſi ſçavante qu'elle ſurpaſſoit tous les Philoſophes de ſon temps, accuſée d'empêcher la reconciliation entre S. Cyrille & Oreſte, fut arrêtée par un troupe de gens furieux, conduits par un lecteur nommé Pierre, fut tuée, miſe en piéces, & enſuite brûlée.

Atticus intrus à la place de ſaint Chryſoſtome, ayant été vivement preſſé par les fidéles de rétablir la mémoire du ſaint évêque, écrivit à ſaint Cyrille pour l'engager à faire la même choſe. Mais ſaint Cyrille blâma Atticus, & aima mieux continuer d'être ſéparé de la communion de l'Egliſe d'Occident, que d'honorer la mémoire d'un des plus ſaints Paſteurs de l'Egliſe, que ſon oncle Théophile avoit fait dépoſer. Il changea enſuite de ſentiment, & ſe rendit aux remontrances de S. Iſidore de Peluſe. Les défauts que je viens de marquer affligent, dans un homme d'ailleurs ſi attaché à la vérité, ſi diſpoſé à tout ſouffrir pour ſa défenſe, & ſi reſpectable par de grandes vertus. Son zéle pour la foi, qui venoit d'un grand fonds de charité, a couvert les défauts que j'ai cru ne devoir pas diſſimuler, & lui a mérité la grace d'effacer par la pénitence les taches que l'on voit dans ſa vie. On trouve auſſi quelques défauts dans les écrits

de saint Cyrille. Son style n'est ni élégant ni poli. Il n'y a point de choix dans ses pensées, ni de précision dans ses paroles. Il est souvent presqu'inintelligible. On remarque même des choses fort difficiles à expliquer. Eutychés croyoit y trouver le fonds de son hérésie ; mais le contraire y est en mille endroits. Ce saint Docteur ne sçavoit pas que peu de temps après sa mort, il s'éleveroit une hérésie directement contraire à celle qu'il venoit de combattre ; on peut donc lui appliquer le mot de saint Augustin, *securiùs loquebatur*. Au reste la doctrine de l'Eglise est expliquée & développée dans les écrits de saint Cyrille avec beaucoup de solidité ; & les Conciles ont regardé plusieurs de ses Lettres, comme faisant régle de foi dans l'Eglise. Il mourut l'an 444 le neuviéme de Juin, après avoir gouverné 32 ans l'église d'Alexandrie.

XXVII. Ses Ouvrages.

S. Cyrille a laissé un grand nombre d'Ouvrages, entre autres des Homélies, que les Evêques Grecs apprenoient par cœur pour les prononcer. Les plus utiles pour l'Histoire, sont des Homelies pascales, où le premier jour du Carême & le jour de Pâques sont marqués par les jours des mois Egyptiens qu'il est facile de réduire aux Romains. Ainsi ce sont des caracteres certains des années. Les autres Ouvrages de saint Cyrille sont les dix-sept livres de l'adoration en esprit & en vérité, écrits en forme de dialogue, pour montrer l'utilité de l'ancienne loi, même après la publication de l'Evangile, par les sens spirituels qu'elle renferme. C'est aussi le dessein des Livres des Glaphyres, qui sont un commentaire sur le Pentateuque. *Gla-*

phiron en grec signifie profond & agréable. Cet Ouvrage est divisé en douze Livres, & chaque Livre en différens titres. Nous avons aussi cinq Livres de Commentaires sur Isaïe ; une explication des douze petits Prophétes ; dix livres de Commentaires sur saint Jean ; un traité de la Trinité, que saint Cyrille intitula Tréfor, à cause du grand nombre de vérités & de principes qu'il renferme; neuf Dialogues sur la Trinité & l'Incarnation; plusieurs autres Traités sur l'Incarnation contre Nestorius ; dix Livres contre l'Empereur Julien pour la défense de la Religion Chrétienne, addressés à l'Empereur Théodose ; un Livre contre des moines ignorans, qui prétendoient que Dieu a une forme corporelle, & que pour cette raison l'on nomma Antropomorphites.

On peut regarder les Commentaires de S. Cyrille sur les Livres de Moyse, comme un tréfor d'explications allégoriques & morales, n'y aiant presque rien qu'il n'explique dans un sens spirituel & figuré. Il rapproche divers passages de l'ancien & du nouveau Testament, qui ont rapport au même sujet, & qui servent réciproquement à s'éclaircir. Il découvre par-tout Jesus-Christ & son Eglise, dans la vie des Patriarches, dans les combats des Israélites, dans le Tabernacle & tout ce qui y étoit renfermé, dans les sacrifices, dans toute la Loi ancienne. Il trouve une infinité de rapports entre l'ancien & le nouveau Testament, dont l'un étoit destiné à figurer l'autre.

ARTICLE VII.

Heresie d'Eutychés. Concile général de Calcédoine. Saint Leon le Grand.

I.

I. Hérésie d'Eutychés. Combien il étoit propre à séduire

EUtychés étoit Prêtre, & Abbé d'un monastére de trois cens moines près de Constantinople. Il avoit été un des plus zélés adversaires de Nestorius; & saint Cyrille qui lui donnoit le nom de Saint, le regardoit comme un de ceux qui pouvoient agir le plus utilement pour la défense de la foi. Saint Leon ayant reçu d'Eutychés une Lettre par laquelle il mandoit, que le Nestorianisme reprenoit de nouvelles forces, lui écrivit pour approuver son zéle & pour louer son courage. Eusebe évêque de Dorylée en Phrygie, le même qui n'étant encore que laïc & Avocat, avoit montré à Constantinople tant de zéle contre l'hérésie de Nestorius, se trouvoit lié d'une étroite amitié avec Eutychés par la conformité de leurs sentimens. Mais il reconnut par les conversations qu'il avoit avec Eutychés, qu'il outroit la matiere, & qu'il donnoit dans une erreur opposée. Il essaya longtems de le ramener; & le trouvant opiniâtre, non-seulement il renonça à son amitié, mais il se rendit même son accusateur. Il profita pour cela de l'occasion d'un Concile de trente évêques, qui se trouvant à Constantinople, s'y étoient assemblés pour terminer un

différend entre le Métropolitain de Lydie & deux évêques de cette Province.

II. Zéle d'Euſebe Evêque de Dorylée.

Euſebe s'étoit bien aſſuré des ſentimens d'Eutychés, & il ſçavoit que le mot d'unité de nature, que ce ſéducteur employoit, n'étoit pas une parole échappée, comme il étoit arrivé à quelques zélés adverſaires du Neſtorianiſme; mais qu'il avoit un ſyſtême auquel il étoit très-attaché, & qu'il répandoit ſourdement. Avant que d'en venir à une dénonciation publique, l'Evêque Euſebe en avoit parlé en particulier à Flavien de Conſtantinople, qui aimoit la vraie doctrine. Ce Patriarche fut très-affligé d'entendre parler d'une nouvelle diſpute. Il avoit prié Euſebe de moderer ſon zéle, & de travailler à étouffer ce mal dans ſa naiſſance, en lui repréſentant combien il étoit important de conſerver la paix dont l'Egliſe commençoit à jouir. Le progrès du mal avoit fait faire à Euſebe de nouvelles inſtances, qui n'avoient eu d'autre effet ſur Flavien, que de lui faire regarder Euſebe comme un homme trop vif: Le feu, diſoit-il, eſt froid pour lui.

Flavien fut ſurpris de voir qu'Euſebe fît éclater dans un Concile, l'affaire qu'il auroit voulu tenir ſecrete par un amour exceſſif de la paix. Le Concile reçut la requête qu'Euſebe préſenta; & Flavien qui y préſidoit, fût forcé de faire comparoître l'accuſé. On vit alors combien le mal étoit grand, & combien il eût été pernicieux de différer plus long-temps à y rémédier. On eut pour la la perſonne d'Eutychés tous les égards & les ménagemens poſſibles. On lui témoigna une grande charité, en le preſſant de rendre compte de ſa foi. Il refuſa pluſieurs fois de ſe

présenter au Concile, s'excusant sur son grand âge & sur la retraite dans laquelle il s'étoit enseveli, disant que celui qui l'accusoit étoit son ennemi, & qu'il étoit étonnant qu'on pût soupçonner d'erreur, un homme qui toute sa vie avoit combattu pour la défense de la foi. Il déclara qu'il étoit attaché de tout son cœur aux Conciles de Nicée & d'Ephese, & ne vouloit point aller au-delà de ce qu'avoient établi ses Peres. Un tel langage étoit sans doute fort séduisant, & capable d'en imposer à des Pasteurs peu vigilans. Mais ceux qui étoient assemblés à Constantinople ne se contenterent pas de ces belles paroles, qui ne touchoient point à la question.

III. Premier cri de la foi qui repousse la nouveauté.

Eusebe de Dorylée dont le zéle égaloit les lumieres, avertit ses Collegues qu'Eutichés étoit un serpent plein de ruses & de finesses, & à qui il falloit demander une réponse nette & précise sur l'article de foi qu'on lui reprochoit d'attaquer. Quand on fut donc venu à bout de le faire comparoître : Reconnoissez-vous, lui dit-on, deux natures en Jesus-Christ ? Eutychés répondit qu'il n'étoit pas venu pour disputer, qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été décidé avant lui, qu'il n'osoit raisonner sur la nature de Jesus-Christ. Enfin poursuivi dans tous ses retranchemens, & pressé de s'expliquer sans détours sur le fond du dogme qu'on l'accusoit de nier, il avoua qu'il ne reconnoissoit qu'une nature en Jesus-Christ. Et comme il refusa avec opiniâtreté de se retracter, il fut condamné & retranché de la société des fidéles. Tel fut le premier cri de la foi, & la reclamation en faveur de la doctrine qui régnoit tranquillement dans l'Eglise, avant que ce téméraire eût avancé son

impiété. La sentence fut souscrite par trente-deux Evêques & vingt-trois Abbés, dont dix-huit étoient Prêtres, un Diacre, & quatre laïcs.

IV. Eutychés a recours au Pape S. Léon, Ses artifices. Il gagne l'Empereur.

Eutychés avoit gagné des personnes puissantes. En qualité de chef du grand monastere qui étoit près de Constantinople, il avoit eu le moyen de former une multitude de disciples qui lui étoient très-attachés. Sa grande régularité lui avoit attiré l'estime de tout le monde. L'Empereur Théodose en avoit une grande idée, & il étoit affligé de voir qu'on inquiétât un homme qui lui paroissoit si respectable, & qui avoit vieilli dans les travaux de la pénitence. Eutychés crut devoir s'addresser au Pape saint Léon, & implorer sa protection, en lui envoyant une profession de foi captieuse. Après s'être plaint de l'accusation d'Eusebe de Dorylée, il dit: Je me suis présenté au concile, quoiqu'accablé de maladie & de vieillesse, & quoique je sçusse la conjuration formée contre moi. J'ai présenté une requête qui contenoit ma profession de foi, mais l'Evêque Flavien n'a voulu ni la recevoir ni la faire lire. J'ai déclaré en propres termes, que je suivois la foi du Concile de Nicée confirmée à Ephese. On vouloit me faire confesser deux natures, pour moi je craignois de rien ajoûter à la foi de Nicée, & je n'osois raisonner sur la nature du Verbe divin, mais j'ai protesté de suivre en tout votre jugement. J'ai donc recours à vous qui êtes le défenseur de la Religion, puisque je n'innove rien contre la foi. Je vous prie, que sans avoir égard à ce qui a été fait contre moi par cabale, vous prononciez sur la foi ce que vous jugerez à propos, & ne souffriez pas que l'on

chasse d'entre les Catholiques, celui qui a vécu soixante-dix ans dans la continence & dans les exercices de piété. Afin qu'une Lettre si séduisante fît plus d'impression sur l'esprit de S. Leon, Eutychés employa le crédit de Chrysaphe son protecteur, pour faire écrire l'Empereur Theodose en sa faveur.

V. Zéle de S. Flavien de Constantinople.

Saint Léon ayant reçu ces Lettres, écrivit ainsi à saint Flavien : Je suis surpris que vous ne m'ayez point averti de ce scandale. Sur l'exposé d'Eutychés, nous ne voyons pas avec quelle justice il a été retranché de la communion de l'Église ; mais nous ne pouvons rien décider sans connoissance de cause. S. Flavien répondit au Pape, qu'Eutychés soutenoit qu'avant l'Incarnation de Jesus-Christ, il y avoit deux natures, la divine & l'humaine ; mais qu'après l'union, il n'y avoit qu'une nature. Eutychés, ajoûte saint Flavien, au lieu de faire pénitence pour appaiser Dieu, & nous consoler de la douleur que nous ressentons de sa perte, met le trouble dans notre église, & présente à l'Empereur des requêtes insolentes. Faites votre propre cause de la cause commune. Autorisez par vos écrits la condamnation prononcée selon toutes les régles, & fortifiez la foi de l'Empereur. Si vous venez à notre secours, nous éviterons le Concile dont on parle, & qui dans les circonstances présentes troubleroit toutes les églises du monde. Par les requêtes à l'Empereur, dont parle S. Flavien, Eutychés demandoit une révision des actes du Concile de Constantinople, ce que l'Empereur lui accorda. Il étoit même si prévenu en faveur d'Eutychés, qu'il fit commander à saint Flavien de donner une confession de foi.

Le Patriarche y consentit, & déclara qu'il suivoit les Conciles de Nicée, de Constantinople, & d'Ephese, qu'il reconnoissoit en Jesus-Christ deux natures après l'Incarnation, en une hypostase ou une personne.

VI. S. Léon se déclare contre l'erreur.

Cependant S. Léon examina à loisir cette importante affaire ; & il fut pleinement persuadé que saint Flavien n'avoit rien fait de trop. Il sentit de quel prix étoit le dogme auquel Eutychés donnoit une si mortelle atteinte, & quelles suites terribles pouvoit avoir la protection que l'Empereur accordoit à cet héréſiarque. Il tâcha de seconder de tout son pouvoir saint Flavien, pour empêcher le Concile dont on faisoit courir le bruit, & que la disposition où il voyoit les esprits, lui faisoit appréhender. Ce grand homme, si capable d'être à la tête des affaires de l'Eglise, réfléchissoit sur tout ce qu'il apprenoit, & l'événement a prouvé combien ses conjectures étoient fondées. Il regardoit comme une chose essentielle, d'ôter à l'Orient la connoissance de l'affaire d'Eutychés, afin qu'elle fût jugée en Occident ; mais n'ayant pu obtenir qu'on tînt en Italie le Concile que l'Empereur avoit indiqué à Ephese, il choisit des députés, à qui il donna des instructions claires & solides, & qu'il chargea d'une Lettre pour saint Flavien, dans laquelle il développe avec une netteté admirable le dogme de l'Eglise. Les députés étoient au nombre de trois, un Evêque, un Prêtre & un Diacre.

VII. S. Leon développe avec beaucoup de lumiere le dogme attaqué par Eutychés.

Voici quelques traits de la lettre de saint Léon. C'est le même Fils éternel & consubstantiel au Pere, qui est né du Saint Esprit & de la Vierge Marie. Cette génération temporelle n'a rien ôté, ni rien ajoûté à la géné-

ration éternelle, mais elle a été employée toute entiere à la réparation de l'homme, pour vaincre la mort & le démon : car nous n'aurions pû surmonter l'auteur du péché & de la mort, si celui qui ne pouvoit être infecté par le péché, ni retenu par la mort, n'avoit pris notre nature & ne se l'étoit rendue propre. La nature divine & la nature humaine demeurant chacune en son entier, ont été unies en une seule personne, afin que le même Médiateur pût mourir, étant d'ailleurs immortel & impassible. Il a tout ce qui est en nous, tout ce qu'il y a mis en nous créant, tout ce qu'il s'est chargé de réparer, mais il n'a point ce que le séducteur y a mis : il a pris la forme d'esclave, sans la souillure du péché. Une nature n'est point altérée par l'autre ; le même qui est vrai Dieu, est vrai homme ; tout est vérité dans cette union. Dieu ne change point par la grace qu'il nous fait ; l'homme n'est point absorbé & consumé par la dignité qu'il reçoit : le Verbe & la chair gardent les opérations qui leur sont propres.

L'Ecriture, ajoûte saint Léon, prouve également la vérité des deux natures. Il est Dieu, puisqu'il est dit : Au commencement étoit le Verbe, & le Verbe étoit Dieu. Il est homme, puisqu'il est dit : Le Verbe a été fait chair, & a habité parmi nous. C'est un enfant dans le berceau, & le Très-haut glorifié par les Anges. Hérode veut le tuer, mais les Mages viennent l'adorer. Il vient au baptême de S. Jean, & en même-tems la voix du Pere le déclare son Fils bien-aimé. Comme homme, il est tenté par le démon ; comme Dieu, il est servi par les Anges. Comme homme, il

souffre la faim, la soif, la lassitude ; comme Dieu il rassasie cinq mille hommes de cinq pains, donne de l'eau vive à la Samaritaine, appaise la tempête. Comme homme, il pleure son ami mort ; comme Dieu, il le ressuscite. Comme homme, il est attaché à la croix ; comme Dieu, il fait trembler la nature & ouvre le Ciel au voleur pénitent. C'est à cause de l'unité de Personne, que nous disons que le Fils de l'homme est descendu du Ciel, & que le Fils de Dieu a été crucifié & enseveli, quoi qu'il ne l'ait été que dans la nature humaine.

Eutychés, dit encore ce grand Pape, niant que notre nature est dans le Fils de Dieu, doit craindre ce que dit saint Jean : *Tout esprit qui divise Jesus-Christ, n'est pas Dieu, c'est l'Antechrist.* Car qu'est-ce que diviser Jesus-Christ, sinon en séparer la nature humaine ? Cette erreur anéantit la passion de Jesus-Christ, & l'efficace de son sang. Et quand Eutychés vous a répondu : Je confesse que notre Seigneur étoit de deux natures avant l'union ; mais apres l'union, je ne reconnois qu'une nature : je m'étonne que vous n'ayez point relevé un si grand blasphême, puisqu'il n'y a pas moins d'impiété à dire que le Fils de Dieu étoit de deux natures avant l'Incarnation, que de n'en reconnoître qu'une en lui après l'Incarnation. Ne manquez pas de lui faire retracter cette erreur, si Dieu lui fait la grace de se convertir.

VIII. Faux concile d'Ephese.

En même-tems saint Léon écrivit à l'Empereur Théodose, & lui marqua que la foi sur le dogme dont il s'agissoit étoit si claire, qu'il eût été plus avantageux de ne point

assembler de Concile. Ce que ce grand Pape avoit appréhendé arriva. Dioscore Patriarche d'Alexandrie prit Eutychés sous sa protection ; & par le moyen des Officiers de l'Empereur qui lui étoient dévoués, il fit entrer dans son parti par la violence, ceux qu'il n'avoit pu gagner par caresses. On éluda toujours dans cette assemblée d'iniquité la lecture des lettres de saint Léon. On empêcha les plus zélés défenseurs de la vérité d'y entrer. Dioscore donna le ton à tout. On s'y déclara hautement pour le Concile de Nicée & d'Ephese, de quoi il n'étoit point question ; on y décida l'unité de nature comme un dogme certain ; toutes les régles y furent violées, & on y exerça les plus horribles violences. Saint Flavien y fut traité de la maniere la plus indigne, & il mourut des outrages qu'il y reçut. Il y eut dans ce faux concile cent trente Evêques, qui souscrivirent presque tous le papier que Dioscore présenta. Les Légats du Pape, c'est-à-dire, l'Evêque & le diacre, car le Prêtre étoit mort en chemin, furent intimidés comme les autres : le petit nombre qui eut le courage de reclamer, fut maltraité & envoyé en éxil. L'Evêque Eusebe fut mis en prison. Le diacre Hilarus s'échappa à grande peine, & retourna à Rome par des chemins détournés. Théodoret fut déposé quoiqu'absent, & même Domnus d'Antioche, pour avoir retracté sa souscription à la condamnation de S. Flavien. Théodose autorisa par des loix solemnelles ce concile, auquel la postérité a donné avec justice le nom de brigandage, & l'Eglise d'Orient fut replongée dans des maux incroyables. L'erreur fut donc alors revêtue

d'une autorité qu'elle n'avoit jamais eue. Elle avoit pour elle l'apparence d'un Concile général. Nous n'avions rien vu de pareil jusqu'ici, & un événement de cette nature mérite une attention singuliere.

IX. Zéle de S. Leon pour arrêter le progrès de l'erreur.

Saint Léon étoit fort en peine de ce qui se passoit en Orient, & s'étonnoit de n'en point recevoir de nouvelles : c'est pourquoi trouvant une occasion, il écrivit à saint Flavien pour lui faire part de son inquiétude ; mais il fut pleinement instruit de tout par le retour du diacre Hilarus. Il fut pénétré de la plus sensible affliction, en apprenant un événement si fâcheux. Il comprit plus que jamais en quel péril étoit la foi, & songea aux moyens de secourir l'Eglise dans une si étonnante extrémité. Il est utile d'assister en esprit au Conseil que tint ce grand Pape sur une affaire si importante & si délicate. On pouvoit lui proposer plusieurs partis : celui d'excommunier sur le champ cette multitude d'Evêques qui avoient décidé l'erreur & trahi la cause de l'Eglise ; ou celui de mettre la vérité à couvert par une bonne décision & d'imposer silence sur ces matieres. Ces deux partis ne vinrent à l'esprit de personne, & toute la suite de la conduite de saint Léon fait juger qu'il les eût rejettés avec indignation, si quelqu'un les avoit proposés. Ce grand homme examina devant Dieu quels remedes il pourroit apporter à des maux aussi désespérés que ceux de l'Eglise d'Orient, & l'on ne sçauroit assez admirer avec quelle sagesse & quelle prudence il se conduisit dans cette occasion. Il exposa dans un concile qui se tenoit à Rome tout ce qui s'étoit passé à Ephese ; on y condamna hautement ce qui

Sa sagesse & sa prudence dans le choix des moyens.

s'y etoit fait, & l'on rendit un témoignage éclatant à la foi. Enſuite il écrivit à l'Empereur Théodoſe pour lui repréſenter les irrégularités du concile d'Epheſe, & le conjurer dans les termes les plus capables de faire impreſſion ſur lui, de laiſſer toutes choſes dans l'état où elles étoient avant le concile d'Epheſe, & d'aſſembler en Italie un Concile univerſel. Il ſollicita la Princeſſe Pulquerie d'employer ſon crédit en faveur de la vérité, & de faire uſage de tout ſon pouvoir pour ſecourir l'Egliſe, dont il lui expoſa les maux.

L'Empereur Valentinien étant venu de Ravenne à Rome pour la fête de S. Pierre avec ſa mere & ſa femme, ſaint Leon profita d'un moment où l'Empereur & les Impératrices faiſoient leurs prieres dans l'égliſe de ſaint Pierre le même jour de la grande fête. Il ſe préſenta avec pluſieurs Evêques de diverſes Provinces d'Italie, & les conjura avec larmes d'être touchés de l'état où étoit la foi en Orient. Il les ſupplia par la ſainteté du lieu où ils étoient, d'en écrire à l'Empereur Théodoſe, & de le prier d'aſſembler en Italie un Concile général, pour remédier aux maux de l'Egliſe. Enfin S. Leon écrivit à S. Flavien dont il ignoroit la mort, pour l'encourager & le conſoler; & en même-temps il s'addreſſa à tous ceux qui étoient attachés à la vérité, pour ranimer leur courage, & les exhorter à ne jamais reconnoître d'autre Evêque que Flavien. Il faut convenir que ce grand Pape ne pouvoit rien faire de mieux dans les circonſtances où il ſe trouvoit.

II.

X. Concile général de Calcedoine.

Théodose paroissoit déterminé à laisser les choses dans la confusion où elles étoient ; mais sa mort fit changer de face aux affaires de l'Eglise. Pulquerie, qui devint maîtresse de l'Empire, épousa Marcien. Ils témoignerent un grand zéle pour la vraie doctrine, rappellerent les exilés, indiquerent un Concile général à Nicée & le transférerent à Calcédoine, parce que Marcien vouloit y assister lui-même. Le Concile s'assembla dans l'église de sainte Euphémie Martyre, située hors de la ville au bord de la mer, à deux cens cinquante pas du Bosphore. Le terrein étoit en pente douce, on y montoit insensiblement ; & la vue en étoit très-agréable. Au-dessous il y avoit de belles prairies, de riches moissons, des arbres de toute espece : au-dessus, des montagnes revêtues de bois. On voioit la mer calme en quelques endroits, en d'autres agitée : en face la ville de Constantinople, qui seule étoit un spectacle magnifique. D'abord on entroit dans une grande cour, ornée de colonnes de tous côtés ; ensuite dans la Basilique, presque aussi grande. De-là on entroit dans un dôme très-beau, sous lequel étoit le tombeau de la Sainte. On assuroit qu'il s'y faisoit beaucoup de miracles, & quelquefois l'Evêque de Constantinople y venoit avec l'Empereur, les Magistrats & tout le peuple. Alors l'Evêque entroit dans le sanctuaire, & par une petite ouverture qui étoit au côté du sépulcre, il y faisoit entrer une verge de fer avec une éponge, qu'il retiroit pleine de sang. Il distribuoit de ce sang à tout le peuple, & l'on en portoit des goutes par tout l'Empire.

Description de l'Eglise de sainte Euphémie où il se tint.

Telle étoit l'égliſe de ſaite Euphémie où le Concile s'aſſembla le huitiéme d'Octobre 451. Il y avoit dix-neuf des premiers Officiers de l'Empire. Les Evêques nommés dans les actes ſont au nombre de trois cens ſoixante, dont les premiers ſont les Evêques Paſcaſin & Lucentius avec le prêtre Boniface Legat du Pape. Enſuite Anatolius de Conſtantinople, Dioſcore d'Alexandrie, Maxime d'Antioche, & Juvenal de Jeruſalem. Les Magiſtrats & les Sénateurs étoient au milieu devant la baluſtrade de l'autel : d'un côté les Légats du Pape, les Evêques de Conſtantinople, d'Antioche, de Céſarée, d'Epheſe, & les autres d'Orient, de Pont, d'Aſie & de Thrace : De l'autre côté étoient Dioſcore d'Alexandrie avec les Evêques d'Egypte, de l'Illiric & de la Paleſtine : l'Evangile étoit au milieu.

XI. Premiere Seſſion.

La puiſſance preſque abſolue qu'avoient en Egypte les Evêques d'Alexandrie, leur aſſujettiſſoit la plûpart des Evêques de cette grande Province. Ils s'étoient tous rangés du côté de Dioſcore, parce qu'ils avoient pris part à l'iniquité du dernier concile d'Epheſe. Les évêques de Paleſtine étoient auſſi du même côté, marchant à la ſuite de Juvenal de Jeruſalem, qui s'étoit prêté par foibleſſe à toutes les intrigues de Dioſcore. Le côté gauche où étoient les Legats du Pape, avec tous les évêques d'Orient, attachés à la vraye doctrine, devint le plus honorable. Dès qu'Euſebe de Dorylée eut commencé à accuſer Dioſcore, Juvenal de Jeruſalem ſe hâta d'y paſſer, & avec lui un grand nombre d'autres évêques qui avoient eu la lâcheté de céder dans le brigandage d'Epheſe à tou-

tes les volontés de Dioscore. Il y eut quelque tumulte dans la premiere session, lorsqu'il fut question d'admettre Théodoret dans le Concile. Les Egyptiens le regardoient avec horreur, & les Orientaux lui étoient favorables. Les Magistrats & les Officiers de l'Empereur représenterent, que les cris que l'on poussoit ne convenoient point à des Evêques ; & quand les esprits furent un peu calmés, on examina tout ce que Dioscore avoit fait à Ephese. On lui reprocha d'avoir favorisé en tout Eutychés, d'avoir foulé aux pieds toutes les regles, & d'avoir employé la violence la plus marquée, & les moyens les plus iniques, pour procurer l'absolution d'Eutychés & pour faire déposer Flavien & Eusebe.

XII. Sessions suivantes. Définition de foi.

Dans la seconde session on lut & on approuva la lettre de S. Léon à S. Flavien, où la vraye doctrine étoit dévéloppée avec tant de solidité & de lumiere. On lut ensuite les passages des Peres, de S. Hilaire, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Ambroise, de S. Chrysostome, de S. Augustin, & de S. Cyrille. Les Magistrats n'assisterent point à la troisiéme session, où l'on jugea canoniquement Dioscore. Cent quatre-vingts-onze Evêques souscrivirent à sa déposition, les trois Legats du Pape les premiers, même avant Anatole de Constantinople. Il y eut un Evêque qui souscrivit en Persan. Le Concile publia son jugement, & le notifia aux Empereurs Valentinien & Marcien & à l'Imperatrice Pulquerie. On approuva de nouveau dans la quatriéme session la Lettre de S. Léon à S. Flavien. Dans la cinquiéme, on rejetta une définition de foi qui ne pa-

roissoit pas suffisante pour prévenir toutes les subtilités des hérétiques. Comme il y avoit quelque division, l'Empereur ordonna par le conseil des Magistrats, que la chose fût traitée par Commissaires, & tous les Evêques y consentirent. Les Magistrats entrerent dans l'oratoire de sainte Euphémie avec Anatole de Constantinople, les trois Légats, Maxime d'Antioche, Juvenal de Jerusalem, & quinze autres, ensorte qu'ils étoient en tout vingt-deux. Après qu'ils eurent examiné la foi, ils sortirent de l'oratoire; & quand tous furent assis, l'archidiacre de Constantinople lut la définition de foi, dressée au nom du Concile. On y rapporta tout au long le symbole de Nicée & celui de Constantinople. Ensuite on ajouta: A cause de ceux qui veulent détruire le mystere de l'Incarnation, le Concile reçoit les Lettres synodales du bienheureux Cyrille, tant à Nestorius qu'aux Orientaux. Le Concile y joint avec raison la lettre du très-saint Archevêque Léon à Flavien contre l'erreur d'Eutychés, comme propre à détruire les erreurs, & à affermir la vérité.

Conformément donc à la doctrine des saints Peres, nous déclarons tout d'une voix, que l'on doit confesser un seul & même Jesus-Christ notre Seigneur; le même, parfait dans la divinité & parfait dans l'humanité; vraîment Dieu & vraîment homme; le même, composé d'une ame raisonnable & d'un corps: consubstantiel au Pere selon la Divinité, & consubstantiel à nous selon l'humanité: en tout semblable à nous, excepté le péché: engendré du Pere avant les siécles selon la Divinité, & dans les derniers temps né de la

Vierge Marie Mere de Dieu selon l'humanité pour nous & pour notre salut : un seul & même Jesus-Christ Fils unique, Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures ; au contraire la propriété de chacune est conservée & concourt en une seule Personne ou une seule hypostase, ensorte qu'il n'est pas divisé en deux personnes, mais que c'est un seul & même Fils unique, Dieu Verbe notre Seigneur Jesus-Christ. Le Concile défend à qui que ce soit, d'enseigner ou penser autrement, sous peine aux Evêques & aux clercs d'être déposés, aux moines & aux laïques d'être anathématisés. Cette définition de foi fut souscrite par les Evêques au nombre de trois cens cinquante-six.

XIII. Sixiéme Session à laquelle assiste l'Empereur Marcien.

L'Empereur Marcien fut présent en personne à la sixiéme session. Il déclara que son intention, en convoquant le Concile, avoit été de conserver la pureté de la foi ; qu'à l'exemple de Constantin, il n'avoit voulu assister au Concile que pour confirmer la foi, & non pour exercer sa puissance. Il exhorta les Peres à l'expliquer d'une maniere conforme à la Tradition. On lut ensuite la définition de foi approuvée dans la cinquiéme session, & tous les Evêques l'approuverent de nouveau. La grande affaire pour laquelle ils avoient été assemblés étant ainsi terminée, ils prierent l'Empereur de les renvoyer dans leurs églises, regardant le Concile comme fini, & ne voyant plus rien à faire pour l'intérêt général de l'Eglise. L'Empereur les retint encore pour des affaires particulieres. C'est pourquoi les Anciens mettoient beaucoup

de différence entre ces six premieres sessions & les dix autres où il n'étoit plus question de la foi. On sentira dans la suite l'importance de cette observation. Je parlerai dans l'article de la discipline, des Canons du Concile de Calcedoine. Il y a dans les exemplaires qui contiennent les actions du Concile, quelque diversité, qui vient de ce que dans les Conciles généraux, les Evêques des grands Siéges avoient chacun leurs notaires, par lesquels ils faisoient copier ou rediger les actes selon le besoin qu'ils en avoient; tous avoient soin d'emporter avec eux & de publier dans leurs Provinces ce qui regardoit toute l'Eglise, c'est-à-dire, les définitions de foi & les Canons. Mais pour les actes touchant les affaires particulieres, ceux qui n'y étoient pas intéressés, les négligeoient ou n'en recueilloient qu'une partie.

XIV. Fin du Concile.

Les Evêques demeurerent quelque temps à Calcedoine ou à Constantinople avant que de se séparer, & adresserent à l'Empereur Marcien une harangue, par laquelle ils remercient Dieu de son zéle & de celui du Pape, dont ils louent la doctrine & la piété. Ils témoignent que l'on a suivi dans ce Concile la conduite des précédens, en détruisant les nouvelles erreurs par de nouvelles décisions, sans rien innover dans la foi. Ils expliquent nettement le Mystere de l'Incarnation, justifient la Lettre de S. Léon à S. Flavien, & montrent sa conformité avec l'Ecriture sainte, le symbole de Nicée & les Peres, dont ils rapportent plusieurs passages décisifs. Les Evêques du Concile écrivirent aussi à S. Léon une lettre synodale où ils le reconnoissoient pour leur chef. Nous avons, disent-ils, con-

Lettre synodale à S. Léon.

L'erreur chassée de l'Eglise.

firmé le Canon des cent cinquante Peres assemblés à Constantinople sous le grand Théodose, qui ordonne que l'Evêque de Constantinople aura la prérogative après votre saint Siége. Il est vrai que vos Légats ont vigoureusement résisté à ce décret; mais ils ont voulu sans doute vous en laisser l'honneur, afin que l'on vous attribue la conservation de la paix comme de la foi. Nous avons eu égard en cela au désir de l'Empereur, du Senat, & de toute la ville Impériale. Nous vous prions donc d'honorer notre jugement de votre suffrage. Le Siége de Constantinople vous en témoignera une reconnoissance éternelle par son union & par son zéle.

Saint Léon, bien loin d'approuver ce Canon, s'y opposa très-fortement, & témoigna beaucoup de zéle contre cette entreprise. A l'égard de la définition de la foi, il se hâta d'en faire part aux églises d'Occident, & de leur apprendre que la vérité avoit triomphé, que l'hérésie avoit été condamnée avec ses auteurs & ses partisans. Le Concile de Calcédoine chassa l'erreur de l'Eglise, mais ne la détruisit pas. Un fort petit nombre de ceux qui étoient infectés, y renonça sincerement; ce qui montre quel ravage elle auroit fait, si on l'eût plus long-temps tolérée. Elle avoit jetté de très-profondes racines, puisqu'elle subsiste encore aujourd'hui, ayant emporté pour toujours une portion de l'Eglise Grecque. Qu'il falloit que l'esprit séducteur employât de profonds artifices, pour former des œuvres de cette nature, dont les suites devoient être si terribles!

III.

III.

XV. Caractere de S. Léon. Ses grandes qualités. Son zéle. Sa réputation.

Saint Léon, à qui ſes qualités perſonnelles & les ſervices importans qu'il a rendus à l'Egliſe, ont fait donner le ſurnom de Grand, étoit né à Rome, à ce que l'on croit; mais on ignore l'année de ſa naiſſance, & on ne connoît pas plus ſes premieres actions & ſa famille. On ne peut douter qu'il n'eût beaucoup de génie, & qu'on ne lui eût donné une bonne éducation. Les Ouvrages qui nous reſtent de lui, font aſſez juger avec quel ſoin il étudia les belles Lettres, l'éloquence, & encore plus la ſcience eccléſiaſtique. Etant diacre, il ſervit utilement l'Egliſe ſous le Pape ſaint Celeſtin. Il avoit part à toutes les grandes affaires. Ce fut lui qui excita Caſſien à écrire contre Neſtorius, qui reconcilia Albin & Aëce Généraux des armées Romaines dans les Gaules. Pluſieurs Auteurs diſent que ce fut auſſi lui qui compoſa en 431 par l'ordre du Pape Celeſtin, un recueil de paſſages ſur la grace, pour défendre l'autorité de ſaint Auguſtin contre les Semi-Pelagiens. Le clergé de Rome le choiſit pour ſuccéder à Sixte III, & fit voir par ce choix, dit S. Proſper, avec quelle ſageſſe il ſçavoit diſcerner le mérite des grands hommes. Saint Léon fut un des plus dignes Paſteurs de l'Egliſe. Les ſermons qui nous reſtent de lui, font voir le ſoin qu'il prenoit du troupeau qui lui étoit confié. Il eut la conſolation de voir de ſon tems beaucoup d'infidéles embraſſer la foi, & il aimoit à les inſtruire lui-même des premieres vérités de la Religion. Il portoit les fidéles au jeune & à l'aumône, voulant que l'un fût toujours ſoutenu par l'autre. Il témoigne que ſon naturel le portoit à la

modération & à la paix. Cependant il ne manquoit ni de force ni de vigueur : peut-être même les pouſſoit-il quelquefois trop loin.

Comme il étoit perſuadé que quelques lumieres qu'on ait acquiſes, on eſt toujours ſujet à ſe tromper, il avoit ſoin de conſulter les perſonnes les plus éclairées. S. Proſper fut un de ceux qu'il honora le plus de ſa confiance. Il s'en ſervoit dans les lettres importantes qu'il avoit à écrire ; & il ſuivoit volontiers ſes conſeils. Comme il vivoit dans des tems difficiles, où l'Egliſe étoit attaquée par un grand nombre d'hérétiques, & où ſa diſcipline avoit déja reçu pluſieurs atteintes, il trouva de quoi exercer ſon zéle & ſa vigilance. Ayant appris que quelques Evêques de la Mauritanie avoient été élus contre les Canons, il repréſenta à ceux qui les avoient ordonnés & à tous ceux de la même Province, combien il eſt important pour toute l'Egliſe d'avoir de bons Evêques, qui ſe ſoyent auparavant diſtingués par leur piété & par la ſcience eccléſiaſtique. Il attaqua tous les abus; & pour les détruire, autant qu'il étoit en lui, il tenoit tous les ans un Concile, où il donnoit des réglemens dans leſquels on voyoit également briller ſa ſcience & ſa ſageſſe. S. Léon, en tâchant de rétablir la diſcipline dans ſa pureté, ne négligeoit point de défendre la foi contre ſes ennemis. Il prêcha & écrivit contre les Manichéens, & vint à bout d'en purger ſon égliſe. Il fit tenir pluſieurs aſſemblées contre les Pelagiens, & toujours la ſaine doctrine fut appuyée & confirmée. Mais ce fut l'Eutychianiſme, qui lui donna le plus d'exercice ; & c'étoit pour combattre cette

hérésie que Dieu l'avoit principalement suscité. Nous avons vu avec quelle lumiere, quel zéle & quel courage il soutint la foi ; & c'est en étudiant cette importante affaire, qu'on apprend à bien connoître ce saint Pape. Sa réputation étoit si grande, qu'Attila Roi des Huns, destiné de Dieu pour punir l'Empire d'Occident, fut arrêté par ses instances & par ses prieres, & se retira au-delà du Danube, plein de joye d'avoir vu un si grand homme.

XVI. Il se laisse prévenir contre S. Hilaire d'Arles.

On est fâché qu'un Pape qui avoit de si excellentes qualités, se soit laissé prévénir contre S. Hilaire d'Arles, l'un des plus saints Evêques du cinquiéme siécle. Saint Hilaire faisant sa visite avec S. Germain d'Auxerre, arriva dans une isle dont l'Evêque se nommoit Qualidoine. Le peuple accusa cet Evêque d'être entré dans l'Episcopat contre les Canons. L'affaire ayant été discutée, on jugea que Qualidoine devoit renoncer de lui-même à sa dignité. Cet Evêque alla à Rome porter ses plaintes à saint Léon. S. Hilaire l'ayant sçu, y alla à pied malgré la rigueur de l'hyver, & vint se présenter devant le Pape, le suppliant de maintenir la discipline des églises, & de ne point favoriser ceux qui n'avoient été condamnés que selon les regles. S. Léon assembla un concile où Qualidoine fut absous & rétabli dans son siége. S. Hilaire n'ayant pu l'empêcher, se retira, & revint à son église. S. Léon irrité de ce départ précipité, ôta à l'église d'Arles le droit de Métropole, pour le donner à Vienne, & écrivit en France une lettre remplie de traits injurieux au saint Evêque. On croit qu'il reconnut dans la suite qu'il avoit été trompé.

Il tint le Siége de Rome vingt-un ans, & mourut l'an 461.

XVII. Ecrits de S. Léon.

Il nous reſte de ce ſaint Docteur 96 Sermons ſur les principales fêtes de l'année, & 141 Lettres. C'eſt le premier de tous les Papes dont nous ayons un corps d'Ouvrages. Son ſtyle eſt noble & élégant. Ses Ecrits prouvent la ſolidité de ſon jugement, la beauté de ſon eſprit & la grandeur de ſon courage. Nous avons obligation au Pere Queſnel de la derniere édition des Oeuvres de ſaint Léon, laquelle ſurpaſſe toutes les précédentes, ſoit pour le nombre des piéces, ſoit pour l'ordre & l'arrangement, ſoit pour l'exactitude de l'impreſſion. Elle eſt diſtribuée en deux tomes imprimés à Paris en 1675 in quarto; & à Lyon en 1700 in folio. Le premier tome comprend les Livres de la Vocation des Gentils & l'Epître à Démétriade, que le pieux & ſçavant Editeur attribue à S. Léon: 96 Sermons, dont le quatre-vingt-ſeiziéme, qui eſt ſur la fête de la Chaire de S. Pierre, n'avoit pas encore été donné: l'appendice, où ſont quelques Diſcours ſuppoſés à S. Léon: 141 lettres, dont trente n'avoient pas encore été imprimées, la Vie de S. Hilaire d'Arles & ce qui nous reſte de ſes Ecrits, le tout revû & corrigé ſur pluſieurs anciens manuſcrits. On trouve dans le ſecond tome un Code ancien de Canons & de Conſtitutions des Papes, que le Pere Queſnel croit être celui qui étoit autrefois en uſage dans l'égliſe de Rome; & ſeize Diſſertations fort eſtimées des Sçavans, pour l'éclairciſſement des matieres qui ſont traitées dans les Ecrits de S. Léon, ou qui y ont rapport.

La conformité du ſtyle des Livres de la

Vocation des Gentils avec celui de S. Léon, a fait juger à plusieurs personnes que ce saint Pape en est auteur. Mais d'autres Sçavans croyent que cette preuve n'est pas sans replique. Le Pape Gelase qui vivoit à la fin du cinquiéme siécle, cite ces excellens livres comme étant d'un Docteur de l'Eglise sans les attribuer à S. Léon. Le parti le plus sûr paroît être d'avouer que nous ne sçavons pas certainement quel est le Pere qui en est auteur. Le dessein de cet Ouvrage, qui a toujours été si justement estimé, est de concilier le passage de S. Paul, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, pris dans un sens général, avec les vérités de la foi sur la Toute-puissance de Dieu, sur la nécessité, l'efficacité, la gratuité de la grace, sans laquelle on ne peut être sauvé, & qui pourtant n'est point accordée à tous. Cette difficulté paroît grande à l'auteur; & il entreprend de donner là-dessus des principes & des regles, qui ne soyent sujettes à aucun des inconvéniens marqués par les défenseurs de la grace.

XVIII. Livres de la vocation des Gentils.

D'abord pour mettre à couvert la foi & la doctrine de l'Eglise, il explique dans son premier livre les plus importantes vérités de la prédestination & de la grace, dont il prouve la nécessité, l'efficacité, la gratuité, dans les mêmes principes que S. Augustin. Il vient ensuite au fond de la question, dont il avoue la difficulté; après quoi il fait voir néanmoins qu'on peut dire en un sens véritable & sans donner atteinte à la doctrine de la grace, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. La maniere dont il explique la volonté générale, se réduit au fond à ce que les Théologiens de l'Ecole ont appellé dans la suite une

volonté de signe, selon laquelle on peut dire, mais dans un sens impropre & métaphorique, que Dieu veut que tous les hommes soyent sauvés, non qu'il le veuille d'une volonté proprement dite, mais parce que les bienfaits dont il a comblé les hommes dans tous les siécles, sont des signes de volonté, sur lesquels on peut dire métaphoriquement que Dieu veut le salut de tous les hommes. L'Auteur propose une maniere encore plus simple d'expliquer le passage de saint Paul, en disant, après saint Augustin, que le terme de *tous* se prend souvent dans l'Ecriture pour des personnes de tout âge, de tout sexe, de tout païs, & de toute condition, & que c'est en ce sens que l'on peut entendre ces paroles de l'Apôtre, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*. Il rapporte le passage entier de saint Paul, pour prouver combien cette explication y est conforme.

On convient que la Lettre à la Vierge Demetriade & les Livres de la Vocation des Gentils sont du même Auteur. C'est non-seulement le même style, ce sont aussi les mêmes pensées; & dans l'un & l'autre de ces Ouvrages l'Ecriture est citée selon la version de S. Jerôme. Quoique Demetriade ne se fût pas laissé entraîner aux erreurs des Pelagiens, la crainte que la lettre que Pélage lui avoit écrite autrefois, & que les relations qu'elle pouvoit avoir eues avec le fameux Julien, n'eussent fait sur elle quelque impression, engagerent l'Auteur des Livres de la Vocation des Gentils à lui écrire, pour l'affermir dans la doctrine de l'Eglise sur la grace, qui est le fondement de l'humilité & de la priere.

ARTICLE VIII.

Plusieurs Saints & illustres Evêques.

I.

PONce Mérope Paulin, l'objet de l'estime & de l'admiration des plus grands hommes de son siécle, comptoit une longue suite de Sénateurs dans sa famille. Paulin son pere a été le fondateur de la petite ville de Bourg sur la Garonne, & Préfet des Gaules. Il nâquit à Bordeaux au milieu du quatriéme siécle, avec toutes les qualités de l'esprit & du corps qui pouvoient le rendre accompli selon le siécle, & ces avantages étoient soutenus par de grandes richesses. Quand il fut en état d'étudier, on lui donna pour maître le célébre Ausone qui fut depuis précepteur de l'Empereur Gracien. Sous un si habile maître Paulin fit de grands progrès dans la poësie & dans l'éloquence. L'intégrité des mœurs, la probité, la droiture, & les autres qualités qui forment l'honnête-homme, le faisoient encore plus admirer que sa science & son éloquence. Il épousa une fille Espagnole nommée Thérasie, beaucoup plus recommandable encore par sa vertu & son mérite personnel, que par sa naissance & par ses richesses. Il fut élevé à de grands emplois, dans lesquels il se comporta toujours avec une sagesse & une prudence qui le mirent dans la plus haute réputation. Sa générosité & son humeur affable lui

1. S. Paulin Evêque de Nole.

Ses belles qualités.

gagnoient les cœurs de tous ceux qui avoient affaire à lui. Une conduite si estimable aux yeux des hommes n'étoit pourtant encore que la vie de l'honnête-homme du siécle, & telle qu'un sage du paganisme auroit pu la mener en suivant les maximes de la philosophie ; & toutes les belles qualités qu'on admiroit dans Paulin lui étoient nutiles pour le salut, tant qu'elles n'avoient pas l'amour de Dieu pour principe & pour fin.

II. Son Baptême. Sa grande vertu & celle de Théraſie sa femme.

Dans un de ſes voyages il fit connoiſſance à Milan avec S. Ambroiſe, à Vienne avec S. Martin qu'il y rencontra, & à Bordeaux avec S. Delphin. Ces liaiſons, bien différentes de celles qu'il avoit faites avec les puiſſans du ſiécle, commencerent à lui faire goûter une philoſophie que les autres ne connoiſſoient point. S. Delphin ſur-tout l'inſtruiſit à fond de la doctrine chrétienne & de la néceſſité de ſe donner à Dieu ſans reſerve, & lui fit recevoir le Baptême. Eclairé de nouvelles lumieres par la grace du Sacrement, Paulin découvrit le faux brillant de tout ce qui éblouit dans le monde, & n'eut plus que du dégoût pour tout ce qu'il avoit aimé auparavant. Pour achever de le détacher du ſiécle & de lui-même, Dieu le conduiſit par la voye des afflictions. Les changemens arrivés dans l'Empire, ſur lequel Dieu faiſoit éclatter ſes jugemens, lui firent comprendre qu'il n'y a rien de ſtable ſur la terre ; & que pour être heureux, il falloit s'attacher au ſeul bien permanent. Sa femme quoique jeune étoit la premiere à l'exciter au mépris de tout ce qui n'eſt pas Dieu. Paulin à qui la grace parloit encore plus fortement, prit la réſolution de tout quitter & de ſe retirer en Eſpagne. Dieu qui le vouloit

sans aucun lien, enleva au bout de huit jours son fils, l'unique fruit de son mariage. Il vécut ensuite avec Thérasie dans une parfaite continence, & tous deux consacrerent leur corps à Dieu à qui ils avoient fait le sacrifice de leur cœur.

III. Il se dépouille de tous ses biens.

Paulin qui marchoit à grands pas dans la voye de la perfection, n'avoit plus d'autre ambition que de servir Jesus-Christ auprès du tombeau de S. Felix de Nole en Italie. Thérasie le fortifia dans cette résolution & ne lui céda point en vertu. Elle vendit ses terres comme lui, & distribua aussi tout ce qu'elle possédoit. Elle n'eut point de confusion de se voir avec des habits pauvres. Paulin la joignoit avec lui à la tête de ses lettres, même en écrivant à des Evêques; & les Evêques se faisoient un plaisir de leur répondre de la même maniere. Le dépouillement si parfait de Paulin le rendit le Pere des pauvres, & fut un grand sujet d'édification pour toute l'Eglise. Il n'y a point d'éloges que saint Ambroise, saint Augustin, saint Jerôme, saint Martin, ne lui ayent donnés. Ils trouvoient que leur siécle étoit heureux, d'avoir vû ce grand exemple de foi & de vertu. Allez, disoit saint Augustin à Licentius, allez dans la Campanie: voyez Paulin, cet homme si grand par son esprit, par sa noblesse, & par ses richesses; voyez avec quelle générosité ce digne serviteur de Dieu s'est dépouillé de tout pour ne plus posséder que son Dieu: voyez comment il a renoncé à tout le faste du siécle, pour demeurer attaché au bois humiliant de la Croix.

IV. Son humilité. Son pro-

Paulin n'aimoit pas ces louanges: plus grand encore par son humilité que par son re-

Grand mépris pour le monde.

noncement au monde, il eût voulu qu'on l'oubliât entierement, & il prioit ses amis de ne point augmenter le fardeau de ses péchés par le poids de ces éloges qu'il ne croioit pas mériter. Je trouve étrange, disoit-il, que l'on regarde comme quelque chose de grand, qu'un homme vende des terres pour avoir le Ciel. Un homme, disoit-il encore, qui doit passer une riviere à la nâge, ne se trouve pas sur l'autre bord aussi-tôt qu'il s'est dépouillé de ses habits ; il faut auparavant que tous ses membres s'agitent, qu'il fasse de grands efforts pour fendre le fil des eaux. Mais autant que la conversion de Paulin combla de joye les amis de Dieu, autant parut-elle insuportable aux Grands & aux amateurs du siécle présent. S. Sulpice Severe vouloit prendre sa défense. Mais saint Paulin arrêta son zéle, & lui dit ces belles paroles : Ne vous fatiguez pas à rendre raison aux gens du monde de notre changement. C'est par la crainte du Seigneur que nous avons agi, & le monde ne la connoît pas. Tenons-nous-en au témoignage de notre conscience. Si les gens du monde nous traitent de fous, réjouissons-nous-en ; c'est un bien pour nous de déplaire à ceux à qui Dieu même déplaît. Qu'on est heureux de mériter la haine du siécle qui a haï notre Sauveur à cause de sa justice ! Que ce monde insensé nous insulte & nous méprise ; qu'il nous ôte même la vie : notre félicité sera de nous immoler nous-mêmes pour Jesus-Christ, après lui avoir consacré tout ce que nous avions.

V.

Il est élevé au Sacerdoce.

Saint Paulin eût bien voulu qu'on l'eût laissé toujours dans l'obscurité. Mais Dieu n'écouta pas son humilité, & il le plaça mal-

gré lui entre les Princes de son peuple en l'élevant au Sacerdoce. Un jour de Noël, pendant qu'il étoit à l'office à Barcelone en Espagne, le peuple & le clergé demanderent qu'il fût ordonné prêtre. Il eut beau employer toute son éloquence en faveur de son humilité ; on ne l'écouta point, & il fut ordonné. Ce ne fut néanmoins qu'à condition qu'il ne seroit attaché à aucune église, privilege singulier, qu'on ne put refuser à son mérite & à sa répugnance pour l'état où on le forçoit d'entrer. Il en écrivit à S. Augustin son ami en ces termes : Mon esprit est trop borné, dit-il, pour pouvoir encore bien sentir le fardeau qu'on m'a imposé ; ma foiblesse me fait frémir sous un poids si terrible. J'ai cependant cette espérance, q u Dieu qui tire sa louange de la bouche des enfans, & qui donne la sagesse aux petits, me rendra digne d'un ministere où je ne suis monté que par violence.

VI. Son éminente vertu. Son Episcopat.

La sainteté du caractere sacerdotal augmenta sa ferveur;& comprenant avec quelle pureté de cœur on doit monter à l'autel, il s'étudia à se purifier de plus en plus par la retraite & par les plus grandes austérités. La vénération que l'on avoit pour lui à Barcelone lui devenant insuportable, il chercha un azile où son humilité eût moins à craindre. Il se rendit à Nole, & demeura auprès de l'église, où reposoient les Reliques de S. Felix. Il vivoit avec sainte Thérasie son épouse, d'un petit héritage qu'il s'étoit réservé. Il se regardoit comme le portier de cette église, il en balayoit le parvis tous les matins, & il y passoit les nuits dans les veilles & dans la priere. Il jeûnoit sans cesse & ne se nourris-

soit que d'herbes & d'un pain groſſier. Son habit étoit un ſac de poil de chêvre fort rude, qui le piquoit en le couvrant. Ses auſtérités augmenterent ſa réputa ion, & il y eut peu d'hommes célébres par leur piété, qui ne vouluſſent avoir du moins avec lui un commerce de lettres. Il étoit dans cette haute réputation de ſainteté, lorſque le Siége de Nole vint à vacquer vers l'an 409. Toutes les voix ſe réunirent pour ſaint Paulin; & malgré les efforts qu'il fit pour éviter une charge ſi redoutable, il fut contraint de la porter. S'il avoit été un des plus ſaints prêtres de ſon ſiécle, il en devint auſſi un des plus ſaints Evêques. Sa vie étoit un modéle pour les plus parfaits, & un ſujet d'admiration pour les plus foibles. Pere, auſſi bien que chef de ſon troupeau, il le conduiſoit dans les plus excellens pâturages; & l'on vit bien-tôt ce que peut un premier Paſteur, quand il eſt également ſaint & éclairé.

VII. Ses dernieres actions.

La ville de Nole ayant été priſe & pillée par les barbares, S. Paulin fut arrêté. On fouilla ſa maiſon, mais on épargna ſa perſonne. Il fit alors cette priere à Dieu: Seigneur, que je ne ſois pas tourmenté pour de l'or ou de l'argent; car vous ſçavez que tous mes biens ſont entre les mains des pauvres. Quoiqu'il n'eût plus rien, Dieu lui fit encore trouver de quoi ſoulager les indigens & racheter les captifs. Enfin ce ſaint Paſteur alla recevoir du juſte Juge la récompenſe de tant de travaux & de vertus. Sa derniere maladie ne dura que trois jours. Tous ſes amis déſeſpérant de ſa guériſon, deux ſaints Evêques vinrent lui rendre les derniers devoirs. Il fit dreſſer un autel auprès de ſon lit, & offrit

le ſaint ſacrifiee avec ces deux Evêques pour ſe mieux préparer à conſommer le ſien ; & étendant les bras, il dit d'une voix baſſe ces paroles du pſeaume 131. *J'ai préparé une lampe pour mon Chriſt.* Sur les onze heures du ſoir il rendit ſon eſprit à Dieu le lundi 23 de Juin de l'an 431. âgé d'environ 74 ans. C'étoit préciſément le même jour que Neſtorius fut dépoſé dans le Concile d'Epheſe. S. Paulin ne ſurvécut pas un an à S. Auguſtin. On croit que ſainte Théraſie ſa femme étoit morte dès lan 423.

VIII. Ses Ecrits.

De tous les Ecrits de ſaint Paulin il ne nous reſte que cinquante Lettres, un Diſcours ſur l'aumône, l'Hiſtoire du martyre de S. Genès d'Arles, & trente-deux poëmes. La quatriéme Lettre eſt adreſſée à S. Auguſtin ; elle porte le nom de Théraſie comme celui de Paulin. Saint Auguſtin n'étoit alors que Prêtre. J'ai trouvé dans vos cinq livres contre les Manichéens, lui dit ſaint Paulin, tant d'onction divine & de lumiere céleſte, que j'en fais la nourriture de mon ame & le reméde de mes maux. Il dit que ſaint Auguſtin répandoit la lumiere des ſept dons du Saint-Eſprit ſur toutes les égliſes, qu'il diſſipoit les épaiſſes ténébres de l'héréſie, & qu'il écartoit par ſes ſçavans Ecrits les noires vapeurs qui obſcurciſſent l'éclat de la vérité. Vous m'avez puiſſamment armé contre les Manichéens par ces cinq livres, qui ſont pour moi un nouveau Pentateuque. Si vous avez encore préparé des armes contre les autres ennemis de la foi Catholique, je vous prie de me les envoyer, afin que je puiſſe m'en ſervir comme d'autant d'armes de juſtice. S. Paulin faiſoit chaque année un poëme à la

louange de saint Felix. Il nous en reste quatorze ou quinze, où l'on voit les principales circonstances de la vie de ce saint Confesseur, le culte qu'on rendoit à sa mémoire & à ses Reliques, & un grand nombre de miracles opérés à son tombeau. Rien ne fait mieux connoître combien S. Paulin étoit content de la vie humble & pénitente qu'il avoit embrassée, que la gayeté & la douceur qu'il fait paroître dans tous ses Ecrits. Il paroît dans ses Lettres tout pénétré d'amour & de reconnoissance pour Dieu. Saint Augustin ne pouvoit se lasser de les lire; tant il y trouvoit de lumiere & d'onction. Comme elles n'étoient qu'un écoulement de l'abondance de son cœur, il y a moins d'art que dans ses autres Ecrits. Il y en avoit beaucoup dans le Panégyrique du grand Théodose, au rapport de S. Jerôme qui l'avoit lu. Le Discours sur l'aumône est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. Ses poëmes sont fort agréables; les pensées en sont belles, les comparaisons nobles, & l'auteur se soutient par-tout sans jamais tomber.

II.

IX. S. GAUDENCE Evêque de Bresse.

Nous ne sçavons rien de la famille de saint Gaudence. Après la mort de saint Philastre, il fut élû Evêque de Bresse quoiqu'il fût absent. Le peuple s'engagea par serment à ne point avoir d'autre Evêque. C'est ce qui obligea saint Ambroise & les Evêques de la Province, à lui écrire par les députés que le peuple lui envoya, pour lui ordonner de revenir, le menaçant d'excommunication s'il n'obéissoit. Il revint donc d'Orient; & quoiqu'il alléguât sa jeunesse & son incapacité, il fut ordonné Evêque. Il prononça dans

cette occasion un Discours rempli de sentimens d'une profonde humilité. On croit qu'il fut un des trois Evêques que l'Empereur Honorius & le concile d'Occident députerent à Arcade, pour obtenir le rétablissement de saint Chrysostome. Cet illustre persécuté écrivit à saint Gaudence pour le remercier des travaux qu'il avoit essuyés pour la défense de sa cause. Nous ignorons le tems de la mort de saint Gaudence ; mais il paroît qu'il vivoit encore l'an 410. Nous avons de lui dix-sept Sermons, dont les dix premiers furent prononcés aux nouveaux baptisés pendant la semaine de Pâque. Il les écrivit ensuite à la priere de Benevole, ce généreux Officier qui avoit refusé de dresser un Edit en faveur des Ariens du temps de l'Impératrice Justine. Il fait voir que la tyrannie que Pharaon exerçoit sur les Israëlites, étoit une figure de l'empire que le démon exerce sur ceux qui n'ont pas encore reçu le Baptême. Il explique les cérémonies que les Anciens observoient dans la manducation de la pâque, & s'étend beaucoup sur l'Eucharistie, prouvant par l'autorité des divines Ecritures, qu'elle contient réellement le corps & le sang de Jesus-Christ. Il exhorte les Néophytes à conserver l'innocence de leur Baptême, à nourrir & à entretenir la vie spirituelle de la grace, à faire paroître en eux Jesus-Christ par toutes les vertus qui peuvent le représenter. Outre les dix-sept Sermons de saint Gaudence, nous avons de lui deux Lettres, & un Discours qu'il fit le jour de l'anniversaire de la mort de saint Philastre. C'est le seul qui nous reste de quatorze qu'il avoit faits sur le même sujet & au même jour. Il

avoit fait bâtir une nouvelle église à Bresse, où il avoit mis des Reliques des quarante Martyrs & de plusieurs autres Saints. S. Philastre prédecesseur de saint Gaudence sur le Siége de Bresse avoit composé un Livre des hérésies, que nous avons encore dans la Bibliothéque des Peres. Cet Ouvrage est défectueux. Saint Augustin avoit connu saint Philastre à Milan.

III.

X. S. Germain Evêque d'Auxerre.

Dieu a accordé à la ville d'Auxerre, qui n'a été relevée dans le monde par aucun éclat extraordinaire, le privilege d'avoir un très-grand nombre d'Evêques d'une sainteté éminente. Saint Peregrin fut le fondateur de cette église vers le milieu du troisiéme siécle, & il couronna son apostolat par le martyre. Nous sommes assurés de la gloire des saints Marcellien, Valerien, Hellade, & Amateur, qui ont succedé à saint Peregrin dans l'Episcopat. La sainteté de saint Germain qui est venu après eux, est encore beaucoup plus célébre, & les treize Evêques qui ont gouverné cette église depuis la fin du sixiéme siécle, sont tous honorés comme saints par un culte public. L'Episcopat de saint Amateur fut relevé par un grand nombre de miracles. Ce saint Evêque rendit la vue aux aveugles, l'usage des membres aux paralytiques, & même la vie aux morts : il arrêta un embrasement prêt à reduire la ville en cendres. Ses miracles & ses prédications continuelles convertirent beaucoup de payens ; & l'ancienne église qui étoit à une porte de la ville, ne pouvant plus suffire à un si grand nombre de fidéles, S. Amateur demanda à un habitant une grande maison qu'il avoit dans la ville,

Privilege de l'église d'Auxerre d'avoir eu un grand nombre de saints Evêques.

& il la convertit en église à la fin du quatriéme siécle. Elle a depuis été célébre sous le nom de saint Etienne. S. Didier augmenta cette église au commencement du septiéme siécle, & Guillaume d'Auvergne, Evêque d'Auxerre, & ensuite de Paris, la fit abattre pour la faire rebatir plus magnifique en 1215. On voit dans la vie de saint Germain, dont l'autorité est reconnue de tout le monde, que saint Amateur étoit fort respecté par les saints Evêques, & par les plus grands Magistrats de l'Empire, & que les malades venoient de toutes les Provinces pour être guéris par ses prieres.

XI. Combien S. Germain a toujours été célébre en France.

Mais quelque grande qu'ait été la vertu & la gloire de saint Amateur, & des autres saints Evêques qui ont gouverné l'église d'Auxerre avant & après saint Germain, tout le monde convient que ce saint a été relevé au-dessus de tous les autres par le mérite de sa vie & par le grand nombre de ses miracles, & que Dieu l'a comblé de tous les dons de sa grace avant que de l'en rendre le défenseur. On a toujours eu pour sa mémoire un respect extraordinaire. Nous voyons dans la Liturgie Gallicane du P. Mabillon, la Messe que l'on disoit autrefois le jour de la fête de saint Germain. Elle est toute remplie des éloges de ses vertus, & des travaux apostoliques que son ardente charité lui a fait entreprendre pendant trente ans en divers endroits de la terre. Saint Martin & saint Germain sont les deux saints les plus révérés en France, où l'on trouve par-tout des églises dédiées sous leur invocation. La vie de saint Germain a été écrite par le prêtre Constance, auteur con-

temporain, dont la piété, la science & l'éloquence ont reçu de grands éloges, & qui ne l'a entreprise qu'à la priere de saint Patient Archevêque de Lyon.

XII. Sa naissance. Son éducation.

Germain nâquit vers l'an 480 dans la ville même d'Auxerre de Rustique & de Germanille, tous deux d'une noblesse distinguée, & fut dès son enfance instruit dans les Lettres. Il alla à Rome étudier la jurisprudence, & plaida avec succès devant les Préfets du Prétoire. Il se maria selon sa condition, & fut élevé à la charge de Duc, c'est-à-dire, qu'il eut le commandement des troupes de son païs. Il aimoit fort la chasse, & se plaisoit à pendre les têtes des bêtes qu'il avoit prises, à un poirier qui étoit au milieu de la ville. S. Amateur l'en reprit souvent comme d'un reste de superstition payenne, & il fit abattre l'arbre pendant l'absence de Germain, qui en fut fort irrité jusqu'à menacer l'Evêque de le tuer. S. Amateur connut par révélation que sa fin étoit proche, & que Germain devoit lui succéder. Ayant fait assembler le peuple chez lui, il les pria de lui choisir un successeur. Comme personne ne répondoit, il les mena à l'Eglise, & en y entrant, il les avertit tous de quitter leurs armes : c'étoit l'ancienne coutume des Gaulois de les porter toujours. Alors il commenda aux portiers de fermer l'église ; il prit Germain, lui coupa les cheveux, lui ôta les ornemens du siécle, & l'ordonna diacre, l'avertissant qu'il seroit son successeur.

XIII. Sa vocation à l'état ecclésiastique.

Cette vocation de Germain paroît contraire aux régles de l'Eglise; mais Dieu qui est le maître des regles, peut en dispenser quand il veut. On voit que dès-lors les clercs

étoient distingués par la tonsure. S. Amateur mourut peu de jours après, & Germain fut élu d'un commun consentement, du Clergé, des Nobles, du peuple de la ville & de la campagne, & il fut contraint d'accepter l'Episcopat, malgré son extrême répugnance. Son Episcopat. Sa vie pénitente. Aussi-tôt il devint un homme tout nouveau: il renonçaà toute la pompe du siécle: il distribua ses biens aux pauvres, & mena une vie pauvre & austere. Depuis le jour de son ordination jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, pendant trente ans, il n'usa ni de vin, ni d'huile, ni de légumes, ni de sel. Toute sa nourriture n'étoit que du pain d'orge qu'il avoit battu & moulu lui-même, & son repas commençoit par de la cendre; encore ne mangeoit-il que le soir, & quelquefois il étoit trois jours sans prendre de nourriture. En hiver comme en été il avoit toujours le même habit, d'une étoffe grossiere, telle qu'en portoient les gens de la campagne, & il ne le quittoit que quand il tomboit par piéces. Il portoit toujours un cilice. Son lit étoit une espece de cercueil rempli de cendre, couvert d'un cilice, sans chevet, avec une mauvaise couverture. Il dormoit tout habillé, le plus souvent sans quitter sa ceinture ni ses souliers. Il portoit toujours des Reliques de Saints dans une petite boëte, qui pendoit sur sa poitrine. Il exerçoit l'hospitalité à l'égard de toutes sortes de personnes. Il donnoit à manger à ses hôtes, étant lui-même à jeun, & leur lavoit les pieds de ses propres mains.

XIV. Il donne ses biens à l'Eglise.

Il établit un monastere vis-à-vis d'Auxerre de l'autre côté de la riviere d'Yonne, en l'honneur de S. Côme & S. Damien; il porte au-

jourd'hui le nom de saint Marien, un de ses premiers Abbés. S. Germain s'y retiroit souvent. Il découvrit les sépulcres de plusieurs Martyrs, dont les corps avoient été jettés dans une citerne, & bâtit en leur honneur une église & un monastere aujourd'hui nommé Saints-en-Puisai. S. Germain donna à l'église tous ses biens, consistant en plusieurs grandes & belles terres contigues, dans une agréable situation & d'un revenu très-considérable. Il en donna sept à l'église Cathédrale : Appoigni, où son pere & sa mere étoient enterrés dans l'église de S. Jean ; le petit Varzi, où il y avoit un Palais ; le grand Varzy, & quatre autres. Il en donna trois au monastere de saint Côme, & trois autres à l'église qu'il bâtit en l'honneur de S. Maurice. Ainsi S. Germain se réduisant à une extrême pauvreté, enrichit son église, auparavant très-pauvre ; & l'on peut juger par cet exemple & d'autres semblables, que les grands biens de plusieurs églises viennent de la libéralité de leurs Evêques.

XV. Il est choisi avec S. Loup pour aller en la Grande-Bretagne défendre la grace contre les Pélagiens.

Le changement si général & si merveilleux que l'on voioit dans un homme qui avoit tant aimé la gloire & les plaisirs, servit à faire éclater la puissance de la grace du Sauveur, que les Pélagiens attaquoient. Quelques-uns de ces dangereux hérétiques étant allés dans la grande Bretagne d'où étoit Pélage, y répandirent leur pernicieuse doctrine. L'erreur fit de grands progrès dans ce Royaume, de sorte que les Catholiques députerent aux Evêques des Gaules, pour leur représenter l'état où ils étoient, & pour leur demander du secours. Les Evêques des Gaules tinrent sur cela une grande assemblée, où d'un com-

mun avis on pria S. Germain & S. Loup de de Troyes d'aller pour ce sujet dans la grande Bretagne, comme ayant tous deux la grace & la vertu des Apôtres. En passant par le Diocèse de Paris, ils allerent coucher à Nanterre. Le peuple prévenu de leur arrivée, avoit été au-devant d'eux pour recevoir leur bénédiction. S. Germain leur donna différentes instructions, & alla faire sa priere dans l'église. Ce fut là qu'il reconnut par une lumiere divine la vertu éminente à laquelle étoit appellée sainte Geneviéve. Les deux saints évêques étant arrivés en Angleterre, remplirent tout le païs de l'odeur de leurs vertus, & y répandirent par-tout la doctrine de la grace contre ceux qui en étoient les ennemis. Ils préchoient non-seulement dans les églises, mais dans les chemins & dans les campagnes, tant la foule qui les suivoit étoit grande. Tout étoit apostolique en eux, la vertu, la doctrine, les miracles. Les Pélagiens évitoient leur rencontre; mais enfin ils furent obligés d'accepter une conférence. Ils y vinrent habillés magnifiquement: ils parlerent les premiers; & après qu'ils eurent longtems discouru, S. Germain & S. Loup leur répondirent avec une grande éloquence soutenue des autorités de l'Ecriture. On présenta aux saints évêques une jeune fille aveugle. S. Germain dit qu'on la portât devant les Pélagiens. Ceux-ci confus, se joignirent aux parens de la fille, & prierent les deux saints de la guérir. S. Germain invoqua la sainte Trinité, & ayant ôté de son cou le reliquaire qu'il portoit toujours, il l'appliqua sur les yeux de cette fille qui recouvra aussi-tôt la vue. Alors tout le monde abandonna le par-

XVI. Il délivre les Anglois de leurs ennemis. Il fait connoître l'innocence de Ste. Geneviéve. Il fait une seconde mission en Angleterre.

ti de l'erreur & embrassa la foi de l'Eglise.

Avant que de sortir de l'Angleterre, ils rendirent encore un grand service au peuple de ce Royaume, en le délivrant des Piétes & des Saxons qui l'attaquoient. Les Anglois se sentant trop foibles pour résister à leurs ennemis, eurent recours aux deux saints évêques. Saint Germain se mit à leur tête; & se souvenant encore du métier qu'il avoit fait en sa jeunesse, il envoya des coureurs pour reconnoître le païs, posta ses gens avantageusement, & ayant crié trois fois *alleluia*, toute l'armée répéta le même cri, selon qu'on étoit convenu. Ce cri étant multiplié par les échos des montagnes, fit un si grand bruit, que les barbares en furent épouvantés. Ils jetterent leurs armes & s'enfuirent en confusion, sans emporter leur bagage. Les saints évêques ayant ainsi délivré la grande Brétagne des Pélagiens & des Saxons, retournerent dans leurs diocèses. Saint Germain ayant trouvé à son retour que son peuple étoit accablé d'impôts, alla à Arles pour demander au Préfet des Gaules une décharge, qui lui fut accordée. Quelque temps après, le saint évêque fut encore obligé de repasser dans la grande Bretagne, pour combattre de nouveau l'hérésie Pélagienne qui profitoit de son absence. Il passa par Paris, & fit connoître à tout le monde l'innocence de sainte Genevieve, que sa piété extraordinaire avoit exposée à de grandes calomnies. Etant arrivé en Angleterre, il y combattit l'hérésie avec un succès encore plus heureux que dans le premier voyage. Car le peuple fut si animé contre les Pélagiens, que pour n'être plus exposé à

leurs erreurs & aux troubles qu'ils causoient, il les obligea de sortir du Royaume, qui en fut ainsi délivré.

XVIII. Honneurs extraordinaires qui lui sont rendus.

Saint Germain étant allé à Ravenne pour demander à l'Empereur la grace des Bretons qui s'étoient révoltés, voulut y entrer la nuit pour éviter les honneurs qu'on vouloit lui rendre. Mais cette précaution fut inutile ; une foule de peuple se trouva à son entrée, & le reçut avec tous les témoignages de respect qui étoient dus à sa vertu. Saint Pierre Chrysologue évêque de la ville, tous les Seigneurs de la Cour, l'Empereur Valentinien lui-même & sa mere Placidie, s'empresserent de lui donner des marques de leur vénération. Placidie lui ayant envoyé un grand vase d'argent rempli de mets délicats, Saint Germain distribua tous ces mets à ceux de sa compagnie, donna le baffin d'argent aux pauvres, & en reconnoissance fit porter à l'Imperatrice un pain d'orge sur une assiéte de bois, pour marquer la pauvreté & l'austerité qui conviennent aux évêques. Placidie reçut ce présent avec beaucoup de respect & de joye ; & fit enchasser l'assiéte de bois dans de l'or.

XIX. Sa mort. Ses funérailles.

Dieu ayant fait connoître à S. Germain que le moment de sa mort approchoit, il dit aux évêques qui l'accompagnoient, qu'il alloit bientôt partir pour sa véritable patrie. Il tomba malade peu de jours après. Toute la ville en fut allarmée. L'Impératrice l'alla visiter : & saint Germain lui demanda en grace de renvoyer son corps à Auxerre ; ce qu'elle lui accorda à regret. Le saint évêque mourut le septiéme jour de sa maladie, le dernier jour de Juillet de l'an 448, après

avoir vécu 68 ans. Il avoit gouverné son église pendant trente ans & vingt-cinq jours. Quelque grande que fut sa pauvreté, l'Empire & l'Eglise voulurent partager sa succession. L'Impératrice prit son reliquaire pour sa part. Saint Pierre Chrysologue eut son camail & son cilice. Un des six évêques qui l'accompagnoient prit son manteau ; deux autres partagerent sa robe, & deux autres sa tunique. Le sixiéme eut sa ceinture. Le corps fut rapporté à Auxerre avec une grande solemnité. Il y avoit autour une multitude de flambeaux qui brûloient le jour comme la nuit. Il arriva à Auxerre deux mois après qu'il fut mort. Il demeura exposé pendant six jours dans l'église cathédrale, & le premier Octobre il fut enterré dans l'église de saint Maurice, qu'il avoit bâtie, & qui est devenue depuis une célébre Abbaye de Benédictins qui porte son nom. Sainte Clotilde vint exprès à Auxerre pour changer cette église en une autre beaucoup plus grande. Dieu qui avoit glorifié S. Germain par une infinité de miracles pendant sa vie, le glorifia encore après sa mort. En 841, le corps de S. Germain fut mis dans un autre endroit de l'église. Il fut trouvé sans aucune corruption avec les habits dont il étoit revêtu. Des Auteurs célébres rapportent, (on ne sçait sur quel fondement) que les Calvinistes n'ont pas eu horreur de réduire en cendres ce corps sacré qui étoit un temple si précieux du S. Esprit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne reste plus dans l'Abbaye de saint Germain, que son tombeau & le drap de soye donné par l'Imperatrice Placidie pour l'ensevelir.

IV.

IV.

XIX. Saint Loup Evêque de Troies.

Saint Loup nâquit à Toul d'une famille noble, & acquit une grande réputation d'éloquence. Il épousa Péméniole sœur de saint Hilaire d'Arles. La septiéme année de leur mariage, ils se séparerent d'un commun consentement pour mener une vie plus parfaite. Loup se retira au monastere de Lerins, sous la conduite de saint Honorat qui en étoit alors Abbé. Après s'y être exercé un an dans les jeûnes & dans les veilles, il fit un voyage à Mâcon pour distribuer aux pauvres ce qui lui restoit de bien; mais lorsqu'il y pensoit le moins, on l'enleva pour être évêque de Troies, & il gouverna cette église cinquante-deux ans. Sa dignité ne lui fit rien diminuer de la vie pénitente qu'il avoit commencée à Lerins. On vit toujours en lui la même humilité, le même esprit de mortification, & le même amour pour la pauvreté. Il n'avoit qu'une simple tunique, sous laquelle il portoit un cilice. Il couchoit sur des planches, & de deux nuits il en donnoit une toute entiere à la priere. Souvent il étoit trois jours sans manger, & après un jeûne si rigoureux il ne prenoit pour toute nourriture que du pain d'orge. Il travailla avec un zéle infatigable à déraciner les vices & à détruire les abus, & on voyoit en lui comme dans S. Germain son ami, l'esprit & la grace apostolique.

Nous avons vû ce que firent ces deux saints évêques, pour détruire l'héresie de Pélage en Angleterre. S. Loup étant revenu dans son Diocèse après sa mission, reprit le grand ouvrage de la réformation des mœurs, que la charité seule lui avoit fait interrompre. Ses vertus le rendirent un modéle parfait pour

les Pasteurs de l'Eglise. On le regardoit comme la régle des mœurs, la colonne de la vérité, l'intercesseur des hommes auprès de Dieu. Sa réputation devint si éclatante, que S. Sidoine lui donnoit le titre d'évêque des évêques. Le fameux Attila respecta ce grand homme, & fut plein d'admiration pour sa vertu. S. Loup mourut en 479. Il laissa plusieurs disciples, entre autres S. Polycrône évêque de Verdun, S. Severe évêque de Tréves l'Apôtre de la premiere Germanie, S. Aubin évêque de Châlons, qui chassa les démons de plusieurs possédés, aussi-bien que S. Colycrône.

V.

XX. S. Honorat, Evêque d'Arles.

Saint Honorat étoit d'une illustre famille des Gaules. Son pere s'efforça de lui inspirer l'amour du monde; mais Dieu l'en dégoûta de bonne heure. Il y renonça malgré l'opposition de sa famille, & alla en Grece pour y servir Dieu loin de son païs & de ses proches. Il revint en France, où il choisit l'Isle de Lérins pour le lieu de sa retraite. Il y fut bientôt suivi de plusieurs personnes animées du même désir que lui, qui formérent sous sa conduite une nombreuse communauté. Le monastere de Lérins devint une pépiniere de grands hommes & de saints évêques. Honorat fut élevé au sacerdoce dès le commencement de sa retraite, & élû évêque d'Arles à la fin de l'an 426. Il ne gouverna cette église que deux ans; & dans ce peu de tems il y fit beaucoup de biens. Il mourut l'an 429. L'Isle de Lérins porte aujourd'hui le nom de S. Honorat.

VI.

XXI. S. Hilaire, d'Arles.

L'esprit, l'éloquence, la noblesse & les richesses ont rendu quelque temps saint Hilaire

considérable dans le monde : mais l'humilité qui lui a fait fouler aux pieds tous ces avantages extérieurs, sa charité, & toutes les vertus dont Dieu avoit orné son ame, le rendent bien plus grand dans l'Eglise du ciel & de la terre. Il nâquit la premiere année du cinquiéme siécle. Il étoit parent de saint Honorat & du même païs, c'est-à-dire apparemment, de la Lorraine ou de la Bourgogne. Il fut élevé d'ume maniere conforme à sa naissance dans l'étude de l'éloquence & des Belles-Lettres, & il acquit une parfaite connoissance de tout ce que les Philosophes ont écrit de plus sublime. Mais il nous a appris lui-même le peu d'estime qu'on doit faire de tout ce qui ne paroît grand qu'aux yeux des hommes. Nous sommes tous, disoit-il, une même chose en Jesus-Christ, & notre véritable noblesse est d'être du nombre des serviteurs de Dieu. La science ou une naissance illustre selon le monde, ne peuvent nous relever que par le mépris que nous en faisons. Avant que Dieu eût mis ces sentimens dans le cœur d'Hilaire, les dignités du siécle avoient eu pour lui des attraits. S. Honorat fut l'instrument dont Dieu se servit pour le convertir. Ce saint homme avoit toujours aimé Hilaire, & il crut ne pouvoir mieux lui témoigner son affection, qu'en tâchant de le gagner à Jesus-Christ. Pendant combien de temps, dit saint Hilaire, cet ami véritable versa-t-il des torrens de larmes, pour amolir ma dureté ! Combien de fois m'a-t-il embrassé avec l'affection la plus tendre, pour obtenir de moi que je vouluſſe me sauver ! Cependant je l'emportai alors par une malheureuse victoire.

Sa naissance. Son éducation.

Saint Honorat voyant que le faux éclat des

XXII. Sa conversion. Sa retraite. Son Baptême. Son éminente vertu.

honneurs du monde empêchoit son ami de goûter la solidité des biens invisibles, eut recours à la priere, son refuge ordinaire. Eh bien, dit-il à Hilaire, j'obtiendrai de Dieu ce que vous ne voulez pas m'accorder. Aussitôt après, Hilaire fut agité de différentes pensées. D'un côté, dit-il, je voyois le Seigneur qui m'appelloit; d'un autre, le monde qui me présentoit ses plaisirs & ses charmes séducteurs. Combien de fois voulois-je & ne voulois-je pas une même chose? Mais enfin Jesus-Christ agit puissamment en moi, & trois jours après qu'Honorat m'eut quitté, la miséricorde de Dieu sollicitée par ses prieres, subjugua mon ame rebelle. Il alla alors chercher lui-même saint Honorat. Il l'aborda, non en contradicteur, qui veut encore trouver des prétextes pour différer sa conversion; mais en suppliant, qui n'est occupé qu'à bénir & à publier les miséricordes du Seigneur. On vit en lui l'admirable changement que la grace opére dans une ame qu'elle convertit. Son regard devint humble, ses paroles douces, son esprit tranquille. Il fut en tout un nouvel homme. Aspirant d'abord à la perfection, il vendit tous ses biens, & en partagea tout l'argent entre les pauvres & les moines qui étoient dans le besoin, & se retira à Lérins. En peu de temps il fut le modéle des autres, après avoir été leur imitateur. Son application à la priere, & son attention à éviter les fautes les plus légéres, lui mériterent le don des larmes & l'esprit de compunction. On croit qu'il n'a reçu le Baptême qu'après sa retraite. Saint Honorat ayant été forcé d'accepter le gouvernemenr de l'église d'Arles, pria Hilaire de venir auprès

de lui ; & voyant que ses instances étoient inutiles, il alla lui-même le chercher à Lerins & l'emmena à Arles. Etant mort peu de tems après, saint Hilaire se mit en chemin pour retourner dans sa solitude. Mais Dieu vouloit qu'il fût le Pasteur & le pere du troupeau qui venoit de perdre saint Honorat. On fit courir après lui, & on l'obligea de revenir. Il fut ordonné évêque à l'âge de 29 ans.

XXIII. Son Episcopat. Ses travaux. Son ardente charité.

Ce fut alors qu'on vit briller dans tout leur jour les grandes vertus qu'il avoit acquises dans la solitude. Il préchoit la vérité dans toute sa pureté, sans flatter les grands. Un des premiers Officiers n'observoit pas la justice dans ses jugemens. Hilaire, qui l'avoit repris plusieurs fois en secret, le voyant un jour entrer dans l'église pendant qu'il prêchoit, cessa aussi-tôt de parler. Voyant tous ses auditeurs surpris de son silence ; Est-il juste, leur dit-il, que celui qui a si souvent mépriſé mes avertissemens, participe à la nourriture spirituelle que je vous distribue ? Le Préfet n'osant rien répliquer, sortit de l'église & laissa ce généreux évêque continuer son sermon. Il s'appliquoit sans cesse à la méditation de l'Ecriture, à la prédication de la parole de Dieu, à la priere, aux veilles & aux jeûnes. Toujours égal à lui-même, il sçavoit se posséder parfaitement, & jamais on ne vit en lui la moindre émotion de colere. Il travailloit des mains pour n'être à charge à personne, & pour avoir de quoi assister les pauvres plus abondamment. Il s'occupoit volontiers à faire des bas à l'éguille, parce qu'il le pouvoit faire en lisant. Il faisoit tous ses voyages à pied en esprit de pénitence.

Il avoit un talent admirable pour la parole.

Il sçavoit parler aux sçavans d'une maniere très-sublime, mais il sçavoit aussi se rabaisser à la portée des plus simples. Les pauvres étoient la portion chérie de son troupeau. L'amour qu'il avoit pour eux, le réduisit à ne pouvoir avoir un cheval, & c'étoit pour les secourir qu'il travailloit des mains. Sa charité lui fit employer toute l'argenterie des églises, & même les vases sacrés pour les soulager ; de sorte qu'il n'avoit plus que des calices de verre pour offrir le saint sacrifice. Sa compassion pour les maux spirituels, étoit encore infiniment plus grande. Il supportoit les foibles avec bonté, mais sans molleſſe. Quand il mettoit quelqu'un en pénitence, il étoit tout baigné de larmes, effrayé lui-même par la crainte des jugemens de Dieu, qu'il s'efforçoit de faire concevoir au pécheur, mais sans jamais en séparer la confiance qu'on doit avoir en sa miséricorde. Il forma à la piété non-seulement la ville d'Arles, mais encore plusieurs autres, à qui il procuroit de bons Pasteurs. Il visitoit les évêques de sa Province, & tâchoit de les rendre semblables à Jesus-Christ le souverain Pasteur des ames. Il établit divers monasteres où il envoyoit ceux qui étoient touchés de ses instructions, & qui avoient besoin d'un azile pour affermir leur conversion. Il fut lié d'amitié avec saint Germain d'Auxerre, qu'il appelloit son pere, & qu'il respectoit comme un Apôtre.

XXIV. Il éprouve des contradictions. Sa mort.

La régularité de saint Hilaire & son zéle pour maintenir la bonne discipline aigrirent plusieurs évêques, qui prévinrent le Pape S. Léon contre lui. Hilaire alla à Rome à pied au milieu de l'hyver, pour exposer simplement

ce qu'il avoit fait ; & voyant que ses accusateurs y étoient écoutés plus favorablement que lui, il retourna à son église. Il eut une infinité de contradictions à supporter, & il n'y opposa jamais que la douceur & la patience. Ses travaux apostoliques & ses austérités corporelles épuisérent ses forces, & lui firent bientôt trouver une meilleure vie. Il mourut à l'âge de quarante-huit ans entre les bras dz son Clergé, qu'il ne cessa d'exhorter à l'union & à la piété jusqu'au dernier soupir. Ce fut le cinquiéme de Mai de l'an 449. Son corps fut porté à l'église avec un grand nombre de cierges allumés. Le peuple s'écrioit avec larmes : Voici un jour qui fait cesser pour jamais les injustes reproches qu'on a fait à ce saint évêque.

XXV. Ses Ecrits.

On croit que S. Honorat évêque de Marseille est auteur de la Vie de S. Hilaire, dont il avoit été le disciple. On voit par cette Vie que saint Hilaire avoit fait des homélies pour toutes les fêtes de l'année ; qu'il avoit écrit un fort grand nombre de lettres ; composé la Vie de S. Honorat son prédecesseur ; fait une explication du Symbole, & un grand nombre de Mémoires pour la défense de sa cause auprès du Pape S. Leon. Il ne nous reste qu'une seule de ses homélies, encore n'est-il pas absolument certain qu'elle soit de lui. Nous n'avons qu'une de ses lettres, qui est adressée à saint Eucher. Elle est courte, mais importante, en ce qu'elle nous assure que S. Eucher est Auteur de deux livres des Institutions qui portent son nom. S. Eucher qui avoit reçu plusieurs autres Lettres de S. Hilaire en faisoit un cas infini. Nous avons le panégyrique de S. Honorat, qui est très-es-

timé, tant pour la douceur & l'élégance du ſtyle, que pour la beauté, le choix & la variété des penſées. On attribue à ſaint Hilaire pluſieurs écrits qui ne ſont pas de lui. Les autres dont il eſt parlé dans ſa vie, ſont entierement perdus.

VII.

XXVI. S. Eucher de Lyon. Ses belles qualités. Soin qu'il prend de l'éducation de ſes enfans.

L'égliſe de Lyon n'a point eu, depuis S. Irénée, d'Evêque plus célébre par ſa ſcience & par ſa piété que S. Eucher. Il joignit à la nobleſſe de la naiſſance & à la piété, un eſprit élevé, une ſcience peu commune, une éloquence qui le faiſoit admirer des plus grands orateurs de ſon temps. Il épouſa une fille nommée Galle dont il eut deux fils, Salone & Veran, qui furent depuis évêques du vivant même de leur pere. Eucher les avoit formés lui-même à la vertu, & s'étoit chargé de les inſtruire. Il leur traçoit dans ſa propre conduite un modéle de la véritable piété, & il employoit les talens de ſon eſprit, pour leur donner par écrit les maximes les plus propres à leur former le cœur & à regler leurs mœurs. Il les mit enſuite à Lerins entre les mains des Saints qui habitoient ce déſert; & quand il n'eut plus rien qui le retînt dans le ſiécle, il le quitta promptement pour ſe retirer dans la ſolitude. Il choiſit auſſi Lerins, où il admira ces aſſemblées de juſtes qui y répandoient l'odeur de leur piété.

XXVII. Sa retraite. Son Epiſcopat.

Il y goûta ces joyes pures & ces conſolations ineffables, dont Dieu remplit le cœur de ceux qui ne cherchent & ne déſirent que lui. Se trouvant cependant trop eſtimé à Lerins, il ſe retira dans l'Iſle de Lero, nommée aujourd'hui ſainte Marguerite. Son amour pour la ſolitude ne l'empêcha point d'être

dans un saint commerce de lettres avec S. Paulin, saint Hilaire d'Arles, & d'autres grands serviteurs de Dieu. On le tira malgré lui de son désert, pour le faire évêque de Lyon vers l'an 434. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 441 au premier concile d'Orange, où il donna des marques de sa science & de sa sagesse. L'histoire ne nous a laissé aucune particularité de son Episcopat. Claudien Mamert nous a appris que saint Eucher tenoit souvent à Lyon des conférences, dans lesquelles il donnoit toujours des preuves de sa doctrine & de son zéle. Il fut toujours inviolablement attaché à la doctrine de saint Augustin sur la grace, & très-zélé pour le bien de l'Eglise. Il prêchoit souvent, & toujours solidement. Il alla jouïr du repos éternel vers l'an 454.

XXVIII. Ses Ecrits.

Le premier des Ecrits qui nous restent de lui, est un traité en forme de lettre, adressée à S. Hilaire. Elle contient un magnifique éloge du désert & des avantages de la solitude. On ne peut la lire sans concevoir du dégoût pour les entretiens que l'on a avec les hommes, & sans désirer avec ardeur de ne plus converser qu'avec Dieu. Quelque longue que soit cette lettre, saint Isidore de Seville la trouvoit courte à cause des belles choses qu'elle renferme, de la sublimité des pensées, de l'élégance des paroles, du style doux & agréable. On ne trouve pas moins de beauté dans la lettre à Valérien son parent, dont le pere & le beau-pere étoient élevés aux premieres dignités du siécle. Les raisonnemens en sont pleins de force, les pensées nobles, les expressions vives, les comparaisons belles & bien choisies.

L'Auteur y fait voir combien le monde est

mépriſable, & combien eſt heureux celui qui foule aux pieds ſes biens & ſes plaiſirs, & qui connoît le vuide affreux que couvre la ſuperficie trompeuſe à laquelle tant de perſonnes ſe laiſſent prendre. Rien n'eſt plus raiſonnable, dit-il, que d'aimer par deſſus tout celui en qui nous trouvons tout. Raſſemblez donc, pour le donner à Dieu ſeul, l'amour que vous avez juſqu'ici donné ſi injuſtement aux créatures : que vos affections mieux reglées n'ayent dans la ſuite que de ſaints objets ; & reconnoiſſant votre erreur, donnez maintenant tout votre cœur à Dieu. L'eſpérance de l'avenir doit être le ſujet continuel de notre joie : c'eſt Jeſus-Chriſt, la vérité même, qui a promis aux juſtes des récompenſes éternelles, lui qui par le myſtere ineffable de ſon Incarnation, étant Dieu & homme tout enſemble, a reconcilié les hommes avec Dieu ; & qui, par un autre myſtere non moins incompréhenſible, a obtenu la rémiſſion de leurs crimes par le ſang qu'il a répandu pour eux ſur la Croix. Quittez l'étude de cette vaine Philoſophie qui vous amuſe & vous diſtrait, & ne vous occupez que des Livres ſacrés. Vous y trouverez de quoi vous remplir l'eſprit d'inſtructions admirables, par des paroles pleines d'efficace. Vous y apprendrez à craindre Dieu parce qu'il eſt votre maître, & à l'aimer parce qu'il eſt votre pere. Vous y apprendrez à vous fortifier contre toutes les paſſions déréglées, à réſiſter aux attraits de la volupté, comme à un cruel ennemi qui prend plaiſir à inſulter à ceux qu'il a vaincus : vous y apprendrez qu'on ne peut mieux conſerver ſon bien, qu'en le diſtribuant aux pauvres. Ces deux lettres de

saint Eucher ont été traduites en françois par M. Arnauld d'Andilli.

On ne trouve pas la même beauté du style dans le Traité des formules. C'est une explication de quelques endroits de l'Ecriture, pour l'usage du second de ses fils nommé Veran. Il l'avertit qu'on doit distinguer plusieurs sens dans les Livres saints, le littéral, l'allégorique, & le moral. Les deux Livres des Institutions sont d'une plus grande utilité que le Traité à Veran. Saint Eucher y explique un grand nombre de difficultés de l'Ecriture. Il y cite le texte hébreu, & a recours quelquefois aux anciens interprétes. Un autre Ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à saint Eucher, est l'histoire de saint Maurice & des autres martyrs de la Légion Thébéenne. Ce saint Evêque qui avoit appris un événement si glorieux à la Religion, de ceux qui disoient le sçavoir de témoins oculaires, crut devoir le mettre par écrit, de peur que dans la suite il ne tombât dans l'oubli. On nous a donné sous le nom de saint Eucher plusieurs Ouvrages dont quelques-uns ne sont certainement pas de lui, & dont quelques autres lui sont attribués, quoiqu'on ne soit pas assuré qu'il en soit auteur.

ARTICLE IX.

Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.

I.

I. S. PROSPER. Il eſt ſuſcité de Dieu pour défendre la doctrine de S. Auguſtin contre les ſémi-Pélagiens.

L'Egliſe honore S. Proſper comme un illuſtre défenſeur de la foi contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens. Quoiqu'il ne fût engagé dans aucun dégré du miniſtere eccléſiaſtique, il fit ſes délices de l'étude de la vérité, & rendit à l'Egliſe les plus importans ſervices. Il ſe rempliſſoit ſans ceſſe de l'eſprit de grace & de vérité par la méditation des Livres ſaints, & par la lecture des Ecrits des ſaints Peres qui l'avoient précédé. Il étudia ſur-tout les livres de S. Auguſtin, & ſe les rendit tellement propres, que ce grand Docteur n'eut point de diſciple plus habile ni plus fidéle que S. Proſper. Il y avoit à Marſeille & dans quelques autres villes, des prêtres qui paſſoient pour fort vertueux, & qui trouvoient trop dure la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la grace & ſur la prédeſtination. Ils croioient prendre un milieu fort raiſonnable, en diſant que l'homme devoit tout à la grace, excepté le premier déſir de ſon ſalut & le commencement de la foi. S. Proſper & un de ſes amis nommé Hilaire de Syracuſe en Sicile, en écrivirent à ſaint Auguſtin, comme nous l'avons déja dit; & ce fut pour répondre aux déſirs de deux diſciples ſi zélés, que ſaint Auguſtin compoſa les deux livres de la Prédeſtination des Saints, & du Don de la perſévérance. Ces deux livres ſi excellens purent bien confondre les ennemis de la grace, mais ils ne les convertirent pas. N'oſant en combattre ouvertement la doc-

trine, ils eurent recours à la calomnie, accusant saint Augustin & ses disciples d'admettre de fausses conséquences, qu'ils tiroient eux-mêmes de la doctrine de saint Augustin, souvent désavouées par les défenseurs de la grace. Rufin ami de saint Prosper sçachant qu'on l'accusoit d'être dans de mauvais sentimens, lui en écrivit pour s'assûrer de la vérité. S. Prosper le satisfit pleinement par une lettre, où il explique la véritable doctrine de l'Eglise sur la grace & sur le libre-arbitre.

II. Il est persécuté par les ennemis de la grace. Il trouve de l'appui à Rome.

Saint Prosper ayant reproché dans la même lettre aux calomniateurs de S. Augustin, de n'oser découvrir leurs sentimens, ils le firent par divers écrits, où néanmoins ils s'appliquoient moins à marquer clairement ce qu'ils pensoient sur les matieres de la grace, qu'à tirer encore de fausses conséquences de la doctrine établie par S. Augustin. On vit paroître une suite de misérables libelles, auxquels saint Prosper répondit avec autant de force que de solidité. Mais comme ils continuoient de l'accuser d'erreur, & qu'ils déclaroient qu'ils ne vouloient suivre que ce qui seroit décidé par l'église de Rome, saint Prosper prit le parti d'aller à Rome avec Hilaire, & de porter ensemble leurs plaintes au Pape. S. Célestin, qui l'étoit alors, fut touché de la maniere dont on traitoit deux laïques si vertueux & si zélés pour la foi, & il écrivit en leur faveur aux évêques des Gaules. Ce saint Pape reproche aux évêques leur négligence à réprimer le scandale qu'avoient donné les ennemis de la grace. Il fait ensuite l'éloge de S. Augustin, & établit neuf articles touchant la grace, pour servir de ré-

ponſe à ces nouveaux hérétiques, qui déclaroient ne vouloir s'en tenir qu'à ce qui auroit été décidé par le ſaint Siége. La lettre de ſaint Celeſtin n'appaiſa point les troubles. S. Proſper fut obligé de prendre de nouveau la défenſe de la doctrine de ſaint Auguſtin. Il réfuta les erreurs que Caſſien avoit enſeignées dans ſa treiziéme conférence. Saint Leon qui ſuccéda à ſaint Céleſtin, témoigna beaucoup de confiance à S. Proſper, & s'en ſervit dans les affaires importantes. Il étoit né au commencement du cinquiéme ſiécle & vivoit encore en 463 : mais on ignore en quelle année il mourut.

III. Ses Ecrits. Leur catalogue & leur éloge.

Les Ecrits qui nous reſtent de ſaint Proſper ſont, une lettre à ſaint Auguſtin ; une à Rufin ; le Poëme contre les Ingrats ; deux Epigrammes contre un cenſeur jaloux de la gloire de S. Auguſtin ; l'Epitaphe des héréſies de Neſtorius & de Pélage ; cent ſeize autres Epigrammes avec une préface ; la Réponſe aux objections de Vincent ; la Réponſe à ceux de Gennes ; le Livre ſur la grace & le libre arbitre contre le Collateur, c'eſt-à-dire, Caſſien ; le Commentaire ſur les Pſeaumes ; le Recueil de 392 Sentences tirées des Ouvrages de ſaint Auguſtin ; la Chronique diviſée en deux parties, dont la premiere finit en 398, & la ſeconde en 455. On a attribué à ſaint Proſper pluſieurs écrits qui ne ſont point de lui. Cet illuſtre défenſeur de la grace a réuni le rare talent d'écrire avec élégance en vers & en proſe. Ses poéſies ont de la douceur, de l'onction & du feu. La diction en eſt pure, & le tour aiſé. S'il n'y a point répandu certains agrémens, comme les poëtes profanes, c'eſt qu'il ne

cherchoit qu'à défendre la vérité & à édifier, & non à plaire par des ſaillies d'imagination. Sa matiere d'ailleurs ne le permettoit pas. Au reſte, quelque épineuſe qu'elle paroiſſe, puiſqu'elle regarde les plus ſublimes myſteres de la Religion, il a ſçu attirer ſon lecteur par la beauté de ſes vers, par la force de ſes expreſſions, par l'élévation & la nobleſſe de ſes penſées. Ses Ouvrages en proſe ſont d'un ſtyle concis, nerveux, naturel, ſans affectation ni de termes, ni de figures. Dans l'un & l'autre genre d'écrire, il traite ſon ſujet avec beaucoup de force & de netteté, ſongeant moins à orner ſon diſcours qu'à le rendre utile. C'eſt pourquoi l'on ne trouvera point dans ſes Ecrits cette ſorte d'éloquence qui a plus de brillant que de ſolide, & qui ne conſiſte ſouvent que dans le choix & l'arrangement des termes, & dans un feu d'imagination. La ſienne eſt une éloquence mâle, qui a pour fondement des raiſonnemens très-forts & bien ſuivis, des expreſſions nobles, une érudition profonde dans les Lettres divines & humaines, un excellent jugement, & une pénétration d'eſprit à laquelle rien n'échappe.

IV. Son Poëme contre les Ingrats. Efficacité toute-puiſſante de la grace.

Nous avons une traduction françoiſe en vers & en proſe du Poëme de Saint Proſper, faite par le célébre M. de Saci. Il eſt intitulé contre les Ingrats, parce que le ſaint Docteur étoit perſuadé qu'il n'y a point de plus grande ingratitude, que de croire tenir de ſoi-même le plus grand effet de la miſéricorde & de la toute-puiſſance du Sauveur, ſçavoir la converſion du cœur & la bonne volonté. Le but de *S.* Proſper en compoſant cet Ouvrage, étoit uniquement de répandre

dans le cœur des fidéles une ſainte ardeur pour la vérité, d'empêcher qu'ils ne fûſſent ſéduits par les ennemis de la grace, & de leur apprendre d'une maniere également vive & agréable, que la grace eſt la cauſe & non l'effet de nos mérites. Ce Poëme eſt, à proprement parler, l'abrégé de tous les Ecrits de ſaint Auguſtin ſur la grace. Il eſt diviſé en quatre parties, qui ſont précédées d'une petite préface. Il contient mille vers tous hexametres, outre l'exorde qui eſt comme une ſeconde préface. Voici quelques traits de cet important Ouvrage.

II. Partie. Jeſus-Chriſt a ſoumis à ſon Empire les peuples barbares, en ſurmontant par la puiſſance victorieuſe de la foi qu'il leur a inſpirée, toute l'oppoſition & tous les obſtacles qu'elle a rencontrés dans leurs eſprits. Car il ne les a pas convertis de la ſorte en ſe contentant de les inſtruire & de les exhorter, comme ſi la grace n'agiſſoit pas autrement que la Loi; mais en changeant le fond du cœur, en rétabliſſant l'ame, la renouvellant, & en formant par une puiſſance de Créateur un vaſe nouveau au lieu du premier qui étoit briſé. *Sed mutans intus mentem atque reformans, vaſque novum ex fracto fingens virtute creandi.* Les exhortations de la Loi, les remontrances des Prophêtes, & tous les efforts de la nature lorſqu'elle eſt laiſſée à elle-méme, ne ſçauroient jamais produire un ſi grand ouvrage. Dieu ſeul ayant une fois créé l'ame, peut la rétablir & la créer une ſeconde fois. Qu'un Apôtre parcoure toutes les Provinces du monde, qu'il prêche, qu'il exhorte, qu'il plante, qu'il arroſe, qu'il reprenne, qu'il preſſe les hommes avec un grand zéle, &

qu'il porte le flambeau de la divine parole par-tout où il trouve une favorable entrée : quand il s'agit néanmoins de faire embrasser le bien à ceux qui l'écoutent, ce n'est ni le maître ni le disciple, mais la grace seule qui produit un ouvrage si divin, & qui fait fructifier ce qu'elle a planté dans les ames. C'est elle qui est cause que la semence de la foi que le Prédicateur a jettée par sa parole, prend racine & germe dans le cœur de l'homme ; c'est elle qui la fait mûrir peu à peu, qui l'entretient & qui la conserve, de peur que l'yvraie, & les mauvaises herbes ne l'étouffent, que le vent de l'orgueil ne la renverse, que le feu de l'avarice ne la séche & ne la brûle, & que cet épi s'étant levé avec trop de confiance en sa propre force, ne s'abbatte & ne se renverse peu après par une chûte honteuse.

V. Sa nécessité. Ses effets merveilleux. Fausses vertus des payens.

Saint Prosper fait voir ensuite, comment les Semi-pélagiens employoient le déguisement & l'artifice, pour faire croire qu'ils demeuroient d'accord de ces vérités Catholiques, & il continue ainsi : Est-ce donc ainsi que vous suivez tous nos sentimens ? Est-ce-là cette foi si pure que vous prétendez avoir ? Lorsque la grace toute-puissante de Jesus-Christ veut guérir une ame, elle agit bien autrement que vous ne le prétendez. Elle-même forme & accomplit son ouvrage, & tout temps lui est propre pour faire tout ce qu'elle veut. Toutes les causes secondes ne sçauroient suspendre la certitude de son action, & l'accompliſſement de ses desseins éternels. C'est Dieu qui ressuscite les morts, qui brise les chaînes de ceux qui gémissent sous la captivité du péché, qui rend justes les injustes, qui inspire dans l'ame l'amour par lequel elle

l'aime comme elle eſt aimée de lui, & il eſt lui-même cet amour qu'il lui inſpire. Cet amour qui donne la vie aux morts, la lumiere aux aveugles, la pureté aux impurs, la ſageſſe aux inſenſés, & la ſanté aux malades, eſt tellement un don de Dieu, que nul ne le donne ni à ſoi-même, ni à un autre. Il ne peut être produit ni par la lettre de la Loi, ni par la raiſon, qui a aſſez de lumiere pour ſe précipiter & ſe perdre, & non pour ſe relever de ſa chûte. Quoiqu'elle paroiſſe avec éclat dans ces grands génies, qui poſſédent tout ce qu'il y a de rare & de beau dans les ſciences & dans les arts, & qui peuvent joindre à la lumiere de l'eſprit le réglement des mœurs, & une généroſité naturelle; étant néanmoins aveugle comme elle eſt, elle ne fait que courir par des détours & des précipices à ſa ruine & à ſa mort. Comme la vertu de ces ſages eſt fauſſe, elle ne peut acquérir les fruits véritables de la vie éternelle. Son vain éclat diſparoît enfin; & comme elle eſt du monde elle paſſe avec le monde. Car toutes les actions même qui ſont bonnes de leur nature, ſi elles ne naiſſent de la ſemence d'une foi véritable, ſont des péchés qui rendent coupables ceux qui les ſont; & la gloire qui s'y rencontre ne produiſant rien pour le ſalut de l'homme, ne fait qu'augmenter ſa vanité & ſon ſupplice.

Omne etenim probitatis opus, niſi ſemine veræ
Exoritur fidei, peccatum eſt, inque reatum
Vertitur, & ſterilis cumulat ſibi gloria pœnam.

On nous objecte ſans ceſſe, diſoit S. Proſ-

per, ces paroles de l'Ecriture, *Dieu veut que tous les hommes ſoyent ſauvés*; comme ſi elles étoient contraires à notre doctrine. C'eſt ce qui porta le ſaint Docteur à les expliquer dans preſque tous ſes Ouvrages. Il y donne les mêmes ſens que ſaint Auguſtin ſon maître. Les Sémi-pélagiens l'accuſoient d'enſeigner que Jeſus-Chriſt n'a point ſouffert la mort pour le ſalut & pour la rédemption de tous les hommes. S. Proſper fait voir dans ſa réponſe, que la rédemption eſt générale, quand à la ſuffiſance du prix pour la dette des pécheurs dont Jeſus-Chriſt s'eſt chargé, qui étoit commune à toute la nature, mais que quant à l'application de ce prix, la rédemption n'eſt point univerſelle, & que le droit & la propriété de la rédemption appartient à ceux hors de qui le Prince de ce monde a été chaſſé, & qui ne ſont plus les vaſes & les inſtrumens du diable, mais les membres de Jeſus-Chriſt.

V I.
Fauſſes imputations des ennemis de la grace.
Sentimens de ſaint Proſper à leur égard.

Voici de quelle maniere le ſaint défenſeur de la grace termine ſon Ouvrage contre Caſſien : Je crois avoir aſſez fait connoître que les adverſaires de ſaint Auguſtin n'ont que de vaines objections à oppoſer à ſa doctrine ; qu'ils combattent la vérité & défendent le menſonge : néanmoins tant qu'ils ne ſeront pas retranchés du corps des fidéles, il faut les tolérer. Tâchons avec la grace de Dieu de les ſouffrir avec toute la patience poſſible, de nous venger de leur haine par l'amour que nous aurons pour eux, & de prier continuellement celui qui s'appelle le principe de toutes nos penſées, de tous nos déſirs, de toutes nos paroles & de toutes nos actions.

II.

VII. S. Sulpice Severe. Sa re raite. Ses liaiſons avec S. Martin.

Ce Saint avoit pour nom propre celui de Severe, & pour ſurnom celui de Sulpice. Il étoit de la Province d'Aquitaine. On ne ſçait point l'année de ſa naiſſance, mais il étoit plus jeune que ſaint Paulin, avec qui il fut toujours très-lié. Sa famille étoit illuſtre & très-conſidérable dans le monde. Il s'engagea dans le mariage; mais ſa femme étant morte peu de temps après, il penſa ſérieuſement à quitter le monde, & en prit la réſolution en même-temps que ſaint Paulin vers l'an 392. Il étoit alors à la fleur de ſon âge, très-riche & généralement eſtimé. En ſe donnant à Dieu, S. Sulpice Severe ne ſe dépouilla point d'abord de ſes biens, mais il en diſtribuoit aux pauvres tous les revenus. Dieu éprouva par diverſes tentations la ſolidité de ſa vertu. Son pere fut indigné de ſon changement, qui le rendit auſſi l'objet de la raillerie des gens du monde. Il tomba en même-temps dans deux maladies dangereuſes. Il alla viſiter S. Martin à Tours l'an 393, ayant depuis long-tems entendu parler de l'éminente ſainteté de cet homme vraîment apoſtolique. Saint Martin le reçut avec bonté, lui témoignant combien il étoit touché de ce qu'en ſa conſidération il avoit entrepris un ſi long voyage. Il le fit manger à ſa table; ce qu'il n'accordoit point aux Grands du ſiécle; il lui verſa de l'eau ſur les mains, & le ſoir lui lava les pieds. Il n'y eut pas moyen, dit ſaint Sulpice, de m'y oppoſer. Il m'abbattit tellement ſous le poids de ſon autorité, que j'aurois cru faire un crime de ne m'y pas ſoumettre. Il ne nous entretint d'autre choſe que de la néceſſité de renoncer aux plaiſirs du monde, & de l'avantage de ſe

dépouiller de tout, pour ſuivre le Seigneur avec plus de dégagement & de liberté.

VIII. Ses vertus.

Saint Sulpice Severe profita des grands exemples de vertu qu'il avoit trouvés auprès de ſaint Martin. Il ſe retira enſuite dans la ſolitude, & ſa maiſon devint une école de piété. Ses ſerviteurs & ſes eſclaves étoient devenus ſes freres, & ſervoient Dieu avec lui. C'eſt ce que S. Paulin appelloit ſon égliſe domeſtique. Il y élevoit auſſi des enfans dans la piété, regardant avec raiſon cette œuvre comme une des plus importantes pour le bien de l'Egliſe. Il paroît qu'on ne mangeoit chez lui que du pain fort commun, & qu'il n'avoit que de la vaiſſelle de terre ou de buis. Le cuiſinier qu'il envoya à ſaint Paulin après l'avoir formé dans ſa cuiſine, n'y avoit appris qu'à faire cuire des féves, des cardes & d'autres mets ſemblables. Il paroît auſſi qu'on ne couchoit que ſur la paille, & que les ſiéges étoient des cilices ſur la terre nue. On voit par une de ſes Lettres, quelles étoient les penſées dont il avoit coutume de s'occuper dans ſa retraite. J'étois, dit-il, ſeul dans ma cellule, & je m'y entretenois continuellement d'une penſée qui m'eſt toujours préſente à l'eſprit; c'eſt l'eſpérance des biens futurs, le dégoût des choſes préſentes, la crainte du jugement & des ſupplices éternels: & ce qui produiſoit en moi toutes ces penſées, étoit le ſouvenir de mes péchés, qui me rendoit ſouvent tout triſte & tout abbatu. On croit qu'il fut élevé au Sacerdoce vers l'an 413 ou 414. Il fit bâtir à Primulino à douze lieues de Toulouſe deux égliſes. Il demanda à ſaint Paulin des Reliques avec quelques vers pour ſervir d'inſcription à ces édifices, & ce Saint

lui envoya un morceau de la vraye Croix, en lui racontant comment elle avoit été trouvée par sainte Helene. Rien n'est plus honorable à saint Sulpice, que ce que saint Paulin dit de lui dans une des inscriptions qu'il joignit à cette Relique.

Severe, d'une vie & d'une foi très-pure,
De ces Temples sacrés éleva la structure;
Mais il fit en son cœur par son humilité
Le Temple le plus saint de la Divinité.

IX. Sa mort.

On ignore l'année de sa mort. On trouve son nom dans divers Martyrologes le 29 de Janvier. Il y a 500 ans au moins que la célébre Abbaye de Marmoutier fait ce même jour sa Fête, à cause de son zéle pour la gloire de saint Martin son illustre Fondateur. Nous devons avoir beaucoup de respect pour un homme qui a honoré l'Eglise de France, par la sainteté de sa vie & par des Ecrits qui sont fort estimés des Sçavans.

X. Ses Ecrits. Son Abrégé de l'Histoire sacrée.

Nous lui sommes redevables d'un excellent Abrégé d'histoire, qui est intitulé, Histoire sacrée. Elle renferme d'une maniere fort concise ce qui s'est passé de siécle en siécle depuis la création du monde jusqu'au Consulat de Stilicon en l'an de Jesus-Christ 400. S. Sulpice entreprit cet Ouvrage pour satisfaire un grand nombre de personnes, qui désiroient pouvoir lire en peu de temps, un si grand nombre de choses merveilleuses qui sont rapportées dans les livres saints. Quoiqu'il ait travaillé à être court & précis, il n'a presque rien omis de remarquable. C'est un modéle pour les Abréviateurs. Il témoigne qu'il seroit fâché que l'Abrégé qu'il donne, empêchât de lire les originaux. Au contraire, il

voudroit qu'on ne s'en ſervît qu'après avoir puiſé dans les ſources, & ſeulement pour ſe remettre dans l'eſprit les principales choſes qu'on y aura vues. Car, dit-il, ce n'eſt pas dans de petits ruiſſeaux, mais dans les grandes ſources que l'on doit puiſer la connoiſſance des myſteres de la divinité.

Cet Abrégé d'hiſtoire ſacrée eſt diviſé en deux Livres, dont le premier commence à la création du monde, & finit à la priſe de Jeruſalem ſous Sedecias. Le ſecond renferme ce que le Prophête Daniel & les autres Ecrivains ſacrés ont dit de remarquable par rapport à l'hiſtoire. Il ne dit rien de ce qui eſt rapporté dans les Evangiles, ni dans les Actes des Apôtres : ainſi il commence ce qui regarde l'hiſtoire de l'Egliſe à Hérode-le-Grand. Il parle de neuf perſécutions différentes que l'Egliſe a eu à ſouffrir. Il dit qu'il ne rapporte point l'hiſtoire & les actes des ſaints Martyrs, pour ne point paſſer les bornes d'un abrégé. Il aſſure que quand Jeſus-Chriſt monta au Ciel, les veſtiges de ſes pieds ſacrés demeurerent tellement imprimés à l'endroit du Mont des olives d'où Jeſus-Chriſt monta au Ciel, qu'ils n'ont jamais pû être effacés ; que quoique la piété des fidéles enleve tous les jours de cette terre précieuſe, il ne s'eſt jamais fait aucun creux dans cet endroit ; mais que les veſtiges des pieds du Sauveur demeurent encore en leur entier, & ſont viſibles à tous ceux qui vont viſiter ce ſaint lieu. Cet Abrégé d'hiſtoire a fait donner à Saint Sulpice Severe le nom de Salluſte Chrétien, parce qu'en l'écrivant il s'y eſt propoſé cet Hiſtorien pour modéle. On trouve dans cet Ouvrage quelques ſentimens parti-

culiers tant sur l'Histoire que sur la Chronologie ; mais ces défauts n'empêchent pas qu'il ne soit avec raison très-estimé. Sléidan nous en a donné la suite écrite avec beaucoup d'élégance : mais dans le goût d'un zélé Protestant.

XI. Ses autres Ouvrages.

Un autre Ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à saint Sulpice Severe, est la vie de S. Martin, qu'il composa du vivant de ce saint Evêque, à la sollicitation de plusieurs de ses amis. Comme il avoit omis plusieurs choses importantes, on lui en fit des plaintes, & il y suppléa dans ses Dialogues ; en rapportant sous le nom de Gallus l'un des premiers disciples de saint Martin, ce qu'il avoit omis dans sa vie. Il a fait aussi un Dialogue sur les vertus des Solitaires d'Orient, comparées à celles de saint Martin. Saint Paulin & d'autres connoisseurs de ce mérite répandirent partout cet Ouvrage, dont ils faisoient un très-grand cas. La Vie de saint Martin est fort bien écrite, mais l'Auteur semble s'être surpassé dans ses Dialogues. Nous avons aussi quelques Lettres de saint Sulpice. Il en avoit écrit d'autres qui sont perdues.

III.

XII. Rufin Prêtre d'Aquilée. Sa naissance. Son éducation. Sa retraite.

Rufin si connu par ses démêlés avec S. Jérôme, nâquit à Concorde petite ville d'Italie vers le milieu du quatriéme siécle. Il cultiva son esprit dans l'étude des Belles-Lettres & sur-tout de l'Eloquence. Le désir de s'y rendre habile le fit venir à Aquilée ville si célébre alors, qu'on l'appelloit communément la seconde Rome. Après s'être rendu habile dans les Lettres humaines, il pensa aux moyens d'acquérir la science des Saints, & se retira dans un monastere d'Aquilée, où il

il ne s'occupoit que de la lecture & de la méditation des saintes Ecritures. Il lisoit aussi avec soin les Ouvrages des saints Docteurs de l'Eglise. S. Jérôme revenant de Rome passa par Aquilée, & se lia étroitement avec Rufin.

XIII. Son étroite liaison avec S. Jerôme.

Ils se promirent une amitié indissoluble. Rufin pria saint Jérôme qui alloit dans les Gaules, de lui chercher un exemplaire des Oeuvres de saint Hilaire de Poitiers. S. Jérôme le lui promit, & ajoûta qu'après avoir parcouru les Provinces de France & d'Allemagne, il reviendroit à Aquilée passer le reste de ses jours. Il y revint en effet chargé de tous les plus précieux manuscrits qu'il avoit pu trouver dans les Bibliothéques. Saint Jérôme s'étant retiré en Orient, Rufin inconsolable de la séparation de son ami, résolut de quitter Aquilée pour l'aller chercher. Il s'embarqua pour l'Egypte, & il visita les solitaires qui en habitoient les deserts. Il y entendit parler des vertus & de la charité de sainte Mélanie l'ancienne, & il eut la consolation de la voir à Alexandrie, où il alla pour écouter le célébre Didyme. La piété que Mélanie remarqua dans Rufin, l'engagea à lui donner sa confiance, qu'elle lui continua pendant tout le temps qu'ils resterent en Orient, c'est-à-dire, environ trente ans.

XIV. Il souffre de la part des Ariens. Il travaille pour le bien de l'Eglise.

Mais pendant qu'ils étoient occupés l'un & l'autre de l'étude de la vérité, les Ariens qui dominoient sous le régne de Valens, firent souffrir une cruelle persécution à Rufin, de même qu'à tous ceux qui défendoient la Consubstantialité. Rufin fut mis dans un cachot, chargé de chaînes, tourmenté par la faim & la soif, & ensuite relégué dans les lieux les

plus affreux de la Paleſtine. Mélanie qui emploioit ſes richeſſes à ſoulager les Confeſſeurs qui étoient ou en priſon ou éxilés, racheta Rufin avec pluſieurs autres & ſe retira avec lui en Paleſtine. Saint Jérôme croiant que Rufin iroit auſſi-tôt après à Jéruſalem, écrivit à un de ſes amis qui y demeuroit, pour le féliciter du bonheur qu'il alloit avoir de poſſéder un homme d'un ſi grand mérite. Vous verrez, dit-il, briller en la perſonne de Rufin, des caracteres de ſainteté, au lieu que je ne ſuis que pouſſiere. C'eſt aſſez pour moi de ſoutenir avec mes foibles yeux l'éclat de ſes vertus. Il vient de ſe purifier encore dans le creuſet de la perſécution, & il eſt maintenant plus blanc que la neige, tandis que je ſuis ſouillé de toutes ſortes de péchés. Rufin étant arrivé en Paleſtine, employa ſon bien à bâtir un Monaſtere ſur le Mont des Oliviers, où il aſſembla en peu de temps un grand nombre de ſolitaires. Il les animoit à la vertu par ſes exhortations; & outre ce travail, il étoit encore ſouvent appellé par les premiers Paſteurs pour inſtruire les peuples; car il avoit été élevé au Sacerdoce. Il convertit un grand nombre de pécheurs, réunit à l'Egliſe plus de quatre cens ſolitaires qui avoient pris part au ſchiſme d'Antioche, & engagea pluſieurs Macédoniens & pluſieurs Ariens à renoncer à leurs erreurs. Ayant eu la facilité en Egypte d'apprendre la langue grecque, il s'appliqua à traduire en latin les Ouvrages grecs qui lui parurent les plus intéreſſans. Il donna d'abord les Livres des Antiquités Judaïques de Joſephe, & ſon Hiſtoire de la guerre des Juifs. Il traduiſit enſuite un grand nombre des Ouvrages d'Origene.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit du bruit que fit la traduction du Livre des Principes, & de ce qui occaſionna ſa rupture avec ſaint Jérôme. Il étoit digne de la vigilance du Pape Anaſtaſe de condamner la traduction d'un Ouvrage ſi pernicieux, & qui ne pouvoit faire que beaucoup de mal. Rufin que l'on accuſoit d'héréſie, publia des Apologies très-orthodoxes où l'on trouve un grand fonds de doctrine. Il y déclare qu'il n'a prétendu être que ſimple traducteur, ſans avoir voulu ſe rendre garant & défenſeur de tout ce que l'on reprend dans les Ecrits d'Origene. Mais puiſqu'il retranchoit pluſieurs erreurs, pourquoi y laiſſoit-il encore des Principes fort dangereux ? Rufin mourut en Sicile l'an 410.

XV. Sa rupture avec ſaint Jérôme.

Outre les traductions d'un grand nombre d'Ecrits d'Origene & de ceux de Joſephe, Rufin donna celle de l'Apologie de ſaint Pamphile pour Origene. Il traduiſit auſſi en latin dix Diſcours de ſaint Grégoire de Nazianze, & huit de ſaint Baſile. Quand on compare ſa traduction avec le texte grec, on voit combien il ſe donnoit de liberté en traduiſant. Saint Chromace d'Aquilée l'avoit engagé à traduire l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe. Ce travail fut achevé en moins de deux ans. Il fit pluſieurs additions dans le corps de l'Ouvrage d'Euſebe, & le continua depuis la vingtiéme année de Conſtantin juſqu'à la mort du grand Théodoſe, ce qui fait une hiſtoire de cinquante-quatre ans. Il y a pluſieurs endroits qui paroiſſent écrits avec peu de ſoin ; & des faits que Rufin ſemble n'avoir rapportés que ſur des bruits populaires. Il en a obmis d'autres très-importans ; mais on doit lui ſçavoir gré d'avoir le premier compoſé une Hiſtoire

XVI. Ses traductions.

ſuivie d'un temps, où il s'étoit paſſé tant de choſes remarquables. Enfin nous avons de cet Auteur pluſieurs Vies des Peres du déſert, & une explication du Symbole, qui a toujours été très-eſtimée.

IV.

XVII. Jean Caſſien. Il s'applique aux Lettres humaines. Il montre le danger de la lecture des Auteurs profanes.

Jean ſurnommé Caſſien nâquit dans la Thrace vers l'an 360. Ses parens qui avoient une grande piété, le firent élever dès ſon enfance parmi les moines de la Paleſtine & de l'Egypte. On l'obligea de s'appliquer aux Lettres humaines, & il ſe plaignit depuis, que ces connoiſſances étoient un obſtable à ſon ſalut. La lecture continuelle, dit-il, des Auteurs profanes, que nos maîtres nous ont tant preſſé de faire autrefois, a tellement rempli mon eſprit, qu'étant infecté de ces poéſies, il ne s'occuppe que de fables, que de combats, & des autres niaiſeries dont je me ſuis entretenu dans ma jeuneſſe. C'eſt pourquoi lorſque je veux gémir devant Dieu à la vue de mes péchés; tantôt des vers d'un poëte me reviennent dans l'eſprit, tantôt les images des combats de ces héros fabuleux frappent ſi vivement mon imagination, que mon ame ne peut plus s'élever juſqu'à Dieu, ni ſe délivrer de ces phantomes, malgré les larmes que je répans pour obtenir cette grace. Ces paroles de Caſſien montrent combien l'étude des Auteurs profanes eſt dangereuſe, & combien ceux qui ſont obligés par état de s'y appliquer, ont beſoin de ſe fortifier ſans ceſſe dans la piété, & de reparer continuellement par l'onction de la priere & des Livres ſaints, les forces ſpirituelles qu'une étude ſi ſéche peut aiſément diminuer.

XVIII. Sa retraite.

Caſſien embraſſa de bonne heure la vie ſolitaire, & ſe lia étroitement avec un nommé

Germain qui étoit du même païs que lui, & à ce qu'il paroît, ſon parent. Ils allerent en Egypte, & pénétrerent dans les déſerts les plus reculés de la Thébaïde, pour connoître des hommes, dont ils avoient entendu dire de ſi grandes choſes. Caſſien étoit au commencement du cinquiéme ſiécle à Conſtantinople, où il eut pour maître ſaint Chryſoſtome, qui lui conféra l'Ordre de Diacre. Il fut fait Prêtre vraiſemblablement à Marſeille où il paſſa les dernieres années de ſa vie. Il y fonda deux monaſteres, l'un d'hommes, l'autre de filles, à qui il donna une Régle. Comme il étoit fort ſçavant, & qu'il poſſédoit parfaitement la langue grecque, ſaint Léon alors le premier des Diacres de Rome, le chargea de défendre la doctrine Catholique contre la nouvelle héréſie de Neſtorius. Il vivoit encore en 433. Mais depuis il n'en eſt fait aucune mention dans l'hiſtoire.

XIX. Ses inſtitutions monaſtiques.

Saint Caſtor Evêque d'Apt ayant établi un monaſtere dans ſon Diocèſe, pria Caſſien de lui donner par écrit la Régle qu'il avoit vû pratiquer aux *moines* de la Paleſtine & de l'Egypte, & qu'il faiſoit lui-même obſerver dans ſon monaſtere de Marſeille. Caſſien obéït, & compoſa un Ouvrage diſtribué en douze Livres ſous le titre d'Inſtitutions monaſtiques. Dans les quatre premiers Livres, il parle des habits des moines, des prieres qu'ils faiſoient le jour & la nuit, de la maniere dont on les recevoit & dont on éxaminoit leur vocation. En repréſentant quelle étoit la diſcipline des monaſteres de l'Orient, il eut ſoin, comme l'en avoit prié ſaint Caſtor, de temperer par la pratique de ceux de la Paleſtine & de la Méſopotamie, ce que ceux d'Egypte pou-

voient avoir de trop auſtere & de trop difficile pour les Gaulois. Dans les huit derniers Livres, il explique avec ſoin la cauſe & l'origine des principaux vices, qu'il réduit au nombre de huit, & la maniere de les guérir. Caſſien y paroît déja prévenu du pernicieux principe des Semi-pélagiens, que le commencement de la bonne volonté vient du Libre-arbitre. Les douze Livres des Inſtitutions étoient proprement pour les Cénobites.

XX. Ses Conférences.

On pria Caſſien d'écrire de même les Conférences ſpirituelles qu'il avoit eues avec les Anachorettes de Scété. Il le fit pour former des Anachorettes, & les élever à la contemplation & à la pratique de l'oraiſon continuelle. Ces Conférences que Caſſien dit avoir eues avec les ſolitaires d'Orient, ſont diſtribuées en trois claſſes, dont chacune eſt précédée d'une préface en forme d'Epître dédicatoire. La premiere claſſe renferme dix Conférences, dans leſquelles il ne fait parler que des moines de Scété. La ſeconde en contient ſept, & la troiſiéme auſſi ſept, en ſorte qu'elles ſont au nombre de vingt-quatre. Quelques louanges que pluſieurs grands hommes ayent données à ces Aſcétiques de Caſſien, on les a toujours regardées comme dangereuſes, en ce qu'elles contiennent pluſieurs erreurs, & ſur-tout celle des Sémi-pélagiens. La treiziéme, où Caſſien fait parler l'Abbé Queremont, eſt la plus fameuſe, & celle où la mauvaiſe doctrine ſur la grace ſe montre plus clairement. C'eſt ce qui a engagé le Pape Gélaſe à mettre les Ecrits de Caſſien au nombre des Ouvrages dangereux.

XXI. Les Ecrits

Le Concile d'Orange, qui a achevé la victoire de l'Egliſe ſur les ennemis de la grace,

a condamné pluſieurs des ſentimens de Caſſien ; & l'on croit que S. Benoît & S. Dominique n'ont recommandé la lecture des Aſcétiques de Caſſien, que parce que les erreurs dont ils ſont infectés, ne ſe trouvoient pas dans leurs exemplaires. La grande autorité de Caſſien entraîna dans l'erreur la plûpart des moines de Marſeille. Le progrès que faiſoit l'erreur engagea ſaint Proſper à écrire contre Caſſien qu'il ne nomma point, mais qu'il déſigna clairement en l'appellant le Collateur ou l'Auteur des Conférences. Ce ſaint Docteur eſpéroit que Dieu feroit éclater la puiſſance de ſa grace, en ſe ſoumettant les cœurs de ſes ennemis. Leurs bonnes œuvres, dit-il, les ont mis en danger de ſe perdre, & l'auſtérité de leur vie a preſque été cauſe de leur damnation. J'eſpere, ajoûtoit-il, des richeſſes de la miſéricorde de Dieu, qu'il ne privera pas toujours de la connoiſſance de la vérité, ceux qui s'en écartent par leur libre-arbitre, & qui abandonnent la voye ſûre de l'humilité. Au reſte il ne faut pas s'attendre à trouver dans les Ecrits de Caſſien un ſiſtême bien ſuivi ſur les matieres de la grace, quoiqu'il en parle en un très-grand nombre d'endroits. Il paroît peu ferme ſoit dans la vérité, ſoit dans l'erreur ; & l'on trouve dans ſes Ecrits d'aſſez fréquentes contradictions. On lui a auſſi reproché avec raiſon d'avoir approuvé le menſonge officieux, & d'avoir cru qu'il y avoit certaines occaſions extraordinaires où il étoit permis de mentir.

de Caſſien infectés du Séni-Pélagianiſme.

V.

Saint Nil avoit une grande réputation de piété dès le commencement du cinquiéme ſiécle. On dit qu'il étoit de Conſtantinople & de

XXII. Saint Nil, Prêtre & ſolitaire.

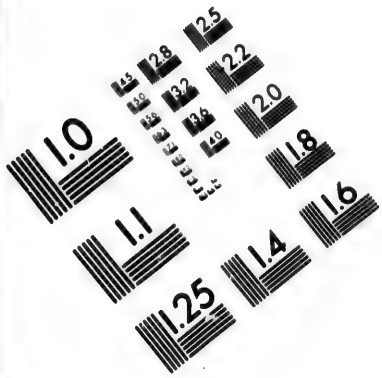

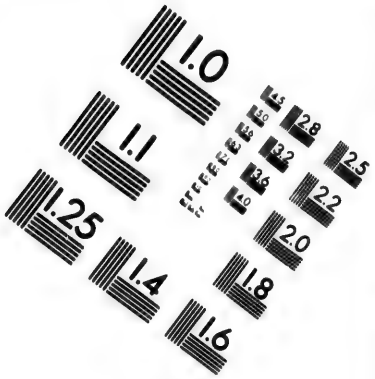

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

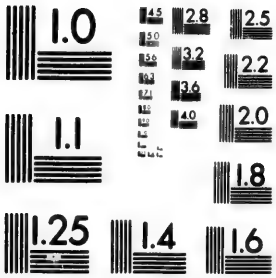

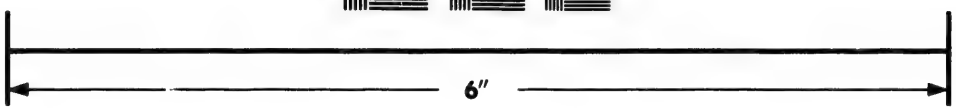

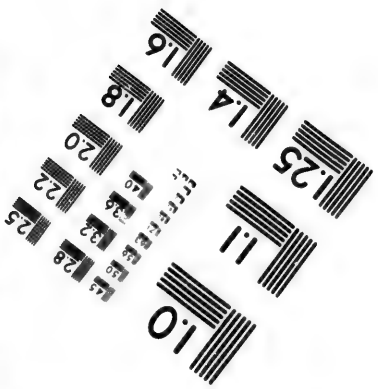

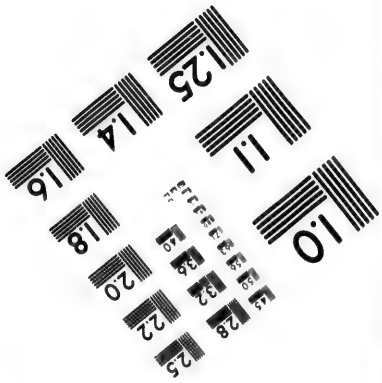

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

la premiere nobleſſe. Après avoir eu deux enfans de ſon mariage, il ſe ſépara de ſa femme & ſe retira dans la ſolitude avec ſon fils nommé Théodule. Il laiſſa ſa fille avec ſa femme à Conſtantinople. Il alla au déſert du Mont Sinaï, & y vécut long-temps avec des moines d'une grande ſainteté. Ils demeuroient dans des cavernes, ou dans des cellules qu'ils bâtiſſoient eux-mêmes, éloignées les unes des autres : la plûpart ne mangeoient point de pain, mais ſeulement des fruits ſauvages & des herbes crues ; quelques-uns ne mangeoient qu'une fois la ſemaine. Ils avoient un Prêtre, & s'aſſembloient le Dimanche dans l'égliſe pour recevoir la communion, & s'entretenir des vérités ſaintes de la Religion.

XXIII. Ses tentations. Sa réputation. Ses Lettres.

Le ſaint Solitaire fut ſouvent attaqué par les démons, qui employoient toutes ſortes d'artifices pour l'épouvanter, ſoit en ébranlant ſa cellule, ſoit par des ſifflemens effroyables, ſoit par des flammes qu'ils faiſoient paroître à ſes yeux, ſoit en lui repréſentant des barbares & des bêtes monſtrueuſes prêtes à ſe jetter ſur lui. Il diſſipoit tous ces preſtiges par la foi, par la patience, la priere, les ſaintes lectures, les génuflexions, le ſigne de la Croix, & par l'humilité. Il conſeilloit à ceux qui étoient tentés, d'employer les mêmes armes pour mettre en fuite leurs ennemis. Il acquit dans la retraite la lumiere & la connoiſſance de Dieu, & fit uſage de ce talent pour l'utilité de ſes freres. C'eſt de-là que nous vient ce grand nombre de lettres que avons de lui. Ce ne ſont preſque que des réponſes aux conſultations qu'on lui faiſoit de toutes parts, ſoit ſur l'Ecriture, ſoit ſur la doctrine de l'Egliſe, ſoit ſur le réglement

des mœurs. Ces lettres sont au nombre de mille soixante & une, la plûpart courtes & d'un style vif & concis. Nous avons aussi de lui plusieurs Traités de piété. Il reprend fortement le relâchement qui s'introduisoit chez les moines.

XXIV. Il écrit à l'Empereur pour S. Chrysostome.

Le saint Solitaire écrivit à l'Empereur Arcade, pour lui témoigner combien il étoit touché de la persécution que souffroit S. Chrysostome. Comment prétendez-vous, dit-il, voir Constantinople délivrée des fréquens tremblemens de terre & du feu du ciel, tandis qu'il s'y commet tant de crimes, & que le vice y régne avec tant d'impunité ? Après que l'on a banni celui qui étoit la colonne de l'Eclise, la lumiere de la vérité, la trompette de Jesus-Christ, le bienheureux Evêque Jean: comment voulez-vous que j'accorde des prieres à cette ville ébranlée par la colere de Dieu, dont elle n'attend que les foudres à tous momens, moi qui suis consumé de tristesse, qui me sens l'esprit agité & le cœur déchiré, par l'excès des maux qui se commettent maintenant dans Bizance ?

XXV. Il est éprouvé par une grande affliction.

Le saint Solitaire fut éprouvé par une affliction très-sensible. Des Sarrasins attaquerent les solitaires de Sinaï, en tuerent plusieurs, en emmenerent d'autres captifs, & donnerent à quelques-uns de ceux qui étoient les plus âgés, la liberté de se retirer. Saint Nil fut de ces derniers ; mais son fils Théodule fut emmené captif. Il fut exposé en vente, & personne n'en voulant donner ce que les Sarrasins en demandoient, ces barbares vouloient le mettre à mort. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'Evêque d'Eluse, qui ayant connu son mérite, l'éleva à

la cléricature. Saint Nil alla chercher ce cher fils chez l'Evêque d'Eluſe, qui n'uſa de ſon autorité de maître, que par la violence qu'il fit au pere & au fils de leur impoſer les mains pour l'Ordre ſacré de la Prêtriſe. L'Hiſtoire ne nous apprend plus rien de ſaint Nil, mais il y a apparence qu'il écrivoit encore vers l'an 430 pour l'inſtruction & l'édification des moines.

VI.

XXVI. S. Iſidore de Peluſe.

Saint Iſidore étoit originaire d'Alexandrie, mais on lui donne le ſurnom de Peluſe, ville ſituée ſur l'embouchure Orientale du Nil, parce qu'ayant abandonné ſes biens & ſa famille, il ſe retira ſur une montagne proche de cette ville. Il y embraſſa la vie monaſtique, & s'y rendit illuſtre parmi les ſaints ſolitaires, qui le regardoient comme une régle vivante. Il ſe contentoit d'un vêtement de poil, & ne vivoit que de feuilles & d'herbes. Mais tandis qu'il deſſéchoit & affoibliſſoit ſa chair par les travaux de la pénitence, il engraiſſoit & fortifioit ſon ame par la méditation des vérités éternelles. On lui donne le titre de Prêtre, ſans marquer de quelle égliſe ; peut-être l'étoit-il ſeulement de ſon monaſtere. Il étoit plein de zéle pour les intérêts de Dieu & de l'Egliſe. Il s'élevoit avec force contre les abus, & reprenoit les méchans dans toutes les occaſions. Il ſe glorifioit des perſécutions que lui attiroit la généroſité avec laquelle il diſoit la vérité & reprochoit à pluſieurs Eccléſiaſtiques leurs défauts. Ce fut lui qui engagea ſaint Cyrille d'Alexandrie a rétablir la mémoire de ſaint Jean Chryſoſtome, pour lequel il avoit une vénération ſinguliere. Il mourut au

milieu du cinquiéme ſiécle. Il avoit dès ſon vivant une ſi grande réputation de ſainteté, que l'on gardoit comme quelque choſe de très-précieux les habits qui lui avoient ſervi, & qu'on s'adreſſoit à lui pour obtenir de Dieu quelque faveur extraordinaire.

XXVII. S. Iſidore avoit compoſé un Traité contre les Gentils, où il faiſoit voir par quelle conduite de la Providence il arrive que les méchans ſont heureux en ce monde, tandis que les gens de bien ſont dans l'affliction & dans les ſouffrances. Cet Ouvrage eſt perdu. Nous n'avons que ſes Lettres au nombre de deux mille cent ſoixante-dix-neuf, diviſées en cinq Livres. Il y en a pluſieurs purement dogmatiques, dans leſquelles il explique des paſſages difficiles de l'Ecriture-ſainte, & établit les dogmes de la Religion. Il y en a de diſcipline, pour inſtruire les Eccléſiaſtiques, les Evêques même, & en particulier pour les moines. Enfin il y en a de morale pour l'inſtruction des laïcs de tout état & de toute condition.

Dans une de ſes Lettres ſaint Iſidore donne des régles pour en bien écrire. Il ne veut pas qu'elles ſoient ſans ornement & ſans élégance; mais il dit qu'il ne faut pas auſſi qu'il y ait de l'affectation : que le premier défaut les rend mépriſables, & le ſecond ridicules ; que le juſte milieu conſiſte à leur donner autant d'ornement qu'il eſt néceſſaire, pour les rendre agréables & utiles. On peut dire que ce Pere a mis ces régles en pratique. Ses Lettres, quoique très-courtes pour la plûpart, renferment beaucoup de choſes très-inſtructives, dites d'une maniere fort élégante. Le ſtyle en eſt naturel, le tour aiſé & délicat, les penſées nobles & élevées. On y remarque un

grand feu & une grande pénétration d'esprit.

VII.

XXVIII. S. Pierre Chrysologue. Ses principales actions.

Saint Pierre que l'on a surnommé Chrysologue, c'est-à-dire, dont les paroles sont d'or, fut élevé dans la pratique des exercices de la vie monastique. On ne sçait ni comment, ni en quel temps il fut choisi Evêque de Ravenne ; on sçait seulement qu'il pratiqua étant Evêque, les mêmes exercices qu'il avoit pratiqués dans le monastere ; qu'il mortifioit son corps par le jeune ; qu'il offroit à Dieu pour les péchés de son peuple ses aumônes & ses larmes ; qu'on venoit à Ravenne des païs les plus éloignés pour y admirer ses vertus ; enfin qu'il expliquoit aux fidéles les difficultés mystérieuses des Livres saints, & qu'il les portoit à la piété par ses vives exhortations. Ce fut pendant son Episcopat vers l'an 431, que Ravenne devint Métropole ecclésiastique, & fut tirée de la dépendance de l'Evêque de Milan par un décrét du Pape & de l'Empereur. En 448 saint Pierre Chrysologue reçut avec joie saint Germain d'Auxerre, lui rendit à sa mort toutes sortes d'honneurs, & s'estima heureux d'hériter du cilice de cet admirable Evêque. L'an 449 Eutychés écrivit à S. Pierre Chrysologue pour se plaindre du jugement rendu contre lui par saint Flavien de Constantinople. Le saint Evêque témoigna à Eutychés sa douleur, de voir que les disputes sur un Mystére aussi-bien établi que celui de l'Incarnation, ne finissoient point. Depuis ce temps-là il n'est plus parlé de lui dans l'Histoire.

XXIX. Ses Sermons.

Nous avons sous le nom de saint Pierre Chrysologue cent soixante-seize Sermons recueillis & mis dans l'ordre où ils sont aujour-

d'hui par Félix Archevêque de Ravenne, au commencement du huitiéme siécle. Tous ses Sermons sont courts, parce qu'il ne vouloit ni ennuier ni charger ses auditeurs. Quand il traitoit une matiere qui demandoit beaucoup de temps, il la partageoit en plusieurs discours. Quelquefois il prêchoit trois fois le jour. Un jour en prêchant il demeura court : tout son peuple en fut affligé, versa des larmes & poussa des cris vers Dieu, pour le conjurer de rendre la parole à leur saint Pasteur. Dans le discours suivant, il crut devoir consoler les fidéles de cet accident. Les discours ordinaires, dit-il, ayant la raison humaine pour principe, obéïssent à cette raison ; mais les discours de piété sont en la main de Dieu qui les donne, & non de celui qui les prononce. Celui qui fait parler, fait aussi taire quand il veut ; & ses Ministres l'ont dans la bouche, non quand il leur plaît, mais quand il leur veut faire cette grace. Priez donc, mes enfans, afin que je reçoive la grace de la parole. Au reste ne nous plaignons pas, s'il a voulu que nous nous soyons tû une fois, après nous avoir toujours fourni une source abondante de paroles. La plûpart des Sermons de saint Chrysologue sont sur l'Ecriture, dont il explique le texte avec autant d'agrément que de netteté. Il en donne ordinairement le sens littéral, puis l'allégorique auquel il joint quelques réfléxions morales. Il y en a où il parle du jeune, de l'aumône, de la priere, du symbole ; d'autres où il s'éleve contre différens vices. Ses discours paroissent travaillés ; on y trouve quantité de jeux de mots, qui semblent avoir été de son goût. Son style est serré &

coupé, ce qui le rend un peu obscur & embarrassé.

VIII.

XXX. Théodoret. Son éloge. Son éducation.

Si Théodoret ne s'étoit pas trouvé engagé dans le parti des Orientaux pour la défense de Nestorius, on pourroit le mettre au nombre des plus grands Saints. Il avoit en effet les plus admirables qualités; une piété tendre, une grande innocence de mœurs, une humilité profonde, une douceur qui lui gagnoit tous les cœurs; un amour pour la vérité qui le rendoit prêt à tout sacrifier pour elle, quand il croyoit la défendre. Dieu l'avoit accordé aux prieres de sa mere, qui par reconnoissance le lui consacra. Nourri dès l'enfance dans l'étude des Livres saints & des Auteurs Ecclésiastiques, il donna de bonne heure des marques d'une éminente piété. Il visitoit avec soin les cellules des saints moines, se joignoit à eux dans leurs exercices & les assistoit de tout son pouvoir.

XXXI. Sa retraite. Son Episcopat. Ses vertus. Sa science.

La retraite, le silence, & la priere faisoient ses délices; & il fallut lui faire violence pour l'engager à se charger du gouvernement de l'église de Cyr dans la Syrie. Cette dignité ne servit qu'à faire briller davantage ses vertus. Il travailla infatigablement au salut de son troupeau. Il convertit une multitude d'hérétiques & de payens, & son zéle le rendoit un homme vraîment apostolique. Il peupla son diocèse d'un grand nombre de saints solitaires. Il étoit le modéle de son troupeau par sa conduite vraîment épiscopale, par sa pauvreté, sa charité, sa mortification & toutes les autres vertus qui forment un saint Evêque. Voilà ce qu'étoit Théodoret du côté du cœur. Du côté de l'esprit, il ne le cédoit guéres aux plus

grands génies de son temps. Il avoit l'esprit naturellement fécond, vif & pénétrant, beaucoup de délicatesse dans le style, & une éloquence qui a fait l'admiration de son siécle. Il possédoit parfaitement les Auteurs profanes, & étoit encore mieux instruit dans la science des saintes Ecritures & des Auteurs Ecclésiastiques.

XXXII. Ses fautes. Il meurt dans la paix & la communion de l'Eglise.

Tout ce que nous disons des admirables qualités de Théodoret, n'empêche pas que nous ne soyons persuadés qu'il a fait des fautes considérables en soutenant Nestorius & en combattant saint Cyrille; soit, dit M. de Tillemont, par la simple chaleur du parti où il se trouvoit engagé, soit qu'il n'ait pas eu assez de lumiere sur le sens des expressions, & sur les suites & les conséquences du Mystere de l'Incarnation. Nous ne croyons pas, ajoûte ce sçavant & judicieux Critique, qu'on puisse l'accuser d'erreur sur le fonds du Mystere, ni d'avoir défendu le pernicieux dogme de Nestorius; c'étoit un malheur pour ce grand homme d'avoir eu un maître aussi dangereux que Théodore de Mopsueste; & toutes les fautes qu'il a faites, ont leur source dans l'estime qu'il en faisoit, faute d'avoir eu assez de discernement pour le bien connoître. L'affection qu'il avoit pour la personne des Nestoriens, qui avoient un extérieur très-propre à séduire, l'aveugloit sur le fond de leur doctrine, jusqu'à croire que le Concile d'Ephese & saint Cyrille enseignoient l'unité de nature en Jesus-Christ. Cela montre avec quel soin Nestorius & ses intimes s'enveloppoient, lorsqu'ils parloient à ceux qui dans le fond ne pensoient pas comme eux. Cela prouve aussi que du côté des Orthodoxes il pouvoit y avoir des expres-

sions dures. L'on en trouve en effet dans saint Cyrille, qui, comme je l'ai déja dit, ne pensoit pas qu'il dût bien-tôt s'élever une hérésie contradictoire à celle de Nestorius, & qui en conséquence restraignoit moins ses expressions. Théodoret qui avoit toujours appréhendé qu'on n'enseignât l'unité de nature, fut pénétré de douleur quand il vit éclater l'hérésie d'Eutychés, contre qui il soutint avec zéle la cause de l'Eglise. Il finit saintement sa vie, dit M. Fleuri, comme il l'avoit commencée, dans la paix & la communion de l'Eglise.

XXXIII. Ses Ouvrages.

Ses Ouvrages sont, un Commentaire par demandes & par réponses sur les huit premiers Livres de la Bible : un Commentaire sur tous les Pseaumes ; l'explication du Cantique des Cantiques ; des Commentaires sur Jérémie, sur Ezéchiel, sur Daniel, sur les douze petits Prophétes & sur les Epîtres de S. Paul; l'Histoire Ecclésiastique ; l'Ouvrage intitulé, Eranîste, où il prouve que le Verbe est immuable, incapable de mélange & impassible; cinq Livres des fables des hérétiques ; dix Livres sur la Providence ; dix Discours sur la guérison des fausses opinions des payens ; un sur la Charité ; un sur saint Jean ; quelques Ouvrages contre saint Cyrille, & un grand nombre de Lettres. Nous avons perdu plusieurs de ses Ouvrages. Son Histoire Ecclésiastique renferme des choses importantes, qu'on ne trouve point ailleurs, & plusieurs piéces originales. L'on y remarque des fautes de Chronologie, qu'il n'avoit point étudiée avec assez de soin. Eusebe de Césarée avoit écrit ce qui étoit arrivé de plus remarquable dans l'Eglise depuis le temps des Apôtres jusqu'au régne de

Conſtantin. La fin de ſon Hiſtoire fait le commencement de celle de Théodoret. Elle eſt diviſée en cinq Livres qui comprennent ce qui s'eſt paſſé pendant cent cinq ans, depuis le commencement de l'Arianiſme, juſqu'à l'an 429.

XXXIV. Ses Vies des Solitaires. Sainte Marane & ſainte Cyre.

Il ajoûta à ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, un catalogue des Evêques qui avoient gouverné les grands Siéges depuis la fin des perſécutions. Comme il avoit été témoin des actions extraordinaires des ſolitaires de ſon temps, ou qu'il les avoit appriſes de ceux qui les avoient vues de leurs yeux, il crut devoir les faire connoître à la poſtérité. Il prie ſes lecteurs d'ajouter foi à ce qu'il dira de merveilleux de ces grands Saints, dont nous ſerions injuſtes de meſurer la vertu par la nôtre. Il ajoûte que ceux qui ſont inſtruits des ſecrets de l'Eſprit de Dieu, ſçavent avec quelle magnificence il ſe plaît à répandre ſes dons ſur ceux qu'il lui plaît d'honorer. Il aſſûre qu'il avoit vu lui-même une partie de ces prodiges, & qu'il avoit appris les autres de perſonnes qui en avoient été témoins oculaires ; & qui étant eux-mêmes les imitateurs de la piété de ces Saints, avoient été dignes de les voir & de profiter de leurs inſtructions. Cette Vie des Saints contient l'hiſtoire de trente ſolitaires, dont le premier eſt ſaint Jacques de Niſibe, & le plus célébre ſaint Siméon ſtylite que Théodoret avoit vu lui-même. Il rapporte auſſi la vie de quelques ſaintes femmes en qui Dieu s'eſt plû de faire éclater ſa puiſſance d'une maniere extraordinaire. Les plus connus ſont Marane & Cyre, qui étant d'une naiſſance conſidérable, avoient mépriſé tous les avantages de la nature, pour ſe livrer à

la pénitence la plus auſtére. Elles s'enfermerent dans un lieu proche de la ville de Berée, où elles étoient expoſées aux injures de l'air. On leur paſſoit par une petite fenêtre un peu de nourriture, & elles demeuroient dans un ſilence continuel, ne faiſant autre choſe que gémir & prier. Elles étoient chargées de chaînes de fer très-peſantes. Les robes qu'elles portoient leur couvroient les pieds, & pardevant elles avoient une eſpéce de grand voile, qui deſcendant juſqu'à la ceinture, leur cachoit le viſage & les mains. Elles ſouffroient avec joye la pluie, la neige, & la chaleur du ſoleil. Elles paſſerent deux carêmes entiers ſans manger, & menerent long-temps une vie ſi affreuſe à la nature.

XXXV. Eloge des Ecrits de Théodoret.

Belles qualités de cet Auteur.

En liſant la Vie des ſaints Solitaires compoſée par Théodoret, on ne peut s'empêcher d'admirer la piété de l'Auteur, qui y paroît par-tout. Ses Lettres ſont courtes, du moins la plûpart; mais il y peint ſon caractere au naturel, & l'on y remarque aiſément ſa politeſſe, ſon humilité, ſa modération, ſa charité. On peut regarder ſes Sermons comme un des plus beaux Ouvrages de l'antiquité. On y voit toute la beauté de ſon génie, du choix dans les penſées, de la nobleſſe dans les expreſſions, de l'élégance & de la netteté dans le ſtyle, de la ſuite & de la force dans les raiſonnemens. On y voit auſſi quel étoit ſon zéle pour les intérêts de Dieu. Il ſe comparoît à un fils qui doit prendre en toutes rencontres le parti de ſon pere, & à un ſoldat qui doit expoſer ſa vie pour ſon Souverain. Il fait admirer la puiſſance & la ſageſſe infinie de Dieu dans le ſpectacle de la nature. Il ſe ſert de toutes les choſes ſenſibles pour élever les hommes à la connoiſſance

des beautés invisibles du Créateur. Après avoir fait admirer la Providence dans tous les corps célestes & terrestres, dans le soleil, la lune & les étoiles, dans la terre, la mer, l'air, les fleuves, &c. il considére la structure admirable du corps humain, l'arrangement & la proportion de toutes les parties dont il est composé.

Ses Commentaires de l'Ecriture prouvent avec quel soin il avoit lu les plus célébres Interprétes. Sa modestie ne lui a pas permis de nous laisser ignorer combien il avoit tiré de secours de leurs travaux. Il se compare aux femmes des Juifs, qui n'ayant point d'or ni de pierreries à donner à Dieu pour la construction du Tabernacle, ramassoient les poils, les laines, & le lin que les autres avoient donnés, les filoient & les unissoient ensemble, pour en faire des étoffes & des couvertures. Il paroît qu'il sçavoit l'hébreu. La connoissance de cette langue lui étoit d'autant plus facile, qu'il parloit la Syriaque dont l'usage étoit commun dans son païs. Il cite souvent les différentes versions de l'Ecriture, n'ayant rien épargné pour donner à ses Commentaires toute la solidité dont il étoit capable. Aussi ont-ils toujours été fort estimés. Il porte la lumiere dans les endroits les plus obscurs, & attire le lecteur par la douceur & par l'agrément de son discours. Sans être diffus il n'obmet rien de nécessaire : il retranche l'inutile & tout ce qui ne serviroit qu'à faire montre de son érudition. Dans ses Traités contre les hérétiques, il presse vivement ses adversaires, & les bat en ruine par des argumens tirés de la tradition des Peres, dont il allégue des témoignages bien choisis & sans replique.

On eſt affligé qu'un homme auſſi reſpectable que Théodoret ait eu de ſi étroites liaiſons avec Neſtorius ; mais on eſt un peu conſolé, quand on fait attention que ſelon les plus judicieux Critiques, il n'en défendoit point les erreurs. Son oppoſition pour ſaint Cyrille venoit de ce qu'il ne prenoit pas bien le ſens des Ecrits de ce Pere ſur l'Incarnation. Il fut au reſte le premier à quitter le ſchiſme, que les diſputes ſur ces matieres avoient occaſionné ; il travailla même à en retirer les autres. Il ſervit utilement l'Egliſe dans la grande affaire de l'Euthichianiſme, & fut reconnu pour orthodoxe par le Concile de Calcédoine, & par le Pape ſaint Léon. Le cinquiéme Concile général en condamnant ſes Ecrits contre ſaint Cyrille, ne toucha point à ſa perſonne ; & ſaint Grégoire le grand déclara depuis, qu'il l'honoroit avec le Concile de Calcédoine. Théodoret mourut vers l'an 458 âgé d'environ 71 ans, étant né l'an 387.

IX.

XXXVI. Vincent de Lérins.

Vincent ſurnommé de Lérins, pour le diſtinguer de ceux qui ont porté le même nom, étoit Gaulois de naiſſance. Après avoir paſſé une partie de ſa vie dans les agitations du ſiécle, il ſe retira dans le monaſtere de Lérins, où il ne s'occupa que de la grande affaire du ſalut. L'an 434 il compoſa ſon Mémoire contre les hérétiques, pour montrer que la foi ancienne eſt la véritable, dont on doit prendre la défenſe contre les nouveautés profanes de toutes les héréſies. Ce Mémoire étoit diviſé en deux parties, dont la ſeconde traitoit du Concile d'Epheſe. Cette partie lui fut volée, & il ne lui reſta que l'abrégé qu'il en avoit fait, & qu'il avoit mis à la fin de ſon Mémoi-

Son Mémoire contre les hérétiques.

re. Quoique son but principal soit d'y combattre l'héréſie de Neſtorius que l'on venoit de condamner, il y donne des principes pour combattre toutes les autres. Il prit le nom de Peregrinus, c'eſt-à-dire étranger, cherchant moins à ſe montrer qu'à défendre la vérité. Que doit faire un Chrétien, dit-il, lorſqu'une partie de l'Egliſe ſe ſépare de la communion du reſte? Il faut qu'il préfére tout le corps à ce membre retranché; & s'il arrive qu'une nouvelle erreur s'efforce d'infecter toute l'Egliſe, il doit s'attacher à l'Antiquité. Que s'il ſe trouve dans une conjoncture où il ſoit plus difficile de démêler le vrai d'avec le faux, il doit alors conſulter les Docteurs approuvés qui ont vécu en divers lieux & en divers temps dans la Communion de l'Egliſe, & tenir pour certain ce que tous ont enſeigné clairement, unanimement & ſans varier. Pour rendre ces principes plus ſenſibles, Vincent apporte l'exemple des Donatiſtes ſéparés de l'Egliſe, & des Ariens qui avoient engagé dans leur parti une ſi prodigieuſe multitude d'Evêques. Quand il eſt queſtion d'un ſchiſme, l'examen eſt facile, il faut toujours s'attacher au corps, au grand nombre, & ne jamais ſe ſéparer de communion d'avec lui. Ainſi il falloit avoir en horreur les Donatiſtes, qui étant le très-petit nombre, ſe ſéparoient du reſte de l'Egliſe. S'il s'agit d'une erreur qui tâche de ſe répandre par-tout, la regle eſt de s'en tenir à ce qui a été enſeigné en tout lieu, toujours & par tout, *quod ubique, quod ſemper, quod ab omnibus traditum eſt.* Ceux qui croient que le grand nombre enſeigne toujours la vérité dans l'Egliſe, abuſe de cette maxime, en s'imaginant que Vincent de Lé-

rins vouloit que les trois caracteres qu'il donne dans sa regle pour discerner ce qui est de foi, dussent toujours se trouver ensemble.

XXXVII. Regle importante pour les tems de troubles : s'attacher à l'Antiquité.

Cette prétention est si éloignée de la pensée de cet Auteur, qu'il enseigne quelques lignes après, qu'une vérité de foi peut être attaquée de toutes parts, & il veut qu'alors on ait recours à l'Antiquité & à la Tradition des Peres, comme à une regle certaine & infaillible. Voici ses paroles : *S'il s'éleve quelque doctrine nouvelle & contagieuse, & que ce ne soit pas seulement une petite portion de l'Eglise qui en souffre les atteintes, mais que toute l'Eglise se trouve en même-temps attaquée : Alors celui qui voudra éviter d'être entraîné dans l'erreur, se précautionnera en se tenant fermement attaché à l'Antiquité, qui ne peut plus être gagnée ni séduite par aucun artifice de la nouveauté.* Ce principe est infiniment important pour les temps de troubles & d'obscurcissement. C'est une regle sûre & infaillible contre l'erreur. Quelque effort que la nouveauté puisse faire, pour infecter de sa contagion non-seulement une portion de l'Eglise, mais l'Eglise même dans son entier, *totam pariter Ecclesiam*, cette erreur, cette contagion est toujours nouvelle par rapport à la vérité. Car la vérité étoit dès le commencement, & l'erreur vient toujours apres. *Novella aliqua contagio.* Qu'y a-t-il donc autre chose à faire, ajoûte cet Auteur, que de s'attacher alors à l'Antiquité, c'est-à-dire, à la foi des Peres, à la foi de tous les temps & de tous les siécles, à la foi qui a précédé, foi que l'on tâche à la vérité de corrompre & d'altérer dans l'esprit de ceux qui vivent actuellement, mais à laquelle on ne peut ôter

ce caractere déciſif, d'avoir occupé la place la premiere, & d'avoir été la foi des Anciens. Ces Anciens ſont morts, il eſt vrai; mais c'eſt cela même qui ſcele pour toujours cette foi & qui la met en ſureté; puiſqu'étant morts ils ne peuvent plus être ſéduits, & qu'ils ſont à l'abri de toute nouveauté. *Tunc idem providebit ut Antiquitati inhæreat, quæ non poteſt prorsùs ab ullâ novitatis fraude ſeduci.*

Il eſt donc indubitable qu'il n'y aura jamais de preſcription dans l'Egliſe contre la foi de l'Egliſe: elle eſt plus ancienne que la nouveauté; elle eſt la premiere en date & en poſſeſſion. Tout langage qui n'eſt pas conforme à cette foi, eſt par-là même convaincu de n'être pas le langage de l'Egliſe, quelque apparence qu'il puiſſe en avoir. Les temps de l'Arianiſme, dont Vincent de Lérins étoit ſi peu éloigné, montroient la néceſſité de ce principe. Il inſiſte ſur cette parole de ſaint Paul: *Quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou qu'un Ange du Ciel vous annonceroit un évangile différent de celui que nous avons annoncé, qu'il ſoit anathême.* Expreſſion terrible, qui prouve, dit Vincent, le zéle que l'on doit avoir pour l'ancienne doctrine. Vincent expoſe enſuite ce que l'Egliſe croit des myſteres de la Trinité & de l'Incarnation, avec une préciſion admirable. Ce Mémoire eſt un de ces Ecrits qu'on ne peut lire trop ſouvent, & il en eſt peu dans l'Antiquité qui renferme tant de belles choſes en ſi peu de paroles.

Sur la conformité du nom & le voiſinage de Caſſien & des autres Prêtres de Marſeille, qui attaquerent la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la grace, on a attribué à Vincent de Lérin les objections de Vincent refutées par S.

Prosper. Mais plusieurs Sçavans ne le croient pas coupable de ce crime. Il paroît du moins certain, qu'il n'y a rien dans son Mémoire qui puisse le faire regarder comme ami des Sémi-Pélagiens. Il ne parle qu'avec horreur de l'héréſie des Pélagiens. Vincent de Lérins mourut vers l'an 450.

X.

XXXVIII. Marius Mercator.

Quoique Marius Mercator ait tenu un rang considérable parmi les défenseurs des mysteres de la Grace & de l'Incarnation, ses Ecrits n'ont pas laissé d'être ensevelis dans l'oubli pendant un grand nombre de siécles, & ce n'est que sur la fin du dernier qu'on les en a tirés. Dom Gabriel Gerberon célébre Bénédictin, a donné le premier recueil d'une partie de ses Ouvrages. Le Pere Garnier en a donné le recueil entier ; mais l'édition de M. Baluze est plus complette & plus estimée. La dureté de son style fait juger qu'il étoit Africain. Il étoit à Rome ou aux environs en 418, lorsque Julien & les autres chefs des Pélagiens y disputoient contre la vraie grace de Jesus-Christ. Il en prit la défense par un Ouvrage qu'il envoya à saint Augustin, le priant de l'examiner. Le saint Docteur lui témoigna sa joye de voir les défenseurs de la vérité se multiplier. En 421 Mercator alla à Constantinople, où il trouva les Pélagiens chassés d'Occident, qui s'étoient réfugiés auprès de Nestorius. Mercator présenta des Mémoires contre eux, & répondit aux deux Ouvrages du fameux Julien contre saint Augustin. Il traduisit quelques Ecrits de Théodore de Mopsueste, pour prouver que ce maître commun des Pélagiens & des Nestoriens avoit été un homme très-dangereux.

Mercator

Mercator travailla auſſi avec zéle contre l'héréſie de Neſtorius : il traduiſit en latin les anathèmes de ſaint Cyrille, & ceux de Neſtorius qu'il réfuta. Il mit auſſi en latin la ſixiéme ſeſſion du Concile d'Epheſe & pluſieurs autres piéces importantes. Il vécut juſqu'à l'an 449, ayant donné dans toutes les occaſions des preuves d'un zéle ardent pour la pureté de la doctrine de l'Egliſe, ſans craindre les mauvais traitemens de ſes adverſaires. On ne voit point qu'il ait été élevé à aucun dégré du miniſtere eccléſiaſtique. Il ne prend d'autre titre que celui de ſerviteur de Jeſus-Chriſt. Il traite quelquefois ceux qu'il réfute avec une extrême dureté. Il auroit pû garder plus de modération, ſans que la cauſe de l'Egliſe qu'il défendoit en eût rien ſouffert. Mais c'étoit un naturel pein de feu, qui ne meſuroit pas toujours ſes expreſſions. Il n'avoit en vue que de défendre la ſaine doctrine, ſans penſer à la maniere dont il convenoit de le faire. Dans ſes traductions il préféroit la fidélité à l'élégance.

XI.

XXXIX. Pallade, Evêque & Hiſtorien eccléſiaſtique.

Le nom de Pallade eſt célébre dans l'Hiſtoire du cinquiéme ſiécle par deux Ecrits qui portent ce nom. L'un eſt l'Hiſtoire des Solitaires, & l'autre le Dialogue qui contient la vie & la perſécution de ſaint Chryſoſtome. Pallade étoit originaire de Galatie. Il embraſſa la vie ſolitaire dès ſa jeuneſſe, & fut lié avec pluſieurs grands hommes. Il fut diſciple du célébre Evagre, viſita S. Jean de Lycople qui lui prédit qu'il ſeroit Evêque & auroit beaucoup à ſouffrir. Il fit pluſieurs voiages, pour connoître les plus illuſtres ſerviteurs de Dieu. Il faiſoit quelquefois ſoixante journées de chemin à pied, pour profiter des

instructions d'un seul homme de bien. Il fut fait Evêque d'Helenople, & il paroît que ce fut S. Chrysostome qui lui imposa un tel fardeau. Il souffrit beaucoup pour la défense de cet illustre persécuté. Ayant été chassé de son église, il parcourut plusieurs Provinces, pour voir les merveilles que la grace opéroit dans les différentes parties de l'Eglise, & ses relations sont très-propres à nous faire connoître les richesses spirituelles de l'Eglise dans le cinquiéme siécle. Pallade écrivit vers l'an 420 son Histoire appellée Lausiaque, parce qu'il l'adressa à Lause son ami, homme d'une vertu admirable. On peut dire qu'il y a peu d'Histoires qui méritent plus de croyance que celle-là : car il y paroît par-tout un grand caractere de simplicité & de sincérité, avec beaucoup d'exactitude, ayant un extrême soin de ne rien ajoûter de lui-même aux choses qu'il avoit appriſes, sous prétexte de les rendre plus agréables ou plus merveilleuses. Il ne dit que ce qu'il a vû lui-même ou appris de témoins oculaires. On ignore l'année de sa mort.

XII.

XL. Socrate, Historien Ecclésiastique.

Socrate nâquit à Constantinople au commencement du regne du grand Théodose vers l'an 380. Il étudia la grammaire sous deux fameux professeurs payens, & fut lié avec un prêtre Novatien. Il s'appliqua à l'Histoire Ecclésiastique, & entreprit de continuer celle d'Eusebe de Césarée, en commençant par l'Arianisme qu'Eusebe n'avoit touché que fort légérement. L'Histoire de Socrate est divisée en sept livres, commence à l'an 306, & finit l'an 439 : ainsi elle renferme ce qui s'est passé pendant cent trente-quatre ans. Son style

n'a rien de beau ni de relevé. Quoiqu'il proteſte qu'il s'eſt donné beaucoup de peine pour s'inſtruire exactement de tous les faits qu'il rapporte, il y en a néanmoins pluſieurs auſquels on ne peut ajouter foi. Il n'eſt pas même toujours exact dans les dogmes. Il n'étoit que laïc & peu verſé dans les matieres de Théologie. Il parle ſouvent des Novatiens d'une maniere avantageuſe. Ce n'eſt pas qu'il fût engagé dans leur ſchiſme ; mais il faiſoit trop de cas de leurs belles qualités apparentes. Il ne paroît pas avoir été fort inſtruit de la diſcipline des différentes égliſes. On ne dit pas en quelle année il mourut.

XIII.

XLI. Soſomene, autre Hiſtorien eccléſiaſtique.

Soſomene étoit originaire de Paleſtine : il y avoit embraſſé le chriſtianiſme, ayant été converti par les miracles de ſaint Hilarion. Il paſſa de Paleſtine à Conſtantinople où il cultiva les belles Lettres & fit les fonctions d'Avocat. Il avoit du goût pour l'Hiſtoire eccléſiaſtique, & ſon premier coup d'eſſai fut un abrégé de ce qui s'étoit paſſé depuis l'Aſcenſion du Sauveur juſqu'à la défaite de Licinius. Cet abrégé eſt perdu. Il commença ſon Hiſtoire eccléſiaſtique vers l'an 443. Elle eſt diviſée en neuf livres, & renferme les événemens arrivés depuis l'an 324 juſqu'à l'an 415. Il avoit promis de parler de pluſieurs événemens dont on ne trouve rien dans ſon Hiſtoire. Peut-être mourut-il avant que de l'achever ; ou bien cette partie auroit été perdue comme ſon premier abrégé. Il déclare au commencement du premier Livre, qu'il écrit ce qui s'eſt paſſé de ſon temps ſur ce qu'il a vu lui-même, ou ſur ce qu'il a appris des perſonnes les mieux inſtruites, & qui avoient été

témoins oculaires. A l'égard des événemens plus anciens, j'ai, dit-il, tâché de m'en instruire par la recherche que j'ai faite des Conciles qui ont été tenus, des Canons qui y ont été dressés, des Lettres des Empereurs & des Evêques, dont quelques-unes sont gardées avec soin dans les Palais des Princes & dans les églises, & quelques-unes dans les cabinets des Sçavans.

Il ajoute qu'il ne fera point difficulté de rapporter les troubles excités par les hérétiques, pour montrer que l'Eglise est un ouvrage divin, puisqu'elle subsiste au milieu des plus violentes tempêtes, & qu'elle s'augmente, bien loin de périr, Dieu l'ayant toujours rendue victorieuse, & lui ayant donné la force de s'assujettir tous les peuples. Il promet de ne point se renfermer dans les bornes de l'Empire Romain, mais de rapporter aussi ce qui est arrivé à l'Eglise parmi les Nations étrangeres, & en particulier chez les Perses; comme aussi de parler des Fondateurs & des premiers Supérieurs des monasteres, espérant que le portrait qu'il fera de leurs vertus, servira de modéle à ceux qui voudront les imiter. L'Histoire de Sosomene contient des choses très-remarquables: mais la plûpart se trouvent aussi dans Socrate, que Sosomene semble n'avoir que copié. Son Histoire est plus étendue & mieux écrite; mais elle n'est pas sans défaut, même pour le style; & on trouve qu'il est fort au-dessous de Socrate pour le jugement. On ignore l'année de sa mort.

XIV.

XLII. Claudien Mamert.

Claudien Mamert étoit frere de saint Mamert Evêque de Vienne. Il avoit été moine dans sa jeunesse, & avoit étudié tous les bon

Auteurs Grecs & Latins. Il étoit Géométre, Muſicien, Poëte, Orateur, Dialecticien, Interprête de l'Ecriture, exercé à réſoudre toutes les queſtions, & à combattre toutes les erreurs. Il ſoulageoit ſon frere dans ſes fonctions, & travailloit infatigablement. Il marqua les leçons pour les différentes fêtes; il conduiſoit le chœur & le chant, & n'étoit pas moins recommandable par ſa vertu que par ſes talens. Il écrivit un Traité de la nature de l'ame, pour réfuter un petit Ecrit de Fauſte de Riés, qui prétendoit que l'ame eſt corporelle. Il dédia cet Ouvrage à Sidonius depuis Evêque de Clermont, qui l'avoit engagé à le compoſer, & qui l'en remercia par une Lettre où il le compare aux meilleurs Auteurs eccléſiaſtiques. Il y loue auſſi une hymne de Claudien que l'on croit être l'hymne de la Paſſion *Pange lingua glorioſi prælium*, &c. Nous avons un autre Poëme de Claudien contre la Poëſie profane. On ignore l'année de ſa mort.

XV.

XLIII. Vigile de Tapſe.

Entre les Evêques qui furent bannis dans la perſécution d'Huneric, dont nous parlerons; le dernier éxilé fut Vigile de Tapſe, que ſes Ecrits ont rendu célébre. La crainte d'aigrir la perſécution lui fit cacher ſon nom, & il emprunta ceux des Peres les plus illuſtres, pour donner plus de cours à ſes Ouvrages, principalement chez les Vandales & chez les autres Barbares Ariens peu ſçavans dans la critique. Ainſi il compoſa un Ecrit où il fait diſputer ſaint Athanaſe & Arius, & il rapporte tous leurs Diſcours, comme s'il en eût trouvé les Actes. Il avoue lui-même dans un autre Ouvrage que ce n'eſt qu'une fiction dont il eſt l'auteur. Dans une ſeconde Edition

qu'il donna de cette dispute, il ajoûta Sabellius & Photin, disant qu'il faisoit ainsi parler des personnages célébres, pour rendre la vérité plus sensible par les discours des parties, & par la Sentence du Juge. Il composa de même sous le nom de saint Augustin un Dialogue contre un Arien. On lui attribue avec fondement la fausse dispute de saint Augustin contre Pascentius, & le symbole *Quicumque*, qui a si long-temps passé sous le nom de S. Athanase.

Cet artifice de Vigile de Tapse a produit de la confusion dans les Ouvrages des Peres. Car on a long-temps attribué les Ecrits de cet Auteur, à ceux dont il avoit emprunté le nom ; & les nouveaux critiques lui en ont attribué d'autres dont les Auteurs sont moins certains. Enfin son exemple peut avoir enharci plusieurs Ecrivains téméraires, à supposer sous de grands noms de fausses piéces, de faux Actes de Martyrs, & des Vies des Saints. Vigile étant depuis venu à Constantinople, écrivit contre l'hérésie qui y avoit plus de cours, qui étoit celle d'Eutychès. Comme il étoit alors en pleine liberté, il mit son nom à cet Ouvrage qu'il divisa en cinq livres. Le quatriéme est employé à défendre la Lettre de saint Léon à saint Flavien, & le cinquiéme à défendre la définition du Concile de Calcédoine. C'est le seul Ouvrage qui porte le nom de Vigile.

XVI.

XLIV. Salvien, Prêtre de Marseille.

Saint Eucher, S. Honorat, S. Hilaire d'Arles, parlent de Salvien comme d'un homme de grand mérite. Il étoit né à la fin du quatriéme siécle. On croit qu'il descendoit de parens illustres de Cologne ou des environs. Il se ren-

dit habile dans les sciences divines & humaines, comme on le voit par ses Ouvrages, qui sont d'un style étudié, orné, net, aisé & agréable. On voudroit seulement qu'il fût moins diffus ; mais c'étoit le défaut de tous les Gaulois du cinquiéme siécle. Après avoir été engagé dans le mariage & dans les embarras du siécle, il renonça à tout & se retira dans la solitude. Il étoit prêtre & déja célébre dans l'Eglise l'an 430. Il composa un Ouvrage considérable, dont le sujet est de justifier la Providence, & de lever le scandale que plusieurs prenoient des maux dont les Chrétiens étoient accablés dans la chûte de l'Empire Romain, & de la prospérité des Barbares payens ou hérétiques. C'est ce qui l'obligea à s'étendre sur les vices des Romains, & à montrer que beaucoup de Chrétiens n'en avoient que le nom, & étoient pires que les Barbares. On l'appelloit le Jérémie du cinquiéme siécle, parce que dans toutes les occasions il relevoit les désordres, & paroissoit sensiblement touché du triste état de l'Eglise. Salvien fit un autre Ouvrage où il combattoit l'avarice des Chrétiens. Il en a composé d'autres qui sont perdus. Il avoit aussi écrit beaucoup d'homélies pour des Evêques, qui manquant de capacité ou de loisir pour faire des instructions, recouroient à lui, afin d'être par ce moyen en état de s'acquitter de cette importante fonction de leur ministere. S. Augustin avoit conseillé cet expédient dans ses Livres de la Doctrine chrétienne, aux Evêques qui n'avoient point de talens pour écrire & pour composer. C'est peut-être pour cela que l'on appelloit Salvien le maître des Evêques. Il mourut vers l'an 484.

XVII.

XLV. S. Sidoine Evêque.

Saint Sidoine étoit fils d'Apollinaire qui avoit eu la premiere charge de l'Empire dans les Gaules. Il étoit parfaitement inſtruit des Lettres divines & humaines, & ſes Ecrits en vers & en proſe font voir la beauté de ſon eſprit. Ses Lettres & ſes Poëſies paſſent pour un chef-d'œuvre en leur genre. Il avoit auſſi les qualités du cœur qui font l'homme chrétien. Il étoit humble, détaché du monde; aimoit tendrement l'Egliſe & compatiſſoit aux miſeres du prochain. Il fut élevé malgré lui ſur le Siége de la ville d'Auvergne, qui a pris dans la ſuite le nom de Clermont, qu'elle porte encore; & depuis ce moment il s'interdit la Poëſie qu'il avoit tant aimée, & fut encore plus ſevere à l'égard du jeu qu'il regardoit comme indigne de la gravité eccléſiaſtique. Il ſe défit auſſi d'un certain air enjoué qui lui étoit naturel, & qui paroiſſoit s'accorder peu avec la modeſtie & le ſérieux qu'on attend d'un miniſtre des autels. Saintement avare de ſon temps, il employoit tout ce qui lui en reſtoit après ſes fonctions, à étudier l'Ecriture-ſainte & la Théologie; & il y fit de ſi grands progrès, qu'il devint bien-tôt comme l'oracle de toute la France. Quoique d'une complexion délicate, il pouſſa l'auſtérité fort loin, & toute ſa vie étoit une pénitence continuelle. Dans un temps de famine, il nourrit avec le ſecours de ſon beau-frere Ecdice non-ſeulement ſon Diocèſe, mais auſſi plus de quatre mille perſonnes que la miſere y avoit attirées.

XVIII.

XLVI. S. Proclus Patriarche de Conſtantinople.

Saint Proclus avoit été diſciple de ſaint Chryſoſtome, & Sécrétaire d'Atticus. Ayant

été fait Evêque de Cyzique par le Patriarche de Conſtantinople, qui prétendoit avoir ce droit, les Cyziciniens en élurent un autre. C'eſt ce qui l'obligea de demeurer à Conſtantinople, où il s'acquit beaucoup de gloire par ſes prédications. Nous avons parlé du zéle avec lequel il défendit la foi publiquement contre Neſtorius. Il fut mis en 434 ſur le Siége de Conſtantinople par la ſeule conſidération de ſon mérite. Ayant fait un Panégyrique de ſaint Jean Chryſoſtome, il ſe joignit à tout le peuple, & alla demander à Théodoſe le jeune qu'il lui plût faire rapporter le corps de ce Saint à Conſtantinople. Nous avons vû comment ſe fit cette belle cérémonie. Il s'oppoſa aux hérétiques avec beaucomp de zéle, & réfuta par écrit Théodore de Mopſueſte. Sa mort qui arriva en 445 cauſa un grand trouble dans l'égliſe de Conſtantinople. Nous avons de lui un Traité de la Tradition de la divine Lyturgie ; & pluſieurs Homélies dans la Bibliothéque des Peres. Ses Oeuvres ont été publiées dans le ſiécle dernier en un volume in-quarto en grec & en latin.

XIX.

XLVII. Autres Auteurs Eccléſiaſtiques.

Avant que de terminer cet Article, je dirai un mot de quelques autres Ouvrages compoſés dans le cinquiéme ſiécle. Gennade prêtre de Marſeille, infecté de même que Fauſte de Riez de l'héréſie des Semi-Pélagiens, a fait un catalogue des Auteurs eccléſiaſtiques qui l'ont précédé. Nous avons encore ſon livre des Dogmes Eccléſiaſtiques, fauſſement attribué à ſaint Auguſtin. Gelaſe de Cyzique en Grece a fait une mauvaiſe compilation tirée de pluſieurs Hiſtoires, pour en compoſer

une Hiſtoire du Concile de Nicée. C'eſt auſſi dans le cinquiéme ſiécle que furent écrits les livres des Noms divins & de la Hierarchie céleſte & eccléſiaſtique, qui porte le nom de ſaint Denys l'Aréopagite, & que l'on a cru ſi long-temps être de cet ancien Evêque. On croit Evagre de Pont auteur du ſecond Livre de la Vie des Peres, qui commence par l'Hiſtoire de ſaint Jean de Lycople, où il parle preſque toujours comme témoin oculaire. On attribue à Rufin la traduction latine de cet Ouvrage, & l'éloge d'Evagre même qui s'y trouve inſeré. Evagre avoit été ordonné Lecteur par ſaint Baſile, & Diacre par ſaint Gregoire de Nyſſe. Etant venu à Jéruſalem, il y trouva l'ancienne Melanie; & par ſon conſeil, il prit l'habit monaſtique vers l'an 384. Il paſſa enſuite en Egypte, & demeura au Mont de Nitrie & dans les Celles. Il y mena une vie très auſtere, & il s'occupoit à tranſcrire des Livres. Il paſſoit pour très-ſçavant & pour zélé partiſan d'Origene. Il mourut dans ſa ſolitude âgé de cinquante-quatre ans. Nous avons dit que Pallade s'étoit rendu ſon diſciple.

ARTICLE X.

Conciles & Discipline.

I.

I. Cinquiéme & sixiéme Conciles de Carthage.

IL se tint en Afrique un concile l'an 400. Le célébre S. Aurele y présida, & soixante-deux Evêques y souscrivirent avec lui. On y fit quinze canons, dont le dernier porte que l'on demandera aux Empereurs l'abolition de tous les restes d'idolatrie, même dans les bois & sous les arbres. Il y fut défendu d'appeller les clercs en justice pour être témoins. Les Evêques ne doivent point demeurer ailleurs que dans leur église cathédrale. Ils doivent se trouver au concile, ou s'ils ont une excuse légitime, la déclarer par écrit; & les Primats doivent diviser en deux ou trois bandes les Evêques de la Province, afin qu'ils viennent tour à tour au concile. Aussi le nombre des Evêques étoit grand en chaque Province. On baptisera sans scrupule les enfans dont le Baptême n'est point prouvé. La loi de la continence est confirmée pour les Evêques, les Prêtres & les Diacres. On compte ce concile pour le cinquiéme de Carthage.

II. Affaire d'Apiarius, qui donne occasion à l'examen de la question des Appel ations à Rome.

Pour bien entendre ce qui fut traité dans le sixiéme, il est nécessaire de parler de l'affaire d'Apiarius. C'étoit un prêtre qu'Urbain Evêque de Sicque dans la Mauritanie Cesarienne & ami de saint Augustin, avoit excommunié comme mal ordonné & chargé de plusieurs crimes infâmes. Apiarius se pourvut à Rome

devant le Pape Zozime, qui envoya en Afrique trois Légats. Quand ils furent arrivés à Carthage, les Evêques assemblés avec S. Aurele, leur demanderent de quoi le Pape les avoit chargés, & les prierent de faire lire l'instruction qu'ils avoient par écrit. Elle contenoit quatre chefs : le premier sur les appellations des Evêques au Pape : le second contre les voyages des Evêques à la Cour : le troisiéme permettoit aux Evêques voisins d'examiner les causes des Prêtres & des Diacres, en cas que leur Evêque les eût excommuniés mal-à-propos : le quatriéme ordonnoit d'excommunier l'Evêque Urbain, s'il ne corrigeoit ce qu'il avoit fait de contraire aux canons. Il n'y eut point de difficulté sur le second article : car les Evêques d'Afrique avoient déja un canon pour empêcher les Evêques & les Prêtres d'aller à la Cour sans néceſſité. Mais sur le premier article qui permettoit aux Evêques d'appeller à Rome, & sur le troisiéme qui vouloit que les causes des Clercs fussent portées devant les Evêques voisins, les Evêques d'Afrique ne purent convenir de la prétention du Pape ; & comme pour l'appuyer il alléguoit les Canons de Nicée, les Evêques d'Afrique dirent qu'ils ne trouvoient point ces canons dans les exemplaires qu'ils avoient. Ils écrivirent au Pape Zozime qu'ils s'informeroient des décrets de Nicée. Ils vouloient bien que les Clercs pussent se plaindre du jugement de leur Evêque au Primat & au concile de la Province, mais non pas aux Evêques des Provinces voisines. Ils ne connoissoient point les canons du concile de Sardique allégués par le Pape sous le nom de Nicée, parce que les Donatistes a-

voient substitué le faux concile de Sardique à la place du véritable.

III. Mort du Pape Zozime. Election de Boniface. Suite de l'affaire d'Apiarius.

Le Pape Zozime mourut peu de temps après. On dit qu'il ordonna que les Diacres porteroient des palles ou serviettes de lin sur le bras gauche, d'où est venu le manipule ; & qu'il permit de bénir le cierge pascal dans les paroisses comme on le faisoit dans les grandes églises. Il y eut une grande division quand il fut question de lui donner un successeur. L'Archidiacre Eulalius s'empara de l'église de Latran, ayant pour lui les Diacres, quelques Prêtres, & une assez grande multitude de peuple. La plus grande partie du Clergé & du peuple élut Boniface, ancien prêtre très-instruit de la loi de Dieu, de très-bonnes mœurs, & qui fuyoit une charge si redoutable. Il y eut un schisme qui causa un grand scandale, & qui fut terminé par l'expulsion d'Eulalius. Boniface demeura paisible possesseur du Saint Siége. Les Légats que le Pape Zozime avoit envoyés en Afrique, y étoient pendant tous ces mouvemens & ces troubles qui suivirent sa mort ; & ils assistérent à un Concile général d'Afrique qui fut tenu à Carthage l'an 419. On le compte pour le sixiéme de Carthage. Saint Aurele y présidoit avec le Primat de Numidie. Les Evêques étoient au nombre de deux cens dix-sept de diverses Provinces. Après eux tous, étoient assis les deux Légats Prêtres ; le Légat qui étoit Evêque étoit placé après les deux Présidens. Les Diacres étoient debout. Saint Aurele fit lire les canons du Concile de Nicée. L'Evêque Légat demanda qu'on lût l'instruction dont il étoit chargé. On lut donc cette instruction où étoit in-

ſeré le Canon qui permet d'appeller au Pape.

IV. Les Evêques d'Afrique envoyent en Orient pour avoir une copie exacte des Canons du Concile de Nicée.

Saint Alype interrompit la lecture, & dit que ce Canon cité ſous le nom du Concile de Nicée, ne ſe trouvoit point dans les exemplaires d'Afrique; qu'ainſi il falloit envoyer à Conſtantinople, où l'on diſoit qu'étoit l'original de ce Concile, & même écrire aux Evêques d'Alexandrie & d'Antioche, afin d'avoir une copie autentique & exacte des Canons de Nicée. Il faut auſſi prier, ajouta-t-il, le vénérable Evêque de l'égliſe de Rome Boniface, d'envoyer aux mêmes égliſes d'Orient, pour en faire apporter les exemplaires du Concile de Nicée. Maintenant faiſons-les inſerer tels que nous les avons dans les actes de ce Concile. Saint Auguſtin appuya ſur la néceſſité de s'informer plus exactement des Canons de Nicée. On inſéra dans les actes de ce ſixiéme Concile de Carthage le Symbole de Nicée & les vingt Canons, & l'on en fit trente-trois qui ſont une confirmation de ceux qui avoient été dreſſés dans les Conciles précédens. Le vingt-quatriéme contient le catalogue des Ecritures, entiérement conforme à celui que nous avons aujourd'hui. Après le trente-troiſiéme Canon, il eſt dit: On a auſſi lû les actes des divers Conciles de toute la Province d'Afrique, célébrés dans les temps précédens; & on en rapporte dix-ſept, dont le premier eſt celui d'Hyppone de l'an 393. Nous avons parlé de pluſieurs dans l'article du Pélagianiſme.

V. Suite du ſixiéme Concile de Carthage.

Il y eut une autre ſéance du même Concile, que quelques-uns comptent pour le ſeptiéme Concile de Carthage. Comme pluſieurs Evêques avoient beſoin de retourner à leurs égliſes, on réſolut de choiſir des Commiſſai-

res pour les affaires qui restoient, & on en nomma vingt-deux, dont étoient saint Augustin, saint Alype & saint Possidе. On fit six Canons touchant les accusations des Clercs. S. Aurele fit la conclusion du Concile ; & dans la Lettre synodale qu'il écrivit au Pape Boniface, il lui dit que cette affaire avoit causé des contestations fort désagréables, mais que la charité n'avoit point été altérée. Il le prie au nom du Concile, d'envoyer en Orient pour avoir une copie des Canons de Nicée, & lui promet qu'en attendant on souffrira cette vexation. (Il entend les appellations à Rome.) Les Légats du Pape s'en retournerent après la conclusion de ce Concile, qui est le dernier d'Afrique dont nous ayons des actes. Il s'est conservé dans le recueil des Conciles, où il est partagé en deux, sous le nom de sixiéme & septiéme Conciles de Carthage. Il est aussi dans le Code des Canons de Denys le Petit, où il est rapporté sous le nom de Concile général d'Afrique, parce qu'il comprend les Canons de plusieurs autres en cent trente-huit articles. On ne sçait rien de la députation à Antioche ; mais on sçait que le Concile de Carthage envoya à Alexandrie le Prêtre Innocent, à qui saint Cyrille fit délivrer la copie fidéle du Concile de Nicée, tirée de l'original qui étoit gardé dans les archives de son église.

VI. On déclare qu'on ne veut plus souffrir les Appellations à Rome.

Lorsqu'on eut reçu en Afrique cette copie exacte des Canons de Nicée, les Evêques déclarerent par une Lettre Synodale adressée au Pape Célestin, qu'ils ne vouloient plus souffrir les appellations à Rome. Ce Pape avoit rétabli Apiarius, & l'avoit renvoyé en Afrique avec l'Evêque qui y avoit déja été com-

me Légat du Pape Zozime. A ſon arrivée les Evêques d'Afrique aſſemblerent un Concile où préſidérent ſaint Aurele de Carthage & le Primat de Numidie. Ce Concile examina l'affaire d'Apiarius, & le trouva chargé de tant de crimes, que le Légat ne put le défendre, quoiqu'il s'oppoſât à tout le Concile d'une maniere injurieuſe, ſous prétexte de ſoutenir les privileges de l'égliſe de Rome. Après trois jours de conteſtation, Apiarius preſſé par le cri de ſa conſcience & touché de Dieu, confeſſa tous les crimes dont il étoit accuſé, & attira les gémiſſemens de tout le Concile; mais il demeura pour toujours privé du miniſtere eccléſiaſtique.

Fleuri t. 5. p. 563.

Les Evêques écrivirent au Pape Céleſtin, qui avoit ſuccédé à Boniface, une Lettre Synodale, où ils le conjurent de ne plus recevoir à ſa communion ceux qu'ils auront excommuniés, puiſque c'eſt un point réglé par le Concile de Nicée. Vous devez donc, diſent-ils, rejetter les Prêtres & les autres Clercs qui ont la témérité de recourir à vous. Car aucune Ordonnance de nos Peres n'a fait ce préjudice à l'égliſe d'Afrique, & les décrets de Nicée ont ſoumis aux Métropolitains les Evêques mêmes. Ils ont ordonné avec beaucoup de prudence & de juſtice, que toutes les affaires ſeroient terminées ſur les lieux où elles ont pris naiſſance, & n'ont pas cru que la grace du Saint-Eſprit dût manquer à chaque Province. A moins qu'on ne croye que Dieu communiquera ſa lumiere à un ſeul homme & la refuſera à un grand nombre d'Evêques aſſemblés en ſon nom. A l'égard de ce que vous nous avez envoyé comme étant dans le Concile de Nicée, nous n'avons rien trouvé de ſemblable dans les

exemplaires les plus autentiques de ce Concile, que nous avons reçus de notre confrere l'Evêque d'Alexandrie, & du vénérable Atticus de Constantinople, & que nous avons envoyé à Boniface votre prédécesseur d'heureuse mémoire. Au reste, qui que ce soit qui vous prie d'envoyer ici de vos Clercs pour éxécuter vos ordres, nous vous prions de n'en rien faire, de peur qu'il ne semble que nous introduisions le faste de la domination séculiere dans l'Eglise de Jesus-Christ, qui doit montrer à tous l'exemple de la simplicité & de l'humilité. On sent tout ce que les Evêques d'Afrique veulent dire par ces paroles si sages & si modérées. Ils terminent ainsi: Pour ce qui est de notre frere Faustin, [c'étoit le nom du Légat du Pape,] nous comptons que sans altérer la charité fraternelle, l'Afrique ne sera plus obligée de le souffrir. Telle est la Lettre du Concile d'Afrique au Pape saint Célestin. Ainsi se comporta, dit l'illustre M. Bossuet, en rappellant cet événement, l'église d'Afrique, qui pour lors nourrissoit dans son sein cette pépiniere de grands hommes, ces brillantes lumieres de l'Eglise, les Aureles, les Alypes, tant d'autres, & S. Augustin qui seul en vaut une multitude.

Défense de la déclaration du Clergé de France. p. 212.

II.

L'église d'Espagne étoit toujours troublée par les Priscillianistes, & par le peu de conformité dans la discipline. Ce fut pour y remédier qu'on tint le premier Concile de Tolede l'an 400 de Jesus-Christ. Il y eut dix-neuf Evêques de toutes les Provinces de l'Espagne, dont le premier étoit celui de Mérida, & le plus célébre, Olympius qui écri-

VII. Premier Concile de Tolede.

vit un Traité contre ceux qui attribuoient les péchés à la nature & non au libre-arbitre, erreur que les Priſcillianiſtes avoient tirée des Manichéens. On propoſa de retrancher dans les ordinations tous les abus qui s'y introduiſoient, & de ſuivre les réglemens du Concile de Nicée. Tous les Evêques en convinrent, & on dreſſa vingt Canons. Les Diacres ou les Prêtres mariés, qui n'auront pas gardé la continence avec leurs femmes, ne pourront être promus à la Prêtriſe ou à l'Epiſcopat. Ceux qui auront fait une pénitence publique, ne pourront être ordonné Clercs, c'eſt-à-dire, portiers ou lecteurs, ſi ce n'eſt en cas de néceſſité. Il eſt défendu aux Prêtres de faire le ſaint chrême, mais on doit envoyer de chaque égliſe un Diacre ou un Soûdiacre pour le recevoir de l'Evêque à Pâques. Les Loix Romaines ne donnoient point le titre d'épouſe à une femme qui n'étoit point de la même condition que le mari, & elle n'avoit que le nom de concubine. On voit par un Canon de ce Concile, que l'Egliſe n'entroit point dans cette diſtinction, & que ſe tenant au droit naturel, elle approuvoit toute union d'un homme & d'une femme, pourvû qu'elle fût unique & perpétuelle. On y donne à l'Evêque de Rome le titre de Pape, & c'eſt la premiere fois qu'on trouve ce nom purement & ſimplement pour le déſigner.

III.

VIII. Décrétales du Pape ſaint Innocent.

Vers l'an 405 le Pape ſaint Innocent étant conſulté par ſaint Exupere Evêque de Toulouſe ſur divers points de diſcipline, lui répondit par une Décrétale. Sur la continence des Clercs, il renvoye à la Décrétale de ſaint Sirice, & veut que les Diacres & les Prêtres

la gardent éxactement. A l'égard de ceux qui après leur Baptême ont toujours vécu dans le désordre, & demandent la communion à la mort, le Pape saint Innocent dit que l'ancienne discipline étoit plus severe, qu'on leur imposoit la pénitence, & qu'on les abandonnoit à la miséricorde de Dieu, sans leur donner l'absolution. Mais à présent, ajoûte ce Pape, on leur accorde l'une & l'autre. Pendant les persécutions on craignoit que la facilité de la réconciliation ne détournât point assez de la chûte. Mais depuis que l'Eglise est en paix, on a eu plus d'égard à la miséricorde divine, & on a voulu s'éloigner de la dureté des Novatiens. Il est remarquable que la discipline étoit plus sévere dans les persécutions. A la fin de sa Décrétale, saint Innocent met le catalogue des Livres saints tel que nous l'avons aujourd'hui.

Le même Pape écrivit l'an 416 une célébre Décrétale à Decentius Evêque dans l'Ombrie. Vous êtes sans doute, dit-il, souvent venu à Rome; vous avez assisté aux assemblées de notre Eglise, & vous avez vû ce qu'elle observe, soit dans la consécration des mystéres, soit dans les autres actions secrettes, ce qui suffiroit pour votre instruction. On voit ici comment les Evêques apprenoient la pratique des Sacremens par l'exemple & la tradition vivante. Entrant dans le détail, saint Innocent décide que l'on ne doit donner la paix qu'après la consécration des Mystéres, pour montrer que le peuple y a consenti & que l'action est achevée; que l'on ne doit réciter les noms de ceux qui ont fait des offrandes, qu'après que le Prêtre les a recommandés à Dieu par sa priere; (ce qu'il faut entendre du *Memento* dans le Canon)

que l'on ne doit point envoyer le ferment aux égliſes de la campagne. On croit que ce ferment étoit une partie de l'Euchariſtie, que l'on gardoit après le ſacrifice pour la mêler au Sacrifice ſuivant, comme un levain ſacré & une marque ſenſible que c'eſt toujours une même oblation du même corps de Jeſus-Chriſt. Le Pape l'envoyoit le Dimanche dans les Egliſes de Rome, dont les Prêtres ne pouvoient pas s'aſſembler ce jour-là avec lui à cauſe du peuple qui leur étoit confié. Ils recevoient donc par des Acolytes le ferment conſacré par le Pape, en ſigne de communion; mais on ne l'envoyoit pas aux Prêtres de la campagne. Toutes nos égliſes, dit le Pape, ſont dans la ville, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit tout ſon Diocèſe. Auſſi voyons-nous des Evêques dans les petites villes les plus proches de Rome, comme Oſtie, dont l'Evêque avoit depuis long-temps le droit de ſacrer celui de Rome, Preneſte, Tibur.

Le Pape continue : On doit jeûner le ſamedi de chaque ſemaine comme le vendredi, & ces deux jours on ne célébre point les Myſteres. C'étoit la coutume de l'égliſe de Rome : les autres ne jeûnoient que le Samedi-Saint de tous les Samedis de l'année. Les pénitens ne doivent recevoir l'abſolution que le Jeudi-Saint hors le cas de néceſſité. Il n'y a que l'Evêque qui puiſſe donner aux enfans le ſceau ſacré ; (c'eſt-à-dire, le Sacrement de Confirmation.) Nous l'apprenons, dit ce Pape, non-ſeulement par la coutume des égliſes, mais encore par l'Ecriture-ſainte dans les actes, en la perſonne de ſaint Pierre & de ſaint Jean. Les Prêtres peuvent bien faire aux baptiſés l'onction du chrême, pourvû

qu'il soit consacré par l'Evêque ; mais ils n'en peuvent pas marquer le front, cela n'est permis qu'aux Evêques, quand ils donnent le Saint-Esprit. L'onction des malades peut être faite par les Prêtres, selon l'Epître de l'Apôtre saint Jacques ; (car les autres occupations des Evêques ne leur permettoient pas d'aller à tous les malades.) Mais l'huile de cette onction doit être consacrée par l'Evêque. On ne la donne point aux pénitens, parce que c'est un Sacrement. Voilà les deux Sacremens de Confirmation & d'Extrême-Onction bien établis dans cette Décrétale sur l'Ecriture & la Tradition. Le Pape ajoûte à la fin : Quand vous viendrez ici je pourrai vous dire le reste, qu'il n'est pas permis d'écrire. Il avoit déja dit en parlant du saint Sacrifice : Après toutes les choses que je ne dois pas découvrir. Et en parlant de la Confirmation, il ajoûte : Je ne puis dire les paroles ; de peur de paroître plûtôt découvrir les Mystéres, que répondre à une consultation. Tel étoit encore alors le secret inviolable des Mystéres.

Il y a plusieurs Décrétales du Pape saint Innocent à divers Evêques d'Italie, dont on ignore le temps. Les bigames, entre lesquels sont compris ceux qui ont épousé une veuve, sont déclarés irréguliers & incapables d'être promus aux saints Ordres. Il cite à son Concile un Evêque voisin, & renvoye les Clercs plus éloignés aux Evêques des lieux. Ce Pape ayant reçu une Lettre de plus de vingt Evêques de Macédoine, qui le consultoient sur divers points de discipline, touchant les ordinations des hérétiques, répondit qu'on ne devoit point avoir égard à ces ordinations, & que ceux qui avoient été ordonnés par les

les hérétiques, revenant à l'Egliſe, devoient être mis au rang des laïcs, comme les autres pécheurs publics, parce que l'ordination n'efface pas les crimes. Si l'on a quelquefois uſé de diſpenſe; ce qui a, dit-il, été accordé à la néceſſité des temps, ne doit point tirer à conſéquence dans la paix de l'Egliſe; & il poſe ce principe important, que quand une multitude a péché, on paſſe beaucoup de choſes, parce qu'on ne veut pas punir tous les coupables. S. Innocent écrivit en Afrique, pour ſe plaindre de ce qu'on élevoit au Sacerdoce des hommes dont la conduite étoit toute mondaine. Ce déſordre pouvoit venir de la rareté des Clercs, dont ſaint Aurele ſe plaignoit dans les Conciles. Ce ſaint Pape mourut l'année ſuivante 417. Il avoit fait la dédicace de l'égliſe de ſaint Gervais bâtie par la libéralité d'une femme riche. On y mit un grand nombre de vaſes d'argent; une tour d'argent pour garder l'Euchariſtie, & une colombe dorée; pour le baptiſtaire, un cerf d'argent qui verſoit l'eau, un vaſe pour le ſaint chrême, un autre pour l'huile des exorciſmes. Il y avoit trente-ſix grands chandeliers de cuivre, outre pluſieurs autres d'argent: ce qui montre que les égliſes étoient bien éclairées pour les offices de la nuit. Les revenus de cette égliſe, en maiſons & en terres, montoient environ à 6300 liv. de notre monnoye.

IV.

IX. Décrétales de ſaint Céleſtin, & de deux autres Papes.

L'an 428 le Pape ſaint Céleſtin écrivit une Lettre décrétale aux Evêques des Provinces de Vienne & de Narbonne, pour corriger pluſieurs abus. Quelques Evêques affectoient un habit particulier, & portoient un habit de

Philosophe & une ceinture. Pourquoi, dit le Pape, changer dans les églises des Gaules la coutume observée par de si grands Evêques ? Il faut nous distinguer du peuple, non par l'habit, mais par la doctrine & par les mœurs, & ne pas chercher à frapper les yeux des simples, mais à leur éclairer l'esprit. Ces paroles font voir clairement, que les Ecclésiastiques & les Evêques mêmes n'avoient encore aucun habit particulier en Occident. Il se plaint aussi de ce qu'on refusoit la pénitence aux mourans, de ce qu'on ordonnoit Evêques de simples laïcs, sans les avoir fait passer par tous les dégrés de la cléricature. Il confirme les droits des Métropolitains. Il défend d'élire Evêque d'une église un inconnu, au préjudice de ceux qui servent depuis long-temps dans cette église, & à qui leurs citoyens rendent un bon témoignage. Car, dit-il, on ne doit point donner un Evêque désagréable au troupeau ; il faut avoir le consentement du Clergé, du Peuple, & des Magistrats.

Nous voyons par une Décrétale du Pape Simplicius, quel étoit le partage & l'emploi des revenus ecclésiastiques & des oblations des fidéles. Une portion est destinée à l'entretien & à la nourriture de l'Evêque ; la seconde aux réparations des Eglises ; la troisiéme à l'assistance des pauvres & des étrangers ; & la quatriéme doit être distribuée aux Clercs selon leur rang & leur mérite.

Le Pape Félix écrivit à saint Césaire d'Arles contre les ordinations précipitées des Evêques, recommandant de s'attacher inviolablement à la régle ; de ne les ordonner qu'après de longues épreuves, afin qu'ils

s'acquittent enſuite exactement de tous leurs devoirs.

V.

X. Canons du Concile général de Calcédoine.

Le premier Canon du Concile de Calcédoine confirme tous les Canons faits juſqu'alors dans les Conciles. Le ſecond eſt contre la ſimonie. Il eſt enſuite défendu aux Evêques, aux clercs & aux moines, de ſe charger d'affaires temporelles, ſi ce n'eſt que les loix civiles les appellent à une tutelle dont ils ne puiſſent ſe diſpenſer, ou que l'évêque les charge du ſoin des affaires de l'Egliſe ou des pauvres. On ordonne aux moines d'être entierement ſoumis aux Evêques, & il leur eſt défendu de ſe mêler d'aucune affaire eccléſiaſtique. Les monaſteres une fois conſacrés par l'autorité de l'Evêque, demeureront monaſteres à perpétuité, & leurs biens ne pourront être aliénés. Chaque égliſe cathédrale aura un économe du corps de ſon clergé, afin que les biens de l'égliſe ne ſoient pas diſſipés, ni le Sacerdoce décrié. Comme la tenue des Conciles étoit négligée au préjudice des affaires eccléſiaſtiques, le Concile ordonne que ſelon les anciens Canons, les Evêques de chaque Province s'aſſembleront deux fois l'année au lieu marqué par le Métropolitain. On ne doit ordonner perſonne ſans lui marquer une égliſe où il ſoit emploié. Pluſieurs Canons regardent les moines vagabonds qui excitoient des troubles en pluſieurs endroits. Les clercs inconnus n'exerceront aucune fonction dans une autre ville, ſans lettre de recommandation de leur Evêque. On voit par le quatriéme Canon, que le mariage des Lecteurs n'étoit pas permis dans toutes les Provinces, comme il l'eſt maintenant. Les vingt-ſept premiers

miers Canons du Concile de Calcédoine furent reçus par toute l'Eglise. Le vingt-huitiéme, qui fit depuis tant de bruit, donne le second rang à l'église de Constantinople. Saint Léon s'en plaignoit hautement ; & les Papes ses successeurs étoient fort attentifs à réprimer les Evêques de Constantinpole, qui ne travailloient qu'à étendre les prérogatives que les Empereurs & plusieurs Evêques leur accordoient.

XI. Autres Conciles.

Il se tint pendant le cinquiéme siécle un grand nombre de Conciles particuliers, pour remédier aux abus qui devenoient plus communs, & pour maintenir la discipline qui s'affoiblissoit. Il y en eut à Turin, à Brague, à Riès, à Orange, à Vaisons, à Arles, à Tours, à Vannes, à Rome, sans parler de ceux d'Afrique & d'Orient.

VI.

XII. Dispense accordée par le Pape Gélase.

Plusieurs Provinces d'Italie étoient tellement désolées par la guerre & par la famine, que l'on y manquoit de clercs pour le service des églises & pour l'administration des Sacremens. Cette nécessité obligea le Pape Gélase de relâcher quelque chose de la discipline établie touchant les interstices des ordinations. Quoique cet affoiblissement auquel il se prête soit très-léger, il ne laisse pas de témoigner qu'il ne le fait qu'avec une extrême répugnance, & qu'on ne doit en faire usage que dans le cas d'une nécessité réelle. Il veut que dans ce cas même on observe toutes les autres régles, & que dans tout le reste on ne se dispense en rien de la rigueur de l'ancienne discipline : car, dit M. Fleuri, il prévoyoit les conséquences des moindres relâchemens.

XIII. Sacramentaire attribué à ce Pape.

Ce Pape qui occupoit le Siége de Rome à la fin du cinquiéme siécle, composa des Hymnes à l'imitation de saint Ambroise, des Préfaces & des Oraisons pour le saint Sacrifice, & pour l'administration des Sacremens. C'est pourquoi on lui attribue avec assez de fondement un ancien Sacramentaire de l'église de Rome, qui contient les Messes de toute l'année, & les formules de tous les Sacremens. Il est divisé en trois Livres, dont le premier contient principalement l'Office du temps; le second l'Office des Saints; & le troisiéme les Offices qui ne sont point attachés à certains jours. Chaque Messe a deux collectes au commencement, une secrete, une post-communion, & une oraison sur le peuple. La plûpart ont des préfaces propres. Le premier Livre commence à Noël & marque les trois Messes outre celle de la vigile. Au premier de Janvier, il y a des oraisons pour détourner des superstitions payennes qui se pratiquoient en ce jour-là. Après la Messe de la Sexagésime, sont plusieurs oraisons sur les pénitens, pour marquer qu'on les préparoit dès-lors à l'imposition de la pénitence publique, en suivant cette ordonnance qui y est marquée: Vous recevrez le pénitent le mercredi matin à l'entrée du Carême; vous le couvrirez d'un cilice, vous prierez pour lui, & l'enfermerez jusqu'au Jeudi-Saint.

XIV. Forme des Ordinations.

Pendant le Carême il y a des Messes pour tous les jours, excepté les jeudis. Au samedi de la premiere semaine, sont marquées les prieres des quatre-tems pour le premier mois qui étoit alors celui de Mars. On disoit ce jour-là douze leçons à la Messe, & on faisoit les ordinations; c'est pourquoi le Sacramen-

taire en traite en ce lieu. On y voit les prieres de l'ordination du Prêtre, & de celle du diacre, à peu près telles qu'on les fait encore à présent; mais il n'est point dit qu'on leur donnât des habits particuliers, le Livre des Evangiles ou le calice. La consécration des mains est rapportée dans un autre endroit, & l'on y trouve les bénédictions pour les moindres Ordres. A l'ordination de l'Evêque, deux Evêques lui tiendront sur la tête le Livre des Evangiles, un d'eux prononcera la bénédiction, tous les autres Evêques présens lui imposeront les mains. Tous les Prêtres présens feront de même à l'ordination du Prêtre; mais à l'ordination du Diacre, l'Evêque seul lui met la main sur la tête, parce qu'il est consacré pour le ministere & non pour le Sacerdoce. Le Soûdiacre ne reçoit point l'imposition des mains, mais l'Evêque lui donne la patene & le calice vuides, & l'Archidiacre la burette avec l'eau & l'essuie-main. L'Acolyte reçoit de l'Archidiacre le chandelier avec le cierge, & le reste comme il se pratique aujourd'hui. Le troisiéme Dimanche de Carême on parle des scrutins, ou examen des Catéchumenes choisis pour être baptisés à Pâques. Ceux qui étoient choisis avoient le nom d'élus. On les rangeoit à l'église, les garçons à droite & les filles à gauche, & on faisoit sur eux les oraisons & les exorcismes.

XV. Suite du Sacramentaire attribué au Pape Gelase.

Le second scrutin étoit marqué au quatriéme Dimanche & un autre au cinquiéme. Il n'y est point parlé de Dimanche de la Passion. Après cette semaine on rapporte de suite tout ce qui regarde la préparation & l'instruction des Catéchumenes. On récitoit le Symbole de Nicée; & ce qui marque l'antiquité

de ce Sacramentaire, c'eſt qu'il y eſt dit ſeulement que le Saint-Eſprit procéde du Pere. On l'expliquoit, de même que l'Evangile & l'Oraiſon Dominicale. Le Dimanche des Rameaux eſt auſſi nommé de la Paſſion. Au Jeudi-Saint ſont marquées deux grandes cérémonies, la réconciliation des pénitens & la conſécration des ſaintes huiles. On y voit enſuite la maniere de réconcilier un pénitent à la mort. La bénédiction des ſaintes huiles étoit telle à peu près qu'elle eſt encore, excepté la ſalutation & les génuflexions. Le Jeudi-Saint il y avoit deux Meſſes, l'une le matin, l'autre le ſoir. Pour le Vendredi-Saint ſont marquées les mêmes oraiſons que nous diſons, l'adoration de la Croix, la communion générale de l'Euchariſtie réſervée le jour précédent.

Le Samedi-Saint au matin les Catéchumenes élus venoient rendre compte du Symbole. L'Evêque ou le Prêtre faiſoit ſur eux le dernier exorciſme ; enſuite il leur touchoit de ſa ſalive le nez & les oreilles, en diſant *Ephpheta* & le reſte ; il leur faiſoit l'onction de l'huile des Catéchumenes, leur faiſoit faire les renonciations, diſoit ſur eux le Symbole ; & après les avoir fait prier, le Diacre les renvoyoit juſqu'à l'heure du Baptême. A une heure & demie après midi, l'Office commençoit par une Litanie, ſuivie de la bénédiction du cierge Paſcal, & des douze leçons avec les oraiſons après chacune. Enſuite on alloit aux Fonts en faire la bénédiction, & baptiſer tous les élus l'un après l'autre, en les plongeant trois fois. Au ſortir des Fonts, le Prêtre leur faiſoit l'onction du chrême ſur la tête, & l'Evêque leur donnoit la Confirmation.

On retournoit au sanctuaire, & on commençoit la Messe quand la premiere étoile paroissoit.

Après l'Octave de Pâques, est marquée la Messe de la Pâque annotine. C'est le nom que l'on donnoit à l'anniversaire du Baptême. A la Messe de l'Ascension on met la bénédiction des premiers fruits. Au samedi de la Pentecôte, à l'occasion du Baptême solemnel, le Sacramentaire marque la maniere de baptiser un malade & un énergumene. Après l'Office de la Pentecôte est l'annonce du jeûne des quatre-tems pour le quatriéme, le septiéme & le dixiéme mois. On y trouve les cérémonies de la Dédicace d'une église, beaucoup plus simples que dans les derniers temps; la consécration de l'autel, des vaisseaux sacrés & des linges. On y voit la consécration des vierges, qui se doit faire à l'Epiphanie, le lundi de Pâques, ou aux fêtes des Apôtres.

XVI. Second & troisiéme Livre de ce Sacramentaire.

Le second Livre du Sacramentaire de Gélase contient les Messes des Saints. On n'y trouve que des fêtes des Martyrs, & séparément celle de saint Pierre & de saint Paul, ce qui marque encore l'antiquité de ce Sacramentaire. Le troisiéme Livre contient seize Messes pour les Dimanches, sans en désigner aucun en particulier. Ensuite est le Canon de la Messe, tel que nous le disons encore, & plusieurs bénédictions sur le peuple après la communion. On y trouve ensuite plusieurs Messes votives pour les voyageurs, pour les affligés, pour la stérilité: la Messe pour les nôces y est aussi avec la bénédiction nuptiale; la Messe pour les malades; & à la fin les prieres pour les morts avant & après la sepulture, & plusieurs autres Messes pour eux.

On voit dans ce même Livre la bénédiction & l'aſperſion de l'eau-benite, & pluſieurs autres bénédictions.

VII.

XVII. Inſtitution des Rogations.

On rapporte l'inſtitution des Rogations à l'an 468. Les calamités publiques en furent l'occaſion. Il y avoit ſouvent des tremblemens de terre, des incendies, des bêtes ſauvages qui paroiſſoient en plein jour dans les plus grandes aſſemblées. La veille de Paques, le peuple de Vienne étant à l'égliſe avec le ſaint Evêque Mamert pour célébrer cette ſainte nuit, le feu prit à la maiſon publique qui étoit au haut de la ville. Chacun craignant pour la ſienne, on abandonna l'égliſe, & l'Evêque demeura ſeul priant & verſant des larmes. Le feu étant éteint, le peuple revint à l'égliſe, & ſaint Mamert déclara le deſſein qu'il avoit formé d'inſtituer une Proceſſion ſolemnelle. On choiſit les trois jours avant l'Aſcenſion, & pluſieurs égliſes des Gaules ſuivirent cet exemple. On faiſoit long-tems auparavant des Proceſſions, mais peu de gens y aſſiſtoient : celles-ci étoient accompagnées de jeûnes, de prieres & de larmes.

VIII.

XVIII. Livres authentiques & apocriphes.

Nous avons un Décret du Pape Gelaſe touchant la diſtinction des Livres authentiques & apocryphes. Il paroît que c'eſt le réſultat d'un Concile de ſoixante-dix Evêques qui s'aſſemblerent l'an 494. Ce Décret contient premiérement le catalogue des ſaintes Ecritures, conforme à celui que reçoit aujourd'hui l'Egliſe Catholique. Après les Livres inſpirés, l'Egliſe reçoit les quatre Conciles, de Nicée, de Conſtantinople, d'Epheſe & de Calcédoine, & après eux, les Conciles au-

cusés par les Peres : ensuite les Ouvrages de saint Cyprien, de saint Athanase, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, de saint Cyrille d'Alexandrie, de saint Jean Chrysostome, de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Prosper, & la Lettre de saint Léon à Flavien.

XIX. Distinction des deux Puissances.

Le Pape Gélase parle ainsi de la distinction des deux Puissances, l'Ecclésiastique & la Séculiere : L'Empereur n'a pas le nom de Pontife, ni le Pontife la dignité Royale. Dieu a séparé les fonctions de l'une & l'autre Puissance, afin que les Empereurs Chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes suiviſſent les Ordonnances des Empereurs pour les choses temporelles. Ces paroles ne sont pas suspectes dans la bouche du Pape Gélase, qui étoit fort éloigné de limiter les droits de son Siége. Ce Pape avoit beaucoup de vertu, & un grand zéle pour la doctrine & la discipline de l'Egliſe. Il s'acquittoit de tous les devoirs d'un saint Evêque. Il a fait paroître beaucoup d'attachement à la précieuse doctrine de saint Augustin sur la grace, & s'est opposé vigoureusement aux efforts que les Sémi-Pélagiens faiſoient, pour répandre par-tout le poison de leur pernicieuse doctrine.

IX.

XX. Quelques événemens remarquables arrivés dans le cinquiéme siécle.

Nous renfermerons dans cet article quelques événemens remarquables arrivés pendant le cours du cinquiéme siécle.

Alexandre qui avoit passé sa vie dans les exercices de la vie monastique, & qui joignoit une grande éloquence à la pratique de toutes les vertus, occupoit le Siége d'Antioche

Fin du schisme d'Antioche.

l'an 414. Il réunit par ſes puiſſantes exhortations le parti des Euſtathiens, ſéparés depuis ſi long-tems des autres Catholiques, & célébra cette réunion par une fête dont on n'avoit pas vû d'exemple. Car étant accompagné de tous ceux de ſa communion, tant clercs que laïcs, il alla au lieu où les Euſtathiens tenoient leur aſſemblée; & joignant ſa voix & celle de ſon troupeau à celle des Euſtathiens, qui chantoient les louanges de Dieu, ils marcherent tous enſemble vers la grande égliſe, au travers de la place au bord de l'Oronte. Les Juifs, les Ariens, & le peu qui reſtoit de payens, gémiſſoient de cette heureuſe réunion. Ainſi finit le ſchiſme d'Antioche, qui avoit duré 85 ans, depuis l'éxil de ſaint Euſtathe, l'an 329.

Ce fut auſſi ſaint Alexandre qui rétablit le premier le nom de ſaint Jean Chryſoſtome dans les Dyptiques eccléſiaſtiques. Il envoya des Députés au Pape Innocent pour lui faire part de ces heureuſes nouvelles, & lui demander ſa communion. Le Pape Innocent approuva en tout la conduite d'Alexandre, & lui écrivit une Lettre qui fut ſouſcrite par vingt Evêques d'Italie. Il écrivit en ſon particulier à Alexandre une Lettre d'amitié, pour lui témoigner combien ſa députation lui avoit été agréable. La paix & l'union étant rétablie entre l'égliſe de Rome, & celle d'Antioche, le Pape ſaint Innocent écrivit à Alexandre une Lettre décrétale au ſujet de quelques points de diſcipline ſur leſquels il l'avoit conſulté, pour remédier aux déſordres cauſés par les ſchiſmes & l'héréſie. Alexandre d'Antioche alla à Conſtantinople, parla hardiment pour la mémoire de S. Chry-

sostome, & excita le peuple à engager l'Evêque Atticus à mettre son nom dans les Dyptiques, mais il n'y réussit pas. Ce ne fut que l'an 428 que l'on commença à honorer sa mémoire à Constantinople.

X.

XXI. Invention des Reliques de S. Etienne.

L'an 415 le trois Décembre à neuf heures du soir, un saint Prêtre nommé Lucien, qui gouvernoit les fidéles du bourg de Gamaliel à vingt milles de Jérusalem, dormoit dans son lit au baptistere, où il couchoit ordinairement pour garder les vases sacrés de l'église. Il eut une vision dans laquelle Gamaliel, sous la figure d'un vieillard vénérable, lui découvrit le lieu où il trouveroit les Reliques de S. Etienne. Jean évêque de Jérusalem, qui étoit alors au concile de Diospolis, dont nous avons parlé dans l'article du Pélagianisme, fut averti que l'on avoit trouvé ce tréſor inestimable. Il vint avec deux autres Evêques au lieu où les Reliques avoient été trouvées. Dès qu'on eut ouvert le cercueil de saint Etienne, la terre trembla : il sortit de ce cercueil une odeur si agréable, que personne ne se souvenoit d'en avoir senti de pareille. Une multitude de personnes s'étoit assemblée, & il y en avoit plusieurs affligées de diverses maladies. Soixante-treize furent guéries sur le champ par cette odeur. On baisa les saintes Reliques, & on les renferma. Le corps de saint Etienne étoit réduit en poussiere, excepté les ossemens qui étoient entiers & dans leur situation naturelle. Il fut porté à l'Eglise de Sion. Cette translation se fit le vingt-six de Décembre, jour auquel l'Eglise a toujours honoré depuis la mémoire de saint Etienne. On fait néanmoins la fête de cette Invention le troi-

ziéme d'Août, sans que l'on en sçache la raison. Pendant que l'on faisoit la translation, il tomba une pluie abondante qui remédia à la sécheresse dont le pays étoit affligé.

XXII. Oroſe porte de ces Reliques en Afrique.

Miracles éclatans qu'elles operent.

Le Prêtre Lucien fit part des Reliques de saint Etienne qu'il avoit gardées, au Prêtre Avitus Espagnol, qui étoit depuis quelque temps en Palestine; & à sa priere, il écrivit une relation simple & fidelle de la maniere dont il avoit trouvé ce saint corps. Avitus la traduisit en latin, & l'envoya en Lusitanie par Oroſe, avec de la poussiere, de la chair & des nerfs du saint Martyr, & quelques ossemens. Ce furent les premieres Reliques de saint Etienne qui furent apportées en Occident. Oroſe repassa en Afrique, comme saint Augustin l'en avoit prié, & composa alors son histoire qui commence au déluge & finit à son temps. Après quelque séjour en Afrique, il s'embarqua pour passer en Espagne; mais il ne put y aborder, sans doute à cause des ravages des Goths. Il s'arrêta dans l'Isle de Minorque, en la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dont le Port est célébre; & il y déposa les Reliques de saint Etienne dont il étoit chargé. Les moines d'Uzale en Afrique, trouverent moyen d'avoir une phiole qui contenoit du sang de saint Etienne, & Dieu s'en servit pour opérer une multitude de miracles. Les fidéles d'Uzale divisés en plusieurs chœurs, allerent au lieu où étoit ce sang, portant des cierges, chantant des Pseaumes, & répétant souvent ces paroles: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. L'évêque assis dans un chariot, portoit les Reliques sur ses genoux. Elles furent déposées dans le sanctuaire, & mises sur le Siége de l'évêque

couvertes d'un linge. On les mit ensuite sur un petit lit dans un lieu fermé, où il y avoit une petite fenêtre par où on faisoit toucher des linges, qui guérissoient toutes sortes de maladies. On y venoit de tous côtés, & il s'y fit une infinité de miracles. On mit devant, un voile où étoit peint le saint Martyr, portant sur ses épaules une croix. Cette peinture dans une église est remarquable.

Pour conserver la mémoire des miracles sans nombre que Dieu opéroit par ces Reliques, l'évêque Evode ami de saint Augustin, les fit écrire, & fit faire des relations des plus éclatans. On les lisoit publiquement à la fête de saint Etienne; & après la lecture de chaque miracle on cherchoit la personne guérie, & on la faisoit passer au milieu de l'église, & monter dans l'abside pour être vue de tout le peuple. On croyoit voir les miracles plûtôt qu'en entendre le récit, & le peuple poussoit des cris de joie & fondoit en larmes. Entre ces miracles d'Uzale on compte plusieurs résurrections, dont une est aussi rapportée par saint Augustin. Le saint Docteur témoigne qu'il s'en faisoit aussi beaucoup à Calame dont Possidе étoit évêque, & il en a rapporté lui-même plusieurs dont il étoit très-bien informé. Il y eut dans le même-temps en Orient plusieurs autres découvertes de Reliques. En Palestine on trouva celles du Prophéte Zacharie. Ce saint corps se trouva tout entier, après avoir été tant de siécles sous terre; il étoit rasé de fort près, avoit le nez droit, la tête petite, les yeux un peu enfoncés couverts de sourcils.

XI.

Le Pape saint Anastase étant mort l'an 402

XXIII. Suite des Papes qui ont tenu le saint Siége pendant le cinquiéme siécle.

Innocent I. fut élu & tint le saint Siége 15 ans. Il se déclara pour saint Chrysostome, écrivit en sa faveur, & consola ce grand Evêque par des Lettres pleines de témoignages d'attachement & d'affection. Il condamna solemnellement Pélage, & mourut l'an 417. Son successeur fut Zozime, Grec de nation, qui ne gouverna pas deux ans entiers. Il y eut un schisme après sa mort. L'Anti-Pape Eulalius fut chassé, & Boniface qui avoit été élu canoniquement fut confirmé. Il avoit d'excellentes qualités; & c'est à lui que saint Augustin adressa quatre Livres contre les Pélagiens. Il moutut l'an 422, n'ayant occupé le saint Siége que trois ans & huit mois. Une ancienne épitaphe marque que le Pape Boniface mourut vieux; qu'il avoit rendu service à l'Eglise dès ses premieres années; qu'il éteignit le schisme par sa douceur & sa clémence, & qu'il soulagea Rome dans une année de stérilité. Neuf jours après la mort de Boniface, on élut Célestin, Romain de naissance.

Ce saint Pape mourut le sixiéme d'Avril 432, après avoir tenu le saint Siége près de dix ans. On dit qu'il établit la coutume de chanter des Pseaumes avant le sacrifice de la Messe, au lieu qu'auparavant on se contentoit de lire les Epîtres de saint Paul & l'Evangile. Cela signifie sans doute, qu'il fit réciter les Pseaumes de l'Introïte, comme saint Augustin témoigne que de son temps on avoit commencé à Carthage de chanter des Pseaumes à l'Offertoire & à la Communion. Le successeur de saint Célestin fut Sixte III. dont le Pontificat fut de huit ans. Il étoit Prêtre de l'église de Rome, & c'est à lui que saint Augustin avoit écrit la Lettre célébre touchant la grace. Il écrivit à saint Cyrille,

& loua son zéle pour la réunion des Orientaux. Julien d'Eclane, ce fameux Pélagien, souhaitant ardemment de rentrer dans son Siége, employa divers artifices pour persuader à saint Sixte, qu'il étoit converti ; mais le Pape s'en défendit habilement, par les bons conseils de Léon son Archidiacre, & qui fut son successeur. Tous les Catholiques en eurent beaucoup de joie. S. Sixte mourut l'an 440. Il avoit donné à deux églises de Rome différens présens qui montoient à plus de trois mille marcs d'argent. Il avoit aussi engagé l'Empereur Valentinien à faire au tombeau de saint Pierre de très-riches présens. Enfin saint Sixte avoit fait orner le Baptistere de Latran de colonnes de porphire, & y avoit fait graver des vers qui marquoient la vertu du Baptême, & la foi du péché originel contre les Pelagiens.

Le grand saint Léon lui succéda, & occupa le saint Siége vingt & un ans. On élut après sa mort arrivée l'an 461, Hilarus son Archidiacre, qui trente ans auparavant avoit soutenu avec zéle les intérêts de l'Eglise dans le Concile d'Epheſe. Il étoit de Sardaigne, & gouverna l'église de Rome pendant six ans. Il bâtit plusieurs églises, & leur donna un très-grand nombre de vases, sans doute pour réparer le pillage des Vandales. Il fit plusieurs oratoires dans le Baptistere de Latran, & y mit deux armoires de livres. Il mourut l'an 467 ; & après dix jours de vacance on élut Simplicius qui étoit de Tibure, & dont le Pontificat fut de quinze ans. Il établit des Prêtres semainiers qui fussent toujours près de certaines églises, pour administrer le Baptême & la Pénitence en cas de nécessité.

Il écrivit à l'Empereur Basiliſque, à Zenon & à Acace de Conſtantinople ; & nous avons de lui trois Lettres, outre celles qu'il écrivit en Orient. Il mourut l'an 483 & eut pour ſucceſſeur Félix, qui étoit né à Rome & qui tint le ſaint Siége près de neuf ans. Il envoya des Légats à Conſtantinople, écrivit à Acace & à l'Empereur Zénon, & condamna Acace dans un Concile des évêques d'Italie. Ce Concile étoit de ſoixante & ſept évêques, & il prouve que ſous le regne d'Odoacre Arien, les évêques d'Italie avoient la liberté de s'aſſembler, comme ſous les Empereurs Catholiques. Il écrivit à ſaint Céſaire d'Arles contre la précipitation avec laquelle on ordonnoit les évêques, recommandant de s'attacher inviolablement à la régle, qui veut qu'on ne les ordonne qu'après de longues épreuves, afin qu'ils ſoient fermes & inébranlables dans leur devoir. Il mourut l'an 492. Gélaſe Africain lui ſuccéda, & tint le ſaint Siége quatre ans & huit mois. J'ai parlé de la perſonne de ce Pape & de ſes écrits. On élut après lui Anaſtaſe II. Romain de naiſſance, qui ne ſurvécut que deux ans à ſon élection. Il écrivit à Clovis Roi des François, pour le féliciter de ce qu'il avoit embraſſé la Religion Chrétienne, & pour l'exhorter à perſévérer dans ſes bonnes diſpoſitions. Il mourut l'an 498, & eut pour ſucceſſeur le diacre Symmaque, qui étoit né en Sardaigne, & qui occupa le ſaint Siége près de ſeize ans.

ARTICLE XI.

Affaires de l'Empire & de l'Egliſe d'Orient. Jugemens de Dieu ſur l'Empire d'Occident. Sa chûte. Royaumes qui s'élevent ſur ſes ruines.

APrès la mort du grand Théodoſe, ſes deux fils partagerent l'Empire, comme il l'avoit ordonné. Arcade âgé de vingt ans régna en Orient; Honoré qui n'en avoit que dix eut pour partage l'Occident. Ils avoient été élevés par ſaint Arſene, qui fut leur parrain au Baptême, leur gouverneur & leur précepteur.

I.

I. Regne d'Arcade en Orient. Ravages des Huns & des Goths. Fin malheureuſe de Ruſin & d'Eutrope.

Théodoſe avoit établi Stilicon ſon parent, & le plus illuſtre de ſes Généraux d'armée, pour gouverner l'Occident pendant la minorité d'Honoré; & Ruſin pour gouverner l'Orient. Ces deux puiſſans Miniſtres ne purent s'accorder dans leur ambition, quoiqu'ils s'accordaſſent parfaitement à ruiner les familles les plus opulentes; en quoi on accuſe Ruſin d'avoir commis encore plus d'excès que Stilicon. Dans le deſſein de parvenir à la Puiſſance ſouveraine, Ruſin réſolut de mettre le trouble par-tout l'Orient, eſpérant que la néceſſité & le preſſant beſoin de l'Etat couvriroit le crime de ſa perfidie & de ſon ambition. Il fit donc venir les Huns qui ravageoient tout l'Orient, juſqu'à Antioche, & il abandonna

l'Europe aux Goths, qui ne s'étoient pas tellement soumis à Théodose, qu'ils ne fussent en état de faire de grands maux à l'Etat, lorsqu'ils croioient avoir raison de se mutiner. Ils saccagérent tout ce qui est entre la Dalmatie, la Mer Adriatique & le Pont-Euxin. Rufin voulant remédier aux maux qu'il avoit lui-même causés, pressa l'Empereur Arcade de le déclarer son Collegue. Mais l'armée excitée par un Capitaine Goth nommé Gainas, que Stilicon avoit gagné, tua Rufin & fit porter sa tête au bout d'une pique à Constantinople. Cette mort parut un effet visible de la protection de Dieu sur Arcade, & une récompense de la piété de Théodose : de sorte qu'elle servit beaucoup au progrès de la Religion ; mais elle ne fut pas aussi avantageuse à l'Etat qu'on auroit pu l'espérer, parce qu'Eutrope demeura maître absolu du Palais. Cet Eutrope avoit été long-temps esclave, & il s'éleva à la mort de Rufin, jusqu'à se rendre maître d'Arcade & de tout l'Empire d'Orient. Lorsqu'il étoit au comble de sa gloire, Dieu l'humilia & le punit de tous ses crimes, & la chûte de ce misérable fut regardée comme un effet de la protection de Dieu sur son Eglise.

II. Foiblesse du Regne d'Arcade. Calamités de l'Empire.

Les affaires de l'Etat n'allerent pas mieux après la mort d'Eutrope. Arcade étant un Prince foible, qui n'avoit ni sens ni conduite, toute l'autorité étoit entre les mains de ses eunuques, & il étoit absolument gouverné par l'Impératrice Eudoxie, à qui l'on reproche beaucoup d'injustices & de violences, dont son avarice étoit la source. La persécution qu'elle fit souffrir à saint Chrysostome, rend croyable tout le mal qu'on dit d'elle. Il arriva pendant le regne d'Arcade une infinité

de malheurs en Orient. L'épée des Barbares, la famine, la peste, des troupes de bêtes carnacieres y firent des ravages horribles. Des tremblemens de terre effroiables renverserent des villes entieres, sans qu'on pût trouver aucun moyen de se sauver. La terre s'ouvrit en quelques endroits, & il n'y avoit aucune année qui ne fût marquée à quelque trait de la vengeance divine. Mais Dieu fit éclater sa colere d'une maniere encore bien plus terrible, en permettant que les héréſies de Nestorius & d'Eutychés y fissent les maux sans nombre dont nous avons parlé. Arcade mourut la treiziéme année de son régne, & la trente & uniéme de son âge, & l'Empire d'Orient passa à son fils Théodose II. connu sous le nom de Théodose le jeune.

II.

III. Regne de Théodose le jeune en Orient.

Ce Prince qui n'avoit que huit ans, régna sous la conduite d'Anthémius, l'homme le plus sage de son temps, & ami de S. Chrysostome. Ce jeune Empereur avoit trois sœurs, Pulquerie, Arcadie & Marine, qui toutes trois demeurerent vierges. Pulquerie prit soin de leur éducation & de celle de l'Empereur son frere, quoiqu'elle n'eût que deux ans plus que lui. Mais sa sageſſe & sa vertu étoient fort au-dessus de son âge. Elle gouvernoit l'Empire d'Orient avec une grande sageſſe, prenoit les meilleurs conseils, & donnoit elle-même les ordres nécessaires pour faire exécuter promptement les résolutions. Elle sçavoit parfaitement bien parler le grec & le latin, & s'attiroit l'estime & le respect de tout le monde par ses excellentes qualités. Mais elle renvoyoit à son frere l'honneur de tout ce qu'elle faisoit, en même-temps qu'elle

Mérite extraordinaire de sainte Pulquerie.

ne négligeoit rien pour lui procurer une éducation convenable à son rang. Cette admirable Princesse apprenoit au jeune Empereur, à paroître en public avec gravité & avec dignité, à régler sa démarche & sa contenance, à interroger à propos, à paroître doux ou sévere selon les occasions.

IV. Vertus du jeune Théodose.

Pulquerie s'appliquoit encore davantage à former le cœur de Théodose qu'à cultiver son esprit. Comme elle avoit une véritable piété, elle désiroit ardemment que son frere possédât aussi ce trésor, infiniment plus précieux que la Couronne & le Diadême. Elle l'accoutumoit à prier souvent, à fréquenter les églises, à honorer les bons évêques, les saints moines, & toutes les personnes vraîment vertueuses, & à se donner de garde des nouveautés dans les dogmes de la Religion. Théodose profita d'une si bonne éducation. Il acheva de ruiner les temples des idoles & d'abolir l'idolatrie. Le Palais étoit réglé comme un monastere. Le jeune Empereur se levoit de grand matin, pour chanter à deux chœurs avec ses sœurs les louanges de Dieu. Il avoit une grande connoissance des saintes Ecritures, & il s'en entretenoit avec les évêques. Il jeûnoit souvent, il souffroit patiemment le froid & le chaud, & montroit dans toute sa conduite un grand éloignement de la molesse. On releve aussi beaucoup sa libéralité, sa douceur & sa patience. Il renouvella les loix de ses prédécesseurs contre tous les hérétiques; & c'est à son zéle pour la Religion, que les historiens attribuent ses prospérités & ses victoires.

V. Ses défauts.

Mais il eut aussi de grands défauts. Il étoit foible & facile à prévénir, scrupuleux à l'ex-

cès, jusqu'à s'inquiéter de la menace ridicule qu'un moine hardi lui avoit faite de se séparer de sa Communion. Ce Prince, dit un Historien très-judicieux, est un illustre & triste exemple du danger qu'il y a dans les états élevés. Il avoit, selon qu'on nous le dépeint, tout ce qu'il falloit pour se sanctifier dans une vie particuliere. On peut dire même que l'on voyoit en lui plusieurs des qualités nécessaires à un Souverain. Il trouvoit d'ailleurs de grands secours dans une sœur d'un rare mérite, & dans quelques évêques de Constantinople. Mais il manquoit de cette grandeur d'ame, & de ce courage nécessaire à un Prince pour gouverner par lui-même. Il manquoit aussi de l'esprit de discernement, dont un Souverain a besoin dans le choix de ceux à qui il doit demander conseil, & sur qui il peut se décharger d'une partie de ses soins. Ces deux défauts ont fait perdre à Théodose la gloire que ses bonnes qualités auroient pu lui faire mériter.

M. de Tillemont.

VI. Malheurs de l'Empire.

Son regne dans les dernieres années fut honteux à l'Empire & funeste à la Religion. Dieu ne pouvoit exercer sur ce Prince un jugement plus terrible, qu'en l'abandonnant à un malheureux Chrysaphe, qui n'employa l'autorité de son maître, que pour mettre le trouble & le feu dans l'Eglise d'Orient, en favorisant l'hérésie d'Eutychés, & en appuiant toutes les violences de Dioscore. Vers la fin de son régne, son Empire fut accablé de plusieurs fléaux. Il y eut à Constantinople un embrasement, qui consuma la plus grande partie de la ville du côté du Septentrion, & qui dura trois jours. Les ennemis de l'Empire l'attaquerent de tous côtés. Les Perses, les

Sarrasins & les Huns couroient & ravageoient les Provinces. Attila se fit plusieurs fois redouter, & Théodose fut forcé de faire avec lui une paix honteuse. Dieu irrité des péchés de son peuple, ne cessoit de le châtier & avoit toujours la main appesantie sur lui. Constantinople fut affligée d'une famine effroyable qui fut suivie de la peste. Il y eut, comme sous le regne d'Arcade, des tremblemens de terre qui ruinerent plusieurs villes. La terre s'entr'ouvrit & engloutit des bourgs entiers. On vit encore d'autres effets sensibles de la colere de Dieu.

III.

VII. Regne de Marcien. Mort de sainte Pulquerie.

Pulquerie avoit été utile à son frere, tant qu'il avoit voulu écouter ses conseils. Il n'avoit commencé à faire des fautes, & à voir son Empire s'affoiblir, que quand il eut donné plus d'autorité à quelques flatteurs, qu'aux sages avis de sa sœur. Cette vertueuse Princesse montra en toute occasion un grand zéle pour la foi Catholique. Ce fut elle qui engagea Théodose à convoquer le Concile d'Epheſe où Nestorius fut condamné. Les hérétiques s'en vengerent, en faisant naître de la mésintelligence entre elle & Eudoxie sa belle-sœur. Voyant alors qu'elle ne pouvoit plus être utile, elle se retira en une maison de campagne où elle mena une vie très-sainte. Elle seroit toujours restée dans cette retraite, si les pressans besoins de l'Eglise ne l'eussent obligée de venir à la Cour, pour travailler à ouvrir les yeux à l'Empereur qui favorisoit l'hérésie d Eutychés. Ce Prince mourut précisément alors; & Pulquerie ne pouvant gouverner par elle-même, jetta les yeux sur Marcien qui étoit alors le plus digne sujet qu'elle

pût choiſir. Pour ne point diviſer l'autorité dans le gouvernement, elle réſolut de l'épouſer, à condition cependant qu'il ne la regarderoit que comme ſa ſœur. Marcien qui avoit beaucoup de vertu y conſentit volontiers. Il fit de grands biens à l'Egliſe & à l'Etat. Il employa toute ſon autorité pour les intérêts de la Religion, renfermant toujours ſon zéle dans les bornes d'une ſage modération. On peut dire auſſi qu'il ſauva l'Empire de la ruine preſque inévitable, à laquelle ſon prédeceſſeur l'avoit viſiblement expoſé. Il ne regna que ſix ans, & laiſſa ſa mémoire en bénédiction dans l'Egliſe. A l'égard de Pulquerie, elle eut une mort auſſi ſainte que ſa vie l'avoit été, & elle ſe montra toujours digne des grands éloges que fit d'elle le Concile général de Calcedoine. Elle mourut l'an 453.

IV.

VIII. Regne de Léon. Fureur de Timothée Elure.

Le ſucceſſeur de Marcien dans l'Empire d'Orient fut Léon né en Thrace, qui fut élu l'an 457, & couronné par l'évêque Anatolius. Il régna près de dix-ſept ans. Dès le commencement de ſon regne, le parti d'Eutychés ſe releva en Egypte. Il y avoit un moine nommé Timothée, qui fut ſurnommé Elure, qui étoit prêtre, & s'étoit ſéparé des Catholiques auſſitôt après le Concile de Calcédoine. Il s'étoit joint à quelques évêques & à pluſieurs moines infectés de la même héréſie. Timothée alloit pendant la nuit autour des cellules des moines, & leur parlant au travers d'une canne creuſe, il les appelloit par leur nom, & leur diſoit qu'il étoit un Ange envoyé du ciel, pour les avertir de fuir la communion de Proterius. C'étoit l'évêque catholique d'Alexandrie, qui avoit été mis ſur ce Siége après l'éxil du fa-

meux Dioscore. Cet Ange prétendu ordonneit en même-temps aux moines d'élire pour évêque d'Alexandrie Timothée, qui n'étoit autre que lui-même. Les moines qui prirent l'imposture de cet ange de ténébres pour une véritable révélation, profiterent de la mort de Marcien pour faire ordonner Timothée & l'élever sur le Siége d'Alexandrie. Ce misérable se mit à la tête d'une troupe de séditieux, & devint le chef de tous les Eutychiens, dont le parti avoit toujours été puissant, malgré tout ce que Marcien & Pulquerie avoient fait pour l'affoiblir.

IX. Maux que font les Eutychiens.

Ces forcenés poursuivirent l'évêque Proterius jusques dans le Baptistere, où il s'étoit retiré comme dans un azile sacré. Pendant qu'il prioit, il fut tué d'un coup d'épée dans le ventre & percé de plusieurs autres coups. On traîna ensuite son cadavre dans toute la ville d'Alexandrie, & on le mit en piéces. Quelques-uns pousserent la barbarie jusqu'à goûter de ses entrailles. Ses membres furent brûlés & ses cendres jettées au vent. Après cela Timothée exerça toutes sortes de violences en Egypte, & causa à cette église des maux incroyables. Les Eutychiens étoient en si grand nombre & en si grand crédit, qu'on fut quelque temps sans pouvoir réprimer les horribles excès de Timothée. Il osoit demander la convocation d'un concile pour examiner celui de Calcédoine : & l'Empereur Léon avoit la foiblesse de consulter de tous côtés, pour sçavoir s'il devoit avoir égard à la demande de cet indigne usurpateur. Enfin il le fit chasser, & mettre en sa place Timothée Solophaciole, qui fut en paix jusqu'au commencement du regne de Zénon.

X. Malheurs de l'Empire.

L'Empereur Léon n'avoit ni science ni étude : mais on prétend qu'il ne manquoit ni d'esprit ni de prudence. Il étoit orthodoxe & menoit une vie fort réglée. On l'accuse de beaucoup d'avarice, & d'avoir été implacable dans sa colere. Sous son régne la ville d'Antioche fut presque entierement ruinée par un grand tremblement de terre, que l'on regarda avec raison comme une juste punition des crimes qui s'y commettoient. La ville de Constantinople fut aussi punie dans le même-temps, par un embrasement qui brûla huit de ses quartiers, & que saint Daniel Stylite avoit exhorté de prévenir par la pénitence. Léon mourut apres avoir regné près de dix-sept ans.

V.

XI. Regne de Zenon & de Basiliſque. Trouble dans l'Eglise d'Orient.

Zenon son gendre se fit déclarer Empereur, & aussi-tôt qu'il se vit le maître, il s'abandonna sans reserve à toutes ses mauvaises inclinations. Pendant qu'il étoit plongé dans les plaisirs & dans la débauche, son Empire étoit ravagé par les barbares. Zenon, plus barbare encore, achevoit de ruiner ses sujets, leur ôtant par violence le peu qui leur restoit. Aussi ne fut-il pas long-temps tranquile. Craignant d'être assassiné, il s'enfuit en Isaurie sa patrie. Basiliſque beau-frere de Léon se fit reconnoître Empereur & regna deux ans. Il ne valoit pas mieux que Zenon, & sa femme Zenonide l'engagea dans le parti des Eutychiens. Il rétablit Timothée Elure sur le Siége d'Alexandrie. Il vint à bout de faire condamner le Concile de Calcédoine par près de cinq cens évêques ; & dans toutes les Provinces, presque personne n'osoit s'opposer à ses violences. Mais Dieu mit des bor-

nes à ſes excès, & jetta un regard de compaſſion ſur ſon peuple. Le Patriarche Acace, les moines & le peuple de Conſtantinople, témoignerent beaucoup d'horreur pour la conduite de Baſiliſque. Ce malheureux Prince apprenant que Zénon revenoit d'Iſaurie & marchoit contre lui, vint dans l'égliſe révoquer tout ce qu'il avoit fait. Zénon étant en effet revenu, fut reçu à Conſtantinople; Baſiliſque ſe réfugia dans l'égliſe, & mit ſa couronne ſur l'autel. Zénon l'envoya avec ſa femme & ſon fils en Cappadoce, dans un château dont il fit murer la porte, & où ils moururent de faim. Zénon publia une loi, pour caſſer tout ce qui avoit été fait depuis ſon départ contre la Religion, & il écrivit au Pape Simplicius, qui dans ſa réponſe l'exhorta à témoigner à Dieu ſa reconnoiſſance de ſon rétabliſſement, en protégeant l'Egliſe & en empêchant qu'on ne donnât aucune atteinte à l'autorité du Concile de Calcédoine. L'Empereur en conſéquence fit dépoſer un nommé Pierre le Foulon Eutychien qui occupoit le Siége d'Antioche, & fit mettre en ſa place un homme vertueux nommé Etienne. Ce digne évêque fut tué par les hérétiques dans l'égliſe. Son corps fut traîné dans la ville, & jetté dans l'Oronte. L'Empereur ayant fait punir quelques-uns des auteurs d'un tel attentat, on élut pour ſuccéder à celui qui avoit été tué, un autre Etienne recommandable par ſa piété, comme ſon prédéceſſeur.

XII. Suite de ces troubles.

Martyrius, diſciple de S. Euthyme, fut élu Patriarche de Jeruſalem par un effet de la protection de Dieu ſur ſon Egliſe, & pluſieurs Abbés Eutychiens quitterent le ſchiſme & l'héréſie. Ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt que ne

ne sçachant pas trop bien ce qu'ils devoient faire, il tirerent au sort pour se déterminer à quitter le schisme ou à y persister. Après la mort de Timothée Elure, l'église d'Alexandrie fut replongée dans de nouveaux malheurs. Un nommé Jean Talaia en fut fait évêque. Mais Acace de Constantinople, irrité de n'avoir point reçu de lettre de lui, engagea l'Empereur à ne point souffrir d'autre évêque à Alexandrie, que celui qu'avoient élu les Eutychiens, & qui s'appelloit Pierre Monge. Acace fit promettre à celui-ci d'embrasser la vraie foi sur l'Incarnation ; mais malgré ses déclarations & ses promesses, il se conduisit toujours en ennemi de la doctrine Catholique. Le Pape qui connoissoit le caractere de Pierre Monge, ne voulut jamais consentir à son rétablissement. L'Empereur irrité de ce refus, chassa Jean Talaia qui se retira à Rome.

XIII. Henotique ou Edit d'union.

Caractere d'Acace.

Ce fut alors qu'Acace ne garda plus aucun ménagement, & qu'il fit faire à l'Empereur le fameux Edit d'union appellé du mot grec, Hénotique. La foi de l'Incarnation y étoit assez bien expliquée ; mais son venin étoit de ne faire aucune mention du Concile de Calcédoine. Acace étoit un politique & un homme d'accommodement. Il ne voyoit d'autre moyen de rétablir la paix, que d'accorder aux uns & aux autres une partie de ce qu'ils demandoient : aux Catholiques la doctrine, & aux schismatiques la suppression du Concile de Calcédoine. Pierre Monge fit paroître dans toute sa conduite depuis son retablissement, la plus insigne mauvaise foi. Il se jouoit de la Religion, & disoit le oui & le non indifféremment & selon les occasions où il se trouvoit. L'Empereur Zénon employoit son

autorité à faire recevoir son Edit d'union, & maltraitoit tous ceux qui étoient fermement attachés au Concile de Calcédoine. Le Pape Félix, qui sçavoit qu'Acace étoit le principal auteur de cette persécution, envoya deux Légats pour se plaindre de ce Patriarche. Ces Légats furent mis en prison, jusqu'à ce qu'ils eussent communiqué avec Pierre Monge & avec Acace. Plusieurs Abbés de Constantinople donnerent avis au Pape de la prévarication de ses Légats, & ils furent déposés à leur retour dans un Concile tenu à Rome.

XIV. Le Pape condamne Acace.

Ensuite le Pape procéda à la condamnation d'Acace dans un Concile d'Italie. Nous n'oserions dire que saint Augustin eût été si vite dans une affaire de cette importance, & qui pouvoit avoir de si grandes suites. Acace appuyé de la protection de l'Empereur, compta pour rien la sentence du Pape ; il n'en devint que plus furieux : il ôta des Dyptiques le nom du Pape lui-même, & fit déposer par-tout l'Orient un grand nombre d'évêques orthodoxes auxquels il en fit substituer d'hérétiques. L'évêque légitime d'Antioche fut chassé, & Pierre le Foulon rétabli. En Egypte Pierre Monge gagna des évêques & des abbés, & fit bannir ceux qui refuserent d'entrer dans ce malheureux accommodement. Acace mourut en 488, & Dieu, pour faire un peu respirer l'Eglise d'Orient accablée de tant de maux, fit élire pour remplir le Siége de Constantinople, Euphemius Prêtre orthodoxe, très-sçavant & très-vertueux. Le nouveau Patriarche écrivit au Pape Félix, & mit son nom dans les Dyptiques. Il en effaça celui de Pierre Monge, & se sépara de sa communion, parce qu'il se déclaroit ouvertement contre la

Concile de Calcédoine, auquel Euphémius étoit sincérement attaché.

V I.

XV. Regne d'Anastase.

Zénon mourut l'an 491 après avoir régné dix-sept ans, & Anastase âgé de plus de soixante ans lui succéda, & en régna vingt-sept & quelques mois. Il donnoit beaucoup de temps à la priere, il jeûnoit souvent, & faisoit d'abondantes aumônes. Il passoit néanmoins pour hérétique. Sa mere étoit Manichéenne & son frere Arien. Le Patriarche Euphemius ne voulut le couronner, qu'après qu'il lui eut donné un Ecrit par lequel il promettoit de recevoir le Concile de Calcédoine, & de ne rien innover dans la Religion. Comme il faisoit profession de préférer la paix à tout, il laissa toutes les églises dans l'état où il les trouva. Chaque évêque regardoit le Concile de Calcédoine comme il vouloit. Les uns le recevoient, les autres l'anathématisoient, plusieurs ne se déclaroient point. Cette liberté, bien loin de procurer la paix, remplit l'Eglise de divisions : car les Orientaux ne communiquoient point avec les Occidentaux, & étoient eux-mêmes divisés entre eux.

XVI. S. Euphemius s'efforce de remédier aux maux de l'Eglise d'Orient.

Euphemius étoit sensiblement touché de tous ces maux, & il tâchoit d'y apporter tous les remédes qui étoient en son pouvoir. Ayant appris que Gélase avoit été mis sur le Siége de Rome après la mort de Félix, il lui écrivit pour lui représenter les raisons qui devoient l'engager à user de condescendance, & à ne pas rompre de communion avec ceux qui condamnoient Eutychés & recevoient le Concile de Calcédoine ; qu'Acace étant mort, il falloit l'abandonner au jugement de Dieu, sans

vouloir exiger sa condamnation comme une condition nécessaire à la paix ; qu'au reste l'excommunication prononcée contre lui par Félix étoit une entreprise extraordinaire, & qu'on auroit dû procéder avec moins de précipitation dans une affaire de cette conséquence. Le Pape Gélase tint ferme à refuser sa communion à Euphemius, quoiqu'il ne pût lui faire d'autre reproche, que de refuser de condamner publiquement la mémoire d'Acace. Etoit-ce ainsi que devoit être traité un Patriarche si bien intentionné & si zélé pour la foi ? En même-temps que le Pape lui refusoit sa communion, les hérétiques & les schismatiquet travailloient à le perdre dans l'esprit de l'Empereur. Ce Prince fit assembler les évêques qui étoient à Constantinople, & les engagea à déposer Euphemius. Ces Evêques eurent même la lâcheté de l'excommunier, par complaisance pour Anastase.

XVII. Triste état de l'église d'Orient.

On mit Macédonius en la place d'Euphémius, qui fut exilé en Paphlagonie. Les évêques d'Alexandrie & d'Antioche approuverent la déposition d'Euphémius ; mais Elie de Jérusalem qui avoit été disciple de saint Euthyme, ne voulut jamais l'approuver, & refusa constamment de communiquer avec les ennemis du Concile de Calcédoine. Comme Macédonius mis en la place d'Euphémius, étoit attaché à la vraie foi, Elie communiqua avec lui, en même-temps qu'il se déclaroit contre l'injuste déposition d'Euphémius. Elie aimoit la bonne doctrine, & avoit du zéle pour soutenir l'autorité du Concile de Calcédoine, mais il n'approuvoit point l'extrême sévérité du Pape, qui exigeoit absolument que l'on ôtât des Dyptiques le nom d'Acace. Après

la mort de Pallade, Patriarche schismatique d'Antioche, on lui donna pour successeur Flavien qui suivit en tout la conduite d'Elie de Jérusalem, n'étant en communion qu'avec lui & avec Macédonius : ce qui irrita très-fort l'Empereur contre ces deux Patriarches, qui devenoient ainsi le centre auquel se réunissoient ceux dont la foi étoit pure dans l'Eglise Grecque. Tel étoit l'état de l'Eglise & de l'Empire d'Orient à la fin du cinquiéme siécle.

VII.

XVIII. Regne d'Honoré fils du grand Théodose en Occident.

Honoré, qui après la mort du grand Théodose son pere, eut pour son partage l'Empire d'Occident, fut pendant sa minorité sous la conduite de Stilicon. On ne parle pas beaucoup de ses bonnes ni de ses mauvaises qualités. On dit que sa chasteté étoit admirable & sa foi très-pure. Son amour pour l'Eglise paroît par les loix qu'il fit contre les hérétiques & contre les payens, & il témoigna du zéle pour l'innocence opprimée dans l'affaire de saint Chrysostome, ayant écrit plusieurs fois à l'Empereur Arcade en faveur de cet illustre persécuté, & contre les violences du fameux Théophile d'Alexandrie. Mais on prétend qu'il étoit foible & léger dans ses résolutions. Toute sa conduite & l'histoire de son régne donnent lieu de croire, qu'il n'avoit ni la vigueur ni la capacité nécessaire pour gouverner un Empire ; & il est rare, dit M. de Tillemont, que ceux qui ont la conduite des affaires sous un jeune Prince, s'appliquent à le rendre capable de commander, parce que peu préférent leur devoir à leur ambition.

On ne vit autre chose sous le foible régne

d'Honoré, que les préludes des jugemens terribles que Dieu alloit exercer sur l'Occident. Stilicon fut accusé d'avoir attiré les barbares qui commençoient à ravager l'Empire, & d'avoir voulu ôter le diadême à Honoré pour le faire passer à son fils Eucher qui étoit paien. Celui-ci pour s'attacher les idolâtres, promettoit de relever les temples & d'affoiblir les Chrétiens. Cette conspiration fut découverte, & Stilicon fut tué aussi-bien que son fils.

XIX. Irruption des Barbares. Désolation effroyable. Martyrs.

Dès le commencement du cinquiéme siécle, les Vandales & les Alains passerent le Rhin, & entrerent dans les Gaules. Les Quades, les Sarmates, les Gepides, les Herules, les Saxons & les Allemans les aiderent à ravager tout ce qui est entre le Rhin, l'Océan, les Alpes & les Pyrenées. Mayence fut prise & ruinée, & plusieurs milliers de personnes massacrées dans l'église. Vormes fut ruinée après un long siége. Reims, Amiens, Arras, Terrouanne, Tournai, Spire, Strasbourg, devinrent des villes Germaniques. L'Aquitaine, la Novempopulanie, les Provinces Lyonnoise & Narbonnoise, tout fut ruiné, à la réserve de peu de villes. C'est ainsi qu'en parle saint Jérome, qui regrette particuliérement Toulouse, se plaignant de ce que les femmes nobles & les vierges avoient été le jouet des Barbares, les évêques pris, les prêtres & les clercs tués, les églises renversées, les chevaux attachés aux autels, les Reliques déterrées. J'ai vû dans les villes, dit Salvien, les corps morts de l'un & de l'autre sexe, nuds, déchirés par les chiens & par les oiseaux, infecter les vivans qui restoient. Comme ces Barbares étoient encore payens, ils firent un grand nombre de Martyrs. L'Eglise honore S.

Nicaise de Reims, & plusieurs autres, mis à mort par les Vandales. Treves fut pillée jusqu'à quatre fois, & son évêque Valentin fut tué. A Semur en Bourgogne saint Florentin; à Auxerre saint Fraterne évêque fut martyrisé le jour même de son sacre. A Langres S. Didier & plusieurs autres souffrirent le martyre en divers lieux des Gaules.

XX. Alaric va piller Rome.

Après la mort de Stilicon, les Goths qui servoient dans les armées Romaines, furent maltraités, comme ayant été d'intelligence avec lui. Ils se réunirent sous Alaric le plus puissant de leurs chefs, qui avoit servi sous le grand Théodose, & qui étoit revêtu des dignités Romaines. Il se sentit pressé intérieurement d'aller piller Rome, & il se croyoit en cela l'instrument de la vengeance divine. Il l'assiégea si étroitement, qu'il n'y entroit plus de vivres, & que la famine & la peste commençoient à y faire d'effroyables ravages. On traita avec ce Barbare, & les Romains se rachetèrent par leurs richesses, en lui faisant des présens qui les épuisèrent. La paix ne s'étant point faite entre Honoré & Alaric, comme les Romains l'avoient fait espérer à Alaric; il vint assiéger Rome une seconde fois, & obligea les Romains de déclarer Empereur Attale Préfet de Rome. Alaric s'accommoda ensuite avec Honoré; mais il le fit déposer la même année. Croyant avoir après cela une nouvelle raison de rompre avec le foible Empereur, il mit encore le siége devant Rome, la prit par trahison & l'abandonna au pillage, ordonnant néanmoins, par respect pour saint Pierre, que son église du Vatican fût un lieu de sûreté.

XXI. Circonstance

C'est ainsi que Dieu tempéroit par des adou-

très-remarquable du pillage de Rome.

ciſſemens dont on ne trouve point d'exemple dans les autres guerres, les juſtes rigueurs par leſquelles il puniſſoit les péchés de Rome. On avoit caché dans une maiſon éloignée de l'égliſe de ſaint Pierre, tous les vaſes & les tréſors de cette célébre égliſe. Alaric ordonna qu'on les y reportât avec eſcorte. C'étoit un ſpectacle auſſi admirable que nouveau, de voir paſſer à la vue de tout le monde tous ces vaſes d'or & d'argent, portés chacun ſur la tête par autant de différentes perſonnes, & les Goths l'épée nue à la main, eſcorter, non-ſeulement les richeſſes temporelles de l'égliſe, mais encore beaucoup de Chrétiens qui ſe joignoient à cette pompe ſi ſinguliere pour ſauver leur vie. Peu de perſonnes profiterent des châtimens que Dieu exerçoit ſur ſon peuple, & des faveurs par leſquelles ils les adouciſſoit. S. Auguſtin ſe plaignoit comme d'un déſordre inconcevable, de ce que ceux qui avoient pû à peine ſe ſauver de la mort dans le ſac de Rome, n'étoient pas ſi-tôt arrivés en quelque grande ville, qu'on les voyoit courir aux ſpectacles, tant ils étoient inſenſibles à tous les moyens par leſquels Dieu les rappelloit à lui.

Endurciſſement d'un grand nombre de Chrétiens.

XXII. Jugemens de Dieu ſur l'Empire d'Occident.

Le doigt de Dieu avoit cependant ſi viſiblement paru dans ce grand événement, qu'il falloit être ſtupide pour ne l'y point remarquer. Car Dieu voulut faire par lui même, ce que les hommes qui étoient les inſtrumens de ſa colere, n'avoient pû exécuter. En effet, comme il étoit au-deſſus du pouvoir des hommes de brûler des poutres d'airain, & de renverſer des édifices qui paroiſſoient inébranlables; en même-temps que les Goths pilloient la ville, les foudres tomboient ſur ce qu'elle

avoit de plus beau & de plus solide ; ensorte que le feu du ciel détruisit ce que le feu des ennemis n'avoit pû consumer. M. Bossuet dans son explication de l'Apocalipse, applique ce livre mystérieux, dans un premier sens, qui, comme nous l'avons dit, n'exclut point les autres, à la prise de Rome dont nous venons de parler. Ce châtiment terrible donna le dernier coup à l'idolatrie, & vengea le sang de tant de Saints qui avoit été répandu dans cette Babylone. Il fut aussi le prélude de la chûte de l'Empire d'Occident.

VIII.

XXIII. Mort de l'Empereur Honoré.

L'Empereur Honoré mourut d'hydropisie à l'âge de trente-neuf ans, après en avoir régné près de vingt-neuf. Il avoit chassé, peu de temps avant sa mort, sa sœur Placidie de Ravenne, où il tenoit sa Cour, & elle s'étoit réfugiée à Constantinople avec ses enfans. Avant que la nouvelle de sa mort y fût arrivée, Jean, premier Sécrétaire, se fit reconnoître à Ravenne, & y régna un an & demi, soutenu par le Maître de la milice. Il voulut aussi se faire reconnoître en Afrique : mais le Comte Boniface lui résista, soutenant fidélement le parti de la Princesse Placidie & de ses enfans. L'Empereur Théodose le jeune les soutint aussi, & déclara César le jeune Valentinien fils de Placidie & de Constantius. Théodose envoya des troupes en Italie qui défirent & tuerent Jean, & Valentinien fut reconnu Empereur d'Occident n'étant âgé que de sept ans. On publia dès le commencement de son régne plusieurs loix en faveur de l'Eglise. Placidie devoit en partie l'Empire à la fidélité & au courage de Boniface Comte d'Afrique, qui par ses excellentes qualités

Régne de Valentinien III.

Nouvelle irruption des Barbares.

étoit la joye de l'Eglise & le principal appui de l'Etat. Aéce qui avoit aussi de grands talens, travailla à le mettre mal dans l'esprit de Placidie, qui se laissa prévenir & le traita comme un homme dont la fidélité auroit été suspecte. Quand elle eut appris l'intrigue d'Aéce, elle retint son indignation, parce qu'elle avoit besoin de ce grand Capitaine pour soutenir les affaires désespérées de l'Empire; mais elle fit prier Boniface de quitter les Barbares avec qui il s'étoit uni après sa disgrace, malgré les fortes remontrances de saint Augustin, & de venir au secours de l'Empire.

XXIV. Désolation de l'Afrique.

Boniface ayant reconnu qu'il ne pouvoit jamais y avoir de raison légitime d'abandonner son Souverain pour se joindre à ses ennemis, fit ce qu'il put pour réparer sa faute. Il attaqua les Barbares avec le secours qu'on lui envoya de Rome & de Constantinople; mais les Romains furent vaincus, & les Vandales demeurerent en Afrique, la ravageant impunément. Cette désolation rendit très-amer à S. Augustin le dernier temps de sa vie, & il étoit pénétré de douleur en voyant les maux effroyables dont cette Province fut affligée, & dont Possidius témoin oculaire, nous fait une si triste peinture. De ce grand nombre d'églises d'Afrique, auparavant si florissantes, à peine en restoit-il trois qui ne fussent pas ruinées, Hyppone, Cyrthe, & Carthage. Encore saint Augustin eut-il l'affliction de voir Hyppone assiégée pendant la maladie dont il mourut. Peu de temps après sa mort, Carthage fut prise & pillée. L'an 432 Hippone fut brûlée, après avoir été long-temps assiégée & avoir été abandonnée par ses ha-

bitans. Genseric Roi des Vandales travailla à détruire la Religion Catholique dans les Provinces dont il s'étoit rendu maître, & à y établir l'Arianisme. Il chassa les évêques de leurs églises, & fit plusieurs Martyrs.

XXV. Prise de Carthage.

Salvien rapporte la prise de Carthage comme un exemple illustre de la vengeance divine. Car cette grande ville étoit plongée dans toutes sortes de vices, malgré les secours spirituels que Dieu avoit donnés à ses habitans, dans la personne de tant de saints évêques, qui avoient été l'ornement & la gloire de toute l'Eglise. Les Vandales firent cesser les désordres les plus grossiers : car ces Barbares avoient horreur des impudicités si communes chez les Romains. Les Goths blâmoient aussi les infamies qui se commettoient dans la plûpart des villes, & ne pouvoient concevoir comment des peuples qui se vantoient d'être si instruits & si policés, pouvoient s'abandonner à des plaisirs qui ne conviennent qu'à des animaux immondes, & se plonger dans la boue des plus sales voluptés. Les Barbares firent donc cesser ces désordres, & réprimerent les excès qui jusqu'alors avoient été tolérés.

XXVI. Etat déplorable de l'Empire d'Occident.

Salvien dit que les Vandales, avant que d'aller en Afrique, étoient absolument maîtres de l'Espagne, & qu'ils en sortirent de leur plein gré. Dieu qui les y avoit amenés pour punir les péchés des Espagnols, les en fit sortir de même pour punir ceux des Africains. Ces Barbares reconnoissoient eux-mêmes qu'ils y étoient conduits, moins par leur inclination que par un ordre secret de Dieu. Les Romains rentrerent dans les Provinces que les Vandales quitterent dans l'Espagne,

jusqu'à ce qu'ils en furent chassés par les Suéves, & les Suéves par les Goths. Salvien se plaint vivement, de ce que les châtimens les plus rigoureux & les miseres les plus effroyables ne corrigeoient point les peuples. Les Barbares étoient maîtres d'une partie considérable des Gaules & de toute l'Espagne; l'Italie avoit été ravagée plusieurs fois, Rome assiégée & pillée, la Sicile & la Sardaigne ruinées, l'Afrique assujettie aux Vandales; tous ces maux accabloient les Romains sans qu'ils se corrigeassent. Salvien admire particulierement l'aveuglement des habitans de Treves, qui après avoir été saccagés trois fois, & dans le temps même que leur ville étoit toute remplie de corps morts, demandoient les spectacles. Cologne étoit exempte de ce déréglement, parce qu'elle étoit pleine de François qui l'avoient prise, non pour la ruiner, mais dans le dessein de se la conserver.

Cependant Valentinien n'avoit que l'ombre de la dignité Impériale. Il avoit été élevé dans une molesse & une délicatesse de femme, & sa conduite répondoit à une telle éducation. Bien loin de recouvrer ce que son prédécesseur avoit perdu, il acheva de perdre le peu qui lui étoit resté en Afrique & dans l'Illirie. Il se brouilla avec le Patrice Aéce, & ils en vinrent à une rupture ouverte, par les artifices de Maxime & de l'eunuque Heraclius qui gouvernoit ce foible Empereur. La chose alla si loin, que Valentinien tua lui-même Aéce dans son Palais. Mais ce Prince mou & voluptueux avoit irrité Maxime par l'outrage qu'il avoit fait à sa femme; & l'indignation que Maxime en conçut, le porta à

le faire tuer au milieu de Rome, sans que personne se mît en peine de le défendre. C'étoit l'an 455. Telle fut la fin de l'Empereur Valentinien III. le dernier de la race du grand Théodose. Il étoit âgé de trente-six ans, & en avoit regné vingt-neuf.

IX.

XXVII. Maxime, Empereur.

Maxime fut aussi-tôt reconnu Empereur. Il avoit été deux fois Consul, & descendoit de Maxime qui usurpa l'Empire du temps du grand Théodose. Comme sa femme étoit morte, il contraignit Eudoxie veuve de Valentinien, de l'épouser. Mais quand elle eut découvert qu'il étoit l'auteur de la mort de Valentinien, elle en eut un tel dépit, qu'elle envoya en Afrique à Genseric Roi des Vandales de grands présens, l'invitant à venir à Rome dont il se rendroit aisement le maître. Genseric n'y manqua pas; & sur le bruit de sa venue, plusieurs des nobles & du peuple se retirerent de Rome. Maxime songeoit à en sortir lui-même, permettant à tout le monde d'en faire autant; mais sa lâcheté l'ayant rendu mépriſable, des serviteurs de Valentinien le tuerent, le mirent en piéces, & jetterent ses membres dans le Tibre le troisiéme mois de son regne. Genseric arriva quelques jours après, & trouva Rome sans défense.

XXVIII. Pillage de Rome. Avitus Empereur.

Le Pape saint Léon obtint par ses prieres qu'il se contentât du pillage, & qu'il s'abstînt des meurtres & des incendies. Rome fut donc pillée en pleine liberté pendant quatorze jours. Entre le richesses immenses qui furent enlevées de Rome, étoient les vases sacrés que Tite avoit autrefois apportés de Jérusalem. On emmena plusieurs milliers de captifs. L'Impératrice Eudoxie qui avoit appellé Gen-

ſeric, fut conduite à Carthage avec ſes deux filles Eudoxie & Placidie : Genſeric maria Eudoxie à ſon fils Huneric, & renvoya quelque temps après Placidie à Conſtantinople avec l'Impératrice ſa mere. Deux mois & demi après le pillage de Rome, Avitus fut élu Empereur dans les Gaules, où il étoit Prefet du Prétoire, & où il avoit été déclaré Maître de la milice par Maxime. Mais l'année ſuivante 456 Avitus étant venu en Italie, fut vaincu par Ricimer & ordonné évêque de Plaiſance. Il mourut peu de temps après. C'eſt à cette révolution & au pillage de Rome que ſaint Proſper finit ſa Chronique l'an 455.

XXIX. Charité de l'évêque de Carthage pour les captifs Romains.

Les captifs amenés de Rome à Carthage, furent charitablement ſecourus par Deogratias, qui y avoit été ordonné évêque en 454 à la priere de l'Empereur Valentinien après une longue vacance. Les Vandales & les Maures partageant entre eux ces pauvres eſclaves, ſéparoient les femmes d'avec les maris, & les enfans d'avec leurs parens. Le ſaint Evêque voulant empêcher ce déſordre, entreprit de les racheter & de les mettre en liberté. Pour cet effet, il vendit tous les vaſes d'or & d'argent qui ſervoient aux égliſes. Comme il n'y avoit point de lieux aſſez ſpacieux pour contenir cette multitude, il y deſtina deux grandes égliſes, qu'il fit garnir de lits & de paille, ordonnant chaque jour tout ce qu'il falloit donner à chacun. Il y avoit beaucoup de malades à cauſe des mauvais traitemens, de la ſervitude, & de l'air de la Mer auquel il n'étoient point accoutumés. Le ſaint évêque les viſitoit ſans ceſſe avec des médecins, & les faiſoit traiter en ſa préſence. La nuit même il parcouroit les lits, & ſe don-

noit beaucoup de peine malgré sa grande vieillesse. Les Ariens envieux de sa vertu voulurent le faire périr par divers artifices dont Dieu le délivra. Il mourut après avoir été trois ans seulement Evêque de Carthage. Les captifs Romains croyoient à sa mort être de nouveau retombés en servitude. Le Roi Genseric défendit qu'on lui donnât un successeur, & qu'on ordonnât des évêques dans plusieurs Provinces. Ainsi les évêques manquant peu à peu, au bout de trente ans ils étoient réduits à trois.

XXX. Courage d'un saint Martyr.

Il y eut alors plusieurs Confesseurs, & un grand nombre de Martyrs. Je ne parlerai que d'un seul, pour ne point m'écarter de mon plan. Satur, intendant de la maison d'Huneric, parloit librement contre l'Arianisme. Un diacre Arien le dénonça, & Huneric le pressa d'embrasser l'Arianisme, le ménaçant, s'il n'obéissoit, de lui ôter sa maison, ses biens, ses esclaves, ses enfans, sa femme même, & de la faire épouser en sa présence à un misérable esclave. Satur demoura ferme dans sa foi; mais sa femme à son insçu demanda du temps. Elle vint le trouver en un lieu où il prioit à l'écart : elle avoit ses habits déchirés, les cheveux épars; ses enfans l'accompagnoient, & elle tenoit entre ses bras une petite fille qui tétoit encore. Elle la jetta aux pieds de son mari, sans qu'il s'en apperçût; & lui embrassant les genoux, elle lui dit : Ayez pitié de vous, de moi, & de nos enfans; ne les réduisez pas à la servitude : nous sommes d'une famille noble; ne m'exposez pas moi-même à un mariage infâme de votre vivant. Dieu voit bien que ce que vous accordez au Roi sera un effet de la violence,

& que votre volonté n'y aura point de part. Satur lui répondit par ces paroles de Job : Vous parlez comme une femme insensée. Si vous m'aimiez, vous ne tâcheriez pas de me faire périr pour l'éternité. Que l'on fasse ce que l'on voudra ; je ne perdrai jamais de vûe ces paroles de l'Evangile : Quiconque ne quitte pas sa femme, ses enfans, ses terres, sa maison, ne peut être mon disciple. On le dépouilla de tout, & on le réduisit à la mendicité, avec défense même d'aller ailleurs.

XXXI. Persécution de Genseric.

Ensuite Genseric fit fermer l'église de Carthage, & bannit en divers lieux les prêtres & les autres ministres : car il n'y avoit point d'évêque. Ce barbare fit encore beaucoup de maux aux Catholiques de plusieurs autres provinces. Il affligea l'Espagne, l'Italie, surtout la partie méridionale ; la Sicile, la Sardaigne, l'Epire, la Dalmatie. Car s'étant fortifié par le secours des Maures après la mort de Valentinien ; il envoyoit tous les ans au printemps des vaisseaux faire des descentes, tantôt en Italie, tantôt en Sicile, tantôt dans les provinces de l'Empire d'Orient, pillant par-tout, emmenant un grand nombre de captifs, & ruinant des villes entieres.

X.

XXXII. Hûte de l'Empire d'Occident.

Après la défaite d'Avitus, Majorien fut déclaré Empereur à Ravennes, & quatre ans après il fut déposé & tué par Ricimer, & Severe fut mis en sa place. Mais le même Patrice Ricimer qui gouvernoit sous son nom, le fit empoisonner. On convint que Léon Empereur d'Orient enverroit Anthémius, qui seroit reconnu Empereur d'Occident, & qui donneroit sa fille en mariage à Ricimer. An-

thémius, que l'on croyoit propre à relever l'Empire, vint donc en Italie : mais après avoir régné cinq ans, il fut tué par ordre de Ricimer ſon gendre, qui mourut lui-même de maladie cinq ſemaines après, l'an 472. Anicius Olybrius, qui avoit épouſé à Conſtantinople Placidie, fille de Valentinien III. fut reconnu Empereur d'Occident, mais il mourut la même année. Glicerius, qui prit enſuite le titre d'Empereur, ne régna que quinze mois ; il fut dépoſé & ordonné évêque de Salone en Dalmatie. On élut en ſa place Jules Nepos qui regna quatorze mois & fut relegué dans la Dalmatie. Alors le Patrice Oreſte, que Nepos avoit fait Maître de la milice, fit reconnoître Empereur ſon fils Romulus ou Momyle, autrement nommé Auguſtule, qui ne regna que dix mois. Car ceux du parti de Nepos appellerent en Italie Odoacre Roi des Herules, qui étoit en Pannonie. Il ſe rendit maître de Rome le 23 d'Août 476. Il fit mourir Oreſte à Plaiſance, & envoya le jeune Auguſtule à une petite ville de la Campanie. Ainſi finit l'Empire d'Occident ; car Odoacre ne prit ni le titre d'Empereur, ni la pourpre & les ornemens Imperiaux, mais ſeulement le nom de Roi d'Italie.

XXXIII. L'Empire en proye aux Barbares.

Le reſte de l'Occident obéiſſoit à divers Rois barbares : l'Afrique aux Vandales ; l'Eſpagne & une grande partie des Gaules aux Goths ; le reſte des Gaules aux Bourguignons & aux François ; & une partie de la grande Bretagne aux Anglois-Saxons. Les François & les Anglois étoient encore idolâtres ; tous les autres étoient Ariens. Le Patrice Ricimer, qui avoit été ſi long-temps maître de la milice à Rome, étoit auſſi Goth

& Arien, & il avoit pris l'égliſe de Ste. Agathe pour les aſſemblées des Ariens. Mais l'Egliſe, indépendante des révolutions temporelles, ſe ſoutenoit au milieu de ces déſordres, comme elle avoit fait ſous les perſécutions des trois premiers ſiécles. S. Severin célébre ſolitaire, qui demeuroit ſur le Danube près de Vienne en Norique, aujourd'hui l'Autriche, avoit prédit à Odoacre la gloire dont il jouiroit en Italie. Ce Barbare avoit viſité le ſaint ſolitaire, dont la cellule étoit ſi baſſe, qu'Odoacre qui étoit un jeune homme de fort haute taille, ſe baiſſa pour ne point toucher au toit. Saint Severin lui avoit prédit devant pluſieurs perſonnes, qu'il regneroit près de quatorze ans.

XXXIV. Fléaux de Dieu ſur l'Empire d'Occident.

Outre les malheurs des guerres & les ravages que les barbares faiſoient par-tout, Dieu faiſoit encore paroître d'autres ſignes de ſa colere. Car en même-temps que les peuples du Nord ruinoient les provinces, & alloient par-tout où Dieu les envoyoit exercer ſes juſtes vengeances ; les grêles, la famine, les maladies, la peſte, les tremblemens de terre achevoient de perdre ce que les barbares avoient épargné. Les ſaints évêques tâchoient de faire ſervir ces maux extérieurs au bien ſpirituel des Chrétiens & au changement de leurs mœurs ; mais ni les fléaux de Dieu, ni les vives exhortations de ſes miniſtres, n'étoient pas capables de faire impreſſion ſur les peuples.

XI.

XXXV. Egliſe d'Afrique cruellement perſécutée par les Vandales.

Genſeric Roi des Vandales étant mort, après avoir exercé les Catholiques par une perſécution longue & cruelle, Huneric ſon fils aîné lui ſuccéda. A la priere de l'Empereur Zenon & de Placidie dont Huneric avoit

épousé la sœur, il permit d'ordonner un évêque à Carthage, qui en étoit privée depuis vingt quatre ans. Eugene fut élu & sacré, avec une joye incroyable du peuple. Il s'attira bien-tôt l'amour & la vénération de tout le monde par son rare mérite & par son éminente sainteté. Mais cette espéce de répit ne dura pas long-temps. Huneric naturellement cruel commença la persécution, en faisant souffrir aux Catholiques divers supplices, qui n'étoient encore que le prélude de la persécution générale qui devoit suivre, & dont plusieurs fidéles furent instruits par des visions, qu'on regarda comme des avertissemens du ciel. Huneric ordonna d'abord que personne n'exerçât aucune fonction publique sans être Arien; & un grand nombre de Catholiques abandonnerent volontiers leurs charges pour conserver leur foi. Le Roi les fit ensuite chasser de leurs maisons, les dépouilla de leurs biens, & les relegua en Sicile & en Sardaigne. Quelque temps après, il envoya en éxil environ cinq mille tant évêques que prêtres, diacres & autres Catholiques. L'on voyoit parmi ces saints éxilés, des enfans qui montroient une foi vive & un courage merveilleux. On les enferma dans une étroite prison, où ils étoient entassés l'un sur l'autre, sans avoir aucun espace pour satisfaire aux néceſſités naturelles : ce qui produisit bien-tôt une infection & une horreur plus insuportable que tous les tourmens. On ne pouvoit y entrer, sans enfoncer dans l'ordure jusqu'aux genoux.

Saint Eugene évêque de Carthage.

Enfin on les tira d'un lieu si affreux pour les faire marcher. Le peuple accouroit de tous côtés pour voir les saints Confesseurs; & les

XXXVI. Suite de la persecution d'Huneric Arien.

fidéles couvroient les montagnes & les vallées, portant des cierges & jettant leurs enfans aux pieds des exilés pour recevoir leur bénédiction. On les faisoit marcher nuit & jour; & quand les enfans ou les vieillards n'en pouvoient plus, on les piquoit avec des dards, ou on leur jettoit des pierres pour les presser & les obliger d'avancer. On traînoit comme des bêtes mortes par des lieux rudes & pierreux, ceux qui ne pouvoient marcher, & leurs membres étoient tout déchirés. Plusieurs moururent en chemin. Les autres arriverent dans le désert, où on leur donna pour nourriture de l'orge comme à des chevaux. Ensuite Huneric ordonna aux évêques Catholiques d'avoir une conférence publique avec les Ariens, & de prouver par l'Ecriture la vérité de leur doctrine. Le dessein des Ariens étoit de demander dans cette conference en quel endroit de l'Ecriture se trouvoit le mot de Consubstantiel. Saint Eugene ne sçavoit pas s'il devoit ainsi exposer la vérité aux blasphémes des hérétiques, & il craignoit de compromettre la cause commune de l'Eglise. Les autres évêques, aussi-bien que S. Eugene, furent pénétrés de douleur, de n'avoir pu faire échouer ce projet de conférence: mais Dieu les consola par un miracle éclatant. Un aveugle, connu de toute la ville de Carthage, s'adressa avec foi à saint Eugene. Le saint évêque fit le signe de la croix sur ses yeux, & l'aveugle recouvra aussi-tôt la vue. Le Roi voulut lui-même examiner le miracle & se convaincre de la vérité du fait. Les Ariens furent crnfondus, sans être convertis. Ils persuaderent à Huneric, que ce prodige ne pouvoit être attribué qu'au dé-

non. Ils rompirent la conférence, ayant vû l'avantage qu'y avoient les Catholiques. Les évêques n'en retirerent que de mauvais traitemens ; il y eut un ordre de donner à chacun un certain nombre de coups de bâton, & ils furent envoyés en éxil au nombre de quatre cens soixante-six.

XXXVII. Courage des martyrs.

Saint Eugene, avant que de partir, écrivit aux fidéles une lettre pleine d'un feu & d'une vigueur vraîment Apostolique. En même temps on fit fermer toutes les églises : on envoya des bourreaux par toute l'Afrique avec ordre de n'épargner personne, ni âge, ni sexe, ni condition, & de tourmenter sans fin ceux qui résisteroient. On faisoit mourir les uns à coups de bâton ; on pendoit, & on brûloit les autres ; on dépouilloit les femmes, & sur-tout les nobles, pour les faire souffrir publiquement. On vit une mere encourager au martyre son fils encore tout jeune, & témoigner être au comble de sa joye, en voyant qu'il avoit eu le bonheur de souffrir la mort pour Jesus-Christ. Une multitude de Catholiques souffrirent les plus longs & les plus cruels supplices avec un courage admirable. Ily en eut plusieurs à qui on coupa la langue jusqu'à la racine, & qui non-seulement n'en moururent pas, ce qui étoit déja un miracle, mais même qui parlerent aussi-bien qu'auparavant. Ce miracle éclatant a été attesté par tant & de si sûrs témoins, qu'il faut douter de tout, si l'on refuse d'y ajoûter foi.

XXXVIII. Fureur des Ariens.

Saint Eugene étant déja en éxil, on bannit aussi tout le Clergé de Carthage, composé de plus de cinq cens personnes, après leur avoir fait souffrir divers tourmens. Le saint évêque touché des afflictions de son église,

travailloit à appaiſer Dieu par la pénitence. Il portoit un cilice, & couchoit ſur la terre couverte ſeulement d'un ſac. Douze jeunes gens qu'on vouloit épargner à cauſe de leur belle voix, refuſerent conſtamment de ſe ſéparer de ceux qu'on tourmentoit. Les évêques & les prêtres Ariens alloient par-tout comme des furieux avec de l'eau, pour baptiſer par force les Catholiques. Ils s'imaginoient avoir remporté une belle victoire, quand ils avoient arroſé quelqu'un, en lui diſant qu'il étoit rebaptiſé. Pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe craignant la violence de cette perſécution, ſe retirerent dans des déſerts, & y moururent de faim & de froid. Il y eut en ce même-temps par toute l'Afrique une ſéchereſſe extrême, qui cauſa une grande famine & enſuite la peſte. Ces fléaux furent regardés comme une punition divine de la perſécution. On regarda de même la mort d'Huneric, qui après avoir regné huit ans, mourut d'une maladie de corruption, fourmillant de vers & tombant par piéces.

XII.

XXXIX. Etat des Gaules. Pharamond, Clodion, Merovée, Childeric, Clovis, Sainte Clotilde.

Les François étoient une nation Germanique, connue depuis plus de 200 ans. Ayant paſſé le Rhin, ils entrerent dans les Gaules, & commencerent à s'y établir vers l'an 420 ſous la conduite de Pharamond que l'on compte pour leur premier Roi. Clodion lui ſuccéda; à celui-ci Merovée, qui aida à chaſſer Attila des Gaules & vint juſqu'à la Seine. Son fils Childeric régna après lui & s'avança juſqu'à la Loire. Clovis ſuccéda à Childeric ſon pere vers la fin du cinquiéme ſiécle. On connoit ſi peu d'événemens des quatre premiers Rois, que l'on regarde communément

Clovis comme le véritable fondateur de la Monarchie Françoise. Il étendit encore ses conquêtes ; & ayant vaincu Syagrius qui commandoit pour les Romains, il acheva d'éteindre leur puissance dans la partie des Gaules qui est entre la Somme, la Seine & l'Aisne. Il établit à Soissons le Siége de sa Monarchie. Les autres provinces des Gaules obéissoient aux Bourguignons & aux Visigots. Clovis épousa Clotilde fille de Chilperic Roi des Bourguignons. Elle étoit Chrétienne & Catholique, quoique toute sa nation fît profession de l'Arianisme. Clovis traitoit les Chrétiens avec beaucoup de modération & de douceur, & honoroit saint Remi qui étoit un évêque d'une grande vertu. Clotilde ne cessoit d'exhorter le Roi à quitter les idoles pour adorer le vrai Dieu ; mais elle ne put le persuader, jusqu'à ce que se trouvant en péril dans une guerre qu'il avoit avec les Allemans, il eut recours au Dieu de Clotilde, & en reçut le secours qu'il demandoit.

XL. Conversion de Clovis. Son Baptême.

Au retour de cette expédition, le Roi prit à Toul un saint Prêtre nommé Vaast, qui l'instruisit dans le chemin. Saint Remi continua de lui apprendre la Religion Chrétienne. Clovis craignoit que les François ne voulussent point quitter leurs dieux ; mais ils demanderent d'eux-mêmes le Baptême. Le Roi le reçut aussi, & la cérémonie fut des plus solemnelles. On l'y avoit disposé par des instructions solides, par le jeune & par la pénitence. Plusieurs évêques se rendirent à Reims pour cette solemnité ; & sans différer jusqu'à Pâques, on jugea à propos de la faire le jour de Noël 496. On avoit tapissé les rues

depuis la maison du Roi jusqu'à l'église, qui étoit éclairée de cierges parfumés, & dont le Baptistere étoit rempli d'excellentes odeurs. On marcha en procession, portant la croix & l'Evangile, & chantant des Litanies. Saint Remi tenoit Clovis par la main, suivi de la Reine & du peuple. En marchant le Roi lui dit: Mon pere, est-ce là le Royaume de Dieu que vous me promettez? Non, répondit l'évêque, ce n'est que le commencement du chemin pour y arriver. Dans l'action du Baptême saint Remi lui dit: Baisse la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré. Il baptisa ensuite la sœur du Roi & trois mille personnes de son armée, c'est-à-dire des François, qui n'étoient alors qu'un corps de troupes répandu dans les Gaules.

XLI. Clovis seul prince catholique. Saints évêques des Gaules. S. Remi. S. Avit.

Clovis fit bâtir plusieurs églises, & donna des terres à saint Remi, qui en fit part à l'église de sainte Marie de Laon où il avoit été élevé, & y établit pour évêque Genebaud, homme noble, instruit, & très-vertueux. Telle fut l'origine de l'évêché de Laon, qui faisoit auparavant partie du Diocèse de Reims. Clovis exhorta tous ses sujets à embrasser la Religion Chrétienne. C'étoit alors le seul Prince Catholique. L'Empereur Anastase favorisoit les Eutychiens. Le Roi des Vandales en Afrique, Théodoric Roi des Ostrogots en Italie, qui avoit vaincu Odoacre, Alaric Roi des Visigots en Espagne, Gondebaud Roi des Bourguignons, étoient Ariens. Il y avoit un grand nombre de saints évêques dans les Gaules, dont le plus illustre étoit saint Remi. L'exemple de ce saint Pasteur, qui après la conversion de Clovis détruisoit par-

tout les idoles, & étendoit la foi par la multitude de ses miracles, excita plusieurs évêques à s'assembler pour essayer de réunir les Ariens. S. Avit de Vienne, plus illustre encore par sa vertu que par sa naissance, demanda à Gondebaud une conférence pour procurer la paix. Les Catholiques y eurent tout l'avantage qu'ils pouvoient espérer ; & Gondebaud après avoir terminé la guerre contre Clovis, sentant la foiblesse des raisons des Ariens, vouloit renoncer à l'hérésie, mais seulement en secret, de peur d'indisposer ses sujets. Saint Avit lui déclara qu'il falloit confesser publiquement Jesus-Christ, & préférer le Ciel à un Royaume terrestre.

XIII.

Après la mort du Pape Anastase, on élut pour lui succéder le diacre Symmaque. Mais le Patrice Festus, qui vouloit faire recevoir en Occident l'Hénotique de Zénon, fit élire & sacrer l'Archidiacre Laurent. Pour terminer le schisme, on convint que les deux contendans iroient à Ravenne, subir le jugement du Roi Théodoric tout Arien qu'il étoit. Il décida que celui qui avoit été élu le premier & qui avoit le plus grand nombre demeureroit évêque. Symmaque fut donc reconnu pour le Pape légitime. Peu de temps après, quelques-uns du Clergé & du Sénat chargerent le Pape Symmaque de crimes horribles, & subornerent des témoins qu'ils envoyerent à Ravenne au Roi Théodoric. Il vint à Rome, où il étoit fort souhaité, & où sa présence étoit nécessaire pour la tranquillité du Concile qui devoit juger le Pape Symmaque. C'est le Concile de Palme, ainsi nommé peut-être à cause du lieu où on

XLII. Etat de l'Italie S Epiphane de Pavie.

le tenoit. Il y eut près de 80 évêques. Le Pape fut déclaré innocent, & les évêques témoignerent que c'étoit à regret qu'ils avoient tenu la place de Juges à l'égard de leur Chef. Il paroît qu'ils étoient persuadés qu'aucun Concile particulier n'avoit droit de juger le Pape. Théodoric traitoit fort doucement les Catholiques, peut-être par le même motif qui empêchoit Gondebaud de renoncer publiquement à l'Arianisme. Il étoit naturel que des Rois dont le Trône étoit si peu affermi, se conduisissent avec modération, & fissent tous leurs efforts pour maintenir la paix, & pour ne point s'attirer la haine de leurs sujets. Saint Epiphane de Pavie faisoit de grands biens en Italie, & rendoit la Religion Catholique vénérable aux payens & aux hérétiques, par sa piété éminente & par ses autres bonnes qualités. Il avoit la confiance de Théodoric & des autres Rois, & ne faisoit usage de son crédit que pour racheter des captifs, rétablir les églises, & faire respecter la Religion.

Nous ne voyons rien de ce qui se passoit en Espagne à la fin du cinquéme siécle. Nous sçavons seulement qu'Alaric Arien Roi des Visigots y régnoit, & qu'il s'étendoit le plus qu'il pouvoit dans les Provinces des Gaules les plus méridionales. On croit que ce Prince se conduisoit en Espagne, comme Théodoric en Italie & Gondebaud en Bourgogne.

ARTICLE XII.

Réflexions sur l'état de l'Egliſe pendant le cinquiéme ſiécle.

I.

I. Progrès ſenſibles des maux de l'Egliſe.

NOus ne ſommes plus dans les temps Apoſtoliques, où les méchans étoient en petit nombre dans l'Egliſe, & ſemblables à quelques pailles légeres mêlées avec beaucoup de bon grain. Depuis ces heureux tems, les forces ſpirituelles du corps de l'Egliſe ſont affoiblies. Le déchet qui commença dès le troiſiéme ſiécle, & qui devint ſi ſenſible dans le quatriéme, ſe fit encore beaucoup plus remarquer dans le cinquiéme. Nous y avons vû des maux très-grands & très-variés, dont je crois qu'il eſt utile de tracer un tableau abrégé. Mais ſi l'on n'enviſageoit l'état de l'Egliſe que ſous cette face, on ne s'en formeroit pas une juſte idée. Car ſi l'Egliſe, pendant le cours du cinquiéme ſiécle, a été affligée de maux très-fâcheux, elle a auſſi eu de très-grands ſujets de conſolation: elle a eſſuié des pertes conſidérables; mais elle avoit auſſi des reſſources très-abondantes.

II.

II. Maux de l'Egliſe d'Orient.

Perſécution excitée contre Saint

La perſécution excitée contre ſaint Chryſoſtome eſt un mal nouveau, & dont on n'avoit point encore vû d'exemple. Il étoit inouï juſqu'ici qu'on accablât un Evêque d'un tel rang, & qui occupoit le Siége de la Capitale de l'Empire, quoiqu'il n'eût d'autre crime que

Chryſoſtome Etendue de ce mal.

d'avoir voulu réformer ſon Clergé, & d'avoir repris avec force les vices de ſon peuple. Car dans cette grande affaire, il ne fut queſtion d'aucun article de doctrine. Ce généreux Evêque ne fut perſécuté que pour avoir travaillé à corriger les abus, & à réparer les bréches faites à la diſcipline. Cet événement montre combien l'eſprit de parti & de cabale avoit fait de progrès en Orient; combien on étoit porté au ſchiſme, combien les eſprits étoient inconſtans. Théophile d'Aléxandrie à la tête de quarante Evêques, commit des injuſtices criantes; & il n'y eut en Orient que quarante-deux Evêques aſſez généreux pour prendre la défenſe de l'innocence opprimée. Que de malice dans le parti de Théophile! Que de foibleſſe dans le très-grand nombre des autres Evêques d'Orient! Un concile tel que celui du Chêne eût été déteſté en Occident, & on en eût puni le Préſident & les Evêques qui ſe ſeroient prêtés à un tel brigandage. Cela paroît clairement par l'indignation qu'il y excita, & qui fut telle, que les Occidentaux envoierent des Députés en Orient pour ſe plaindre d'une ſi grande injuſtice, & pour demander la convocation d'un Concile général.

III. Caractere de Théophile.

En conſidérant ce premier objet, pouvons-nous ne pas parler du fameux Théophile? Quelle amertume pour l'Egliſe, de voir ſur le premier Siége d'Orient un homme de ce caractere! Il avoit de grandes qualités, mais il avoit encore de plus grands défauts. Il ſçavoit ſi bien cacher ſes vices, qu'il étoit regardé comme un Saint par un très-grand nombre de perſonnes. Il étoit plein d'eſprit, de feu & de courage. Il montroit un zéle extra-

ordinaire pour combattre l'idolatrie, bâtir des églises, & fonder des monasteres. Mais d'un autre côté, il étoit prompt, hardi, entreprenant. Il n'avoit, dit M. Dupin, d'autre régle de ses sentimens, que son intérêt & son ambition; & il embrassoit le parti du premier venu, quand il pouvoit servir à satisfaire sa passion; sans beaucoup s'embarrasser s'il étoit juste & raisonnable. A l'égard de ses écrits, ils n'ont rien qui le doivent rendre fort recommandable. Il est obscur, plein de galimatias, de faux raisonnemens, & de réflexions qui n'ont aucun rapport à son sujet. Il étoit bon politique, & fort méchant auteur. Il sçavoit mieux se démêler d'une intrigue de Cour, que d'une question de Théologie. Quand on rapproche ce portrait de Théophile, de celui de saint Chrysostome, peut-on s'empêcher d'en admirer le contraste? Cependant Théophile fut toujours tranquille sur son Siége; il eut toujours beaucoup d'autorité & de crédit dans toute l'Eglise d'Orient, tandis que saint Chrysostome ne reçut qu'après sa mort les honneurs qui lui étoient si légitimement dûs pendant sa vie. N'auroit-on pas dû démasquer l'hypocrisie de Théophile, & s'attacher à un Evêque d'un mérite aussi distingué que saint Chrysostome?

III.

La persécution que saint Chrysostome eut à souffrir, étoit sans doute un horrible scandale; mais le Nestorianisme en fut encore un autre encore beaucoup plus déplorable. Avant que de le considerer, il est bon de remarquer les différentes formes qu'a prises la séduction. Pendant les trois premiers siécles elle étoit idolâtre, & employoit pour entraî-

IV. Variété des formes que prend la séduction.

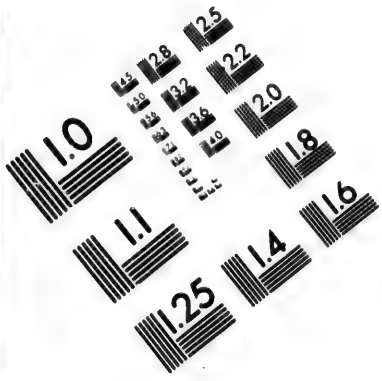

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

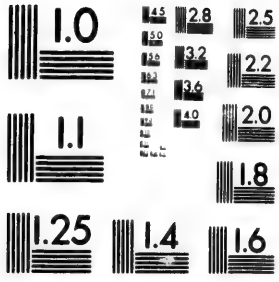

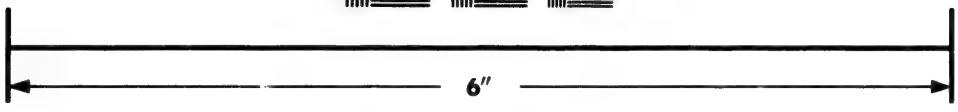

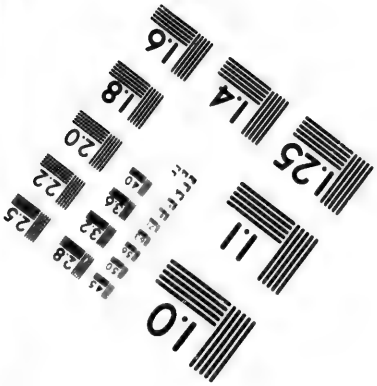

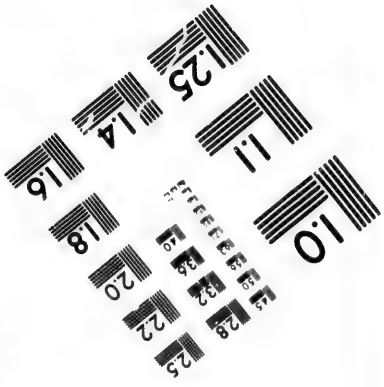

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

ner dans l'idolatrie, l'autorité légitime des Empereurs & des Magistrats. Rien n'étoit plus ordinaire que de reprocher aux Chrétiens leur désobéissance aux loix Impériales, & de faire valoir contre les Martyrs une autorité & une puissance qu'ils respectoient, mais à laquelle ils étoient obligés de résister, quand on l'employoit pour les faire renoncer au seul Dieu vivant & véritable. L'unité de Dieu ayant été bien établie pendant les siécles de persécution, la tentation changea par rapport aux Chrétiens. Le démon se servit des héréſies comme d'un nouveau stratagême, pour faire tomber ceux que l'idolatrie armée de toute sa fureur n'avoit pû abbatre. Les hérétiques ne brûloient pas les saintes Ecritures, & n'avoient garde de prêcher la puissance des faux dieux. Ils parloient au nom de Jesus-Christ : ils ne produisoient point les Edits des Empereurs, mais les Lettres des Apôtres dont ils prétendoient s'autoriser. Dans le temps des premieres persécutions, on voioit la puissance légitime réunie avec le culte des idoles ; mais dans les diverses héréſies qui s'éleverent, on vit la séduction & l'erreur jointes avec le caractere Sacerdotal, avec le Baptême, les Sacremens, la lecture de l'Evangile, la profession du Christianisme. Quel étrange assemblage ! L'auroit-on cru possible avant l'évenement ?

V. Profond artifice du démon dans la grande affaire du Nestorianisme.

On peut même remarquer un progrès dans la séduction, en entrant dans le détail des diverses héréſies. Dans le quatriéme siécle l'Arianisme, comme nous l'avons vû, ajouta à la séduction par son étendue & par la multitude d'Evêques qu'il entraîna, un dégré où elle n'étoit point parvenue dans aucune des

hérésies précédentes. Mais la vérité avoit auſſi alors de puiſſans remparts à oppoſer à l'erreur. Au milieu de ce grand obſcurciſſement, combien étoit-il conſolant de marcher à la lumiere d'un Concile général, auſſi nombreux que celui de Nicée, auſſi reſpectable par toutes ſortes d'endroits, & qui avoit décidé le vrai dogme d'une maniere ſi claire & ſi unanime ? Le Neſtorianiſme dont nous ſommes maintenant occupés, fut auſſi condamné par l'autorité de l'Egliſe ; mais Dieu, par un profond jugement, permit que ce ne fût pas avec l'unanimité qui avoit regné dans le Concile de Nicée. Arius n'étoit que ſimple Prêtre d'Alexandrie : Neſtorius avoit la dignité de Patriarche de Conſtantinople. Son héréſie fut à la vérité condamnée par le Concile général d'Epheſe ; mais un grand nombre d'Evêques, dont pluſieurs étoient Métropolitains, aiant à leur tête le Patriarche d'Antioche, proteſterent contre le Concile, & procederent même contre ceux qui en étoient les chefs.

Suites terribles de cette héréſie.

La ſéduction, rivale de la Sageſſe, avoit long-temps combattu le Concile de Nicée, & emploié ſes forces & ſes artifices pour le faire rejetter. Maintenant elle en reconnoît l'autorité ; il n'y a pas un Neſtorien qui ne ſe glorifie d'y être ſincérement attaché, & qui ne témoigne un grand zéle pour la Conſubſtantialité du Verbe. Les Ariens ſont aux yeux des diſciples de Neſtorius, des ſéducteurs & des impies. Mais en même-temps *S.* Cyrille paſſe dans leur eſprit pour un héréſiarque, & le Concile d'Epheſe pour une aſſemblée tumultueuſe, où ils prétendent que tout s'eſt fait avec précipitation. Nous avons

vû dans la perſonne d'Alexandre Métropolitain d'Hieraple, un terrible exemple de l'impreſſion que peut faire la ſéduction ſur l'eſprit de ceux que Dieu ne préſerve pas de ſes piéges. Qu'on me propoſe, diſoit-il, l'éxil, la mort, le feu, ou les bêtes; Dieu me donnera la force de tout ſouffrir, plûtôt que de communiquer avec ceux qui ont fait naufrage dans la foi. Il croioit marcher à la ſuite des Athanaſes, des Baſiles, des Meleces. Il empruntoit leur langage, & faiſoit paroître la même magnanimité. C'étoit néanmoins un ſéducteur; & pour le reconnoître, il ſuffiſoit de conſidérer qu'il ſe ſéparoit de toute l'Egliſe répandue depuis une extrémité du monde juſqu'à l'autre. Quoiqu'il ne fallût qu'approfondir un peu, pour ſe garantir des piéges d'un Evêque qui avoit de ſi beaux dehors, il étoit néanmoins facile de s'y laiſſer prendre. Auſſi entraîna-t'il toute ſon égliſe particuliere, & contribua-t-il à fixer dans le ſchiſme & dans l'héréſie cette portion de l'Egliſe Grecque qui fut emportée pour toujours, & qui forma une ſecte qui ſubſiſte encore aujourd'hui. C'eſt ici un mal d'un nouveau genre. Nous n'en avions point encore vû dont les ſuites fuſſent ſi fur[illegible]es & ſi durables.

Les Schiſmatiques témoignerent un zéle extraordinaire pour s'étendre & ſe multiplier. Ils répandirent par-tout les Ecrits de Théodore de Mopſueſte, & de Diodore. Celui-ci ſur-tout avoit eu une grande réputation, & avoit défeudu la foi Catholique ſous Conſtance & ſous Valens. Les Neſtoriens traduiſirent ſes livres en Syriaque, en Arménien & en Perſan.

IV.

Après la condamnation du Neſtorianiſme, le démon chercha de nouveaux artifices pour tromper ceux qui recevoient le Concile d'Epheſe. Cet eſprit ſéducteur témoigna une grande horreur de l'idolatrie, de l'Arianiſme, du Neſtorianiſme, & de toutes les autres erreurs condamnées, pour ſe montrer ſous une nouvelle forme, qui fut celle de l'Eutychianiſme. Cette héréſie éclata dix-ſept ans après la condamnation des Neſtoriens. L'erreur trouva le moien d'avoir en ſa faveur un faux concile général. Il ſe tint à Epheſe, comme pour imiter plus ſenſiblement ce qui avoit été fait contre le Neſtorianiſme. Saint Flavien Patriarche de Conſtantinople y fut dépoſé comme Neſtorius l'avoit été. La ſéduction avoit mis à la tête de ſon parti, Dioſcore Evêque du ſecond ſiége de l'Egliſe, ſucceſſeur de ſaint Athanaſe & de ſaint Cyrille, héritier, diſoit-il, de leur foi, & défenſeur déclaré de la cauſe de ces deux ſaints Docteurs contre les Ariens & les Neſtoriens.

VI.

Eutychianiſme, nouveau principe de ſéduction.

Ravages qu'il fait dans l'Egliſe d'Orient.

Les plus zélés Eutychiens étoient des moines qui avoient blanchi dans les travaux de la penitence, & dont toute la conduite extérieure paroiſſoit infiniment édifiante. Quel homme qu'Eutychès lui-même ! Combien étoit-il propre à ſéduire ! Ce qui ſe paſſa au faux concile d'Epheſe étoit ſans exemple. Du côté de Dioſcore, ce fut une violence & des excès incroyables. Du côté du plus grand nombre des Evêques, ce fut une foibleſſe & une lâcheté honteuſe. Faut-il après cela s'étonner des troubles que cauſa l'Eutychianiſme, & du ravage qu'il fit dans toute l'éten-

due de l'Egliſe Grecque ? Il en fut de cette héréſie comme du Neſtorianiſme. Le mal ſe perpétua d'une génération à l'autre, & cette ſecte, qui eſt connue ſous le nom de Jacobites, domine aujourd'hui en Ethiopie, & elle eſt répandue en Egypte & en Syrie. Des maux de cette nature méritent d'être rappellés, & d'être conſidérés avec une extrême attention. Le plus grand des maux du quatriéme ſiécle, qui fut l'Arianiſme, n'eut point des ſuites ſi terribles & ſi durables.

V.

VII. Etat déplorable de l'Egliſe d'Orient à la fin du cinquiéme ſiécle.

Après ces grands malheurs qui ébranlerent toute l'Egliſe Grecque juſques dans ſes fondemens, on ne doit point s'étonner de l'étrange confuſion qui y regna après la mort de l'Empereur Marcien. Alors les hérétiques ſe releverent, & Timothée Elure commit à Alexandrie des violences qu'on a de la peine à comprendre. Les Schiſmatiques exercerent des cruautés dont on ne voit point d'exemple chez les peuples les plus barbares. Nous avons vû enſuite les quatre Siéges Patriarchaux, occupés par des hommes d'un étrange caractere. Acace de Conſtantinople eſt un politique qui tourne à tout vent, & qui ne tient qu'à ſa fortune. Pierre Monge d'Alexandrie, & Pierre le foulon d'Antioche, ſont des miſérables livrés à l'eſprit d'erreur, & à qui les plus grand crimes ne coûtent rien. L'Empereur Baſiliſque fait faire une chûte honteuſe à plus de cinq cens Evêques, en les obligeant à condamner le Concile de Calcédoine. L'Hénotique de Zenon, ſi injurieux à la vérité en ce qu'il abandonne ce Concile qui étoit le plus ferme rempart de la foi, eſt reçu par-tout, & ne trouve d'oppo-

ſition que de la part d'un très-petit nombre. Dieu jette un regard de compaſſion ſur cette Egliſe déſolée, & fait mettre ſur le Siége de Conſtantinople, Euphême également ennemi de l'erreur & du ſchiſme. L'Empereur veut qu'il ſoit dépoſé, & les Evêques ont la lâcheté de ſe prêter à une telle injuſtice. Voilà ſans doute des maux très-grands & très-étendus dans l'Egliſe d'Orient. Conſidérons maintenant ceux dont celle d'Occident étoit affligée.

VI.

Pelage avoit toute la ruſe & la fineſſe d'un ſerpent. Nous avons vû combien étoit ſubtil le venin qu'il tâchoit de répandre partout. Il trouva le moien de ſe faire abſoudre dans le concile de Dioſpolis. Il eſt vrai que ce fut en diſſimulant ſes erreurs : mais eût-il trompé ſi aiſément des Evêques plus zélés & plus clairvoians ? Celeſtius fit plus : car il s'inſinua auprès du Pape Zozime, qui reçut Pelage à ſa communion, & accuſa de précipitation les Evêques d'Afrique, qui pour avoir ſi dignement rempli leur devoir, n'auroient dû recevoir de Zozime que des louanges. On ſe rappelle ſans doute que la confeſſion de foi que Pelage avoit préſentée au Pape Zozime, contenoit clairement l'héréſie, en ce qu'il y nioit le péché originel. Je ſuis infiniment éloigné de vouloir exagerer la faute de ce Pape, qui revint ſi promptement ſur ſes pas. Mais il donna à l'Egliſe un ſcandale auquel il eſt important de faire attention. L'illuſtre M. Boſſuet donne à ce ſcandale le nom de chûte terrible, *caſus gravis*, de même qu'à celui qu'avoit auparavant cauſé le Pape Libere ; & il dit que *ces Papes ont*

VIII.

Maux de l'Egliſe d'Occident.

L'héréſie des Pelagiens & des Semi Pelagiens.

Elle donne occaſion à divers ſcandales.

Défenſe des propoſitions du Clergé de France, pag. 171, tom. 3.

erré ſur des dogmes de foi en s'acquittant des fonctions de leur miniſtere Apoſtolique. Quand on fait réflexion que les vérités de la grace ſont l'ame de la Religion, & qu'elles ſont liées avec toutes les vertus, on ſent la grandeur du mal que nous remarquons ici. Quelle fut l'affliction de l'Egliſe, de voir les ennemis mortels de la grace, trouver quelque accès auprès du premier de ſes Paſteurs! Les Evêques d'Afrique en furent pénétrés d'amertume.

La faute du Pape Zozime nous apprend, qu'il eſt néceſſaire de reſtraindre ce que diſoit de ſon Siége le Pape Gelaſe qui vivoit à la fin de ce même ſiécle, *qu'il ne donne pas la plus petite entrée à l'impieté, & ne ſe laiſſe ſouiller en aucune maniere.* Zozime en faiſant *une lourde chûte*, ſelon l'expreſſion de M. Boſſuet, donnoit au moins *une petite entrée à l'impiété.* Ce ſçavant Prélat expliquant ce paſſage du Pape Gelaſe, remarque que cela exprime ſeulement un deſir pieux, une pieuſe préſomption, & non une certitude tellement abſolue, qu'elle ne puiſſe jamais manquer. D'ailleurs, ajoute-t-il, tout le monde ſçait fort bien que ſous Libere, Honorius, & pluſieurs autres Papes, l'erreur & l'impiété ſe firent NON UNE PETITE ENTRÉE, MAIS UNE PORTE LARGE ET SPATIEUSE. La ſuite de l'Hiſtoire prouvera la juſteſſe & la vérité de ces dernieres paroles. Mais il eſt bon de remarquer que dans un ſiécle auſſi beau que le cinquiéme, des Papes qui d'ailleurs avoient de grandes qualités, ont fait des fautes qui ont beaucoup affligé l'Egliſe.

Ibid, pag. 109.

Qu'on ſe rappelle les plaintes des ſaints Evêques d'Afrique au ſujet des appellations,

& celles d'Euphême de Constantinople contre l'excessive dureté avec laquelle on aimoit mieux laisser l'Orient dans une horrible confusion, que d'user de la moindre condescendance, dans une chose qui n'interessoit aucunement la foi. Ces exemples joints à celui de Zozime dans l'affaire du Pelagianisme, ne justifient que trop la remarque de M. de Meaux sur la proposition du Pape Gelase. L'Eglise avoit trop de force dans le cinquiéme siécle, pour garder long-temps dans son sein un poison si dangereux. Elle s'en défit promptement; mais les Evêques qu'elle fit déposer, se retirerent en Orient, où ils tâcherent de faire des prosélites. D'autres passerent dans la Grande-Bretagne & y firent beaucoup de mal. Le Semi-Pélagianisme infecta Marseille, & en d'autres villes des Gaules un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on en comptoit qui passoient pour des modéles de vertu.

VII.

L'œuvre des moines commence à dégénérer, & l'on y apperçoit un déchet considérable. Il ne falloit presque rien pour enflammer leur zéle peu éclairé, & pour leur faire commettre des violences incompréhensibles. Le Lecteur se rappelle par exemple l'espece d'irruption que firent à Alexandrie 500 moines de Nitrie, qui mirent en sang le Gouverneur parce qu'il étoit opposé à S. Cyrille. En plusieurs villes on voioit des brigues & des cabales pour l'Episcopat & pour le Sacerdoce. Les Empereurs se trouverent obligés de faire des loix pour rappeller les anciens Canons, qui déclarent indignes de l'Episcopat ceux qui ne sont point ordonnés malgré eux.

IX. Maux différens genres.

Saint Auguſtin, dans les Ouvrages mêmes où il fait voir l'avantage qu'a l'Egliſe Catholique ſur toutes les ſociétés hérétiques & ſchiſmatiques du côté de la pureté des mœurs de ſes enfans, avoue qu'elle porte dans ſon ſein un très-grand nombre de charnels, qui deshonorent la ſainteté de la Religion par la corruption de leur vie.

Nous avons entendu les plaintes de Salvien, & nous avons vû la triſte peinture qu'il fait des déſordres d'une multitude de Chrétiens. Quelle inſenſibilité dans la plûpart, de ne point profiter des châtimens les plus rigoureux, & de ne point s'appercevoir que les calamités de l'Empire étoient un effet ſenſible de la colere de Dieu, & un avertiſſement éclatant de travailler à l'appaiſer par la pénitence !

A la fin du quatriéme ſiécle au temps du grand Théodoſe, la vérité triomphoit partout, appuiée de la protection de ce grand Prince. A la fin du cinquiéme ſiécle, on vit en Occident des Rois de nations barbares qui ſe répandoient de toutes parts, protéger l'idolatrie, ou faire leurs efforts pour établir l'Arianiſme. En Orient les Empereurs favoriſoient le ſchiſme & l'héréſie. Quel étonnant événement ! Qui ſe ſeroit attendu de voir ainſi les Souverains devenus chrétiens, concourir en différentes manieres à combattre le regne de Jeſus-Chriſt, & ramener en quelque ſorte les malheurs qui avoient précédé la converſion de Conſtantin ?

VIII.

X. On compare les maux

A ne juger des choſes que d'une maniere ſuperficielle, on pourroit croire que l'Egliſe d'Occident eſt beaucoup plus à plaindre que

celle d'Orient. Les Gaules, l'Italie, l'Espagne, l'Afrique étoient au pillage : les barbares y entroient de tous côtés, & portoient par-tout la désolation & la terreur. Mais on n'enlevoit aux Chrétiens, que des biens auſquels ils ne devoient point être attachés. Les maux extérieurs qu'ils éprouvoient, étoient propres à les rappeller à leur état naturel. Les Chrétiens aiant abuſé des avantages temporels que Dieu leur avoit accordés, il étoit juſte qu'ils en fuſſent dépouillés, & qu'ils appriſſent à les mépriſer en voiant que Dieu les faiſoit paſſer à des barbares. Il falloit auſſi les faire reſſouvenir, que l'Egliſe peut ſubſiſter ſans le ſecours & ſans la protection des Empereurs & des Rois, & qu'elle eſt abſolument indépendante des révolutions humaines. Ainſi les châtimens extérieurs que Dieu exerça ſur l'Occident pouvoient être très-utiles aux Chrétiens, & n'étoient point pour eux une tentation fort ſéduiſante. L'idolatrie étoit trop décriée, & l'Arianiſme trop déteſté, pour pouvoir faire parmi les Catholiques de grands ravages. Auſſi en vit-on peu embraſſer la Religion du Souverain, & ſe faire Idolâtre ou Arien.

de l'Egliſe d'Occident avec ceux de l'Egliſe d'Orient.

Au contraire les Chrétiens, loin de ſe laiſſer affoiblir, ſongerent eux-mêmes à convertir leurs maîtres, & ils eurent la conſolation d'y réuſſir. Il eſt vrai qu'au milieu des guerres & des calamités temporelles, dans le commerce qu'il fallut avoir avec des peuples groſſiers & brutaux, la diſcipline reçut de mortelles atteintes, & qu'un état ſi violent donna lieu à bien des déſordres. Mais ces maux, quelque réels qu'ils fuſſent, étoient beaucoup moins funeſtes que ceux dont l'E-

gliſe d'Orient étoit affligée. Le ſchiſme & l'héréſie qui y cauſoient un ſi terrible embraſement, étoient des malheurs ſans comparaiſon plus déplorables. L'épée des barbares faiſoit en Occident des Martyrs, dont le ſang appaiſoit la colere de Dieu : au lieu qu'en Orient l'erreur empoiſonnoit les ames, & épuiſoit ce qui reſtoit de force parmi les Chrétiens. Un Roi Arien ou Idolâtre ne gagnoit perſonne en Occident : mais en Orient l'Empereur qui prétendoit marcher ſur les traces de Conſtantin & de Théodoſe, entraînoit dans la prévarication les Paſteurs & les peuples.

Après avoir rappellé les maux de l'Égliſe les plus conſidérables, il faut enviſager les grands biens qu'elle renfermoit.

IX.

XI. Biens de l'Egliſe. Converſions en Perſe.

Au commencement du cinquiéme ſiécle, la Religion s'étendit dans la Perſe par le zéle de ſaint Maruthas, qui y avoit été envoyé en ambaſſade. Le Roi de Perſe aiant reconnu ſon rare mérite, lui témoignoit beaucoup de conſidération, & l'écoutoit comme un homme ſinguliérement chéri de Dieu. Les Mages craignant que Maruthas ne convertît le Roi au Chriſtianiſme, emploierent divers artifices pour l'indiſpoſer contre les Chrétiens. Mais le ſaint Ambaſſadeur découvrit la fourberie au Roi, qui fit décimer tous les Mages, & lui permit de bâtir des égliſes où il voudroit. Le Roi embraſſa l'amitié des Romains, & devint très-favorable aux Chrétiens, à l'occaſion d'un miracle par lequel ſaint Maruthas l'avoit délivré d'un mal de tête qui l'avoit incommodé long-temps, & dont les Mages n'avoient pû le guérir. Son fils étant tourmenté du démon, Maruthas & l'Evêque de

Perse le délivrerent par leurs jeûnes & par leurs prieres. Ce miracle, dont le Roi fut fort touché, le rendit encore plus favorable au Christianisme. Mais le zéle indiscret d'un Evêque, qui abattit un des temples où les Perses adoroient le feu, fit changer de disposition à ce Prince, & mit les Chrétiens de Perse dans le même état où ils s'étoient trouvés sous Sapor dans le quatriéme siécle.

XII. Martyrs. Leur constance au milieu des plus affreux supplices.

L'Evêque ayant refusé de rebâtir le temple, le Roi Isdegarde fit ruiner toutes les églises, & fit tourmenter cruellement les Chrétiens. On inventa toutes sortes de supplices pour éteindre le Christianisme dans le Royaume; mais Dieu donna à un grand nombre la force de les surmonter. Il y en eut à qui on enleva la peau des mains, & d'autres dont on écorcha le dos. On arrachoit à quelques-uns la peau du visage depuis le front jusqu'au menton. On en environnoit d'autres de roseaux brisés en deux, qu'on serroit étroitement avec des liens, & qu'on retiroit ensuite avec force, afin de leur déchirer le corps & de leur faire souffrir les douleurs les plus aigues. On fit des basses fosses enduites de ciment, & après y avoir mis quantité de rats & de souris, on y enferma des Chrétiens, à qui on avoit lié les mains & les pieds, afin qu'ils ne pussent chasser ces animaux, qui pressés par la faim dévoroient ces saints Martyrs, & leur faisoient souffrir un supplice également long & cruel. Ces cruautés n'empêchoient pas les Chrétiens de courir à la mort avec joie, dans l'espérance de posséder la vie éternelle.

XIII. S. Hormisdas & S. Suanès

Un des plus considérables qui souffrirent dans cette persécution, fut Hormisdas fils d'un

Gouverneur de Province, & élevé lui-même à une des premieres charges du Roiaume. Le Roi ayant appris qu'il étoit Chrétien, le fit venir, & lui commanda de renoncer à Jesus-Christ. Hormisdas lui répondit, que celui qui auroit mépri é Dieu, mépriseroit encore plus aisément son Roi qui n'eit qu'un homme mortel. Le Roi lui ôta tous ses biens & ses dignités, & voulut qu'il conduisît les chevaux de l'armée. Un autre Chrétien, nommé Suanès, riche & puissant, qui avoit mille esclaves, refusa constamment d'abandonner la Religion de Jesus-Christ. Le Roi lui demanda quel étoit le plus méchant de ses esclaves. Quand le Roi l'eut appris, il le mit à la tête de la maison de Suanès, & il l'obligea d'obéir comme les autres à ce misérable esclave. Suanès demeura néanmoins fidéle à Dieu. Le Roi croiant le vaincre à force d'outrages, lui ôta sa femme qu'il donna encore à l'esclave. Mais le serviteur de Jesus-Christ demeura inébranlable dans la foi.

XIV. Saint Benjamin. Charité d'un Saint Evêque.

Un Diacre nommé Benjamin étant en prison, en fut tiré à la sollicitation d'un Ambassadeur Romain. Le Roi de Perse vouloit que le diacre ne parlât à personne de la doctrine chrétienne. L'Ambassadeur le promit; mais Benjamin, qui n'y avoit pas consenti, travailla à convertir des infidéles, & déclara au Roi qu'il ne pouvoit cacher le talent dont Dieu lui demanderoit compte. Le Roi fit aiguiser vingt roseaux, qu'on lui enfonça sous les ongles des pieds & des mains. Comme le saint diacre mépriseit ce tourment, il lui fit mettre un autre roseau pointu dans l'endroit du corps le plus sensible, d'où on le retiroit & où on l'enfonçoit continuellement.

Enfin il le fit empaler avec un pieu hérissé de nœuds de tous côtés, & le saint Martyr expira dans ce supplice. Voilà quelques exemples qui montrent quel courage Dieu inspiroit en Perse à ses serviteurs. Les Romains indignés de la maniere dont les Chrétiens étoient traités chez les Perses, leur déclarerent la guerre, & remporterent sur eux une grande victoire. Ils firent environ sept mille prisonniers, qu'ils ne vouloient point rendre & qui périssoient de misere. Le Roi de Perse en étoit fort irrité. Acace Evêque d'Amide sur les frontieres de Perse, assembla son clergé, & dit: Notre Dieu n'a besoin ni de plats ni de coupes. Puisque notre église a quantité de vases d'or & d'argent par la libéralité de son peuple, servons-nous-en pour délivrer & nourrir ces soldats captifs. Il fit en effet fondre les vases, paia aux soldats Romains la rançon des Perses, leur donna des vivres & de quoi faire leur voiage, & les renvoia ainsi à leur Roi, qui admira cette action dans un Evêque sujet des Romains. Cette charité contribua plus à tempérer la persécution qu'éprouvoient les Chrétiens chez les Perses, que la guerre que les Romains leur avoient déclarée dans ce dessein. Le Roi des Perses voulut voir l'Evêque Acace qui avoit fait une action si honorable au Christianisme.

L'Eglise féconde en Martyrs dans la Perse, n'étoit pas moins féconde en Occident par la conversion de plusieurs peuples idolâtres.

X.

XV. Conversion d'idolâtres.

Saint Victrice rendit son église de Rouen, selon le témoignage de saint Paulin son ami, une image de la premiere Eglise de Jerusa-

lem, & l'on y voioit fleurir toutes les vertus. On y admiroit un grand nombre de vierges qui n'avoient que Jesus-Christ pour Epoux, & beaucoup de veuves qui se consacroient aux œuvres de piété & qui servoient l'Eglise jour & nuit. Il y avoit beaucoup de personnes mariées qui vivoient dans une parfaite continence, & qui invitoient Jesus-Christ par des prieres continuelles à les visiter & à benir leur chasteté. Le saint nom de Dieu y étoit loué sans cesse. On chantoit continuellement de saints Cantiques dans un grand nombre d'églises & de monasteres, & la pureté du cœur jointe à l'harmonie des voix formoit un concert agréable aux saints du Ciel & à ceux de la terre. Que l'on juge par ces traits, du bien que faisoient dans leurs églises les saints Evêques, qui étoient si communs pendant ce siécle. S. Victrice voiant la piété solidement établie dans son Diocèse, alla dans d'autres Provinces pour porter la lumiere de l'Evangile à des barbares, qui habitoient des païs que nous appellons maintenant la Flandre & le Hainaut. Ils devinrent par les travaux de saint Victrice une terre de bénédiction, remplie de Chrétiens très-parfaits, au lieu qu'auparavant ce n'étoit qu'un grand désert habité par des voleurs, & ravagé par des barbares. On y voioit les villes, les bourgades, les Isles, les forêts mêmes remplies d'églises & de monasteres, & la piété fleurir par-tout. On croit que cet homme Apostolique mourut l'an 417.

XVI. Conversion de plusieurs Juifs & d'un grand nombre de barbares.

Il y eut l'an 418 cinq cens quarante Juifs qui se convertirent, qui voulurent bâtir une église de leurs propres mains, & qui firent paroître beaucoup de zéle pour la Religion

Chrétienne. Ces converſions ſe firent en huit jours dans l'Iſle de Minorque, & ce fut la préſence des Reliques de ſainte Etienne, qui excita les Chrétiens à y travailler. Il eſt remarquable que Dieu opéra ces converſions ſi merveilleuſes, dans le temps que les Pélagiens entreprenoient de diſputer à Dieu l'empire ſouverain qu'il exerce ſur les volontés des hommes, & qu'ils employoient toutes ſortes d'artifices, pour introduire parmi les Chrétiens l'erreur des Juifs ſur l'origine de la juſtice. L'Evêque Severe écrivit ce grand événement à tous les Evêques, les Prêtres, les Diacres, & les Fidéles de tout le monde, par une lettre circulaire qui s'eſt conſervée juſqu'à préſent. Un grand nombre de Sarraſins, touchés des miracles qui ſe faiſoient parmi les Chrétiens, demanderent le Baptême.

Saint Germain d'Auxerre & ſaint Loup de Troyes, également puiſſans en œuvres & en paroles, firent des biens très-conſidérables en Angleterre, & travaillerent avec ſuccès à la converſion de ces peuples. Ils préchoient par-tout, dans les chemins & dans les campagnes, & ils convertiſſoient beaucoup de payens. Pour affermir le Chriſtianiſme dans cette Iſle, le Pape ſaint Celeſtin y envoya Pallade, qu'il avoit ordonné évêque pour les Scots ou Ecoſſois, & il fut le premier évêque de ces barbares. Le même Pape envoya en Irlande ſaint Patrice qui y prêcha l'Evangile avec beaucoup de fruit, ſon zéle étant ſoutenu par la grace des miracles. Il fonda l'égliſe d'Armach, & introduiſit l'uſage des lettres chez les Irlandois.

XI.

XVII. Conciles où l'on maintient la discipline.

Il se tint dans toutes les parties de l'Eglise un grand nombre de Conciles, pour remédier aux abus & pour maintenir la discipline dans sa vigueur. Les ravages que faisoient par-tout les barbares, obligeoient de dispenser de quelques regles en certaines occasions. Mais on le faisoit avec beaucoup de peine, parce que l'on sentoit les suites que pouvoient avoir les moindres relâchemens. Pendant ce siécle, tous les schismatiques & tous les hérétiques furent puissamment confondus. L'Eglise triompha de tous ses ennemis. Les vérités de la Religion furent dévéloppées avec une clarté merveilleuse : le goût des saintes Ecritures fut renouvellé dans toute l'Eglise par les travaux de saint Jerôme & de saint Augustin. Les précieux dogmes de la grace & de la prédestination gratuite furent solidement établis, & consignés dans les Ouvrages de ce dernier Pere.

Travaux de plusieurs illustres Docteurs.

XVIII. Grand nombre de saints Evêques.

Quelle multitude de grands hommes & de saints Evêques pendant ce siécle ! La seule église d'Afrique en fournit une pépiniere, sans compter saint Augustin, qui, comme le dit si bien M. Bossuet, en vaut seul une multitude. Nous avons vu sur le premier siége de l'Eglise, des hommes pleins de zéle, de piété & de lumiere, entre autres saint Innocent, saint Célestin, saint Léon. Combien les Gaules aussi étoient-elles illustrées par les saints évêques qui gouvernoient cette célébre église ! La plupart sont connus par les Lettres de saint Paulin : saint Delphin de Bourdeaux & saint Amand son successeur, saint Aper de Toul, saint Florent de Cahors, saint Exupere de Toulouse, S. Simplicien de Vienne,

S. Diogenien d'Alby, ſaint Dinanius d'Angoulême, ſaint Venerand & ſaint Sidoine de Clermont, ſaint Pélage de Périgueux, ſaint Agnan d'Orléans, ſaint Honorat d'Arles, ſaint Hilaire ſon ſucceſſeur, ſaint Eucher de Lyon, ſaint Marcel de Paris, & pluſieurs autres. Ce dernier évêque qui vraiſemblablement mourut au commencement du cinquiéme ſiécle, a toujours paſſé pour un homme merveilleux. Quoique ſon hiſtoire ſoit peu connue, l'égliſe de Paris a conſervé pour lui dans tous les ſiécles poſtérieurs un reſpect ſingulier, & l'a regardé comme ſon premier Patron après ſaint Denis. Saint Germain d'Auxerre & ſaint Loup de Troyes étoient des hommes apoſtoliques, que la grace des miracles accompagnoit par-tout, & dont le miniſtere portoit beaucoup de fruits.

XIX. Autres biens qui ſont dans l'Egliſe.

Les dons ſurnaturels étoient encore communs. Il ſe fit par les Reliques de S. Etienne une multitude de miracles, qui remplirent de joye & de conſolation ſaint Auguſtin & tous les vrais enfans de l'Egliſe. On voyoit une merveilleuſe correſpondance entre les égliſes particulieres. Celles de Rome & des Gaules alloient au ſecours des Chrétiens de la Grande-Bretagne, à qui les ennemis de la grace s'efforçoient de communiquer le poiſon de leurs erreurs.

Pluſieurs Empereurs firent pendant ce ſiécle un grand nombre de loix en faveur de l'Egliſe. Théodoſe le jeune édifioit tout le monde par ſa régularité; & s'il n'eût été que ſimple particulier, on auroit pu regarder ſa vie comme un modele de vertu. Sa veuve Eudoxie, après avoir été engagée dans le

ſchiſme, y renonça & rentra dans l'Egliſe qu'elle conſola par toutes ſes bonnes œuvres. La piété de l'Empereur Marcien & ſon amour pour l'Egliſe, rempliſſoient de conſolation tous ſes vrais enfans. De concert avec ſainte Pulquerie, il ne ſe ſervoit de ſon autorité que pour réparer les fautes de Théodoſe le jeune : il favoriſoit tout bien & remédioit à tous les maux.

Nous avons fait connoître les plus illuſtres Docteurs de l'Egliſe, les ſaints défenſeurs de la foi, les évêques les plus diſtingués, les grands hommes qui ont ſervi l'Egliſe pendant ce ſiécle, les Conciles qui ont maintenu la diſcipline : il n'eſt pas poſſible d'enviſager des objets ſi conſolans, ſans en conclure qu'un ſiécle où nous voyons de ſi grands biens ne ſoit très-heureux. L'idée que nous allons donner de pluſieurs ſolitaires que Dieu voulut montrer comme en ſpectacle à toute l'Egliſe pendant le cinquiéme ſiécle, achevera de nous en convaincre.

XII.

XX. Saints Solitaires d'une vertu extraordinaire.

S Alexandre, fondateur des Acemetes.

Fruits abondans que ſon zéle produit.

Saint Alexandre fondateur du célébre inſtitut des Acemetes, nâquit dans l'Aſie mineure, d'une famille noble, & étudia à Conſtantinople. Il eut enſuite une charge dans le Palais de l'Empereur. Mais il reconnut bien-tôt la vanité du ſiécle, & le faux éclat de ſes grandeurs ; & la lecture de l'Ecriture ſainte l'en dégouta encore davantage. Il quitta ſa charge, diſtribua ſon bien aux pauvres & alla en Syrie où il embraſſa la vie monaſtique. Après y avoir demeuré quatre ans il ſe retira dans le déſert & y demeura ſept ans. Il convertit Rabbula Gouverneur d'une ville voiſine, & pluſieurs autres payens.

vouloie

vouloient l'avoir pour évêque ; & comme ils gardoient les portes de la ville, Alexandre ſe fit deſcendre la nuit par la muraille dans une corbeille. Rabbula mit en liberté tous ſes eſclaves, donna ſes biens aux pauvres, & ſe retira dans la ſolitude où il mena la vie d'anachorete. Mais on le força depuis d'en ſortir, parce qu'il ſçavoit qu'on avoit deſſein de le faire évêque d'Edeſſe Métropole de Méſopotamie. Sa femme ſe conſacra à Dieu de ſon côté, & bâtit un monaſtere où elle s'enferma avec ſes filles & ſes ſervantes, & y finit ſaintement ſes jours. Alexandre s'étant ſauvé de la ville où on vouloit le faire évêque, & ayant marché deux jours dans le déſert, ſe trouva dans un lieu qui ſervoit de retraite à trente voleurs. Il demanda à Dieu leurs ames. Le capitaine ſe convertit le premier, & mourut huit jours après ſon Baptême. Les autres ayant été auſſi baptiſés, firent un monaſtére de leur caverne, ſous la conduite d'un Supérieur qu'Alexandre leur donna. Les ayant quittés, il bâtit un monaſtere ſur le bord de l'Euphrate, & demanda à Dieu pendant trois ans de pouvoir y établir une pſalmodie continuelle.

Sa communauté devint ſi nombreuſe, qu'il y eut juſqu'à quatre cens moines de différentes nations, des Syriens naturels du païs, des Grecs, des Latins, des Egyptiens. Il les diviſa en pluſieurs chœurs, qui ſe ſuccédant les uns aux autres, célébroient continuellement l'office divin. Ces moines de ſaint Alexandre obſervoient une exacte pauvreté ; chacun n'avoit qu'une tunique & ne ſe fourniſſoit de vivre que pour chaque jour. S'il en reſtoit, on les donnoit aux pauvres ſans rien

garder pour le lendemain. Après avoir demeuré vingt ans dans ce monastere sur l'Euphrate, il destina soixante & dix de ses disciples pour aller prêcher l'Evangile aux idolâtres. Il en choisit cent cinquante pour le suivre dans le désert, & laissa les autres dans le monastere sous la conduite de Trophime. Plusieurs années après, il fonda un nouveau monastere à Constantinople, où il y eut en peu de temps trois cens moines de diverses langues. Il les divisa en six chœurs, qui chantoient l'office tour à tour, en sorte que Dieu étoit loué dans ce monastere à toutes les heures du jour & de la nuit. Delà leur vint le nom d'Acemetes, qui signifie en grec des vaillans, ou gens qui ne dorment point, parce qu'il y avoit toujours une partie de la Communauté qui veilloit dans la priere. Après avoir fondé un autre monastere à l'embouchure du Pont-Euxin, saint Alexandre y mourut vers l'an 430.

XIII.

XXI. S. Nilammon. Leçon importante qu'il donne à toute l'Eglise.

Nilammon préféra la mort à l'Episcopat. C'est le seul trait de sa vie qu'il ait plû à Dieu de nous faire connoître; & il semble qu'en cela son dessein étoit de faire sentir aux Chrétiens, avec quelle frayeur les ames saintes envisagent une dignité qui est l'objet des désirs & de l'ambition des hommes charnels. Nilammon vivoit renfermé dans une cellule près de Geres petite ville de la basse Egypte. Les habitans de cette ville, après la mort de leur Evêque, le choisirent pour lui succéder; mais ils ne purent jamais l'y faire consentir, tant il étoit persuadé de son indignité & effrayé des dangers de l'Episcopat. Pour se délivrer de leurs solicitations en leur ôtant d'a-

bord toute espérance de pouvoir l'abbattre, il prit le parti de fermer la porte de sa cellule sans vouloir l'ouvrir à personne. Dans le même-temps Théophile Patriarche d'Alexandrie, arriva à Geres. Ayant appris l'élection de Nilammon, & le refus qu'il faisoit d'accepter la charge qu'on vouloit lui imposer, il alla le trouver & l'exhorta à se rendre au désir de ce peuple qui le demandoit pour son Pasteur. Le saint Solitaire tâcha de faire goûter ses raisons. Voyant que le Patriarche continuoit de le presser, il le pria de lui donner jusqu'au lendemain : ce qui lui fut accordé. Le lendemain Théophile revint, & lui commanda d'ouvrir sa porte & de se laisser ordonner. Mon pere, lui dit Nilammon, mettons-nous en priere auparavant. Théophile y consentit & pria pendant quelque temps. On attendoit toujours que Nilammon ouvrît sa porte. Comme le jour s'avançoit, on l'appella plusieurs fois. Quand on vit qu'il ne répondoit pas, on enfonça sa porte, & on le trouva mort. Un événement si imprévu étonna d'abord tout le monde : mais bien-tôt après on ne pensa plus qu'à admirer le rare exemple, que ce saint homme venoit de donner au monde. Les habitans de Geres bâtirent en son honneur une chapelle sur son tombeau.

XIV.

L'histoire de saint Siméon est remplie de faits si surprenans, qu'il est nécessaire de faire ressouvenir qu'elle a été écrite par le célébre Théodoret dont nous avons parlé, & qui est sans contredit l'un des plus judicieux Ecrivains de l'Antiquité Ecclésiastique. Il avoit vû lui-même & entretenu plusieurs fois saint Siméon. Il a écrit de son vivant l'abrégé de

XXII.
S. Simeon Stylite.
Dieu le donne en spectacle à l'Univers.
Grands biens que fait cet homme extraordinaire.

sa vie, où il proteste qu'il a pour témoins de tout ce qu'il rapporte, toutes les personnes de son temps, de sorte qu'on ne peut le revoquer en doute sans injustice & sans témérité.

Siméon étoit né en un bourg de Cilicie. A l'âge de treize ans il quitta la maison de son pere qui étoit berger, & il alla dans un monastere voisin où il demeura deux ans sous la discipline d'un saint abbé. Le désir d'une vie plus parfaite le fit passer dans un autre composé de 80 moines, qui s'exerçoient aux travaux les plus pénibles de la pénitence. Ils ne mangeoient que de deux jours l'un: mais Siméon étoit toute la semaine sans prendre aucune nourriture. Il se livra ensuite à des austérités si incroyables, que l'Abbé craignant que son exemple ne nuisît à quelques-uns des freres, le fit sortir de son monastere. Il se retira d'abord dans une citerne séche, où il ne s'occupoit qu'à benir le Seigneur. Ensuite il alla au pied d'une montagne voisine d'Antioche, où il trouva une petite loge abandonnée, dans laquelle il se tint enfermé pendant trois ans. Alors il voulut imiter le jeûne de Moyse, d'Elie & de Jesus-Christ, en passant les quarante jours du Carême sans manger. Il en avoit déja ainsi passé vingt-huit, lorsque Théodoret écrivit son histoire. Sa réputation se répandit bien-tôt de tous côtés. On lui amenoit plusieurs malades qu'il guérissoit. Le concours devenant fort incommode pour le saint Solitaire, il songea à se placer sur une colomne. Il en fit faire d'abord une de six coudées, ensuite une de douze, puis une de vingt-deux, & enfin de trente-six. C'est ce qui lui a fait donner le surnom

de Stylite, d'un mot grec qui signifie une colomne. Le haut de cette colomne n'avoit que trois pieds de diamettre, & étoit fermé d'une petite enceinte à hauteur d'appui, comme une chaire de prédicateur.

Dieu amenoit à cette chaire si extraordinaire, une multitude innombrable d'hommes de tous les païs depuis le fond des Gaules jusqu'à l'extrémité de la Perse & de l'Ethiopie. Comme tout étoit merveilleux dans cet incomparable pénitent, il étoit très-propre à réveiller les Chrétiens de leur assoupissement, & à convaincre les hérétiques & les idolâtres des vérités qu'ils ignoroient ou qu'ils combattoient. On éprouva sa vertu en lui ordonnant de la part des Evêques de descendre de sa colomne, & quand on vit qu'il étoit prêt à descendre, on lui dit de continuer le genre de vie qu'il avoit commencé. L'Evêque d'Antioche vint le voir & lui donner les saints Mysteres. L'occupation de Siméon sur sa colomne étoit la priere, qu'il faisoit tantôt debout, tantôt incliné. Aux grandes solemnités il passoit les nuits de bout les mains étendues. Sa priere duroit tous les jours depuis le coucher du soleil, jusqu'à trois heures après midi du jour suivant. Depuis cette heure-là jusqu'au soir, il instruisoit les assistans, répondoit à ceux qui le consultoient, guérissoit les malades, terminoit les différens & reconcilioit les ennemis. Il étoit de facile accès, doux & agréable. Il convertit plusieurs milliers d'infidéles de diverses nations, qui après l'être venu voir par le seul motif de la curiosité, s'en retournoient Chrétiens & tout pénétrés des paroles divines qui sortoient de sa bouche. Il étoit consulté par les Evêques

& par les Empereurs sur les affaires de l'Eglise, auſquelles il s'intéreſſa toujours très-vivement. Il parloit avec beaucoup de liberté aux Magiſtrats & aux Evêques mêmes, touchant leurs obligations. Au reſte il étoit ſi humble qu'il ſe croyoit le dernier des hommes. Il l'appella à lui vers l'an 460 à l'âge d'environ ſoixante-neuf ans, dont il en avoit paſſé trente-ſept ſur la colomne. L'Evêque d'Antioche accompagné de trois autres Evêques, tranſporta le ſaint corps à Antioche au milieu d'une multitude incroyable de peuple, qui chantoient des hymnes & des pſeaumes.

XV.

XXIII. Autres ſaints Solitaires. Services qu'ils rendent à l'Egliſe par leur ſublime vertu, par leurs miracles.

La vue de ſaint Siméon ſur la colomne, porta un jeune homme très-vertueux nommé Daniel, à ſuivre un genre de vie ſi étonnant. Il ſe fit bâtir une colomne près de Conſtantinople ſur une montagne, & y demeura expoſé à toutes les injures de l'air. Il y vécut juſqu'à quatre-vingts ans. Il engagea par ſes diſcours & par ſa vie miraculeuſe, un grand nombre de perſonnes à embraſſer les travaux de la pénitence. Dieu manifeſta la grandeur de ſa foi & la ſainteté de ſa vie par pluſieurs miracles. Il ſecourut l'Egliſe d'Orient & quitta ſa colomne pour reprendre l'Empereur Baſiliſque, & lui annoncer les châtimens dont Dieu devoit bien-tôt le punir.

Saint Marcel Abbé des Acémetes diſtribua étant encore fort jeune, ſes grands biens aux pauvres, & travailla de ſes mains pour vivre & faire l'aumône. Il fit enſuite de merveilleux progrès dans la vertu. Dieu ſe ſervit de lui pour former un grand nombre d'ex-

cellens sujets, & pour opérer un renouvellement en plusieurs endroits. Il lui accorda même le don des miracles.

Quel homme que saint Euthyme ! Son zéle pour la foi, son amour pour l'Eglise, ses austérités, ses miracles le rendoient l'admiration & la consolation de tous les vrais serviteurs de Dieu. Il seroit trop long de faire connoître les disciples qu'il forma, les monasteres qu'il établit, les conversions que Dieu fit par son ministere. Saint Severin à qui toute la nature étoit soumise, fit des biens innombrables dans la Norique, aujourd'hui l'Autriche, dont il est regardé comme l'Apôtre, & contribua par la sainteté de sa vie & par le grand nombre de ses miracles à inspirer aux barbares qui se rendoient maîtres de l'Empire d'Occident, du respect pour le Christianisme. C'est aussi dans le cinquiéme siécle qu'arriva, à ce que l'on croit, la mort de la célébre Marie Egyptienne, dont la pénitence fut si extraordinaire & si admirable.

XVI.

XXIV. L'église d'Afrique féconde en Confesseurs & en Martyrs.

Notre attention à nous renfermer dans les bornes que nous nous sommes prescrites, nous empêche de nous étendre davantage sur les biens qui étoient dans l'Eglise pendant le cinquiéme siécle, & de parler d'un plus grand nombre de personnes dont la sainteté étoit éminente. Mais nous ne pouvons nous dispenser de faire admirer l'état où étoit l'Eglise d'Afrique à la fin de ce siécle. Nous avons rapporté une partie des maux dont les Vandales Ariens accablerent cette grande Province de l'Empire, dont ils s'étoient rendus maîtres. A juger des choses

humainement, qui ne croiroit que de toutes les parties de l'Empire, l'Afrique eſt la plus à plaindre, & que c'eſt ſur elle que Dieu exerce ſes plus rigoureuſes vengeances ? On ſe tromperoit certainement : car il ſemble au contraire, que la plus grande force de l'Egliſe ſe ſoit preſque concentrée dans celle d'Afrique. On voit en la perſonne de ſaint Eugene la vertu & le courage du grand Cyprien, & dans la multitude innombrable de Confeſſeurs de tout âge, de tout ſexe, & de tout état, une image du troiſiéme ſiécle. Il n'eſt point au reſte fort étonnant de trouver tant de vigueur en Afrique à la fin du cinquiéme ſiécle, quand on fait attention qu'au commencement de ce même ſiécle, près de trois cens Evêques étoient diſpoſés à ſacrifier leur Siége & leur dignité au ſalut des Donatiſtes. Ce trait que nous rappellons avec complaiſance, parce qu'il eſt unique dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſuffiroit ſeul pour nous donner une juſte idée des biens qui étoient en Afrique.

Quelle gloire pour elle dans la perſécution des Vandales, d'avoir cinq cens Evêques, qui ont la force de tout ſouffrir pour la foi ! Quel honneur pour cette illuſtre Egliſe, d'être montrée en ſpectacle à toute la terre, afin qu'on vît en elle ce qu'étoient toutes les autres égliſes deux ou trois ſiécles auparavant ! Dieu la traita ſelon le dégré de force qu'il lui avoit communiquée. Elle renfermoit une multitude de Chrétiens parfaits ; auſſi l'épreuve fut-elle terrible. Toute la paille qui couvroit le bon grain fut emportée. Ce qu'il y avoit de bon ſe fortifia, & devint digne d'être comblé des dons les

plus excellens. Dieu renouvella en faveur de cette Egliſe toutes ſes anciennes merveilles. Jeſus-Chriſt fit voir aux yeux de l'Univers, que ſon bras n'étoit pas racourci ; & que c'étoit au milieu des plus cruelles perſécutions qu'il prenoit plaiſir à communiquer à ſes ſerviteurs ſes plus précieuſes faveurs.

Fin du cinquïeme ſiécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le ſixiéme ſiécle.

501. LEs Evêques Catholiques des Gaules ont une conférence avec les Evêques Ariens.

S. Céſaire eſt élevé ſur le Siége d'Arles.

505. Mort de S. Eugene Evêque de Carthage.

506. L'Empereur Anaſtaſe ſe déclare pour les Eutychiens.

Traſamond Roi des Vandales en Afrique, perſécute les Catholiques.

507. Saint Severin d'Agaune guérit Clovis de la hévre, & fait beaucoup de miracles à Paris.

Clovis défait Alaric en Poitou, & s'empare de preſque toute l'Aquitaine.

508. Saint Fulgence eſt ordonné Evêque de Ruſpe. Il eſt banni en Sardaigne avec plus de deux cens autres Evêques d'Afrique.

La plûpart des bons Evêques d'Orient s'affoibliſſent juſqu'à abandonner le Concile de Calcédoine.

509. Une multitude de moines hérétiques font de très-grands maux en Orient.

Saint Macédone Patriarche de Conſtantinople eſt chaſſé de ſon Siége à cauſe de ſon attachement au Concile de Calcédoine.

Saint Céſaire établit à Arles un mo-

naſtere de religieuſes à qui il donne une Régle.

511. Premier Concile d'Orléans.
S. Melaine convertit les habitans de Rennes ſa patrie.
Mort de ſainte Geneviéve.
Mort du Roi Clovis.
Généreuſe remontrance de S. Sabas à l'Empereur.

512. Le Pape Symmaque éxige des Orientaux la condamnation d'Acace.

514. Mort du Pape Symmaque. Hormiſdas lui ſuccéde.

515. Révolte de Vitalien contre l'Empereur Anaſtaſe, qui promet de ne plus perſécuter les Catholiques.

516. Sigiſmond régne en Bourgogne après la mort de Gondebaud ſon pere.

517. Le Pape envoye des Légats à Conſtantinople qui ne font rien.
Concile d'Epaone au Diocèſe de Belai.
Conciles en Eſpagne.

518. Mort de l'Empereur Anaſtaſe. Juſtin lui ſuccéde. Pluſieurs égliſes d'Orient ſe réuniſſent avec l'Occident.

520. L'égliſe de Conſtantinople ſe réunit avec celle de Rome.

522. Perſécution en Arabie.
Saint Fulgence & les autres Saints éxilés défendent les vérités de la grace contre les Sémi-Pélagiens.

523. Mort de Traſamond. Hilderic ſon ſucceſſeur rend la liberté à l'Egliſe d'Afrique.
Mort du Pape Hormiſdas. Jean I. lui ſuccéde. L'Empereur Juſtin fait recher-

cher & punir les Manichéens.

Mort de sainte Brigide.

524. Clodomir Roi des François fait tuer Sigismond. Il est ensuite tué lui-même. Ses enfans sont élévés par sainte Clotilde leur ayeule.

525. Concile célébre de Carthage après le retour des saints Evêques exilés.

Boëce & Symmaque sont mis à mort.

Le Pape Jean va à Constantinople par ordre de Théodoric Prince Arien.

526. Le Pape Jean meurt en prison. Félix III. lui succéde.

La ville d'Antioche est ruinée par un tremblement de terre.

527. Mort de l'Empereur Justin. Justinien son neveu lui succéde.

Concile de Carpentras auquel saint Césaire préside.

528. Justinien ordonne la résidence aux Evêques.

529. Second Concile d'Orange célébre par ses Canons sur les matieres de la grace.

Saint Benoît fonde le monastere du Mont-Cassin, & acheve de composer sa Régle.

Boniface II. succéde au Pape Félix III.

Le Code est publié par ordre de Justinien pour la premiere fois.

530. S. Médard est ordonné Evêque de Vermandois. Peu après il transfere le Siége à Noyon.

531. Second Concile de Tolede. Concile à Rome. Mort de S. Sabas.

532. Jean II. succéde au Pape Boniface II.

Conférence à Constantinople au su-

jet des ſchiſmatiques.

533. Mort de S. Fulgence.

Juſtinien fait publier le Digeſte.

Conciles dans les Gaules contre divers abus.

Childeberg & Clotaire maſſacrent deux des fils de Clodomir. Clodoald ou Cloud eſt ſouſtrait à leur fureur.

Mort de S. Remi.

534. Juſtinien fait la conquête de l'Afrique, & délivre les Catholiques de la domination des Vandales.

Nouvelle édition du Code, qui eſt celle que nous avons aujourd'hui.

535. Concile de Clermont.

Agapit ſuccéde au Pape Jean II.

Concile général d'Afrique.

Juſtinien fait pluſieurs Loix pour l'Egliſe.

536. Le Pape Agapit va par ordre du Roi des Goths à Conſtantinople où il tient un Concile. Il y meurt. Silverius eſt élu en ſa place.

Les Goths prennent Rome après un long ſiége.

537. Vigile eſt ordonné Pape. Il parvient à cette dignité par pluſieurs crimes.

538. Silverius meurt en éxil.

Troiſiéme Concile d'Orléans.

540. L'Empereur Juſtinien publie un Edit contre les Origéniſtes. Les Perſes font de grands ravages dans ſon Empire.

541. Juſtinien fait des Loix célébres touchant les matieres Eccléſiaſtiques.

Converſion de pluſieurs peuples Barbares.

542. Mort de S. Céſaire d'Arles.

S. Benoît eſt reſpecté par Totila.
Mort de ſainte Scholaſtique.
543. Mort de S. Benoît.
Saint Maur vient en France vers ce temps-ci, & fonde quelques monaſteres.
Mort de ſainte Clotilde.
Quatriéme Concile d'Orléans.
545. Mort de ſaint Médard.
546. Juſtinien condamne les trois Chapitres.
547. Totila prend Rome. Ses ſoldats la pillent.
548. Le Pape Vigile va à Conſtantinople où il donne ſon *Judicatum*.
549. Cinquiéme Concile d'Orléans.
551. Second Concile de Paris.
S. Martin de Dume convertit les Suéves Ariens établis depuis long-temps en Galice.
552. Défaite de Totila. La domination des Goths en Italie s'éteint peu après.
553. Cinquiéme Concile général.
555. Mort du Pape Vigile. Pélage lui ſuccéde.
S. Germain eſt élu Evêque de Paris.
558. Clotaire devient ſeul maître de tout l'Empire François.
559. Mort du Pape Pélage. Jean III. lui ſuccéde.
560. S. Cloud meurt vers ce temps-ci.
562. Mort de Clotaire. Ses quatre fils regnent après lui.
563. Concile de Brague.
565. Mort de Caſſiodore.
Mort de l'Empereur Juſtinien. Juſtin II. lui ſuccéde.

S. Samſon & ſaint Malo meurent vers ce temps-ci. Saint Brieuc & ſaint Paul de Léon fondent des monaſteres qui depuis ſont devenus des Siéges d'Evêques.

568. Naiſſance de Mahomet.

569. Etabliſſement du Royaume des Lombards en Italie.

570. Fortunat compoſe pluſieurs Hymnes.

572. S. Martin de Dume fait une collection de Canons.

Mort du Pape Jean III.

573 Benoît Bonoſe eſt élu Pape.

Les Perſes ravagent l'Empire d'Orient.

Grégoire eſt fait Evêque de Tours.

Quatriéme Concile de Paris.

Sigebert & Chilperic ſe font la guerre & ravagent les Provinces de France.

575. Mort de ſaint Magloire Evêque de Dol.

576. Mort de ſaint Germain de Paris.

Cinquiéme Concile de Paris.

577. Pélage II. ſuccéde au Pape Benoît.

578. Mort de Juſtin. Tibere Empereur.

579. Concile de Châlon ſur Saone.

580. Mort de S. Martin de Dume.

582. Mort de Tibere. Maurice Empereur.

S. Léandre étant à Conſtantinople ſe lie avec ſaint Grégoire, qui compoſe vers ce temps-ci ſes Morales ſur Job.

585. Second Concile de Macon.

586. Mort de ſaint Hermenigilde.

S. Léandre compoſe ſa Régle.

587. Converſion des Viſigots en Eſpagne.

Mort de ſainte Radegonde.

589. Troiſiéme Concile de Tolede.

Concile de Narbonne.

590. S. Grégoire succéde au Pape Pélage II. Il écrit son Pastoral.
Conciles de Poitiers & de Mets.
S. Colomban fonde le monastere de Luxeu & compose sa Régle.
Concile de Seville.

591. Travaux du Pape saint Grégoire.
Mort de saint Sulpice de Bourges.
Plusieurs fanatiques courent les Gaules.

593. S. Grégoire compose ses Dialogues.

595. Mort de saint Grégoire de Tours.
Le Pape S. Grégoire s'oppose à Jean le jeûneur Patriarche de Constantinople, qui prenoit le titre d'Evêque universel. Il explique le Prophéte Ezechiel & tient un Concile à Rome.

596. S. Grégoire envoye en Angleterre une mission, dont le moine saint Augustin est le chef.
S. Isidore est fait Evêque de Seville.

598. Concile en Espagne.
S. Grégoire prend soin de l'Eglise d'Afrique.

599. S. Grégoire réforme l'Office de l'Eglise.
S. Théodore Sicéote quitte l'Episcopat.
S. Euloge Patriarche d'Alexandrie écrit contre les héréſies.

600. Saint Jean Clymaque meurt vers ce temps-ci.
Maladie de saint Grégoire.

Fin de la Table Chronologique.
du sixieme siécle.

SIXIE'ME SIE'CLE.

ARTICLE PREMIER.

Etat de l'Egliſe & de l'Empire d'Orient pendant le cours du ſixiéme ſiécle.

I.

I. Obſervations ſur l'état de l'Egliſe d'Orient au commencement du ſixiéme ſiécle.

AU commencement du ſixiéme ſiécle, l'Egliſe d'Orient étoit diviſée en trois partis. Les uns étoient Eutychiens zélés, enſeignoient clairement & ſans détour l'unité de nature de Jeſus-Chriſt, & anathématiſoient le Concile de Calcédoine. D'autres étoient Acéphales, c'eſt-à-dire, ſans chef, ils ne s'attachoient à rien de fixe, & paſſoient d'un parti à un autre, ſelon que leurs intérêts ou les circonſtances le demandoient. Enfin le troiſiéme parti renfermoit tous ceux qui étoient attachés à la vraie foi, mais qui communiquoient avec les Evêques ordonnés par Acace, & improuvoient la dureté des Papes, qui exigeoient la condamnation de la perſonne d'Acace comme une choſe eſſentielle à la Religion. Quelques monaſteres étoient en communion avec Rome; mais cette legere exception n'empêchoit pas qu'on ne pût dire que l'Orient étoit diviſé de l'Occident. Il

n'est pas étonnant que les Papes aient refusé leur communion aux deux premiers partis, & qu'ils aient été fermes à exiger la soumission au Concile de Calcedoine. Une telle fermeté étoit juste, légitime & nécessaire. Mais peut-on dire la même chose du troisiéme parti ? Les Grecs paroissent avoir été persuadés que quand un Evêque étoit chassé, quoique par injustice & par violence, un autre pouvoit légitimement accepter sa place, plûtôt que de laisser une Eglise sans Pasteur. Les Papes au contraire traitoient d'hérétiques, tous les Evêques subrogés à la place de ceux que l'on persécutoit injustement, & regardoient même comme excommuniés tous ceux qui communiquoient avec eux : ce qui comprenoit tout l'Orient, comme Gelase en convenoit lui-même.

II. Dureté des Papes à l'égard des Evêques orthoxes d'Orient.

Quand on considére à quelle extrémité l'Eglise Grecque se trouvoit réduite, on est affligé de voir les Papes insister toujours sur la condamnation d'Acace. N'auroient-ils pas dû tendre la main à des Evêques aussi vertueux & aussi attachés à la vraie foi, qu'Euphême & Macedone de Constantinople, Elie de Jerusalem, Flavien d'Antioche ? Tous les raisonnemens de Gelase, suivi par Symmaque & Hormisdas, sont fondés sur ce principe que ces Papes croioient indubitable, que quiconque communique avec un excommunié est souillé, & souille ceux qui communiquent avec lui. Si cette maxime, dit M. de Tillemont, ne reçoit aucune exception, comment saint Athanase, le Pape Damase & S. Ambroise, qui refusoient de communiquer avec saint Mélece d'Antioche, communiquoient-ils avec saint Basile, saint Grégoire

de Nazianze & tous les autres Catholiques d'Orient, qui étoient dans la communion de saint Mélece ? Que si la maxime du Pape Gelase peut avoir des exceptions, n'étoit-il pas juste de les admettre dans une circonstance où il s'agissoit de réunir à l'Eglise une si grande portion de son corps, & de réunir les forces de tous les Orthodoxes, pour résister à une hérésie très-dangereuse ; sur-tout n'étant question que d'un homme déja mort, qui n'avoit été ni convaincu, ni même accusé d'hérésie, & dont plusieurs ignoroient les excès ?

Saint Augustin, qui vouloit qu'on ne s'arrêtât point aux questions de fait, lorsqu'elles troublent la paix de l'Eglise, eût été très-affligé de l'événement dont je parle. Si les principes de ce grand Docteur sur l'unité de l'Eglise, & tous ses Ouvrages contre les Donatistes, eussent été plus connus à Rome, on n'eût point poussé les choses à une telle extrémité. Cette dureté des Papes rendit les maux de l'Eglise d'Orient sans remede, & mit ses bons Evêques dans des embarras & des perplexités, dont ils ne se retirerent qu'en faisant des fautes considérables. Elie de Jérusalem, & Flavien d'Antioche, ne recevant aucun secours de l'Eglise d'Occident, s'affoiblirent à l'égard du Concile de Calcédoine : mais Dieu leur fit ensuite expier leur faute dans l'éxil qu'ils souffrirent pour la foi. Les Papes ont été obligés de se relâcher, & ils invoquent aujourd'hui, dit M. de Tillemont, saint Flavien d'Antioche, & saint Elie de Jérusalem, dont ils ont rejetté la communion tant qu'ils ont été sur la terre. Après ces observations nous allons suivre le fil de l'histoire.

II.

III. Regne d'Anaſtaſe. Perſécution contre les catholiques.

Les guerres que l'Empereur Anaſtaſe eut à ſo[illegible]re les Iſaures, & enſuite contre d'autres Barbares & contre les Perſes, l'empêcherent pendant quelques années de perſécuter les Catholiques ; mais quand il ſe vit délivré de ces guerres, il les attaqua, & ſurtout Macédone de Conſtantinople. Pluſieurs Evêques, pour faire leur cour, ſe déclarerent contre le Concile de Calcédoine : mais Macedone demeura fermement attaché à la Foi, & refuſa même de rendre à l'Empereur la promeſſe par écrit, qu'il avoit donnée à Eupheme de ne rien innover. Il n'entra point dans les affoibliſſemens de Flavien d'Antioche & d'Elie de Jéruſalem, & c'eſt ce qui le fit exiler le premier. Deux cens moines hérétiques vinrent à Conſtantinople, aiant à leur tête un nommé Severe, qui devint le chef du parti. Comme le peuple de Conſtantinople étoit fort attaché au Patriarche Macedone, Anaſtaſe crut devoir le chaſſer ſecrettement & le faire partir pendant la nuit. Voulant enſuite le faire condamner dans un concile, il aſſembla quatre-vingts Evêques à Sidon, & il les ſépara auſſi-tôt après.

IV. Saint Sabas vient au ſecours de l'Egliſe. Conduite étonnante du Pape à l'égard des Orientaux.

Lorſque tout étoit en feu, que Macedone étoit banni, Flavien & Elie affoiblis, & que tout paroiſſoit déſeſperé, Dieu ſecourut cette pauvre égliſe, par le moien de ſaint Sabas & de quelques autres ſaints Abbés, qu'Elie de Jéruſalem engagea d'aller trouver Anaſtaſe. Ce Prince fut touché des remontrances de ces hommes merveilleux, & ſuivit avec moins d'ardeur les conſeils fougueux de Severe, & d'un autre furieux nommé Xenaias. L'Egliſe d'Orient commençant donc à reſpirer, implo-

ra le secours du Pape Symmaque, par une grande Lettre qui semble aussi avoir été adressée aux autres Evêques d'Occident, selon la coûtume. Les Orientaux demanderent à être rétablis dans la communion du Pape, sans être punis pour la faute d'Acace, puisqu'ils n'y prenoient point part, & qu'ils recevoient la Lettre de saint Léon & le Concile de Calcédoine. La réponse du Pape Symmaque fut, que la Confession de foi des Orientaux, quoique très-catholique, étoit inutile, sans la condamnation de la personne d'Acace. Une pareille réponse, dans de telles circonstances, est sans doute étonnante.

V. Révolte contre l'Empereur.

Les Catholiques de Scythie & de Mysie, ne pouvant plus supporter la persécution que l'Empereur Anastase exerçoit contre eux, exciterent Vitalien à se révolter contre lui. Il y eut en même-temps des séditions violentes à Constantinople & à Antioche, & l'Empereur ne put les appaiser, qu'en offrant de renoncer à l'Empire, & en promettant de donner au peuple une entiere satisfaction. Mais il n'en fit rien, & mit Severe sur le Siége d'Antioche à la place de Flavien. Il chassa Elie de Jérusalem, & ces deux Patriarches se fortifierent dans leur éxil. Cependant Vitalien avoit fait de grands progrès. Il tua beaucoup de monde à l'Empereur, conquit toute la Thrace, la Scythie & la Mysie, & vint aux portes de Constantinople. Alors Anastase voiant ses affaires désesperées, lui envoia demander la paix par des Sénateurs, promettant de rappeller les Evêques exilés. Vitalien demanda sur-tout que Macedone de Constantinople & Flavien d'Antioche fussent rétablis sur leurs Siéges,

& que l'on assemblât un Concile général, auquel le Pape présidât, pour examiner les excès commis contre les Catholiques. L'Empereur le jura & Vitalien se retira.

VI. Le Pape envoie des Légats à Constantinople. Sa dureté indispose l'Empereur.

Pour exécuter ce Traité, Anastase écrivit au Pape Hormisdas qui avoit succédé à Symmaque, pour lui représenter la nécessité de convoquer un Concile. Le Pape sollicité d'ailleurs par Vitalien & par Théodoric, envoya des Légats à Constantinople avec une ample instruction, qui est la plus ancienne piéce de ce genre qui nous reste. Le Pape exigeoit les mêmes conditions pour la réunion, & vouloit qu'outre une profession de foi exacte, on condamnât la personne d'Acace. L'Empereur renvoia les Légats avec une Lettre, où il déclaroit qu'il condamnoit Nestorius & Eutychés, & recevoit le Concile de Calcédoine : mais à l'égard d'Acace, il représentoit que cette condition étoit bien dure, & qu'on ne pourroit la faire observer sans répandre beaucoup de sang. Cependant plusieurs égliſes particulieres accepterent tout ce que le Pape éxigea pour la réunion. Mais le gros de l'Egliſe Grecque étant toujours dans le même état, Hormisdas envoia une seconde Légation, en continuant d'insister sur la condamnation d'Acace, & déclarant qu'il n'accorderoit sa communion qu'à ceux qui y souscriroient. Cette seconde Légation n'eut pas plus d'effet que la premiere. Anastase s'irrita même contre le Pape, qui avoit fait répandre par des moines dans toutes les villes, des protestations contre lui ; & il renvoia, sans rien faire, plus de deux cens Evêques qu'il avoit fait venir à Héraclée pour le Concile.

L'Empereur vouloit pousser les choses aux dernieres extrémités. Les Patriarches de Constantinople, d'Antioche & de Jérusalem étoient bannis ; rien ne paroissoit devoir l'arrêter, lorsque Dieu envoia saint Sabas & saint Théodose avec près de dix mille moines à Constantinople, où ils présenterent une Requête à l'Empereur, déclarant hautement leur attachement aux quatre Conciles, & disant qu'ils les recevoient comme les quatre Evangiles. Il est remarquable qu'ils parlerent avec un extrême respect de Jean qui avoit été mis en la place d'Elie de Jerusalem, & qu'ils le regardoient comme leur Evêque légitime, quoiqu'ils fussent persuadés qu'Elie avoit été très-injustement dépose. L'Empereur Anastase aiant reçu cette Requête, fut conseillé de se tenir pour lors en repos, à cause de Vitalien qui avoit renouvellé la guerre. Mais la paix ne fut rendue à l'Eglise que par la mort d'Anastase, qui arriva l'an 518. Il fut trouvé mort dans une petite chambre, étant âgé de quatre-vingt-huit ans, dans la vingt-huitiéme anné de son regne. Quoiqu'il ait toûjours favorisé l'héréfie, il a fait néanmoins quelques bonnes actions ; il a aboli un impôt fort onéreux, a condamné les combats des hommes contre des bêtes, & a supprimé les spectacles. Sa mort fut revélée à Elie de Jerusalem, qui mourut cette même année, aussi-bien que Flavien d'Antioche. Macédone de Constantinople étoit mort un peu auparavant. L'Eglise honore la mémoire de ces trois Patriarches, qui avoient été éxilés pour la même cause.

VII. Saint Sabas vient encore au secours de l'Eglise.

III.

Justin fut reconnu Empereur à l'âge de 68

VIII. Regne de

Justin. ans. Il avoit d'abord été simple soldat, & avoit passé par tous les dégrés militaires. Il étoit ignorant jusqu'à ne sçavoir pas lire, mais fort attaché à la Foi Catholique. A son avénement à l'Empire, le peuple de Constantinople fit de grandes acclamations, par lesquelles il obligea le Patriarche, non-seulement de publier le Concile de Calcédoine, mais même d'en faire une fête solemnelle. Tous les exilés furent rappellés par ordre de l'Empereur, & l'on travailla sérieusement à la réunion. Le Pape Hormisdas ne se contenta pas d'exiger la condamnation d'Acace, il vouloit même faire condamner la mémoire de ceux qui lui avoient succédé, quoique bons Catholiques, & morts en exil pour la défense du Concile de Calcédoine. Cette conduite du Pape paroît inconcevable.

Il se déclare pour les Catholiques.

IX. Réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident.

Les plus grands hommes de l'Empire avoient beaucoup de peine à leur faire entendre, que cette dureté étoit capable de replonger l'Eglise d'Orient dans de nouveaux malheurs. Les Orientaux avoient tant d'mpressement pour se réunir, qu'ils consentirent à tout ce que le Pape exigea, jusqu'à condamner saint Euphéme & saint Macédone, qu'ils ont ensuite honorés & les Papes eux-mêmes; ensorte qu'on ne peut douter maintenant que cette rigueur d'Hormisdas, &, avant lui, de Symmaque & de Gelase, n'ait été excessive. Pendant que la plûpart des Orientaux se réunissoient aux Occidentaux, les vrais ennemis du Concile de Calcédoine se donnoient de grands mouvemens pour traverser ce bien, & s'endurcissoient de plus en plus.

X. Calamités de l'Empire.

Cependant Dieu appsentissoit son bras sur l'Empire d'Orient par des malheurs & des calamités

calamités de toute espéce. L'an 526, il y eut à Antioche un tremblement de terre qui renversa la ville, & le Patriarche Euphrasius fut accablé sous les ruines. A sa place on élut Ephrem qui étoit Comte d'Orient, & qui s'étoit attiré l'affection du peuple par ses vertus. Il avoit un grand zéle pour la Foi Catholique, & il la défendit par plusieurs Ecrits. L'Empereur Justin fut fort affligé de la ruine d'Antioche, & il envoia des sommes très-considérables pour la rétablir. Mais il mourut l'année suivante, après avoir fait couronner Auguste son neveu Justinien avec sa femme Théodora.

IV.

XI Regne de Justin en. Sa temperance. Il publie des Loix pour l'Eglise.

Justinien avoit quarante-cinq ans lorsqu'il fut élevé à l'Empire, & il en regna trente-neuf. Il mangeoit & dormoit peu. Pendant le Carême il ne mangeoit que de deux jours l'un : encore n'étoit-ce que des herbes sauvages, en petite quantité & sans pain. Il faisoit paroître en tout un grand zéle pour la Religion. Au commencement de son regne il donna une Constitution, qui contient sa profession de foi sur la Trinité & sur l'Incarnation. Il y dit qu'un de la Trinité s'est incarné, quoiqu'il eût auparavant condamné les moines de Scythie qui soutenoient cette proposition. Dès la premiere année il fit deux Loix touchant la résidence des Evêques. Leur absence, dit-il, est cause que le service divin se fait avec plus de négligence ; que les affaires des églises sont moins bien conduites, & que leurs revenus sont emploiés aux frais des voiages des Evêques & de leur séjour dans la capitale. C'est pourquoi nous vous enjoignons, dit-il au Patriarche de Constanti-

nople, de faire sçavoir à tous les Métropolitains de votre dependance, que ni eux ni les Evèques de leurs Provinces, ne doivent point quitter leurs églises pour venir en cette ville de leur propre mouvement, sans un ordre particulier de nous, quelque affaire qui survienne; mais ils doivent envoier ici un ou deux clercs, pour nous faire connoître leurs besoins, & recevoir de nous un prompt secours. Celui qui n'observera pas cet ordre, encourra notre indignation.

L'autre Loi regarde la maniere dont se devoit faire l'élection des Evêques. Quand un Siége Episcopal, y est-il dit, sera vacant, les habitans de la ville feront un décret en faveur de trois personnes, dont la foi & les mœurs soient connues par de bons témoignages, afin que l'on choisisse le plus digne. Suivant les saints Canons, les Evêques, les Chorévêques, les prêtres & tous les autres clercs, seront ordonnés gratuitement. Tous les clercs chanteront dans chaque église les offices de la nuit, du matin, & du soir. (Car en Orient on ne disoit point en public les petites Heures.) Ils ne doivent point, ajoute la Loi, consumer inutilement les biens de l'Eglise, & porter le nom de clercs, sans en faire les fonctions. Car il est absurde qu'ils aient des mercénaires pour chanter l'office à leur place, tandis que plusieurs laïques assistent aux offices par le seul mouvement de leur pieté. Nous enjoignons à l'Evêque d'y tenir la main, avec les deux premiers prêtres de chaque église; & de chasser du clergé ceux qui ne seront pas assidus aux saints offices, pour satisfaire aux pieuses intentions des fondateurs. Nous per-

mettons à toute personne de dénoncer ceux qui violeront cette Loi.

XII. Son zéle pour la conversion des infidéles.

L'Empereur Justinien témognoit beaucoup de zéle pour la conversion des infidéles & des hérétiques. Dès le commencement de son regne, il attira à son alliance les Helures, ainsi nommés à cause des marais qu'ils habitoient. Il leur fit de grands présens, & leur persuada d'embrasser la Religion Chrétienne. Quoiqu'ils fissent profession du Christianisme, ils étoient néanmoins fort corrompus, ce qui fit craindre que Justinien n'eût trop hâté leur conversion par le desir de leur alliance. Il en usa de même à l'égard de plusieurs autres peuples paiens. Il ôta aux hérétiques toutes les églises & les rendit aux Catholiques. Il confisqua leurs biens comme ceux des païens, & dépouilla les uns & les autres de leurs charges. On accusoit ce zéle de Justinien d'être mêlé d'intérêt, parce qu'il profitoit des confiscations qui se faisoient. On se plaignoit aussi que les conversions étoient forcées & précipitées: ce qui donnoit lieu à l'hypocrisie & à l'apostasie. Souvent aussi les plus rustiques en venoient à des séditions. Quelques-uns se tuoient eux-mêmes de désespoir. Justinien poursuivit aussi les Astrologues, & fit des Loix très-séveres contre le blasphême & l'impudicité. Les Samaritains furent traités comme les hérétiques; & les poursuites que l'on fit contre eux causerent de grands désordres en Palestine. Sous les Gouverneurs séveres ils sauvoient les apparences & se disoient Chrétiens: mais quand ils en trouvoient de négligens & d'intéressés, ils vivoient en Samaritains & en ennemis déclarés du Christianisme.

XIII. Il travaille à éteindre le ſchiſme.

L'égliſe d'Alexandrie étoit dans une étrange confuſion. Les Eutychiens y dominoient, mais diviſés en deux ſectes. Les uns ſoutenoient que le corps de Jeſus-Chriſt avoit toujours été incorruptible. Les autres diſoient qu'il avoit été corruptible. Il y eut d'horribles ſéditions excitées à l'occaſion de l'élection d'un Patriarche, chaque ſecte en voulant un de ſon parti. L'Empereur Juſtinien deſirant ramener les Schiſmatiques à l'unité de l'Egliſe, engagea ſix Evêques Catholiques & ſix Schiſmatiques à entrer en conférence dans ſon Palais. Quoique ceux-ci condamnaſſent Eutychés, il ne fut pas poſſible de leur faire recevoir le Concile de Calcédoine, ni même de leur faire abandonner le ſchiſme, excepté l'un d'eux & quelques clercs. L'Empereur publia enſuite un Edit auquel il joignit une profeſſion de foi orthodoxe, qu'il fit ſigner à la plûpart des Métropolitains d'Orient, & qu'il envoia au Pape Jean, en lui donnant le titre de chef de tous les Evêques, & en lui demandant la confirmation de ſa profeſſion de foi. Le Pape l'approuva par une lettre, dans laquelle il condamna les moines qui rejettoient cette propoſition : Un de la Trinité a ſouffert en ſa chair.

XIV. Le Code. Le Digeſte. Les Inſtitutes.

L'Empereur Juſtinien aiant reçu la lettre du Pape, l'inſéra dans ſon Code, qu'il publia d'abord en 529. Car voulant réformer les Loix Romaines, il fit compoſer un Code, c'eſt-à-dire, un recueil des Conſtitutions choiſies des Empereurs précédens. Il entreprit enſuite de faire un corps de tous les Ouvrages les plus utiles des anciens Juriſconſultes, dont il fit ranger les extraits ſous

certains titres, & lui donna le nom de Digeste ou Pandectes. Justinien fit aussi composer les Institutes pour servir d'introduction à ces Livres. Quelque temps après il fit corriger son Code, & on en publia une seconde édition plus parfaite, qui est celle que nous avons aujourd'hui. Il se servit pour ces Ouvrages, des plus habiles Jurisconsultes de son temps, & des principaux Officiers de son Empire, entre autres de Tribonien, qui avoit une Charge qui répond à celle de Chancelier. Ce Magistrat étoit fort sçavant, mais il étoit aussi fort avare & fort injuste. Il étoit plein d'agrémens, beau parleur, & flattoit en tout Justinien. Il étoit ennemi secret du Christianisme, & n'avoit proprement aucune Religion. Il n'est pas étonnant qu'un tel homme ait laissé quelques vestiges du paganisme dans les Ecrits des anciens Jurisconsutes, dont il a composé le Digeste.

XV. Nouveaux troubles en Orient. Origénisme.

Quand nous parlerons des affaires d'Afrique & d'Italie, nous ferons voir la part qu'y eut l'Empereur Justinien. Malgré les mouvemens extrêmes qu'il se donnoit pour rétablir la paix dans les églises de son Empire, le trouble & la division y regnoient toujours. L'Impératrice Théodora aiant fait mettre Anthyme sur le Siége de Constantinople, dans l'espérance qu'il combattroit le Concile de Calcédoine, on vit à Constantinople de nouveaux troubles. Le Pape Agapit envoié par le Roi des Gots auprès de Justinien, n'obtint rien au sujet de son ambassade. Mais il déposa Anthyme dans un concile, ce Patriarche aiant constamment refusé de souscrire à une profession de foi Catholique. Le jugement de ce concile fut confirmé dans plusieurs

autres conciles particuliers. Pour juger définitivement les schismatiques, l'Empereur Justinien fit tenir un concile fort nombreux à Constantinople, sous Mennas qui en étoit Patriarche, & il confirma le jugement du concile par une Loi, qui défend aux sectateurs de Nestorius & d'Eutychés de tenir aucune assemblée. Les Eutychiens se divisoient tous les jours en de nouvelles sectes, & un grand nombre de moines attachés à l'erreur, devinrent zélés pour la doctrine attribuée à Origene.

XVI. Edit de Justinien contre l'Origénisme.

D'autres moines s'opposerent fortement à l'Origénisme, & cette nouvelle affaire excita des disputes très-vives & de nouvelles divisions. Les moines de Palestine, appuiés du crédit de Memas de Constantinople, présenterent une Requête à l'Empereur pour faire condamner Origene. Leurs poursuites réussirent d'autant plus aisément, que Justinien aimoit à se mêler des affaires ecclésiastiques. Ainsi il fit dresser un Edit fort long où d'abord il expose les erreurs attribuées à Origene & les rapporte à six chefs. 1. Sur la Trinité : le Pere est plus grand que le Fils, le Fils que le Saint-Esprit. 2. Sur la création : Dieu n'a pû faire qu'un certain nombre d'esprits, & une certaine quantité de matiere dont il pût disposer.. Il y a eu & y aura plusieurs mondes ; en sorte que Dieu n'a jamais été sans créatures. 3. Les substances raisonnables n'ont été attachées à des corps que pour les punir ; & les ames des hommes en particulier ont été d'abord des intelligences pures & saintes, qui s'étant dégoûtées de la contemplation divine, ont été jettées dans des corps pour y être punies. 4. Le ciel, le

soleil, la lune, les étoiles sont animés & raisonnables. 5. A la résurrection, les corps humains seront de figure ronde. 6. La punition de tous les méchans, hommes & démens, finira, & ils seront rétablis en leur premier état. Ces erreurs sont rapportées dans l'Edit, & réfutées fort au long par les autorités de l'Ecriture & des Peres; particulierement la troisiéme, qui établit la préexistence des ames, & la sixiéme, qui nie l'éternité des peines. Ensuite l'Empereur ajoute en parlant au Patriarche Mennas à qui l'Edit est adressé : Nous vous exhortons d'assembler tous les Evêques qui se trouveront en cette ville Impériale, & les Abbés, & de les obliger d'anathématiser par écrit l'impie Origene avec ses dogmes abominables. Que votre beatitude envoie des copies de ce qu'elle aura fait sur ce sujet, à tous les autres Evêques & à tous les supérieurs des monasteres, afin qu'ils en fassent autant; & qu'à l'avenir on n'ordonne ni Evêques ni Abbés, qui n'aient anathématisé Origene avec tous les autres hérétiques, suivant la coutume. Nous avons écrit la même chose au Pape Vigile & aux autres Patriarches. Ensuite sont plusieurs extraits des livres d'Origene, & neuf anathêmes contre les erreurs précédentes, & contre quelques autres sur l'Incarnation; sçavoir, que l'ame de Jesus-Christ étoit avant que d'être unie au Verbe : que son corps avoit été formé au sein de la Vierge, avant que d'être uni au Verbe & à son ame; & qu'il devoit un jour être crucifié pour les démons, comme il l'a été pour les hommes. A la fin est un dixiéme anathême contre la personne d'Origene & contre ses sectateurs.

Tel est l'Edit de l'Empereur Justinien. Le Patriarche Mennas & les Evêques qui se trouverent à Constantinople y souscrivirent. Ensuite il fut envoié au Pape Vigile, à Zoïle Patriarche d'Alexandrie, à Ephrem d'Antioche & à Pierre de Jerusalem, qui y souscrivirent tous.

XVII. Mauvais état des affaires de l'Empire.

Justinien fit en meme-tems plusieurs Constitutions touchant les matieres ecclésiastiques, & il étoit entiérement occupé des affaires de l'Eglise, tandis que les Perses faisoient de grands ravages dans son Empire. Le Roi Chosroès aiant rompu la paix, entra sur les terres des Romains, prit & ruina Sura, dont l'Evêque racheta douze mille captifs. D'autres villes se racheterent pour de l'argent. Antioche fut prise d'assaut, pillée & brûlée, à la réserve de l'église qui fut rachetée cherement. Enfin les Ambassadeurs Romains firent avec Chosroès une paix honteuse, qui ne l'empêcha pas de continuer de piller & de ravager les villes.

Défauts de Justinien. Sa mort.

Tous les Historiens ont remarqué que Justinien négligeoit les affaires d'Etat dont il étoit accablé, pour s'appliquer à des affaires ecclésiastiques, dont il n'étoit point chargé. Enfin quelques Origénistes lui inspirerent l'erreur des Incorruptibles, qui prétendoient que le corps de Jesus-Christ n'avoit souffert aucune altération, ce qui n'alloit à rien moins qu'à anéantir le mystere de l'Incarnation. Justinien vouloit que tous les Eveques approuvassent cette doctrine. Il chassa de son Siége le Patriarche saint Eutyquius, qui lui résista en face, en lui représentant qu'il s'ensuivroit de cette erreur, que l'Incarnation n'auroit été qu'imaginaire. Comment, disoit

cet Evêque, un corps inaltérable a-t-il été circoncis ou nourri du lait de sa mere ? On ne peut le nommer incorruptible, qu'en ce qu'il n'étoit souillé d'aucune tache du peché, & qu'il ne fut point corrompu dans le sépulcre. L'Empereur vouloit bannir tous les Evêques qui lui resisteroient, lorsque la mort le mit hors d'état d'exécuter ses projets. C'est, dit M. Fleuri, où aboutit enfin l'inquiétude de Justinien, & sa curiosité sur la Religion.

XVIII. Ses libéralités.

Il avoit regné trente-neuf ans, & en avoit vécu quatre-vingt-quatre. Quoiqu'il eût fait beacoup de maux à l'Eglise, par la démangeaison qu'il avoit de décider sur la doctrine & par sa légereté, il a néanmoins été très-illustre à cause des grands événemens arrivés sous son regne ; & les Grecs en font mémoire en leur Menologe le second jour d'Août. Il fit bâtir par tout l'Empire un très-grand nombre d'églises, dont Procope nous a conservé le détail. A Constantinople seule il en compte trente & une, ou bâties de nouveau, ou réparées, dont la plus considérable est sainte Sophie qui subsiste encore aujourd'hui. Dans l'Asie mineure, la Syrie & la Palestine, il compte vingt & une églises, & onze dans l'Afrique. Il compte encore dix hôpitaux, & vingt-trois monasteres, la plûpart en Palestine.

V.

XIX. Regne de Justin le jeune. Ses vices.

Le successeur de Justinien fut Justin son neveu, qu'on nomme le jeune. Il commença par paier les dettes de Justinien, & par rappeller les Evêques éxilés, excepté saint Eutyquius de Constantinople. Il exposa sa foi sur la Trinité & sur l'Incarnation dans un

Edit, & exhorta tous les schismatiques à se réunir à l'Eglise. Tous les Catholiques approuverent cette profession de foi ; mais ceux qui s'étoient séparés ne se réunirent pas. Justin témoigna encore de la Religion en ornant les églises, leur donnant des revenus, & faisant travailler à pacifier les troubles. Mais ses mœurs ne s'accordoient pas avec cet extérieur. Il s'abandonnoit aux passions les plus honteuses & les plus extravagantes. Son avarice étoit insatiable. Il vendoit même publiquement les Evêchés. Il avoit un parent, nommé Justin comme lui, grand Capitaine & homme de mérite, avec qui il étoit convenu, que celui des deux qui parviendroit à l'Empire, donneroit à l'autre le second rang. Il lui témoigna d'abord beaucoup d'amitié : mais ensuite il lui ôta ses gardes, & l'envoya à Alexandrie, où il le fit tuer la nuit dans son lit, & s'en fit apporter la tête, que lui & l'Impératrice Sophie considérerent & frapperent à coups de pieds.

XX. Désolation de l'Empire.

Pendant que ses troupes étoient dans l'état le plus déplorable, & que les Perses s'avançoient pour ravager son Empire, il demeuroit enfoncé dans la boue des plus infâmes voluptés. On l'avertissoit de tout ce qui se passoit chez les ennemis, mais il ne vouloit point croire ces nouvelles désagréables ; & il en profita si mal, que les Perses ravagerent impunément les terres des Romains, brûlant & tuant par-tout sans résistance. Ils s'avancerent jusqu'à Antioche ; & alors Justin ne pouvant plus révoquer en doute ce qu'on lui avoit si souvent dit, en fut tellement consterné, qu'il en perdit l'esprit. Aussi-tôt qu'il fut tombé en phrénésie, on lui fit

déclarer Céſar, & enſuite Auguſte, Tibere qui regna quatre ans. Juſtin ne mourut qu'en 578.

VI.

XXI. Regne de Tibere. Il rappelle d'éxil S. Eutyquius.

On loue la clémence, le déſintéreſſement & la libéralité de Tibére. Il chériſſoit ſes ſujets, comme un pere ſes enfans, & regardoit leur bonheur comme ſon tréſor. Il accorda aux prieres des Fidéles de Conſtantinople le retour de ſaint Eutyquius, qui étoit exilé depuis douze ans dans le Pont, où il avoit fait beaucoup de miracles. Ce Patriarche avoit ſoulagé dans la famine les peuples voiſins, & avoit édifié tout le païs par ſa piété. Il fut reçu à Conſtantinople avec un triomphe que l'on comparoit à celui de Jeſus-Chriſt. Il étoit monté ſur un âne, & le peuple portoit des rameaux & étendoit ſes habits dans les endroits où il devoit paſſer. Eutyquius ayant enſeigné qu'après la réſurrection nos corps ne ſeroient plus palpables, fut repris par ſaint Grégoire, qui étoit alors à Conſtantinople, & changea de ſentiment.

XXII. Maurice couronné Empereur. Sa liaiſon avec S. Grégoire. Jean le jeûneur prend le titre d'évêque univerſel.

L'Empereur Tibére, avant que de mourir, fit couronner Empereur, Maurice qui avoit commandé les armées avec honneur. C'étoit un homme ſenſé, ſobre, grave, & qui donna de grands exemples de clémence dès le commencement de ſon régne. Il étoit ami de ſaint Grégoire, & il le fit parrain d'un de ſes enfans. Ce grand homme étoit à Conſtantinople en qualité d'Apocriſiaire ou nonce du Pape. Il s'y fit pluſieurs illuſtres amis, tant des perſonnes les plus conſidérables de la Cour, que des Evêques les plus vertueux. Il procuroit ſouvent par ſes ſoins des ſecours à l'Italie, qui gémiſſoit ſous l'oppreſſion des Lombards.

Le Patriarche d'Antioche, nommé Grégoire, visita les solitudes de la frontiere où l'Eutychianisme avoit grand cours. Il ramena à l'Eglise plusieurs bourgs, villages, monasteres, & des tribus entieres. Jean surnommé le Jeûneur, qui étoit Patriarche de Constantinople vers la fin de ce siécle, eut un grand différend avec le Pape saint Grégoire au sujet du titre d'Evêque universel que ce Patriarche s'attribuoit. Saint Grégoire prévoyoit les suites funestes de l'ambition des Evêques de Constantinople, qui n'ont que trop paru dans les siécles suivans. Jean menoit une vie fort austere; mais son attachement au titre fastueux d'Evêque universel l'a fait accuser d'hypocrisie. Il avoit du zéle, mais en quelques occasions il n'étoit pas exempt d'amertume. Comme on ne pouvoit approcher de l'Empereur que par lui, la plûpart des Evêques d'Orient le flattoient, au lieu de s'opposer à son injuste prétention.

VII.

XXIII. Révolte contre Maurice.

L'Empereur Maurice ayant rompu mal-à-propos la paix avec le Can des Avares, fut battu & réduit à la demander de nouveau. Mais il refusa de payer la rançon des prisonniers, quoique le Can lui demandât tiès-peu de chose. Ce refus mit le barbare en fureur, & il les fit tous mourir. Alors l'Empereur se repentit de sa dureté, & envoya des requêtes par écrits aux principales églises & aux principaux monasteres, avec de l'argent, des cierges & des parfums; afin que l'on priât Dieu de le punir en cette vie plûtot qu'en l'autre. Depuis long-temps son avarice le rendoit odieux. La derniere année de son regne il voulut obliger ses trou-

pes à passer l'hiver au-delà du Danube, pour épargner les frais de leur subsistance, en les faisant vivre aux dépens de l'ennemi. Elles se mutinerent, & proclamerent le Centurion Phocas, Exarque des Centurions. L'Empereur Maurice fut réduit à quitter les marques de sa dignité, & à se mettre en mer, pour s'enfuir au milieu de la nuit, tandis que le peuple chantoit des chansons contre lui. Le mauvais temps l'obligea de s'arrêter à sept lieues de Constantinople.

XXIV. Phocas couronné Empereur.

Cependant Phocas fut couronné Empereur par le Patriarche Cyriaque. Mais une faction s'y opposoit, en criant que Maurice n'étoit pas mort. Phocas envoya aussi-tôt après Maurice, qui fut arrêté près de Prenete avec sa femme & huit de ses enfans, cinq fils & trois filles. Maurice & ses cinq fils furent égorgés près de Calcédoine, & on commença par les enfans, afin qu'il eût la douleur de les voir mourir à ses yeux. Il y en avoit encore un à la mammelle, que sa nourrice vouloit sauver en mettant le sien à sa place : mais Maurice l'empêcha & découvrit son fils aux meurtriers. Pendant ce massacre, il répétoit souvent ces paroles du Psеaume : Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement est plein d'équité. Il mourut ainsi l'an 602, après avoir regné vingt ans ; & on fit mourir avec lui son frere, & plusieurs autres personnes considérables. On jetta les corps dans la mer, mais les têtes furent portées à Constantinople & exposées dans une place. L'église honore entre les Saints, Sopatra fille de Maurice ; & sa sœur Damiene se retira à Jérusalem, où elle fut Abbesse, & passa saintement sa vie avec une de ses niéces.

Triste fin de l'Empereur Maurice.

Ps. 118.

VIII.

XXV. Quelques hommes merveilleux de l'Eglise d'Orient.

Je crois devoir rapporter ici en peu de mots l'histoire de quelques hommes merveilleux, que l'Eglise d'Orient possédoit dans le sixiéme siécle.

Saint Sabas.

S. Sabas, qui fut le plus ferme appui de la Foi Catholique en Palestine, nâquit l'an 439 dans le territoire de Césarée en Cappadoce. Dès l'âge de huit ans il entra dans un monastere voisin, où il se conduisit si saintement, que chacun prévit la grande perfection à laquelle Dieu devoit un jour le conduire. Il n'avoit pas encore dix-huit ans, qu'il surpassoit tous les moines en vertu. Il obtint la permission d'aller à Jérusalem & de visiter les saints lieux. Il se retira ensuite dans le monastere de saint Passarion. Attiré par la réputation de saint Euthyme, il se mit sous sa conduite. Ce saint Abbé trouva Sabas à l'âge de trente ans, si avancé dans la vertu, qu'il lui permit de passer cinq jours de chaque semaine dans une caverne. Saint Euthyme le nommoit le jeune vieillard, & le prenoit avec lui tous les ans, pour aller passer trois mois dans le désert de Rouba.

Après la mort de saint Euthyme, le relâchement s'étant introduit dans le monastere, saint Sabas se retira dans un autre désert, où il menoit une vie toute céleste. Etant âgé de quarante-cinq ans, Dieu lui fit connoître qu'il devoit se charger de la conduite des ames, & en peu de temps il eut un grand nombre de disciples, dont quelques-uns fonderent de nouveaux monasteres. Il dressa dans le sien un petit oratoire; & quand quelque prêtre le venoit voir, il le prioit d'offrir le saint sacrifice; car son humilité l'a-

voit empêché de recevoir l'ordination. Le nombre de ses disciples étant devenu considérable, l'Evêque de Jerusalem l'éleva, malgré lui, au Sacerdoce. Il reçut dans sa laure, qui étoit un amas de cellules, plusieurs Arméniens, & leur donna un oratoire où ils faisoient l'Office en leur langue. Ils se réunissoient avec les Grecs pour le saint sacrifice & la communion. S. Sabas gouvernoit différens monasteres destinés à différentes personnes. Il y en avoit un pour les novices, & un autre pour les jeunes gens. Les plus avancés dans la perfection pouvoient vivre en anachoretes.

La réputation de saint Sabas étoit si grande, qu'Elie Patriarche de Jerusalem le choisit, comme je l'ai dit, pour l'envoyer à Constantinople avec quelques autres Abbés, afin d'appaiser les maux que l'Empereur Anastase faisoit souffrir aux défenseurs du Concile de Calcédoine. Ce saint homme s'étant présenté devant ce Prince, gagna tout d'un coup son estime, rendit hautement témoignage à la Vérité, & arrêta les violences que l'Empereur étoit prêt à exercer contre le Patriarche Elie. A l'âge de quatre-vingts-treize ans, sa charité l'obligea de faire un second voyage à Constantinople. L'Empereur Justinien l'ayant appris, envoya au-devant de lui ses galeres. Il alla lui-même au-devant du saint Abbé, se prosterna à ses pieds, & lui demanda sa bénédiction. Saint Sabas donna encore d'autres preuves de son zéle pour la foi, & ne fit servir qu'au bien de l'Eglise, le crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur. Il mourut l'an 531 âgé de 94 ans. Les Grecs prétendent encore aujour-

d'hui suivre dans les Offices divins l'ordre établi dans la laure de S. Sabas.

IX.

XXVI. S. Theodose. Théodose étoit de Cappadoce comme S. Sabas. Dès sa jeunesse il fut ordonné lecteur. Touché de ce qu'il lisoit, il résolut de renoncer à tout & de se retirer dans la solitude. Il alla voir saint Siméon Stylite, qui le fit monter sur sa colomne, & lui prédit qu'il seroit le Pasteur d'un grand troupeau. Il se mit sous la discipline de quelques disciples de saint Euthyme, & se retira ensuite dans une caverne à deux lieues de Jérusalem, où il vécut 30 ans dans une si grande austérité, qu'il ne mangeoit pas même de pain. Voyant que ses disciples se multiplioient & que sa grotte ne pouvoit plus les contenir, il bâtit aux environs un monastere, où l'on exerçoit les arts nécessaires à la vie, enforte qu'il ressembloit à une ville. C'étoit le refuge de tous les malheureux: on y pratiquoit l'hospitalité, on y donnoit l'aumône, on y soulageoit les malades.

Il y avoit quatre églises, une pour les Grecs, une pour les moines qui étoient de Thrace, une pour les Arméniens, afin que les uns & les autres fissent l'Office en leur langue. La quatriéme étoit pour quelques moines, qui ayant voulu témerairement vivre en anachoretes, avoient perdu l'esprit, & depuis étoient revenus en leur bon sens. Chaque nation faisoit donc l'Office à part, excepté le saint Sacrifice: car après la lecture de l'Evangile, ils s'assembloient tous dans la grande église, qui étoit celle des Grecs, & y communioient ensemble. Ce monastere fut une pépiniere de saints Abbés

& de saints Evêques. Saint Théodose prenoit pour régle les Ascétiques de saint Basile, & se proposoit ce grand Saint pour modéle. Il fut établi avec saint Sabas Exarque de tous les monasteres dépendans de Jérusalem, & mourut quelques années avant saint Sabas.

X.

XXVII. Saint Jean le silencieux.

Jean, que son amour pour la retraite fit nommer le Silencieux, fut disciple de saint Sabas. Il fit de si grands progrès dans la vertu, que le saint Abbé vouloit absolument le faire ordonner Prêtre. Il le mena pour cela à Jérusalem & le présenta au Patriarche Elie. Jean découvrit en secret au Patriarche, qu'il avoit été ordonné Evêque, mais que son indignité l'avoit obligé de chercher sa sûreté dans la solitude. Le Patriarche qui lui avoit promis le secret, dit à saint Sabas qu'il ne pouvoit l'ordonner Prêtre & qu'il falloit le laisser tranquille. Saint Sabas fort affligé pria Dieu de lui faire connoître ce mystere, qu'il apprit par révélation. Saint Jean vécut dans une profonde retraite jusqu'à l'âge de 104 ans.

ARTICLE II.

Egliſes d'Afrique, de France, d'Italie & d'Eſpagne.

I.

I. Egliſe d'Afrique.

Gondamond Roi des Vandales fait ceſſer la perſécution.

Traſamond la renouvelle.

LE Roi Gondamond ayant ſuccédé à Huneric à la fin de l'année 484, rendit la paix à l'Egliſe la dixiéme année de ſon régne. Il fit ouvrir toutes les égliſes qui avoient été fermées pendant plus de dix ans, & rappella tous les Evêques à la priere de ſaint Eugene dont il reſpectoit la vertu. Mais il ne régna pas deux ans après cette belle action; en quoi on ne peut s'empêcher d'admirer les jugemens de Dieu, qui ne vouloit accorder à cette égliſe qu'un court répit. Son frere Traſamond qui lui ſuccéda, renouvella la perſécution, joignant les promeſſes aux menaces, & employant la violence contre ceux qu'il ne pouvoit gagner par ſes careſſes. Il défendit d'ordonner des Evêques pour les égliſes qui en manquoient: mais ceux qui reſtoient réſolurent de concert de ne point déférer à cet ordre. On eſpéroit que la colere du Roi s'appaiſeroit, ou que ſi la perſécution devenoit plus violente, les nouveaux Evêques conſoleroient & affermiroient les fidéles par leurs inſtructions & par leurs ſouffrances.

II. Deux cens

Cette réſolution fut priſe après la mort de ſaint Eugene, qui arriva l'an 505 à Albi,

dans la partie des Gaules où régnoit Alaric Roi des Visigots. Le Roi Trasamond ayant appris que tous les Séges vacans avoient été remplis, en fut très-irrité, & éxila deux cens vingt Evêques. Ils porterent avec eux en Sardaigne lieu de leur éxil, plusieurs Reliques d'Afrique, entre autres le corps de saint Augustin, qui y demeura deux cens ans. Le Pape Symmaque envoyoit tous les ans à ces illustres éxilés de l'argent & des habits. Ce fût dans cet éxil que les saints Confesseurs furent consultés sur l'Incarnation & sur la Grace par les moines de Scythie, & ils répondirent par la plume du grand saint Fulgence l'un d'entre eux. Le Roi Trasamond mourut l'an 523. Son successeur fut Hilderic, fils d'Huneric & d'Eudocie fille de l'Empereur Valentinien, que Genseric avoit emmené lorsqu'il pilla Rome. Hilderic, malgré la promesse que Trasamond lui avoit fait faire de ne point arrêter la persécution, rappella les Evêques Catholiques, & fit ouvrir les églises, quoiqu'il fût toujours dans la communion des Ariens. Il étoit d'un caractere fort doux; mais sa bonté dégénéroit en foiblesse. Il régna sept ans.

vingt Evêques éxilés en Sardaigne.

III. Hilderic rend la paix à l'église d'Afrique.

L'Afrique recouvra donc sous le régne de ce Prince, l'exercice libre de la Religion Catholique, après soixante-six ans d'interruption depuis la persécution de Genseric. Les Evêques éxilés vinrent à Carthage, où ils furent reçus comme des Confesseurs de Jesus-Christ. Leur retour fut un véritable triomphe. Boniface Evêque de Carthage y convoqua l'an 525 un Concile général de toutes les Provinces d'Afrique. On commença par établir la foi. Pour cela on lut le

Concile de Nicée ; & tous les Evêques déclarerent que quiconque refuseroit d'y souscrire, ne seroit pas tenu pour Catholique. Il n'étoit pas nécessaire de parler du mystere de l'Incarnation ; car les Fidéles d'Afrique n'avoient aucun doute sur les vérités qui souffroient tant de contradictions en Orient, & ils n'avoient besoin d'être prémunis que contre les Ariens dont ils étoient environnés. On fit lire ensuite, pour l'instruction des nouveaux Evêques, les Canons de plusieurs Conciles d'Afrique sur divers points de discipline. On y compta jusqu'à vingt Conciles sous le célébre saint Aurele. On insista principalement sur la primauté de Carthage, & l'on décida en faveur de l'exemption des monasteres, & des privileges que les anciens Evêques leur avoient accordés.

IV. L'Afrique conquise par l'Empereur Justinien.

Les Evêques écrivirent à l'Empereur Justinien pour lui faire part du rétablissement de leurs églises, & de la paix qu'Hilderic leur avoit procurée. Cette nouvelle avoit rendu Hilderic très-cher à Justinien. C'est pourquoi ayant appris qu'il avoit été dépouillé par Gelimer qui devoit lui succéder, il en entreprit la vengeance, & rompit l'alliance que l'Empereur Zénon avoit faite avec le Roi Genseric. Il envoya en Afrique une flotte de cinq cens voiles sous la conduite de Bélisaire. La conquête de l'Afrique fut presque sans résistance, & l'armée Romaine arriva près de Carthage la veille de la fête de saint Cyprien. Les Prêtres Ariens avoient orné l'église bâtie en son honneur sur le bord de la mer ; mais les Catholiques y célébrerent solemnellement la fête. Gelimer fut pris, & le Royaume des Vandales en Afri

que fut éteint apres y avoir subsisté 105 ans.

V. Renouvellement de l'église d'Afrique.

Après cette conquête, qui est un des plus grands événemens du sixiéme siécle, Justinien rétablit l'état temporel de l'Afrique. Il la divisa en sept Provinces, répara plusieurs villes, & fit un grand nombre de bâtimens considérables, & sur-tout des églises & des monasteres. Reparat Evêque de Carthage convoqua un Concile général de l'Afrique, auquel il se trouva deux cens dix-sept Evêques. Ils rendirent à Dieu de grandes actions de graces de leur délivrance, versant des larmes de joye, & ils travaillerent à rétablir la discipline. Le Concile demanda à l'Empereur la restitution des biens & des droits des églises d'Afrique, usurpés par les Vandales; ce qui fut aussi-tôt accordé. Ainsi l'église d'Afrique se renouvelloit après tant de souffrances & une si longue oppression. Elle augmentoit même par la conversion de quelques peuples barbares, que Justinien fit instruire & baptiser.

II.

VI. Eglise de France.

Nous avons vu qu'à la fin du cinquiéme siécle, Clovis étoit le seul Roi Catholique. Au commencement du sixiéme, la vingt-cinquiéme année de son régne, 505 de Jesus-Christ, ce Prince tomba malade d'une fiévre quarte, & en fut affligé pendant deux ans, sans trouver de soulagement, ni dans l'art des médecins, ni dans les prieres des Evêques. Enfin Tranquillin son médecin lui conseilla d'envoyer au monastere d'Agaune, où reposoient les Reliques de saint Maurice, & dont l'Abbé Severin avoit guéri grand nombre de malades. Le Roi y envoya un de ses chambellans qui amena le saint Abbé. Passant à Nevers,

Regne de Clovis.

il trouva que l'évêque Eulalius étoit malade depuis un an, & avoit perdu l'ouïe & la parole. Il le guérit par ſes prieres, enſorte qu'il ſe leva le même jour, vint à l'égliſe, offrit le ſaint Sacrifice & bénit le peuple. Saint Severin entrant à Paris, trouva à la porte un lépreux qu'il guérit, le baiſant & lui appliquant de ſa ſalive.

VII. S. Severin d'Agaune guérit le Roi Clovis & fait pluſieurs autres miracles.

Quand le ſaint Abbé fut dans dans la chambre du Roi, il ſe proſterna en terre devant ſon lit pour prier; puis s'étant levé, il ôta ſa chaſuble, & en ayant revêtu le Roi, la fièvre le quitta auſſi-tôt. Clovis béniſſant Dieu ſe jetta aux pieds du ſaint Abbé, & lui dit: Mon pere, je vous offre mon tréſor, prenez-en ce qu'il vous plaira pour les pauvres, & je fais grace à tous les criminels arrêtés dans mon Royaume. Saint Severin guérit pluſieurs autres malades dans la maiſon du Roi & dans toute la ville de Paris. Il en partit enſuite, & arriva à Château-Landon en Gatinois, où Dieu lui avoit révélé qu'il devoit mourir. Il le déclara à deux Prêtres qu'il y trouva, nommés Paſcaſe & Urſicin. Trois jours après il mourut: les deux Prêtres l'enſevelirent avec honneur, & il fit quantité de miracles à ſon tombeau. Le Roi Childeberg fils de Clovis, y fonda depuis une égliſe, qui eſt ſervie aujourd'hui par des Chanoines réguliers. On honore ſaint Severin le onziéme de Février.

VIII. Clovis va attaquer Alaric Roi des Viſigots. Son reſpect pour ſaint

Clovis étant guéri, réſolut d'aller attaquer Alaric Roi des Viſigots en Eſpagne. Il témoignoit vouloir empêcher que l'Arianiſme dominât plus long-temps dans pluſieurs Provinces des Gaules qui étoient ſoumiſes à Alaric; mais l'ambition pouvoit bien entrer pour

quelque chose dans cette entreprise. Avant que d'entrer dans le païs des Goths, Clovis défendit à toute son armée de piller les vases sacrées des églises, ni de faire aucune insulte aux vierges ou aux veuves consacrées à Dieu, aux clercs ou aux serfs des églises. Il en avertit les évêques après la guerre, afin que chacun pût demander ce qu'il avoit perdu, & même la liberté des captifs. Passant près de Tours, il défendit de rien prendre que de l'herbe & de l'eau, à cause du respect qu'il avoit pour saint Martin. Un soldat ayant trouvé du foin, dit : C'est aussi de l'herbe ; & il l'enleva de force à un pauvre homme à qui il appartenoit. Le Roi le fit mourir aussi-tôt ; & dit : Comment pourrons-nous esperer la victoire, si nous offensons saint Martin ? Cet exemple retint toute l'armée. Le Roi envoya à l'église de saint Martin des députés avec des présens, demandant à Dieu un présage de sa victoire. Comme ses serviteurs entroient dans l'église, ils entendirent chanter ce verset du Pseaume 17. Vous m'avez revêtu de force pour la guerre : vous avez mis mes ennemis sous mes pieds. Les envoyés rendirent graces à Dieu, firent des vœux à saint Martin, & portèrent au Roi cette agréable nouvelle. Quand il fut près de Poitiers, il fit encore observer avec grand soin les terres de S. Hilaire.

Marti & pour saint Hilaire.

IX. Conquête de Clovis.

A quelques lieues de Poitiers étoit le monastere de saint Maixent, natif d'Agde & disciple de saint Severe évêque de Treves. Maixent étant venu en Poitou, se mit sous la conduite d'Agapit Prêtre & Abbé ; & pour se mieux cacher, il quitta le nom

d'Adjutor qu'il avoit reçu au Baptême, & prit celui de Maixent. Le Roi ayant appris quel étoit son mérite, lui rendit de grands honneurs, & lui donna une terre & plusieurs autres choses. Saint Maixent mourut quelque temps après. Son nom est demeuré non-seulement au monastere, mais à une ville entiere. Clovis en vint aux mains avec Alaric, & le défit près de Vouillé en Poitou. Il conquit presque toute l'Aquitaine, & s'avança jusqu'à Toulouse où il enleva les trésors d'Alaric. De retour à Paris, il se logea dans le Palais que l'Empereur Julien avoit fait bâtir, assez près de l'église qu'il faisoit élever en l'honneur des Apôtres au tombeau de sainte Geneviéve. Il mourut peu de temps après & y fut enterré. C'étoit la trentiéme année de son régne, la quarante-cinquiéme de son âge, 511 de Jesus-Christ. Il avoit toujours eu beaucoup de respect pour sainte Geneviéve, qui mourut très-peu de temps avant lui, & comme l'on croit, la même année. C'est ici le lieu de parler de cette illustre sainte, qui a fait tant d'honneur à l'église de France; & qui lui a procuré de si grands avantages.

X. Sainte Genevieve.

Nous avons vû dans la vie de saint Germain d'Auxerre, que l'an 430 ce saint évêque, s'étant mis en chemin avec saint Loup de Troyes pour aller combattre les Pélagiens dans la Grande-Bretagne, passa par Nanterre près de Paris. Les habitans de ce bourg, sur la réputation de ces deux hommes merveilleux, vinrent au-devant d'eux en foule. Saint Germain leur fit une exhortation; & regardant ce peuple qui l'environnoit, apperçut de loin une jeune fille, en qui il remarqua

Dieu fait connoître à S. Germain ce qu'elle devoit être un jours.

Elle consacre à Dieu sa virginité.

remarqua quelque chose d'extraordinaire. Il la fit approcher, & demanda son nom & qui étoient ses parens. On lui dit qu'elle s'appelloit Geneviéve. En même-temps Sévere son pere & sa mere Gerontia se présenterent. Saint Germain les félicita d'avoir une fille, que Dieu devoit rendre un grand modéle de vertu pour tout le monde. Il demanda en même-temps à Geneviéve si elle vouloit consacrer à Dieu sa virginité. Elle déclara qu'elle le désiroit de tout son cœur, & pria le saint évêque de lui donner la bénédiction solemnelle des Vierges. Ils entrerent dans l'église pour la priere de None, ensuite on chanta plusieurs pseaumes, & on fit de longues prieres, pendant lesquelles le saint évêque tint sa main droite sur la tête de la jeune fille: il alla prendre son repas, & recommanda aux parens de la lui amener le lendemain. Ils n'y manquerent pas, & saint Germain demanda à Geneviéve, si elle se souvenoit de ce qu'elle avoit promis. Oui, dit-elle, & j'espere l'observer par le secours de Dieu & par vos prieres. Alors regardant à terre, il vit une piéce de monnoie de cuivre marquée du signe de la croix, il la ramassa & la donna à Geneviéve, en disant: Gardez-la pour l'amour de moi, portez-la toujours pendue à votre coû pour tout ornement, & laissez l'or & les pierreries à celles qui servent le monde: il la recommanda à ses parens, & continua son voyage.

XI. Elle guérit sa mere miraculeusement. Ses austérités.

Sainte Geneviéve pouvoit avoir alors quinze ans. Quelques jours après le départ de saint Germain, sa mere voulut l'empêcher d'aller à l'église un jour de fête, & ne pouvant la retenir, elle la frappa sur la joue.

Auſſi-tôt elle perdit la vue, & demeura aveugle pendant deux ans. Enfin ſe ſouvenant de la prédiction de ſaint Germain, elle dit à ſa fille de lui apporter de l'eau du puits, & de faire le ſigne de la croix ſur elle. Sainte Geneviéve lui ayant lavé les yeux, elle commença à voir un peu; & quand elle l'eut fait deux ou trois fois, elle recouvra la vue entierement. On montre encore à Nanterre ce puits, qui eſt en grande vénération. Lorſque Geneviéve eut été conſacrée à Dieu par la bénédiction de ſaint Germain, elle ne mangea plus que deux fois la ſemaine, le Dimanche & le Jeudi; & ces jours-là même elle ne prenoit pour toute nourriture que du pain d'orge avec des fêves cuites depuis une ſemaine ou deux, & ne bûvoit jamais que de l'eau. Elle continua ce genre de vie ſi auſtere juſqu'à l'âge de cinquante ans. Alors par le conſeil des évêques, pour qui elle eut toujours un profond reſpect, elle uſa d'un peu de lait & de poiſſon.

XII. Ses vertus & ſes épreuves.

Un jeûne ſi rigoureux étoit ſoutenu par une priere fervente & preſque continuelle. Elle y répandoit en la préſence de Dieu une ſi grande abondance de larmes, que le lieu où elle prioit en étoit tout rempli. Elle paſſoit en priere la nuit du Samedi au Dimanche, pour ſe préparer à paſſer dignement le jour du Seigneur. Elle ſe diſpoſoit à la fête de Pâques par une retraite qui duroit depuis l'Epiphanie juſqu'au Jeudi-Saint. Sa vertu fut toujours éprouvée par de grandes perſécutions, & attaquée par les calomnies les plus atroces. Elle n'y répondit que par ſa douceur & ſa patience, & ſe contenta d'of-

frir à Dieu ses prieres & ses larmes pour ses ennemis & ses calomniateurs. Saint Germain d'Auxerre prit soin de la justifier ; & le respect que l'on avoit à Paris pour ce saint évêque, suspendit pour un temps la fureur des ennemis de sainte Geneviéve. Mais bientôt après elle se ralluma.

XIII. Elle est de nouveau persécutée.

Attila Roi des Huns, qui s'appelloit lui-même le fléau de Dieu, après avoir ravagé plusieurs Provinces de l'Empire Romain, étoit entré dans la France avec une armée formidable. Les habitans de Paris ne se croyant pas en sureté dans leur ville, vouloient l'abandonner pour se retirer dans des places plus fortes. Geneviéve assembla les personnes de son sexe, & les exhorta à détourner la colere de Dieu par les prieres, les veilles & les jeûnes. Elles la crurent, & passerent plusieurs jours à l'église. Mais Geneviéve ne put persuader la même chose aux hommes. Elle eut beau leur représenter qu'ils devoient mettre leur confiance en Dieu, & leur déclarer que leur ville seroit conservée ; ils la traiterent de fausse prophétesse, & vouloient même attenter à sa vie. Mais Dieu changea tout d'un coup les cœurs les plus emportés à l'arrivée de l'Archidiacre d'Auxerre, qui leur montra les présens bénis qu'il apportoit à Geneviéve de la part de saint Germain. Quand ils virent ensuite que l'événement avoit confirmé sa prédiction, ils n'eurent plus pour elle jusqu'à la fin de sa vie que des sentimens de vénération & de confiance.

XIV. Ses miracles. Sa grande réputation. Sa mort.

Sa sainteté extraordinaire fut récompensée par le don des miracles. Cette vertu l'accompagnoit par-tout, & l'on venoit de tou-

tes parts implorer ſon ſecours. Sa réputation pénétra juſques dans les païs les plus éloignés ; & ſaint Siméon Stylite demandoit de ſes nouvelles aux marchands qui venoient des Gaules en Orient ; & en la ſaluant humblement, il les prioit de le recommander à ſes prieres. Malgré ſes auſtérités, elle vécut environ quatre-vingts-dix ans, & mourut à Paris l'an 533 le troiſiéme de Janvier, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire. On bâtit d'abord ſur ſon ſépulcre un oratoire de bois, mais le Roi Clovis par le conſeil de ſainte Clotilde, y fit auſſi-tôt commencer une grande égliſe que la Reine acheva après la mort de ce Prince, qui arriva vers le même temps. Il y avoit à l'entrée trois galeries, apparemment pour enfermer la cour, & des peintures qui repréſentoient les Patriarches, les Prophétes, les Martyrs & les Confeſſeurs. Il s'y fit un grand nombre de miracles, & dès le même ſiécle on avoit recours à l'interceſſion de ſainte Geneviéve pour les fiévres, comme on fait encore à préſent. Son nom dans la ſuite eſt demeuré à cette égliſe, qui fut d'abord ſervie par des moines.

XV. Troubles en France. Sigiſmond, Roi des Bourguignons.

La Gaule Narbonnoiſe fut long-temps le théâtre de la guerre. Les François aidés par les Bourguignons, vouloient en chaſſer les Goths. Ces guerres exercerent beaucoup les plus ſaints Evêques, qui étoient ſouvent ſoupçonnés de favoriſer un Roi au préjudice d'un autre. Gondebaud Roi des Bourguignons mourut quelques années après Clovis, & laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils Sigiſmond, que ſaint Avit évêque de Vienne avoit converti à la foi Catholique. Ce Prince fit mourir le

fils qu'il avoit d'un premier mariage, sur la calomnie de sa seconde femme. Il s'en repentit ensuite, & pria Dieu de le punir plûtôt en cette vie qu'en l'autre. Il fut exaucé. Clodomir l'un des fils de Clovis l'attaqua, & les Bourguignons lui livrerent leur pieux Roi Sigismond. Après avoir été plus d'un an en prison, il fut tué par ordre de Clodomir, & son corps fut porté à Agaune, où il se fit plusieurs miracles.

XVI. Partage du Royaume de Clovis entre ses fils. Mort de sainte Clotilde.

Après la mort de Clovis, son Royaume fut partagé entre ses quatre fils, Thierri, Clodomir, Childeberg & Clotaire. Thierri eut le Royaume d'Austrasie dont Mets étoit la Capitale; Clodomir eut celui d'Orléans; Childeberg celui de Paris, & Clotaire celui de Soissons. Pendant que Clodomir achevoit de conquerir le Royaume de Bourgogne, il fut tué, & ses deux freres Childeberg & Clotaire partagerent ce Royaume qui subsistoit depuis cent ans. Voulant ensuite s'emparer de tout ce qu'avoit eu Clodomir, ils résolurent de se défaire de ses enfans, que Clotilde leur ayeule élevoit à Paris. Clotaire les égorgea; & l'on vit dans cet événement la barbarie de ce Prince, digne fils de Clovis, qui avoit exercé d'horribles cruautés à l'égard de ses parens. Clotilde qui avoit mieux aimé voir ses petits-fils tués que tondus, fit pénitence d'une si grande faute, & mourut à Tours dans de grands sentimens de piété. Son corps fut rapporté à Paris dans l'église de saint Pierre & de saint Paul où Clovis étoit enterré.

XVII. Saint Cloud.

Clodoald ou Cloud, le plus jeune des enfans de Clodomir, fut sauvé par une personne charitable. Il ne parut jamais dans le monde

& mena une vie très-sainte. Il se retira auprès d'un solitaire nommé Severin, qui demeuroit près de Paris enfermé dans une cellule. Il pratiqua toutes les austérités de la vie monastique, & donna aux monasteres & aux églises tout ce qui lui restoit d'héritages. Ensuite pour éviter les louanges & vivre inconnu aux hommes, il alla en Provence, y demeura long-temps & y fit plusieurs miracles. Il revint Paris où il fut ordonné Prêtre l'an 551. Enfin saint Cloud bâtit un monastere en un lieu nommé Nogent à deux lieues au-dessous de Paris sur la Seine, où il mourut saintement vers l'an 560. Ce lieu a pris son nom. C'est le premier saint de la race des Rois de France.

XVIII. Regne de Clotaire.

Les trois Rois Thierri, Childeberg & Clotaire, permirent aux évêques d'assembler plusieurs Conciles. Ils faisoient des libéralités pour fonder des monasteres, & c'étoit en cela que consistoit leur dévotion. Thierri mourut le premier. Il s'étoit emparé du Royaume de Turinge. Il eut pour successeur son fils Théodebert, qui résista à ses deux oncles Childebert & Clotaire, qui vouloient s'emparer du Royaume de Thierri. Childebert mourut sans enfans, après avoir hérité avec Clotaire des Etats de Théodebald fils de Théodebert. Clotaire demeura donc seul Roi des François, pendant deux ans qu'il survécut à Childebert, avec qui il avoit régné cinquante ans depuis la mort de Clovis. L'un & l'autre donnerent, avant que de mourir, beaucoup de signes extérieurs de religion; mais ces signes paroissent bien équivoques, quand on fait attention à toute leur conduite. Clotaire avoit eu pour femme Radegon-

de, dont il est à propos de rapporter l'histoire.

XIX. Sainte Radegonde. Elle devient Reine de France. Clotaire la quitte.

Radegonde fille de Berthaire Roi de Turinge, ayant été faite captive par les François dans son enfance, fut donnée au Roi Clotaire, qui la fit élever, & l'épousa quand elle fut en âge. Dès-lors elle pratiquoit de grandes vertus, faisoit des aumônes très-abondantes, de longues prieres, de grands jeûnes, & portoit le cilice tout le carême sous ses habits précieux. Le Roi disoit qu'il avoit épousé une religieuse plûtôt qu'une Reine, & lui faisoit souvent des reproches de ses exercices de piété. Mais ce Prince ayant fait tuer injustement le frere de Radegonde, profita de cette occasion pour la quitter; & il l'envoya à Noyon, pour recevoir l'habit de religieuse de la main de saint Médard. Le saint Evêque en faisoit difficulté à cause qu'elle étoit mariée, & les Grands s'y opposoient; mais elle prit elle-même le saint habit, & pressa tant saint Médard, qu'il lui imposa les mains & la consacra diaconesse. Elle se retira ensuite dans une terre que le Roi lui avoit donnée en Poitou, & y mena une vie très-austere, ne vivant que de pain d'orge, d'herbes & de légumes, & n'ayant point d'autre lit qu'un cilice étendu sur de la cendre.

XX. Sainte Radegonde fonde un monastere.

Elle bâtit un monastere à Poitiers, où elle assembla une nombreuse communauté, & y fit élire une Abbesse qui reçut la bénédiction de saint Germain de Paris. Radegonde sçachant que le Roi vouloit la reprendre, écrivit à saint Germain pour le prier de détourner ce malheur. Le saint Evêque ayant lû la lettre, se jetta aux pieds du Roi, & lui

demanda avec larmes de laisser Radegonde dans sa retraite. Le Roi de son côté se prosterna devant saint Germain, & le pria d'engager Radegonde à obtenir de Dieu le pardon de l'injure qu'il lui avoit faite. Sainte Radegonde ayant prié l'Empereur Justin de lui envoyer du bois de la vraie Croix, elle reçut cette précieuse Relique avec beaucoup de joye & de reconnoissance, & c'est ce qui l'engagea à donner à son monastere de Poitiers le nom de sainte Croix. Elle pria l'Evêque Mérouée de placer ces Reliques dans son monastere avec le chant des pseaumes & les honneurs convenables; mais cet Evêque de Poitiers, qui n'avoit point l'esprit ecclésiastique, monta aussi-tôt à cheval pour aller à sa maison de campagne. Sainte Radegonde fort affligée, envoya prier le Roi Sigebert d'ordonner que le premier Evêque qui se trouveroit, fît la cérémonie de la translation de ces Reliques. Cependant elle redoubloit ses jeûnes, ses veilles & ses prieres avec toute sa communauté. Le Roi donna cette commission à Euphrone Evêque de Tours, qui s'en acquitta avec beaucoup de modestie & de dignité. Il y eut depuis un grand concours de peuple à cette église, & il s'y fit une multitude de miracles. Ce fut à cette occasion que le Prêtre Fortunat composa l'hymne *Vexilla Regis prodeunt.*

XXI. Ses dernieres actions. Sa mort.

Sainte Radegonde aiant essaié plusieurs fois inutilement, de regagner les bonnes graces de l'Evêque Mérouée, alla avec son Abbesse Agnès à Arles, pour y prendre la régle de saint Césaire; & étant revenue à Poitiers, elle se mit sous la protection du Roi, ne pouvant avoir celle de l'Evêque. Elle recomman-

da son monastere à tous les Evêques par une lettre où elle dit qu'elle l'a fondé par les libéralités du Roi Clotaire sous la régle de saint Césaire d'Arles ; & y a établi, du consentement des Evêques, l'Abbesse Agnès qui a été bénite par saint Germain. Elle les prie de ne jamais permettre que l'on viole la régle, ni que l'on dissipe les biens du monastere ; & conjure les Princes de lui accorder leur protection. Cette Lettre est comme le testament de sainte Radegonde qui mourut le treiziéme d'Août l'an 587. L'Eglise honore sa mémoire le même jour. Elle fut enterrée trois jours après par Grégoire de Tours, qui se rendit à Poitiers sur la nouvelle de sa mort. Il la trouva dans le cercueil environné de ses religieuses au nombre de près de deux cens : entre lesquelles il y avoit non-seulement des filles de Sénateurs, mais des Princesses du sang royal. Elle fut enterrée dans l'église de sainte Marie, qui est aujourd'hui une église collégiale qui porte le nom de sainte Radegonde. Il se fit à ses funérailles plusieurs miracles.

XXII. Le Roiaume de France partagé entre les fils du Roi Clotaire.

Le Roi Clotaire qui avoit épousé sainte Radegonde, étoit mort vingt-cinq ans auparavant. Le Royaume de France fut partagé par ses quatre fils, comme il l'avoit été par ceux de Clovis. Caribert fit sa résidence à Paris, Gontran à Lyon, Sigebert à Metz, & Chilperic à Soissons. Sigebert aussi-tôt après son avénement à la Couronne, rappella saint Nicet de Treves, que Clotaire avoit exilé, parce que ce saint Evêque l'avoit excommunié pour ses injustices. Les Lombards voulurent entrer dans les Gaules ; mais ils furent vigoureusement repoussés par les Fran-

çois. Caribert & Gontran moururent sans enfans. Chilperic & Sigebert se haïssoient, & ne cherchoient qu'à usurper le Royaume l'un de l'autre. Ils furent toujours en guerre, & eurent alternativement des avantages qui coutoient cher à leurs sujets. Sigebert chassa Chilperic de ses Etats ; mais comme il entroit en triomphe à Paris, il fut assassiné par deux hommes envoyés par Fredegonde femme de Chilperic. Après ce meurtre, Chilperic s'empara de la plus grande partie du Royaume de son frere. Pendant qu'ils avoient été en guerre, les églises avoient été brûlées, les vases sacrés pillés, les clercs tués, les moines chassés.

Fredegonde & Brunehaut femmes des deux Rois, avoient toujours fomenté la division. Après la mort de Sigebert, Brunehaut envoya son fils Childebert en Austrasie. La haine que ces deux femmes, aussi méchantes l'une que l'autre, se porterent toujours, fut cause de tous les malheurs dont la France gémissoit. Chilperic, outre la cruauté, avoit d'autres vices, & sur-tout une si ridicule vanité, qu'il voulut faire recevoir par tous les Evêques de son Royaume, un Edit plein d'erreurs, & se mêler de composer des hymnes & des Messes, & de corriger l'orthographe. Sa femme Fredegonde le fit tuer comme il revenoit de la chasse, & son fils Clotaire âgé seulement de quelques mois, lui succéda. Gontran étoit celui des Rois François qui paroissoit avoir plus de piété. Il laissa par testament son Royaume à son neveu Childebert fils de Sigebert. Mais ce Prince mourut ayant été empoisonné, à ce que l'on crut, par sa mere Brunehaut qui désiroit de regner.

Elle eut en effet le gouvernement en qualité de tutrice de ses petits-fils Thierri & Théodebert fils de Childebert. Théodebert eut le Royaume d'Austrasie, & Thierri celui de Boutgogne. Saint Gregoire Pape regardoit Brunehaut comme une femme vertueuse : ce qui montre combien elle étoit hypocrite, & avec quel soin elle couvroit sa malice sous le voile d'une dévotion extérieure.

III.

XXIII. Eglise d'Italie.

Théodoric regnoit en Italie au commencement du sixiéme siecle, & en qualité de tuteur d'Athalaric fils d'Alaric, il gouvernoit l'Espagne & les Provinces des Gaules qui en sont voisines. Ayant appris que l'Empereur Justin vouloit obliger les Ariens en Orient de se convertir, & faire consacrer leurs églises à l'usage des Catholiques, il envoya le Pape Jean à Constantinople pour faire révoquer ces ordres, menaçant de traiter de même les Catholiques en Italie, & de la remplir de carnage. Le Pape réussit dans sa négociation, & obtint de l'Empereur que les Ariens demeureroient en liberté. Pendant qu'il étoit à Constantinople, Théodoric fit mourir deux illustres Sénateurs, Symmaque & Boëce, accusés de soutenir les intérêts du Sénat contre les entreprises du Roi. D'ailleurs Boëce étoit zélé pour la Religion Catholique, qu'il défendit par plusieurs Ecrits. Le Pape Jean étant revenu de son ambassade, Théodoric le fit arrêter à Ravenne sous différens prétexres, & le fit mettre en prison où il mourut. Le Roi Théodoric mourut lui-même quelques mois après. Mais avant sa mort il assembla les principaux de la nation des Goths, & fit proclamer Roi

Le Roi Théodoric envoye le Pape à Constantinople.

Mort de Boëce.

Athalaric son petit-fils âgé de huit ans.

XXIV. Totila ravage l'Italie & prend Rome.

Peu après, Théodat s'empara du Royaume d'Italie, & il ne resta à Athalaric que ce qu'avoit son pere Alaric, l'Espagne & quelques Provinces des Gaules. Théodat sçachant que l'Empereur Justinien vouloit faire la conquête d'Italie, comme il avoit fait celle d'Afrique, il obligea le Pape Agapit d'aller à Constantinople, pour détourner d'Italie l'armée de l'Empereur dont on étoit menacé, & qui devoit être commandée par Belisaire. Le Pape ne put rien obtenir, & il fut obligé de se borner à traiter des affaires de l'Eglise. Belisaire vint à Rome pendant que Théodat étoit à Ravenne : mais Justinien rappella Belisaire, ayant à se défendre contre les Perses. Totila succéda à Théodat, & fit en Italie de grands ravages. Sous son regne les Goths reprirent le dessus. Totila s'étant assujetti l'Italie presque entiere, assiégea Rome & la prit. Il consentit à ne point tuer les habitans, mais il abandonna la ville au pillage, ensorte que les Sénateurs & les plus riches furent réduits à la mendicité. Les murailles de Rome furent abbatues, & la ville ne fut qu'une solitude pendant plus de quarante jours, ensorte qu'il n'y demeura que des bêtes.

XXV. Les Lombards entrent en Italie.

Triste état de cette église.

Totila aiant éxécuté l'arrêt de la justice de Dieu, se retira, & Belisaire vint relever les murailles de Rome. Mais quelque temps après, les Lombards entrerent en Italie sous la conduite d'Alboin leur Roi. Ils étoient Germains d'origine ; mais ils étoient en Pannonie depuis quelque temps, & ils en sortirent pour s'emparer de l'Italie. Alboin se rendit maître de tout, excepté de Rome &

de Ravenne. Le Gouverneur de l'Italie pour l'Empereur, que l'on commença alors à nommer Exarque, résida à Ravenne, & le premier fut Longin. Les Romains n'étoient pas en état de résister aux Lombards, à cause de la peste & de la famine qui désoloit toute l'Italie. Avec les Lombards qui étoient Ariens, Alboin avoit amené plusieurs autres barbares qui étoient payens. Après la mort d'Alboin, les Lombards élurent Clesis pour leur Roi. Il fut tué au bout de dix-huit mois, & les Lombards pendant dix ans n'eurent point de Roi; mais seulement des Ducs, dont chacun regnoit dans une ville, & qui étoient au nombre de trente. Pendant cette espéce d'Anarchie, les égliſes furent dépouillées, les Evêques tués, les villes ruinées, les peuples exterminés. C'eſt ainſi que Dieu puniſſoit les péchés de ſon peuple.

XXVII. Fleaux en Italie.

On commença pendant ce siécle à ne point sacrer les Papes sans l'ordre des Empereurs d'Orient, qui protegeoient l'Italie sans néanmoins lui procurer aucun secours bien réel. Pélage II. fut sacré sans l'ordre de l'Empereur, parce que les Lombards tenoient Rome affiégée & ravageoient toute l'Italie. Ils firent plusieurs Martyrs. Ils ruinerent le Mont-Cassin, comme saint Benoît l'avoit prédit. L'Exarque fit ensuite la paix avec les Lombards, & les hostilités cesserent. Mais la peste succéda aux horreurs de la guerre, & le Pape en mourut. Saint Grégoire qui lui succéda, fit connoître aux Chrétiens quelle étoit la vraie cause de ces différens fléaux. Il nous a laissé une triste peinture des maux que faisoit la peste en Italie à la fin de ce siécle. Les Lombards s'étoient donné pour Roi An-

taric. Après sa mort, comme ils aimoient sa veuve Thédelinde, ils promirent de reconnoître pour Roi celui qu'elle choisiroit pour époux. Ce fut Agilulfe Duc de Turin. La Reine étoit Catholique, & dans la suite elle convertit le Roi & toute la nation des Lombards; mais ce ne fut qu'après que ce peuple eut éxécuté les vengeances de Dieu sur l'Italie.

XXVII. Jugement de Dieu sur l'Italie.

Romain, Patrice & Exarque de Ravenne, avoit rompu la paix avec eux, quoiqu'il ne fût point en état de soutenir la guerre. Leur Roi sortit de Pavie sa résidence ordinaire, & vint avec une puissante armée assiéger Rome qui manquoit de tout, de pain, de troupes & de peuple. C'est ce qui empêcha saint Grégoire d'achever l'explication d'Ezéchiel qu'il avoit commencée. Qu'y a-t-il dans le monde, dit ce saint Pape, qui puisse encore nous plaire? Nous ne voyons que des sujets affligeans, & nous n'entendons que des gémissemens. Les villes sont détruites, les forteresses ruinées, les campagnes ravagées, la terre réduite en une solitude. Rome autrefois la maîtresse du monde, n'est plus qu'un amas de ruines. On est moins surpris de la description que fait saint Grégoire de l'état de la ville de Rome, lorsqu'on fait réflexion que depuis trois cens ans elle n'étoit plus le séjour des Empereurs. Dioclétien demeuroit à Nicomédie; Constantin s'établit à Byzance; les Empereurs d'Occident firent leur résidence en Illyrie ou en Gaule; & s'ils étoient en Italie, ils faisoient leur séjour à Milan ou à Ravenne, qui fut aussi la résidence des Rois Goths & des Exarques.

Ainſi comme la Cour & le centre des affaires n'étoient plus à Rome, on la quitta inſenſiblement ; ſes Palais inhabités tomboient en ruine, & elle alla toujours en dépériſſant, juſqu'à être réduite à cette étonnante déſolation prédite par ſaint Jean, ſelon un des ſens de l'Apocalypſe, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, n'exclut point les autres. Saint Grégoire, témoin des calamités qui accabloient l'Italie, diſoit aux Chrétiens : Mépriſons donc de tout notre cœur ce monde, du moins quand il périt. Il regardoit comme les préludes de la fin du monde tant d'incurſions de barbares, tant de guerres & de malheurs dont le peuple de Dieu étoit affligé. L'Exarque Romain étant mort, Callinique lui ſuccéda, & conclut avec le Roi Agilulfe une paix pour quelque temps. Saint Grégoire en témoigna au Roi ſa reconnoiſſance auſſi-bien qu'à la Reine, qui y avoit beaucoup contribué par ſes ſoins.

Pour achever de donner une idée de l'état où étoit l'égliſe d'Italie pendant le ſixiéme ſiécle, nous marquerons ici la ſuite des Papes qui ont tenu le ſaint Siége pendant le cours de ce même ſiécle.

XXVIII. Papes qui ont occupé le Saint Siége pendant le ſixiéme ſiécle.

Symmaque qui avoit été élevé ſur le ſaint Siége à la fin du cinquéme ſiécle, continua de l'occuper pendant les quatorze premieres années du ſixiéme. Il fit bâtir pluſieurs égliſes auſquelles il fit de riches préſens. Il aſſiſta les Evêques d'Afrique qui avoient été éxilés en Sardaigne, & leur écrivit une Lettre de conſolation. On élut après ſa mort le diacre Hormiſdas dont le Pontificat fut de neuf ans. Il envoya différentes légations à Conſtantinople. De ſon temps, le Roi Théodoric

offrit à l'église de saint Pierre deux chandeliers d'argent du poids de soixante & dix livres : & il est remarquable qu'on reçut l'offrande d'un Prince Arien. Hormisdas fit lui-même à plusieurs églises de Rome des présens considérables. Il mourut l'an 523, & eut pour successeur Jean né en Toscane, qui tint le Siége deux ans & neuf mois, & mourut en prison où il avoit été mis par ordre de Théodoric. Son corps fut transféré de Ravenne à Rome & enterré à saint Pierre : on lui donne le titre de Martyr. Théodoric choisit pour lui succéder Félix III. & le Sénat de Rome l'accepta, comme étant digne de cette place éminente. Son Pontificat fut de trois ans & deux mois. Il bâtit à Rome dans la rue sacrée l'église de saint Côme & de saint Damien, & rebâtit celle de saint Saturnin, qui avoit été brûlée. Il mourut l'an 529, & eut pour successeur Boniface II. Romain de naissance & de la race des Goths. Il eut un concurrent, contre lequel il poussa son ressentiment jusqu'à le faire anathématiser après sa mort. Il assembla un Concile où il fit passer un Décret, qui lui donnoit pouvoir de désigner son successeur : après quoi il obligea les Evêques par écrit & par serment, à reconnoître que ce seroit le diacre Vigile. Mais peu de temps après on tint un autre Concile, où ce Décret fut cassé comme contraire aux Canons. Le Pape Boniface s'avoua coupable, & brûla le Décret en présence des Evêques, du Clergé & du Sénat. Son successeur fut Jean II, qui fut ordonné au commencement de l'an 532, & mourut en 535.

XXIX. Intrigues criminelles de

On élut après lui Agapit qui ne tint le S. Siége que dix mois. Nous avons parlé de son

voyage à Constantinople. Il étoit si pauvre, que n'ayant pas de quoi faire ce voyage, il engagea les vases sacrés de l'église de saint Pierre, pour une somme d'argent que lui prêterent les trésoriers de Théodat Roi des Goths en Italie. On dit que ce Pape étant arrivé en Grece, guérit miraculeusement un homme qui ne pouvoit ni parler ni marcher. Il mourut à Constantinople, & son corps fut rapporté à Rome. Le Roi Théodat fit élire à sa place Silverius soûdiacre, fils du Pape Hormisdas, qui ne vécut que deux ans après son élection. Cependant l'Impératrice Théodora fit venir Vigile diacre de l'église de Rome, qui étoit à Constantinople, & lui fit promettre sécretement qu'il travailleroit à ôter toute autorité au Concile de Calcédoine, & qu'il s'uniroit en tout aux Orientaux ennemis du Concile. A cette condition elle lui assura qu'elle lui donneroit sept cens livres d'or, avec un ordre pour Belisaire, qui le feroit ordonner Pape. Vigile ayant fait à l'Impératrice l'étrange promesse qu'elle exigeoit, vint à Rome où il trouva Silverius en possession du Saint Siége. Il alla donc à Ravenne trouver Belisaire, & lui montra l'ordre de l'Impératrice, lui promettant deux cens livres d'or, s'il le faisoit ordonner à la place de Silverius. L'an 536 Belisaire prit Rome, qui se rendit principalement à la persuasion du Pape Silverius : mais l'année suivante Vitiges Roi des Goths vint l'assiéger. Pendant ce siége qui fut long, on remarqua le respect des Goths pour les églises de saint Pierre & de saint Paul, toutes deux hors de Rome. Bien loin d'y faire aucun désordre, ils laisserent toujours aux ecclésiastiques la

Vigile pour se faire élever sur le S. Siége.

liberté d'exercer leurs fonctions. Cependant on accusa le Pape Silverius d'avoir écrit aux Goths, pour les faire entrer dans Rome par intelligence. Mais il passoit pour constant, que c'étoit une calomnie, & que des imposteurs avoient composé en son nom de fausses lettres adressées au Roi des Goths. Néanmoins Bélisaire manda à Silverius de venir au Palais, où il se rendit après s'être mis en prieres & avoir recommandé ses affaires à Dieu. On le fit entrer seul, & ses gens ne le virent plus.

Le lendemain Belisaire assembla les prêtres, les diacres & tout le Clergé de Rome, & leur ordonna d'élire un autre Pape. Ils ne sçavoient ce qu'ils devoient faire, & quelques-uns résistoient : mais enfin Vigile fut ordonné par l'autorité de Belisaire, qui le pressa de lui payer les deux cens livres d'or, & d'accomplir la promesse qu'il avoit faite à l'Empereur. Mais Vigile avoit peine à s'y résoudre, tant par la crainte des Romains, que par avarice. Quant au Pape Silverius, il fut envoyé en exil à Patare en Lycie. L'Evêque de cette ville alla trouver Justinien, & le menaça du jugement de Dieu pour avoir ainsi chassé de son Siége le chef de toute l'Eglise. L'Empereur qui ne sçavoit rien des ordres que l'Impératrice avoit donnés, commanda que Silverius fût renvoyé à Rome ; que l'on informât de la verité des Lettres qu'on l'accusoit d'avoir écrites aux Goths, & que s'il étoit prouvé qu'elles fussent de lui, il demeurât Evêque dans quelque autre ville ; & que si elles étoient trouvées fausses, il fût rétabli dans son Siége. Le diacre Pélage, qu'Agapit avoit laissé son

Légat à Constantinople, étant gagné par l'Impératrice & chargé de ses ordres, courut en diligence, pour empêcher que l'ordre de l'Empereur ne fût exécuté, & que Silverius ne retournât à Rome ; mais l'ordre de l'Empereur l'emporta. Vigile épouvanté du retour de Silverius, & craignant d'être chassé, écrivit ainsi à Belisaire : Livrez-moi Silverius, autrement je ne puis éxécuter ce que j'ai promis. Silverius fut donc livré aux serviteurs de Vigile, qui le menerent dans l'Isle Palmaria où ils le garderent ; & il y mourut de faim. Vigile écrivit ensuite aux Patriarches hérétiques d'Aléxandrie, de Constantinople & d'Antioche, les assurant qu'il avoit la même foi qu'eux. Il leur envoya en même-temps sa confession de foi, où il rejettoit les deux natures en Jesus-Christ & la Lettre de saint Léon, les priant de tenir cette confession de foi secrette. Mais il avoit un langage fort différent dans les Lettres qu'il écrivoit à l'Empereur Justinien, & il y faisoit une profession ouverte de la vraie foi. Il sera beaucoup question de ce Pape dans l'article suivant. Il mourut de la pierre à Syracuse en Sicile, en revenant de Constantinople à Rome, ayant tenu le S. Siége dix-huit ans & demi.

XXX. Suite des Papes jusqu'à S. Gregoire.

Après une vacance de trois mois, on élut Pélage Archidiacre de l'église Romaine, & qui avoit accompagné Vigile à Constantinople & dans son retour. Comme on le soupçonna d'avoir contribué à la mort de Vigile, qui passoit pour avoir été empoisonné, il ne se trouva point d'Evêques qui voulussent l'ordonner, excepté ceux de Perouse & de Fetentin avec André prêtre d'Ostie. Ils l'ordonnerent Evêque, mais les plus gens de

bien ſe ſéparerent de ſa communion à cauſe du crime dont il étoit accuſé. Pour s'en juſtifier, par le conſeil du Patrice Narſes qui commandoit pour l'Empereur en Italie, il ordonna une proceſſion ; & quand il fut à l'égliſe de ſaint Pierre, il prit la croix, mit l'Evangile ſur ſa tête, monta ſur l'ambon, & jura publiquement qu'il n'avoit fait aucun mal au Pape Vigile : & le peuple fut ſatisfait. Il pria enſuite les aſſiſtans de l'aider à abolir les ordinations ſimoniaques. Il s'appliqua à combattre le ſchiſme, qui s'étendit dans pluſieurs Provinces après le cinquiéme Concile général. Son Pontificat fut d'environ quatre ans. Quand il mourut, il venoit de commencer à bâtir l'égliſe des Apôtres ſaint Philippe & ſaint Jacques. Jean III. ſon ſucceſſeur l'acheva, & y fit peindre pluſieurs Hiſtoires. Il en fit la dédicace le premier de Mai, & l'on croit que c'eſt depuis ce temps-là qu'on célébre le même jour la fête de ces deux Apôtres. Il mourut l'an 572 après avoir été ſur le ſaint Siége près de treize ans.

On attribue aux ravages des Lombards la longue vacance qui ſuivit ſa mort, & qui dura dix mois. Enfin on élut Benoît ſurnommé Bonoſe, Romain de naiſſance. Il gouverna pendant quatre ans au milieu de la perſécution des Lombards. Rome auroit alors péri de faim, ſi l'Empereur Juſtin n'y eût envoyé d'Egypte des vaiſſeaux chargés de bled. Bonoſe mourut l'an 577, & eut pour ſucceſſeur Pélage II. qui tint le ſaint Siége douze ans. Pour réprimer les ravages des Lombards, il envoya demander du ſecours à l'Empereur, & il employa pour cette négociation ſaint Grégoire, qui étoit alors diacre de l'égliſe

le Rome. Il travailla à ramener les Evêques chiſmatiques & mourut l'an 590 d'une maladie contagieuſe, qui avoit commencé d'attaquer Rome. Il avoit fait de ſa maiſon un hôpital pour les pauvres vieillards. Son ſucceſſeur fut le grand ſaint Gregoire, dont je ne parlerai que dans l'hiſtoire du ſeptiéme ſiécle.

IV.

XXXI. Egliſe d'Eſpagne.

Alaric Roi des Viſigoths en Eſpagne, traitoit les Catholiques avec beaucoup d'humanité, quoiqu'il fût Arien. Il fit faire en faveur des Romains ſes ſujets, un recueil du Code Théodoſien & de pluſieurs autres livres de l'ancien Droit, & lui donna autorité du conſentement des Evêques & des plus conſidérables de chaque Province. Ce Roi fut

Mort d'Alaric Roi des Viſigoths.

vaincu par Clovis, comme nous l'avons vû, après avoir regné vingt-trois ans. Son fils Amalaric ſe ſauva en Eſpagne, & fut depuis reconnu Roi des Viſigoths qui en poſſédoient la plus grande partie. Un des plus importans événémens arrivés en Eſpagne pendant le ſixiéme ſiécle, eſt la converſion des Sueves, établis depuis long-temps en Galice. Théodomir leur Roi, qui étoit Arien, ayant obtenu par l'interceſſion de S. Martin la guériſon de ſon fils, renonça à l'erreur, fit bâtir une égliſe en l'honneur du ſaint Evêque, & ſe réunit à l'Egliſe Catholique. Il ſe fit un très-grand nombre de miracles dans la nouvelle égliſe de S. Martin : les Sueves ſe convertirent, & devinrent ſi zélés pour la Religion Catholique, qu'ils étoient diſpoſés à ſouffrir le martyre, ſi l'occaſion s'en fût préſentée.

Converſion des Sueves.

XXXII. Travaux de

Cette converſion ſe fit principalement par

saint Martin de Dume.

les soins d'un autre saint Martin, que la Providence fit arriver en Galice, en même-temps qu'on y apporta des reliques de saint Martin de Tours. C'étoit un des plus sçavans hommes de son temps. Il donna aux Sueves de Galice la regle de la foi ; il affermit les églises, fonda des monasteres, composa des Livres de piété, & écrivit un grand nombre de Lettres, pour exhorter les nouveaux convertis à la pratique de toutes les vertus. Il fonda entre autres le monastere de Dume, près de Bragues, où par le secours du Roi il établit une communauté sous la Regle de S. Benoît, qu'il introduisit par conséquent en Espagne, comme saint Maur fit en France. Peu après, le Roi Théodomir fit tenir quelques Conciles, & ériger de nouveaux Evêchés.

XXXIII. Persécution.

Vers l'an 572 Leovigilde devint Roi des Visigoths, & maître de plusieurs Provinces d'Espagne. Il avoit deux fils, Hermenigilde & Recarede. Hermenigilde qui étoit l'aîné, épousa Ingonde, fille de Sigebert & de Brunehaut. Ingonde étoit Catholique très-fidéle, & elle résista à tout ce qu'on fit en Espagne pour la pervertir. Elle convertit même Hermenigilde son mari que S. Léandre instruisit & confirma. Léovigilde son pere, ayant appris sa conversion, persecuta tous les Catholiques. Les uns furent dépouillés de leurs biens, d'autres battus & empriſonnés, plusieurs mis à mort par divers supplices. Un assez grand nombre céda aux promesses & aux menaces du Roi, & il y eut même des Evêques qui se laisserent rebaptiser.

XXXIV. Saint Hermenigilde.

Hermenigilde sçachant que son pere cher-

choit à le perdre, voulut s'appuyer du ſecours des Grecs. Il ſe révolta donc contre ſon pere, ne faiſant point attention à la loi de Dieu, qui défend de porter les armes contre ſon Roi. Le Gouverneur de l'Empereur ſe laiſſa corrompre par Léovigilde, qui ſe rendit maître d'Hermenigilde, & le mit en priſon chargé de fers. Ce Prince reconnut ſa faute, & en fit pénitence. Il ne voulut jamais acheter ſa liberté aux dépens de ſa foi. Son pere ne pouvant lui faire embraſſer ſa Religion, le fit aſſommer dans la priſon. Léovigilde éxila enſuite un grand nombre d'Evêques Catholiques, dont le plus illuſtre eſt ſaint Léandre de Seville. Les Sueves furent enveloppés dans cette perſécution. Léovigilde ne ſurvécut pas long-temps à ſon fils Hermenigilde. Il fut fâché de l'avoir fait mourir, & reconnut la vérité de la Religion Catholique. Cependant la crainte de ſes ſujets l'empêcha de la profeſſer publiquement. Il pria ſaint Léandre dont il avoit été le perſécuteur, de travailler à rendre Catholique ſon fils Récaréde, qui devoit lui ſucceder.

Récaréde ſuivit l'exemple de ſon frere Hermenigilde : il ſe fit inſtruire & confirmer. Il parla enſuite avec tant de ſageſſe aux Evêques Ariens, qu'il les engagea à ſe faire Catholiques, par raiſon plûtôt que par autorité. Il vint même à bout de convertir toute la nation des Viſigoths, ne voulant pas qu'aucun hérétique ſervît dans ſes armées, ou fût dans les charges. Ainſi le commencement de ſon regne fut la fin de l'héréſie en Eſpagne, où elle avoit dominé depuis l'entrée des barbares, c'eſt-à-dire, pendant près de deux cens ans. La converſion de

XXXV. Converſion du Roi Recaréde. L'héréſie ceſſe de regner en Eſpagne.

Recaréde causa quelques mouvemens, qu'il fut obligé de réprimer.

XXXVI. Renouvellement de l'Eglise d'Espagne.

Pour affermir la conversion des Goths, le Roi assembla à Tolede un concile de tous les païs de son obéissance, où se trouverent soixante & douze Evéques. Il les exhorta à se préparer au concile par les jeûnes, les veilles & les prieres. Ensuite il donna sa profession de foi entiérement orthodoxe, & pria le concile d'instruire tous ses sujets de la Foi Catholique. Quand les Evêques eurent dressé des articles sur la Foi, le Roi leur proposa de regler la discipline, & l'on fit des canons pour rétablir la discipline que l'hérésie avoit abolie en fomentant tous les désordres. En ce concile de Tolede, que l'on compte pour le troisiéme, saint Léandre fit un sermon sur l'heureuse révolution arrivée dans l'église d'Espagne, qui se voyoit libre après une si longue servitude. Cette bonne nouvelle fut un grand sujet de consolation pour saint Grégoire, à qui l'état de l'Italie causoit tant d'amertume. Le Roi Récaréde mourut dans de grands sentimens de piété la premiere année du septiéme siécle.

ARTICLE III.

Affaire des trois Chapitres. Cinquiéme Concile général.

NOus avons parlé dans l'Article précédent des troubles excités par un grand nombre de moines, au ſujet des erreurs attribuées à Origene. Le ſcandale étoit devenu ſi grand, & les moines ſe portoient à de telles violences, qu'il paroiſſoit néceſſaire d'emploier les remedes les plus forts. L'Empereur Juſtinien, au lieu de donner un Edit doctrinal, auroit peut-être mieux fait de punir ſéverement ceux qui ne travailloient qu'à perpétuer les diviſions, & qu'à exciter ſans fin de nouvelles diſputes. Le plus coupable étoit un nommé Théodore Aſcidas, Exarque ou Viſiteur de la nouvelle Laure fondée par S. Sabas l'an 507. Quoiqu'il fût infecté des erreurs attribuées à Origene, il ſouſcrivit par politique à l'Edit de l'Empereur qui les condamnoit, & trouva le moien de ſe faire élire Evêque de Céſarée en Cappadoce. Les Origéniſtes voiant que Théodore avoit beaucoup de crédit à la Cour de Juſtinien, s'appliquerent à répandre par toute la Paleſtine leur pernicieuſe doctrine. Mais quand ils virent que tous les Evêques de la Province & tous les Abbés du déſert, avoient ſouſcrit ſincerement à l'Edit de l'Empereur, ils ſe ſéparerent de la communion des Catholiques & exercerent de grandes violences. Alors Théodore de Céſarée s'appliqua à faire diverſion, &

I. Théodore de Cappadoce entreprend de faire condamner les trois Chapitres.

inventa un moien de venger la condamnation d'Origene, & de diminuer en même-temps l'autorité du Concile de Calcédoine, dont il étoit ſécretement ennemi. C'eſt pourquoi il entreprit de faire condamner Théodore de Mopſueſte, qui avoit beaucoup écrit contre Origene, & qui ſembloit d'ailleurs avoir été approuvé par le Concile. En cela Théodore de Céſarée ſatisfaiſoit à tous ſes intérêts, étant d'un côté Origéniſte, & de l'autre favorable à l'Eutychianiſme.

II. L'Empereur Juſtinien donne un Edit contre les trois Chapitres.

Voiant donc que l'Empereur Juſtinien écrivoit pour la défenſe du Concile de Calcédoine, il vint le trouver avec ſes partiſans, qui ſous le nom de Catholiques ſoutenoient les ſchiſmatiques appuiés par l'Impératrice Théodora. Il eſt inutile, dit-il à l'Empereur, de vous donner la peine d'écrire, puiſque vous avez un moien fort court de ramener tous les Acéphales. Ce qui les choque dans le Concile de Calcédoine, c'eſt qu'il a ſouffert qu'on louât Théodore de Mopſueſte, & qu'il a déclaré orthodoxe la lettre d'Ibas, qui eſt entierement Neſtorienne. Si l'on condamne Théodore avec ſes Ecrits, & la lettre d'Ibas, ils n'auront plus de difficulté ſur ce Concile & le recevront volontiers. Votre piété en facilitant leur retour à l'Egliſe, acquerra une gloire immortelle. L'Empereur ne s'appercevant pas de l'artifice de Théodore, l'écouta volontiers, & promit de faire ce qu'il déſiroit. Les Acéphales que Théodore ſervoit ſi bien, prierent donc Juſtinien de publier un Edit pour la condamnation des trois Chapitres, c'eſt-à-dire, des Ecrits de Théodore de Mopſueſte, de la lettre d'Ibas, & de l'ouvrage de Théodoret contre les douze anathêmes de S. Cyril-

le. Ils ne désiroient que d'engager l'Empereur, jugeant bien que quand il auroit donné un écrit qui seroit connu de tout le monde, il auroit honte de se rétracter, & qu'ainsi l'affaire seroit sans retour. Justinien quitta donc l'Ouvrage qu'il avoit commencé contre les Acéphales, & en composa un autre pour la condamnation des trois Chapitres; ou plûtôt Théodore de Césarée le composa sous le nom de l'Empereur. Il est en forme d'Edit, ou de lettre adressée à toute l'Eglise, & porte le titre de Confession de foi.

En effet l'Empereur y expose d'abord sa créance sur la Trinité, ensuite sur l'Incarnation, où il s'étend davantage, & explique cette expression de S. Cyrille : une nature incarnée. Il déclare qu'il reçoit les quatre Conciles généraux, & ajoute treize anathêmes, dont les dix premiers ne contiennent que la doctrine Catholique sur l'Incarnation. Mais les trois derniers condamnent expressément les trois Chapitres en ces termes : Si quelqu'un défend Théodore de Mopsueste & ne l'anathématise pas, lui, ses écrits & ses sectateurs, qu'il soit anathême. Si quelqu'un défend les Ecrits de Théodoret faits pour Nestorius contre saint Cyrille & contre ses douze articles; si quelqu'un les loue & ne les anathématise pas, qu'il soit anathême. Si quelqu'un défend la lettre impie que l'on dit avoir été écrite par Ibas à Maris Persan hérétique : qu'il soit anathême. En chacun de ces articles sont exprimées les principales erreurs attribuées à Théodore, à Théodoret, & à Ibas. Ensuite l'Empereur répond à quelques objections, sur-tout à celles-ci : Que le Concile de Calcédoine a approuvé la lettre d'Ibas : que l'on peut condam-

ferme cet Edit.

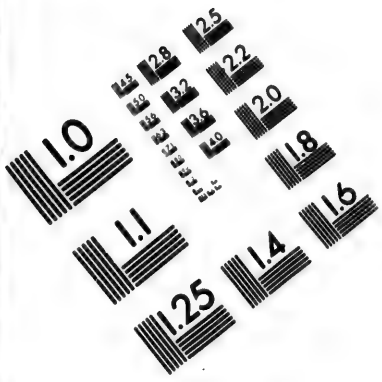
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

ner les erreurs de Théodore de Mopſueſte ſans condamner ſa perſonne ; enfin que l'on ne doit point condamner les morts, ce qu'il traite fort au long. Il conclut, en diſant : Que ſi quelqu'un n'embraſſe pas cette doctrine, il en rendra compte au jugement de Dieu. Ainſi c'eſt plutôt une inſtruction qu'une loi. Elle eſt ſans date, mais on convient qu'elle fut publiée l'an 546.

IV. Troubles qu'excite la ſouſcription de cet Edit.

On obligea tous les Evêques d'y ſouſcrire, & l'Empereur leur en écrivit des lettres très-preſſantes. Mennas Patriarche de Conſtantinople refuſa d'abord d'obéir, diſant que c'étoit donner atteinte au Concile de Calcédoine : néanmoint il ſouſcrivit. Etienne diacre & Légat de l'égliſe de Rome à Conſtantinople, qui avoit ſuccédé à Pélage, fit des reproches à Mennas d'avoir ainſi varié, après avoir promis de ne rien faire ſans le S. Siége. Mennas lui répondit, qu'il ne s'étoit ſoumis, que parce qu'on lui avoit promis avec ſerment, de lui rendre ſa ſouſcription, ſi l'Evéque de Rome ne l'approuvoit pas. Cependant le diacre Etienne ſe retira de la communion de Mennas, & ne reçut ceux qui avoient communiqué avec lui, qu'après qu'ils en eurent fait ſatisfaction. Dacius de Milan, & pluſieurs autres Evêques qui ſe trouvoient à Conſtantinople, & un grand nombre d'autres Catholiques ſe ſéparerent de la communion de Mennas. Zoile Patriarche d'Alexandrie ſouſcrivit la condamnation des trois Chapitres. Ephrem d'Antioche en aiant reçu l'ordre, refuſa d'obéir : mais après qu'on l'eut menacé de le chaſſer de ſon Siége, il ſe rendit. Pierre de Jéruſalem déclara avec ſerment en préſence d'une grande multitude de moines qui s'étoient aſſemblés aupre

de lui, que si quelqu'un consentoit à ce nouveau décret, il ébranloit l'autorité du Concile de Calcédoine ; & néanmoins il y consentit comme les autres. Plusieurs Evêques protesterent contre les souscriptions que Mennas de Constantinople les obligeoit de donner, comme contraires au Concile de Calcédoine. On récompensoit libéralement les Evêques qui approuvoient la condamnation des trois Chapitres ; ceux qui le refusoient étoient déposés, ou envoiés en exil : plusieurs s'enfuirent & se cacherent. Le scandale fut tel, que Théodore de Cappadoce disoit lui-même depuis, qu'il méritoit d'être brûlé vif pour l'avoir excité. Les deux Patriarches d'Antioche & de Jérusalem moururent peu de temps après.

V. L'Empereur fait venir le Pape Vigile à Constantinople.

Cependant le Pape Vigile aiant eu ordre de l'Empereur d'aller à Constantinople, demeura long-temps en Sicile. Il y vit Dacius Evêque de Milan, qui s'étoit retiré à Constantinople en 539, après que Milan eut été ruinée par les Goths, & y retourna avec le Pape, de qui il apprit ce qui se passoit en Orient, & le scandale que causoit la condamnation des trois Chapitres. Zoïle Patriarche d'Alexandrie aiant sçu que le Pape venoit à Constantinople, envoia au-devant de lui en Sicile, se plaignant d'avoir été forcé de souscrire à cette condamnation. Pélage, & un autre diacre de l'église Romaine nommé Anatolius, qui gouvernoient en l'absence du Pape, écrivirent à Ferrand diacre de Carthage, de délibérer sérieusement sur l'affaire des trois Chapitres, avec son Evêque, & les autres qu'il connoîtroit les plus zélés & les plus instruits, & de mander quelle seroit leur commune résolution. Dans la lettre ils ne dissimuloient pas que cette condam-

Mouvemens en Afrique sur les trois Chapitres.

nation avoit été faite par le conseil des Acéphales, contre le Concile de Calcédoine & la lettre de saint Léon. Ferrand ne répondit que long-temps après, mais néanmoins avant que les églises d'Afrique se fussent déclarées; & dans sa réponse, que nous avons, il dit que l'on ne peut examiner de nouveau la lettre d'Ibas approuvée dans le Concile de Calcédoine; qu'autrement tous les décrets du Concile seroient révoqués en doute. Il conclut par ces trois propositions, auſquelles il veut qu'on s'attache inviolablement : de ne point examiner de nouveau ce qui a été décidé au Concile de Calcédoine, de ne point accuser les morts, & de n'exiger aucune souscription.

VI. Remontrance d'un Evêque à l'Empereur.

L'Empereur Justinien aiant envoié en Afrique son Edit pour la condamnation des trois Chapitres, un Evêque nommé Pontien lui écrivit, louant son zéle & approuvant sa confession de foi. Il ajoute ensuite : A la fin de votre lettre nous avons vu, ce qui est fort affligeant, que vous exigez la condamnation de Théodore, des Ecrits de Théodoret, & de la lettre d'Ibas. Leurs Ecrits ne sont pas venus jusques à nous. S'ils y viennent, & que nous y lisions quelque chose contre la foi, nous y ferons attention; mais nous ne pouvons condamner les Auteurs qui sont morts. S'ils vivoient encore, & qu'étant repris, ils ne condamnassent pas leurs erreurs, il seroit très-juste de les condamner : maintenant à qui adresserons-nous notre jugement ? Mais je crains, Seigneur, que sous prétexte de les condamner, on ne releve l'héréſie d'Eutychès. Nous vous supplions de conserver la paix sous votre regne : de peur que voulant condamner les morts, vous ne fassiez mourir plusieurs

vivans ; & que vous n'en rendiez compte à celui qui viendra juger les vivans & les morts.

VII. Le Pape Vigile s'oppose à la condamnation des trois Chapitres. Il donne ensuite son *Judicatum.*

Le Pape Vigile étant encore en chemin reçut une lettre de l'Empereur, qui l'exhortoit à garder la paix avec Mennas & les autres Evêques. C'est ce qui lui donna occasion d'écrire à Mennas, qu'il étoit disposé à maintenir la paix, pourvû qu'elle fût véritable & utile à l'Eglise : mais qu'il étoit bien informé de ce qui s'étoit passé à Constantinople ; & il l'exhortoit à réparer sa faute. Enfin le Pape arriva à Constantinople le 25 de Janvier 547. L'Empereur Justinien le reçut avec beaucoup d'honneur : & néanmoins le Pape suspendit pour quatre mois de sa communion le Patriarche Mennas, parce qu'il avoit souscrit la condamnation des trois Chapitres. Il publia aussi une Sentence de condamnation contre l'Impératrice Théodora & les Acéphales. Mais il s'appaisa ensuite, & à la priere de l'Impératrice il reçut Mennas à sa communion. On alla plus loin ; & on le pressa de condamner lui-même les trois Chapitres, avec tant de violence, qu'il s'écria publiquement dans une assemblée : Je vous déclare que, quoique vous me teniez captif, vous ne tenez pas Saint Pierre. Cependant il tint un Concile avec les Evêques qui lui étoient unis au nombre d'environ soixante & dix : mais après plusieurs sessions il rompit le concile, & pria les Evêques qui y assistoient, de donner chacun leur avis par écrit. Enfin le Pape donna lui-même son avis qu'il nomme jugement, *Judicatum*, & il y condamne les trois Chapitres, sans préjudice du Concile de Calcédoine, & à la charge que personne ne parlera plus de cette question, ni de vive voix ni par écrit. Le Pape crut pou-

voir uſer de cette condeſcendance dans une queſtion de fait, où la foi n'étoit plus intéreſſée. Il donna ſon *Judicatum* à Mennas à qui il étoit adreſſé, & en envoia copie à Rome au diacre Pélage.

VIII. Suites du *Judicatum* du Pape Vigile.

Cependant le Pape ne contenta perſonne par cet écrit. Les ennemis des trois Chapitres étoient choqués de la clauſe : ſauf l'autorité du Concile de Calcédoine ; & les défenſeurs des trois Chapitres étoient indignés de ce que le Pape les avoit condamnés. Ces derniers étoient en grand nombre. Car c'étoit tous les Evêques d'Afrique, d'Illyrie & de Dalmatie, qui à ce ſujet ſe ſéparerent de la communion du Pape. Il fut même abandonné par deux de ſes diacres les plus confidens, Ruſtique & Sébaſtien, qui ſe déclarerent contre le *Judicatum*, & manderent dans les Provinces, que le Pape Vigile avoit abandonné le Concile de Calcédoine. Ils écrivirent entr'autres à Aurélien Evêque d'Arles, qui pour s'éclaircir de la vérité envoia à Conſtantinople un nommé Anaſtaſe avec des Lettres au Pape. Vigile reçut à Conſtantinople la lettre d'Aurélien d'Arles, & lui répondit qu'il n'avoit rien fait contre les décrets des Papes ſes prédéceſſeurs, ni contre les quatre Conciles. Vous donc, continue-t-il, qui êtes Vicaire du S. Siége, avertiſſez tous les Evêques de ne point ajouter foi aux fauſſes nouvelles qu'ils pourront recevoir ; & d'être aſſurés que nous gardons inviolablement la foi de nos Peres. Le Pape condamna enſuite Ruſtique & Sebaſtien, & leur adreſſa à eux-mêmes une Sentence, par laquelle il les privoit de l'honneur & du miniſtere de diacres.

IX. Les Evêques

L'an 550, les défenſeurs des trois Chapitres

tinrent en Illyrie un concile, qui condamna l'Evêque de la premiere Justinienne, comme ennemi de ces trois Chapitres. L'année suivante les Evêques d'Afrique assemblés en concile, excommunierent le Pape Vigile à cause de son *Judicatum*. Avant même que le Pape l'eût publié, Facundus Evêque Africain, qui se trouvoit à Constantinople, composa pour la défense des trois Chapitres, son Ouvrage qu'il adressa à l'Empereur Justinien; c'est le meilleur qui ait été fait pour ce parti. Il est divisé en douze livres; & d'abord Facundus approuve la confession de foi de l'Empereur, par laquelle commençoit l'Edit contre les trois Chapitres. Il remarque, que l'Empereur a eu raison de reconnoître qu'un de la Trinité a été crucifié; que la sainte Vierge est vraîment & proprement Mere de Dieu, & qu'il y a deux natures en Jesus-Christ; mais il soutient que la condamnation des trois Chapitres n'est venue que du dépit qu'ont eu les Origénistes, de ce que l'Empereur a condamné Origene. Il montre à l'Empereur les motifs secrets qu'ils ont eus en l'engageant dans cette malheureuse affaire, & que l'espérance de la réunion des Eutychiens n'étoit qu'un prétexte & un piége, par lequel ils l'ont surpris. Facundus emploie le reste de son premier livre à prouver qu'il faut reconnoître deux natures en Jesus-Christ.

d'Afrique entreprennent d'excommunier le Pape. Ecrit de Facundus pour les trois Chapitres.

Dans le second, Facundus déclare que, quoique la condamnation des trois Chapitres porte le nom de l'Empereur, il n'en reconnoît pour auteurs que les ennemis du Concile de Calcédoine. Il ajoute que les Eutychiens ne condamnent la lettre d'Ibas, que parce qu'elle reconnoît les deux natures: ils disent,

ajoute-t-il, qu'ils la condamnent, parce qu'elle parle mal de saint Cyrille : mais il a été bien plus maltraité par saint Isidore de Peluse dont ils ne se plaignent point. Ils déclarent, continue Facundus, qu'ils attendent la décision du Pape Vigile : mais ce Pape ne combattra pas les décisions du grand S. Leon & de ses autres prédécesseurs, qui ont approuvé le Concile de Calcédoine. Ce n'est pas pour détruire les sentimens de ses Peres, mais pour les soutenir & les défendre, qu'il a reçu la premiere & la plus grande puissance.

X. Suite de l'ouvrage de Facundus.

Facundus vient ensuite à la lettre d'Ibas. On ne peut nier, dit-il, que le Concile de Calcédoine ne l'ait reçue & déclarée orthodoxe; & après la décision du Concile, il n'est plus permis d'y revenir. S. Leon n'a pas seulement approuvé la définition de foi du Concile, mais tous ses actes & ses décrets, excepté l'entreprise d'Anatole de Constantinople. Le Concile a déclaré la lettre Catholique, parce qu'elle confesse deux natures en Jesus-Christ. Saint Cyrille les reconnoît aussi, quoiqu'en écrivant contre Nestorius qui les séparoit trop, il ait moins insisté sur leur distinction. Quand Ibas a dit que Nestorius avoit été condamné sans examen, il n'a pas désapprouvé sa condamnation, mais il s'est plaint seulement que l'on n'eût pas attendu les Orientaux. Au reste Ibas a pu se tromper dans le jugement de Nestorius, comme le Concile de Palestine & le Pape Zozime à l'égard de Pélage & de Celestius. L'Auteur tâche aussi de justifier Théodore de Mopsueste. Jamais, dit-il, on n'a usé contre aucun hérétique, de la formule que l'on emploie contre lui : Si quelqu'un n'anathématise pas Théodore & sa doctrine, qu'il

soit anathême ; parce que plusieurs fidéles peuvent ignorer la doctrine & les noms mêmes de plusieurs hérétiques. Théodore a reconnu Jesus-Christ, non-seulement vrai homme, mais encore vrai Dieu par nature, & en ses deux natures il a reconnu une seule personne. C'est, ajoute Facundus qui ne connoissoit pas bien Théodore de Mopsueste, par ses passages clairs, qu'il faut expliquer ceux qui sont obscurs, comme l'on fait à l'égard des autres Peres.

Cette regle, qui est excellente, n'a pas son application à Théodore, dont les Ouvrages sont infectés du venin de diverses héréſies, où l'on trouve souvent des erreurs manifestes & des principes pernicieux. Il ne faut pas trouver mauvais, ajoute Facundus, que le Concile de Calcédoine n'ait pas condamné Théodore, quoiqu'il y ait quelque chose à reprendre dans ses Ecrits, puisque le Concile a pu croire que ces passages avoient été insérés par ses ennemis, ou pouvoient avoir un bon sens. Facundus en revient à l'autorité du Concile de Calcédoine, contre laquelle il soutient qu'il n'est pas permis de s'élever. Il prouve qu'on ne doit point examiner ce qu'il a décidé, & il allégue sur ce sujet plusieurs passages de S. Leon, & l'autorité de l'Empereur Marcien. D'où il prend occasion de montrer à Justinien, que les Princes dans les matieres de foi, loin de s'attribuer l'autorité des Evêques, ne doivent apporter que de la soumission à leurs décisions. C'est ainsi qu'en a usé l'Empereur Leon. Au contraire Zenon voulant décider sur la foi par son Henotique, n'a fait qu'introduire un long schisme dans l'Eglise. L'Auteur insiste sur cet

exemple, & ſous le nom de Zenon, il inſtruit finement Juſtinien ; montrant l'égarement d'un Prince, qui, ſéduit par ſes flateurs, ſe croit plus ſage que ſon prédéceſſeur, & quitte les affaires d'Etat & les devoirs de juſtice dont il eſt accablé, pour s'appliquer à des affaires eccléſiaſtiques dont il n'eſt point chargé : c'eſt ce que faiſoit Juſtinien, comme les hiſtoriens du temps le lui reprochent.

XI. Progrès que produit l'affaire des trois Chapitres.

Le Pape Vigile voioit le ſcandale qu'avoit produit ſon *Judicatum*, & le zéle des Evêques d'Occident pour la défenſe des trois Chapitres. D'ailleurs Théodore de Céſarée & les Orientaux le preſſoient vivement de les condamner ſans aucune reſtriction, & ſans faire mention du Concile de Calcédoine. Comme ils ne lui donnoient point de repos, il dit à l'Empereur : Que nos freres les Evêques viennent ici de toutes les Provinces, cinq ou ſix de chacune ; & nous reglerons paiſiblement cette affaire d'un commun conſentement. Car je ne pourrai jamais me réſoudre à faire ſeul & ſans le conſentement de tous, ce qui rend douteuſe l'autorité du Concile de Calcédoine, & qui ſcandaliſe mes freres. Ainſi il fit promettre à l'Empereur que, ſans avoir égard à tout ce qui avoit été dit ou écrit par qui que ce fût, touchant les trois Chapitres, on examineroit ce qu'il falloit faire, dans un Concile avec les Evêques d'Afrique, d'Illyrie & des autres Provinces ; & que l'on y appelleroit principalement ceux qui avoient été ſcandaliſés de ce qui s'étoit paſſé ; ſur-tout, que juſques à la déciſion du Concile, perſonne n'entreprendroit rien au ſujet des trois Chapitres.

XII. Violences

En exécution de ce projet, l'Empereur en-

voia en Afrique & en Illyrie pour faire venir les Evêques. Mais aucun Evêque d'Illyrie ne voulut venir au Concile. Il en vint quelques-uns d'Afrique : & comme on apprit qu'ils approchoient de Constantinople, le Pape Vigile dit à l'Empereur : si vous n'êtes pas content de ce que j'ai déja décidé, nous examinerons l'affaire de nouveau, avec ces Evêques qui viennent. Ainsi le Pape retira son *Judicatum* publiquement dans une assemblée. Il retira aussi les Souscriptions des Evêques Grecs, & déclara, que si quelqu'un d'eux faisoit quelque chose touchant les trois Chapitres jusques au Concile universel, il seroit séparé de la communion du S. Siége. Cependant, sans avoir égard à la surséance accordée jusques au Concile général, on recommença peu de temps après à Constantinople, à presser le Pape de condamner les trois Chapitres avec les Grecs, quand même les Evêques d'Afrique, d'Illyrie & de Dalmatie n'en voudroient rien faire. Et comme il le refusa, Théodore de Césarée fit ensorte que l'Edit de la condamnation des trois Chapitres fût relu dans le Palais en présence de Vigile & de quelques Evêques Grecs partisans de Théodore. Le Pape s'en étant plaint, on l'appaisa par des soumissions apparentes. Ensuite Théodore fit publier & afficher l'Edit de l'Empereur dans l'Eglise de Constantinople, & en d'autres endroits de la ville. Le Pape & Dacius de Milan demanderent avec instance que l'Empereur fît ôter les copies de l'Edit qui avoient été affichées, & qu'il attendît, comme on en étoit convenu, que les Evêques Latins fussent venus au Concile, ou qu'ils eussent envoié leur avis par écrit avec une entiere liberté.

exercées contre le Pape.

On n'eut aucun égard à cette demande ; & malgré les menaces du Pape & les protestations de Dacius de Milan, tant pour lui que pour les Evêques de plusieurs Provinces d'Occident, Théodore, avec les Evêques de son parti, alla célébrer la Messe dans l'église où l'Edit étoit affiché, ôta des Dyptiques le nom de Zoïle Patriarche d'Alexandrie ; & mit à sa place le nom d'Apollinaire, intrus dans ce Siége. Alors le Pape ne voulut plus communiquer avec les Orientaux, ni même les voir ; & l'Empereur fut tellement irrité contre lui & contre Dacius de Milan, que pour mettre leur vie en sûreté, ils furent obligés de se réfugier dans des églises. Le Pape se retira à S. Pierre, dans le Palais d'Hormisda. On voulut l'en tirer de force, & on envoia pour cet effet le Préteur, destiné à rechercher les voleurs & les meurtriers. Il entra avec quantité de soldats les épées nues à la main, les arcs bandés : le Pape se mit sous l'autel, & embrassa les pilliers qui le soutenoient. Le Préteur en fureur fit prendre par les cheveux les diacres & les autres clercs, pour les éloigner de l'autel : puis, pour en arracher le Pape, il le fit tirer par les pieds, par la barbe & par les cheveux. Le Pape tint ferme, & comme il étoit grand & puissant, il rompit quelques pilliers de l'autel, ensorte que la sainte Table seroit tombée sur lui si les clercs ne l'avoient soutenue. Le peuple qui étoit accouru au bruit, & quelques-uns même des soldats, touchés de compassion, commencerent à crier, & le Préteur fut contraint de se retirer.

XIII. Le Pape Vigile condamne

Il paroît que ce fut après cette violence, que le Pape dressa une sentence contre Théodore, où il lui reproche, que depuis qu'il est Evêque

de Césarée, il n'a pas résidé un an dans son église, mais qu'il n'a cessé d'exciter des troubles par son crédit ; & après avoir raconté toutes ses entrepriſes, & marqué qu'il a atttendu trente jours depuis qu'il l'a séparé de la communion du S. Siége, il le prive de l'Epiſcopat & de la communion Catholique, lui ordonnant de ne plus ſonger qu'à faire pénitence. A l'égard de Mennas de Conſtantinople & des Evêques complices de Théodore, le Pape les ſuſpend ſeulement de la communion, juſques à ce qu'ils ſatisfaſſent. Il rendit cette ſentence, tant en ſon nom, qu'en celui de treize Evêques qui l'accompagnoient. Mais il ne voulut pas encore la publier, pour donner le temps à l'Empereur de révoquer ce qu'il avoit fait, & aux Evêques condamnés de ſe repentir. Il ſe contenta de la confier à une perſonne ſûre & fidéle, afin que ſi on lui faiſoit quelque violence, ou qu'il vînt à mourir, elle fût publiée auſſi-tôt & parvînt à la connoiſſance de tout le monde. On dit enſuite au Pape, que s'il ne vouloit recevoir les ſermens qu'on lui offroit, on le tireroit par force de l'égliſe de S. Pierre; ce qui l'obligea de donner un mémoire de ce qu'il déſiroit qu'on lui promît. On ne lui accorda pas tout : mais enfin les officiers que l'Empereur envoia, aiant mis la formule du ſerment ſur l'autel & ſur le baluſtre qui environnoit les Reliques de ſaint Pierre, le Pape retourna au Palais de Placidie où il demeuroit auparavant. Ces ſermens furent mal obſervés, & le Pape reçut encore pluſieurs mauvais traitemens. Il s'en plaignit aux officiers que l'Empereur lui envoioit ſouvent, & les ſomma juſqu'à trois fois de vive voix & par écrit, d'obſerver les ſermens qu'ils lui avoient faits, mais il étoit plus mal-traité de jour en jour.

ne Théodore de Cappadoce.

XIV. Le Pape eſt obligé de prendre la fuite. Il retourna enſuite à Conſtantinople.

Enfin deux jours avant Noël, il s'apperçut que le Palais de Placidie étoit environné de gardes. Dans cette extrémité il s'enfuit pendant la nuit, avec beaucoup de peine & de péril, par-deſſus une petite muraille que l'on bâtiſſoit : il ſortit de Conſtantinople, & ſe réfugia dans l'égliſe de ſainte Euphénie de Calcédoine. Il y tomba dangereuſement malade ; & l'Empereur lui envoia dire de revenir à Conſtantinople, auſſi-tôt qu'il ſeroit rétabli. Mais le Pape exigea avant tout, que Théodore de Céſarée & tous ceux de ſon parti fiſſent une entiere ſatisfaction. Ils lui adreſſerent donc une profeſſion de foi, où ils déclarent que pour conſerver l'unité eccléſiaſtique, ils reçoivent les quatre Conciles généraux de Nicée, de Conſtantinople, d'Epheſe & de Calcédoine ; & promettent de ſuivre inviolablement tout ce qui y a été décidé, du conſentement des Légats & des Vicaires du S. Siége, par leſquels les Papes y ont préſidé chacun en leur temps. Ainſi les Orientaux convenoient alors que les Papes avoient préſidé par leurs Vicaires à tous ces Conciles généraux. Cette profeſſion de foi aiant ſatisfait le Pape Vigile, il retourna à Conſtantinople. Il demanda à l'Empereur que le Concile où l'on devoit examiner l'affaire des trois Chapitres, fût tenu en Italie, ou du moins en Sicile, & que les Evêques d'Afrique & des autres Provinces d'Occident y fuſſent appellés. Il ne put l'obtenir, & l'on convint ſeulement, que les Evêques, tant Grecs que Latins qui ſe trouvoient à Conſtantinople, confére roient en nombre égal ſur les trois Chapitres.

XV. Cinquiéme Concile général.

Malgré cette convention, les Orientaux commencerent à tenir le Concile le quatriéme de Mai 553 dans la Salle ſecrette de la Cathé-

drale à Constantinople. Les séances de ce Concile sont nommées Conférences, & à la premiere assistoient les trois Patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, & d'Antioche, trois Evêques députés du Patriarche de Jérusalem, plusieurs Métropolitains, & en tout cent cinquante & un Evêques, entre lesquels il y avoit cinq Africains. Ces cinq Evêques furent les seuls de tout l'Occident qui assistérent au Concile de Constantinople, & c'étoient les plus ignorans, & les plus intéressés que le gouverneur d'Afrique avoit pu trouver, & qu'il avoit envoiés à Constantinople pour soutenir le parti de la Cour. Dans les deux premieres Conférences on lut un nouvel Edit que l'Empereur avoit fait au sujet des trois Chapitres, & l'on proposa des moiens pour engager le Pape Vigile à venir au Concile. Dans la troisiéme les Evêques déclarerent qu'ils soutenoient la foi des quatre Conciles généraux & condamnoient tout ce qui pourroit leur être contraire, & qu'ils suivoient aussi tous les Peres orthodoxes, nommément saint Athanase, saint Hilaire, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, sait Cyrille, saint Léon.

Les quatre premieres Conférences.

Dans la quatriéme Conférence on examina l'affaire des trois Chapitres, & d'abord la doctrine de Théodore de Mopsueste. On fit lire divers extraits de ses Ecrits, reduits à soixante & onze articles, marquant l'Ouvrage d'où chacun étoit tiré. Le Concile en entendant un si grand nombre d'erreurs & d'impiétés s'écria : Anathême à Théodore de Mopsueste : Anathême à ses Ecrits : Anathême à quiconque ne l'anathématise pas.

XVI. *Conſtitutum* du Pape Vigile.

Cependant le Pape Vigile voulant exécuter la promeſſe qu'il avoit faite, de donner ſon avis ſéparément ſur les trois Chapitres, dreſſa un décret, que l'on nomme *Conſtitutum*, pour le diſtinguer du *Judicatum*: quoique ces mots ſe trouvent quelquefois confondus, comme en effet ils ſignifient dans le fond la même choſe. Le *Conſtitutum* eſt adreſſé à l'Empereur, & commence par les deux profeſſions de foi, qui avoient été données au Pape par Mennas & par Eutychius ſon ſucceſſeur. Enſuite il dit que comme on ne lui a point tenu parole, pour faire aſſembler en nombre égal les Evêques des deux partis d'Orient & d'Occident, & qu'au contraire on l'a preſſé de donner ſa réponſe ſur les trois Chapitres, il a demandé un délai de vingt jours à cauſe de ſon indiſpoſition. Nous avons donc, continue-t-il, examiné les actes des Conciles, les Décrets des Papes nos prédéceſſeurs, & les autres piéces néceſſaires. Il rapporte ſoixante articles tirés des Ecrits de Théodore de Mopſueſte, mais ſans cotter les Ouvrages; & ce ſont à peu-près les mêmes que ceux qui furent propoſés dans le Concile. Sur chacun de ces articles le Pape en explique le mauvais ſens, & le condamne avec anathême. Après avoir ainſi rejetté les erreurs attribuées à Théodore, il défend ſous peine d'anathême, d'en prendre occaſion de rien dire contre les Peres & les Docteurs de l'Egliſe, & il expoſe les raiſons qui l'empêchent de condamner la perſonne même de Théodore.

Quant aux prétendus Ecrits de Théodoret, dit le Pape, nous nous étonnons que l'on puiſſe reprocher quelque choſe à un Evêque, qui s'étant préſenté il y a plus de cent ans au jugement du Concile de Calcédoine, y ſouſcrivit

sans hésiter aussi-bien qu'aux lettres de saint Léon. Quoique Diodore & les Egyptiens disent alors qu'il étoit hérétique, nos Peres néanmoins, après l'avoir soigneusement examiné, n'exigerent autre chose de lui, sinon qu'il anathématisât Nestorius & sa doctrine : ce qu'il fit tout haut en présence de tout le Concile. C'est pourquoi nous défendons à qui que ce soit, de rien avancer au préjudice de la mémoire de Théodoret : mais en conservant le respect dû à sa personne nous condamnons tous les Ecrits qui portent son nom, & de qui que ce soit, qui sont conformes aux erreurs de Nestorius ou de quelque autre hérétique. Ensuite le Pape Vigile met cinq anathêmes contre les erreurs que l'on relevoit dans les Ecrits de Théodoret.

Quant à la Lettre d'Ibas, dit-il, nous voions par les actes du Concile de Calcédoine, que sur la lecture des piéces, & particuliérement de cette Lettre, Ibas fut déclaré innocent & Catholique. La Lettre même fut déclarée orthodoxe, parce qu'elle embrasse la foi sur laquelle saint Cyrille se réconcilia avec Jean d'Antioche & les Orientaux. Mais les Peres du Concile n'approuverent pas pour cela ce que cette Lettre contient d'injurieux à saint Cyrille. Ibas lui-même le rétracta, puisqu'il déclara nettement qu'il recevoit la décision du Concile d'Ephése. C'est pourquoi nous ordonnons que le jugement du Concile de Calcédoine subsiste à l'égard de la lettre d'Ibas, comme à l'égard de tout le reste. Enfin pour montrer en général combien doit être inviolable l'autorité du Concile de Calcédoine, le Pape Vigile rapporte plusieurs extraits des Lettres de saint Léon & de Simplicius, même de son

Judicatum qu'il avoit retiré, & qu'il révoque en ce qui regarde les trois Chapitres. Il conclut en défendant à qui que ce ſoit, en quelque dignité eccléſiaſtique qu'il ſoit conſtitué, de rien décider de contraire. Tel eſt le *Conſtitutum* du Pape Vigile. Seize Evêques y ſouſcrivirent avec lui, & trois diacres de l'Egliſe Romaine, entre leſquels eſt Pélage ſon ſucceſſeur. L'acte eſt daté du quatorziéme de Mai de cette même année 553. Il n'eut aucun effet, quelque ſage que paroiſſe le tempérament que le Pape y avoit pris, de condamner les erreurs en épargnant les perſonnes.

XVII. Cinquiéme Conférence du cinquiéme Concile.

Le Concile de Conſtantinople continuoit toujours ; & dans la cinquiéme Conférence, on lut d'abord pluſieurs extraits des Livres de ſaint Cyrille contre Théodore de Mopſueſte ; où il mettoit ſes paroles, & les réfutoit enſuite: montrant qu'il anéantiſſoit le Myſtere de l'Incarnation, & par conſéquent celui de la Rédemption. On lut enſuite un grand nombre d'autres piéces, pour détruire ce que l'on diſoit pour la défenſe de Théodore. On traita auſſi la fameuſe queſtion, s'il eſt permis de condamner les morts; & l'on rapporta pluſieurs autorités, pour prouver qu'on pouvoit le faire. Les défenſeurs de Théodore inſiſtoient ſur ce qu'il étoit mort dans la communion de l'Egliſe. C'eſt ce qui obligea de lire les actes d'un Concile, que l'Empereur avoit fait aſſembler à Mopſueſte quelques années auparavant. Il paroiſſoit par ces actes, que le nom de Théodore de Mopſueſte n'étoit point dans les dyptiques de ſon égliſe, & n'y avoit jamais été. On vint enſuite au ſecond des trois Chapitres, qui regarde Théodoret ; & on lut pluſieurs extraits de ſes Ouvrages, pour montrer qu'il avoit

combattu S. Cyrille, & défendu Nestorius. Après ces lectures, le Concile dit : Les impiétés que Théodoret a écrites nous font admirer l'exactitude du Concile de Calcédoine, en ce qu'il ne l'a reçu, qu'après avoir exigé qu'il anathématisât Nestorius & ses blasphêmes, pour la défense desquels il avoit écrit auparavant. L'examen du troisiéme Chapitre, qui étoit la lettre d'Ibas, fut remis à un autre jour.

XVIII. Sixiéme Conférence.

Ce fut dans la sixiéme Conférence tenue le dix-neuf de Mai. On lut d'abord la lettre d'Ibas, c'est-à-dire, la traduction grecque qui en avoit été faite sur l'original syriaque, telle qu'elle avoit été lue au Concile de Calcédoine. Théodore de Césarée raconta ce qui s'étoit passé dans l'affaire d'Ibas, & ajouta : Il est étonnant que quelques-uns veuillent défendre la lettre d'Ibas au nom du Concile de Calcédoine, comme si ce qu'un ou deux Evêques ont dit de favorable à cette lettre, devoit être attribué à tout le Concile. On ne doit pas s'arrêter à ce qui est dit dans les Conciles par une ou deux personnes, mais à ce que tous ou presque tous ont décidé. D'ailleurs le Concile a obligé Ibas de recevoir le Concile d'Ephése & d'anathématiser Nestorius; & il n'a été reçu que comme pénitent, & par compassion pour sa vieillesse. Après que Théodore de Césarée eut ainsi parlé, le Concile fit lire dans les actes du Concile d'Epheſe, l'endroit où les lettres de S. Cyrille avoient été approuvées; & dans les actes du Concile de Calcédoine, l'approbation de la lettre de S. Léon.

XIX. Comment les matiéres sont discutées dans les Conciles.

Le Concile de Constantinople dit après cette lecture : On voit par ce qui vient d'être lu, comment les Conciles ont coutume d'approuver ce qui leur est proposé : c'est après l'avoir

comparé avec la doctrine des Peres, & avoir examiné s'il y eſt entierement conforme. Suivant cette regle, il faut comparer la lettre d'Ibas avec la définition du Concile de Calcédoine, & les Ecrits des Peres, afin de juger ſi l'on peut dire que ce Concile ait véritablement approuvé cette Lettre. Il ſemble que voici la penſée du Concile de Conſtantinople, & qu'il faiſoit à peu près le raiſonnement ſuivant : La lettre d'Ibas n'a point été diſcutée dans le Concile de Calcédoine. Par des raiſons de prudence & d'œconomie, on s'eſt contenté d'exiger d'Ibas, qu'il fît une profeſſion de foi entierement contraire aux erreurs de Neſtorius, & on a interprété favorablement ſa lettre à Maris, plutôt en la laiſſant tomber, qu'en lui donnant une approbation fondée ſur un ſérieux examen. Comme nous nous trouvons dans des circonſtances différentes, & que d'ailleurs les partiſans de Neſtorius abuſent de cette tolérance du Concile de Calcédoine à l'égard de la lettre d'Ibas, il eſt à propos d'examiner attentivement cette lettre, & de la comparer avec la foi de nos Peres, & ſur-tout avec celle qui a été ſi clairement définie dans le Concile de Calcédoine.

XX. *On compare la lettre d'Ibas avec la foi de l'Egliſe.*

On lut les Mémoires qui étoient tous préparés pour cette comparaiſon, & où on relevoit entre autres cette propoſition dans la lettre d'Ibas : Ceux qui diſent que le Verbe s'eſt incarné & s'eſt fait homme, ſont hérétiques & Apollinariſtes. De plus, la lettre blâme le Concile d'Ephéſe, & défend Neſtorius ; au contraire elle traite S. Cyrille d'hérétique, & ſes douze anathêmes d'impies. Après cette lecture le Concile dit : La comparaiſon qui vient d'être faite, prouve évidemment que la Lettre

d'Ibas est contraire en tout à la définition du Concile de Calcédoine. C'est pourquoi on l'a obligé d'anathématiser Nestorius, & de souscrire à la décision du Concile. Tous les Evêques s'écrierent: La Lettre est hérétique: Nous la condamnons tous. Ainsi fut terminé au Concile l'examen des trois Chapitres.

XXI. Septiéme Conférence.

Dans la septiéme Conférence on lut plusieurs piéces, qu'apporta le Questeur Constantin envoié par l'Empereur. Ces piéces étoient les déclarations que le Pape Vigile avoit données à l'Empereur & à l'Impératrice, où il anathématisoit les trois Chapitres; le serment fait par le Pape à l'Empereur, de concourir avec lui de tout son pouvoir pour faire condamner les trois Chapitres, & de ne rien faire pour les soutenir. Ces piéces tendoient à montrer aux Evêques du Concile, que l'absence du Pape ne devoit pas les empêcher de condamner les trois Chapitres, puisqu'il les avoit déja condamnés. Ensuite le Questeur Constantin fit lire un ordre de l'Empereur, pour faire ôter des dyptiques le nom du Pape Vigile, parce qu'il refusoit d'assister au Concile, & qu'il ne paroissoit point ferme dans la condamnation des trois Chapitres. Mais, ajoute l'Empereur, nous conservons l'unité avec le S. Siége Apostolique, & nous sommes assurés que vous la conserverez. Cette distinction entre le S. Siége & la personne du Pape, dit M. Fleuri, est remarquable. Le Concile reçut & approuva cet ordre de l'Empereur, & remit à un autre jour, de prononcer sur les trois Chapitres. En quelques exemplaires on a retranché de cette septiéme Conférence, ce qui étoit le plus désavantageux au Pape Vigile, ce qui a été fait sans doute depuis qu'il eut approuvé le Concile.

Liv. 33. n. XLIX.

XXII. Huitiéme Conférence.

On tint la huitiéme Conférence le second jour de Juin ; & sans prendre les voix des Evêques en particulier, on y lut la sentence qui étoit toute dressée. Voiant, y est-il dit, que les Sectateurs de Nestorius s'efforçoient d'attribuer à l'Eglise, les erreurs que contiennent les Ecrits impies de Théodore de Mopsueste, ceux de Théodoret, & la détestable lettre que l'on dit avoir été écrite par Ibas à Maris Persan : nous nous sommes assemblés pour remédier à ce mal. Le très-pieux Vigile se trouvant en cette ville, a assisté à tout ce qui s'est dit touchant les trois Chapitres, & les a condamnés plusieurs fois de vive voix & par écrit. Ensuite il a promis par écrit de venir au Concile, & de les y examiner avec nous afin d'en juger en commun. L'Empereur nous aiant exhortés à nous assembler, nous avons prié Vigile d'accomplir sa promesse ; lui représentant les exemples des Apôtres, qui, quoiqu'ils fussent remplis du Saint-Esprit chacun en particulier, ne voulurent décider la question, s'il falloit circoncire les Gentils, qu'après s'être assemblés, & avoir autorisé leurs avis par des passages de l'Ecriture. Les Peres qui dans leur temps ont tenu les quatre Conciles, ont suivi l'exemple des Apôtres, & ont décidé en commun les questions qui regardoient la foi. Car il n'y pas d'autre moien de connoître la vérité dans ces questions. Chacun a besoin du secours de son frere, suivant l'Ecriture ; & quand deux ou trois sont assemblés au nom de Jesus-Christ, il est au milieu d'eux. Après donc que nous avons souvent invité le Pape Vigile, & que l'Empereur lui a envoié des Magistrats, il a promis de donner en particulier son jugement sur les trois Chapitres. Aiant reçu de lui cette réponse

réponse, nous avons considéré ce que dit l'Apôtre, que chacun rendra compte à Dieu pour soi ; & d'ailleurs, nous avons craint le jugement dont sont menacés ceux qui scandalisent leurs freres. Ce discours du Concile est remarquable, pour montrer d'un côté, combien on étoit persuadé de l'autorité du Pape; & de l'autre, de la nécessité du commun consentement pour les décisions de l'Eglise.

XXIII. Conclusion du cinquiéme Concile.

Le Concile rapporte ensuite ce qu'il a fait pour l'examen des trois Chapitres, réfute en abregé ce que l'on disoit pour les soutenir, & conclut en ces termes: Nous recevons les quatre Conciles, de Nicée, de Constantinople, d'Epheſe & de Calcédoine: Nous enseignons ce qu'ils ont défini sur la Foi, qui est la même en tous les quatre ; & nous jugeons séparés de l'église Catholique, ceux qui ne les reçoivent pas. Mais nous condamnons Théodore de Mopsueſte & ses Ecrits impies ; & les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie Foi, contre les douze anathêmes de S. Cyrille, contre le Concile d'Epheſe, & pour la défense de Théodore & de Neſtorius. Nous anathématisons aussi la lettre impie, que l'on dit avoir été écrite par Ibas à Maris Persan, qui nie que le Verbe se soit incarné & fait homme de la Vierge Marie : qui accuse saint Cyrille d'être hérétique & Apollinariſte : qui blâme le Concile d'Epheſe d'avoir déposé Neſtorius sans examen. Nous anathématisons donc ces trois Chapitres & leurs défenseurs, qui prétendent les soutenir par l'autorité des Peres, ou du Concile de Calcédoine. Le Concile ajoute à cette sentence quatorze anathêmes, qui renferment d'une maniere sommaire & Théologique toute la doctrine de l'Incarnation, par rapport aux er-

reurs de Théodore de Mopſueſte & de Neſtorius. Enſuite ſont les ſouſcriptions des Evêques au nombre de ſoixante & cinq. La premiere eſt celle d'Eutychius de Conſtantinople, qui contient le ſommaire de la ſentence. Ainſi finit le cinquiéme Concile général, qui eſt le ſecond de Conſtantinople.

XXIV. Autorité de ce Concile.

On peut dire qu'il jugea par défaut; car les défenſeurs des trois Chapitres ne voulurent ou n'oſerent pas y aſſiſter : il n'y paroît perſonne qui ait contredit Théodore de Céſarée: on ne voit pas même que l'on ait demandé les avis en particulier, ſuivant la coutume des autres Conciles. Mais quoi qu'il en ſoit de la procédure, le jugement de ce Concile eſt ſaint & Catholique dans le fond; & il n'y paroît rien de ce que craignoient les défenſeurs des trois Chapitres, que leur condamnation fût un prétexte de donner atteinte au Concile de Calcédoine, & d'établir l'héréſie d'Eutychès. Si quelques particuliers avoient cette intention, Dieu ne permit pas qu'elle prévalût : ce Concile confirma ſolemnellement le Concile de Calcédoine, le mettant au rang des trois précédens; & condamna nettement l'héréſie d'Eutychès, & la confuſion des natures en Jeſus-Chriſt, en quelques-uns de ſes anathêmes. Nous n'avons point l'original Grec de ce Concile: mais ſeulement une ancienne verſion latine; & peut-être la même qui fut faite ſur le champ pour le communiquer au Pape Vigile. Car il reconnoît lui-même qu'il n'entendoit point le grec.

XXV. Condamnation d'Origene.

Dans ces actes nous ne voions rien de la condamnation d'Origene; & cependant il eſt certain qu'il fut condamné dans le cinquiéme Concile : mais la dyiverſité qui ſe trouve entre

les anciens exemplaires de ces actes, montre que l'on n'avoit pas mis en chacun ce qu'ils contenoient. Théodore de Césarée auroit bien empêché, s'il eut pû, la condamnation d'Origene : mais il avoit beaucoup perdu de son crédit, depuis la mort de l'Impératrice Théodora, arrivée dès l'an 548. L'Empereur donc pressé par les instances de quelques Abbés & des autres députés du Patriarche de Jérusalem, envoia des lettres au Concile, le priant de condamner les erreurs d'Origene. Le Concile aiant reçu la lettre de l'Empereur, condamna tout d'une voix Origene avec Didyme & Evagre ses sectateurs, & en envoia une relation à l'Empereur. Nous avons aussi quinze Canons en grec, qui condamnent les principales erreurs d'Origene ; & portent le titre des cent soixante Peres du cinquiéme Concile tenu à Constantinople.

XXVI. Le Pape Vigile approuve le cinquiéme Concile.

Le Pape Vigile se rendit enfin à l'avis du Concile ; & six mois après, il écrivit une lettre au Patriarche Eutychius, où il avoue qu'il avoit blessé la charité envers ses freres. Il ajoûte que l'on ne doit point avoir honte de se rétracter, quand on reconnoît la vérité, & apporte l'exemple de saint Augustin. Il dit, qu'aiant eux-mêmes examiné l'affaire des trois Chapitres, il les trouve condamnables. Il rapporte les principales erreurs de Théodore de Mopsueste, de Théodoret & d'Ibas, & conclut en disant : Nous voulons sçavoir à toute l'Eglise Catholique, que nous condamnons & anathématisons, comme tous les autres hérétiques, Théodore de Mopsueste & ses Ecrits impies : les Ecrits de Théodoret contre saint Cyrille & contre le Concile d'Ephése, & pour Théodore & Nestorius : la Lettre à Maris Persan, que l'on dit

être d'Ibas. Nous ſoumettons au même anathême, quiconque croira que l'on doit défendre ou ſoutenir ces trois Chapitres, ou entreprendre de le faire. Nous reconnoiſſons pour nos freres & nos collégues, tous ceux qui les ont condamnés, & nous caſſons par cet Ecrit, tout ce qui a été fait par nous ou par d'autres pour la défenſe des trois Chapitres.

Cette Lettre du Pape Vigile eſt de la même année 553, & ne ſe trouve plus qu'en grec. Mais nous avons en latin une Conſtitution beaucoup plus ample, donnée environ trois mois après à Conſtantinople. Il y condamne auſſi ce que Théodoret a écrit contre S. Cyrille, & contre le Concile d'Ephéſe, comme condamné par Théodoret lui-même. Enfin il condamne les trois Chapitres & leurs défenſeurs, & reconnoît pour ſes freres & ſes collegues dans le Sacerdoce, ceux qui les ont condamnés : caſſant tout ce que lui ou d'autres peuvent avoir fait pour la défenſe des trois Chapitres. Dans cette Conſtitution le Pape Vigile reconnoît, comme le cinquiéme Concile, que la Lettre de ſaint Léon n'a été approuvée au Concile de Calcédoine, qu'après avoir été examinée & trouvée conforme à la foi des trois Conciles précédens ; & cet aveu, dit M. Fleuri, eſt plus important en la bouche d'un Pape. Vigile aiant ainſi ſatisfait l'Empereur Juſtinien, obtint de lui une grande Conſtitution en faveur de l'Italie ; & enſuite il partit de Conſtantinople pour revenir à Rome. L'Empereur envoia à Jéruſalem les actes du cinquiéme Concile, & tous les Evêques de Paleſtine qui y étoient aſſemblés les approuverent, & le confirmerent de vive voix & par écrit : il n'y en eut qu'un qui refuſa de le faire, & qui pour ce ſujet fut dépoſé de l'Epiſcopat.

Alors les moines de la nouvelle Laure de S. Sabas ne pouvant souffrir la condamnation d'Origene, se séparerent de la communion de l'Eglise Catholique. Le Patriarche Eustoquius fit divers efforts pendant huit mois, pour les ramener par ses instructions & ses exhortations: mais enfin il eut recours à l'Empereur; & par le ministere du Duc Athanase, il les fit chasser non-seulement de la nouvelle Laure, mais de toute la Province. Il mit à leur place six-vingt moines Catholiques, qui prirent possession de la nouvelle Laure la vingt-troisiéme année après la mort de saint Sabas, c'est-à-dire, l'an 554.

XXVII. Le cinquiéme Concile est rejetté en plusieurs églises d'Occident.

En Occident plusieurs églises rejetterent le cinquiéme Concile, croiant que la condamnation des trois Chapitres donnoit atteinte au Concile de Calcédoine. Les Latins ignorans la langue greeque, ne connoissoient pas les erreurs de Théodore de Mopsueste; & la distance des lieux les empêchoit de voir le scandale que ses Ecrits & ceux de Théodoret produisoient en Orient, & l'avantage qu'en prenoient les Nestoriens, sur-tout dans la haute Syrie. Car ils y étoient si puissans, qu'après tant de siécles, il en reste encore un grand nombre aujourd'hui. Les Occidentaux craignoient de donner prise aux Eutychiens contre le Concile de Calcédoine; & les variations du Pape Vigile affoiblissoient beaucoup son autorité.

XXVIII. Plusieurs sortes de défenseurs des trois Chapitres.

Pour donner une idée juste de la grande affaire qui est l'objet de cet article, nous rapporterons ce qui en est dit dans un Ouvrage célébre & populaire. Les trois Chapitres ont eu trois espéces de défenseurs. Il y en a eu d'hérétiques, il y en a eu de schismatiques seule-

Défenseurs hérétiques.

Catechiſme de Montpellier Part. I. Sect. II. Ch. III.

ment, il y en a eu de Catholiques. C'eſt ce qu'il faut bien diſtinguer. Les défenſeurs hérétiques des trois Chapitres, furent ceux qui demeurant d'accord que ces trois Ecrits étoient infectés des erreurs de Neſtorius, ne laiſſoient pas de les défendre comme orthodoxes. Et comme ils n'oſoient pas prendre ouvertement le parti de Neſtorius, qui avoit été ſi ſolemnellement condamné par toute l'Egliſe; pour pouvoir avec quelque couleur ſoutenir les ſentimens de cet héréſiarque, ils prétendoient que ſes ſentimens avoient été approuvés par le Concile de Calcédoine. Car, diſoient-ils, la Lettre d'Ibas dans laquelle la doctrine de Neſtorius eſt enſeignée, & où ſe trouve l'éloge de Théodore de Mopſueſte, a été lue dans ce Concile, & n'a point été relevée comme hérétique : au contraire Ibas a été reçu comme Orthodoxe : donc le Concile par ſon ſilence a approuvé tout ce que cette Lettre contenoit. Ce Concile, continuoient-ils, a reçu auſſi Théodoret ſans exiger de lui aucune rétractation par rapport à ſes Ecrits contre ſaint Cyrille; il a donc approuvé ces Ecrits. Les hérétiques abuſoient ainſi de l'autorité du Concile de Calcédoine, pour ſoutenir le Neſtorianiſme, qui y avoit été ſi ſolemnellement proſcrit.

XXIX. Défenſeurs Schiſmatiques des trois Chapitres.

Les défenſeurs ſchiſmatiques des trois Chapitres, furent les Evêques d'Iſtrie & de quelques Provinces voiſines, & ceux d'Hibernie ou d'Irlande. Ces Evêques condamnoient Neſtorius & ſes blaſphêmes, & ils étoient pareillement Orthodoxes ſur tout le reſte : mais s'étant imaginé, par un préjugé dont il ne fut pas poſſible de les faire revenir, que le cinquiéme Concile étoit oppoſé au Concile de

Calcédoine, non-seulement ils prétendoient qu'il falloit donner un sens catholique aux expressions qui se trouvent dans les trois Chapitres; mais ils condamnoient le cinquiéme Concile comme schismatique, & ils se séparerent de la communion des Papes & des Orientaux qui avoient reçu & approuvé ce Concile. Les Papes Pelage II. & S. Grégoire le Grand travaillerent beaucoup à éteindre le schisme, & S. Grégoire eut le bonheur de faire revenir à la communion de l'Eglise la plûpart des schismatiques.

XXX. Défenseurs Catholiques.

Les défenseurs Catholiques des trois Chapitres ont été en grand nombre, avant & même depuis le cinquiéme Concile. Plusieurs églises considérables ont pris la défense de ces trois Ecrits. Telles ont été fort long-temps les Eglises de France, d'Espagne, d'Afrique, & même quelques-unes de celles d'Italie. Ces églises ne se séparerent pas de la communion du S. Siége; mais elles rejettoient la décision du cinquiéme Concile, prétendant qu'elle étoit opposée au Concile de Calcédoine; & en conséquence ils donnoient un sens catholique à toutes les propositions Nestoriennes qui sont dans ces trois Ecrits. L'église de Rome usa toujours de condescendance à l'égard de ces églises Catholiques, & fut très-éloignée de les retrancher de sa communion. Elle crut que le temps calmeroit cette dispute, & feroit connoître à tout le monde que le cinquiéme Concile n'avoit rien décidé sur les trois Chapitres, qui fût opposé au Concile de Calcédoine. Cette condescendance eut tout l'effet que l'église Romaine en attendoit. Toutes les églises tant de l'Orient que de l'Occident, ont enfin concouru à recevoir le cin-

quiéme Concile comme œcuménique, & à condamner les trois Chapitres. Cela paroît clairement par l'unanimité avec laquelle fut reçu le ſixiéme Concile général tenu dans le ſeptiéme ſiécle, contre les Monothélites, où les cinq Conciles précédens furent ſolemnellement approuvés, & les trois Chapitres expreſſément condamnés de nouveau. Nous ne voions pas que depuis ce temps-là aucune égliſe ſe ſoit oppoſée à la condamnation des trois Chapitres.

XXXI. Obſervations ſur l'hiſtoire de la condamnation des trois Chapitres.

Ce concert & ce conſentement de toute l'égliſe, n'ont point empêché un grand nombre de ſçavans Auteurs de juſtifier Théodoret, ſans que l'Egliſe y ait trouvé à redire; parce que n'aiant reçu l'aſſiſtance infaillible du Saint-Eſprit, qu'à l'égard de la foi & des mœurs, elle peut ſe tromper ſur les faits non révélés, qui regardent les perſonnes & les Ecrits des Auteurs. Il eſt bon de développer un peu cette obſervation qui me paroît importante, ſur-tout dans un temps où il y a des perſonnes qui ſe prévalent de la condamnation des trois Chapitres, pour ſoutenir que l'Egliſe juge avec une autorité infaillible des faits non révélés. Rien n'eſt aſſurément plus chimérique qu'une telle prétention. Il eſt vrai que l'Egliſe a reçu de Jeſus-Chriſt l'autorité de condamner non-ſeulement les héréſies, mais même les Auteurs & les Ouvrages. Mais il n'eſt pas moins certain, que l'Egliſe n'eſt point infaillible dans les jugemens qu'elle porte ſur des faits non révélés; & qu'elle n'a jamais exigé des fidéles la créance de ces ſortes de faits, ſous peine de paſſer pour rebelles à ſes déciſions, & dignes de ſes anathêmes. Le célébre M. Godeau Evêque de Vence s'exprime ainſi ſur ce point

dans son Histoire Ecclésiatique. L'infaillibilité des Conciles mêmes, dit cet illustre Auteur, ne peut s'étendre sur les faits, soit qu'ils regardent les personnes, soit qu'ils regardent leurs Ecrits. C'est ce qui avoit été cru universellement dans toutes les églises Catholiques, avant que quelques Théologiens de ce temps-ci l'eussent révoqué en doute. Ainsi par le M. Godeau. Bien loin que la condamnation des trois Chapitres donne atteinte à cette vérité, elle l'établit invinciblement. Car les Evêques Ctholiques défenseurs des trois Chapitres, n'ont jamais été traités de rebelles à l'autorité de l'Eglise, pour avoir seulement pris la défense de ces Ecrits condamnés. Facundus, un des plus ardens défenseurs de ces Ecrits, nous apprend que les Evêques d'Orient, bien loin de retrancher de leur communion les Evêques d'Afrique attachés aux trois Chapitres, les pressoient de communiquer avec eux, leur laissant la liberté d'en penser ce qu'ils voudroient, pourvû qu'ils revinssent à l'Unité qu'ils avoient quittée par un faux zéle, s'imaginant qu'on ne pouvoit condamner les trois Chapitres sans condamner le Concile de Calcédoine, & se séparer par conséquent de l'Eglise universelle.

Tom. 6. An. de J. C. 553. n. 12. premiere Edition.

Les Evêques de France & d'Espagne qui demeurerent attachés aux trois Chapitres, & qui continuerent à ne reconnoître que les quatre premiers Conciles, n'ont jamais été accusés, ni de schisme, ni de rébellion par l'Eglise. Elle ne jugea pas qu'il fût nécessaire de les obliger à recevoir un Concile, où l'on n'avoit rien décidé sur la foi, & où il ne s'étoit agi que des personnes. La grande maxime étoit qu'un homme ne pouvoit être accusé

d'héréſie & de révolte contre l'égliſe, tant qu'il ne rompoit pas l'Unité, & qu'il faiſoit profeſſion de croire toutes les vérités enſeignées par l'égliſe, ſans que l'on pût lui articuler aucune erreur à laquelle il fût attaché. Or c'étoit le cas où ſe trouvoient alors les Evêques de France & d'Eſpagne. Ils ne recevoient point la condamnation des trois Chapitres; mais ils ne ſe ſéparoient pas, & ils donnoient un bon ſens à ces Ecrits. On voit dans les Lettres du Pape Pélage I. à Childebert Roi de France, & aux Evêques de ce Roiaume, qu'il étoit plus en peine de ſe juſtifier auprès d'eux de ce qu'il avoit condamné les trois Chapitres, qu'ils ne l'étoient eux-mêmes de s'excuſer auprès de lui de ce qu'ils ne les condamnoient point. Il eſt vrai que les Evêques d'Iſtrie & de Ligurie ont été regardés comme des ſchiſmatiques; mais ce n'a point été parce qu'ils refuſoient de condamner les trois Chapitres; mais parce qu'ils s'étoient ſéparés du ſaint Siége & de toute l'Egliſe. C'eſt ce qui paroît par toutes les lettres que Pélage I. Pélage II, & ſaint Grégoire leur écrivirent. Le crime qui leur eſt reproché dans ces Lettres, c'eſt de s'être ſéparés de l'Unité, & non de ne pas croire avec preſque toute l'Egliſe, le fait des trois Chapitres. Si ces Evêques, dit Pélage II, quoique abondant en leur ſens euſſent cherché la vérité dans le ſein maternel de l'Egliſe, on n'auroit pas dû les rejetter, mais attendre que la raiſon les conduiſit à la connoiſſance de la vérité; mais on les condamne pour s'être ſéparés de l'Egliſe univerſelle. On voit par les paroles de ce grand Pape, que rien n'eſt plus éloigné de l'eſprit de l'Egliſe, qui eſt un eſprit de douceur & de

Lettre 2.

charité, que de commander avec empire la créance des faits douteux & contestés ; que l'Eglise n'étant point infaillible par elle-même dans les faits, sa décision n'emporte point nécessairement avec elle l'obligation de les croire ; & que dans ces matieres, la raison seule & une exacte discussion, peut faire connoître la vérité.

Il est nécessaire de remarquer aussi, que dans l'affaire des trois Chapitres, les anathêmes prononcés par le cinquiéme Concile, ne tomboient point sur les défenseurs Catholiques de ces trois Ecrits, mais seulement sur ceux qui ne les défendoient que pour soutenir le Nestorianisme. La seule lecture de ces anathêmes suffit pour se convaincre, qu'ils ne regardent que ceux qui détruisoient la foi d'une seule Personne en Jesus-Christ, & qui vouloient établir l'héréfie de Nestorius, en demeurant attachés aux trois Chapitres qui lui sont favorables. Enfin il est utile de remarquer que les Papes se sont contentés du silence sur ce sujet. La Lettre de saint Grégoire à Constance Evêque de Milan, en est une preuve évidente. Ce saint Pape lui avoit adressé une Lettre pour la Reine Théodelinde. Cet Evêque lui écrivit qu'il n'avoit pas voulu la lui envoier, parce qu'il y étoit parlé du cinquiéme Concile. Saint Grégoire répondit que, puisqu'il avoit cru qu'elle en seroit scandalisée, il avsit bien fait de n'en point faire usage, & que désormais il ne parleroit que des quatre premiers Conciles, & ne feroit aucune mention du cinquiéme, dans lequel il n'avoit point été traité de la foi, mais seulement des personnes. Si S. Grégoire croioit devoir user d'une telle condescendance à l'égard de ceux

qui refuſoient de croire un fait qui avoit été diſcuté & décidé dans un Concile général ; qu'auroit-il penſé, s'il eût été queſtion d'un fait qui n'auroit été ni approfondi, ni examiné ſelon les regles, ni décidé dans une aſſemblée qui eût l'autorité d'un Concile même particulier ?

ARTICLE IV.

Saint Fulgence.

I. Belles qualités de S. Fulgence. Son éducation.

SAint Fulgence tient un rang diſtingué parmi les plus ſaints Evêques & les plus illuſtres Docteurs de l'Egliſe. Semblable à ſaint Auguſtin, qu'il regardoit en tout comme ſon maître, il a été pendant ſa vie la lumiere & le guide de l'Egliſe d'Afrique, & il a édifié l'Egliſe univerſelle par l'exemple de ſes vertus & par la ſolidité de ſes Ecrits. Il étoit de la premiere nobleſſe de Carthage : il avoit beaucoup d'élévation dans l'eſprit, de douceur dans le caractere, d'élégance dans le ſtile, & ſur-tout un ardent amour pour la vérité, & un zéle admirable pour la défendre. De ſi heureuſes diſpoſitions furent cultivées par d'excellentes études, & par les inſtructions de ſa mere, qui avoit beaucoup de vertu. Il poſſédoit la langue grecque auſſi parfaitement que ſi elle eût été ſa langue naturelle.

II. Sa retraite.

Il fut obligé de bonne heure de prendre la conduite de ſes affaires, mais il ſe dégoûta bien-tôt de la vie tumultueuſe du monde ; & prenant plaiſir à viſiter les plus ſaints moines, il n'avoit d'autre déſir que de les imiter. Il s'exerçoit dans la maiſon maternelle, à la re-

traite, au jeûne & à la priere, jusqu'à ce qu'il pût exécuter son dessein ; enfin, touché d'un Sermon de saint Augustin sur le Pseaume 36. il résolut de se déclarer. Il ouvrit son cœur à un vertueux Evêque qu'Huneric avoit éxilé, & qui avoit bâti un monastere dans le lieu de son exil. Le saint Evêque voiant un jeune homme noble, riche & délicat, fit d'abord difficulté de le recevoir, & voulut l'éprouver auparavant. Sa mere fut affligée de sa retraite, & pressa l'Evêque de lui rendre un fils si tendrement aimé. Fulgence qui n'avoit pas moins d'affection pour une si bonne mere, fut fort touché de ses cris & de ses larmes. Mais néanmoins il demeura ferme dans la résolution qu'il avoit prise, de se consacrer entiérement à Dieu, & de ne s'occuper que de la grande affaire du salut. Plusieurs de ses amis quitterent le monde à son exemple, & s'ensevelirent dans la retraite. Il laissa tous ses biens à sa mere, quoiqu'il eût un frere plus jeune que lui ; parce qu'il aima mieux que son frere, s'il se conduisoit bien, les tînt de la libéralité de sa mere.

III. Il souffre pour la foi.

La persécution obligea l'Evêque qui avoit reçu Fulgence, de changer souvent de place pour se cacher, & il conseilla au jeune solitaire de passer à un monastére voisin, dont l'Abbé nommé Félix avoit une éminente piété. Félix voulut céder à Fulgence le gouvernement du monastere ; mais comme il ne pouvoit vaincre son humilité, il se borna à exiger qu'ils gouvernassent ensemble. Fulgence étoit chargé de l'instruction des freres & des hôtes, & Félix du temporel & de l'hospitalité. L'incursion des barbares les obligea de quitter leur monastere, & de chercher du repos plus

loin. Après un assez long voiage, ils s'arrêterent en un lieu où ils eurent beaucoup à souffrir d'un Prêtre Arien riche & cruel. Il prit saint Fulgence pour un Evêque déguisé, qui venoit apporter des aumônes aux Catholiques persécutés, & donner les Sacremens à ceux qui étoient privés de tout secours. Le Prêtre Arien se fit amener saint Fulgence & l'Abbé Félix, & leur fit donner des coups de bâtons. Félix prioit qu'on épargnât Fulgence à cause de sa délicatesse, & qu'on ne frappât que lui; mais comme le caractere de l'erreur est de rendre inhumain & impitoiable, le Prêtre Arien les fit frapper l'un après l'autre. La foiblesse du corps de saint Fulgence ne pouvant soutenir un traitement si barbare, il s'écria: J'ai quelque chose à dire, si on me le permet. Alors il commença à raconter l'histoire de son voiage d'une maniere si agréable, que le Prêtre Arien l'admiroit. Cependant pour ne point paroître céder, il le fit battre de nouveau. Enfuite il les renvoia, après les avoir dépouillés, même de leurs habits. Ils retournerent dans leur pais & fonderent un nouveau monastere.

IV. Son séjour à Syracuse.

Peu de temps après, saint Fulgence admirant les vies des moines d'Egypte, qu'il avoit lues dans les Institutions & les Conférences de Cassien, résolut d'aller dans ce pais, pour y mener une vie plus austere & plus parfaite. Il s'embarqua donc pour passer à Alexandrie. Etant arrivé à Syracuse, il fut reçu par l'Evêque Eulalius, qui avoit un monastere particulier où il passoit tout le temps que ses fonctions lui laissoient de libre. Il reçut S. Fulgence avec beaucoup de charité, comme il recevoit tous les étrangers; mais pendant le re-

pas, quand on eut commencé à parler des choſes de Dieu, ſelon la coutume des Evêques, Eulalius connut bien-tôt aux diſcours de ſaint Fulgence, que c'étoit un Docteur très-éclairé ſous l'apparence d'un ſimple moine. Après le repas Eulalius ſçachant le deſſein de S. Fulgence, lui dit : Vous avez raiſon de chercher la perfection, mais il eſt impoſſible de plaire à Dieu ſans la foi. Tous ces moines dont on admire les auſtérités, ne communiqueront point avec vous. L'Evêque lui repréſenta auſſi l'inconvénient qu'il y avoit de demeurer privé des Sacremens. Retournez donc, ajoûta-t-il, de peur de mettre votre foi en danger. Saint Fulgence ſuivit un ſi ſage conſeil, & conſentit à demeurer quelques mois à Syracuſe. Mais dans le petit logement qu'Eulalius lui avoit donné, il commença à exercer lui-même l'hoſpitalité envers d'autres étrangers, avec le peu qu'on lui fourniſſoit : ce qui remplit Eulalius d'admiration & de joie.

V. Diverſes actions du Saint. Il eſt élevé au Sacerdoce.

S. Fulgence voulut, avant que de retourner en Afrique, aller à Rome viſiter le tombeau des Apôtres. Il y arriva lorſque Théodoric y fit ſon entrée. En voiant la pompe & la magnificence de cette cérémonie, il dit : Si la ſplendeur d'une ville terreſtre eſt ſi grande, quelle doit être la beauté de la Jéruſalem céleſte ? Et ſi l'on rend en ce monde de ſi grands honneurs aux amateurs de la vanité, quelle eſt la gloire des Saints qui contemplent la vérité ? Etant de retour en Afrique, il fonda un nouveau monaſtere, & y fut le pere d'une grande communauté. Il s'alla enſuite cacher dans une Iſle où il vivoit du travail de ſes mains. Il fut ordonné Prêtre lorſqu'il s'y attendoit le moins. On fit violence à ſon hu-

milité : & comme sa réputation s'étendoit par toute l'Afrique, on l'auroit chargé du fardeau de l'Episcopat, si on eut pu ordonner des Evêques. Mais c'étoit le temps où Trasamond défendoit les ordinations, & cette défense tranquillisoit S. Fulgence.

VI. Son Episcopat. Sa sublime vertu.

Voiant ensuite que les Evêques avoient résolu de ne plus déférer à un ordre si injuste, il se cacha si bien qu'on ne put le trouver. Quand il vit les Siéges remplis, il crut le péril passé, & revint à son monastere. La ville de Ruspe étoit néanmoins demeurée sans Evêque. Les habitans allerent surprendre saint Fulgence dans sa cellule, comme il avoit mal aux yeux. On le prit, on l'amena, on le fit ordonner malgré lui. Il conserva dans l'Episcopat les pratiques de la vie monastique. Il n'étoit vêtu que d'une tunique fort pauvre hiver & été, sans user de l'Orarium comme tous les Evêques. C'étoit une écharpe de toile autour du col, d'où est venue notre étole. Il marchoit souvent nuds pieds. La chasuble étoit alors un habit ordinaire qui couvroit tout le corps. Il n'en porta jamais de précieuse ni de couleur éclatante. Il offroit le saint Sacrifice avec la même tunique dans laquelle il dormoit, & il disoit que pour cette sainte action, il falloit plûtôt changer de cœur que d'habits. Il ne se nourrissoit que d'herbes & de légumes ; il mettoit dans le vin qu'il prenoit, une si grande quantité d'eau, qu'il n'en sentoit point le goût. Il passoit la plus grande partie de la nuit à prier, à lire, dicter ou méditer, étant occupé tout le jour des affaires de son peuple. Comme il ne pouvoit vivre nulle part sans avoir un monastere, il en bâtit un auprès de l'église de Ruspe.

VII. Son exil. Son mérite extraordinaire.

Le Roi Traſamond fit prendre ce ſaint Evêque, avant qu'il eût eu le temps d'inſtruire ſon troupeau, & il l'envoia en Sardaigne avec les autres Evêques éxilés. Quoique ſaint Fulgence fût le dernier par ſon ordination, ſa ſcience & ſa ſainteté lui donnoient le premier rang. Il étoit l'ame de toutes les délibérations; les Evêques le chargeoient de l'éxécution de toutes les entrepriſes; on le conſultoit de tous côtés, & ſa réputation devint ſi grande, que Traſamond le regardant comme le plus puiſſant défenſeur de la foi Catholique, le fit venir à Carthage, où il eſſaia de l'embarraſſer par quelques écrits, auxquels il lui ordonna de répondre ſur le champ. Saint Fulgence le fit avec tant de lumiere & de ſolidité, que le Roi en fut étonné, & le regarda comme un homme extraordinaire. Les biens infinis que le ſaint Docteur faiſoit à Carthage, engagerent les Ariens à le faire retourner dans le lieu de ſon éxil. Dieu lui avoit accordé des dons ſurnaturels, qu'il cachoit, autant qu'il lui étoit permis de le faire. Les miracles, diſoit-il, ne donnent pas la ſainteté, mais la réputation, qui ſans la vraie piété ne ſert qu'à notre condamnation. Quand on recommandoit à ſes prieres des malades ou d'autres affligés, il diſoit: Vous ſçavez, Seigneur, ce qui eſt utile au ſalut de nos ames: qu'avant tout votre ſainte volonté ſoit accomplie.

VIII. Sa grande réputation. Services importans qu'il rend à l'Egliſe.

Etant revenu en Sardaigne, il forma un nouveau monaſtere, dans lequel on vit bientôt fleurir toutes les vertus. Mais l'attrait que ſaint Fulgence avoit pour la retraite, ne lui fit jamais oublier l'intérêt général de l'Egliſe, pour laquelle il travailloit infatigablement avec ſes illuſtres Collegues. La réunion de tant

de ſaints Evêques éxilés en Sardaigne, y formoit comme un Concile perpétuel, auquel on s'adreſſoit de toutes parts pour recevoir la lumiere. On y envoioit des conſultations de toutes les Provinces, d'Afrique, d'Italie, de Scythie. Saint Fulgence étoit chargé par les autres Evêques d'y répondre, & il le faiſoit d'une maniere qui ne laiſſoit rien à déſirer. Les réponſes à ces conſultations ſont des Ouvrages infiniment précieux, & qui feront toujours la conſolation des vrais enfans de l'Egliſe. Il écrivit aux fidéles de Carthage & d'Afrique, pour les prémunir contre les ſubtilités des Ariens; à pluſieurs illuſtres Romains pour leur donner des régles de conduite, & les affermir dans la piété; aux moines de Scychie, pour leur faire connoître le myſtere de l'Incarnation, & le prix des vérités de la grace. Saint Fulgence ne pouvoit rendre à l'Egliſe un ſervice plus important, que de donner une idée juſte de la doctrine de S. Auguſtin ſur une matiere ſi capitale.

IX. Son retour en Afrique. Vénération que l'on a pour lui.

A peine avoit-il procuré ce grand bien à l'Egliſe, que le calme fut rendu aux Catholiques d'Afrique, & la liberté aux Evêques éxilés. Rien ne fut plus glorieux que leur retour. Ce fut pour tous un véritable triomphe, mais ſur-tout pour ſaint Fulgence, que chacun vouloit voir, & dont on s'empreſſoit d'entendre la voix & de recevoir la bénédiction. Le peuple de Carthage vint en foule ſur le rivage, & obſervoit le vaiſſeau dont il deſcendroit. Auſſi-tôt que ſon viſage parut, il s'éleva un grand cri, & on chantoit les louanges de Dieu en toute ſorte de langues. Les Evêques allerent à l'égliſe au milieu de tout les fidéles, qui marchoient devant & après

Une grosse pluie qui survint, ne les fit point écarter; mais comme saint Fulgence marchoit la tête nue, les plus nobles étendirent sur lui leurs manteaux. Aiant visité ses amis à Carthage, il en partit pour se rendre à son église de Ruspe; & pendant tout le chemin, qui étoit long, le peuple venoit au-devant de lui, portant des lampes, des flambeaux, & des branches d'arbres, & bénissant le saint nom de Dieu.

X. Ses travaux. Sa mort.

Dès qu'il fut arrivé auprès de son cher troupeau, il s'appliqua de tout son pouvoir à guérir ses blessures, & à le faire paître dans les plus excellens pâturages. Le soin de son Diocèse ne lui fit point perdre de vue le bien de l'Eglise universelle. Dans tous les Conciles auxquels il assista depuis son retour, il donna toujours de nouvelles preuves de sa sagesse, de sa science, & sur-tout de son humilité, qui semble avoir été la vertu qui le caractérisoit. Pendant sa derniere maladie, qui fut longue & très-douloureuse, il ne voulut rien diminuer de ses austérités; & il donna à son peuple jusqu'au dernier soupir, l'exemple de la patience la plus parfaite & de la vertu la plus sublime. Sa mort bienheureuse arriva le premier Janvier 533, la vingt-cinquiéme année de son Episcopat, & la soixante-cinquiéme de son âge. Sa vie écrite, comme l'on croit, par le diacre Ferrand son disciple, est adressée à Félicien son successeur.

XI. Ses Ecrits. Leur catalogue & leur éloge.

Saint Fulgence ne composa ses premiers Ecrits, que parce qu'il y fut forcé par le Roi Trasamond. Pendant le séjour qu'il l'obligea de faire à Carthage, il lui envoia un Ouvrage des Ariens, en lui ordonnant d'y répondre promptement. Le saint Docteur réduisit cet

Ecrit, qui étoit fort long, à quelques objections diviſées par articles, & y joignit des réponſes courtes & ſolides. On croit que c'eſt la réponſe aux dix objections des Ariens. Traſamond voulant encore éprouver ſaint Fulgence, lui envoia d'autres queſtions, avec ordre de les lire ſeulement une fois devant lui, ſans lui permettre d'en prendre copie ; car il craignoit qu'il n'inſérât dans ſa réponſe les paroles de l'Ecrit des Ariens, comme la premiere fois, & que toute la ville ne connût ſon avantage. Saint Fulgence ne vouloit point répondre ; mais le Roi le preſſa ſi fort, qu'il compoſa les trois Livres adreſſés à Traſamond lui-même. Il lui dit, que n'aiant entendu qu'une lecture fort rapide de l'Ouvrage auquel il lui avoit ordonné de répondre, il ne pouvoit le ſatisfaire que ſur le commencement, qu'il avoit retenu. Il parle avec un extrême reſpect à ce Roi hérétique & perſécuteur, & loue le déſir qu'il témoignoit de s'inſtruire de la Religion. Dans le premier Livre, ſaint Fulgence traite des deux natures de Jeſus-Chriſt en une Perſonne, faiſant voir qu'il a une ame raiſonnable outre la Divinité. Dans le ſecond, il parle de l'immenſité du Fils de Dieu ; & dans le troiſiéme, de ſa Paſſion, pour montrer que ce n'eſt point la Divinité qui à ſouffert.

Quand il eut été renvoié dans ſon éxil, il écrivit aux fidéles de Carthage une Lettre, dans laquelle il découvroit tous les artifices qu'on emploioit pour les ſéduire. Nous n'avons plus cette Lettre ; mais nous avons les deux Livres de la rémiſſion des péchés, qui ſont une réponſe à un homme vertueux qui demandoit, ſi Dieu par ſa toute-puiſſance ne remet point quelquefois les péches dans l'au-

tre vie. S. Fulgence répond, que Dieu n'accorde la rémission des péchés qu'à ceux qui sont véritablement convertis, dans l'Eglise Catholique seulement, & pendant cette vie. Il est clair par la lecture de l'Ouvrage, qu'il ne parle que des péchés mortels, & non des peines qui peuvent rester à expier aux justes, & qui font que l'Eglise a toujours prié pour les morts.

Nous avons aussi les trois Livres à Monime, qui avoit consulté le saint Docteur par plusieurs Lettres. Dans le premier, il traite de la prédestination. Dans le second, il prouve que le Sacrifice est offert à toute la Trinité, & non pas seulement au Pere, comme le prétendoient les Ariens. Il parle ensuite de la mission du Saint-Esprit, que l'Eglise demandoit au saint Sacrifice. Car l'Eglise Latine faisoit alors une priere que l'Eglise Grecque a conservée, pour demander à Dieu que le Saint Esprit descende sur les dons, c'est-à-dire, sur le pain & le vin, pour les changer au corps & au sang de Jesus-Christ. Les Grecs ne font plus cette priere qu'après les paroles sacramentelles. Les Latins la faisoient tantôt devant, tantôt après, comme on le voit dans l'ancien Missel Gothique; mais elle est supprimée dans la plûpart des autres. Nous avons en la place la priere que nous disons aussi-tôt après l'oblation: Venez, sanctificateur, Dieu éternel, &c. Les Ariens prétendoient que cette priere étoit une raison invincible contre la Divinité du Saint-Esprit, qui étoit inférieur au Pere & au Fils, puisqu'il étoit envoié par eux. Saint Fulgence répond, que toute la Trinité concourt à la consécration de l'Eucharistie, & que l'invocation particuliere du Saint-Es-

prit, marque seulement l'effet du Sacrement; qui est la sanctification de nos ames par la charité. Dans le troisiéme Livre, il réfute une autre objection des Ariens.

Parmi les Lettres de saint Fulgence, il y en a trois assez longues pour être des Traités. Deux à Proba fille de grande naissance, qui avoit embrassé la virginité. Dans la premiere il l'instruit de l'excellence de la virginité & de l'humilité, & dans la seconde de la priere. Il ne pouvoit rien proposer de plus important à cette vierge Chrétienne; l'humilité & la priere étant les deux moiens les plus propres pour conserver la pureté du cœur & du corps. La troisiéme adressée à Galla sœur de Proba, & veuve d'un Consul. Saint Fulgence l'instruit des devoirs d'une veuve Chrétienne. Le Traité de l'Incarnation & de la Grace, fut composé par saint Fulgence, pour répondre aux moines de Scythie qui avoient consulté les Evêques relegués en Sardaigne. Le saint Docteur répondit au nom de tous ces Evêques, & quinze y souscrivirent. Il combat les Semi-Pélagiens, dont le principal étoit Fauste de Riès. Il réfuta les deux Livres de Fauste par un Ouvrage que nous n'avons plus, dans lequel il s'étoit attaché à développer la doctrine de l'Eglise sur la Grace.

Après son retour en Afrique, il écrivit les trois Livres de la Prédestination & de la Grace. Il composa aussi la Lettre des douze Evêques à Jean & à Vénarius sur la Grace & le Libre arbitre. Saint Fulgence & ses illustres Collégues exhortent ceux à qui ils écrivent, à travailler à ramener les ennemis de la grace du Sauveur, en leur lisant les Livres de Saint Augustin à Prosper & à Hilaire. Si quelqu'un,

dit le saint Evêque, aspire au salut éternel, qu'il lise les Ouvrages de ce Docteur incomparable, & qu'il demande avec humilité au Pere des miséricordes le même esprit d'intelligence pour les lire, que ce saint homme a reçû pour les écrire ; & la même lumiere de grace pour apprendre, dont il a été éclairé pour enseigner.

Nous n'avons plus que quelques fragmens des dix Livres que saint Fulgence écrivit contre un fameux Arien, qui ai ant eu une conférence avec lui, en avoit publié une fausse relation. Le plus célébre des autres Ouvrages de saint Fulgence, est le Traité de la foi à Pierre. Cet homme allant à Jérusalem, & craignant d'être surpris par les hérétiques dont l'Orient étoit rempli, pria le saint Docteur de lui donner une régle de foi; mais comme il vouloit l'avoir promptement, saint Fulgence lui envoia un petit Traité, où après avoir parlé de la Trinité, de l'Incarnation, de la création, de la chûte des Anges & des hommes, & de quelques autres points, il met à la fin quarante régles qui sont autant d'articles de foi, que l'on ne peut combattre, selon saint Fulgence, sans être hérétique. Nous avons encore un Traité de la Trinité contre les Ariens, adressé au Notaire Félix, & un de l'Incarnation à Scarila.

Ceux qui connoissent l'importance & le prix des vérités de la grace, étudient avec un extrême plaisir les Ouvrages de saint Fulgence. Parmi tous les disciples de saint Augustin, n'y en a aucun qui ait mieux compris que saint Fulgence, la doctrine de ce grand Docteur, & qui l'ait développée avec plus de lumiere & de clarté.

ARTICLE V.

Saint Benoît.

I. Naissance de S. Benoît. Son éducation. Sa retraite.

SAint Benoît nâquit vers l'an 480 aux environ de Nursie, d'une famille riche & illustre d'Italie. Dieu qui le destinoit à être le pere d'une multitude de Saints, qui dès leur jeunesse devoient porter le joug de Jesus-Christ, voulut qu'il en donnât le premier l'exemple, afin qu'ils pussent l'imiter en tout. On l'avoit envoié étudier à Rome; mais voiant combien les jeunes gens y étoient corrompus, il se retira secrétement, & sans que sa nourrice qui l'avoit suivi s'en apperçût. Il alla dans un lieu nommé Sublac, à quarante milles de Rome, où il s'enferma dans une caverne fort étroite. Il y demeura trois ans sans que personne en sçût rien, excepté un moine nommé Romain, qui lui donnoit les secours qu'il pouvoit, en lui gardant le secret. Romain demeuroit dans un monastere voisin; mais il se déroboit quelquefois, & portoit du pain à saint Benoît d'une partie de sa portion. Comme il n'y avoit point de chemin pour arriver à sa caverne du côté du monastere où étoit Romain, & que c'étoit une roche fort élevée, il attachoit le morceau de pain à une longue corde avec une clochette, pour avertir Benoît de le prendre. Le saint moine Romain vint depuis en Gaule, & gouverna un monastere près d'Auxerre où il mourut. Saint Benoît vivant dans sa grotte, ne sçavoit pas même quel jour il étoit

U

Un Prêtre d'un lieu assez éloigné, apprit par révélation où étoit le serviteur de Dieu qui mouroit de faim. L'aiant trouvé, il lui apprit que c'étoit le jour de Pâques, auquel il n'étoit pas permis de jeûner, & il le fit manger de ce qu'il avoit apporté.

II. Son zéle pour le salut des ames.

Il contribua à la conversion de plusieurs personnes de la campagne, qui quitterent leurs mœurs brutales & devinrent de parfaits chrétiens. Il surmonta une tentation d'impureté, en se roulant long-tems tout nud dans des orties & des épines, d'où il sortit ensanglanté. Sa réputation se répandant par-tout malgré lui, plusieurs renoncerent au monde & se mirent sous sa conduite. Il y avoit entre Sublac & Tibur une communauté, qui après la mort de son Abbé, pria Benoît de se charger de sa conduite. Il refusa long-temps, & prédit aux moines que leurs dispositions ne s'accorderoient pas avec les siennes. Mais ces religieux le forcerent d'être leur Abbé. Benoît qui vouloit une grande régularité, prêchoit sans cesse le bon ordre, réprimoit les abus, ne parloit que de justice intérieure, exigeoit beaucoup de recueillement dans la priere, & de fidélité dans les moindres exercices.

Il est fait Abbé d'une communauté peu réglée.

III. Les moines le veulent empoisonner.

Les moines, à qui une si exacte réforme ne plaisoit point, se repentirent de l'avoir appellé, & résolurent de s'en défaire en mettant du poison dans son vin. Comme il étoit à table on lui présenta le verre à benir, selon la coutume du monastere; il fit le signe de la croix, & aussi-tôt le verre se cassa. Le serviteur de Dieu comprit ce que c'étoit. Il se leva & dit aux moines d'un visage tranquille: Pourquoi, mes freres, avez-vous vou-

lu me traiter ainsi ? Que Dieu vous le pardonne. Ne vous avois-je pas dit que nous ne pourrions pas nous accommoder ensemble? Cherchez donc un Supérieur qui vous convienne. Aussi-tôt il se retira dans sa chere solitude. Il y demeura long-temps, & devint de plus en plus célébre par ses vertus & par ses miracles, qui lui attirerent tant de disciples, qu'il bâtit douze monasteres, en chacun desquels il mit douze moines sous un supérieur. Il ne retint avec lui que ceux qui avoient encore besoin de ses instructions. Les plus nobles de Rome venoient à lui, & le prioient de donner une sainte éducation à leurs enfans. C'est ainsi qu'il forma Maur & Placide, qui devinrent eux-mêmes capables d'en former beaucoup d'autres.

IV. Il fonde le monastere du Mont Cassin.

Saint Benoît alla ensuite à Cassin, petite ville sur le penchant d'une haute montagne dans le pais des Samnites. Il y avoit un tres-ancien temple d'Apollon, que les païsans adoroient encore ; & tout autour, des bois consacrés à l'idole, où ils faisoient des sacrifices. Saint Benoît y étant arrivé, brisa l'idole, renversa l'autel, coupa les bois ; dans le temple même d'Apollon, il bâtit un Oratoire de saint Martin & un de saint Jean ; & par ses instructions continuelles, il attira à la foi tous les peuples des environs. Pour affermir cette œuvre & voir mûrir les fruits de sa mission, il bâtit sur le Mont-Cassin un monastere qui fut depuis comme la source & le centre de son Ordre.

V. Sa réputation. Il est respecté par Totila.

Sa réputation devint si grande, que Totila Roi des Goths désira de voir un homme dont on disoit de si grandes choses. Il voulut éprouver s'il avoit le don de prophétie, comme

l'avoit ouï dire. S'étant donc arrêté assez loin de son monastere, il envoia un de ses écuiers à qui il fit prendre ses habits Roiaux, en le faisant accompagner d'un grand cortége. S. Benoît le vit de loin & lui cria : Mon fils, quittez l'habit que vous portez, il ne vous appartient pas. L'écuier épouvanté, se jetta par terre ; & sans oser approcher de ce grand serviteur de Dieu, il retourna trouver le Roi, qui vint lui-même trouver S. Benoît. Dès qu'il le vit, il se prosterna contre terre, & saint Benoît fut obligé de le relever lui-même. Il lui dit : Vous avez fait beaucoup de mal, & vous en faites encore ; cessez donc de commettre des injustices. Vous entrerez dans Rome, vous passerez la mer, & après avoir régné neuf ans, vous mourrez le dixiéme. Tout cela fut accompli dans la suite. Le Roi effraié, se recommanda à ses prieres, se retira & fut depuis moins cruel. Outre le don de prophétie, saint Benoît avoit celui des miracles ; il en a fait un grand nombre, parmi lesquels on trouve la résurrection d'un mort.

VI. Sainte Scolastique, sœur du S. Abbé.

Le saint Abbé avoit une sœur nommée Scolastique, qui s'étoit consacrée à Dieu dès l'enfance, & qui vivoit dans un monastere proche du sien. Elle venoit le voir une fois chaque année, & il alloit la recevoir assez près de la porte du monastere. Il y vint donc un jour avec ses disciples, & après avoir passé la journée à louer Dieu & à s'entretenir des vérités éternelles, ils prirent ensemble de la nourriture sur le soir. Scolastique lui dit, comme elle le voioit prêt à la quitter : Ne me quittez point, je vous prie, & entretenez-moi jusqu'à demain du bonheur de ceux qui jouissent de Dieu dans le Ciel. Saint Benoît

n'eut point égard à sa priere ; & alors Scolastique joignant les mains, les appuia sur la table ; & baissant la tête sur ses mains, elle fit à Dieu une priere très-fervente accompagnée de larmes. A peine sa priere étoit-elle achevée, que le temps, qui étoit auparavant fort beau, devint si mauvais, qu'il fut impossible à S. Benoît de sortir. Il passa donc la nuit avec sa sœur dans une conversation toute céleste. Trois jours après qu'il fut arrivé dans son monastere, il fut instruit dans une vision de la mort bienheureuse de sainte Scolastique. Il rendit graces à Dieu de la gloire qu'il lui avoit accordée, & envoia les freres chercher son corps pour le mettre dans le tombeau qu'il avoit préparé pour lui-même.

VII. Mort de S. Benoît.

Il ne survécut pas long-temps à sa sœur. Il prédit sa mort à quelques-uns de ses disciples, & six jours avant qu'elle arrivât, il fit ouvrir son sépulcre. Il eut aussi-tôt une fiévre violente ; & comme elle augmentoit chaque jour, le sixiéme il se fit porter dans l'Oratoire, reçut le Corps & le Sang de Notre-Seigneur, & levant les yeux & les mains au Ciel, il rendit l'esprit entre les mains de ses disciples qui le soutenoient. Cette dévotion de se faire porter à l'église pour y mourir est remarquable, & on en voit d'autres exemples. Saint Benoît mourut le Samedi vingt-uniéme de Mars 543, la veille du Dimanche de la Passion. Il fut enterré dans l'Oratoire de saint Jean-Baptiste qu'il avoit bâti à la place de l'autel d'Apollon, & il se fit plusieurs miracles dans la caverne de Sublac qu'il avoit habitée. On croit que le S. Abbé avoit envoié en France plusieurs de ses disciples pour y fonder des monasteres. Ce qui paroît certain, c'est que du temps du Roi Thé

debert, saint Maur diacre vint dans le diocése d'Angers, & y fonda le monastere de Glanfeuil.

VIII. Sa régle. Différentes sortes de moines.

Nous croions devoir donner ici une idée de la régle de saint Benoît, que saint Grégoire le grand appelle une régle éminente en sagesse & en discrétion. Elle a depuis été si célébre dans l'Eglise, que tous les moines d'Occident ont fait profession de la suivre. Cette regle est très-propre à faire connoître saint Benoît. Il voioit bien que les Chrétiens n'étoient plus ce qu'ils avoient été. Il proportionna donc sa regle au dégré de force qu'avoit le commun des justes. Mais ce qu'il appelloit adoucissement, étoit encore fort relevé, & il formoit des hommes d'une très-grande perfection. S. Benoît commence sa regle par la distinction de quatre sortes de moines. Les Cénobites qui vivent dans une communauté réglée, sous la conduite d'un Abbé. Les Anacoretes ou Ermites, qui après s'être long-temps exercés dans une communauté, se retiroient pour mener seuls une vie encore plus parfaite. Les deux autres sortes de moines ne valoient rien, sçavoir ceux qui étoient deux ou trois ensemble, ou entierement seuls, vivant à leur fantaisie & sans suivre de regle; & les vagabons qui couroient d'un lieu dans un autre, & qui étoient fort sujets à leur bouche.

IX. Office divin.

Voici de quelle maniere saint Benoît regle les Offices divins. L'hiver, c'est-à-dire, depuis le premier Novembre jusqu'à Pâques, on se levera à deux heures après minuit. L'heure de l'Office sera annoncée par l'Abbé, ou par un frere très-exact. Ce qui restera de temps après l'Office de la nuit, sera emploié à apprendre les pseaumes ou à les méditer, ou

à faire quelque lecture néceſſaire. Les Matines ou Laudes ſe diront au point du jour. Tous les jours à l'office de la nuit, on chantera douze pſeaumes après l'hymne, que ſaint Benoît appelle Ambroſienne, parce que la plûpart étoient de ſaint Ambroiſe. Après ſix pſeaumes, les freres liiront alternativement trois Leçons, à chacune deſquelles on chantera un Répons. Enſuite on dira ſix pſeaumes avec *Alleluia*. On récitera par cœur une Leçon d' l'Apôtre avec le Verſet & la Litanie, c'eſt-à-dire, *Kyrie, eleiſon*. Ainſi finira l'office de la nuit. Les Leçons des Vigiles ou Nocturnes, ſeront de l'Ecriture ſainte ou des Peres. Les Dimanches on ſe levera plus matin, & on lira plus de leçons. On dira auſſi trois Cantiques tirés des Prophétes, & quatre Leçons du nouveau Teſtament. Après le dernier Répons l'Abbé commencera l'hymne *Te Deum*.

Aux fêtes des Saints & autres ſolemnités, on fera comme le Dimanche, excepté les pſeaumes, les Antiennes & les Leçons propres du jour. A Matines on ajoutera aux pſeaumes un Cantique tiré des Prophétes, ſelon l'uſage de l'Egliſe de Rome. C'eſt ainſi que parle ſaint Benoît; ce qui prouve qu'il ſuivoit l'uſage de cette Egliſe. Le *Pater* ſe dira tout haut à la fin des Matines & des Vêpres, & il ne paroît pas qu'il y eût alors d'autre oraiſon pour la concluſion des offices. Pour marquer la fin de chaque heure, ſaint Benoît ſe ſert de ces mots: *Et Miſſæ fiant*, c'eſt-à-dire, que l'office étant achevé, on doit renvoier l'aſſemblée. Il marque en détail la diſtribution des Pſeaumes pour chacune des heures, telle que ſon Ordre l'obſerve encore. Il veut que l'on diſe le Pſeautier tout entier chaque ſemaine. Car,

ajoute-t-il, c'est le moins que nous puissions faire, puisque nos Peres le disoient tout entier chaque jour avec beaucoup de ferveur. Saint Benoît ne prescrit point d'autres prieres. Il suppose que les moines s'appliqueront d'eux-mêmes à la priere intérieure. Il veut qu'après l'office on sorte de l'Oratoire, afin de ne pas troubler ceux qui voudroient prier en particulier. Ceux-ci le devoient faire sans parler haut, mais en versant des larmes, & en répandant leur cœur devant Dieu.

X. Travail des mains. Lecture.

Après la priere, le reste de la journée des moines étoit emploié au travail ou à la lecture. En été ils travailloient depuis six heures jusqu'à dix heures. Après ces quatre heures de travail des mains, ils s'appliqueront à la lecture pendant deux heures, dit la regle. Après Sexte & le dîner; ils se reposeront en silence. On dira None à une heure & demie, & on travaillera jusqu'au soir. Ce sont au moins sept heures de travail par jour avec deux heures de lecture. Saint Benoît ajoute ces paroles remarquables: Que si la nécessité du lieu, ou la pauvreté, les oblige à s'occuper eux-mêmes de la récolte de leurs fruits, (& par conséquent à donner encore plus de temps au travail des mains) qu'ils ne s'en affligent point; car c'est alors qu'ils seront véritablement moines, lorsqu'ils vivront du travail de leurs mains, comme nos Peres & les Apôtres. En hiver les sept heures du travail se prenoient de suite. On commençoit par la lecture qui se faisoit jusqu'à huit heures du matin. Alors on disoit Tierce, & on travailloit jusqu'à None. Après le repos on s'appliquoit à la lecture, ou à apprendre les Pseaumes. En Carême la lecture duroit jusqu'à Tierce, & le

travail depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. Au commencement du Carême, on donnoit à chacun un livre de la bibliothéque pour le lire de suite.

Pendant les heures destinées à la lecture, un ou deux anciens visitoient le monastere, pour voir si quelqu'un dormoit, ou s'amusoit à causer. Le Dimanche tous étoient occupés à la lecture: on faisoit travailler ceux qui ne pouvoient ni lire ni méditer. On donnoit des travaux plus faciles à ceux qui étoient foibles & délicats. Ceux qui travailloient trop loin pour venir à l'Oratoire aux heures marquées, se mettoient à genoux au lieu de leur travail, & y faisoient leurs prieres. Personne ne choisissoit son travail, mais il étoit imposé par les supérieurs. Ceux qui savoient des métiers ne les pouvoient exercer qu'avec la permission de l'Abbé. Si l'on vend quelque ouvrage, on doit le donner à meilleur marché que les séculiers, afin que Dieu soit glorifié en tout. Il est évident par la regle de saint Benoît, que tous les Moines sans distinction, même les plus nobles d'entre eux, travailloient des mains comme de simples artisans. Ils n'avoient pas besoin d'étude pour entendre la langue latine qui étoit encore vulgaire. Ils n'étoient encore alors communément que de simples laïques. Mais il paroît que saint Benoît avoit reçu l'Ordre de Diacre. Il prêchoit, puisqu'il convertit un grand nombre d'infidéles par ses instructions; & il envoioit les plus parfaits de ses disciples faire des exhortations à des Religieuses voisines. Si un Prêtre veut être reçu dans le monastere, on ne se hâtera point de l'admettre. On lui accordera la premiere place après l'Abbé. Si l'Abbé veut faire ordonner un prêtre

ou un diacre, il choisira celui qu'il jugera le plus digne. Toutes les heures de la journée sont tellement remplies par la Regle, qu'on n'y voit point de temps pour la Messe les jours ouvriers, ce qui fait croire, dit M. Fleuri, que les moines ne l'entendoient que le Dimanche.

XI. Nourriture.

Quant à la nourriture, saint Benoît donne à chaque repas deux portions cuites, afin que celui qui ne peut manger de l'une mange de l'autre. Il paroît que ce n'étoit que des herbes ou des légumes, réduits en bouillie ou en purée. La pauvreté des moines ne donne pas lieu de croire qu'ils mangeassent du poisson, que les anciens mettoient au rang des mets les plus délicats & les plus recherchés. La Regle permet donze onces de pain par jour. L'Abbé pourra augmenter la portion, s'il y a quelque travail extraordinaire, & on donnera moins aux enfans. Chaque moine aura une hémine de vin par jour, c'est-à-dire, un demi-septier, selon la meilleure explication; si ce n'est que le travail ou la chaleur n'oblige d'en donner davantage. S. Benoit loue ceux qui pouvoient s'en passer, & ajoute: Quoique nous lisions que le vin ne convient point du tout aux moines, cependant comme il n'est point possible de le leur persuader en ce temps-ci, du moins gardons une exacte tempérance. Que si l'on se trouve dans des lieux où il n'y en ait point, que ceux qui y demeurent en bénissent Dieu, au lieu de s'en plaindre. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on dînera à Sexte ou à midi, & on soupera le soir. Le reste de l'été on jeûnera jusqu'à Nones le Mercredi & le Vendredi, si le travail de la campagne ou la chaleur excessive ne l'empêche point; les

autres jours on dînera à midi. Depuis le treizième de Septembre jusqu'au Carême, les moines mangeront toujours à Nones, & pendant le Carême au soir. On fera la lecture pendant le repas, & le lecteur sera choisi toutes les semaines. Les moines se servoient les uns les autres, & faisoient la cuisine chacun à son tour pendant une semaine. Cela montre combien leur nourriture étoit simple, puisque tous étoient capables de l'apprêter. On avoit grand soin des malades, & on leur donnoit de la viande.

XII. Habits. Les habits étoient réglés par l'Abbé selon la qualité du pais. Nous croions, dit saint Benoît, que dans les climats tempérés, c'est assez d'une cucule & d'une tunique, la cucule plus épaisse pour l'hiver, plus rase pour l'été, & un scapulaire pour le travail. C'étoit depuis long-temps l'habit ordinaire des pauvres de la campagne. Saint Benoît n'en marque ni la couleur, ni la longueur, qui sans doute étoit proportionnée à la commodité du travail. Le scapulaire étoit plus court & plus large qu'à présent. C'étoit l'habit de dessus pendant le travail. Pour la qualité de l'étoffe, c'étoit celle qui se trouvoit dans le pais à meilleur marché. Les lits consistoient en une nate ou une paillasse piquée, un drap de serge, une couverture & un chevet. Chacun avoit son lit, mais ils couchoient tous en un même lieu. Une lampe brûloit toute la nuit dans le dortoir, & un ancien veilloit sur tous les autres. Ils couchoient tous vêtus, même avec les ceintures de cuir ou de corde.

XIII. Autres articles de la Ré- Après Complies il n'étoit plus permis de parler, & on gardoit un profond silence pendant la nuit. Le jour même on parloit fort

rarement. Les paroles inutiles & celles qui ſont propres à faire rire, étoient entierement bannies des monaſteres, & la Regle ne parle aucunement de récréation. Mais elle ordonne qu'en tout temps après le ſouper, les freres ſoient tous aſſis en un même lieu, & qu'un d'entre eux liſe les vies des Peres, ou quelque autre livre d'édification. Les moines ne recevoient ſans ordre de l'Abbé, ni lettres ni préſens, même de leurs parens. Ils ne ſortoient point ſans ſa permiſſion de l'enclos du monaſtere. Ils avoient au-dedans toutes les choſes néceſſaires, l'eau, le jardin, le moulin, la boulangerie, les commodités pour les différens métiers. La porte étoit gardée par un vieillard ſage & prudent, qui ſçût répondre à propos aux pauvres & aux étrangers. Si quelques freres étoient envoiés dehors pour quelque affaire, ils ſe recommandoient aux prieres de la communauté; & à leur retour, ils demeuroient proſternés dans l'Oratoire pendant toutes les heures de l'office, pour expier les fautes qu'ils pouvoient avoir commiſes. Il leur étoit expreſſément défendu de rien dire des nouvelles dont ils avoient été forcés d'entendre parler. On recevoit les hôtes avec beaucoup de charité & de reſpect. On les menoit à l'Oratoire pour prier, on leur faiſoit une ſainte Lecture, & on les traitoit avec toute l'honnêteté poſſible. L'Abbé mangeoit avec eux, & perſonne ne leur parloit que le moine deſtiné à les recevoir. gle de S. Benoît.

XIV. Gouvernement.

L'Abbé qui devoit gouverner le monaſtere, étoit choiſi par toute la communauté, ou la plus ſaine partie. On ne conſultoit point ſon ancienneté; on n'avoit égard qu'au mérite. Si l'on choiſiſſoit un mauvais ſujet, l'Evêque

diocésain, les Abbés, ou les simples fidéles du voisinage, devoient empêcher ce désordre, & procurer un digne Pasteur au monastere. Il falloit que l'Abbé fût instruit de la loi de Dieu, charitable, prudent; qu'il montrât en tout l'exemple; qu'il fût l'exécuteur de la régle, pour la faire fidélement observer. Qu'il se souvienne toujours, dit saint Benoît, qu'il est chargé du gouvernement des ames, & qu'il se garde bien de les négliger pour s'appliquer aux affaires temporelles. Qu'il ait une grande foi en la Providence, & il n'aura point d'inquiétude au sujet des besoins du monastere. Il doit tout faire avec conseil. Au dessous de l'Abbé étoit un Prieur ou Prevôt. Il y avoit aussi des Doïens, *Decani*, qui étoient établis pour veiller chacun sur dix moines, au travail & à leurs autres exercices, & pour soulager l'Abbé, qui ne pouvoit point être par-tout. Il y avoit d'autres officiers pour le service du monastere, comme le Célerier, l'Infirmier, l'Hospitalier, le Portier.

L'Abbé avoit un état de tous les meubles & des habits du monastere, afin que rien ne se perdît; & la propriété étoit étroitement défendue jusques dans les moindres choses, un livre, une tablette, un stylet. Ceux qui se présentoient pour entrer, n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. Celui qui avoit persévéré, faisoit profession, & ne promettoit que la stabilité, la conversion de ses mœurs, & l'obéissance. Les jeunes moines honoroient les anciens, & leur donnoient le titre de Peres. Si quelqu'un manquoit à la régle, on l'avertissoit en secret, ensuite on le reprenoit publiquement. S'il ne se corrigeoit pas, il étoit soumis à une sorte d'excommunication, qui étoit une

séparation de la communauté, plus ou moins grande, à proportion des fautes : comme de ne point entonner de Pseaume ou d'Antienne, de ne point lire de Leçon à l'Office, de manger seul après les autres, de ne parler à personne. S'il étoit trop dur & trop insensible, on usoit de punition corporelle. Quand on avoit essaié tous les moiens, & qu'aucun ne réussissoit, on chassoit le mauvais sujet du monastere, de peur qu'il ne corrompit les autres.

ARTICLE VI.

Saint Césaire d'Arles. Saint Germain de Paris, & plusieurs autres saints Evêques du sixiéme siécle.

I.

I. S. CE'SAIRE. Sa piété dans son enfance. Il entre dans le clergé. Sa retraite à Lérins.

SAint Césaire né l'an 570 au territoire de Challon-sur-Saone, avoit des parens recommandables par leur piété. Dès l'âge de sept ans il donnoit ses habits aux pauvres qu'il rencontroit, & il fit paroître pendant toute son enfance, une sagesse qui rempliſſoit tout le monde d'admiration. Quand il eut dix-huit ans, il pria saint Silvestre Evêque de Challon de lui couper les cheveux, & de le consacrer au service de Dieu. Deux ans après, le désir d'une plus grande perfection le fit retirer secrettement au monastere de Lérins, sous la conduite de l'Abbé Porcaire. Ses austérités l'aiant rendu malade, l'Abbé l'envoia à Arles pour s'y rétablir. L'Evêque Eonius l'y recon-

nut, & le demanda à l'Abbé Porcaire, comme étant de ſon païs & ſon parent. Il l'ordonna auſſi-tôt diacre, & l'éleva enſuite au ſacerdoce. Céſaire ne quitta point pour cela les obſervances monaſtiques. L'Evêque lui donna la conduite d'un monaſtere ſitué dans une Iſle voiſine.

Il eſt élevé malgré lui ſur le Siége d'Arles.

Trois ans après, il déclara à ſon clergé & à ſon peuple, qu'il déſiroit avoir Céſaire pour ſucceſſeur, afin de rétablir la diſcipline monaſtique. Il mourut, & Céſaire ſachant qu'on vouloit effectivement le faire Evêque, s'enfuit & ſe cacha. Mais on vint à bout de le découvrir; il fut ordonné Evêque d'Arles la premiere année du ſixiéme ſiécle, étant âgé de trente ans, & il gouverna cette égliſe plus de quarante. D'abord le ſaint Evêque ordonna que les clercs chantaſſent tous les jours l'office de Tierce, de Sexte & de None dans l'égliſe de ſaint Etienne, afin que tous les Fidéles puſſent y aſſiſter. Pour l'office de Prime on ne le diſoit que le Dimanche, le Samedi & les fêtes ſolemnelles. Il obligea auſſi les laïques à chanter, comme les clercs, des Pſeaumes & des hymnes. Les uns chantoient en grec, les autres en latin, ſoit à cauſe des étrangers, ſoit que le grec fût encore en uſage dans ce païs, où les Grecs avoient fondé Marſeille & d'autres colonies.

Ses travaux.

III. Ses prédications.

Nous avons un Sermon de ſaint Céſaire, où il témoigne à ſon peuple la joie qu'il a de voir qu'ils chantent des Pſeaumes à l'exemple des villes voiſines. Il les exhorte à ne pas ſeulement chanter de la bouche, mais à rendre leurs penſées & leurs mœurs conformes aux paroles qu'ils prononcent. Dans un autre Sermon, il les exhorte à prier avec beau-

coup de recueillement & d'attention, & à faire tous leurs efforts pour éviter les distractions. Car, dit-il, on honore l'objet auquel on pense pendant la priere. Il les exhortoit aussi à ne pas se dispenser sans une grande nécessité des offices publics, à ne pas se contenter d'entendre lire l'Ecriture dans l'église; mais à la lire encore dans leurs maisons. On lisoit aussi aux offices de la nuit les actes des Martyrs; & quand les lectures étoient longues, saint Césaire permettoit de s'asseoir à ceux qui étoient incommodés; car l'usage étoit de les entendre debout. Il laissoit aux économes & aux diacres tout le soin du temporel, pour s'appliquer tout entier à la lecture & à la prédication. Il prêchoit tous les Dimanches & toutes les Fêtes: il donnoit de ses sermons à ceux qui le venoient voir: il en envoioit aux Evêques éloignés, non-seulement dans les Gaules, mais en Italie & en Espagne. Quand il ne pouvoit prêcher lui-même, il faisoit lire par des prêtres ou par des diacres ses sermons, ou ceux de S. Ambroise & de S. Augustin; & comme quelques Evêques se plaignoient que c'étoit leur confier la prédication, contre l'usage de ce temps-là, il disoit: S'ils peuvent lire les paroles des Prophétes, des Apôtres & de Notre-Seigneur, ils peuvent bien lire les nôtres. Souvent il faisoit lire des homélies à Matines & à Vêpres, afin que personne ne fût privé d'instruction. Son style étoit simple & proportionné à la capacité de ses auditeurs. Il entroit dans un grand détail des devoirs de son peuple, & prêchoit contre les vices qui régnoient le plus. Il parloit fortement contre plusieurs superstitions & quelques restes du paganisme. On trouve jusqu'à cent deux Ser-

mons, dont plusieurs ont été attribués à d'autres Peres, particulierement à saint Augustin, dont saint Césaire se faisoit gloire d'être le disciple.

IV. Il est calomnié. Son exil. Son retour glorieux.

La tranquillité de la vie du saint Evêque fut troublée par la calomnie. On dit à Alaric, que Césaire étant de Challon, tâchoit de soumettre aux Bourguignons la ville & le territoire d'Arles. Le Roi, sans examiner l'accusation, l'envoia en exil à Bordeaux. Le feu prit une nuit dans la ville, & le peuple conjura saint Césaire de l'éteindre par ses prieres. Il se prosterna devant les flammes & aussitôt elles s'arrêterent: ce qui le fit regarder comme un Apôtre dans le lieu de son exil. Le Roi Alaric aiant reconnu son innocence, ordonna qu'il retournât à son église, & que son accusateur fût lapidé. Le peuple accouroit déja avec des pierres, mais saint Césaire alla promptement trouver le Roi, & obtint sa grace, pour lui donner le moien de faire pénitence. A son retour tout le peuple vint au devant de lui avec des cierges & des croix, & en chantant des Pseaumes; & il crut lui être redevable d'une pluie abondante qui tomba alors, après une longue sécheresse. Plusieurs Evêques des Gaules furent chassés de leurs Siéges pour des soupçons semblables, de favoriser une domination étrangere. Il faut convenir que quelques-uns, en haine de l'Arianisme, avoient favorisé Clovis dans ses conquêtes; & la reconnoissance de ce Prince à leur égard, fut la source de l'autorité qu'ils ont conservée si long-temps en France.

V. Il est calomnié & persé-

Pour saint Césaire, il étoit parfaitement soumis à son Souverain, quoiqu'Arien, & recommandoit l'obéissance qui lui étoit dûe

dans tout ce qui n'étoit pas contraire à la ioie de Dieu. Il fut néanmoins accusé une seconde fois d'avoir voulu livrer la ville d'Arles aux François & aux Bourguignons, qui s'étoient réunis pour en faire le siége. Les Goths qui étoient au-dedans, pour défendre la ville & la conserver à leur jeune Roi Almaric, se jetterent sur le saint Evêque, & ne voulurent pas même écouter ses défenses. On le resserra dans le dessein de le jetter la nuit dans le Rhône, ou de l'enfermer dans le château d'Ugerne, qui est maintenant la ville de Beaucaire. Mais les assiégeans empêcherent les Goths de faire partir la barque où ils avoient mis le saint Evêque. On découvrit ensuite son innocence, & on le mit en liberté. Les François & les Bourguignons furent obligés de lever le siége, & les Goths firent un grand nombre de captifs dont on remplit jusqu'aux églises. Ils manquoient de vivres & d'habits, & saint Césaire les secourut de tout son pouvoir, & vendit jusqu'aux calices & aux patènes pour fournir à leurs besoins. Notre-Seigneur, disoit-il, a fait la cêne dans un plat de terre, & non avec de la vaisselle d'argent; on peut bien donner ces vases pour racheter ceux qu'il a rachetés par sa propre vie. Il avoit grand soin des malades: il leur fit bâtir une maison très-spacieuse où ils pouvoient entendre l'Office, & où ils étoient bien servis. Sa maison étoit ouverte à tous les pauvres, dont il se regardoit comme le pere.

cuté une seconde fois.

Sa grande charité.

VI.

Quand la ville d'Arles fut assiégée, il commençoit à bâtir un monastere de filles, & il y travailloit même de ses propres mains; mais les barbares en ruinerent une grande par-

Il établit un monastere de filles.

Sa Régle.

tie pour en prendre le bois. Il l'acheva quand le siége fut levé, & y fit une grande église, à qui l'on a donné depuis le nom de S. Césaire. Elle étoit toute pavée de grands coffres de pierre, taillés exprès pour la sépulture des religieuses. Pour gouverner ce monastere, saint Césaire fit revenir sa sœur Césarie de Marseille, où il l'avoit envoiée s'instruire de la vie monastique. Cette maison devint bien-tôt une grande communauté. La clôture y étoit exacte, & c'est le premier article de la Régle que saint Césaire donna à cette maison, & qui fut depuis reçue en plusieurs autres. Non-seulement les religieuses ne sortoient jamais; mais personne n'entroit dans l'intérieur du monastere, ni homme, ni femme, non pas même dans l'église. Des Evêques, ou des Abbés vertueux, pouvoient quelquefois y faire leurs prieres, & un prêtre avec un diacre y célébroient de temps en temps la Messe. Il y avoit un parloir pour recevoir les visites indispensables; mais l'Abbesse n'y devoit aller qu'avec deux ou trois sœurs. On ne donnoit à manger à personne, pas même à l'Evêque. On éprouvoit les filles qui se présentoient, pendant un an, avant que de leur donner l'habit. On pouvoit admettre de petites filles de six ou sept ans, mais ce n'étoit point sous le titre de pensionnaires. On ne pouvoit avoir rien en propre, rien donner au-dehors, ni rien recevoir.

L'Abesse ne pouvoit avoir de servante. Aucune religieuse n'avoit ni chambre, ni armoire, ni rien qui fermât. Elles couchoient en différents lits, mais dans une même salle. Les habits étoient blancs. Elles les faisoient elles-mêmes, & s'occupoient ordinairement à tra-

vailler en laine. Il leur étoit défendu de travailler en broderie, ni de rien faire pour des personnes du dehors. Les ornemens même de leur église n'étoient que de laine ou de toile, sans broderie ni fleurs. Il y avoit de ces religieuses, qui s'occupoient à transcrire en beaux caracteres les Livres saints. Elles apprenoient toutes à lire, & faisoient tous les jours deux heures de lecture, depuis six heures du matin jusqu'à huit. On lisoit encore pendant une partie du travail. Elles jeûnoient très-souvent, & menoient une vie fort pénitente, sans néanmoins aucune austérité extraordinaire. Les punitions étoient les réprimandes, l'excommunication, c'est-à-dire, la séparation de la priere ou de la table commune, & enfin la discipline. Les Evêques commençoient à user de cette espéce de correction; & on remarque comme une preuve singuliere de la douceur de saint Césaire, qu'il ne faisoit jamais donner plus de trente-neuf coups de fouet, selon la loi de Moïse.

VII. Il est calomnié de nouveau. Il est respecté du Roi Théodoric. Sa grande réputation.

Le saint Evêque aiant été calomnié de nouveau, fut arrêté & conduit sous bonne garde à Théodoric, qui étoit maître de la ville d'Arles. Etant arrivé à Ravenne, il entra dans le Palais & salua le Roi, qui voiant un homme si respectable, se leva, ôta l'ornement de sa tête, & lui rendit son salut avec beaucoup d'honnêteté. Quand S. Césaire fut sorti, le Roi Théodoric dit: Dieu punisse ceux qui ont fait faire un si long voiage à un si saint homme. Il n'est pas permis de penser mal d'un homme si vénérable. Il lui envoia à son logis un bassin d'argent du poids de soixante livres, avec trois cens sols d'or, & lui fit dire: Le Roi votre fils vous prie, saint Evêque, de recevoir

ce vaſe, qu'il vous donne, & de vous en ſervir pour l'amour de lui. Saint Céſaire, qui, hors les cuillers, ne ſe ſervoit point d'argent à ſa table, fit vendre le baſſin, & en délivra pluſieurs captifs. Le Roi en fut fort aiſe, & les grands s'empreſſoient de lui confier leurs aumônes, & ſe félicitoient d'avoir vû cet homme Apoſtolique. Dieu lui accorda le don des miracles, & ſa réputation étoit répandue partout. Il étoit déſiré à Rome, & le Pape, le Clergé, le peuple, étoient pleins de reſpect pour ſa vertu.

VIII. Honneurs qu'il reçoit à Rome.

Dans un voiage qu'il y fit, le Pape Symmaque lui donna le Pallium, & permit à ſes diacres de porter des dalmatiques, comme ceux de l'égliſe de Rome. Car les diacres & les Evêques même, ne portoient encore que des tuniques à manches étroites. Pendant ce voiage, ſaint Céſaire obtint du Pape pluſieurs priviléges, & la déciſion du différend de ſon égliſe avec celle de Vienne, qui n'eut plus ſous ſa dépendance que les égliſes de Valence, de Tarentaiſe, de Genêve, & de Grenoble. Celle d'Aix & les autres furent ſoumiſes à ſaint Céſaire, qui fut chargé de veiller ſur toutes les affaires eccléſiaſtiques de Gaule & d'Eſpagne.

IX. Son attachement à la doctrine de ſaint Auguſtin. Sa mort.

Le ſaint Evêque étoit accablé d'infirmités, qui le faiſoient ſouvent paroître comme mort. Voiant approcher ſa fin, il demanda combien il y avoit encore juſqu'à la fête de ſaint Auguſtin, & dit : J'eſpere que je mourrai vers la fête d'un ſaint Docteur, à la doctrine duquel j'ai toujours été attaché. Il ſe fit porter au monaſtere de filles qu'il avoit fondé, & qui étoit compoſée de plus de deux cens religieuſes. Il les exhorta à garder fidélement la régle qu'il

leur avoit dressée. Après leur avoir donné sa bénédiction, il retourna à l'église Métropolitaine, & mourut entre les mains des Evêques, des prêtres & des diacres, la veille de la fête de saint Augustin, c'est-à-dire, le 27 d'Août, étant âgé de plus de 72 ans. Le peuple se jetta sur ses habits, & ses Reliques guérirent un grand nombre de malades. L'église de France honore S. Césaire comme un de ses plus illustres Docteurs.

II.

X. S. GERMAIN, Evêque de Paris. Ses vertus.

Germain nâquit à Autun de parens nobles. Son pere se nommoit Eleuthere & sa mere Eusébie. Il fut élevé dans la piété par un de ses parens nommé Scopilion. Agrippin Evêque d'Autun l'ordonna diacre, & trois ans après, il l'éleva au Sacerdoce. Nectaire successeur d'Agrippin, le fit Abbé de S. Symphorien, & Dieu lui accorda dès-lors le don des miracles. Après la mort d'Eusébe, il fut élu Evêque de Paris vers l'an 555, & continua de pratiquer la vie monastique. Le Roi Childebert lui envoia un jour une somme considérable pour les pauvres: il en distribua la moitié, & dit au Roi qu'il n'avoit pas trouvé assez de pauvres. Donnez le reste, dit le Roi, nous ne manquerons pas, s'il plaît à Dieu, de quoi donner. En même-temps ce Prince fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent, & la donna à l'Evêque pour en faire des aumônes. Saint Germain n'étoit Evêque que depuis quelquet années, lorsqu'il dédia l'Eglise S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des Prés, que le Roi Childebert avoit fait bâtir à l'occasion de l'événement que nous allons rapporter.

XI. Il établit:

L'an 542. Childebert & son frere Clotaire firent la guerre en Espagne, & assiégerent Sar-

monaſtere de S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des Prés.

ragoſſe. Les habitans ſe couvrirent de cilices, & s'impoſerent des jeûnes. Les femmes étoient vêtues de noir, & mettoient de la cendre ſur leurs cheveux épars. Ils portoient autour des murailles la tunique de ſaint Vincent & chantoient de Pſeaumes. Le Roi Childebert aiant appris ce que faiſoient les aſſiégés, fut ſaiſi de crainte & de reſpect, & demanda l'Evêque, qui vint avec des préſens. Mais le Roi le pria de lui donner des Reliques de ſaint Vincent, & l'Evêque lui donna l'étole du Saint, & garda la tunique. Ainſi les François leverent le ſiége, & Childebert étant de retour à Paris, fit bâtir une Egliſe en l'honneur de S. Vincent, où il mit ſon étole, avec quantité de vaſes précieux, de calices, de croix, de couvertures d'Evangiles, qu'il avoit rapportées de Tolède. Parmi les croix, il y en avoit une d'or ornée de pierreries, à cauſe de laquelle il fit bâtir cette égliſe en forme de croix. Elle étoit ſoutenue de colomnes de marbre, la voûte ornée de lambris dorés, les murailles de peintures à fond d'or, le pavé de piéces de rapport; le toît étoit couvert de cuivre doré, ce qui fit que le peuple la nomma depuis S. Germain doré. Il y avoit quatre autels aux quatre extrémités. Le Roi donna à cette égliſe de riches ornemens & de grands revenus en fonds de terre, & pria ſaint Germain d'y établir une communauté de moines. Le ſaint Evêque le fit, & donna lui-même pluſieurs terres de ſon patrimoine, qui étoient dans le territoire d'Auxerre & de Nevers. Il y mit pour Abbé ſaint Droctovée, qui avoit été ſon diſciple à ſaint Symphorien d'Autun, & qu'il avoit inſtruit ſelon la régle de S. Antoine & de ſaint Baſile. Saint Germain fit la Dé-

dicace de l'église avec six Evêques. Le Roi Childebert mourut le même jour 23 Décembre 558. Il fut enterré dans la même église de saint Vincent, & la cérémonie de ses funérailles suivit immédiatement celle de la Dédicace.

XII. Diverses actions du saint. Sa mort.

Saint Germain fut très-sensible aux maux que fit à l'Eglise la haine qui éclata entre Sigebert & Chilperic, & il écrivit à la fameuse Brunehaut pour la conjurer de porter à la paix son mari Sigebert, qu'elle étoit accusée avec fondement d'exciter à la guerre. Le saint Evêque prêchoit avec beaucoup de force & de zéle. On lisoit à sa table des livres de piété. En voiage il parloit de Dieu, ou chantoit ses louanges. Il disoit toujours l'Office tête nuë, même à cheval, lors même qu'il tomboit de la pluie ou de la neige. Souvent il se levoit la nuit, pour chanter dans l'église cinquante Pseaumes avant que d'éveiller les autres; & après avoir souffert un grand froid, il se recouchoit afin que personne ne s'en apperçût. Souvent aussi il demeuroit dans l'église depuis neuf heures du matin jusqu'au lendemain, tandis que les clercs se succédoient pour chanter alternativement les Nocturnes. Après avoir ainsi veillé dans la priere, il ne travailloit pas moins infatigablement pendant le jour à ses différentes fonctions de Pasteur. Il prédit qu'il mourroit le 28 de Mai, & il mourut en effet ce jour-là, l'an 576, étant âgé d'environ 80 ans. Sa vie a été écrite par Fortunat, qui y raconte plusieurs miracles. Il avoit été témoin de quelques-uns. Il nomme les lieux & les personnes, & marque les circonstances. Saint Germain fut enterré dans l'oratoire de saint Symphorien, près de l'église de saint Vincent,

dans laquelle il fut transféré depuis, & qui porte aujourd'hui son nom. Le Roi Chilperic fit son épitaphe en vers latins.

III.

XIII. Autres saints Evêques.

S. SAMSON.

S. MAGLOIRE.

Vers le milieu du cinquiéme siécle, les Anglois Saxons étant entrés dans la Grande Bretagne, cette Isle prit, pour la plus grande partie, le nom d'Angleterre, & l'on appella Bretagne la partie de la Gaule Armorique, où un grand nombre de Bretons s'étoient réfugiés. Ils eurent pendant du temps des Evêques de leur nation, distingués de langue & de mœurs des Gaulois Romains. Tel fut S. Samson, qui assista au troisiéme Concile de Paris. Il étoit né dans la Province de Galles, & avoit embrassé la vie monastique sous la conduite de saint Heltut, que l'on a dit avoir été disciple de S. Germain d'Auxerre. Car on croit qu'à son second voiage en Angleterre, il y laissa quelques disciples qui en formerent d'autres. Les deux plus célébres furent S. Dubrit & S. Heltut. Celui-ci fut ordonné Prêtre par saint Germain d'Auxerre, & instruisit avec soin S. Samson. Saint Dubrit voiant que Samson avoit fait de grands progrès dans la vertu, l'éleva au Sacerdoce. Samson aiant mené quelque temps la vie érémitique dans une Isle, fut Abbé d'un monastere, & ensuite ordonné Evêque. Il passa la mer, & vint dans la Gaule Armorique, c'est-à-dire, la côte maritime de l'Océan, où il fonda le monastere de Dol & plusieurs autres. Il établit à Dol une Chaire Episcopale; & après avoir gouverné quelques années cette église, il mourut vers l'an 565. On rapporte de lui un grand nombre de miracles. Il faisoit porter devant lui une croix comme font aujourd'hui les Archevêques. Le successeur

seur de saint Samson dans le Siége de Dol, fut saint Magloire son cousin-germain, élevé comme lui sous la discipline de saint Heltut. Saint Samson l'aiant ordonné diacre, l'emmena avec lui en Gaule, & en mourant le désigna pour son successeur; mais après deux ou trois ans, il renonça à l'Episcopat, mit à sa place un de ses disciples, se retira dans la solitude, & fonda un monastere composé de soixante moines. Il fit une multitude de miracles, & mourut vers l'an 575.

XIV. S. MALO.

Saint Malo ou Maclou, étoit aussi parent de saint Samson, & fut élevé par les soins d'un saint Abbé. On l'ordonna malgré lui Evêque d'une ville qui fut depuis nommée Vincheſtre, dont son pere avoit été Comte. Mais pour éviter les fonctions de l'Episcopat, qui lui paroissoient redoutables, il passa la mer, & se retira dans une Isle près de la ville d'Aleth, située aussi dans une Isle, & déja fort fameuse par son commerce. La plûpart des habitans étoient encore paiens. Le peu de Chrétiens qui y étoient, prierent saint Malo de travailler à la conversion des autres. Il le fit avec tant de succès, sa prédication étant soutenue par les miracles, que la plûpart se convertirent & l'obligerent d'être leur Evêque. Telle fut l'origine du Siége Episcopal d'Aleth en Bretagne, qui depuis a pris le nom de saint Malo. Il mourut vers l'an 565.

XV. S. BRIEUC. S. TUDVAL de Treguier. S. PAUL de Léon.

S. Brieuc nâquit aussi dans la Grande-Bretagne. Après avoir été ordonné Evêque & avoir fait plusieurs miracles, le désir de se cacher le fit passer en Gaule, où il fonda un premier monastere, ensuite un autre au lieu qui porte son nom, & qui fut depuis érigé en Siége Episcopal. On ne sait pas précisément le tems qu'il

a vécu, mais c'étoit dans le sixiéme siécle. Treguier étoit aussi d'abord un monastere, fondé par S. Tudval venu de la Grande-Bretagne. Il fut élu Evêque de Lexobie, Siége ancien, qui fut depuis transféré à Treguier, qui a fait oublier son nom. L'Evêché de Léon dans la même côte, fut érigé pour saint Paul surnommé Aurélien. Le Comte Vithur admirant sa vertu & ses miracles, le fit ordonner Evêque par l'autorité du Roi Childebert. Saint Paul vécut long-temps & forma plusieurs disciples.

XVI. S. MÉDARD. Un des plus illustres Evêques de France dans le sixiéme siécle, étoit saint Médard. On croit qu'il nâquit vers le milieu du cinquiéme siécle à Salenci près de Noyon. L'an 530 S. Remi l'ordonna Evêque de la Capitale du Vermandois, que l'on croit avoir été à peu près où est aujourd'hui saint Quentin. Peu de temps après, saint Remi transféra le Siége à Noyon, lieu plus fort & plus sûr. Saint Eleuthere de Tournai étant mort, saint Médard fut élu pour lui succéder, d'un commun consentement du peuple, du Roi & des Evêques de la Province. Il fut donc contraint, par un exemple singulier, d'accepter le gouvernement de cette seconde église, sans quitter la premiere. Elles demeurerent unies depuis; & pendant plus de six cens ans, le même Evêque gouverna les deux églises de Noyon & de Tournai, sans confusion des Diocèses, ni suppression de l'une ou de l'autre Cathédrale. Saint Médard fut célébre par ses vertus & par ses miracles, & mourut dans une extrême vieillesse l'an 545, après 15 ans d'Episcopat. Le Roi Clotaire assista à ses funérailles, & voulut que son corps fût transféré près de Soissons, à une terre qu'il donna pour y bâtir un monastere.

ARTICLE VII.

Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.

I.

CAſſiodore étoit né en Calabre d'une famille très-noble. Il fut le principal Miniſtre du Roi Théodoric, Conſul en 514, Préfet du Prétoire ſous Athalaric, Théodat & Vitige. Après la chûte de ce Prince, & vers l'an 540 il quitta le monde, âgé d'environ ſoixante & dix ans, & ſe retira au monaſtere de Viviers, qu'il bâtit dans une de ſes terres près du lieu de ſa naiſſance. La petite Riviere de Pelene qui y paſſoit, arroſoit les jardins & faiſoit tourner les moulins. La mer étoit ſi proche, que les moines y pouvoient aiſément pêcher, & on avoit pratiqué dans la montagne des réſervoirs pour conſerver le poiſſon. Il y avoit des fontaines qui fourniſſoient de l'eau pour boire, & pour les bains à l'uſage des malades. Les moines trouvoient toutes ſortes de commodités ſans ſortir du monaſtere. Il y avoit des lampes qui brûloient long-tems ſans qu'on y touchât, des horloges au ſoleil & d'autres par l'eau; mais ſur-tout il y avoit une riche bibliothéque. Dans ce monaſtere de Viviers avoient des Cénobites, & à côté étoit celui de Cartel pour les Anachoretes, qui après avoir été éprouvés dans la communauté,

I. CASSIODORE. Il fonde un monaſtere.

étoient jugés capables d'une plus parfaite solitude.

II. Ses Ecrits. Dans cette retraite Cassiodore composa plusieurs Ouvrages, dont le premier fut un commentaire sur les Pseaumes. Aiant commencé à les goûter, il s'y appliqua entiérement. Mais y trouvant beaucoup d'obscurité, il eut recours au commentaire de saint Augustin, & en fit un lui-même tiré de ce Pere & de plusieurs autres. Ensuite il composa l'Institution des divines Ecritures, qui est une instruction à ses moines sur la maniere de les étudier. Il veut que l'on explique les Livres saints selon la doctrine des Peres. Il marque on particulier les Ecrits des Peres sur chaque livre de l'Ecriture, qu'il conseille de lire, & qu'il avoit dans sa bibliothéque. Il indique les principaux Auteurs de la science Ecclésiastique, soit Théologiens, soit Historiens, soit Moraux, entre lesquels il n'oublie pas Cassien; mais il avertit de le lire avec precaution. Entre les Historiens, il fait mention de l'histoire Tripartite, qu'il avoit fait composer par un de ses amis nommé Epiphane. C'est une traduction des trois Historiens Grecs, Socrate, Sozomene & Théodoret, recueillis en un seul corps divisé en douze Livres, & elle servoit de continuation à celle de Rufin, qui avoit traduit les dix Livres d'Eusebe, & y en avoit ajoûté un onziéme. Aussi depuis ce temps-là les Latins n'ont guéres connu d'autre Histoire de l'Egliſe.

Comme Cassiodore étoit homme de Lettres, il propose à ses moines pour principale occupation, l'étude de l'Ecriture-Sainte & de tout ce qui peut y servir, ce qu'il étend assez loin. Pour travail manuel, il exhorte sur-tout à transcrire des Livres; & recommande fort l'o-

thographe, dont il donne plusieurs régles. Cassiodore approuve que les moines peu propres aux Lettres, s'appliquent à l'agriculture & au jardinage ; il leur indique les Livres qui traitent de cette matiere, & les Livres des Médecins à ceux qui prenoient soin des malades. Le second Livre de l'Institution de Cassiodore comprend les Traités abrégés des quatre arts libéraux, savoir : la Grammaire, la Rhétorique, la Logique, & les Mathématiques qui en renferment quatre autres : l'Arithmétique, la Géométrie, la Musique, l'Astronomie, ce qui fait sept en tout ; & ce sont les sept Arts libéraux, si célébres depuis dans les écoles. Cassiodore finit saintement sa vie vers l'an 565. On lui attribue un petit Traité du Comput pascal composé en 562.

II.

III. Denys le Petit.

Denys, surnommé le Petit à cause de sa taille, étoit un moine, Prêtre de l'église de Rome, recommandable par sa science & par sa piété. Quoique Scythe de nation, il avoit les mœurs d'un Romain. Il sçavoit si parfaitement le grec & le latin, qu'il traduisoit également en lisant, le grec en latin & le latin en grec. Il fit plusieurs versions de livres grecs à la priere d'Etienne Evêque de Salone. Il traduisit le Code des Canons ecclésiastiques, dont il y avoit déja une ancienne version, mais fort obscure. Cet Ouvrage fut si bien reçu, que quelques années après, Denys fit encore le recueil de toutes les Lettres décrétales des Papes qu'il put trouver. Ce recueil comprend les Lettres de huit Papes, Sirice, Innocent, Zozime, Boniface, Célestin, Léon, Gélase, Anastase. Denys le Petit étoit sça-

vant dans la Dialectique, l'Arithmétique & l'Aſtronomie.

Il eſt l'Auteur du calcul des années depuis l'Incarnation de Jeſus-Chriſt, dont nous nous ſervons maintenant. Car voiant le Cycle paſcal de ſaint Cyrille près de finir en l'année 248 de Dioclétien, c'eſt-à-dire, 581 de Jeſus-Chriſt, il en fit un de 85 ans, pour continuer celui de ſaint Cyrille. Mais au lieu du nom odieux de Dioclétien que ſaint Cyrille avoit mis, en ſuivant la coutume de ſon temps & de ſon païs, Denys aima mieux mettre le nom de Jeſus-Chriſt, & compter les années depuis l'Incarnation. Les Chronologiſtes les plus habiles croient qu'il a retardé de quatre ans la véritable année de l'Incarnation. Il avoit ſi bien étudié l'Ecriuure-Sainte, qu'il étoit toujours prêt à répondre ſur le champ à toutes les queſtions qu'on lui faiſoit. Mais il joignoit à la ſcience une profonde humilité. Quoiqu'il fût très-éloquent, il aimoit à garder le ſilence. Sa vie étoit pure & mortifiée, ſans aucune ſingularité. Caſſiodore qui avoit vécu pluſieurs années avec lui, l'invoquoit comme un Saint. On ignore l'année de ſa mort. Il avoit traduit la lettre de Proclus de Conſtantinople aux Arméniens, pour autoriſer cette propoſition, Un de la Trinité a ſouffert, & y avoit joint une préface pour montrer l'utilité de cette propoſition contre les Neſtoriens.

III.

IV. S. GREGOIRE de Tours. Sa Science & ſes vertus.

Grégoire nâquit vers l'an 544, en Auvergne d'une famille noble. Son pere Florentius étoit frere de ſaint Gal Evêque de Clermont; ſa mere Armentaria étoit petite-fille de ſaint Grégoire Evêque de Langres. Le jeune Grégoire fut élevé auprès de ſarnt Gal ſon oncle,

il entra dans la cléricature, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait étant malade, au tombeau de ſaint Alyre. Après la mort de S. Gal, Avit Evêque de Clermont continua l'éducation de Grégoire, & l'ordonna diacre lorſqu'il eut l'âge marqué par les Canons. Grégoire cherchoit la compagnie de ceux qui avoient plus de piété, pour profiter de leurs exemples; & il viſitoit les égliſes, ſur-tout celle de S. Martin, où il recouvra la ſanté dans une grande maladie. Après la mort d'Euphrone Evêque de Tours l'an 573, le peuple s'aſſembla pour lui donner un ſucceſſeur, & nomma Grégoire d'un conſentement unanime. On l'avoit ſouvent vu à Tours, & l'on y connoiſſoit l'innocence de ſa vie. On envoia une députation à Sigebert, à qui étoit la ville de Tours, & le Roi preſſa Grégoire d'accepter la charge qu'on lui impoſoit & qu'il refuſoit abſolument. De peur qu'il ne s'enfuît, on le fit ſacrer auſſi-tôt par Gilles Archevêque de Reims. Il avoit environ trente ans. Il aſſiſta à pluſieurs Conciles où il donna des preuves de ſa ſageſſe. Il montra beaucoup de fermeté dans pluſieurs occaſions, & reprit vigoureuſement le Roi Chilperic de ſes vices. On diſoit de lui qu'il étoit auſſi grand par ſa vertu, qu'il étoit petit par ſa taille. On lui attribue pluſieurs miracles, qu'il rapportoit à S. Martin & à d'autres Saints, dont il portoit toujours ſur lui des Reliques. Il étoit très-bien inſtruit de la doctrine de l'Egliſe, comme il paroît par pluſieurs diſputes, qu'il rapporte lui-même, contre deux Ariens; contre le Roi Chilperic, qui donnoit dans le Sabellianiſme; contre un de ſes prêtres, qui nioit la Réſurrection. En toutes ces occaſions Grégoire emploie fort à

propos les preuves tirées de l'Ecriture. Dans les derniers temps de sa vie, il alla à Rome & fut très-bien reçu du Pape saint Grégoire, qui même pour honorer l'église de Tours, lui donna une chaine d'or. Il mourut à l'âge de 52 ans, après 22 ans d'Episcopat l'an 595.

V. Ses Ouvrages.

Nous avons de lui plusieurs Ecrits : l'Histoire Ecclésiastique en dix Livres, dont le premier contient en abrégé toute la suite des temps depuis la création du monde jusqu'à la mort de saint Martin. Dans les suivans, il rapporte les faits avec plus d'étendue, principalement ceux de son temps, y mêlant beaucoup d'histoire d'affaires temporelles. Sept Livres de miracles : savoir, deux de la gloire des Martyrs, un de la gloire des Confesseurs, quatre de saint Martin ; un huitiéme Livre de la vie des Peres. Il avoit aussi écrit deux Livres que nous n'avons plus ; savoir un Commentaire sur les Pseaumes, & un Traité des offices Ecclésiastiques. Le grand nombre de miracles qu'il rapporte, marque plus de crédulité que de critique ; & son style, comme il le reconnoît lui-même, se sent de la barbarie de son siécle.

IV.

VI. S. MARTIN de Dume.

Saint Martin de Dume étoit de Pannonie, aussi-bien que saint Martin de Tours. Etant allé en Orient visiter les Saints lieux, il se rendit un des plus savans hommes de son temps. Il fit de grands biens en Galice, comme nous l'avons déja dit ; il affermit les églises, fonda des monasteres, composa des livres de piété, & écrivit un grand nombre de lettres, pour exhorter les nouveaux convertis à la pratique de toutes les vertus. Saint Martin

fonda entre autres le monastere de Dume, dont il porta depuis le nom. C'est un lieu proche de Brague, où il établit une communauté sous la régle de saint Benoît, qu'il introduisit par conséquent en Espagne. Dume fut ensuite érigée en Evêché, & saint Martin en fut fait le premier Evêque. Mais on le fit ensuite Archevêque de Brague, afin qu'aiant plus d'autorité, il fût plus en état de rétablir la discipline dans toute l'Espagne. Il fit une Collection de Canons qui a depuis été très-célébre. Elle est divisée en deux parties, dont la premiere regarde le Clergé, & la seconde les laïques. Elle comprend en tout 48 Canons. On marque à chacun d'où il a été tiré, c'est-à-dire, des Conciles compris dans l'ancien code de l'Eglise universelle, & des Conciles d'Espagne tenus jusqu'alors. Il mourut vers l'an 580.

V.

VII. S. Jean Climaque.

Jean entra dans le monastere du Mont Sina dès l'âge de seize ans; mais il ne reçut la tonsure monastique & ne s'engagea que quatre ans après. Il se retira seul au bas de la montagne, où il mena la vie d'anachorete. Après quarante ans de solitude, il fut élu malgré lui Abbé du Mont Sina. Un autre Abbé l'aiant prié d'écrire quelque Traité spirituel pour les moines, il composa son Echelle du Ciel, très-célébre entre les Ouvrages de piété, qui lui a fait donner le surnom de Climaque; car climax en grec signifie échelle. Nous en avons une traduction françoise de M. Arnaud d'Andilly. Elle est composée de trente dégrés, qui contiennent tout le progrès de la vie intérieure, depuis la fuite du monde jusqu'à l'oraison la plus sublime. En parlant de l'obéissance, il raconte les

exemples qu'il avoit admirés dans un monaſtere d'Egypte près d'Alexandrie compoſé de 330 moines, ſous la conduite d'un Supérieur d'une ſageſſe conſommée. On y voioit des vieillards après 40 ou 50 ans de profeſſion, obéir avec une ſimplicité d'enfans. Les railleries, les conteſtations, les diſcours inutiles en étoient abſolument bannis; chacun ne s'appliquoit qu'à édifier ſes freres.

A quelque diſtance de ce monaſtere, il y en avoit un petit nommé, la Priſon, où s'enfermoient volontairement ceux du grand monaſtere, qui depuis leur profeſſion étoient tombés dans quelque faute conſidérable. Tout y inſpiroit la pénitence & la triſteſſe: on n'y allumoit jamais de feu; on ne s'y nourriſſoit que de pain & de quelques herbes. La priere y étoit continuelle. Ils étoient ſéparés un à un, ou deux à deux, & avoient pour Supérieur un homme d'une vertu ſinguliere nommé Iſaac. S. Jean Climaque aiant prié l'Abbé de lui faire voir cette priſon; il y demeura un mois. Ce qu'il en rapporte eſt fort étonnant, & fait craindre que ces pénitens ne fuſſent point aſſez inſtruits des vérités conſolantes de la Religion, qui étoient toujours préſentes à l'eſprit des fidéles les plus parfaits, de ceux par exemple, qui compoſoient l'égliſe de Jéruſalem.

VI.

VIII. Autres Auteurs. S. GILDAS.

Saint Gildas, ſurnommé le Sage, nâquit à Dumbritton en Ecoſſe vers la fin du cinquiéme ſiécle. Il ne fut que Prêtre, & il prêcha dans la Province ſeptentrionale de la Grande-Bretagne, enſuite en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la diſcipline. Enfin il paſſa en Gaule, & s'établit auprès de Vannes,

où il bâtit le monastere de Buis qui porte encore son nom & y mourut en 565. Il reste de lui quelques Canons de discipline, & deux Discours sur la ruine de la Grande-Bretagne. Il déplore dans le premier la désolation de sa patrie par la conquête des Anglois-Saxons, & en attribue la cause à la corruption extrême des mœurs. Il s'adresse en particulier à cinq Princes qui régnoient alors chez les Bretons, & leur reproche à chacun leurs crimes, avec une liberté & une force étonnante. Le second Discours, est une exhortation au clergé de la Grande-Bretagne, qui n'est pas moins vigoureuse. Il leur reproche leur ignorance, leur négligence, leur avarice & les accuse même de simonie.

IX. S. EPHREM d'Antioche. S. EULOGE d'Alexandrie. Boece.

Saint Ephrem Patriarche d'Antioche, écrivit plusieurs Ouvrages pour la défense du Concile de Calcédoine, de saint Cyrille & de S. Léon, dont Photius nous a conservé des extraits. Le même Photius nous a aussi conservé des extraits encore plus longs, des Ouvrages de saint Euloge Patriarche d'Alexandrie, qui avoit beaucoup écrit contre les erreurs qui avoient cours en Orient.

Boëce étoit un des plus illustres Sénateurs de Rome. Pendant que le Pape Jean étoit à Constantinople, le Roi Théodoric fit mettre en prison Boëce avec Symmaque son beaupere, qui tous deux avoient été Consuls. Ils furent accusés de vouloir soutenir la dignité du Sénat contre les entreprises de Théodoric. D'ailleurs Boëce étoit fort zélé pour la foi Catholique, qu'il défendit par plusieurs Ecrits. Il en adressa deux au Pape Jean, alors diacre de l'église de Rome; sçavoir, un contre Eutychès & Nestorius, touchant les deux na-

tures & l'unique Perſonne de Jeſus-Chriſt. L'autre ſur cette queſtion de Logique ; Si le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit peuvent être affirmés ſubſtantiellement de la Divinité. Il adreſſa à ſon beau-pere Symmaque un autre Traité, où il prouve que la Trinité eſt un ſeul Dieu & non pas trois Dieux. Il s'étoit fort appliqué à la Logique d'Ariſtote, dont il traduiſit & expliqua pluſieurs Traités. L'on prétend qu'il eſt le premier des Latins, qui a appliqué à la Théologie la doctrine de ce Philoſophe. Le plus beau & le plus célébre de ſes Ouvrages, eſt la conſolation de la Philoſophie, qu'il compoſa dans ſa priſon, & où il parle dignement de la providence & de la preſcience de Dieu. Il fut arrêté & mis à mort l'an 524, & Symmaque peu de temps après lui.

X. Fortunat. Le Prêtre Fortunat étoit né en Italie près de Tréviſe. Il fit ſes études à Ravenne, où il devint ſçavant dans la Grammaire, la Rhéthorique & la Poéſie. Aiant un grand mal aux yeux, il fut guéri par l'huile d'une lampe qui brûloit près d'un autel de ſaint Martin ; & par reconnoiſſance il quitta ſon païs, & vint à Tours viſiter les Reliques du ſaint Evêque. Il fut bien reçu par le Roi Sigebert, & chéri de pluſieurs Evêques. Il alla de Tours à Poitiers auprès de ſainte Radegonde, & y paſſa le reſte de ſa vie. Il s'occupa à compoſer pluſieurs poëſies à la louange des Evêques & de ſes autres amis, & à l'occaſion des nouvelles égliſes qu'ils bâtiſſoient. Il écrivit auſſi en proſe les vies de pluſieurs Saints. Ses vers ſont aſſez harmonieux & valent mieux que ſa proſe pleine de rimes & d'antithéſes affectées, ſelon le mauvais goût de ſon ſiécle. On ignore l'année de ſa mort.

XI. Autres Auteurs Eccléſiaſtiques.

Victor de Capoue Evêque de cette ville en Italie compoſa vers le milieu du ſixiéme ſiécle un traité du Cycle paſcal, & enſuite une préface ſur l'harmonie ou concorde des quatre Evangéliſtes, non pas de Tatien, comme il le croioit, mais d'Ammonius. Cet ouvrage ſe trouve dans la bibliotheque des Peres.

Un autre Victor Evêque en Afrique que Juſtinien exila à cauſe de ſon attachement aux trois chapitres, à compoſé une hiſtoire abrégée depuis le commencement du monde juſqu'à l'Empereur Juſtin. La chronique qui nous reſte de lui ne commence qu'en 444, où celle de S. Proſper finiſſoit.

Primaſe Evêque d'Adrumete en Afrique, qui aſſiſta au cinquiéme concile général, & où il s'oppoſa à la condamnation des trois chapitres, a recueilli des ouvrages de S. Auguſtin les paſſages qui pouvoient ſervir à expliquer les épîtres de S. Paul. Il a fait auſſi un commentaire ſur l'Apocalypſe, & trois livres des héréſies pour continuer l'ouvrage que S. Auguſtin avoit fait ſur cette matiere.

Evagre ſurnommé le Scolaſtique qui étoit Syrien, écrivit une hiſtoire eccléſiaſtique en ſix livres, qu'il commence où Socrate & Théodoret finiſſent la leur, vers l'an 431, & qu'il finit à l'an 597. Photius dit qu'il eſt clair & exact. Le Poëte Arator vivoit auſſi dans le ſixiéme ſiécle. Il a mis en vers les actes des Apôtres qu'il dédia au Pape Vigile. Procope de Gaze a fait une chaîne des Peres grecs & latins qui l'avoient précédé, ſur les huit premiers livres de l'Ecriture.

Saint Colomban Fondateur de Luxeu, dont nous avons une Régle & d'autres Ecrits, faiſoit de grands biens à la fin du ſixiéme ſiécle; mais

comme il ne mourut que dans le septiéme, nous n'en parlerons que dans l'histoire de ce siécle.

La même raison nous porte à renvoier au commencement du troisiéme volume l'article de saint Grégoire-le-Grand. Quoique ce saint Pape répandît la lumiere dans toute l'Eglise à la fin du sixiéme siécle, sa mort n'arriva qu'au commencement du septiéme. D'ailleurs la grosseur de ce volume est une nouvelle raison de n'y point renfermer l'histoire d'un Pape si cher à l'Eglise, qui lui a rendu de si importans services, & sur lequel nous avons cru devoir nous étendre un peu.

ARTICLE VIII.

Conciles & Discipline.

I.

I. Concile d'Agde. An. 506.

LE Roi Alaric permit aux Evêques de son Roiaume de s'assembler en la ville d'Agde. Il s'y trouva vingt-quatre Evêques de diverses provinces de Gaule, qui obéissoient aux Visigoths. Saint Césaire y présida. Il s'y trouva aussi dix députés d'Evêques absens. Les Peres se mirent à genoux, & prierent pour la longue vie du Roi & la prospérité de son régne, & pour le peuple. Ensuite s'étant assis, ils traiterent de la discipline de l'Eglise, & firent quarante-huit Canons, auxquels on en a depuis ajoûté ving-cinq, tirés sans doute des Conciles suivans. Ces Canons confirment la discipline déja établie par plusieurs autres Conciles. Voici ce qui nous y paroît de plus remarquable. Ceux qui retiennent ce que leurs pa-

rens ont donné aux égliſes ou aux monaſteres, ſeront exclus de l'Egliſe, juſqu'à ce qu'ils le rendent, comme étant meurtriers des pauvres. Ce Canon prouve qu'on a toujours regardé les biens donnés à l'Egliſe ou aux moines, comme appartenans aux pauvres. Ceux qui les poſſédent n'en ſont que les œconomes; & s'ils les retiennent pour leur uſage, ſans faire part aux pauvres de ce qu'il leur reſte, après avoir pris leur étroit néceſſaire, ils doivent ſans doute être regardés comme les voleurs & les meurtriers des pauvres, ſelon l'expreſſion du Concile.

L'Evêque peut donner aux clercs l'uſage de quelque terre de l'Egliſe. Ceux qui ſervent fidélement, doivent recevoir des rétributions à proportion de leur ſervice. C'étoit là l'ancienne régle. Cependant on commençoit dès-lors à donner à quelques clercs des fonds en uſufruits. C'eſt l'origine des bénéfices. Les clercs qui négligent de faire leurs fonctions, ſeront effacés de la matricule, & traités comme des étrangers. Si un clerc néglige ſes devoirs, & ſe réfugie auprès d'un Juge ſéculier pour éviter la ſévérité de la diſcipline, il ſera excommunié avec celui qui l'aura protégé. Si des clercs portent de longs cheveux, l'Archidiacre les leur coupera malgré eux. Leurs habits & leurs chauſſures doivent convenir à leur état. C'eſt que les barbares qui dominoient dans les Gaules portoient des cheveux longs. On ne doit ordonner les diacres qu'à 25 ans, les Prêtres & les Evêques qu'à 30, ni donner le voile aux vierges qu'à 40. Ceux qui demandent la pénitence, doivent recevoir de l'Evêque l'impoſition des mains & le cilice ſur la tête, comme il eſt établi par-tout.

On ne recevra point aiſément les jeunes gens à la pénitence, à cauſe de leur légéreté. Tous les enfans de l'Egliſe jeûneront le Carême. Les ſéculiers qui ne communieront pas à Noël, à Pâque, & à la Pentecôte, ne ſeront pas tenus pour Catholiques. On peut permettre des oratoires à la campagne, à ceux qui ſont fort éloignés des Paroiſſes; mais on doit paſſer dans la ville les jours ſolemnels, Pâque, Noël, l'Epiphanie, l'Aſcenſion, la Pentecôte, la ſaint Jean, & les autres grandes Fêtes. Ces réglemens ſemblent venir de ce que les barbares qui ſuivoient les mœurs Germaniques, demeuroient à la campagne plûtôt que dans les villes; & peut-être que les Romains commençoient à les imiter. Le Concile d'Agde régle auſſi l'Office de l'Egliſe par ce Canon: Il faut avoir ſoin, comme il ſe pratique par-tout, qu'après les antiennes, les Prêtres & les Evêques diſent des collectes; que l'on chante tous les jours les hymnes du matin & du ſoir; qu'à la fin des Offices, après les hymnes on diſe des capitules tirés des Pſeaumes. Il faut entendre par le mot d'antiennes les Pſeaumes chantés à deux chœurs. Saint Céſaire vouloit que l'on baiſſât la tête pendant la priere; & que l'on fléchît les genoux, quand le diacre en avertiſſoit à haute voix, ce qui montre l'antiquité de ces ſaintes cérémonies.

Le Concile défend de s'appliquer à cette eſpéce de divination que l'on appelloit le Sort des Saints, & qui ſe répandoit ſous prétexte de religion. C'étoit d'ouvrir quelque Livre de l'Ecriture, & prendre pour préſage de l'avenir, les premieres paroles que l'on rencontroit à l'ouverture du Livre. Cette ſuperſtition condamnée un ſiécle auparavant par ſaint Au-

gustin, prévalut de plus en plus, quoique le Concile d'Agde l'eût défendue sous peine d'excommunication.

II.

II. I. Concile d'Orléans. An. 511.

Le Roi Clovis aiant consulté les Evêques sur divers articles, leur ordonna de s'assembler à Orléans. Ils firent trente-un Canons, qu'ils envoierent au Roi, le priant de les appuier de son autorité. Les Abbés seront soumis aux Evêques, qui les corrigeront, s'ils manquent contre la régle. On ne sçait quelle est cette régle. Il ne paroît pas, selon Dom Mabillon, qu'il y en eût encore dans les Gaules qui fût commune à tous les monasteres. Les pénitens qui abandonnent leur état, seront excommuniés. L'Evêque doit tâcher de procurer la nourriture & le vêtement aux pauvres qui ne peuvent pas travailler. L'Evêque ne manquera point, s'il n'est malade, de se trouver le Dimanche à l'église dont il sera plus proche. Toutes les églises célébreront les Rogations; & pendant ces trois jours, les esclaves seront exempts de travail: on jeûnera & on usera de viandes de Carême. Le Carême ne sera que de quarante jours, & non de cinquante. Le Concile d'Orléans renouvella plusieurs des Canons du Concile d'Agde. Il fut souscrit par trente-deux Evêques, dont les cinq premiers sont Métropolitains, ceux de Bourdeaux, de Bourges, de Tours, d'Auch & de Rouen. S. Quintien de Rodez, S. Melaine de Rennes, S. Théodore d'Auxerre, en furent les principaux Peres.

III.

III. Concile d'Epaone. An. 517.

Dès le commencement du régne de Sigismond Roi de Bourgogne, saint Avit Evêque de Vienne, qui avoit converti ce Prince à la

foi Catholique, assembla les Evêques de sa Province à Epaone, que l'on croit être Yene au Diocèse de Bellai. Il s'y trouva vingt-cinq Evêques, dont les principaux étoient S. Avit de Vienne, S. Viventiol de Lyon, S. Apollinaire de Valence, S. Grégoire de Langres, & S. Pragmace d'Autun. Ce Concile fit quarante Canons. Saint Avit se plaignit dans la Lettre de convocation, de la cessation des Conciles, & témoigna que le Pape lui en avoit fait des reproches. Il est défendu dans ce Concile aux Evêques, aux prêtres & aux diacres, d'avoir des chiens de chasse & des oiseaux. On voit par-là que le clergé commençoit à se laisser entraîner aux mœurs Germaniques des nations dominantes. Plusieurs des Canons de ce Concile parlent des fonds de l'Eglise, dont la jouissance étoit accordée aux clercs, pour en percevoir les revenus, les distinguant soigneusement des biens propres. On défend l'entrée des monasteres de filles, si ce n'est aux personnes d'une vertu éprouvée, ou aux plus proches parens. Ceux qui y entrent pour dire la Messe, doivent sortir aussi-tôt que l'Office est fini : ce qui fait voir qu'elles n'avoient que des oratoires dans l'intérieur de la maison. L'Evêque pouvoit déposer les Abbés. Les moines travailloient tous les jours à la campagne. On ne consacrera que les autels de pierre avec l'onction du chrême. Il y en avoit donc encore de bois. Il est défendu d'appliquer à de saints usages les églises des hérétiques. Cependant le Concile d'Orléans avoit décidé qu'il falloit s'en servir après les avoir purifiées, & c'est la pratique universelle de toute l'Eglise. On abrége la pénitence des apostats & on la réduit à deux ans. Les homicides qui éviteront

la peine des Loix civiles, feront la pénitence du Concile d'Ancyre. Elle étoit au moins de sept ans. On déclare incestueux les mariages avec la cousine-germaine ou issue de germaine. En chaque Province on suivra pour le service divin de Rit de la Métropole.

IV.

IV. Conciles d'Espagne. An. 517.

Dans le même temps il se tint deux Conciles en Espagne, l'un à Tarragone, & l'autre à Gironne. Dans le premier qui paroît avoir été tenu en 516, il est ordonné à chaque Evêque, de visiter tous les ans les églises de la campagne, pour y faire faire les réparations sur le tiers de tous les fruits. Les moines sortis de leur monastere n'exerceront aucune fonction ecclésiastique. Ce canon prouve qu'il y avoit dès-lors des monasteres en Espagne. Le plus ancien que nous connoissions, est celui d'Asane en Arragon, fondé par S. Victorien, qui fut Abbé pendant soixante ans, & qui gouverna plusieurs Communautés de moines. Fortunat a fait son épitaphe. Le septiéme canon de ce Concile porte que l'observation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où vient la coutume en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le Samedi vers le soir.

Jean de Tarragone présida encore au Concile de Gironne, où l'on fit dix canons. Jean pria le Pape Hormisdas d'écrire aux Evêques d'Espagne pour les engager a observer la discipline. Le Pape le fit par une lettre, où il leur recommande d'observer les canons, & de tenir les conciles au moins une fois l'an. Il accompagna cette lettre d'une autre à Jean en particulier, où il loue son zéle, & le fait son vicaire en Espagne, sans préjudice des priviléges des Métropolitains.

L'an 524, il se tint à Lérida un Concile de huit Evêques qui firent seize canons. Le premier ordonne que ceux qui servent à l'Autel, s'abstiennent de répandre le sang humain sous quelque prétexte que ce soit, même de défendre une ville assiégée. Les clercs tombés dans ce malheur, feront deux ans de pénitence, & ne pourront jamais être promûs aux Ordres supérieurs. On voit par ce canon, que la nécessité de se défendre dans les incursions des barbares, faisoit insensiblement oublier aux clercs l'ancienne douceur ecclésiastique; & on le voit encore par un autre canon, qui remet à la discrétion de l'Evêque la punition des clercs qui se seront battus ensemble.

V.

Second Concile d'Orange. An 529.

Le second Concile d'Orange auquel saint Césaire présida, fut tenu l'an 529. Il porta le dernier coup au Semi-Pelagianisme. Nous avons appris, disent les Peres de ce Concile, que quelques-uns ont touchant la grace & le libre-arbitre, des sentimens qui ne sont pas conformes à la foi Catholique. C'est pourquoi nous avons cru devoir proposer & souscrire quelques articles tirés des saintes Ecritures par les anciens Peres sur ce sujet, & qui nous ont été envoiés du S. Siége. Ensuite sont vingt-cinq articles prouvés par des passages de l'Ecriture. On y établit solidement que le péché d'Adam n'a pas nui à lui seul, mais qu'il a passé à ses descendans : que la grace de Dieu n'est pas donnée à l'homme, parce qu'il l'invoque, mais que c'est elle qui fait qu'on l'invoque : que le commencement de la foi ne vient pas de nous, mais de la grace; en un mot, que par les forces de la nature nous ne pouvons rien faire ni penser qui tende au

salut. C'est ce que renferment les huit premiers canons. Les dix-sept autres articles sont des sentences tirées de saint Augustin & de saint Prosper, qui prouvent la nécessité d'une grace qui prévienne la volonté. Personne, dit ce saint Concile, n'a de soi-même que le mensonge & le péché : *Nemo de suo habet nisi mendacium & peccatum.* Ces importantes paroles seront toujours la terreur des ennemis de le Grace. Elles présentent une lumiere dont toutes leurs vaines subtilités ne pourront jamais obscurcir l'éclat.

Après ces vingt-cinq articles, le concile d'Orange continue : Nous devons donc enseigner & croire, que par le péché du premier homme, le libre arbitre a tellement été affoibli, que personne n'a pû véritablement aimer Dieu, croire en lui, ou faire le bien pour sa gloire, s'il n'a été prévenu par la grace. S. Césaire envoia à Rome cette profession de foi, pour la faire approuver par le Pape. On tint en ce même-temps un Concile à Valence, où saint Césaire ne put se trouver, parce qu'il étoit malade. Cyprien Evêque de Toulon y soutint avec force la doctrine Catholique sur la grace.

VI.

VI. Concile de Vaison tenu la même année.

Le concile de Vaison se tint la même année 529. Saint Césaire y présidoit. Comme il n'y eut point de plainte contre aucun des Evêques présens, l'assemblée ne servit qu'à se voir & à entretenir la charité. Avant que de se séparer, les Evêques firent cinq canons. On y ordonne que, selon la coutume d'Italie, tous les prêtres de la campagne recevront chez eux les jeunes lecteurs qui ne sont pas mariés, pour les élever & les former comme de

bons peres, leur faisant apprendre les pseaumes, lire l'Ecriture, & les instruisant solidement de la loi de Dieu, afin de se preparer de dignes successeurs. Si quelque infirmité empêche le prêtre de prêcher, les diacres liront les Homélies des Peres. A l'exemple des Provinces d'Orient & d'Italie, où l'on dit souvent *Kirie, eleison* avec grande dévotion, on le dira dans nos églises à Matines, à la Messe & à Vêpres. A toutes les Messes, même du Carême & des Morts, on dira trois fois *Sanctus*, comme aux Messes publiques. On récitera dans nos églises le nom du Pape. Après *Gloria Patri*, on ajoûtera *Sicut erat in principio*, comme on fait en beaucoup d'autres pais.

VII.

VII. Second & troisiéme Concile de Tolede, An. 531. 589.

On tint le second concile de Tolède l'an 531. On y confirma les anciens canons touchant la continence des clercs, la conservation des biens de l'Eglise, & les mariages entre parens, dont on étend la défense tant que la parenté se peut connoître. A la fin de ce concile, Tolede est nommée Métropole, & c'est la premiere fois qu'on lui donne ce titre.

Le troisiéme concile fut assemblé l'an 589. par le Roi Récarede, pour affermir la conversion des Goths. Il s'y trouva soixante & douze Evêques de différentes Provinces soumises à ce Prince. Le concile s'assembla après un jeûne de trois jours. Quand on y eût reglé tout ce qui regarde la foi, qu'on eût reçu les quatre Conciles généraux, & prononcé des anathêmes contre les principales erreurs des Ariens, & contre le concile de Rimini qui étoit le grand fort de ces hérétiques, le Roi proposa de régler la discipline, & on fit 23 ca-

sons pour réparer les brêches que l'héréſie y avoit faites en fomentant tous les déſordres. On ordonne d'abord en général l'obſervation de tous les anciens canons, & des Epîtres Synodales des Papes. Sans préjudice de ces ſaintes loix, qui ordonnent deux conciles tous les ans, & attendu la longueur du chemin & la pauvreté des égliſes d'Eſpagne, on ordonne que les Evêques s'aſſembleront une fois l'année.

Pour fortifier la foi des peuples, on leur fera chanter à la Meſſe le Symbole du Concile de Conſtantinople, à l'imitation des égliſes Orientales. On lira toujours l'Ecriture ſainte à la table des Evêques. Les clercs ne pourſuivront point leurs confreres devant les Juges ſéculiers, ſous peine de perdre leur cauſe & d'être excommuniés. Nous avons appris, dit le concile, qu'en quelques endroits les pécheurs font pénitence, non ſelon les canons, mais d'une maniere très-honteuſe, enſorte qu'ils demandent d'être réconciliés toutes les fois qu'ils ont péché. Pour réprimer une entrepriſe ſi exécrable, le concile ordonne, que celui qui ſe repent de ſon péché ſoit premierement ſuſpendu de la Communion, & vienne ſouvent recevoir l'impoſition des mains avec les autres pénitens. Après avoir accompli le temps de la ſatisfaction, il ſera rétabli dans l'uſage de la Communion, ſelon le jugement de l'Evêque. Mais ceux qui retombent pendant leur pénitence, ou après leur réconciliation, ſeront condamnés ſelon la ſévérité des anciens canons, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſeront plus reçus à la pénitence. Aux enterremens des chrétiens, on ſe contentera de chanter des pſeaumes, pour marquer l'eſpérance de la réſurrection, ſans

chanter des cantiques funébres ou ſe frapper la poitrine : c'eſt que ces marques de deuil ſentoient le Paganiſme. On retranchera des ſolemnités des ſaints, les danſes & les chanſons déshonnêtes : il faut ſe ſouvenir que c'eſt en Eſpagne. Il eſt ordonné d'abolir par toute l'Eſpagne & la Gaule, tous les reſtes d'idolatrie, joignant l'autorité temporelle avec la ſpirituelle.

VIII. Concile de Narbonne.

Saint Léandre fit dans ce concile un ſermon ſur l'heureux état où ſe trouvoit l'égliſe d'Eſpagne, après tous les maux qu'elle avoit éprouvés. Les Evêques de la partie des Gaules qui obéiſſoient aux Goths, s'aſſemblerent à Narbonne pour exécuter les décrets du Concile de Tolede. Ils étoient au nombre de huit, ſçavoir, les Evêques de Narbonne, (Métropolitain) de Beſiers, d'Elne, de Maguelone dont le Siége eſt maintenant à Montpellier, de Carcaſſonne, de Niſmes, d'Agde & de Lodéve. Ils avoient aſſiſté au Concile de Tolède, ou en perſonne, ou par leurs députés. Ils firent quinze canons dont voici quelques-uns. On chantera *Gloria* à la fin de chaque pſeaume, & à chaque diviſion des grands pſeaumes. On regardoit ſans doute cette priere comme une profeſſion de foi abrégée contre les Ariens. Tout homme libre ou eſclave, Goth ou Romain, Syrien, Grec ou Juif, s'abſtiendra de tout travail le Dimanche. On voit ici les nations qui ſe trouvoient dans cette partie des Gaules. Les Goths ſont nommés les premiers comme maîtres; les Romains ſont les anciens habitans; les Syriens & les Grecs ſont les étrangers qui y venoient commercer. Les peines temporelles marquées dans pluſieurs Canons montrent

trent que les Juges séculiers assistoient au concile, comme il avoit été ordonné par le concile de Tolede. Aucun clerc ne quittera l'aube avant que la Messe soit achevée. On voit ici l'usage de l'aube pour tous les clercs, mais seulement pendant le service. Il y a plusieurs canons en ce concile pour réprimer l'indocilité des clercs. Il leur est défendu de s'arrêter à causer dans les places publiques. Il s'est tenu pendant le sixiéme siécle plusieurs autres Conciles, dans lesquels nous n'avons rien trouvé de remarquable par rapport à la Dis-

VIII.

IX. Loix ecclésiastiques de Justinien.

L'on trouve plusieurs loix Ecclésiastiques entre les Novelles de Justinien, ainsi nommées parce qu'elles sont postérieures à la publication de son Code. Il recommande l'observation des canons à l'égard des ordinations. Il veut que l'Evêque soit instruit des canons, & qu'à son ordination on l'interroge s'il est véritablement disposé à y conformer sa vie, ce que nous voions encore dans la formule de l'ordination. La simonie y est si fortement défendue, qu'il y a lieu de croire qu'elle devenoit fort commune. Tout le monde est reçu à s'opposer à l'ordination, & on ne doit point passer outre que l'opposition ne soit examinée. On doit dans chaque église observer le nombre des clercs établi par la fondation sans l'augmenter. La grande église de Constantinople n'aura que soixante Prêtres, cent diacres, quarante diaconesses qui auront passé cinquante ans, quatre-vingts-dix soûdiacres, cent dix lecteurs, vingt-cinq chantres, ensorte que tout le Clergé soit de 425 personnes, & de plus cent portiers, qui semblent n'être pas comptés entre les clercs. Ce Cler-

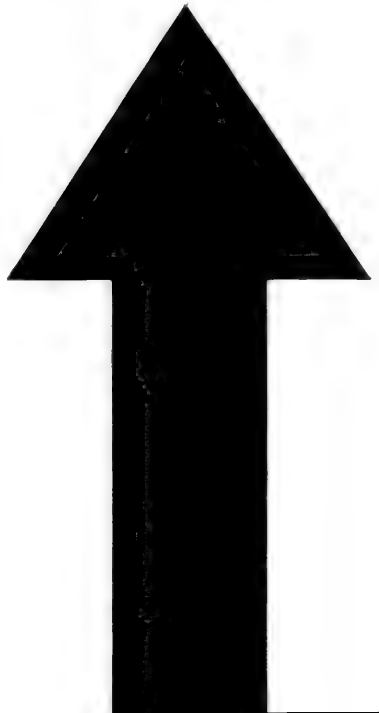

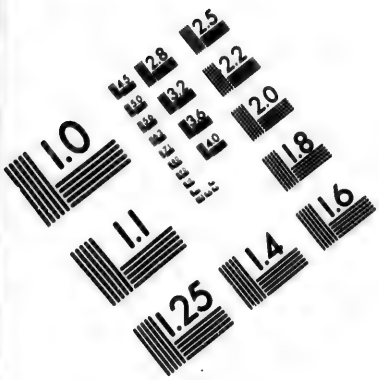

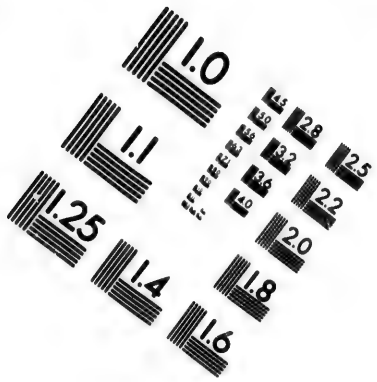

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

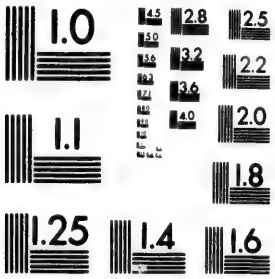

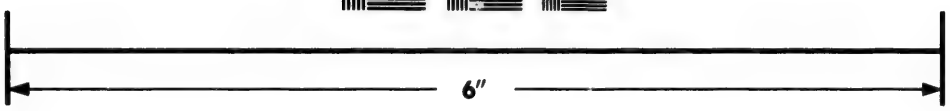

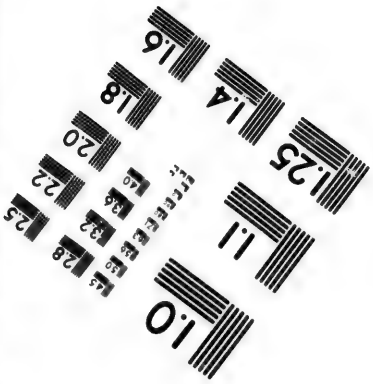

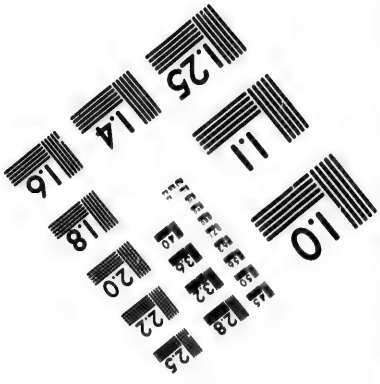

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

gé servoit à deux autres églises unies à la Cathédrale. Les fondateurs des églises avoient donné de quoi entretenir tous les clercs nécessaires pour les servir, & en avoient déterminé le nombre. Mais depuis, les Evêques cédant aux sollicitations, l'avoient si fort augmenté, que les revenus ne suffisoient plus pour fournir à chacun une pension pour subsister. L'Empereur Justinien remédia à cet abus, en ordonnant qu'on s'en tiendroit au nombre fixé par les fondateurs. Ceux-ci ne peuvent mettre de leur autorité des clercs dans les églises, mais seulement les présenter à l'Evêque; où l'on voit l'origine du droit de patronage.

Il est défendu de bâtir une nouvelle église, avant que l'Evêque fasse sa priere au lieu destiné, & y plante la croix en procession pour rendre la chose publique; ni avant que le fondateur soit convenu avec l'Evêque du fonds qu'il veut donner, pour le luminaire, les vases sacrés & l'entretien des ministres. Les Conciles se tiendront tous les ans au mois de Juin ou de Septembre, & on y traitera toutes les matieres Ecclésiastiques. Mais hors le temps du concile, l'Evêque pourra être accusé devant le Métropolitain, & les clercs ou les moines devant l'Evêque. Les Evêques & les Prêtres doivent prononcer à haute voix les prieres du Sacrifice & du Baptême, pour l'édification du peuple. Les quatre Conciles généraux auront force de loi. Le Pape de Rome est le premier des Evêques, & après lui l'Evêque de Constantinople. Toutes les autres églises conserveront leurs priviléges. Il est défendu aux Evêques de jouer ou de regarder jouer aux dez, ou d'assister à aucun

spectacle, sous peine de trois ans d'interdit. Les clercs & les moines, en matiere civile, doivent d'abord être poursuivis devant l'Evêque. Si les parties acquiescent au jugement, le Juge du lieu le mettra à exécution. Si l'une des parties reclame dans dix jours, le Juge examinera la cause. S'il confirme la Sentence de l'Evêque, son jugement sera sans appel; s'il l'infirme, on pourra appeller en la maniere accoutumée: ce sont les termes de la Loi de Justinien.

En matiere criminelle, les clercs peuvent être poursuivis devant l'Evêque, ou devant le Juge séculier, au choix de l'accusateur. S'il commence par l'Evêque; après que l'accusé sera convaincu & dépose, le Juge séculier le fera prendre & le jugera selon les loix. Si on s'adresse d'abord au Juge, l'accusé étant convaincu, le Juge communiquera le procès à l'Evêque. S'il juge l'accusé coupable, il le dépofera, afin que le Juge le punisse selon les Loix. S'il ne le trouve pas coupable, l'Evêque & le Juge en feront leur rapport à l'Empereur. Cette concurrence des deux Jurisdictions pour le criminel, mérite d'être remarquée. Quant aux causes ecclésiastiques, les Juges séculiers n'en doivent prendre aucune connoissance.

IX.

Les registres où étoient les noms des Evêques, étoient gardés avec les vases sacrés. On ne doit point donner la sépulture ecclésiastique à ceux qui ont été punis pour leurs crimes. Il est défendu d'enterrer dans les églises. Si des Evêques ont un différend, en attendant le concile, ils doivent prendre des prêtres pour arbitres. Le Corps de Notre Seigneur sur l'autel,

X. Quelques points particuliers de discipline.

ne doit pas être mis au rang des images, mais ſous la croix: c'eſt ce que porte un Concile de Tours. Il y avoit donc des croix & des images ſur les autels, dit M. Fleuri, & l'Euchariſtie y étoit gardée en réſerve. Il eſt défendu aux laïques d'entrer dans le ſanctuaire pendant l'Office, excepté pour communier. Nous trouvons en Afrique des monaſteres que l'on ſouſtrait à la juriſdiction de l'Ordinaire. Ce commencement des exemptions doit être remarqué. On dit que le Pape Symmaque établit la coutume de chanter *Gloria in excelſis* tous les Dimanches & les fêtes des Martyrs. Il fit bâtir pluſieurs égliſes, où il mit des ciboires d'argent du poids de ſix-vingts livres chacun. Car ces ciboires étoient comme des tabernacles, qui couvroient l'autel & qui étoient ſoutenus de colomnes. L'un d'eux portoit les figures du Sauveur & des douze Apôtres.

ARTICLE IX.

Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le ſixiéme ſiécle.

I.

I. Maux de l'Egliſe d'Orient.

Troubles & diviſions.

Eſprit de ſchiſme & de parti.

LEs maux qui affligerent l'Egliſe d'Orient pendant le cinquiéme ſiécle, continuerent de l'affoiblir pendant le ſixiéme. Les ennemis du Concile de Calcédoine porterent encore par-tout le trouble & la confuſion. On diſputoit ſans fin, & la diviſion produiſoit chaque jour de nouveaux ſcandales. On voioit des

troupes de moines quitter leur ſolitude pour venir dans les villes, où ils cauſoient des diviſions & des violences que les Magiſtrats ne pouvoient réprimer. L'Eſprit de ſchiſme ne ceſſoit de produire les plus funeſtes effets ; & les calamités temporelles dont Dieu puniſſoit ſon peuple, n'étoient point un remede ſuffiſant pour arrêter le progrès d'un mal qui ſembloit devenir de jour en jour plus incurable. L'Empereur Juſtinien travailla à calmer les eſprits. Mais bien loin de ramener les Orientaux à l'Unité, il ne put empêcher les ſectes de ſe multiplier. La mauvaiſe doctrine attribuée à Origene, trouva encore des partiſans, qui donnerent beaucoup d'exercice au petit nombre des vrais défenſeurs de la Foi. Ceux-ci eurent même la douleur de voir un Empereur, auſſi bien intentionné que Juſtinien, tomber dans des fautes conſidérables.

II. Suites funeſtes de l'affaire des trois-Chapitres.

Théodore Evêque de Céſarée en Cappadoce faiſoit alors un perſonnage fort remarquable. Il fut le principal auteur des violences exercées à Conſtantinople contre le Pape Vigile. C'étoit l'homme le plus méchant & le plus fourbe qu'on pût trouver. Il eut néanmoins le ſecret d'acquérir une très-grande autorité dans toute l'Egliſe d'Orient. Il ſouffloit le feu de la diſcorde & donnoit le branle aux plus grandes affaires. En travaillant à faire convoquer le cinquiéme Concile général, il avoit de très-mauvaiſes intentions ; mais Dieu qui ſçait tirer le bien du mal, ne permit pas que ſes pernicieux deſſeins prévaluſſent. Les avantages que le cinquiéme Concile procura à l'Egliſe, lui couterent bien des larmes. Ce Concile fut ſuivi d'un ſchiſme qui dura cent ans, & qui produiſit un grand nombre de maux.

III. Révolte contre l'autorité légitime.

Une multitude de Catholiques, comme on l'a vû dans l'article premier, s'unit à Vitalien dans la guerre qu'il fit à l'Empereur Anaſtaſe, dans le deſſein d'arrêter la perſécution. C'étoit un mal d'un nouveau genre. Les Catholiques d'Afrique, qui étoient expoſés à une perſécution beaucoup plus cruelle, furent animés d'un eſprit bien différent. Il ne leur vint point en penſée, qu'il pût y avoir aucune raiſon légitime de ſe révolter contre ſon Souverain. Ils n'oppoſerent à la violence la plus marquée, qu'une patience à toute épreuve.

IV. Affoibliſſement du petit nombre des bons Evêques.

Que l'on juge de l'état de l Egliſe d'Orient, par la conduite d'Elie de Jéruſalem & de Flavien d'Antioche. Ces deux Patriarches, qui ſembloient en être toute la force, s'affoiblirent juſqu'à abandonner le Concile de Calcédoine, eſpérant que cette faute ſeroit couverte par la néceſſité où ils croioient être d'uſer de condeſcendance, & par l'attachement qu'ils continuoient d'avoir pour la vraie Foi. Mais l'erreur étoit ſi puiſſante & ſi accréditée, que leur affoibliſſement ne les mit point à couvert de l'exil, où ils ſe fortifierent. S. Macedone de Conſtantinople avoit auſſi ſcandaliſé les clercs & les moines Catholiques, en ſignant une formule captieuſe & recevant l'Hénotique de Zenon. Il répara ſa faute, comme Elie & Flavien, & ces trois Patriarches eurent la gloire d'être chaſſés de leurs Siéges pour la défenſe de la Foi. Quel malheur pour l'Egliſe d'Orient, de ſe voir privée des Evêques qui faiſoient ſa reſſource & ſa conſolation! Quelle foibleſſe dans les autres Evêques Catholiques de n'avoir point réclamé contre une injuſtice ſi criante, & qui devoit avoir des ſuites ſi terribles!

Lorsque l'Empereur Anastase vouloit exercer quelque violence, ou commettre les actions les plus notoirement injustes, il trouvoit des Evêques, des clercs & des moines, disposés à le servir & à favoriser toutes ses passions. Il n'est pas étonnant qu'il y eût des hommes vendus à l'iniquité, parmi ceux que l'esprit de schisme & d'erreur possédoit; mais l'histoire nous apprend, qu'il y eut même un grand nombre de Catholiques qui en vinrent aux mains avec les Hérétiques, & qui déshonorerent la cause qu'ils défendoient, par une conduite si peu conforme à l'esprit de l'Evangile.

V. Lâcheté de la plûpart des Evêques.

Quatre-vingts Evêques s'assemblerent à Sidon, dans le temps où la vérité avoit le plus besoin de témoignages. Ils eurent la lâcheté de se séparer sans rien faire, & sans prendre aucune mesure pour remédier aux maux de l'Eglise. Les chefs étoient néanmoins bien intentionnés; mais la plûpart furent moins touchés de la crainte de déplaire à Dieu, que des suites que pourroit avoir pour eux la colere de l'Empereur. Ils se réunirent tous à préférer leur repos à leur devoir, sans que nous voyons qu'aucun se soit efforcé d'inspirer aux autres de la fermeté & du courage.

VI. Relâchement des moines.

Les monasteres de Palestine étoient tombés dans un tel relâchement, que tout le monde sentit la nécessité de les réformer. Saint Sabas y travailla; mais les difficultés qu'il éprouva, & la révolte d'un grand nombre de moines, le porterent à tout abandonner. Il revint ensuite, & gagna le plus grand nombre par sa charité. Il est remarquable que ce fut l'attachement aux biens temporels, qui introduisit le relâchement dont nous parlons. Si les moines eussent été obligés de travailler la plus grande partie du

jour, pour se procurer les besoins de la vie, ils n'auroient point eu le loisir de disputer sans fin, & d'aller de côté & d'autre exciter des séditions. Une autre cause de ce relâchement, fut l'anarchie dans laquelle la plûpart vivoient, & qui étoit une suite de la confusion qui regnoit en Orient.

VII. Injuste prétention des Evêques de Constantinople.

Le titre d'Evêque universel, qu'osa prendre Jean le jeûneur, Patriarche de Constantinople, fut un mal d'un autre genre, dont nous verrons les funestes suites. C'est à cette usurpation que vint aboutir l'ancienne jalousie des Evêques de Constantinople contre ceux de Rome. Une aussi grande témérité de la part des Grecs, auroit pu causer une entiere rupture entre l'Occident & l'Orient, si le S. Siége eût été rempli par un Pape moins humble & moins modéré que saint Grégoire. L'esprit d'envie & d'orgueil, qui avoit déja si souvent paru dans les entreprises des Patriarches de Constantinople, fera dans la suite de continuels progrès, jusqu'à ce qu'il entraîne toute l'Eglise Grecque dans le malheureux schisme dont on a dû remarquer dans ce qui précéde les premieres étincelles. Les divisions particulieres qui éclatoient si souvent entre les Orientaux, méritoient d'être punies par celles qui les a séparés entierement de tout le reste de l'Eglise.

VIII. Maux de l'Eglise d'Occident. Défauts de plusieurs Papes.

II.

Les prédécesseurs de saint Grégoire n'étoient ni aussi saints ni aussi éclairés que lui. Leur inflexibilité à exiger toujours la condamnation de la personne d'Acace, n'étoit propre qu'à aigrir de plus en plus les Grecs, qui ne pouvoient comprendre qu'on demeurât ferme à ne vouloir communiquer avec eux qu'à cette condition. L'entrée criminelle du Pape Vigile

dans le S. Siége, est un autre événement qui doit être remarqué. Nous n'avions encore rien vû de semblable. Combien ceux qui étoient animés de l'esprit de l'Eglise furent-ils affligés d'un tel scandale!

IX
Affoiblissement de la discipline causé par les Barbares qui entroient dans l'Eglise.

La plûpart des Conciles qui se tinrent en Occident, étoient occupés d'affaires temporelles. On fut obligé d'interdire la guerre & la chasse aux clercs. On se plaignoit avec raison du tort que les Barbares faisoient aux Chrétiens, en leur communiquant leurs mœurs. On fut obligé d'adoucir la discipline, pour ne point trop rebuter ces barbares, que l'on vouloit convertir, & dont on ne faisoit que des Chrétiens fort foibles. Clovis avoit l'avantage inestimable d'être dans le sein de l'Eglise; mais sa conduite & ses mœurs ne répondoient point à un privilége si précieux. Les successeurs de ce Roi sont des Chrétiens d'une espece singuliere. Clotaire & Childebert prennent la résolution de se défaire de leurs neveux. Clotaire les égorge avec une barbarie sans exemple. Sainte Clotilde fait en cette occasion une faute qui paroît incompréhensible. Clodomir avoit un peu auparavant fait mourir Sigismond. Les Evêques croioient qu'il valoit encore mieux obéir à des Princes Catholiques, mais tels que ceux dont nous parlons, qu'à des hérétiques ou à des paiens.

X.
Maux de différens genres dans toutes les églises d'Occident.

On se plaint dans tous les Conciles, d'un grand nombre d'abus, & de l'affoiblissement de la discipline. Pour attirer les Rois barbares, on avoit cru devoir se proportionner à leur foiblesse, & à l'éloignement qu'ils auroient pour une trop grande sévérité. D'ailleurs la multiplicité des Roiaumes étoit une nouvelle cause de cet affoiblissement. Un

homme passoit aisément de la domination d'un Prince à celle d'un autre, & il se procuroit par ce changement un asile & une impunité dans ses crimes. On parle de la simonie, comme d'un mal qui devenoit moins rare qu'auparavant. L'Empereur Justinien fut obligé de faire des loix pour ordonner la résidence.

On vit dans les Gaules des superstitions & des désordres auxquels les bons Evêques ne purent remédier. Les péchés des Chrétiens d'Italie y attirerent les Lombards, qui y causerent des maux de tout genre. S. Gildas attribuoit la désolation de la grande Bretagne, par la conquête des Anglois-Saxons, à la corruption des mœurs. Il reprochoit aux Chrétiens leurs crimes, & aux clercs leur ignorance, leur négligence, leur avarice.

Les guerres continuelles, que les différens Princes qui étoient maîtres de l'Occident, se faisoient les uns aux autres, donnerent lieu à des désordres sans nombre. Les pillages, les meurtres, les plus horribles violences ne coutoient rien. Souvent même les églises étoient remplies de sang. Ce fut ce qui donna lieu aux interdits ecclésiastiques, dont Grégoire de Tours rapporte plusieurs exemples. Frédegonde aiant fait tuer Prétextat Evêque de Rouen dans son église, l'Evêque de Bayeux fit fermer toutes les églises de Rouen; on cessa aussi de faire l'Office dans l'église de S. Denys, qui avoit été profanée par des meurtres.

Après la mort de sainte Radegonde, il arriva un étrange scandale dans le monastere de sainte Croix de Poitiers. Chrodielde fille du Roi Cherebert fit jurer à plusieurs autres religieuses, qu'elles accuseroient l'Abbesse de plusieurs crimes, & qu'elles la choisiroient

Abbesse elle-même. Elle attira à son parti plus de quarante religieuses, qui sortirent du monastere sans écouter les remontrances de l'Evêque, après avoir rompu les ferrures & les portes. La plûpart retournerent à Poitiers avec Chrodielde, & aiant assemblé une troupe de scélérats & de meurtriers, elles se cantonnerent dans l'église de saint Hilaire. Plusieurs Evêques se joignirent à celui de Poitiers, pour faire cesser un si grand désordre; mais les séditieux que ces filles avoient assemblés, maltraiterent les Evêques & mirent en sang les diacres & les autres clercs. Les Rois Childebert & Gontran ne purent d'abord réprimer ces violences. Les religieuses rébelles firent faire une irruption dans le monastere, où l'on commit toutes sortes d'excès. Comme deux Princesses du sang étoient à la tête de cette révolte, elles vinrent à bout non-seulement d'éviter la punition qu'elles méritoient, mais même de se faire absoudre dans un Concile de Metz.

Gilles Evêque de Reims donna un scandale d'un autre genre. On l'accusoit d'avoir conspiré contre la vie du Roi Childebert, qui le fit arrêter. Sur les remontrances de quelques Evêques, le Roi le renvoia à son église, & assembla un Concile où l'Evêque de Reims fut appellé. Il nia tout, & voulut tâcher de se justifier sur tous les chefs d'accusation. Mais il fut convaincu par des preuves évidentes, & il confessa tous ses crimes. Ses confreres le pressant de donner ses défenses, il leur dit: Ne différez plus de condamner un coupable: je suis digne de mort pour le crime de léze-Majesté: j'ai toujours agi contre les intérêts du Roi, & c'est par mon conseil,

que ſont arrivées les guerres qui ont cauſé tant de ravages dans les Gaules. Les Evéques lui obtinrent la vie, & le dépoſerent du Sacerdoce. Il fut exilé à Straſbourg. On trouva beaucoup d'or & d'argent dans ſon tréſor, & l'on mit dans celui du Roi ce qui venoit de ſes crimes.

Il parut dans les Gaules à la fin du ſixiéme ſiécle, un grand nombre d'impoſteurs, accompagnés de femmes fanatiques qui faiſoient pluſieurs preſtiges. Il y en eut un entre autres, qui perſuada à beaucoup de perſonnes qu'il avoit des révélations. On lui amenoit des malades, & on prétendoit qu'il les guériſſoit en les touchant. On lui donnoit de l'or, de l'argent, des habits, qu'il diſtribuoit aux pauvres. Il ſe mêloit de faire des prédictions. Il ſéduiſit une multitude de peuple, & non-ſeulement des païſans, mais des eccléſiaſtiques; & il étoit ſuivi de plus de trois mille perſonnes. On voioit en diverſes Provinces des Gaules, de ces ſortes de fanatiques, qui ſe trahiſſoient par des traits auſquels on reconnoiſſoit aiſément, ou la ſupercherie, ou l'opération de l'eſprit ſéducteur.

XI. Obſervation ſur tous ces maux.

Les maux ſi grands & ſi variés que nous avons remarqués, n'empêchent pas que le ſixiéme ſiécle ne ſoit compté avec raiſon parmi les beaux ſiécles de l'Egliſe. Ce n'eſt pas qu'on doive le confondre avec les trois premiers, ni même avec le quatriéme & le cinquiéme; mais malgré ces différences auſquelles un eſprit judicieux doit faire attention, il eſt très-vrai de dire, que le ſixiéme ſiécle étoit encore un temps heureux, parce que les grands maux qui affligeoient alors l'Egliſe, étoient accompagnés de biens conſidérables qui la conſoloient.

III.

XII. Biens de l'Eglise d'Orient.

Saint Macédone de Constantinople, saint Elie de Jérusalem, & saint Flavien d'Antioche, firent beaucoup de bien en Orient. Ils étoient pleins de zéle pour la vraie Foi, & eurent le courage de souffrir l'exil & la déposition pour lui rendre témoignage. Saint Eutychius Patriarche de Constantinople marcha sur les traces de saint Macédone, & résista même à l'Empereur Justinien, qui vouloit le forcer d'approuver l'erreur des Incorruptibles. Il aima mieux être envoié en exil, que d'approuver une erreur qui donnoit atteinte à la vérité du Mystere de l'Incarnation. Saint Anastase d'Antioche, qui eut aussi le courage de combattre la même erreur, étoit disposé à tout souffrir plûtôt que de se rendre à la volonté de l'Empereur; il avoit même écrit une lettre pour prendre congé de son peuple; mais la mort de Justinien fit qu'il demeura en possession de son Siége. Plusieurs autres Evêques avoient aussi fait leur devoir en cette occasion, & avoient suivi l'exemple de saint Anastase, qui joignoit à une grande science la pratique de toutes les vertus. Saint Eutychius demeura douze ans dans son exil, où il fit plusieurs miracles. Il en fit encore après son rétablissement; & il eut l'humilité de rétracter sans détour l'erreur qu'il avoit enseignée, qu'après la résurrection, nos corps ne seroient plus palpables. Il se rendit aux raisons de saint Grégoire-le-Grand qui étoit alors à Constantinople.

Plusieurs saints Abbés quitterent leur solitude, pour venir au secours de l'Eglise contre la puissante faction de l'Eutychianisme. Ils eurent le courage d'adresser à l'Empereur Ana-

staſe une requête pleine de force & de ſageſſe. Saint Sabas qui menoit une vie toute céleſte, & qui conduiſit un très-grand nombre de perſonnes à la plus haute perfection, fut l'appui de la Foi en Paleſtine. Il emploia en faveur de la Vérité le crédit que lui donnoit ſa grande réputation; & ſon zéle étoit ſi grand, qu'à l'âge de quatre-vingts-treize ans il fit un voiage aſſez long pour ſecourir l'Egliſe. S. Théodoſe forma une multitude de diſciples, & ſon monaſtere devint comme une pépiniere de ſaints Abbés & de ſaints Evêques. Il y avoit en Orient un très-grand nombre de ſolitaires, qui étoient très-utiles à l'Egliſe par la ferveur de leurs prieres & la rigueur de leur pénitence.

Après la mort de l'Empereur Anaſtaſe, une multitude de Grecs témoignerent un zéle admirable pour la réunion. Ils paſſerent par-deſſus toutes les difficultés qu'on leur oppoſa, & accepterent toutes les conditions qui leur furent propoſées. L'Empereur Juſtin les ſeconda de tout ſon pouvoir. Juſtinien rendit auſſi à la Religion des ſervices très-conſidérables. Il travailla à la converſion des infidéles & au retour des hérétiques & des ſchiſmatiques. Les Loix qu'il publia avoient pour objet le bien de l'Egliſe Catholique, & condamnoient toutes les héréſies. Il trouva pluſieurs Evêques qui l'aiderent à réformer les abus. On dépoſa Anthyme Patriarche de Conſtantinople, pour avoir refuſé de recevoir le Concile de Calcédoine. Le Pape Agapit, étant en Orient, travailla à rétablir cette égliſe: & après ſa mort, le Patriarche Mennas continua le même bien. Il y eut entre les Catholiques & les ſchiſmatiques une conférence publique, dans laquelle

l'erreur fut confondue & la Vérité demeura victorieuse. Le cinquiéme Concile général n'étoit composé que d'Orientaux, & néanmoins la vérité y triompha. On y fit une profession de foi solemnelle, avec des Anathêmes contre quiconque ne recevroit pas les quatre Conciles précédens. L'Eutychianisme fut donc encore chassé de l'Eglise, & tous les nuages que les schismatiques avoient tâché de répandre sur le Concile de Calcédoine, furent dissipés.

IV.

XIII. Biens de l'Eglise d'Occident.

L'Eglise d'Occident nous présente des objets encore plus consolans. En Afrique le clergé & le peuple furent pleins de courage & de zéle. On s'estima heureux de souffrir pour la foi, & les fidéles trouverent dans leurs Pasteurs des modéles de vertu qu'ils s'efforcerent d'imiter. Les Evêques exilés en Sardaigne firent beaucoup de bien dans leur voiage, & changerent le lieu de leur exil en une espéce de sanctuaire, où Dieu fut honoré, & d'où la lumiere se répandit dans toute l'Eglise. Ces illustres exilés rendirent un glorieux témoignage aux vérités de la Grace, que des hommes téméraires s'efforçoient d'obscurcir. Quand ils revinrent de leur exil, les fidéles accoururent en foule au-devant d'eux, les reçurent comme en triomphe, & les honorerent à proportion de ce qu'ils avoient été humiliés. Quel bien ne procura pas à toute l'Afrique & même à toute l'Eglise d'Occident, saint Fulgence, en qui la science la plus profonde se trouvoit réunie avec la vertu la plus sublime! Dieu eut égard aux prieres & aux souffrances de tant de saints Evêques. Il rétablit par les conquêtes de l'Empereur Justinien, l'Eglise d'Afrique, & la tira de l'oppression où elle avoit été si long-

Biens en Afrique.

temps. Un événement ſi peu attendu, montroit avec quelle attention Dieu veilloit ſur une égliſe qui lui avoit été ſi fidéle, & qu'il avoit comblée de ſes plus précieuſes bénédictions.

XIV. Biens en Eſpagne.

En Eſpagne les Suéves qui étoient Ariens & établis depuis long-temps en Galice, ſe convertirent par les travaux de ſaint Martin de Dûme, & à l'occaſion des miracles de ſaint Martin de Tours. Mais la converſion du Roi Récaréde fut encore beaucoup plus utile à toute l'Eſpagne. Ce Prince brûloit de zéle pour la gloire de Dieu, & emploioit tout ſon pouvoir à rendre l'Egliſe floriſſante. Il contribua par ſon autorité & par ſes bons exemples, à renouveller toutes les égliſes d'Eſpagne. La Reine ſon épouſe n'avoit pas moins de piété. S. Léandre Evêque de Sévillé étoit propre à ſeconder le zéle d'un Prince ſi bien intentionné. On tint alors pluſieurs Conciles à Toléde, où l'on travailla à affermir la foi & à rétablir la diſcipline. Nous verrons dans les ſiécles ſuivans les ſuites heureuſes de ce rétabliſſement des égliſes d'Eſpagne.

XV. Biens en Italie.

En Italie nous avons vû ſaint Benoît faire beaucoup de miracles, lever l'étendard de la pénitence, convertir un grand nombre d'idolâtres, commencer une œuvre qui portera juſques dans des ſiécles très-reculés, des fruits abondans. Par-tout, l'Ordre de ſaint Benoit préſentera des aziles à ceux qui voudront fuir la corruption du monde. Les ſolitudes ſe peupleront de ſaints religieux. L'eſprit de pénitence affoibli & combattu par les ſcandales publics, ira ſe réfugier dans ces heureuſes retraites. La piété & la ſcience y ſeront également cultivées, & ces ſaints monaſteres con-

ſerveront à l'Egliſe les plus précieux monumens de ſa Tradition.

Il y eut pendant le ſixiéme ſiécle pluſieurs Papes dont la conduite fut édifiante, & le zéle pour l'Egliſe très-ſincére. Vigile lui-même après une entrée criminelle dans le ſaint Siége, travailla pour les intérêts de la Religion. Ses anciennes fautes ſervirent à le rendre plus humble. Il avoua qu'il n'étoit que trop poſſible qu'il ſe trompât ; & après avoir fait ce qu'il pouvoit pour affermir ceux que ſes variations avoient ébranlés, il emploia ſon autorité à faire recevoir en Occident le cinquiéme Concile. A la fin de ce ſiécle, ſaint Grégoire brilloit comme un aſtre éclatant, non-ſeulement en Italie, mais dans toute l'Egliſe. Nous tâcherons dans l'hiſtoire du ſeptiéme ſiécle, de donner une idée d'un Pape auſſi illuſtre. La Grande-Bretagne, dont les Anglois-Saxons s'emparerent, fut renouvellée par les ſaints Miſſionnaires que ce ſaint Pontife y envoia.

XVI. Biens dans le Nord.

Sainte Brigide fonda en Irlande pluſieurs monaſteres. On lui attribue un très-grand nombre de miracles. Saint Colomban Prêtre & Abbé, travailloit dans le même païs avec un zéle vraîment Apoſtolique. Il paſſa d'Irlande dans la Grande-Bretagne, pour prêcher la Foi aux Pictes ſeptentrionaux, ſéparés des méridionaux par des montagnes affreuſes. Ceux-ci avoient reçu la Foi long-temps auparavant, par les inſtructions de ſaint Ninias, qui mourut avant le milieu du cinquiéme ſiécle. Saint Colomban avant que de paſſer dans la Grande-Bretagne, avoit établi en Irlande un monaſtere célébre nommé Dermach, & il en établit encore un autre plus célebre dans l'Iſle de

Hy. De ces monaſteres il en ſortit pluſieurs autres d'une grande régularité. Saint Colomban le jeune beaucoup plus célébre que l'ancien, & qui depuis fut Abbé de Luxeu, avoit été formé dans ces ſaintes écoles, & parut avec éclat à la fin du ſixiéme ſiécle & au commencement du ſeptiéme. Nous n'en parlerons pas ici davantage.

XVII. Biens dans les Gaules.

Dans les Gaules on fonda un grand nombre de monaſteres. Pluſieurs Saints habitoient les ſolitudes du Perche & du Maine. Quelques-uns des diſciples que ſaint Germain d'Auxerre avoit formés pendant ſon ſéjour en Angleterre, paſſerent dans la Province des Gaules, que nous appellons maintenant Bretagne, y firent beaucoup de miracles, & fonderent diverſes égliſes. Saint Samſon, Saint Malo, Saint Brieuc, S. Magloire furent comme les Apôtres de ces peuples. Saint Melaine convertit les habitans de Rennes ſa patrie, qui étoient encore païens. Saint Avit de Vienne fit embraſſer la foi Catholique à Sigiſmond Roi des Bourguignons, qui étoit Arien. Sainte Radegonde épouſe du Roi Clotaire, édifioit toute l'Egliſe par ſes grandes vertus, ſes abondantes aumônes & ſes mortifications.

L'Egliſe fut édifiée auſſi par la pénitence des perſonnes du plus haut rang. Sigiſmond Roi des Bourguignons accepta ſes malheurs comme la juſte punition de ſes crimes. Sainte Clotilde touchée de la faute qu'elle avoit faite, en laiſſant égorger ſes petits-fils plûtôt que de leur voir couper les cheveux, ſe retira à Tours, priant jour & nuit au tombeau de ſaint Martin, & ſe conſacrant à toutes ſortes de bonnes œuvres. Nous avons parlé de la ſublime vertu de ſainte Génevieve, dont la vie nous a préſenté un grand nombre de merveilles.

XVIII. Saints Solitaires.

L'on voioit dans diverses Provinces, des Solitaires recommandables par la sainteté de leur vie & par l'éclat de leurs miracles. S. Severin de Paris, saint Cloud, saint Hospice, saint Severin d'Agaune, étoient plûtôt des Anges que des hommes. Ce dernier parut à la Cour de Clovis comme l'arbitre de la vie & de la santé.

XIX. Saints Evêques.

Une multitude de saints Evêques fleurissoit de toutes parts. S. Nicet de Trêves avoit une fermeté vraiment Episcopale, qui le portoit à reprendre les désordres mêmes du Roi. Saint Médard de Noyon, Saint Melaine de Rennes, Saint Avit de Vienne, S. Germain de Paris, Saint Grégoire de Tours, S. Aubin d'Angers, paissoient le peuple de Dieu dans l'innocence de leur cœur, & selon l'intelligence qui paroissoit dans toute leur conduite. Nous ne pouvons nous dispenser de joindre ici les noms de plusieurs saints Pasteurs qui furent alors la gloire de nos Gaules. S. Gildard de Rouen, S. Quintien de Rhodès, S. Théodore d'Auxerre, S. Lô de Coûtances, S. Gal de Clermont, Saint Nisier de Lyon, S. Paterne d'Avranches, S. Paul de Léon en Bretagne, S. Salvi d'Albi, S. Léon de Sens, S. Innocent du Mans, S. Hilaire de Mende, S. Grégoire de Langres, S. Ferreol d'Uzès, S. Sulpice de Bourges. Un des plus illustres fut S. Césaire d'Arles, qui étoit l'ame des Conciles, dans lesquels on travailloit à corriger les abus & à maintenir la discipline. *Ps.* 77.

XX. Miracles. Martyrs.

Dieu opéroit beaucoup de miracles au tombeau de saint Martin, de sainte Geneviéve & de plusieurs autres Saints. Les plus grands hommes dans les différentes parties de l'Eglise en faisoient aussi. La grace du martyre étoit

commune en Afrique & en d'autres endroits. En voici un exemple remarquable. Un Roi d'Arabie s'étant rendu maître d'une ville dont tous les habitans étoient Chrétiens, essaia de les pervertir. Mais ne pouvant les faire renoncer à Jesus-Christ, il fit allumer un grand bucher où il jetta tous les Prêtres, les moines & les religieuses. Il fit couper la tête à Arétas Gouverneur de la ville, & à un grand nombre de fidéles, & emmena toute la jeunesse en captivité. L'Eglise avoit aussi la consolation de voir entrer dans son sein des Juifs & des Idolâtres.

Fin du sixiéme siécle & du second Volume.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans le ſecond Volume.

A.

ABBÉS ſoumis aux Evêques. 737. 738.
Abyſſins. Leur converſion. 173.
Acace de Céſarée Arien. 35. 36.
Acace d'Amide. Belle action de cet Evêque. 571.
Acace de Conſtantinople. Ses actions. Son caractére. Sa mort. 529. *& ſuiv.* 562.
Acemetes. 576. 577. 578.
Acéphales. Eſpéce d'Eutychiens. 593.
Acolythes. 105. 114. 500. 507.
Adrumetes (moines d') S. Auguſtin les inſtruit ſur la grace. 358.
Aëce. Son caractere. Sa mort. 538. 540.
Afrique (Egliſe d') perſécutée par les Vandales. 538. Féconde en Martyrs. 583. Son état au ſixiéme ſiécle. 618. *& ſuiv.* 759.
Agapit Pape. 605. 636. 640. 641. 758.
Agilulfe Roi des Lombards. 638. 639.
Alaric Roi des Goths, prend Rome. 535. 536.
Alaric Roi des Viſigoths. 554. Tué par Clovis. 622. *& ſuiv.* 645.
Albine mere de ſainte Mélanie la jeune. 259.
Alboin Roi des Lombards. 636.
Alexandre (ſaint) Fondateur des Acemetes. 576.
Alexandre (ſaint) d'Antioche, met fin au ſchiſme. 511. 512.
Alexandre d'Hieraple, Neſtorien. 385. 560.

Alipe (saint) ami de S. Augustin. 267 *& suiv.* 494. 497.
Almalaric Roi des Visigoths. 645.
Amateur (saint) Evêque d'Auxerre. 424. *& suiv.*
Ambroise (saint) Ses commencemens. 1. 2. Son Episcopat. 3. Sa magnanimité. 5. Il met l'Empereur en pénitence publique. 9. Sa mort. 11. Ses Ecrits. 12. *& suiv.*
Amon (saint) de Nitrie. 63.
Amphiloque (saint) Evêque d'Icone 56. 57.
Anastase (saint) Pape. 252. 459. 122.
Anastase (saint) d'Antioche. 757.
Anastase confident de Nestorius. 364.
Anastase Empereur. Son caractere. Persécute les Catholiques. 531. 596. *& suiv.*
Angleterre. Origine de ce nom. 720.
Anthemius Empereur d'Occident. 545.
Anthyme Patriarche de Constantinople, dépose par le Pape Agapit. 605.
Antoine (saint) Abbé. Son histoire. 58. *& suiv.* Ce qu'il dit à Didyme l'aveugle. 46.
Antropomorphites hérétiques. 390.
Apiarius Prêtre d'Afrique. 491. *& suiv.*
Apollinaristes hérétiques. 108. 178.
Apollon (saint). 82.
Appellations à Rome autorisées pour la premiere fois dans le Concile de Sardique; & comment. 101. 102. Contestées par les Evêques d'Afrique. 495. *& suiv.*
Arbogaste fait étrangler Valentinien. 150.
Arcade Empereur. 160. Sa foiblesse. 213. Son régne 519. *& suiv.* Sa mort. *Ibid.*
Arnobe, Auteur Ecclésiastique. 24.
Arsace Evêque intrus à Constantinople. 213.
Arsene (saint) solitaire. 77. *& suiv.*
Athalaric Roi des Goths. 636.
Attale fait Empereur par Alaric. 535.

Atticus Evêque de Conſtantinople, rétablit la mémoire de S. Chryſoſtôme. 217. 388. S'oppoſe aux Pélagiens. 307.
Attila Roi des Huns 411. 434. 627.
Aube habit des miniſtres. 116. 745.
Aubin (ſaint). 763.
Audiens ſchiſmatiques. Leurs beaux dehors. 178.
Auguſtin (ſaint). Son caractere. 261. *& ſuiv.* Hiſtoire de ſa converſion. 264. *& ſuiv.* Son Baptême. 275. Sa prêtriſe. *Ibid.* Son Epiſcopat. 277. *& ſuiv.* Son amour pour l'Egliſe. 280. Ses travaux contre les Donatiſtes. 281. *& ſuiv.* Ses travaux contre les Pélagiens. 296. *& ſuiv.* Etat de la diſpute entre lui & les Pélagiens. 317. Vérités capitales qu'il établit contre eux. 319. Ses dernieres actions. Sa mort. 291. *& ſuiv.* Son corps porté en Sardaigne. 619. Idée générale de ſes Ecrits 326. Editions. 327. *& ſuiv.* Catalogue de ſes Ouvrages. 329. *& ſuiv.*
Auguſtule, dernier Empereur d'Occident. 545.
Avit (ſaint) de Vienne. 553. 628. 737. 762.
Avitus Empereur d'Occident. 542.
Aurele (ſaint) Evêque de Carthage. 113. Condamne les Pélagiens. 305 *& ſuiv.* Préſide à pluſieurs Conciles. 491. 493. 496.
Auxence Arien Evêque de Milan. 2. 20.
Azelle (ſainte) vierge. 257.

B.

Baptesme. Cérémonies. 508. Canons du Concile d'Elvire au ſujet du Baptême. 87. 88. Baptême des hérétiques valide. 352. Regles à obſerver par rapport au Baptême. 121. 491. 746. 93. Enfans morts ſans Baptême, éternellement malheureux. 319. 298. Inno-

cence du Baptême réquiſe pour les Ordres. 94.
Baſile (ſaint) Prêtre d'Ancyre & Martyr. 138.
Baſiliſque uſurpe l'Empire. 527. 528.
Beliſaire, conquit l'Afrique. 620. Vient à Rome. 636. Procure l'ordination du Pape Vigile pour de l'argent. 641. 642.
Bénéfices, Leur origine. 735. 738.
Benevole. Sécrétaire d'état préfére ſa foi à ſa charge. 6. 423.
Benjamin (ſaint) diacre & Martyr. 570.
Benoît. (ſaint). Sa vie 196. *& ſuiv.* Sa Régle. 701. *& ſuiv.* Eloge de ſon Ordre. 760. 761.
Biens eccléſiaſtiques. Partage & emploi. 99. 115. 503. 735.
Blaſphéme puni par Juſtinien. 603.
Bleſilla fille de ſainte Paule. 254.
Boëce Sénateur Romain. 635. Ses Ecrits. Sa mort. 731. 732.
Boniface Pape. 493. 516.
Boniface Comte d'Afrique. 537. 538.
Boniface Evêque de Carthage. 619.
Brigandage d'Epheſe. 398. *& ſuiv.*
Brigide (ſainte). 725.
Brice (ſaint) ſucceſſeur de S. Martin. 23.
Brieuc (ſaint) Evêque. 721.
Brunehaud. Ses vices. 634.

C.

CANONS. Code des Canons traduit par Denys le Petit. 725. Collection de Canons par S. Martin de Dume. 729.
Caréme. Ce qui y a rapport. 96. 103. 736. 737.
Caribert. Roi de Paris. 633.
Carthage pillée par les Vandales. 539.
Caſſien. Sa vie. 434. Ses Ecrits. 460. *& ſuiv.*

Caſſiodore. Sa retraite. Ses Ecrits. 723. *& ſuiv.*
Catécumehnes. Divers dégrés. 92. Examen & inſtructions. 508.
Catholique. Nom propre à l'Egliſe. 44.
Céleſtin (ſaint) Pape ſe déclare contre Neſtorius. 373. *& ſuiv.* Sa Lettre ſur la grace. 446. Sa conduite dans l'affaire d'Apiarius. 495. *& ſuiv.* Sa Décrétale. 502. 503.
Céleſtius diſciple de Pélage. 295. *& ſuiv.* 306. *& ſuiv.* Surprend le Pape Zozime. *Ibid.* Condamné. 312. *& ſuiv.*
Céſaire (ſaint) frere de S. Grégoire de Nazianze. 134.
Céſaire (ſaint) d'Arles. 709. Son Epiſcopat. Ses travaux. 710. *& ſuiv.* Sa Régle. 713. Sa mort. 716. 717.
Céſarie ſœur de S. Céſaire. 714.
Chant alternatif des Pſeaumes introduit par ſaint Ambroiſe. 7.
Chapitre. Affaire des trois Chapitres rapportée aſſez au long dans l'article III. du ſixiéme ſiécle. 649. *& ſuiv.*
Chaſuble. Ce que c'étoit autrefois. 688.
Childebert I. Roi de Paris. 629. 630. 717. *& ſuiv.*
Childebert II. Roi d'Auſtraſie. 634.
Childeric Roi des François. 550.
Chilperic Roi de Soiſſons. 634. 635.
Chorévêques. Leurs fonctions. 92.
Chrodielde fille de Caribert. 718.
Chryſaphe favori de Théodoſe II. 395. 523.
Chryſoſtôme (ſaint). Voiez *S. Jean.*
Cierge Paſcal. 493. 508.
Circoncellions Donatiſtes. 281.
Claudien Mamert. 484. 485.
Clercs. Régles & maximes qui les regardent. 93. *& ſuiv.* 105. 498. 87. 504. 741. 745. 98. 115. *& ſuiv.* 747. 112. 188. 189.

Clergé. Soin qu'avoient les Evêques de consulter leur Clergé. 115. 190. 279.
Clodion Roi des François. 550.
Clodomir Roi d'Orléans. 629. 753.
Clotaire I. Roi de Soissons. Sa barbarie. 629. Son regne. 530. *& suiv.* 753.
Clotaire II. Roi de Neustrie. 534.
Clotilde (sainte). 550. 551. 629. Sa pénitence & sa mort. *Ibid.* 762.
Cloud (saint). Son histoire. 530.
Clovis Roi de France. 550. Sa conversion. Son Baptême. 551. 552. Quelques-unes de ses actions. 622. *& suiv.* Sa mort. 624. 753.
Colomban (saint) l'ancien. 761.
Conciles œcuméniques de Nicée. Ses Canons. 92. *& suiv.* De Constantinople. 106. *& suiv.* D'Epheſe contre Nestorius. 375. *& suiv.* De Calcédoine. 402. *& suiv.* II. De Constantinople sur les trois Chapitres. 664. *& suiv.*
Concile d'Elvire. 86. *& suiv.* D'Arles. 89. 90. D'Ancyre. 91. De Néocesarée. 91. 92. D'Antioche. 98. 99. De Sardique. 100. De Laodicée. 103. De Gangres. 104. D'Aquilée. 110. Conciles de Carthage. 111. *& suiv.* Conciles d'Afrique contre les Pélagiens. 301. 304. 312. De Diospolis 301. Autres Conciles dans le cinquiéme siécle dans l'article X. 491. *& suiv.* Conciles dans le sixiéme siécle Article VIII. 734. *& suiv.*
Conférence de Carthage. 282.
Confirmation donnée par l'Evêque seul. 500. 508.
Congrégation de moines. 82. *& suiv.*
Constance Empereur. 127. Son caractere [illegible] *& suiv.* Sa mort. [illegible]
Constant Empereur. 124. Sa mort. 126.
Constantin le Grand. Son Baptême. 123. Sa

mort. Ses funérailles. 124.
Conſtantin le Jeune. Sa mort. Son caractere. 125.
Croix miraculeuſe. 34. Adoration de la Croix. 508. Croix ſur les autels. 748.
Crone (ſaint) ſolitaire. 62.
Cyre (ſainte) Sa vie merveilleuſe. 473. 474.
Cyrille (ſaint) de Jéruſalem. Sa vie & ſes Ecrits. 34. *& ſuiv.*
Cyrille (ſaint) d'Alexandrie. Son zéle contre l'héréſie de Neſtorius. 367. 371. 374. Sa conduite au Concile d'Ephéſe. 377. Son éloge. 386. Ses défauts. 387. *& ſuiv.* Ses Ecrits. 389. 390.

D.

DALMACE (ſaint) Abbé. 379. Vient au ſecours de l'Egliſe. 383.
Dalmace, neveu de Conſtantin. 125.
Daniel Styliſte (ſaint). 582.
Danſes défendues. 103. 744.
Décrétales des Papes. Leur autorité. 105. Recueil qu'en fait Denys le Petit. 725.
Delphin (ſaint) de Bordeaux. 416.
Démons. Leur pouvoir. 256. 349.
Denys l'Aréopagite (ſaint) Ecrits faits ſous ſon nom dans le cinquiéme ſiécle. 490.
Denys le Petit. Ses Ecrits. 725. 726.
Deogratias Evêque de Carthage. 542.
Diacres. Ce qui a rapport à eux. 87. 88. 92. 93. 94. 95. 96. 105. 117. 488. 736. 716.
Diaconeſſes. 96.
Didyme l'aveugle. Son éloge. Ses Ecrits 45. *& ſuiv.*
Diodore de Tarſe. 560.
Dioſcore d'Alexandrie protége Eutychès. 399. *& ſuiv.* Dépoſé à Calcédoine. 403. 404.

Discipline de la pénitence. 117. *& suiv.* Adoucie pour les peuples barbares. 753.
Domnus Evêque d'Antioche. 399.
Donatistes. 177. 280. *& suiv.* 42. 43.
Doctrovée (saint) Abbé. 718.
Dubrit (saint). 720.

E.

EAU BENITE. 71. 510.
Ecole d'Alexandrie raisonne trop. 48.
Ecriture sainte. 14. 15. 219. 220. Canon des Ecritures. 113. 499. 510.
Eglise Romaine. Ses principaux caracteres. 43. 44. 280. 287. 288. 353. 354.
Elie (saint) de Jérusalem. 532. 533. 595. 599. 750.
Enterremens. Comment doivent être faits. 743.
Ephrem (saint) Diacre d'Edesse. 381. *& suiv.*
Ephrem (saint) Patriarche d'Antioche. 608. 731.
Epiphane (saint) de Salamine. 48. *& suiv.*
Epiphane (saint) de Pavie. 553. 554.
Etienne (saint) Invention de ses Reliques. 513. 514.
Etienne d'Antioche tué par les hérétiques. 528.
Etole. Son origine. 688.
Etude des Auteurs profanes dangereuse. 460.
Eucharistie. 221. *& suiv.* 17. *& suiv.* 37. 38.
Eucher (saint) de Lyon. 440 *& suiv.*
Eudoxie femme d'Arcade. 209. 212. 520.
Eudoxie femme de Théodose. 575. 576.
Eudoxie veuve de Valentinien III. 541.
Eudoxie femme du Roi Huneric. 541. 542.
Evêques. Réglemens sur leur élection, leur ordination, leur conduite, leur juridiction. 89. *& suiv.* 112. *& suiv.* 189. *& suiv.* 502.

& ſuiv. 507. 508. 92. *& ſuiv.* 224. 225.
Eugene (ſaint) Evêque de Carthage. 546. 548. 549. 584. 618.
Eulalius Antipape. 493.
Euloge (ſaint) d'Alexandrie. 731.
Eunomius hérétique. 34.
Euphemius (ſaint) de Conſtantinople. 530. *& ſuiv.* 594.
Euphraſie. (ſainte) 84.
Euſebe de Céſarée. Sa ſcience. Ses défauts. Ses Ecrits. Ses Erreurs. 27. 28 *& ſuiv.*
Euſebe de Dorylée. Son zéle pour la foi. 365. 366. 391. *& ſuiv.* 399. 403.
Euſtoquie (ſainte). 254.
Euthyme (ſaint) Abbé. 585. 614.
Eutychès héréſiarque. 391. *& ſuiv.*
Eutychianiſme. Réflexions ſur cette héréſie. 561. Se releve. 394. *& ſuiv.*
Euvquius (ſaint) de Conſtantinople. 608. 611.
Exarques de Ravenne. 637.
Exarques de Monaſteres. 617.
Exorciſtes. 114.
Extrême-Onction. 501.

F.

FABIOLE (ſainte) veuve. 257.
Facundus Evêque Afriquain. 657 *& ſuiv.*
Fanatiques des Gaules. 756.
Fauſte de Riez Sémipélagien. 485. 489.
Félix de Nole. (ſaint) Son culte & ſes miracles. 419.
Félix Pape. 518. 530.
Ferment. Ce que c'étoit. 500.
Flavien (ſaint) Evêque d'Antioche. 107. Sa harangue à Théodoſe. 156. *& ſuiv.*

Flavien (saint) Patriarche d'Antioche. 533. 594. *& suiv.* 599.
Flavien (saint) Patriarche de Constantinople. 392. 395. Son martyre. 399.
Fortunat Prêtre. 732.
François. Leur établissement dans les Gaules. 550. 551.
Fredegonde Reine. 634.
Frumence (saint). 172.
Fulgence (saint). Sa vie. Ses travaux. Ses Ecrits. Ses vertus. 684. *& suiv.* 759.

G.

GALLUS frere de Julien l'Apostat. 125. 129.
Gaudence (saint) Evêque de Bresse. 422. *& suiv.*
Gelase Pape. 532. 505. 510. 511. 564.
Gelase le Cizique. 489.
Gelimer Roi des Vandales. 620.
Geneviéve (sainte). 429. 430. 625. *& suiv.*
Gennade. 489.
Genseric Roi des Vandales 539. 543. 544.
Germain (saint) d'Auxerre. Sa vie & son éloge. 324. *& suiv.*
Germain (saint) de Paris. 717. *& suiv.*
Gildas (saint). 730. 731.
Gilles Evêque de Reims dépose. 755.
Gloria in excelsis. On commence à le chanter. 748.
Gloria Patri, &c. 742.
Gondebaud Roi. 553. 554. 628.
Gontamond Roi des Vandales. 618.
Gontran Roi des François. 633.
Goths. Leur chasteté. 539.
Grace. Sa définition. 321. Etat de la dispute sur

la Grace entre S. Auguſtin & Pélage. 317, *& ſuiv.* Importance des vérités de la Grace. 323. *& ſuiv.*
Gratien Empereur. 143. *& ſuiv.*
Gratus Evêque de Carthage. 111.
Grégoire (ſaint) de Nazianze. 107. 108. 129.
Grégoire (ſaint) de Nyſſe. Sa vie & ſes Ecrits. 31 *& ſuiv.*
Grégoire (ſaint) Pape. 645. 734. 761.
Grégoire d'Antioche. 611.
Grégoire (ſaint) de Tours. 726. *& ſuiv.*

H.

HANNIBALIEN neveu de Conſtantin. 125.
Heliut (ſaint). 720.
Helures, peuples convertis. 603.
Henotique. Edit de Zénon. 529.
Hermenigilde (ſaint). 646. 647.
Heros Evêque d'Arles. 282. Il dénonce Pélage. 283. Dépoſé par Zozime. 301.
Hilaire (ſaint) d'Arles. Sa vie & ſes Ecrits. 434. *& ſuiv.* 411.
Hilaire de Syracuſe. 299. 444.
Hilarion (ſaint) Abbé. 67. *& ſuiv.*
Hilarus Diacre. 399.
Hilderic Roi des Vandales. 619.
Homerites convertis. 177.
Honorat de Verceil. 12.
Honorat (ſaint) Evêque d'Arles. 434. *& ſuiv.*
Honorius Empereur. 216. 282. Son régne. 533. *& ſuiv.* Sa mort. 537.
Hormiſdas Confeſſeur. 569. 570.
Hormiſdas Pape. 598. 639. 640.
Huile bénite 21. 22. Saintes huiles. 508.

Hunéric perſécuteur. 546. *& ſuiv.*
Hypacie fille ſçavante tuée. 388.

J.

JACOBYTES ſectateurs d'Eutychès. 562.
Iberiens convertis. 173.
Jean (ſaint) Prophête. 73. 74. 160.
Jean Chriſoſtôme (ſaint). Sa vie. Ses travaux. Ses ſouffrances. Ses Ecrits. 204. *& ſuiv.* 555. 556. 388. 512. 513.
Jean Climaque. (ſaint) 729. 730.
Jean le Silentieux. (ſaint) 617.
Jean I. Pape. 635. 640.
Jean II. Pape. 604. 640.
Jean d'Antioche lié avec Neſtorius. 374. 380.
Se réunit aux Catholiques. 385.
Jean de Jéruſalem. 51. 300. 305. 513. *& ſuiv.*
Jean le Jeuneur. 612. 752.
Jean Talaia. 529.
Jean uſurpe l'Empire. 537.
Jean Comte d'Orient. 382.
Jérôme. (ſaint) Sa vie. Son caractere. 232. *& ſuiv.* Ses Ouvrages. 237. *& ſuiv.* 305.
Jeûne. 88. 285. 506. 508.
Images. 515. 748.
Incorruptibles. 757.
Ingonde femme de S. Hermenigilde. 646.
Innocent I. (ſaint) Pape. 216. 304. *& ſuiv.* 315. *& ſuiv.* 498. 516.
Interſtices. 100. 106. 505.
Joannites. 213.
Jovien Empereur. 140. 166. 167.
Jovinien hérétique. 248. 348.
Iſidore (ſaint) Abbé. 82.
Iſidore (ſaint) de Péluſe. 85. 466. *& ſuiv.* 388.
Iſidore (ſaint) Prêtre d'Alexandrie. 258.

Ithace Evêque. 22.
Juifs chaſſés d'Alexandrie. 387. Convertis. 572. 773.
Jules-Conſtance. 125.
Julien Sabas. (ſaint) 75. *& ſuiv.*
Julien l'Apoſtat. Son caractere. Sa vie. 129. *& ſuiv.*
Julien d'Eclane Pélagien. 314.
Juſtin I. Empereur. 599. 600.
Juſtin II. Empereur. 509. 510.
Juſtinien Empereur. 601. *& ſuiv.* 649. *& ſuiv.* 620. *& ſuiv.*
Juvenal Evêque de Jéruſalem. 403.

K.

KYRIE ELEISON. 742.

L.

LACTANCE. 25. *& ſuiv.*
Laon érigé en Evêché. 552.
Lazare Evêque d'Aix. 301. 309.
Lea (ſainte) veuve. 256. 257.
Léandre (ſaint) de Séville. 744. 646. 647.
Lecteurs. 114. 743.
Léon (ſaint) Pape. Ses travaux pour la foi contre l'Eutychianiſme. 396. *& ſuiv.* Sa vie. Son caractere. Ses Ecrits. 409. *& ſuiv.*
Léon Empereur. 525. 527.
Leovigilde Roi des Viſigoths. 646.
Lerins monaſtere célébre. 434.
Libre - Arbitre. Sans la Grace n'a de force que pour pécher. 323.
Loix de Théodoſe. 151. D'Honorius. 290 313. 314. 533. De Théodoſe II. 522. De Juſtinien. 601. 745. 746.
Lombards entrent en Italie. 636. 637.

Longin Exarque. 637.
Loup (ſaint) Evêque de Troies. 433. 434. 575.
Lucien Prêtre. 513. *& ſuiv.*
Luciferiens. 248.
Lucius Evêque intrus. 175.

M.

MACAIRE (ſaint) Abbé de Montpiſper. 69. *& ſuiv.*
Macaire (ſaint) d'Alexandrie. 71.
Macaire (ſaint) d'Egypte. 71. 72.
Macédoniens hérétiques. 108. 178.
Macédone (ſaint). 532. 533. 596. 599. 757.
Magloire (ſaint). 721. 763.
Majorien Empereur. 544.
Malo (ſaint) Evêque. 721. 762.
Mamert (ſaint). 510.
Manichéens. 264. 333. 334. 410.
Manipule. 493.
Marane (ſainte). 473.
Marcel (ſaint) Abbé. 582.
Marcelle (ſainte) veuve. 253. *& ſuiv.*
Marcellin Tribun. 282. 289. 290. 291.
Marcelline 2.
Marcien Empereur. 402. 406. 407. 525.
Mariages. 742. 743. 92.
Marie Mere de Dieu. 364. 365. 374.
Marie Egyptienne (ſainte). 583.
Marius Mercator. Ses Ecrits. 480. 481.
Marmoutier monaſtere. 20. 21.
Martin (ſaint) de Tours. 18. *& ſuiv.* 645.
Martin (ſaint) de Dume. 645. 646. 728. 729. 760.
Martyrius de Jéruſalem. 528.
Martyrs. 183. *& ſuiv.* 569. *& ſuiv.* 583. *& ſuiv.* 763. 764.

Maruthas (saint). 568.
Maur (saint). 698. 701.
Maurice Empereur. 611. *& suiv.*
Maxime Empereur. 145. *& suiv.* S. Martin à sa table. 22.
Maxime Empereur. 541.
Maxime Philosophe. 131.
Médard (saint) Evêque. 722. 763.
Melaine (saint) de Rennes. 762.
Melanie (sainte) l'ancienne. 258. *& suiv.*
Melanie (sainte) la jeune. 260. *& suiv.*
Melece (saint). 106.
Mennas de Constantinople. 652.
Mensonge jamais permis. 348.
Merouée Roi des François. 550.
Messe. 18. 506. *& suiv.* 742. 743.
Métaphysique. 48.
Méthode (saint) Evêque & Martyr. 55. 56.
Métropole. 95. 739.
Moines. 61. *& suiv.* Leur sainteté. 186. *& suiv.* Dégénérent. 565. 215. 388. Réglemens. 504. 735. 117.
Monasteres. 65. 66. 82. *& suiv.* 614. *& suiv.* 20. 729. 730. 620. 739.
Moyse (saint) solitaire. 174.
Moyse (saint) Evêque des Sarrasins. 174. 175.

N.

NECTAIRE Patriarche de Constantinople. 108.
Néophytes. 93. 103.
Nepos Empereur. 545.
Nestorius hérésiarque. 362. *& suiv.* 390. 559. *& suiv.*
Nicet (saint) de Tréves. 633. 763.
Nil (saint) solitaire. 463. *& suiv.*

Nilammon (ſaint). 578. 579.
Nitrie peuplé de ſolitaires. 62. 85.

O.

OCCIDENT. Jugement de Dieu ſur cet Empire. 536. *& ſuiv.* Sa chûte. 546.
Odoacre Roi d'Italie. 545. 546.
Office divin. 207. 701. 702. 710. 736.
Olybrius Empereur. 545.
Olympius Evêque. 497. 498.
Olympiade (ſainte). 227. *& ſuiv.*
Optat (ſaint) de Mileve. 42. *& ſuiv.*
Ordinations. 114. 115. 506. 507.
Origeniſme. 605. 606. 251. *& ſuiv.* 47. 50. 51. 294.
Oroſe. 300. 301. 514.
Oxyrinque ville peuplée de moines. 83. 84.

P.

PACIEN (ſaint) Evêque. 44. 45.
Pacôme (ſaint) Abbé. 64. *& ſuiv.*
Pallade Hiſtorien. 481. 482.
Pallade Evêque. 573.
Pallium. 716.
Pammachius. 254.
Pamphile (ſaint) Prêtre & Martyr. 54. 55.
Pape. 498. 94. 121. 122. 516. *& ſuiv.* 639. *& ſuiv.* 179. 180. 563. *& ſuiv.*
Paphnuce (ſaint). 61. 94.
Pâque annotine. 509.
Patriarche. 94. 95.
Patrice (ſaint). 573.
Patronage. 746.
Paul (ſaint) le Simple. 61.
Paul (ſaint) de Léon. 722.

Paule (sainte). 254. 255. 50.
Paulin (saint) de Nole. Sa vie. Ses Ecrits. 415. *& suiv.*
Paulin Diacre. 295. 296.
Paulinien. 51.
Péché originel. 298. 299. 320.
Pélage II. Pape. 637. 642. 643.
Pélage héréſiarque. 293. *& ſuiv.*
Pénitence publique. 96. 507. 508. 743. 117. *& ſuiv.* 15. 16. 86. 91. 100.
Philaſtre (saint) Evêque. 422. 423. 52.
Pierre Chryſologue (saint). 431. 432. Ses Ecrits. 468. *& ſuiv.*
Pierre-le-Foulon. 528. 530. 562.
Pierre Monge. 529. 530. 562.
Pinien. 259. *& ſuiv.*
Pior (saint) ſolitaire. 61. 62.
Pithyrion. 61.
Placidie mere de Valentinien III. 537. 538. 431. 432.
Placidie fille de Valentinien III. 545. 546.
Portiers. Leur ordination. 115.
Prayle de Jéruſalem. 309.
Prédeſtination. 319. 358. *& ſuiv.*
Pretextat Evêque. 754.
Prêtres. Leur ordination, leurs fonctions, leur conduite. 114. 507. 91. 93. 94.
Prieres pour les morts. 349.
Priſcillianiſtes hérétiques. 22. 497.
Proceſſions. 510.
Proclus de Cyzique. 367.
Prophétes. Conſervent l'uſage de leur raiſon. 245.
Proſper (saint). Sa vie & ſes Ecrits. 444. *& ſuiv.*
Proterius Evêque. 526.
Puiſſance. Diſtinction des deux Puiſſances. 511.

Pulquerie (ſainte). 521. *& ſuiv.*

Q.

QUALIDOINE. 411.
Quatre-temps. 285. 509.

R.

RABULA Evêque. 577.
Radegonde (ſainte). 631. *ſuiv.* 762.
Recarede Roi, converti. 647. 648.
Reliquaire. 429. 432.
Remi (ſaint) de Reims. 551. 552.
Reparat Eveque de Carthage. 621.
Ricimer Patrice. 544. 545. *& ſuiv.*
Rogations. 510.
Romain (ſaint). 696.
Rome priſe, pillée, ſaccagée. 535. *& ſuiv.* 541. 542.
Rufin le Syrien. 293. 294.
Rufin Miniſtre d'Etat. 519. 520.
Rufin Prêtre d'Aquilée. Sa vie & ſes Ecrits. 456. *& ſuiv.*

S.

SABAS (ſaint) Abbé. 596. 614. *& ſuiv.*
Sacerdoce. Sa dignité. 223. *& ſuiv.*
Sacramentaire de Gélaſe. 506. *& ſuiv.*
Sacremens valides malgré l'indignité du Miniſtre. 288. 353.
Sadoth (ſaint) Martyr. 184. 185.
Saints. Leur invocation. 454.
Salvien. 539. 540. 486. 487.
Samſon (ſaint) Evêque. 720. 721. 762.
Sanctuaire. 9. 748.
Sanctus ordonné à la Meſſe. 742.

Sardique. Canons de ce Concile attribués à celui de Nicée 494. *& ſuiv.*
Sarrazins convertis. 173. *& ſuiv.*
Satyre frere de S. Ambroiſe. 2. 3.
Schiſmes divers. 107. 209. 512. 178. *& ſuiv.* 248. 352. 281. *& ſuiv.* 677. 678. 43. 560.
Scholaſtique (ſainte). 699. 700.
Secret des Myſtéres. 501.
Séduction. 557. *& ſuiv.*
Serapis. Temple & idole détruits. 152. 153.
Severe Empereur. 544.
Severe Chef des Acephales. 597.
Severin (ſaint) de Norique. 546. 583.
Severin (ſaint) d'Agaune. 621. 622. 763.
Severin (ſaint) de Paris. 630. 763.
Sidoine (ſaint) Apollinaire. 488.
Sidon (Concile de). 596. 751.
Sigebert Roi. 633. 634.
Sigiſmond (ſaint) Roi. 629 762.
Siméon (ſaint) Evêque & Martyr. 184. 185.
Siméon Stylite (ſaint). 579. *& ſuiv.*
Simonie défendue. 745.
Simplicius Pape. 503. 517. 528.
Socrate Hiſtorien. 982. 483.
Solitaires, leur ſainteté. 186. *& ſuiv.*
Sort des Saints. Superſtition. 736.
Sozomene Hiſtorien. 484. 485.
Soûdiacres. 114. 507. 105.
Stilicon. 533. 534. 519.
Suanès (ſaint) Confeſſeur. 570.
Suéves convertis. 645. 646. 760.
Sulpice (ſaint) de Bourges. 763.
Sulpice Sévere (ſaint). 452. *& ſuiv.*
Sylverius Pape. 641. *& ſuiv.*
Symbole de Conſtantinople. 108. 109. 743.
Symbole Quicumque. Son Auteur. 486.
Symmaque Pape. 553. 518. 594. 639.

Symmaque Sénateur. 635. 731.

T.

TE Deum fort ancien. 13. 702.
Thédelinde Reine. 638.
Théodat Roi des Goths. 636.
Theodebold Roi. 630.
Théodebert I. Roi. *Ibid.*
Théodebert II. 635.
Théodemir Roi. 645.
Théodora Impératrice. 601. 605.
Théodore de Mopſueſte. 294. 362. 650. 659. 665. *& ſuiv.*
Théodore de Cappadoce. 649. *& ſuiv.* 651. 662. 663. 675. 749.
Théodoret 470. *& ſuiv.* 377. 381. 404. 651. *& ſuiv.* 675.
Théodoric Roi d'Italie. 553. 554. 635. 731.
Théodoſe (ſaint) Abbé. 616. 617.
Théodoſe-le-Grand, Empereur. 146. *& ſuiv.* 524. 150. *& ſuiv.* 8. *& ſuiv.* 169. *& ſuiv.*
Théodoſe le jeune, Empereur. 521 *& ſuiv.* 375. 382. 384. 385. 394. *& ſuiv.* 401. 402.
Théophile d'Alexandrie. 206. 209 *& ſuiv.* 51. 556. 557.
Théraſie (ſainte). 415. *& ſuiv.* 421.
Thierri Roi d'Auſtraſie. 629. 630.
Thierri Roi de Bourgogne. 635.
Tibere Empereur. 611.
Thimothée Elure. 525. 526. 529.
Thimothée Solophaciole. 526.
Totila Roi des Goths. 636. 698. 699.
Traſamond Roi des Vandales. 618. 689. 691. 692.
Tranſlations défendues. 95. 98. 113. 116.
Travail des mains recommandé aux clercs. 116. & aux moines. 117. 349. 703.
Tribonien Chancelier de Juſtinien. 605.
Tudval (ſaint). 721. 722.

V.

VAAST (ſaint) Prêtre. 551.
Valens Empereur. 142. 144. 168. 169.
Valentinien I. Empereur. 141. *& ſuiv.* 167. 168. 3.
Valentinien II. 143. 146. 147. 149. 150.
Valentinien III. 537. 540. 541.
Valerien (ſaint) Evêque. 233.
Vandales s'emparent de l'Afrique. 538. *& ſuiv.* Ils la perdent. 620. 621.
Victorin Rhéteur, confeſſe la foi. 136. 137.
Victrice (ſaint) Evêque. 572.
Vigilance hérétique. 248.
Vigile Pape. 641. *& ſuiv.* 653. 655. *& ſuiv.* 660. *& ſuiv.* 666. *& ſuiv.* 674. *& ſuiv.* 752. 753. 761.
Vigile de Tapſe. 485. 486.
Vincent de Lerins. 476. *& ſuiv.*
Vitalien ſe révolte. 597. 598.
Volonté de Dieu de ſauver tous les hommes, comment doit être entendue. 356. 413. 414.
Union hypoſtatique. 371.
Unité de l'Egliſe. 280. 287. 352. 353.
Uſthazade (ſaint) Martyr. 184.
Vulgate. Hiſtoire de cette verſion. 241 *& ſuiv.*

Z.

ZACHARIE (ſaint) Prophéte. Invention de ſes Reliques. 515.
Zénon Empereur. 526. *& ſuiv.* 531.
Zozime Pape. 307. *& ſuiv.* 312. *& ſuiv.* 563. *& ſuiv.* 516. 492. *& ſuiv.*

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger.

PAge 332. *Au haut de la marge, effacez ce mot* De l'Ordre.

P. 350. *dans le Sommaire*, contre les Pélagiens, *liſez* contre les Paiens.

P. 610. *dans le titre*, Art. II. *liſ.* Art. I. *& de même juſqu'à la page* 616.

P. 697. *au bas* Tome. V. *liſ.* Tome II.

Nous croions que le Lecteur ſuppléera ſans peine à quelques autres fautes qu'il ne paroît pas néceſſaire de marquer ici.

effacez ce

les Péla-

. I. & de

II.
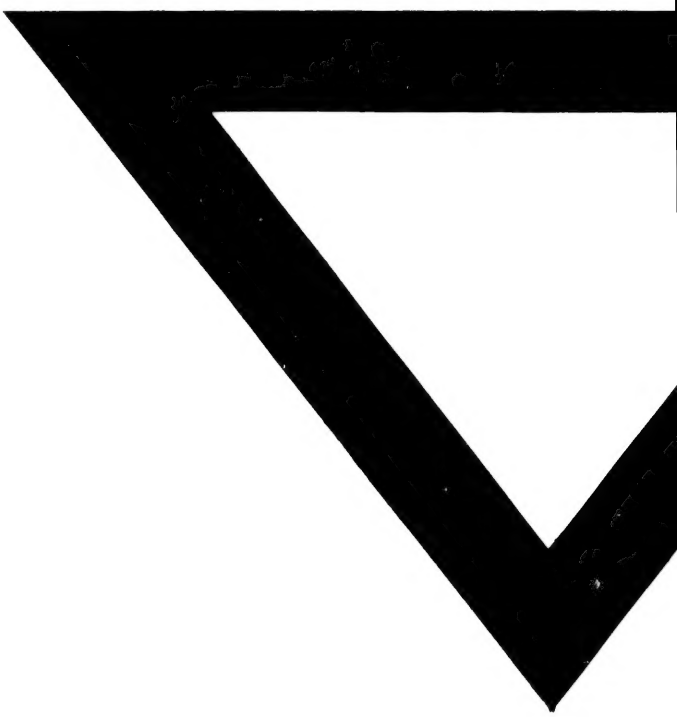
éera ſans
ne paroît